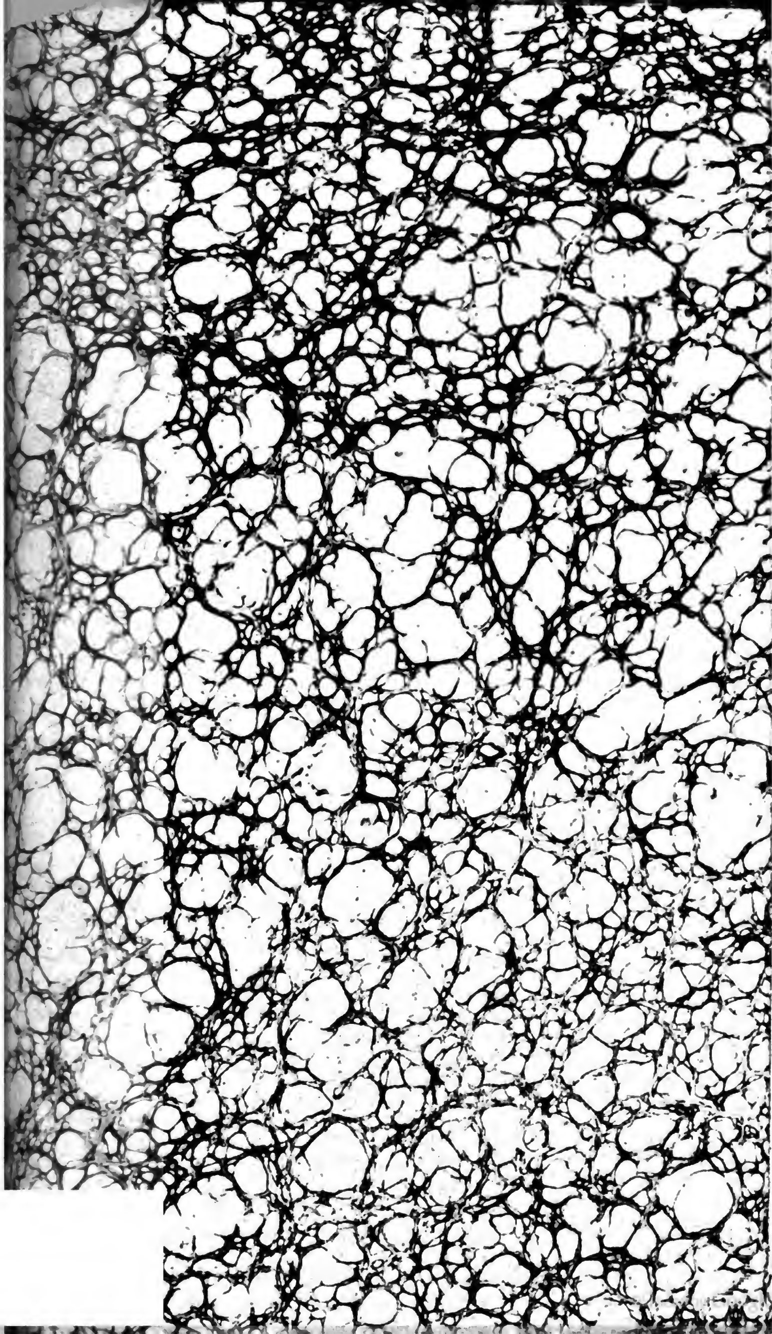






PRÉCIS D'HISTOIRE

DES

TEMPS MODERNES.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

PRECIS D'HISTOIRE

DES

TEMPS MODERNES,

DEPUIS LA FORMATION

DU SYSTÈME D'ÉQUILIBRE DES ÉTATS EUROPÉENS

JUSQU'A

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE;

PAR PH. LE BAS,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE.

Tome Second.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1842.

HISTOIRE

DES

TEMPS MODERNES.

LIVRE TROISIÈME.

TROISIÈME PÉRIODE.

HISTOIRE DES TEMPS MODERNES, DEPUIS LE TRAITÉ DE WESTPHALIE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV.

(1648-1715).

PREMIÈRE PARTIE.

OCCIDENT ET MIDI DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

La France sous Richelieu et sous Louis XIV.—Apogée du pouvoir royal.— Prépondérance de la France en Europe (1610-1715).

§ Ier. Réaction féodale et protestante contre la royauté (1610-1624).

Régence de Marie de Médicis.—Le 14 mai 1610, au moment où la voiture du roi rentrait dans la cour du Louvre, le chancelier de Sillery, le président Jeannin et le secrétaire d'État Villeroy, qui venaient d'apprendre la fatale nouvelle, accoururent auprès de la reine. Elle

s'écria, en les voyant : « Hélas ! le roi est mort ! » — « Vous « vous trompez, Madame, lui répondit aussitôt le chan- « celier : en France, le roi ne meurt point. »

Le fils de Henri IV, qui régna depuis sous le nom de Louis XIII, n'avait alors que huit ans et demi. Sa mère, Marie de Médicis, fut proclamée régente par un arrêt du parlement. Et cependant des soupçons graves planaient sur elle. Henri IV lui avait toujours reproché d'être Espagnole de cœur. Au moment même où ce prince se préparait à combattre l'Espagne, qui n'était pas en état de lui opposer une forte résistance, elle témoignait une grande déférence pour l'ambassadeur de cette puissance, et elle formait avec lui des projets de mariage pour ses enfants. Les Italiens qui l'entouraient entretenaient tous des relations secrètes avec l'Espagne. Le duc d'Épernon enfin, dont la conduite avait été si suspecte au moment de l'assassinat, et qui depuis avait particulièrement contribué à faire décerner la régence à Marie de Médicis, était le représentant de la politique espagnole; à lui se rattachaient tous les vieux ligueurs, tous les catholiques ardents qui maudissaient une guerre entreprise contre une puissance catholique, avec l'aide des protestants d'Allemagne et de Hollande. Lorsque Sully fut monté à cheval pour se rendre au Louvre, il reçut en chemin une foule d'avis qui l'engageaient à se défier de la reine. « Mon- « sieur, où allez-vous? lui disait-on; aussi bien, c'en « est fait. Je l'ai vu mort; et si vous entrez dans le « Louvre, vous n'en réchapperez pas, non plus que « lui. » « Pensez à vous, lui disait un autre, car ce coup si « étrange aura de terribles suites. » Plus loin, Vitry, capitaine des gardes, lui dit : « Mais, Monsieur, où « allez-vous avec tant de gens? L'on ne vous laissera « pas approcher du Louvre, ni entrer dedans, qu'avec « deux ou trois; et comme cela, je ne vous le conseille « pas, et pour cause.... J'ai vu des personnages qui,

armés, ils rendent de sanglants combats contre les Turcs, contre les Mongols. Aussi ont-ils peu de loisir pour faire des progrès dans les arts de la paix, et leur civilisation n'est qu'une civilisation d'emprunt, qui, de longtemps, ne pourra avoir toute la force, tout le développement d'un produit indigène.

Derrière eux, le reste de l'Europe travaille, étudie, pense, défriche la terre et la science, développe, en un mot, la civilisation qu'elle portera ensuite aux nations les plus éloignées. C'est pour elle le siècle de la *renaissance*, de l'activité intellectuelle, mais aussi des guerres sanglantes que suscitent l'ambition et la rivalité de ses princes, du roi d'Angleterre, qui se donne toujours le titre de roi de France; de Ferdinand le Catholique, qui voudrait joindre Naples aux Espagnes; de Charles VIII, qui rêve la conquête de Constantinople et de Jérusalem; de Maximilien enfin, que les titres d'empereur, de duc de Bourgogne, de comte de Flandre, d'archiduc d'Autriche, jettent dans des guerres continuelles pour l'héritage de Charles le Téméraire, la main d'Anne de Bretagne, ou la suzeraineté de l'Italie.

Examinons maintenant plus en détail la situation politique de l'Europe au milieu du quinzième siècle.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur l'état de l'Europe en 1453, on est d'abord frappé de ce fait, qu'aucune puissance n'occupe le premier rang et ne mérite de l'occuper. Le quinzième siècle est une époque de décadence, ou plutôt une époque de transition. La France et l'Empire qui avaient tenu le premier rang en Europe depuis le douzième jusqu'au quatorzième siècle, ont perdu leur suprématie, et n'occupent plus dans l'histoire un rang supérieur à celui des autres États de l'Europe.

France. — Unie intimement avec l'Église, la France avait été, depuis saint Louis jusqu'à l'avénement de la dynastie des Valois, la première puissance de la chré-

tienté. L'Église seule, libre encore et entourée du respect et de la foi des peuples, avait fait équilibre à cette puissance et l'avait maintenue dans de justes limites. Mais la translation forcée du saint-siége à Avignon, avait rompu cet équilibre. Les papes avaient cessé d'être les alliés des rois de France, pour devenir, pendant un temps, les instruments de leur ambition. Dès lors, la France put aspirer à la monarchie universelle, et la liberté de l'Europe se trouva menacée. Les victoires des Anglais à Crécy, à Poitiers, à Azincourt, vinrent arrêter son essor, et rassurer les peuples alarmés par le développement rapide de sa puissance. Mais quand l'Europe vit le roi d'Angleterre prendre pour lui la couronne de France et se faire sacrer à Notre-Dame, elle sentit le nouveau danger qui la menaçait et vit avec joie la nation tout entière se soulever contre l'étranger, et, guidée par la main d'une vierge, expulser l'Anglais de ses conquêtes. Charles VII, qu'on avait appelé le roi de Bourges à son avénement au trône, était bien réellement le roi de France en 1453, car les Anglais, chassés de la Normandie et de la Guyenne, ne conservaient plus que Calais.

Toutefois, la France était loin d'avoir recouvré son ancienne prospérité. Ses champs étaient en friche, ses villages en ruine. Les grands seigneurs qui avaient aidé le roi à repousser les Anglais, avaient recouvré leur ancienne indépendance, et la féodalité semblait sur le point de se relever. Pour garantir le pays contre le retour de la féodalité, Charles VII établit une milice permanente; de l'aveu des états généraux, il institua une taille perpétuelle pour l'entretien de cette nouvelle milice, et prépara ainsi les voies à son fils Louis XI, qui devait achever la ruine de la féodalité.

Angleterre. — En Angleterre régnait Henri VI, de

lait, Léonora Galigaï; elle l'avait admise dans sa confidence, et Léonora Galigaï était parvenue bientôt à exercer le plus complet ascendant sur son esprit faible et incertain. C'était une jeune femme très-habile, capable de conseil, et d'un caractère résolu. Sa laideur lui laissait d'ailleurs tout loisir pour l'intrigue. Concini, jeune Florentin, bien fait, aimable et spirituel, qui était également venu en France à la suite de Marie de Médicis, sut plaire à Léonora et finit par l'épouser. Dès lors, la reine livra toute sa pensée aux deux époux, qui devinrent ses confidents les plus intimes, ses conseillers de tous les instants. Après la mort de Henri IV, leur funeste ascendant, jusque-là renfermé dans les limites du secret, s'accrut avec l'autorité de la reine, et se manifesta par des preuves éclatantes aux yeux de la France indignée. Au bout de quatre mois, Concini devint l'égal des plus puissants seigneurs, par ses titres, ses biens, ses emplois, ses dignités. Marie de Médicis lui avait abandonné un empire absolu sur ses volontés et sur les affaires. Parvenu au faîte du pouvoir et de l'opulence, Concini, pour faire oublier son origine étrangère et obscure, se fit appeler le marquis d'Ancre, du nom d'une terre qu'il avait achetée en Picardie, pour la somme de trois cent trente mille livres. Il se qualifiait lieutenant général aux villes de Péronne, Roye et Montdidier, qui lui avaient été cédées par le marquis de Créqui, pour cent vingt mille livres; puis premier gentilhomme de la chambre du roi, moyennant deux cent mille livres remboursées au duc de Bouillon. Il obtint, en outre, le gouvernement d'Amiens, de Dieppe, du Pont de l'Arche et de Bourg en Bresse. Enfin, quoiqu'il ignorât jusqu'aux lois françaises, il exerça les fonctions de premier ministre; et, quoiqu'il n'eût jamais porté les armes, il fut élevé au suprême honneur militaire, au rang de maréchal de France.

Cependant tout le monde murmurait contre Concini. Pour apaiser les mécontents, il leur ouvrit le trésor public. Les coffres, remplis par Henri IV, devaient suffire à leur cupidité, en attendant que le gouvernement eût pris assez de force pour n'avoir plus besoin de leur appui. Des princes du sang, des ducs, des pairs, des seigneurs du premier rang, ne rougirent pas d'accepter ces honteuses libéralités. Les finances furent dilapidées, et quarante millions amassés par Henri IV devinrent, en peu de temps, la proie de Concini et des grands, qui feignirent de tolérer à ce prix sa honteuse élévation.

« Ces profusions, dit Richelieu, étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition, mais ne l'éteignirent pas. » Les grands ne voulaient pas seulement s'enrichir; ils voulaient aussi gouverner l'État. Plusieurs d'entre eux s'avisèrent de blâmer ouvertement la double alliance qui allait être conclue entre les maisons de France et d'Espagne. La reine, croyant « qu'en ôtant toute apparence de guerre étrangère, elle pourroit plus facilement tenir les princes du sang et les huguenots dans le devoir, et contenter, par le même moyen, tous les catholiques zélés de Paris et des autres grandes villes, qui avoient encore quelque pente vers les Espagnols à cause de la religion (1), » suivait ce projet avec ardeur. Ce fut en vain que le prince de Condé la combattit dans le conseil. Son avis ne fut pas écouté.

Pendant que Marie de Médicis perdait son temps en fêtes et en plaisirs, l'esprit de révolte, contenu sous la main ferme de Henri IV, éclatait de nouveau. Les grands conspiraient par ambition, quelquefois par habitude et par désœuvrement. En 1614, ils se déclarèrent ouvertement contre le nouveau gouvernement.

(1) Mémoires de Fontenay-Mareuil.

Sans qu'il leur eût été fait aucune offense, ils s'éloignèrent subitement de la cour, et se retirèrent dans les provinces soumises à leur influence. Le duc de Nevers partit pour son gouvernement de Champagne, le prince de Condé pour Châteauroux, le duc de Mayenne pour Soissons, le duc de Longueville pour la Picardie, chacun d'eux entraînant avec lui tous les gentilshommes de sa suite. Le duc de Bouillon resta quelques jours de plus pour justifier leur départ, puis il feignit de vouloir les ramener, mais il ne revint pas. Le duc de Vendôme, arrêté et conduit à la Bastille, parce qu'il voulait suivre leur exemple, trouva bientôt moyen de s'échapper.

Les mécontents s'étaient donné rendez-vous à Mézières. Le prince de Condé, qui était à leur tête, y publia un manifeste dans lequel il se plaignait du mauvais gouvernement des conseillers qui entouraient la régente. « Plût à Dieu, disait-il, qu'il m'eût coûté partie de mon sang, et que vous eussiez assemblé les états « généraux incontinent après le décès du roi que Dieu « absolve! vous seriez en plus grande et aussi juste « autorité au gré de l'Église, de la noblesse et du tiers « état; la France n'eût perdu le généreux nom d'arbitre de la chrétienté, acquis si glorieusement par le « défunt roi. »

« Il énumérait ensuite tout ce qui lui semblait contraire aux intérêts de l'État: le mariage du roi et de sa sœur conclu avant l'âge fixé par la loi de Dieu, et sans que tous les ordres du royaume l'eussent approuvé; les parlements empêchés dans le libre exercice de leurs charges; les gouvernements confiés à des personnes incapables; les ecclésiastiques divisés par de vaines disputes; l'autorité des prélats violée; les emplois donnés par faveur et par argent; les ambassadeurs choisis de même, et chargés d'instructions secrètes; les alliances politiques négligées; les traités

avec le duc de Savoie rompus sans mûre délibération ; les réformés excités à la révolte par des inquiétudes et des divisions; les places fortes appartenant au roi rachetées de ses deniers; des dons immenses prodigués à personnes indignes; les principales dignités distribuées entre un petit nombre (1). »

Tels étaient les prétextes des mécontents. Villeroy, qui avait été ministre sous quatre rois et témoin des fautes de Henri III, dont la perte tenait à ce qu'il n'avait point attaqué la ligue dans son origine, « lorsqu'elle était plus armée de mauvaise volonté que de gens de guerre, » conseillait d'agir avec vigueur contre la ligue nouvelle. En effet, il fut question un instant de mesures énergiques. On leva une armée de six mille Suisses. Marie de Médicis répétait avec affectation qu'elle irait en Champagne avec trente-six mille hommes. Le jeune roi s'enflammait à l'idée d'une guerre, et un jour il se fit armer de toutes pièces, et refusa longtemps de se laisser ôter son casque pour se coucher. Mais bientôt ces démonstrations belliqueuses firent place à des négociations qui avilirent de nouveau l'autorité royale.

Traité de Sainte-Menehould. — Les conférences ouvertes à Sainte-Menehould amenèrent un traité favorable aux grands. On tira de la Bastille, pour payer les mécontents, un million de livres, qu'on avait demandé à la chambre des comptes pour les combattre. Le prince de Condé se fit donner Amboise et quatre cent cinquante mille livres d'argent comptant, le duc de Mayenne trois cent mille livres *pour se marier*, le duc de Longueville cent mille livres de pension; enfin, sous couleur du bien public, il fut stipulé que la régente convoquerait les états généraux.

États généraux. — Les états généraux s'assemblè-

(1) Bazin, Histoire de France sous Louis XIII, t. I, p. 245 et suiv.

rent à Paris le 26 octobre 1614, quelques semaines après que la régente eut fait reconnaître au parlement la majorité de Louis XIII. Cent quarante membres du clergé se trouvèrent réunis sous la présidence du cardinal de Joyeuse, et choisirent pour orateur Richelieu, qui était à cette époque évêque de Luçon. Cent trente-deux gentilshommes, présidés par le marquis de Beaufremont, et cent quatre-vingt-deux députés, ayant à leur tête Miron, prévôt des marchands de Paris, composèrent la représentation de la noblesse et celle du tiers état. Toutes les séances furent consumées en discours d'apparat, en plaintes stériles ou en vaines disputes. Ces trois ordres, divisés d'intérêts, et votant séparément, cherchaient mutuellement à se nuire. Le clergé sollicitait la publication des décrets du concile de Trente, simple déclaration de foi religieuse, suivant lui, mais où les plus défiants croyaient voir l'établissement de l'inquisition : le tiers s'y opposait. La noblesse, toujours disposée à s'attribuer tout ce qui se donne, s'élevait contre la vénalité et l'hérédité des offices de judicature; elle prétendait qu'en établissant *la paulette* ou droit annuel, on avait laissé la porte ouverte aux plus grands désordres, que bientôt toutes les charges se trouveraient entre les mains du peuple, que les enfants des *bonnes familles* ne feraient plus à l'avenir leurs études, parce qu'il n'y avait plus moyen d'en tirer parti, et qu'il faudrait murer les colléges pour ne pas peupler la France de savants inutiles et misérables. Les députés du tiers état, presque tous officiers de justice ou de finance, se vengeaient de ces attaques en insistant sur le retranchement des pensions que la cour prodiguait à l'intrigue et quelquefois même à la rébellion. La cour, de son côté, aurait craint de mécontenter la noblesse en écoutant les plaintes du tiers état; et elle ne pouvait pas non plus faire droit aux réclamations des gentilshommes, qui

disaient qu'il fallait décerner les emplois au mérite et à la vertu, parce que cette taxe lui rapportait quatorze cent mille livres, et qu'il n'eût pas été facile de les trouver ailleurs aussi facilement.

On était arrivé au mois de février 1615, et les états généraux n'avaient encore rien fait. La cour avait hâte d'en finir. Une lettre d'un secrétaire d'État, adressée le 20 février au gouverneur de Saumur, montre quel désir on avait de voir les états se séparer. « Ils assu- « rent, y était-il dit, que leurs cahiers vont être ache- « vés, encore qu'ils s'amusent quelquefois à certaines « propositions bien éloignées de celles qui les doivent « occuper. Mais s'ils ne sont pressés de la considéra- « tion du bien public, ils le seront dorénavant de celle « du respect qu'ils doivent à Madame, sœur du roi, « qui fait un superbe ballet, et ne le peut danser que « dans la même salle de Bourbon où le roi doit recevoir « leurs cahiers. » L'assemblée se sépara enfin, après avoir présenté d'énormes cahiers de doléances auxquels on ne fit pas de réponse. Ainsi furent terminés les états généraux de 1614, les derniers qui aient été convoqués en France avant 1789. Réunis au milieu des discordes, et destinés, suivant les espérances de chacun, à servir ou à réprimer des passions turbulentes, ils ne firent ni le mal qu'on pouvait en craindre, ni le bien qu'on pouvait en espérer, parce que les députés n'avaient ni unité de vues et de principes, ni unité d'intérêts. « La proposition, dit Richelieu, en avoit été faite sous de spécieux prétextes, sans aucune intention d'en tirer avantage pour le service du roi et du public, et la conclusion en fut sans fruit, toute cette assemblée n'ayant eu d'autre effet que de surcharger les provinces de la taxe qu'il falloit payer à leurs députés (1). »

(1) Mémoires de Richelieu.

Nouvelle tentative de guerre civile.—Les états généraux s'étaient séparés sans avoir rien fait. Les grands, trompés dans leur attente, eurent recours à la force. On les vit une seconde fois quitter la capitale pour aller assembler des troupes. Le duc de Bouillon se rendit dans ce but à Sedan, le duc de Mayenne dans le Soissonnais, le comte de Saint-Pol dans son duché de Fronsac en Guienne. En même temps, le prince de Condé dénonçait les hostilités par un manifeste.

Ainsi les grands eurent de nouveau recours à la force. Le vieux parti féodal releva la tête, et, par un instinct de sa position, il demanda l'appui des protestants. Condé écrivit aux réformés, que le maréchal de Lesdiguières avait assemblés à Grenoble, pour les prier de se joindre à lui; il protestait de son zèle pour les intérêts de la religion, pour le maintien des articles de l'édit de Nantes, et il les invitait à le soutenir pour le bien du royaume. Le maréchal d'Ancre résolut alors d'employer contre lui les formes les plus sévères de l'autorité royale. Une déclaration donnée à Poitiers le proclama, lui et ses partisans, déchus de tous honneurs, états, offices, pouvoirs, gouvernements, charges, pensions, priviléges et prérogatives, comme désobéissants, rebelles et criminels de lèse-majesté.

C'était l'époque où la cour devait se rendre à Bordeaux pour célébrer le double mariage convenu entre les maisons de France et d'Espagne. Les rebelles se dirigèrent en conséquence vers la Guienne pour disputer le passage au cortége militaire des noces royales. Leur projet était sans doute de s'emparer de la personne de Louis XIII, et de régner ensuite en son nom. Cependant le roi persista dans son projet et partit pour Bordeaux, sous la protection d'une armée commandée par le duc de Guise, qu'on avait nommé lieutenant général du royaume. C'était un spectacle étrange de voir un roi de France voyageant dans son royaume

à la tête d'une armée, et faisant son entrée dans ses bonnes villes, précédé de canons avec les mèches allumées. Le duc de Guise accompagna Louis XIII avec ce cortége jusqu'à Bordeaux, et de là jusqu'à la frontière d'Espagne.

Traité de Loudun. — Le mariage conclu, l'armée royale ramena Louis XIII à Paris. Ce prince avait hâte d'en finir au plus tôt avec cette guerre qui n'avait pas de motif sérieux. Par le traité de Loudun, conclu le 6 mai 1616, il accorda aux factieux des conditions plus avantageuses encore qu'à Sainte-Menehould. Le prince de Condé reçut cinq villes de sûreté et 1,500,000 livres pour les frais de la guerre. Tous ses partisans obtinrent des gouvernements, des charges, des pensions. Pour comble de honte, le roi se soumit à déclarer que les mécontents n'avaient pris les armes que pour la cause du bien public.

Arrestation de Condé. — Le prince de Condé revint à Paris, tout fier du triomphe qu'il venait de remporter sur l'autorité royale. Les courtisans s'empressèrent autour de lui et s'éloignèrent de Marie de Médicis et du maréchal d'Ancre. Les ennemis de ce dernier devenaient de jour en jour plus nombreux et plus hardis. Le cordonnier Picard osa le braver à la porte du Louvre, et ce trait d'audace lui valut une grande célébrité. Il fut regardé, dans toute la rue de la Harpe, comme l'ennemi personnel du maréchal. Son véritable ennemi, c'était Condé qu'on accusait d'aspirer au trône. Mais cette accusation n'était fondée que sur un misérable jeu de mots, que la malveillance avait ramassé au milieu des propos inconsidérés échappés à l'ivresse d'un festin. On avait crié plusieurs fois, dans un festin, « *barre à bas,* » pour inviter le prince à supprimer la barre oblique que la maison de Condé portait entre les trois fleurs de lis.

Le maréchal d'Ancre pensa que le seul moyen de conserver le pouvoir, c'était de s'emparer des chefs

du parti qui lui était opposé. Le 1er septembre, le prince de Condé fut arrêté au Louvre où il s'était rendu sans défiance; le capitaine des gardes Thémines reçut, pour prix de cet exploit, la somme de 120,000 écus et la dignité de maréchal de France. Le prisonnier fut conduit à Vincennes, pendant que le peuple, indigné, se soulevait à la voix du cordonnier Picard, et pillait le somptueux hôtel de Concini, dans la rue de Tournon.

Cette émeute n'eut pas de suite, et bientôt la puissance et l'orgueil de Concini ne connurent plus de bornes. Il renvoya tous les anciens ministres de Henri IV, Sillery, Villeroy et Jeannin, qu'on nommait les *barbons*, et il composa un nouveau ministère dans lequel la maréchale d'Ancre fit entrer Richelieu, évêque de Luçon, sa créature. Mais pendant ce temps les ducs de Vendôme, de Nevers, de Mayenne, de Guise, le maréchal de Bouillon et les autres seigneurs mécontents de Concini, s'étaient retirés dans leurs provinces pour lever des troupes et organiser la guerre civile. « Ainsi, dit Richelieu, il n'avoit servi de rien que M. le prince eût reçu, depuis six ans, trois millions six cent soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix livres; M. le comte de Soissons, et après sa mort, monsieur son fils et madame sa femme, plus d'un million six cent mille livres; M. et madame la princesse de Conti, plus d'un million quatre cent mille livres; M. de Longueville, douze cent et tant de mille livres; MM. de Mayenne père et fils, deux millions et tant de mille livres; M. de Vendôme, près de six cent mille livres; M. d'Épernon et ses enfants, près de sept cent mille livres; M. de Bouillon, près d'un million; sans y comprendre ce qui leur avoit été payé des gages et appointements de leurs charges, des deniers du taillon pour leurs compagnies de gendarmes, de l'extraordinaire des guerres pour les garnisons de

leurs places, outre les pensions qu'ils avoient fait accorder à leurs amis et domestiques (1). »

Cette nouvelle guerre civile ne fut pas plus sérieuse que les précédentes. Au moment où les armées allaient en venir aux mains, un événement imprévu termina la guerre.

Origine de la faveur de Luynes. — Il y avait à la cour de Louis XIII un gentilhomme nommé Charles-Albert de Luynes, issu d'une chétive maison du comtat d'Avignon. Arrivé à la cour à l'âge de trente-six ans, il y vécut d'abord obscurément dans la domesticité royale, partageant son mince revenu avec deux frères, comme lui de belle mine et de modeste équipage, lorsqu'un talent heureux le fit sortir de sa longue pénurie. Il excellait à dresser des oiseaux de proie pour l'espèce de chasse qu'on appelait *la volerie*, et bientôt on créa, en sa faveur, une charge de *maître des oiseaux du cabinet*, qui lui donna une grande familiarité avec le roi. Le maréchal d'Ancre, bien loin de redouter le favori, regarda sa fortune comme un rejeton de la sienne, et lui confia le gouvernement de la ville et du château d'Amboise. Mais bientôt de Luynes, maître de la confiance du roi, osa former le projet de renverser le maréchal d'Ancre pour gouverner à sa place. Il représenta au roi que le Louvre était pour lui une prison où il était tenu sous l'œil de sa mère, et gardé par les affidés du maréchal; il fit passer pour injures et marques de servitude les précautions qui semblaient ne concerner que sa santé. Louis XIII n'avait pas besoin de ces insinuations pour haïr Concini qui le tenait en tutelle, lui défendait de sortir de Paris, et ne lui permettait guère de distraction que la promenade aux Tuileries. « Le roi, dit Pontchartrain, se voyoit réduit depuis

(1) Mémoires de Richelieu.

plus de six mois à se promener dans les Tuileries, où il avoit pour compagnie un valet de chiens et quelques jardiniers, quelque fauconnier, ou autre ayant charge d'une volière qu'il y avoit fait faire. Il passoit son temps à faire faire quelques élévations de terre, s'amusoit à en faire porter les gazons, et y faire travailler en sa présence, voire lui-même conduisoit et menoit les charrois et tombereaux sur lesquels on portoit de la terre, et faisoit ces vils exercices et passe-temps, pendant qu'il méditoit d'autres desseins. Il se voyoit entièrement éloigné et exclu de tous conseils et de toutes affaires, et même faisoit-on courir malicieusement des bruits qu'il en étoit incapable, qu'il avoit l'esprit trop foible et trop peu de jugement, et que sa santé n'étoit pas assez forte pour prendre ces soins.... Il étoit tellement abandonné que même aucuns de ses domestiques, qui n'avoient bien, honneur ni soutien que de lui, voire même sa propre nourrice, le trahissoient et rapportoient ce qu'il disoit... Il méditoit depuis longtemps de s'ôter de cette tyrannie (1). » Ce fut le baron de Vitry que Louis XIII et de Luynes chargèrent d'arrêter le maréchal d'Ancre, avec ordre de le tuer en cas de résistance. Pour prix de ce service on lui promit le bâton de maréchal.

Mort de Concini.—La victime désignée venait d'arriver à Paris lorsque ce complot fut tramé. Le maréchal d'Ancre avait été appelé, dit-on, de Normandie par des avis qui lui étaient parvenus de plusieurs démarches faites auprès de la reine à son préjudice; du moins, c'est ainsi que le roi prit la peine d'expliquer son retour, ce qui pourrait faire croire que les conjurés n'y étaient pas étrangers. Il logeait à Paris, hors et près du Louvre, où il ne venait guère que pour voir la reine; et, comme le roi ne voulait pas qu'il fût tué chez sa mère,

(1) Mémoires de Pontchartrain.

il fallait qu'il se chargeât lui-même de l'attirer dans son appartement, ou qu'on le prît au passage, depuis la porte du château jusqu'à l'escalier de la reine. Une première fois, l'occasion parut se présenter. C'était trois jours après l'ouverture faite au baron de Vitry, un dimanche, jour où tout le monde était disposé, et où l'on attendait la visite du maréchal. Mais celui-ci arriva tard, et resta peu de temps chez la reine mère; de sorte que le roi n'eut pas le temps de le joindre pour le conduire au cabinet des armes, où il voulait toujours que l'exécution se fît. Ce contre-temps pouvait tout découvrir, car l'attitude des gens apostés par le baron de Vitry avait été remarquée; heureusement pour les conjurés, cette remarque avait frappé seulement des gens à qui l'entreprise qu'elle faisait deviner était fort agréable. On y persista donc, en ayant soin d'envoyer un faux avis au maréchal, qui le reçut avec dédain. Le soir, on apprit chez le roi que la garde venait d'être doublée sans son ordre : il courut chez sa mère pour en savoir la cause; elle lui dit qu'elle avait eu soupçon du cardinal de Guise; qu'elle voulait le faire arrêter s'il venait au Louvre, et qu'elle ne l'en avait pas prévenu, parce qu'elle le croyait endormi. Après cette alarme, l'exécution resta fixée au lendemain.

« Ce matin-là, le roi était de bonne heure levé. Il avait annoncé une partie de chasse, pour laquelle on lui tenait un carrosse et des chevaux prêts au bout de la galerie qui mène du Louvre aux Tuileries ; son projet était, dit-on, de s'en servir pour la fuite si le coup venait à manquer. Le baron de Vitry avait placé dans la cour du Louvre, en différents postes, les gens de main qu'il avait choisis, non pas gardes du corps obéissant régulièrement à un ordre de leur chef, mais bons et notables gentilshommes, faisant service volontaire, comme il était d'usage aux actions d'éclat ; de ce

nombre étaient son frère et son beau-frère. La grande porte du Louvre était fermée; mais l'ordre avait été donné de l'ouvrir quand le maréchal paraîtrait, et de la pousser aussitôt derrière lui. Quelques hommes sûrs devaient renforcer là les archers de garde; et l'un d'eux, placé au-dessus du passage, était chargé d'annoncer, par un signal, que la victime entrait dans le piége. Vers dix heures, le maréchal d'Ancre sortit de son logis, et vint au Louvre accompagné de cinquante personnes environ, qui, presque toutes, le précédaient. Après avoir passé la porte, il se trouvait sur un pont dormant, joignant un pont-levis qui menait à la basse-cour. Ce fut là que le baron de Vitry le rencontra, après avoir traversé, sans dire mot, l'escorte qui le précédait, et lui dit brusquement qu'il avait ordre de l'arrêter. Le maréchal n'eut le temps que de faire un mouvement de surprise, et de s'écrier, dans la langue de son pays : « Moi! » Aussitôt cinq coups de pistolet partirent; trois seulement l'avaient atteint, et il était tombé sur ses genoux; les derniers venus le frappèrent à l'envi de leurs épées : le baron de Vitry s'assura de sa mort en l'étendant par terre d'un coup de pied. Aussitôt on le dépouilla de ses habits; un des meurtriers prit son épée; un autre, son anneau; celui-ci son écharpe; celui-là son manteau; et tous coururent porter au roi ces dépouilles dont il leur fit don.

« Le roi était enfermé dans son cabinet des armes, assez inquiet de l'événement, lorsque le colonel des Corses, Jean-Baptiste d'Ornano, qu'il avait mis du complot, et attaché spécialement à la garde de sa personne, vint lui en apprendre le succès. Alors il se sentit en merveilleuse envie de guerroyer; il demanda sa grosse carabine, prit son épée; et, entendant les cris de « Vive le roi! » qui retentissaient dans la cour, il fit ouvrir les fenêtres de la grande salle, s'y montra, soulevé par le colonel corse, et criant : « Grand merci

« à vous, mes amis; maintenant je suis roi. » Aussitôt il donna l'ordre qu'on allât lui chercher les vieux conseillers de son père. Des gentilshommes partirent à cheval pour les avertir, et pour répandre dans la ville la nouvelle que « le roi était roi; » car le mot avait réussi.

« La reine mère avait entendu de son lit les coups de pistolet; et une de ses femmes ayant ouvert une fenêtre pour savoir d'où venait ce bruit, avait appris du baron de Vitry lui-même ce qu'il venait de faire. Dès lors elle se tint en quelque sorte pour condamnée, et se résigna. Il est difficile de savoir ce qu'aurait produit sa présence, sa voix, son autorité de mère, si elle eût tenté, dans le premier moment, de se faire jour jusqu'au roi. Elle ne l'essaya pas; elle resta chez elle à gémir, à pleurer, à s'emporter assez vilainement contre ses deux serviteurs qui l'avaient perdue; à envoyer vers le roi, pour le supplier de lui accorder un entretien. Le jeune roi avait eu le temps de s'affermir; il fit dire à sa mère qu'il la respecterait toujours, mais qu'il voulait régner; qu'il l'engageait à ne pas quitter son appartement, d'où le baron de Vitry fit sortir aussitôt la garde particulière de la reine pour y mettre des gardes du roi. Quant à la maréchale d'Ancre, qui demeurait au Louvre, au premier bruit de l'événement, elle avait fait demander asile à la reine. N'en ayant reçu qu'un refus cruel, elle s'était déshabillée et mise au lit pour couvrir de son corps ses pierreries qu'elle y avait cachées, et même les « bagues de la couronne » dont elle était dépositaire. Mais les archers envoyés par le baron de Vitry la firent lever, découvrirent dans la paillasse l'argent et les bijoux; dérobèrent à leur profit tout ce qui n'était pas dans les coffres qu'on saisissait pour le roi, et la conduisirent prisonnière dans la chambre où l'on avait tenu quelque temps le prince de Condé. Même recherche et

même pillage se faisaient au logis du maréchal d'Ancre, où son jeune fils, âgé de douze ans, fut gardé tout le jour, sans vêtements, sans lit et sans pain.

« Cependant la foule se pressait au Louvre; les anciens ministres, rappelés, n'avaient pas été des derniers à s'y rendre. Le duc d'Anjou, frère du roi; le comte de Soissons, le cardinal de Guise, le duc de Nemours, récemment arrivé de Savoie; le grand prieur de Vendôme, entouraient le monarque émancipé; le nombre des visiteurs, s'accroissant toujours, étouffait le roi, qu'on fit monter sur une table de billard, « comme sur un pavois, » disent les relations du temps. En cette posture, il était vu de tout le monde, recevait les compliments et distribuait les paroles d'affection (1). »

Procès de la maréchale d'Ancre.—Le corps de Concini fut déterré par la populace, et mis en lambeaux. Le parlement condamna sa mémoire, et fit le procès à sa veuve. La sorcellerie et la magie furent les principaux griefs imputés à la maréchale. Cette femme si faible, si crédule, qui ne pouvait supporter les regards d'un inconnu dans la crainte d'en être ensorcelée, retrouva, en présence de la mort, la force d'esprit et l'énergie de caractère auxquelles elle avait dû son élévation. Le commissaire du parlement lui ayant demandé de quel charme elle s'était servie pour ensorceler la reine mère, elle répondit: « *De l'ascendant qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit faible.* » Malgré cette réponse victorieuse, elle fut condamnée à la peine capitale. L'arrêt du parlement déclarait Concini et sa veuve criminels de lèse-majesté divine et humaine; il condamnait la mémoire du mari à perpétuité, et la veuve à *avoir la tête tranchée; son corps et la tête brûlés et réduits en cendres; leurs biens féodaux, tenus de la couronne*,

(1) Bazin, t. I, p. 500-505.

réunis au domaine; leurs autres fiefs, immeubles et biens de toute sorte, même ceux hors le royaume, acquis au roi, prélèvement fait de quarante-huit mille livres pour amende. Quand elle sortit de la Conciergerie pour monter en charrette, elle s'écria, en voyant l'immense multitude accourue sur son passage : « Que de peuple pour voir une pauvre affligée! » Ayant reconnu dans la foule un gentilhomme qu'elle avait autrefois offensé, elle lui demanda pardon. Le peuple, dont elle réclama les prières, fut touché jusqu'aux larmes à la vue de tant de résignation; et l'on assure que la duchesse de Nevers, son ennemie déclarée, ne put retenir ses larmes.

Puissance de Luynes.—Le nouveau favori s'appropria la dépouille du maréchal d'Ancre, malgré l'arrêt du parlement, qui la confisquait au profit du trésor. Il fit part à ses deux frères de ses richesses et de sa puissance. A l'aîné, Cadenet, il donna un million comptant, et une pension de soixante mille livres, avec la dignité de maréchal de France et la main de la plus riche héritière du royaume. Le second reçut un présent de six cent mille écus, et épousa l'héritière de Luxembourg. Bientôt tout le pouvoir se trouva entre les mains de Luynes. « Bien qu'il n'eût jamais entendu parler d'affaires, dit Fontenay-Mareuil, ni vu autre chose que des chiens et des oiseaux, d'où il avoit tiré tout son avancement, ne connoissant ni le dedans, ni le dehors du royaume, il en prit néanmoins le gouvernail avec autant de hardiesse que s'il n'eût jamais fait d'autre métier, rien ne se faisant que par ses ordres, et les vieux ministres lui servant plutôt de couverture que de guides (1). » Aussi le mécontentement devint-il général; et les grands lui portèrent bientôt la même haine qu'ils avaient portée à Concini. Marie de Médicis

(1) Mémoires de Fontenay-Mareuil.

princière qui déjà fait renaître tous les abus de l'ancienne féodalité; puis le roi et le peuple grandiront ensemble, jusqu'à ce qu'enfin l'œuvre glorieuse de l'unité nationale soit entièrement accomplie.

§ II. Depuis les traités de Conflans et de St-Maur jusqu'au traité de Péronne.

(1466-1468).

Rupture du traité de Conflans. — Louis XI avait promis aux princes tout ce qu'ils lui avaient demandé, et ainsi s'était trouvée dissoute cette ligue qui menaçait d'être si funeste à la France. Débarrassé de ses ennemis, Louis n'eut rien de plus pressé que de faire annuler le traité de Conflans, et de reprendre en détail ce qu'il avait cédé aux princes lorsqu'ils étaient réunis. La condition la plus dure, la plus onéreuse à laquelle on l'avait forcé de souscrire, c'était sans aucun doute la cession de la Normandie, car la Normandie était la province la plus riche de la France : elle payait à elle seule la neuvième partie des impôts qu'on percevait dans tout le royaume. Le roi pouvait-il permettre qu'une province d'une telle importance fût placée entre les mains d'un prince qui avait été l'instrument de ses ennemis? pouvait-il consentir à jeter comme un pont entre la Bretagne et la Picardie, et à réunir lui-même les possessions de ses adversaires les plus implacables? Il fallait à tout prix arracher la Normandie des mains du duc de Berri. Louis XI n'hésita pas un instant. Il convoqua les états généraux à Tours; il démontra aux députés de la nation que la sûreté de la couronne était compromise s'il laissait la Normandie à son frère; puis, fort de leur assentiment, il déchire le traité de Conflans et entre en Normandie à la tête d'une armée (1466). Ce fut en vain que Charles de France appela à son secours le comte de Charolais

qui était occupé à réprimer une sédition à Liége, suscitée par les intrigues de Louis XI. Rouen et toutes les autres villes se soumirent à l'autorité du roi, et le duc de Berri fut obligé de chercher un refuge en Bretagne. Louis XI marcha ensuite contre le duc de Bretagne, et le contraignit de faire la paix et de renoncer à l'alliance de la Bourgogne. Dès lors il ne ménagea plus ses anciens ennemis : il fit décapiter ou noyer un grand nombre de nobles qui avaient pris part au soulèvement de la Normandie. En même temps il s'attacha ceux d'entre eux qu'il croyait disposés à le servir et dont il avait reconnu la capacité, notamment le sire de Dammartin qu'il avait si longtemps poursuivi de sa haine; il en fit un de ses conseillers intimes, déclarant hautement qu'aucun seigneur ne lui inspirait plus d'estime, parce qu'aucun n'avait su lui faire plus de mal.

Entrevue et traité de Péronne. — Restait à apaiser le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, qui venait de succéder à son père Philippe le Bon (1467). Ce prince était alors un des souverains les plus puissants de l'Europe. Il possédait d'abord la Bourgogne proprement dite, avec sa belliqueuse et innombrable noblesse qui pouvait lui fournir une excellente cavalerie; de plus, il était maître des États belges, si riches aujourd'hui, et plus riches encore au moyen âge, où ils faisaient exception au milieu de la misère de tous les États voisins. Il tenait même en son pouvoir la Hollande, dont l'industrie et le commerce avaient pris un développement immense. Malheureusement, les conditions de la durée manquaient au duché de Bourgogne, car les éléments qui composaient cette grande puissance étaient trop divers pour s'accorder et s'étendre. Les peuples réunis sous l'autorité de Charles le Téméraire ne parlaient pas la même langue : ici c'était le flamand ou l'allemand qui dominaient; là le wallon ou le français. Les mœurs et les coutumes différaient autant que les idio-

qu'ils espéroient. Cet acte de rébellion, et dessein formé d'établissement d'une république dans le royaume, anima vivement le roi contre eux (1). »

Louis XIII résolut de faire la guerre en personne. Il conféra la dignité de connétable au duc de Luynes, et s'étant mis à la tête de ses troupes, il marcha contre les huguenots. Saumur, où commandait le vieux Duplessis-Mornay, reçut garnison royale. De là, il marcha vers Saint-Jean d'Angely, qui était le rendez-vous des protestants de l'Ouest. Toutes les villes réformées du Poitou et de la Touraine firent leur soumission à son approche. Lorsqu'il fut arrivé à Niort, il publia une proclamation par laquelle il promettait pardon à tous les réformés qui reconnaîtraient l'autorité royale, et menaçait de sa colère et de ses vengeances ceux qui obéiraient aux décrets de l'assemblée de la Rochelle. Puis il mit le siége devant Saint-Jean d'Angely. Le duc de Soubise ayant refusé de se rendre, le feu fut ouvert contre les remparts, et, après une résistance de vingt-deux jours, la ville fut réduite à capituler. Louis XIII en fit raser les fortifications, combler les fossés, et révoqua tous les priviléges dont elle avait joui jusqu'alors.

Siége de Montauban. — Mort de Luynes. — Après ces succès, qui faisaient augurer une issue prompte et heureuse de la guerre, l'armée du roi se dirigea vers Montauban, la citadelle et le sanctuaire du parti huguenot dans le Midi. Le marquis de la Force s'y était enfermé, et le duc de Rohan avait promis de le secourir avec toutes les forces qu'il pourrait rassembler dans le bas Languedoc et dans les Cévennes. Dès le commencement du siége, le duc de Mayenne fut frappé d'une balle qui le blessa mortellement. Cette nouvelle causa dans toute la France la plus vive douleur. « Les feux de la ligue semblèrent se rallumer, comme on par-

(1) Mémoires de Richelieu.

lait alors, pour servir de torches funèbres à ses obsèques.» Partout des malédictions éclatèrent contre les huguenots. A Paris, la populace se porta sur le chemin de Charenton, le dimanche qui suivit cette nouvelle, et massacra un grand nombre de huguenots qui revenaient du prêche.

Cependant, le duc de Rohan s'était jeté dans la place, et sa présence avait doublé le courage des assiégés. Toutes les attaques furent repoussées. Déjà la mauvaise saison était arrivée, et chaque jour les maladies faisaient des vides dans les rangs de l'armée. Un conseil de guerre fut assemblé pour aviser aux moyens de terminer cette entreprise. Le comte de Bassompierre eut le courage de prononcer le mot qui était dans la pensée de tous : il proposa de lever le siége. Cet avis fut suivi : l'armée royale se retira après avoir perdu huit mille hommes. Le connétable de Luynes luttait alors contre une fièvre purpurine ; le chagrin qu'il conçut de cet échec aggrava le mal. Il mourut le 15 décembre 1621, dans un village. « Il ne fut guère plaint du roi, » dit Bassompierre, « et sa mémoire resta chargée de tous les reproches que les contemporains adressent d'ordinaire aux favoris. »

Pacification de Montpellier. — Après la honteuse issue du siége de Montauban, la guerre civile continua dans les provinces de l'Ouest et du Midi, mais elle ne fit que languir. Ce fut en vain que les réformés offrirent cent mille écus par mois au connétable de Lesdiguières pour qu'il se mît à leur tête et organisât leur armée. « Le vieux soldat ne voulut pas, à quatre-vingts ans, quitter sa petite royauté du Dauphiné, pour accepter la conduite de ce parti indisciplinable (1). » Les catholiques, de leur côté, ne firent pas de grands efforts pour terminer la guerre. La lassitude générale

(1) Michelet, Précis d'histoire de France.

amena enfin une pacification qui fut signée à Montpellier. Les articles de la paix que le roi octroya aux huguenots portaient le maintien de l'édit de Nantes dans toutes ses parties. Il fut stipulé seulement qu'à l'avenir ils ne pourraient plus se réunir pour un but politique sans l'expresse permission du monarque.

Ainsi le gouvernement restait dans le même état de faiblesse et d'abaissement. La Vieuville, qui succéda à de Luynes, n'eut pas la force de le relever (1). Cependant, il faudrait se garder de le juger d'après les mémoires de Richelieu, lequel accuse la Vieuville de ne l'avoir appelé au ministère que pour s'y maintenir, et pensant se servir de lui comme d'une *marotte*. Ce fut Richelieu, suivant Bassompierre, qui fit enfin prendre au roi la résolution d'éloigner la Vieuville de la cour. On ne saurait donc le condamner sur les reproches qu'adresse Richelieu à sa mauvaise administration, pour tout ce qui concerne le gouvernement de l'intérieur du royaume. On doit même dire à sa louange que le premier il comprit le système de politique que la France devait suivre à l'extérieur.

Au reste, que le jugement de Richelieu sur la Vieuville et sur les autres ministres qui gouvernèrent la France dans l'intervalle de 1621 à 1624 soit vrai ou faux, il n'en demeure pas moins certain que la réforme des abus n'avait pas commencé à l'intérieur.

État de la France avant l'avénement de Richelieu.— Les prétentions des princes et des grands subsistaient toujours, et la cour ne pouvait satisfaire aux nombreuses réclamations qu'ils lui adressaient. La révolte d'un seul gouverneur de province pouvait mettre en péril le salut de la royauté et de la France. L'organi-

(1) Voyez les Mémoires qui portent le nom de Gaston, duc d'Orléans. Collection Petitot, 2ᵉ série, t. XXXI, p. 47.

sation militaire était mauvaise; on éprouvait une difficulté extrême à faire des levées d'hommes; les finances étaient également mal administrées. Il n'existait ni marine, ni commerce. Les côtes de l'Ouest étaient infestées par des pirates qui allaient vendre leurs prises à la Rochelle. Cette situation précaire de la France, cet abaissement de l'autorité royale, ressortent de la lecture de tous les documents contemporains. Ajoutez qu'il y avait deux religions en France, deux partis hostiles toujours prêts à recourir aux armes. Qui donc pouvait remédier à ces maux, rétablir l'ordre en France, et relever l'autorité royale?

Était-ce le roi? Mais sa conduite, sous les ministères de Concini et du connétable de Luynes, avait suffisamment démontré quel serait le caractère de ce prince, lorsqu'il serait arrivé à l'âge de gouverner par lui-même. Tout faisait présumer que Louis XIII, abandonné à ses propres moyens, ne reconstituerait pas la monarchie. Bassompierre dit de ce prince : « En ce temps-là, le roi, qui étoit fort jeune (il avait près de onze ans), s'amusoit à force petits exercices de son âge, comme de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint-Germain...., de faire de petites inventions de chasse, de jouer du tambour, à quoi il réussissoit fort bien. » Madame de Motteville, en parlant des dernières années de son règne et de ses occupations journalières, nous apprend qu'il vécut dans sa précoce vieillesse, comme dans sa jeunesse, adonné à de tristes occupations. Après avoir énuméré ce qu'elle regarde comme ses grandes qualités, elle ajoute : « Il savoit mille choses auxquelles les esprits mélancoliques ont accoutumé de s'adonner, comme la musique et tous les arts mécaniques, pour lesquels il avoit une grande adresse et un talent particulier. » Ces deux passages[1], insignifiants en apparence, sont la peinture la plus vraie, la plus caractéristique de ce

roi qui, à quarante-trois ans, couché sur son lit de mort, « publioit enfin à haute voix qu'il ne vouloit plus de gouverneur. » Et cependant Louis XIII ne manquait pas d'un certain courage personnel. On l'avait vu, l'épée à la main, marcher avec sang-froid sous le feu meurtrier des batteries de Saint-Jean d'Angely. Plus tard, on le vit, à la tête de son armée, conduire les soldats au feu et forcer le Pas de Suze. Quand les Espagnols vinrent en France et pénétrèrent jusqu'à Corbie, il fit tête à l'orage et ne désespéra pas de sa fortune. A la journée des Dupes, en 1630, il fit preuve d'un genre de courage plus rare encore. Jamais il n'avait aimé le cardinal. Il se sentait, comme le dernier de ses sujets, pressé par cette main de fer, réduit à l'inaction, à la nullité la plus complète, et cependant il laissa le sceptre dans cette main si pesante pour lui. Certes, il ne faut pas un courage ordinaire pour reconnaître ainsi publiquement d'une manière si éclatante sa propre incapacité, et se rendre justice à son détriment. Ce courage-là est peut-être plus rare et plus difficile que celui qui consiste à braver la mort dans les combats. Et ce que Louis XIII avait fait en 1630, il le fit depuis lors tous les jours de sa vie, jusqu'au moment où l'on vint lui annoncer la mort de Richelieu. Toutefois ce n'était pas ce courage d'abnégation qui pouvait sauver la France et la tirer de la mauvaise route où elle était engagée depuis la mort de Henri IV. Il fallait pour cela un ministre qui fût capable de suppléer en tout la royauté, un roi actif pour cacher le roi inactif.

Mais avant d'arriver au ministère de Richelieu, nous avons encore une question à nous poser.

Était-il donné aux états généraux de remédier aux maux de la France?

Les assemblées des états généraux se composaient de prêtres, de nobles et de gens de robe. C'est à des-

sein que nous ne prononçons pas le mot *tiers état;* car tous ces hommes qui étaient censés représenter le tiers état, étaient revêtus d'offices de judicature. Nous verrons, en parlant de la Fronde, que les familles qui appartenaient à la justice formaient une caste à part, aussi séparée de la masse du peuple que du clergé et de la noblesse. Or, à cette époque, le roi avait l'initiative en tout; il avait à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Lui seul avait le droit de convoquer les états généraux; mais comme ces assemblées s'enquéraient des abus et que les abus étaient le plus souvent du fait de la royauté, il les convoquait le moins possible, et seulement quand il y était forcé par quelque nécessité. Les nobles, qui avaient conservé une certaine puissance par l'esprit d'association, forçaient quelquefois le roi à cette révision de ses actes et à l'audition des cahiers de doléances qui lui étaient transmis par les trois ordres. Mais jusqu'alors les résultats avaient été si peu appréciables, que personne n'attachait sérieusement une grande importance à la convocation des états généraux.

Le grand vice de ces assemblées c'était que les trois ordres délibéraient à part, en sorte que la scission entre eux était toujours imminente. On peut s'en convaincre en voyant ce qui se passa aux états de 1614. Quelques questions graves furent posées, discutées, mais non point résolues. La noblesse s'unit au clergé pour réclamer l'abolition de la paulette qui rendait héréditaires les offices de judicature, *faisait la justice domaniale à des personnes particulières*, et la mettait aux mains de certaines familles qu'on accusait de corruption. Lors de l'incendie du Palais de Justice, en 1618, un plaisant avait fait ce quatrain burlesque qui vient à l'appui de l'accusation portée contre les gens de robe :

Certes ce fut un triste jeu

Quand à Paris, dame Justice,
Pour avoir mangé trop d'épice
Se mit le palais tout en feu.

Nous avons montré plus haut avec quelle opiniâtreté le tiers état, ou plutôt les officiers de justice réclamèrent contre cette demande. En revanche, une demande du tiers état suscita de violentes invectives de la part de la noblesse et du clergé. Les députés du tiers avaient inséré dans leur cahier un article, « par lequel ils faisoient instance que Sa Majesté fût suppliée de faire arrêter dans l'assemblée de ses états, pour loi fondamentale du royaume, qu'il n'y a puissance sur terre, soit spirituelle, soit temporelle, qui ait aucun droit sur ce royaume pour en priver la personne sacrée de nos rois, ni dispenser leurs sujets de l'obéissance qu'ils leur doivent, pour quelque cause que ce soit; que tous les bénéficiers, docteurs et prédicateurs seroient obligés de l'enseigner et publier, et que l'opinion contraire seroit tenue de tous pour impie, détestable et contre vérité, et que s'il se trouve aucun livre ou discours écrit qui contienne une doctrine contraire, directement ou indirectement, les ecclésiastiques seroient obligés de l'impugner et contredire. »

Cet article de garantie que le tiers état appelle loi fondamentale du royaume, nous fait entrevoir la véritable situation des affaires, et les craintes qui agitaient les esprits. Les magistrats qui l'avaient composé étaient les fils, les héritiers des auteurs de la satire Ménippée, de ceux qui avaient couvert de ridicule les prétentions et les projets ambitieux des princes et des prélats. Ils voulaient à tout prix se prémunir contre des désordres semblables qui ne pouvaient venir que de la haute noblesse et du haut clergé.

Les états proposèrent encore d'une manière générale des réformes d'abus, des projets d'une meilleure administration, des plans d'économie pour les finances.

Tout cela se trouvait mentionné dans les cahiers des trois ordres. Mais rien ne fut changé; il y a plus: personne n'en fut étonné, personne ne se plaignit de ce résultat de la tenue des états généraux. Nous concluons de là que les états généraux, tels qu'on les concevait alors, ne pouvaient remédier en rien aux maux de l'État.

Le roi Louis XIII et les états généraux étant convaincus d'impuissance, l'œuvre de la réforme et du progrès devait-elle être confiée au parlement? C'est une question que nous n'avons pas à résoudre ici. Le parlement, de 1610 à 1643, ne fit que quelques tentatives partielles, isolées, promptement réprimées, surtout sous l'administration de Richelieu. Il faut attendre la régence d'Anne d'Autriche: c'est là l'époque où le parlement fera essai de son pouvoir. Lorsque nous serons arrivés à cette époque, nous montrerons combien le parlement était isolé et incapable d'agir avec énergie et suite. Si l'on admet en ce moment ce fait pour prouvé, il demeure constaté que le parlement, aussi bien que les états généraux et le roi, était impuissant et hors d'état d'accomplir l'œuvre de la réforme politique, et que, par conséquent, cette œuvre demandait un ministre roi, comme Richelieu, ou un roi ministre, comme Louis XIV.

§ II. Ministère de Richelieu.—Il relève l'autorité royale en abaissant les grands, et en anéantissant le parti protestant comme parti politique. — Il relève l'autorité de la France au dehors, en s'alliant a la Suède pour abaisser la maison d'Autriche. (1614-1624.)

Richelieu, dans sa *Succincte narration des grandes actions du roi*, adressée à Louis XIII, a tracé le ta-

bleau suivant de l'état où se trouvait la France, quand il fut appelé au ministère :

« Lorsque Votre Majesté se résolut de me donner « en même temps et l'entrée de ses conseils et grande « part en sa confiance, pour la direction de ses affaires, « je puis dire avec vérité que les huguenots parta- « geoient l'État avec elle; que les grands se condui- « soient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et « les puissants gouverneurs des provinces, comme « s'ils eussent été souverains en leurs charges.

« Je puis dire que chacun mesuroit son mérite « par son audace..... et que les plus entreprenants « étoient estimés les plus sages, et se trouvoient sou- « vent les plus heureux; je puis dire encore que les « alliances étrangères étoient méprisées; les intérêts « particuliers préférés aux publics; en un mot..... la « dignité de Votre Majesté Royale tellement ravalée... « qu'il étoit presque impossible de la reconnoître. »

Les actes du ministère de Richelieu peuvent se ramener à deux chefs principaux. Ces actes, les plus petits comme les plus grands, se groupent autour de deux idées, qui le préoccupèrent incessamment et qui présidèrent à tous les travaux de sa vie politique. Richelieu ne systématisa peut-être pas sa règle de conduite comme nous pouvons la systématiser aujourd'hui; mais il est permis d'affirmer, quand on s'appuie sur les faits et sur les documents contemporains, que le cardinal se proposa ces deux buts :

1° De niveler la France sous l'autorité royale, en donnant à l'État la plus stricte unité;

2° De rendre à la France le rang qu'elle devait occuper dans le système de l'équilibre européen, et qu'elle avait perdu pendant les guerres de religion.

Richelieu ne pouvait donner l'unité à la France que par deux moyens :

1° L'abaissement de tous les pouvoirs qui étaient

en position de contre-balancer l'autorité royale, cette personnification de l'unité du pays.

2° L'anéantissement du parti protestant, comme parti polique.

Abaissement des grands et des parlements.—Voici ce qu'il fit pour l'abaissement des pouvoirs qui gênaient l'autorité du roi :

Il y avait à la cour de Louis XIII de jeunes seigneurs, désordonnés dans leur conduite, qui ne respectaient guère la majesté royale, et ne voulaient plier sous l'autorité de personne. Parmi eux se trouvait Chalais, qui avait coutume de faire la grimace derrière le roi, lorsqu'il l'habillait. Ce fut là, indépendamment de ses menées avec Monsieur, un grand crime aux yeux de Richelieu. Il le fit décapiter. Puis, lorsque Chalais eut été publiquement supplicié, ce fut le tour de Bouteville-Montmorency. La fureur des duels était alors arrivée à son comble. On comptait près de huit mille lettres de grâce accordées en moins de vingt ans, à des gentilshommes qui avaient tué leurs adversaires dans des combats singuliers. Henri IV, effrayé de l'excès de cette manie, avait défendu les duels en 1602, sous peine de mort. Mais cette défense était tombée bientôt en désuétude. Louis XIII la renouvela en 1626. Cependant l'année suivante, le comte de Chapelles et le duc de Bouteville, père du maréchal de Luxembourg, tirèrent l'épée sur la place Royale contre deux autres seigneurs, dont l'un fut tué dans le combat. Ils furent tous deux condamnés à mort et exécutés publiquement. Ce terrible exemple démontra aux grands qu'à l'avenir ils ne se joueraient plus impunément des lois de l'État. Il faut lire dans les Mémoires du cardinal avec quel sang-froid il parle de ces exécutions, comme il pèse avec calme la vie ou la mort des victimes qu'il a choisies. Il dit en parlant de Bouteville : « Le cardinal lui-même étoit bien agité en son esprit. Il étoit

impossible d'avoir le cœur noble, et ne pas plaindre ce pauvre gentilhomme, dont la jeunesse et le courage émouvoient à grande compassion.... Le cardinal avoit, en son particulier, grande aversion à sa perte, et grande inclination à porter le roi à lui pardonner; mais il étoit retenu, que conserver la vie de ce gentilhomme, qu'il avoit déjà fait perdre à plusieurs autres, l'ôteroit à la meilleure noblesse de cet État, qui estimeroit ne devoir pas être plus malheureuse que lui en suivant son exemple (1). »

Il vint un moment où Richelieu, qui avait accepté la solidarité de tant de meurtres juridiqués, faillit être renversé par des intrigues de femmes et de courtisans. Nous raconterons ailleurs comment il sortit triomphant de cette lutte. Il continua l'œuvre de la réforme du royaume, qu'il se croyait appelé par Dieu lui-même à accomplir. Voici ce qu'il dit dans ses Mémoires : « Le cardinal est celui dont Dieu se sert pour donner ses conseils à Sa Majesté, auxquels ses ennemis ne sont pas opposés publiquement. Ils s'y opposent secrètement par cabales traîtresses. Il faut avec dextérité merveilleuse démêler toutes ces fusées. Le cardinal est seul à y coopérer avec le roi; il y expose sa vie, et par des soins continuels y consomme sa santé, méprisant son propre bien et toutes les choses du monde, pourvu qu'il fasse sortir glorieusement son maître de cette entreprise, comme Dieu enfin lui donne la grâce de faire... »

Devenu le maître, et le maître pour toujours, Richelieu attaqua non plus seulement les seigneurs, mais la famille même du roi. Gaston d'Orléans se vit contraint de chercher un asile hors de la France, et la mère du roi fut chassée du royaume pour n'y plus rentrer. On sait qu'elle mourut à Cologne dans la mi-

(1) Mémoires de Richelieu, année 1627.

sère. Le ministre déshonora la famille de son maître, en accusant la sœur de Louis XIII, la duchesse de Savoie, d'avoir un amant, et il fit saisir publiquement et retenir prisonnier en France celui sur qui étaient tombés ses soupçons. Le maréchal de Marillac, et après lui Montmorency, portèrent leur tête sur l'échafaud. Ceux qui voulaient éviter une fin si ignominieuse sortaient du royaume. C'est ce que firent le duc de Vendôme et la Valette. Le supplice de Cinq-Mars et de Thou fut le dernier sacrifice que Richelieu fit à son système. Le duc de Bouillon aurait eu le même sort, si la raison d'État ne l'avait emporté, et si la remise de Sedan entre les mains du roi n'avait pas été plus avantageuse au royaume que la mort d'un grand.

Ce que Richelieu dit un jour à un des favoris de Gaston d'Orléans, nous fait comprendre, d'une manière terrible, comment il entendait le rôle dont il s'était chargé. C'était au moment où il venait de découvrir les projets de Cinq-Mars. Le duc d'Orléans, qui avait trempé dans la conspiration, craignait une terrible punition. Il envoya un de ses familiers, l'abbé de la Rivière, pour sonder le cardinal. Voici un fragment de la conversation entre la Rivière et Richelieu, telle qu'elle est rapportée dans les Mémoires de madame de Motteville, qui tenait ces détails de l'abbé lui-même : « Le cardinal lui demanda s'il ne savoit point ce que Monsieur avoit fait; il répondit que non, et qu'il ne connaissoit que les complaisances qu'il avoit eues pour les plaintes de monsieur le Grand (1). Le cardinal lui répondit : « Eh bien, pensez tout ce que vous pourrez imaginer de pis, et *souvenez-vous qu'il a fait une chose infâme à un fils de France, et qui mérite la mort* (2). » On ne saurait dire si Richelieu aurait poussé

(1) Cinq-Mars, qui était grand écuyer. Voyez p. 63.

(2) Mémoires de madame de Motteville, collection Petitot, 2e série, t. XXXVI, p. 412.

la logique de son système jusqu'à faire tomber la tête du frère du roi. Mais ce mot est le complet résumé et la conclusion rigoureuse de ses principes politiques.

Voyons quelles furent les conséquences de cette conduite énergique.

Lorsque Richelieu arriva au pouvoir, il y avait en France dix-neuf gouverneurs (1), c'est-à-dire, dix-neuf rois indépendants qui administraient, au gré de leur caprice, le pays qu'on leur avait confié, levant des impôts et des hommes pour leurs intérêts particuliers. Plusieurs, il est vrai, de ces gouverneurs ne se sentaient pas assez forts pour résister à l'autorité royale. Ceux-là ne prévariquaient que peu ou point, et Richelieu ne les inquiéta guère. Mais ceux qui par le sang tenaient de plus près au trône, ou qui par leur puissance se croyaient en droit de gouverner le gouvernement lui-même, ceux-là Richelieu ne les ménageait point. Rappelons seulement Montmorency décapité, le duc de Vendôme obligé de chercher un asile

(1) Voici la liste de ces gouverneurs telle que la donne M. de Saint-Aulaire dans l'introduction de son Histoire de la Fronde, p. 9.

Isle de France	Le duc de Montbazon.
Orléanais	Le comte de Saint-Pol.
Bourg	Le prince de Condé.
Bretagne	Le duc de Vendôme.
Normandie	Le duc de Longueville.
Picardie	Le duc de Luynes.
Champagne	Le duc de Nevers.
Metz, Toul et Verdun	Le duc de la Valette.
Bourgogne	Le duc de Bellegarde.
Auvergne	Le duc de Chevreuse.
Le Maine	Le prince de Guémené.
Anjou	La reine douairière.
Dauphiné	Le comte de Soissons.
Provence	Le duc de Guise.
Languedoc	Le duc de Montmorency.
Guyenne	Le duc de Mayenne.
Limousin, Saintonge et Angoumois	Le duc d'Épernon.
Poitou	Le duc de Rohan.
Béarn	Le duc de la Force.

en pays étranger, le duc de la Valette condamné à mort par contumace, le vieux d'Épernon frappé par la disgrâce de son fils, le comte de Soissons tué à la Marfée (1641); la reine douairière, qui avait le gouvernement de l'Anjou, forcée de vivre hors du royaume; les ducs de Rohan et de la Force, déchus de leur puissance par l'anéantissement du parti protestant comme parti politique. Les autres gouverneurs de province n'avaient, nous le répétons, ni assez de force, ni assez d'influence, pour tenter une révolte à leur profit. On voit quel immense changement s'était opéré sous Richelieu. Ce résultat seul suffirait pour justifier les mesures sanglantes auxquelles il eut recours. En effet, il n'était pas bon que, dans une monarchie bien administrée, le roi eût à livrer souvent quelque bataille de Castelnaudary ou de la Marfée (1).

Quand le cardinal eut ainsi plié sous le joug royal les grands et les princes, cette force armée qui, depuis la mort de Henri II, avait été le perpétuel soutien du désordre, il songea à mettre dans la même dépendance les autres ordres de l'État, et avant tout le parlement.

Les lits de justice tenus sous Marie de Médicis n'avaient pas imposé silence au parlement. Sa puissance était grande d'ordinaire, quand l'autorité royale était faible. On n'avait obtenu qu'à grand'peine l'enregistrement de plusieurs édits dans les premières années du règne de Louis XIII. Il n'en fut pas de même sous Richelieu. On changea de système et de langage à l'égard des magistrats. Dans les remontrances faites par le parlement au roi, 16 mars 1615, on lit ces mots : « Votre parlement de Paris, Sire, tient la place « du conseil des princes et barons qui, de toute an- « cienneté, étoient près de la personne des rois; pour « marque de ce, les princes et pairs du royaume y

(1) Voyez p. 62 et 63.

« ont toujours séance et voix délibérative. Les lois, « ordonnances et édits, créations d'offices, traités de « paix et autres plus importantes affaires du royaume, « lui sont envoyés pour en délibérer, en examiner le « mérite, et y apporter en toute liberté les modifications « raisonnables. » Telles étaient les prétentions du parlement. Or, Richelieu ne voulait ni contre-poids, ni contrôle à l'autorité royale. Les jugements par commission étaient une grave atteinte portée aux priviléges du parlement, et tout nous porte à croire que si Richelieu en fit un si fréquent usage, ce fut autant pour se passer des magistrats et leur ôter toute espèce de pouvoir et d'influence, que pour trouver des voies qui le conduisissent à son but d'une manière plus prompte et plus expéditive.

Il arriva sous son ministère que le parlement de Paris refusa d'enregistrer les condamnations qui frappaient le comte de Moret, les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roannis. Richelieu fit emprisonner quelques conseillers et manda le parlement au Louvre. Les magistrats traversèrent Paris tête nue pour faire amende honorable. Arrivés devant le roi, ils se mirent à genoux, « et Louis XIII menaça sept ou huit d'entre eux de les placer dans un régiment de mousquetaires pour y apprendre l'obéissance. » Plusieurs actes semblables constatèrent la complète nullité du parlement en matière politique. En effet, il ne prit plus part dès lors au gouvernement du royaume.

C'est ainsi que Richelieu mit sous les pieds du roi les grands et le parlement, ces deux pouvoirs qui avaient tant influé sur les dernières révolutions de la France. Mais nous n'avons examiné encore qu'une partie des efforts qu'il fit pour arriver à la centralisation gouvernementale et administrative, c'est-à-dire, à l'unité de la monarchie. Disons par quels moyens il parvint à enlever au parti protestant son influence politique.

Anéantissement du parti protestant. — Depuis la publication de l'édit de Nantes, les calvinistes formaient en France tout autant un parti politique qu'un parti religieux. Ils avaient leur gouvernement à eux, indépendant de celui du roi. Ils s'étaient partagés en cercles, ils avaient subdivisé leurs églises. Chaque endroit où se faisait le prêche était le chef-lieu d'une administration locale. Les calvinistes avaient des armes, des places de sûreté où ils dominaient d'une manière exclusive. Chaque fois que le roi voyageait dans ses provinces du midi, il était obligé de se faire escorter d'une armée comme en pays ennemi. Ainsi, lorsque Louis XIII alla chercher sa fiancée sur les frontières d'Espagne, la jeune reine, Anne d'Autriche, vit dans le Béarn et en Gascogne une armée rebelle marcher sur les flancs de l'armée du roi et surveiller tous ses mouvements. Quand le roi voulait traiter avec les calvinistes, il se faisait accompagner de son artillerie pour entrer dans les villes. Le parti huguenot avait ses chefs reconnus, et qui étaient d'autant plus dangereux qu'ils tenaient à de grandes familles, les Lesdiguières, les Rohan, les la Force. Ajoutez qu'ils possédaient des villes centrales où se tenaient les assemblées et consistoires de ceux de la religion. En un mot, c'était un gouvernement à part, gouvernement fédératif entièrement indépendant de celui du roi, ennemi irréconciliable de la monarchie catholique de Louis XIII, et qui ne se faisait pas faute d'appeler les Anglais quand il s'agissait de résister aux ordres du roi de France. C'est ainsi que les habitants de la Rochelle demandèrent et obtinrent, à plusieurs reprises, les secours du roi d'Angleterre. Richelieu sentit combien le parti calviniste abaissait cette majesté royale qu'il voulait environner de tant de puissance et de respect. Il comprit combien était dangereux pour ce pouvoir unique qu'il voulait cons-

tituer, un pouvoir rival qui se faisait obéir dans quelques-unes des plus belles provinces de la monarchie. Il était urgent de se hâter et d'anéantir d'un coup, non la réforme, non les croyances religieuses, non pas même l'édit de Nantes, mais le parti politique et féodal qui prenait ses croyances religieuses et ses priviléges pour prétexte de ses hautes trahisons contre l'État.

Toutefois, Richelieu n'attaqua pas les huguenots dès l'abord; il leur laissa, pendant plusieurs années, leurs priviléges, ne voulant pas combattre plusieurs ennemis à la fois. Mais en 1627, lorsqu'il se sentit affermi, il n'hésita plus à se déclarer et menaça la Rochelle, le principal siége du protestantisme.

Siége et prise de la Rochelle (1627-1628). — A la nouvelle des projets de Richelieu, les habitants de la Rochelle appelèrent les Anglais à leur secours. Une flotte anglaise portant seize mille soldats, et commandée par le duc de Buckingham, vint débarquer dans l'île de Ré. L'île de Ré n'était pas préparée à cette attaque. Elle fut emportée par les Anglais, malgré la belle défense du baron de Toiras, et le duc de Buckingham en fit sortir tous les habitants catholiques. Les Français ne se maintinrent que dans la citadelle. Le cardinal de Richelieu crut devoir cacher cet événement fâcheux au roi qui était malade. Il se chargea lui-même de tous les ordres, « au hasard, dit-il, de sa fortune et de sa réputation. » C'était lui qui faisait marcher les troupes, qui achetait les munitions de guerre, qui équipait les vaisseaux. Il venait de supprimer la charge d'amiral de France, et de la prendre pour lui sous le titre de surintendant général de la navigation. Un écrit du temps dit « que la France étoit assurée d'une marine puissante depuis que l'amirauté s'étoit arborée d'un chapeau rouge. » Il donna le commandement de la flotte au duc de Guise, et

accepta le secours de vaisseaux qu'offrait le roi d'Espagne. Quand tous les préparatifs furent achevés, le cardinal se mit lui-même à la tête de l'armée, et vint en personne, ayant le roi sous ses ordres, pour assiéger et ruiner la Rochelle. La France entière l'accompagnait de ses vœux; quand Malherbe adressait ces vers à Louis XIII :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête;
Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion,
Donner un dernier coup à la dernière tête
De la rébellion ;

ce n'était point là une vaine déclamation, mais un chant vraiment national, populaire, l'expression la plus vraie de la pensée de tous les contemporains, qui sentaient, avec Richelieu, que la ruine du parti réformé, comme parti politique, était le salut de la France.

Cependant les Rochelois se défendaient avec un rare courage, malgré la honteuse retraite des Anglais qui devaient les secourir. Leur chef, Guiton, leur inspirait l'audace et l'enthousiasme religieux dont il était animé. Élu maire par ses concitoyens, il avait refusé d'abord cet honneur ; enfin, cédant à leurs instances, il avait saisi un poignard, et leur avait dit: « Vous le voulez, je serai maire; mais c'est à condition « qu'il me sera permis d'enfoncer ce fer dans le cœur « du premier qui parlera de se rendre; qu'on s'en « serve contre moi, si jamais je songe à capituler. » Le poignard demeura sur la table, dans la salle du conseil, jusqu'à la fin de la guerre. Les femmes elles-mêmes partageaient l'enthousiasme général. La duchesse douairière de Rohan, renfermée dans les murs de la Rochelle, écrivit à son fils, qui n'avait pas besoin d'encouragement, en lui recommandant de suivre toujours la vieille devise de Jeanne d'Albret : « Paix assurée, victoire entière, ou mort honnête. »

Dans la première douleur que causa aux habitants de la Rochelle la retraite des Anglais, ils avaient adressé à Charles Ier une lettre écrite en termes énergiques et touchants : « Vos gens, lui disaient-ils, nous ont abandonnés contre vos magnanimes instructions, n'ayant pas osé seulement halener de près ni envisager le péril pour l'exécution de votre parole sacrée. Quelle sorte de prodige peut avoir ainsi conjuré contre la dignité de votre nom et l'état de notre patrie? Nous vous parlons, Sire, les larmes aux yeux. Pour demeurer en l'honneur de votre protection, les choses étant en leur entier, nous avons méprisé le conseil de nos amis, et, s'il faut l'exprimer ainsi, les respects de notre naissance. Au coup que tout est perdu, que nous trouvions au moins dans votre justice ce que nous n'avons plus moyen de recouvrer en la personne du roi notre souverain! Dieu nous fournit encore assez de vie et de vigueur, en ces blessures toutes fraîches, pour attendre votre renfort un bon mois. Que Votre Majesté seconde ce miracle! Ce sont là nos très-humbles et très-ardentes supplications, ou, pour mieux dire en un mot, notre testament, que nous laissons écrit sur votre trône, devant le ciel et la terre, pour un mémorial à la postérité de la plus étrange désolation qu'un peuple innocent ait soufferte, et dont l'occasion puisse jamais sommer la puissance d'un grand roi. »

Le roi d'Angleterre fit de nouveaux armements pour secourir les assiégés. Cette nouvelle soutint leur courage, et donna un prétexte aux plus violents de sévir contre les plus timides, c'est-à-dire les plus affamés.

Cependant les secours promis par les Anglais n'arrivaient pas, et l'on apprit bientôt à la Rochelle que l'assassinat du duc de Buckingham avait fait manquer l'expédition. En même temps, les mesures prises contre

les habitants qui voulaient s'échapper devenaient de jour en jour plus sévères. Des potences étaient disposées sur la ligne de circonvallation, pour recevoir ceux qui préféreraient cette mort aux tourments de la famine. Lorsqu'il s'en présentait un trop grand nombre, on les faisait tirer au sort : ceux dont les noms sortaient de l'urne étaient pendus, et l'on renvoyait les autres dans la ville. Enfin, la famine triompha de l'opiniâtre résistance des habitants. Ils demandèrent à capituler. Les articles de la capitulation portaient « que les habitants de la Rochelle, reconnaissant l'extrême faute qu'ils avaient commise, non-seulement en résistant aux justes volontés du roi et en refusant de lui ouvrir leur ville, mais encore en adhérant aux étrangers qui avaient pris les armes contre l'État, suppliaient le roi avec toute humilité de leur pardonner ce crime et de recevoir pour satisfaction l'obéissance présente qu'ils désiraient lui rendre, lui ouvrant les portes de leur ville, qu'ils remettaient dès à présent entre ses mains, pour en disposer ainsi qu'il lui plairait, et leur prescrire telle façon de vivre qu'il jugerait à propos pour l'avenir, sans autres conditions que celles qu'ils espéraient de sa bonté. Ayant égard à leur repentance et protestations, le roi leur promettait le pardon de leur faute et l'exercice de leur religion ; la restitution de tous leurs biens saisis et confisqués, sauf les fruits perçus sans fraude ; même grâce pour les gens de guerre, sujets du royaume mais étrangers à la ville, qui s'y trouvaient renfermés, lesquels en sortiraient, savoir : les officiers et gentilshommes, l'épée au côté, et les soldats un bâton blanc à la main ; amnistie pour toutes hostilités et négociations, sous la réserve des cas exceptés par les édits, aussi bien que pour toutes fontes de canons, fabrication de monnaies, saisies de deniers, levées de contributions et contraintes ; décharge aussi de tous jugements rendus

contre eux à l'occasion de leur rébellion, comme aussi de tout recours à raison de ceux qu'ils auraient obtenus de leurs juridictions. »

« Le même jour, douze députés sortirent de la Rochelle pour se rendre au logis du roi, et prièrent le maréchal de Bassompierre de leur fournir des chevaux, la fatigue d'un si long jeûne ne leur permettant pas de marcher. Ils furent ainsi conduits jusqu'à deux cents pas de la maison où le roi les attendait, et là ils mirent pied à terre, le maréchal restant à cheval avec les siens. Introduits devant le roi par le cardinal de Richelieu, ils se jetèrent à genoux, et l'un d'eux prononça quelques phrases de supplication et de repentir. La réponse du roi fut sèche et sévère; cependant il leur promit d'être bon prince s'ils témoignaient lui être fidèles sujets. Ensuite on leur servit à dîner, ce qui était, en ce moment, autre chose pour eux qu'une civilité; et le lendemain, les troupes que le roi avait désignées entrèrent dans la Rochelle, ayant à leur tête le maréchal de Schomberg et le duc d'Angoulême. Suivant la capitulation, les gens armés qui n'appartenaient pas à la ville en sortirent dès le matin; mais le nombre en avait été réduit à soixante-quatorze Français et soixante-deux Anglais. Le maire n'avait pas encore paru, quoiqu'il eût signé la ratification des articles de paix; et pour l'excuser de ne pas s'être rendu auprès du roi, les députés avaient dit que son devoir le retenait dans la ville, afin d'en ouvrir lui-même les portes, ou de faire abattre un pan de murailles quand il plairait au roi de s'y présenter. Les généraux trouvèrent, en effet, à quelques pas devant la porte, l'intrépide Guiton, qui leur adressa une courte harangue. Le maréchal de Schomberg lui répondit qu'il n'était plus maire. Il ne répliqua rien et se retira froidement dans sa maison. Le même jour, le cardinal de Richelieu vint prendre possession du logis qui lui

avait été marqué. Guiton alla encore à sa rencontre, escorté de six archers attribués à sa charge. Il est impossible de croire que le maréchal n'ait pas senti ce qu'il y avait de grand dans ce caractère; cependant, il lui enjoignit de renvoyer ses archers, et de ne plus se qualifier maire, sous peine de la vie, « le roi étant désormais seul maire et maître de la Rochelle. »

On raconte que le cardinal de Richelieu ayant proposé au maire de se retirer en Angleterre, reçut de lui cette noble réponse : « J'aime mieux être sujet du roi qui a pris la Rochelle que de celui qui n'a pas su la sauver (1). »

Ainsi tomba cette ville fameuse par sa puissance et par ses révoltes contre l'autorité royale, qui depuis l'an 1568 avait été à peu près indépendante de ses souverains. Il en avait coûté quarante millions pour la réduire à l'obéissance; et Richelieu ne crut pas sa ruine trop chèrement achetée, même à ce prix. La Rochelle ne se releva jamais de ce grand désastre. Ses fortifications furent rasées, ses priviléges abolis. On laissa aux habitants leurs biens et le libre exercice de leur religion; mais de trente mille habitants, il en restait à peine cinq mille. Bientôt la fondation de Rochefort leur porta le dernier coup (1628).

Pacification d'Alais. — Après la prise de la Rochelle, le parti réformé ne subsista plus que par le duc de Rohan, qui entretenait dans le Languedoc une sorte de guerre civile. Le parlement de Toulouse le déclara criminel de lèse-majesté, perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son État, et il fut exécuté *en effigie*.

Toutefois, la guerre ne fut plus de longue durée. Une pacification fut conclue à Alais, le 27 juin 1629; les huguenots obtinrent une amnistie complète, et le prince de Rohan reçut cent mille écus pour rétablir sa

(1) Bazin, t. II, p. 425-428.

maison ruinée. On exigea seulement qu'il sortît du royaume, jusqu'à ce qu'il plût au roi de le rappeler. La pacification d'Alais conserva aux calvinistes le libre exercice de leur culte, mais on démolit les fortifications de leurs villes, et ils cessèrent de former un corps dans l'État.

Nous avons vu par quels moyens Richelieu atteignit son premier but, celui de donner l'unité à la France et de relever l'autorité royale. Nous arrivons au second but qu'il se proposa, celui de rendre à la France le rang qu'elle devait occuper en Europe.

Richelieu rend à la France son influence au dehors. — Dans ses relations à l'extérieur, le cardinal devait se trouver plus d'une fois en contradiction avec les maximes rigoureuses de son gouvernement à l'intérieur. Comment, en effet, rendre à la France la considération qui lui était due en Europe? Il n'y avait qu'un moyen : c'était d'abaisser l'Autriche. Mais l'Autriche représentait le principe du catholicisme en Europe. Richelieu ne recula point devant cette considération. Il changea complétement le langage de la diplomatie française, répondit par des actes aux menaces qu'on lui faisait, et se moqua de l'excommunication. « C'est une chose étrange et scandaleuse, lui dit un « jour le nonce du pape, que ce soit par les conseils « d'un cardinal que tous les hérétiques de l'Europe « sont aidés au détriment des catholiques, dans une « cause surtout qui intéresse la religion....; » et l'ambassadeur d'Espagne ajouta même, suivant l'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie : « Comme auteur d'une « guerre déplorable, vous laisserez le souvenir d'un « cardinal d'enfer. » — « Je suis prêtre, répondit Riche- « lieu, cardinal et bon catholique, né en France, « royaume qui ne produit pas de mécréants ; mais je « suis aussi ministre du souverain de cet État, et, « comme tel, je ne dois ni ne puis me proposer d'autre

« but que sa grandeur, et non celle du roi d'Espagne,
« dont on connoît les vues pour la domination univer-
« selle. Je ne veux point, monsieur l'ambassadeur, vous
« cacher ces sentiments, parce qu'il est temps de ces-
« ser de dissimuler. Quant à ce qui est de la religion,
« vous faites profession en Espagne d'écrire sur les cas
« de conscience, mais en France nous en pratiquons
« les décisions. »

Ce ne fut point de la part du cardinal une vaine jactance. Les effets suivirent de près les paroles, et jamais il ne s'écarta de la ligne de conduite qu'il s'était tracée à l'égard de l'Espagne, dès son arrivée au pouvoir. Cependant, au commencement de son ministère, il ne se crut pas encore assez fort pour rompre ouvertement avec l'Espagne. Il avait trop d'ennemis à combattre à l'intérieur, pour s'engager dans une guerre extérieure qui aurait ajouté à ses embarras. Il temporisa donc, et, en attendant l'occasion de lui faire la guerre, il traitait avec les Provinces-Unies qui étaient en lutte avec l'Espagne, et se moquait du pape qui favorisait cette puissance et réclamait la Valteline. En même temps, il mariait la sœur du roi Très-Chrétien au roi d'Angleterre qui était protestant. Enfin, après la prise de la Rochelle, quand il se sentit assez fort pour n'avoir plus à craindre ni les complots des grands ni ceux des huguenots, il conduisit Louis XIII contre le duc de Savoie, qui avait renoncé à l'alliance de la France. Les passages des montagnes furent forcés, Pignerol conquis, et cette place resta à la France (1630).

Mais ce n'était pas tout d'attaquer et de vaincre en Italie un allié de l'Espagne, il fallait attaquer l'Autriche, car l'Espagne se trouvait encore là avec ses projets de conquête. Le cardinal, qui avait abaissé les protestants en France, les encourage en Allemagne; il paye des subsides à leurs princes, et comme ils ne sont pas assez puissants pour résister à l'Autriche, il fait venir

du fond de la Suède le roi Gustave-Adolphe, qui, pour quelques milliers d'écus par an, livrera de bonnes batailles et humiliera l'empereur. Peu importe ensuite au cardinal qu'un prince protestant domine là où dominaient les catholiques, pourvu qu'il obtienne à ce prix l'abaissement de l'Espagne et de l'Autriche.

Le traité entre la France et la Suède fut signé le 23 janvier 1631, à Bernvald, par le baron de Charnacé pour Louis XIII, et le feld-maréchal Gustave de Horn pour Gustave-Adolphe. Le roi de Suède s'engageait à maintenir en Allemagne une armée de trente mille hommes; le roi de France, à lui payer quatre cent mille écus par an pour l'entretien de ces troupes. Le but de l'alliance était, disait-on, la défense des opprimés, la sûreté du commerce, le rétablissement des princes et États de l'Empire comme ils étaient avant le commencement de la guerre. Richelieu voulait d'abord que ce traité fût tenu secret, mais Gustave-Adolphe désirait se faire honneur de ses amis, et dès qu'il eut le traité entre les mains, il le montra aux princes de l'Empire qu'il voulait attirer dans son parti.

Ainsi Richelieu allait accomplir enfin les grands projets de Henri IV, et il le pouvait sans craindre le poignard d'un Ravaillac. Comment, en effet, soupçonner le vainqueur de la Rochelle, un prince de l'Église, un cardinal, de favoriser la cause du protestantisme, alors qu'il n'avait en vue que l'abaissement de l'Espagne et l'exaltation de la France? Toutefois, il y eut un parti qui se déclara contre cette politique nouvelle, par zèle pour la religion. On peut juger des vues de ce parti par une lettre que la reine mère adressa au roi du fond de son exil : « On allait, disait-elle, tout mettre à feu et à sang par la rupture des couronnes, et livrer la France à l'inondation des barbares. Le pays était déjà couvert et mangé des gens de guerre, sans que personne lui en donnât sujet et lui demandât rien. Depuis

trente ans que la paix était faite, il n'avait rien manqué à l'observation des traités, et cependant, par les projets d'un furieux et d'un mélancolique qui n'avait pas quatre mois à vivre, on allait voir les nations aigries, les peuples passés au fil de l'épée, les villes saccagées, les églises abattues, la religion bannie, la noblesse ruinée et les maisons royales par terre. Ce qu'il fallait à la France, c'était la paix et le repos, non pas des conquêtes imaginaires contre des puissances fondées et établies de longue main, et qui avaient du temps pour se défendre. Le cardinal de Richelieu ne risquait rien à ce hasard que quatre cents livres de rente qu'il pouvait avoir de légitime; mais Louis XIII y jouait le royaume de France, ayant de son côté le roi de Suède seul contre tout l'Empire, la Savoie seule contre toute l'Italie; et si ceux qui paraissaient ennemis maintenant venaient à se réconcilier, ce serait encore sur la France qu'ils retomberaient tous deux. En attendant, il faudrait supporter la dépense et la charge de tous ces préparatifs de guerre, protéger cinq cents lieues de frontières, entretenir six ou sept armées, deux flottes, des garnisons, munitions et fortifications; et alors la porte serait ouverte à toutes les violences, exactions et rapines dans lesquelles, jusqu'à présent, on avait été obligé de garder quelques formes. Il n'y aurait plus ni officiers de justice, ni lois, ni magistrats. Tout serait soumis au caprice d'un homme avide, haineux, craignant tout le monde, parce qu'il avait fait mal à tous.»

C'étaient là les dernières protestations d'un parti qui s'affaiblissait tous les jours. La France n'en persista pas moins dans la voie tracée par Richelieu. Lorsque Gustave-Adolphe eut péri à Lutzen, en 1632, le marquis de Feuquières fut chargé de renouveler l'alliance de la France avec la Suède, représentée par le chancelier Oxenstierna (1633). En même temps, Richelieu

se rapprochait de plus en plus des réformés des Provinces-Unies. En 1630, il conclut avec eux un traité par lequel il leur promettait des subsides. En 1635, cette alliance fut resserrée : il y eut une ligue offensive et défensive contre l'Espagne.

Ce fut en 1635 que Richelieu se mit enfin lui-même à la tête de l'Europe protestante, pour marcher contre l'Europe catholique.

Ainsi, l'année 1635 fut le commencement de la guerre générale. Richelieu avait attendu dix ans avant de s'engager dans cette grande lutte. En 1635, il croyait la maison d'Autriche assez matée pour pouvoir entrer en partage de ses dépouilles. « Il avait, dit M. Michelet, acheté le meilleur élève de Gustave-Adolphe, Bernard de Saxe-Weimar. Cependant cette guerre fut d'abord difficile. Les Impériaux entrèrent par la Bourgogne, et les Espagnols par la Picardie. Ils n'étaient plus qu'à trente lieues de Paris; on déménageait : le ministre lui-même semblait avoir perdu la tête. Les Espagnols furent repoussés (1636). Bernard de Saxe-Weimar gagna, au profit de la France, ses belles batailles de Rhinfeld et de Brisach; Brisach, Fribourg, ces places imprenables, furent prises pourtant. La tentation devenait forte pour Bernard; il souhaitait, avec l'argent de la France, se former une petite souveraineté sur le Rhin; son maître, le grand Gustave, n'en avait pas eu le temps; Bernard ne l'eut pas davantage. Il mourut à trente-six ans, fort à propos pour la France et pour Richelieu (1639). L'année suivante (1640), le cardinal trouva moyen de simplifier la guerre : ce fut d'en créer une à l'Espagne, chez elle, et plus d'une. L'est et l'ouest, la Catalogne et le Portugal prirent feu en même temps. Les Catalans se mirent sous la protection de la France (1). »

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 239.

De 1635 jusqu'à la mort du cardinal, les Français se battirent sans relâche et avec gloire sur toutes les frontières : en Flandre, en Lorraine, en Franche-Comté, sur le Rhin, en Italie, aux Pyrénées. Vingt ans auparavant, on n'aurait jamais cru la France capable d'un si grand effort, de cet esprit de suite, de cette persistance dans ses projets. C'est avec les soldats disciplinés par Richelieu qu'on battit les Espagnols et les Impériaux à Rocroi, à Fribourg, à Lens, aux Dunes, à Nordlingen. C'est à ces victoires et à l'idée que la France avait donnée de ses forces et de ses ressources, qu'on dut le traité de Westphalie, qui donna trois provinces à la France (1); car le traité des Pyrénées n'est que l'entier accomplissement de celui de Westphalie. Encore pouvons-nous dire que Richelieu avait d'avance aplani les obstacles que rencontra Mazarin.

Mais Richelieu ne travailla pas seulement par la force ouverte à l'abaissement de l'Autriche et de l'Espagne. Il y travailla aussi par ses négociations et ses intrigues. Les relations qu'il entretenait avec les mécontents d'Angleterre et d'Espagne peuvent nous donner une idée de la suite qu'il mettait dans ses projets, et de l'activité prodigieuse de son esprit.

En 1638, il envoya en Angleterre le comte d'Estrades pour engager Charles I[er] à ne pas s'opposer à la France et aux Provinces-Unies, dans le cas où l'on attaquerait les villes maritimes de la Flandre. Charles I[er] refusa ; mais d'Estrades écrivit à Richelieu que le roi son maître pouvait poursuivre ses desseins, parce que le roi d'Angleterre était assez embarrassé par les troubles de son royaume ; que lui s'était abouché avec deux Écossais de marque qui tenaient au parti des mécontents. Richelieu lui répondit : « L'année ne se passera que « le roi et la reine se repentiront d'avoir refusé les

(1) L'Alsace, l'Artois et le Roussillon.

« offres que vous leur avez faites de la part du roi. » Brienne parle, lui aussi, de la part active que Richelieu prit à la révolution d'Angleterre. Il en éprouve même quelque honte pour le cardinal, et, bien qu'il ne l'aime point, il cherche à le disculper en ces termes : « Que les choses allèrent plus loin que le cardinal ne « l'avoit prévu et qu'il ne l'eût souhaité (1). »

Ce n'est pas en Angleterre seulement que Richelieu se montre fauteur des révolutions ; il les protége et les provoque partout où elles menacent ses ennemis.

En 1640, la Catalogne se souleva et demanda des secours à Louis XIII. Le cardinal fit remettre à Duplessis-Besançon une instruction en date du 29 août 1640, pour traiter au nom du roi avec les députés des états de la Catalogne. Il s'agissait d'établir une république sous la protection du roi de France, et dont Barcelone aurait été la capitale. Un traité fut conclu (2) : le roi s'engageait à protéger les Catalans, et à les assister de ses armes toutes les fois que le roi d'Espagne voudrait les opprimer et les priver des droits et franchises qui leur appartenaient. On sait comment Richelieu traitait les priviléges et les franchises en France ; mais, à l'aide des troubles de la Catalogne, il acheva la soumission du Roussillon (1642).

Richelieu attaqua l'Espagne d'un autre côté encore, par le Portugal. Ses négociations sont plus ténébreuses ici que partout ailleurs. Il n'en est pas moins certain qu'il prit une part active à la révolution qui éclata le 1er décembre 1640, et qui plaça Jean de Bragance sur le trône de Portugal.

« Quoiqu'on ne trouve pas une suite d'actes qui attestent que la cour de France ait préparé cette révolution, il existe cependant une instruction en date du

(1) Mémoires de Brienne.

(2) Voyez Flassan, Histoire de la diplomatie, t. III, p. 58.

15 août 1638, donnée par le cardinal à Saint-Pé, espèce d'agent secret qu'il envoyait en Portugal. L'article 3e de cette instruction portait que Saint-Pé s'informerait si les Portugais étaient disposés à se révolter ouvertement, supposé que les Français allassent avec une armée navale prendre tous les forts situés entre l'embouchure du Tage et la tour de Bélem, pour les leur remettre.... L'article 4e portait que si le chancelier et les autres à qui l'on ferait cette proposition demandaient un plus grand secours, il leur offrirait cinquante vaisseaux et une armée de douze mille hommes de pied et mille chevaux, la France ne prétendant qu'à la gloire de les secourir sans aucun intérêt (1)... »

Ainsi, Richelieu eut la satisfaction d'atteindre son but avant de mourir. La maison d'Autriche était abaissée pour toujours. L'Espagne, déchirée par des troubles intérieurs, était obligée de rester chez elle. La Catalogne et le Portugal étaient en insurrection. La Lombardie était menacée depuis que les Français étaient en possession du passage des Alpes. La révolte de Naples était imminente. La Flandre se trouvait pressée entre la France et la Hollande. Ainsi, la France, sous Richelieu, acquit la prépondérance en Europe; et cette prépondérance, personne ne songea à la lui contester lors des négociations de Munster et d'Osnabruck, quoiqu'en ce moment même elle fût en proie à des querelles intérieures.

Tels sont les faits généraux qui caractérisent la grande réforme dont le résultat fut l'unité de la France et sa prépondérance en Europe. Il nous reste à donner l'histoire des vicissitudes du ministère de Richelieu.

(1) Voyez Flassan, Histoire de la diplomatie, t. III, p. 62. Il cite pour cette instruction le Recueil d'Aubéri, t. II.

§ III. Histoire des vicissitudes du ministère de Richelieu (1624-1642).

La grande œuvre accomplie par Richelieu paraît plus admirable encore, si l'on songe aux difficultés immenses et sans cesse renaissantes contre lesquelles il eut à lutter; à l'inimitié des grands, de la reine mère, du frère du roi, et surtout à l'indécision du caractère de Louis XIII. Nous allons présenter un exposé rapide des intrigues qu'il eut à déjouer pendant les dix-huit années de son ministère.

Ce ne fut que trois ans après la mort du connétable de Luynes que la reine mère parvint à introduire Richelieu dans le conseil (1624). Zélée pour la fortune du cardinal qu'elle regardait comme sa créature, et qui cachait adroitement la soif de commander dont il était animé, Marie de Médicis disgracia successivement les principaux adversaires de son protégé, et réussit enfin à triompher de l'antipathie du roi pour cet homme, dans lequel il semblait pressentir un maître. Elle s'applaudit alors d'une victoire qui depuis lui coûta bien des larmes. « La reine mère, dit madame de Motteville, ayant élevé à la dignité de premier ministre le cardinal de Richelieu, son favori après le maréchal d'Ancre, elle le regarda comme sa créature, et qu'elle régneroit toujours par lui; mais elle se trompa, et fit une expérience cruelle du peu de fidélité qui se rencontre en ceux qui ont une ambition démesurée (1). »

Les princes et les grands seigneurs comprirent, à son avénement, que leur règne était fini; que, désormais, on ne payerait plus leurs révoltes, et que la loi serait appliquée à tous, sans acception de personnes. Aussi s'efforcèrent-ils, par les plus misérables intrigues, de l'empêcher d'exécuter ses grands projets. A leur

(1) Mémoires de madame de Motteville.

tête se trouvait Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; ou plutôt il y avait un parti qui mettait en avant ce prince, dont le caractère était léger et faible, pour s'en faire un instrument contre Richelieu. Le colonel d'Ornano, et les autres jeunes seigneurs qui entouraient ce prince, voulaient lui donner un appui au dehors, en lui faisant épouser une princesse étrangère. Richelieu, au contraire, et la reine mère, voulaient le marier à mademoiselle de Montpensier, la plus riche héritière de la cour. Pour parvenir à son but, Richelieu essaya d'abord de gagner les jeunes seigneurs qui exerçaient de l'influence sur l'esprit du prince. Il donna le bâton de maréchal à d'Ornano, son gouverneur. Mais, au lieu de se l'attacher, il ne réussit qu'à l'enhardir et à lui donner de lui-même une opinion exagérée. D'Ornano et ses partisans allèrent jusqu'à comploter la mort du cardinal. On croit que leur intention était de placer ensuite Monsieur sur le trône, pour le tenir en tutelle et régner sous son nom. Richelieu, instruit de la conspiration, fit venir le jeune Chalais, leur principal complice, et n'obtint rien. Alors il changea de conduite; et, ayant livré Chalais à une commission du parlement de Bretagne, il le fit décapiter (1626). D'Ornano fut arrêté, conduit à la Bastille, et il y mourut bientôt, peut-être empoisonné. Pendant ce temps, Gaston d'Orléans épousait, sans mot dire, mademoiselle de Montpensier. « Telle était, dit M. Michelet, la politique du temps; telle nous la lisons dans le Machiavel du dix-septième siècle, Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin. La devise de ces politiques, telle que la donne Naudé, c'est : *Salus populi suprema lex esto*. Du reste, ils s'accordent sur le choix des moyens. Cette doctrine semble n'avoir laissé à Richelieu ni doutes, ni remords. Comme il expirait, le prêtre lui demanda s'il pardonnait à ses ennemis : « Je n'en ai jamais eu d'autres, ré« pondit-il, que ceux de l'État. » Il avait dit, à une

autre époque, ces paroles qui font frémir : « Je n'ose « rien entreprendre sans y avoir bien pensé; mais, « quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit « à mon but; je renverse tout, je fauche tout, et en- « suite je couvre tout de ma robe rouge (1). » Jusque-là Richelieu n'avait eu qu'une garde de cent hommes à cheval. Après le danger qu'il venait de courir, il augmenta sa garde de deux cents mousquetaires. Ainsi, son pouvoir s'affermit par les efforts infructueux de ses ennemis pour le renverser.

Cependant Marie de Médicis commençait à s'apercevoir que Richelieu n'avait plus pour elle la docilité et le dévouement qu'elle se croyait en droit d'attendre d'un homme comblé de ses bienfaits. La guerre de Mantoue, entreprise contre sa volonté, fit éclater enfin l'inimitié qu'elle lui portait. Marie de Médicis condamnait cette entreprise par un motif de vanité personnelle. Elle savait que le duc d'Orléans, veuf de sa première épouse, songeait à demander la main de Marie de Gonzague, fille du nouveau duc de Mantoue; et, comme elle lui destinait une princesse florentine, elle s'offensa du zèle de Richelieu pour la cause du prince italien. Le roi n'en partit pas moins pour l'Italie (2). Il força le Pas de Suse, délivra Casal assiégé par les Espagnols, et les contraignit à reconnaître le nouveau duc de Mantoue. Après cette courte et brillante expédition, il revint en France achever la soumission des huguenots.

Mais bientôt les Espagnols violèrent le traité de Suse qu'ils venaient de conclure, et recommencèrent la guerre contre le duc de Mantoue. Louis XIII était parti une seconde fois pour l'Italie, lorsqu'une maladie le força de retourner à Paris. Marie de Médicis re-

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 236.

(2) Voyez plus haut, p. 46.

doubla d'efforts dans cette circonstance pour perdre Richelieu. Ses importunités, ses larmes l'emportèrent enfin sur la conviction du roi, qui lui promit la disgrâce du cardinal. Mais il s'effraya bientôt des suites de sa promesse, et, à peine rétabli, il essaya de réconcilier sa mère avec son ministre. Ses efforts furent inutiles.

Journée des Dupes (1630, 11 *novembre*). — « Tout ce que put faire le roi pour son ministre, dit M. Bazin, fut de l'engager à se mettre bien avec la reine mère. Celle-ci, se croyant sûre de son triomphe, prit sur elle de dissimuler ses ressentiments et de paraître sensible aux empressements du cardinal. Il fit tout le voyage avec elle, descendant la Loire, depuis Roanne jusqu'à Briare, sur le même bateau, « en grande privauté, » comme dit Bassompierre. En arrivant à Paris, il sembla que chacun voulût prendre son poste pour l'action qui allait s'engager. Le garde des sceaux se mit en retraite au couvent des Carmélites, rue Notre-Dame-des-Champs. La reine mère s'enferma dans le Luxembourg, où elle ne vit personne. Le cardinal de Richelieu se logea au petit Luxembourg, que la reine mère lui avait vendu. Le roi s'était arrêté à Versailles; mais il fit préparer son logis dans l'ancien hôtel du maréchal d'Ancre, rue de Tournon; de sorte que tous les personnages intéressés dans la querelle se trouvaient réunis sur un même point.

« L'engagement commença le jour même où le roi vint de Versailles à Paris. La reine mère avait trop longtemps étouffé sa colère, pour ne pas être pressée de la répandre quand elle touchait au terme de la patience qu'on lui avait imposé. A peine son fils fut-il auprès d'elle qu'elle le somma de sa parole. Sa haine se partageait alors entre le cardinal et la nièce de celui-ci, qui lui servait de dame d'atours; et l'expulsion de madame de Combalot devait être le signal de la dis-

grâce qui frapperait son oncle. Le roi pria sa mère de différer encore, et lui promit de l'écouter bientôt plus à loisir. Le lendemain, en effet, la mère et le fils étaient de bonne heure en conférence secrète au Luxembourg, lorsque le cardinal de Richelieu vint frapper à la porte du cabinet. Comme il la trouva fermée, il se dirigea par une autre issue qui menait à l'oratoire de la reine, et il apparut tout à coup au milieu de l'entretien. « Le voici! » s'écria le roi tout éperdu. « Vous parliez de moi! » dit froidement le cardinal.

« Revenue d'un premier étonnement qui l'avait réduite au silence, la reine éclata en reproches et en injures contre le cardinal. C'est tout ce qu'on peut dire, avec quelque certitude, de cette conversation que beaucoup d'historiens ne se sont pas fait faute de vouloir raconter. Ce qu'il y a encore de constant, c'est qu'après une scène aussi orageuse, il ne parut rien qui pût instruire la cour de ce qui s'était passé. Le cardinal accompagna le roi au sortir du Luxembourg; et, le soir même, le duc d'Orléans, qui s'était tenu jusque-là malade et retiré dans son logis, étant venu visiter son frère, le roi lui présenta le cardinal, en le priant de l'aimer comme un de ses bons serviteurs. Personne, s'il faut en croire Bassompierre, même parmi les plus intéressés, n'avait eu le moindre soupçon de cette déclaration violente, après laquelle il fallait de toute nécessité ou que le cardinal succombât, ou qu'il prît une éclatante revanche.

« Le jour suivant, on apprit, au lever du roi, que la nuit lui avait apporté quelque nouveau dessein. Il avait dit, la veille, qu'il resterait à Paris; le matin, il ordonna son départ pour Versailles. Alors on commença à se demander quelle pouvait être la cause de ce changement. Chacun l'expliquait suivant ses appréhensions ou ses désirs. Le bruit de la disgrâce du cardinal prit bientôt le dessus, lorsqu'on sut que le garde des sceaux était

allé du même côté que le roi. Il paraît même que le cardinal laissa voir quelques préparatifs qui annonçaient l'intention de s'éloigner au plus vite. La foule se rua au Luxembourg, et le cardinal monta en voiture, mais pour aller à Versailles.

« Malgré tout ce qu'on a écrit, rien ne prouve que le cardinal se soit cru perdu, et qu'il ait fallu beaucoup de conseils pour l'engager à ne pas abandonner la partie. Si le départ du roi n'était pas concerté avec lui, du moins doit-on penser qu'il en avait été prévenu. Car il avait, dans l'intime confidence du roi, un homme dévoué à ses intérêts, le chevalier de Saint-Simon, qui, suivant le témoignage des contemporains, confirmé par son fils, défendit chaudement le cardinal. Celui-ci, arrivé à Versailles, n'eut presque rien à faire qu'à reprendre possession du roi. Il fallut chercher aussitôt sur qui l'on ferait tomber le ressentiment de tout ce trouble. On avait en quelque sorte sous la main le garde des sceaux qui attendait tranquillement, dans une maison voisine de Versailles, que le roi l'envoyât chercher pour lui remettre toute l'autorité. Dès le soir, il apprit que le cardinal avait passé l'après-dînée avec le roi, qui, n'ayant pas voulu se séparer de lui, l'avait fait coucher dans une chambre au-dessous de la sienne. Le lendemain matin, il vit arriver chez lui le sieur de la Ville-aux-Clercs, qui venait lui redemander les sceaux. Prévoyant quelque chose de semblable, il avait écrit d'avance une lettre pour offrir sa démission; il la remit, avec les sceaux, à l'envoyé du roi. Mais sa surprise fut grande, lorsqu'il s'aperçut qu'on ne le tenait pas quitte à ce prix; qu'un exempt l'attendait à sa porte avec des gardes, et qu'il devait se rendre, ainsi accompagné, à Châteaudun, lieu de son exil. De là, le sieur de la Ville-aux-Clercs se rendit à Paris pour annoncer à la reine mère ce qu'il venait d'exécuter; et, en arrivant au Luxembourg, il le trouva

si rempli de monde, « qu'il auroit bien voulu, dit-il, ne pas reconnoître les figures, de peur qu'on ne le questionnât à son retour. » Les nouvelles qu'il apportait se répandirent bientôt, et rendirent ce palais désert. Chacun se ressouvint alors de la crédulité empressée qu'il avait montrée la veille; et comme il y a toujours, en France, une plaisanterie toute prête contre les mauvais succès, ce jour-là fut appelé la *journée des Dupes* (1). »

Les deux premières victimes de cette journée furent les deux frères Marillac, dont l'un était garde des sceaux et surintendant des finances, et l'autre maréchal de France. Le premier, d'accord avec la reine mère, avait différé, sous divers prétextes, de fournir l'argent nécessaire pour la dernière expédition d'Italie, qu'il voulait faire échouer, et le maréchal n'avait pas envoyé les recrues qu'il était chargé d'y faire passer. Après la journée des Dupes, le garde des sceaux fut, comme nous l'avons vu, dépouillé de sa charge, arrêté et banni de la cour. Le maréchal, arrêté en Italie, fut traduit devant une commission dont plusieurs membres étaient ses ennemis personnels; et, chose plus odieuse, l'instruction fut faite à Ruel, dans la maison même du cardinal. Le grief véritable ne fut point articulé; mais on reprocha au maréchal des concussions et des profits illicites. « C'est une chose bien « étrange, disait-il, qu'on me poursuive comme on fait. « Il ne s'agit, dans mon procès, que de foin, de paille, « de bois, de pierre et de chaux. Il n'y a pas de quoi « fouetter un laquais. » Il fut condamné à mort, et eut la tête tranchée en place de Grève. « Lorsqu'on vint dire au cardinal de Richelieu que le maréchal étoit condamné à mort, il dit qu'il n'auroit pas cru que cette affaire en dût venir jusque-là; mais qu'il paraissoit que

(1) Bazin, t. III, p. 102.

les juges avoient des lumières que les autres n'avoient pas. C'est ainsi qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour perdre celui qu'il n'aimoit point, il voulut se justifier en apparence, en rejetant sur les juges la haine d'une condamnation que tout le public a attribuée à lui seul (1). » Son frère, l'ancien garde des sceaux, sembla frappé du même coup. Il en mourut de douleur.

Ainsi les grands étaient avertis désormais du sort qui attendait les ennemis du ministre. Toutefois, ils ne désespéraient pas de le renverser un jour, avec l'aide de Marie de Médicis. Richelieu, pour se délivrer de son ancienne protectrice, profita d'une démarche inconsidérée du duc d'Orléans. Ce prince, excité par sa mère, s'était retiré en Lorraine, pour se soustraire, disait-il, à la tyrannie du cardinal. Richelieu persuada au roi de mettre un terme à toutes ces intrigues en disgraciant irrévocablement la reine mère. En effet, dans la nuit du 23 février 1631, elle fut arrêtée; mais on la laissa s'évader, et elle se retira à Bruxelles.

Pendant ce temps, le duc d'Orléans avait préparé la guerre civile en Lorraine. Mais le roi ayant paru avec une armée sur les frontières de ce duché, le duc Charles IV se soumit à recevoir garnison française dans ses meilleures forteresses, et ordonna à Gaston d'Orléans de sortir de ses États. Le prince se retira auprès de sa mère à Bruxelles, d'où il se mit en relation avec tous les mécontents du royaume. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, s'engagea à le seconder. « Il étoit, dit Richelieu, le premier des grands du royaume, mais de l'humeur de ceux qui y avoient vécu depuis cent ans, lesquels transportoient à leur grandeur et à leurs intérêts, l'affection que leurs

(1) Mémoires de Pontis.

prédécesseurs portoient à leurs rois et à l'État (1). » L'auteur des mémoires de Pontis prête un motif plus noble au duc de Montmorency. Après avoir fait l'éloge de ce seigneur, il ajoute : « On peut dire, en quelque sorte, de ce dernier engagement où il s'est trouvé, qu'il a paru un peu excusable de n'avoir pu vivre en voyant la reine, mère du roi, chassée de France, le frère unique de Sa Majesté, éloigné de la cour, et tant de grands, ou exilés, ou emprisonnés, ou exécutés à mort, par la violence d'un seul ministre, et que ça été un grand malheur pour lui, d'avoir cru pouvoir rendre un service considérable à son prince en prenant les armes contre ce ministre (2). »

Quoi qu'il en soit, le duc de Montmorency promit son appui au duc d'Orléans, malgré les sages remontrances que lui adressa le président des états du Languedoc. Le duc d'Orléans, à la tête de quelques milliers d'aventuriers, pénétra en France et se dirigea vers le Midi pour faire sa jonction avec le duc de Montmorency. Partout, sur son passage, il publiait une déclaration contre le cardinal, se donnant le titre de *lieutenant général du roi, pour la réformation des désordres introduits dans le gouvernement par le cardinal de Richelieu.* Il s'imaginait qu'il lui suffirait de paraître pour opérer une révolution; mais personne ne se déclara en sa faveur. Les villes lui fermaient leurs portes, les villages devenaient déserts à son approche. Lorsqu'il passa près de Dijon, on tira sur lui le canon du haut des remparts. Ses troupes vivaient de pillage; aussi personne ne venait se joindre à elles. Le prince arriva dans le Rouergue, sans qu'un seul gentilhomme se fût armé pour sa cause. Enfin, il joignit, dans le Languedoc, le duc de Montmorency; et leurs ar-

(1) Mémoires de Richelieu.

(2) Mémoires de Pontis.

mées réunies marchèrent contre l'armée royale qu'ils rencontrèrent à Castelnaudary. La bataille fut de courte durée. Le duc d'Orléans s'enfuit; Montmorency fut fait prisonnier après des prodiges de valeur. Tout le reste de l'armée se débanda.

Le duc d'Orléans se réfugia à Béziers et signa un traité d'accommodement par lequel il s'engageait « *à aimer tous les ministres du roi, et particulièrement le cardinal de Richelieu.* » Il n'intercéda que faiblement en faveur du duc de Montmorency, qui fut condamné à mort par le parlement de Toulouse. Louis XIII résista à toutes les sollicitations en faveur de l'illustre condamné. Inspiré par l'inexorable génie de Richelieu, il resta inflexible, et le duc de Montmorency porta sa tête sur l'échafaud (30 octobre 1632). « Plusieurs, dit Richelieu, murmuroient de cette action, et la taxoient de quelque sorte de rigueur; mais les plus sages estimoient le courage du cardinal, qui méprisoit la propre sûreté de sa personne et la haine de tous les grands, pour satisfaire à la fidélité qu'il devoit au roi, qui se confioit en lui; outre que ce n'est que depuis la foiblesse de l'État, et les guerres civiles, qui avoient quasi anéanti l'autorité royale, que les grands pouvoient commettre impunément toutes sortes de crimes, et qu'ils sembloient être au-dessus de la loi (1). »

La mort du duc de Montmorency et l'exil de la reine mère ne découragèrent pas entièrement les grands. Plusieurs conspirations furent encore formées contre le cardinal. En 1640, au moment même où il créait des embarras à l'Espagne, en suscitant la révolte du Portugal et de la Catalogne, l'Espagne voulut, elle aussi, lui ménager une guerre intérieure. Cette fois encore, Gaston d'Orléans prêta son nom aux conjurés. Le comte de Soissons, qui se déclara

(1) Mémoires de Richelieu.

trop tôt, fut obligé de se sauver chez les Espagnols, et fut tué en combattant pour eux à la Marfée près de Sedan (1641). Toutefois la faction ennemie du cardinal ne renonça pas à ses desseins. Un nouveau complot fut tramé de concert avec l'Espagne. Le jeune Cinq-Mars, fils du marquis d'Effiat, avait été placé par le cardinal auprès de Louis XIII en qualité d'écuyer. Bientôt il devint favori du roi, et l'ambition, étouffant en lui la reconnaissance, il se jeta étourdiment dans le complot, et proposa de faire assassiner le cardinal. Le discret de Thou, fils de l'historien, sut l'affaire et ne dit mot. Chose étrange! le roi lui-même n'ignorait pas qu'on tramait la perte du ministre. Richelieu le savait: il était alors malade à Tarascon, et ne doutait pas de sa prochaine disgrâce. Il parvint cependant, à force d'argent, à se procurer une copie du traité conclu avec les Espagnols. Cinq-Mars et de Thou furent arrêtés, condamnés à mort, et ils eurent la tête tranchée. On appliqua à de Thou une loi de Louis XI, tombée en désuétude, qui assimilait la non-révélation d'un crime à une participation à ce crime. Le duc de Bouillon, se sentant déjà le couteau sur la gorge, évita la mort en cédant au roi sa ville de Sedan, qui avait été le principal foyer des intrigues.

Ce fut la dernière victoire de Richelieu. Il mourut l'année suivante (1642), admiré de l'Europe et haï des grands, qui avaient été forcés de plier sous sa volonté de fer.

Malgré tout ce que Richelieu avait fait pour la France, sa mort fut célébrée comme un bonheur public. Le peuple respira; on fit des chansons. Louis XIII les chanta lui-même; mais il ne tarda pas à suivre au tombeau le grand ministre qui avait illustré son règne en renversant tout ce qui s'opposait à l'unité de la France, dont il assura pour longtemps la supériorité en Europe.

§ IV. Règne de Louis XIV (1643-1715). — Minorité de Louis XIV. — Ministère de Mazarin. — Guerres a l'extérieur. — Troubles de la Fronde (1643-1661).

Anne d'Autriche régente. — Mazarin. — Richelieu était mort peu de jours après son retour à Paris, en 1642. La reine mère, son ancienne protectrice, l'avait précédé de cinq mois, et Louis XIII n'avait pas tardé à le rejoindre (le 14 mai 1643).

Louis XIII avait établi par son testament un conseil de régence, dont le prince de Condé devait être le chef pendant la minorité de Louis XIV, qui n'avait que cinq ans. Cependant la reine Anne d'Autriche fut proclamée régente par le parlement, qui cassa le testament de Louis XIII. Jusque-là, elle avait été éloignée du pouvoir, moins par la jalousie de Richelieu que par l'aversion de son époux; on l'avait même tenue dans une espèce de séquestration. Un arrêt du parlement ne l'en investit pas moins de tout le pouvoir royal. Elle appela d'abord au pouvoir Augustin Potier, évêque de Beauvais, le chef de la *cabale des importants*, qui se croyaient appelés à jouer un grand rôle dans le nouveau gouvernement. Mais leur règne ne dura pas longtemps. Un parvenu italien, Mazarin, que sa finesse et ses talents avaient fait remarquer de Richelieu, se trouva bientôt à la tête du nouveau gouvernement. Anne d'Autriche, dont il était parvenu à gagner l'affection, le nomma surintendant de l'éducation du roi, et le fit entrer dans le ministère. Il s'y affermit par la ruse. Les importants lui ayant marqué de la défiance, il déclara qu'il ne resterait au ministère que jusqu'à la conclusion de la paix, et qu'ensuite il se retirerait à Rome pour y terminer sa vie au sein de la retraite. Cette promesse trompeuse leur inspira une

sécurité entière, et lorsqu'ils s'aperçurent de sa ruse, il était trop tard : Mazarin s'était tellement emparé de la confiance de la reine, qu'ils ne parvinrent pas à ébranler son crédit. Les duchesses de Montbazon et de Chevreuse, qui avaient dirigé l'intrigue tramée contre le ministre, furent éloignées de la cour. Le duc de Beaufort, épris d'un amour romanesque pour la duchesse de Montbazon, s'emporta en reproches injurieux contre le cardinal, et ne réussit qu'à se faire enfermer au château de Vincennes. « C'étoit, dit le président Hénaut, un homme tout fait pour être aimé de la populace; aussi l'avait-on nommé le *roi des halles*, dont il parloit le langage : grand, bien fait de sa personne, adroit aux exercices, infatigable, rempli d'audace, les manières grossières, que l'on prenoit pour de la franchise, mais artificieux, et aussi fin que le peut être un homme de peu d'esprit. Il crut, et il le persuada à toute la cour, qu'il alloit jouer un rôle dans les commencements de la régence. Il se sauva de prison, et fut depuis le héros de la guerre de Paris. Il étoit le second fils de César de Vendôme, fils naturel de Henri IV. » Enfin l'évêque de Beauvais, que le cardinal de Retz appelle dans ses mémoires une *bête mitrée*, et *le plus idiot des idiots*, fut renvoyé dans son diocèse, et alors la cabale des importants, privée de ses principaux chefs, se trouva dissoute.

« Mazarin, dit M. Mignet, avait coutume de dire que *quand on a le cœur on a tout*. Il s'assura dès lors du cœur de la régente. Richelieu s'était adressé au bon sens de Louis XIII, qui avait reconnu son indispensable utilité; Mazarin s'appuya sur la passion d'Anne d'Autriche, qui ne put jamais consentir à se séparer de lui. Pour gouverner, l'un s'imposa, l'autre se fit aimer.

« Mazarin avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible, et moins ferme que persévérant. Sa devise était

le temps et moi. Il se conduisait non d'après ses affections ou ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire pourvu qu'on le laissât faire; aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Ses adversaires n'étaient pas même des ennemis pour lui. S'il se croyait faible, il leur cédait sans honte; s'il était puissant, il les emprisonnait sans haine. Richelieu avait tué ceux qui s'opposaient à lui; Mazarin se contenta de les enfermer. Sous lui, l'échafaud fut remplacé par la Bastille. Il jugeait les hommes avec une rare pénétration, mais il aidait son propre jugement du jugement que la vie avait déjà prononcé sur eux. Avant d'accorder sa confiance à quelqu'un, il demandait : « Est-il heureux? » Ce n'était point de sa part une aveugle soumission aux chances du sort; pour lui, être heureux signifiait avoir l'esprit qui prépare la fortune et le caractère qui la maîtrise. Il était incapable d'abattement et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Résister dans certains cas et à certains hommes, ne lui paraissait pas de la force, mais de la maladresse; aussi ne cédait-il que pour reprendre, ne partait-il que pour revenir. Un de ses plus spirituels antagonistes, la Rochefoucauld, a dit de lui « qu'il avoit plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit, au contraire du cardinal Richelieu, qui avoit l'esprit hardi et le cœur timide. » Si le cardinal de Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil, et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur (1). »

(1) Négociations relatives à la succession d'Espagne. Introduction, t. I, p. XLV et suiv.

Politique extérieure. — Continuation du système de Richelieu. — Paix de Westphalie. — Après la chute de la cabale des importants, la France se trouva heureuse sous la régence d'Anne d'Autriche et sous le gouvernement de Mazarin, jusqu'aux temps de la Fronde. Tout le monde se sentait heureux d'être délivré de cette main de fer que Richelieu avait fait peser sur tous. Autant ce dernier avait montré de sévérité et d'énergie, autant le nouveau ministre montra de facilité et presque de faiblesse. Ce fut d'abord l'âge d'or des courtisans : pensions, places, gratifications, rien n'était refusé; le trésor public fut mis au pillage. « Il n'y avoit plus, dit le cardinal de Retz, que deux ou trois petits mots dans la langue française: *La reine est si bonne.* » Un sentiment général de satisfaction et de sécurité régnait dans la nation. Cette période heureuse, qui dura quatre ans, fut décorée par les poëtes de l'époque du nom pompeux d'*âge d'or*, et fit dire, en rappelant le souvenir de la régence de Blanche de Castille, que l'Espagne n'a donné que de bonnes reines à la France. Le parlement, dont Richelieu avait brisé et presque annulé le pouvoir, et qui venait, en cassant le testament du feu roi, de rendre un si grand service à la régente, n'était pas moins heureux de relever la tête, et prétendait à une grande part dans le gouvernement. Le peuple espérait qu'on diminuerait les impôts dont il était accablé. Bien qu'ils fussent nécessités par la glorieuse guerre entreprise pour abaisser la maison d'Autriche et rétablir l'équilibre en Europe, il ne les croyait dus qu'à l'impitoyable tyrannie de Richelieu et de Louis XIII. Aussi détestait-il leur mémoire, malgré les immenses services qu'ils avaient rendus au pays.

Cependant le changement de règne ne modifia point les principes généraux du gouvernement. La politique extérieure demeura la même, et la grande

guerre que Richelieu avait entreprise contre l'Autriche fut continuée. Nous n'entreprendrons point ici le récit détaillé des événements de cette dernière partie de la guerre de Trente ans : il nous suffira de marquer les faits principaux et les résultats les plus importants.

Bataille de Rocroi. — En 1643, l'élite des forces espagnoles menaçait la frontière de France du côté des Pays-Bas. Les Espagnols, commandés par un vieil et excellent général, de Mellos, espéraient arriver, comme huit ans auparavant, jusqu'aux portes de Paris. La cour fut si effrayée, qu'elle ordonna au jeune duc d'Enghien, qui commandait l'armée française, de ne point hasarder une action générale contre des troupes si vaillantes et si bien conduites. Le prince eut l'heureuse hardiesse de désobéir. Il contraignit le général qu'on lui avait donné pour guide à trouver la bataille nécessaire. Elle fut livrée dans la forêt des Ardennes, près du village de Rocroi. On raconte que la nuit qui précéda le combat, le prince dormit d'un si profond sommeil, qu'il fallut le réveiller pour donner le signal du combat. Les Français, un instant repoussés, finirent par remporter une victoire complète : le duc d'Enghien y déploya cette valeur, ce sang-froid et cet admirable coup d'œil qui lui valurent plus tard le nom de *grand Condé.* Tout ce qui restait de ces vieilles bandes espagnoles, de cette infanterie qui passait pour la première de l'Europe, fut exterminé dans les plaines de Rocroi. Leur général, de Mellos, y perdit la vie; un petit nombre de cavaliers échappèrent seuls à ce désastre. Cette victoire, qui inaugura le nouveau règne et couvrit de lauriers le berceau de Louis XIV, est remarquable encore sous un autre rapport, que M. Michelet a fait ressortir.

« L'infanterie française, dit-il, prit pour la première fois sa place dans le monde par la bataille de Rocroi.

Cet événement est bien autre chose qu'une bataille, c'est un grand fait social. La cavalerie est l'arme aristocratique, l'infanterie l'arme plébéienne. L'apparition de l'infanterie est celle du peuple. Chaque fois qu'une nationalité surgit, l'infanterie apparaît. Tel peuple, telle infanterie. Depuis un siècle et demi que l'Espagne était une nation, le fantassin espagnol régnait sur les champs de bataille, brave sous le feu, se respectant lui-même, quelque déguenillé qu'il fût, et faisant partout respecter le *senor soldado;* du reste, sombre, avare et avide, mal payé, mais sujet à patienter en attendant le pillage de quelque bonne ville d'Allemagne ou de Flandre. Ils avaient juré au temps de Charles-Quint : « Par le sac de Florence! » Ils avaient pillé Rome, pris Anvers, puis je ne sais combien de villes des Pays-Bas. Parmi les Espagnols, il y avait des hommes de toutes nations, surtout des Italiens. Le caractère national disparaissait. L'esprit de corps et le vieil honneur de l'armée les soutenaient encore, lorsqu'ils furent portés par terre à la bataille de Rocroi. Le soldat qui prit leur place fut le soldat français, l'idéal du soldat, la fougue disciplinée. Celui-ci, loin encore à cette époque de comprendre la patrie, avait du moins un vif sentiment du pays. C'était une gaillarde population de fils de laboureurs, dont les grands-pères avaient fait les dernières guerres de religion. Ces guerres de partisans, ces escarmouches à coups de pistolet firent toute une nation de soldats; il y eut dans les familles des traditions d'honneur et de bravoure. Les petits-fils, enrôlés, conduits par un jeune homme de vingt ans, le grand Condé, forcèrent à Rocroi les lignes espagnoles aussi gaiement que leurs descendants franchirent, sous la conduite d'un autre jeune homme, les ponts d'Arcole et de Lodi (1). »

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 242.

Paix de Westphalie. — Après cette victoire brillante, la fortune de la France parut plus assurée que jamais. Les années suivantes ne furent qu'un enchaînement de triomphes : le grand Condé marchait de victoire en victoire. Il fut vainqueur successivement à Fribourg, à Nordlingen, à Lens. En même temps, le vicomte de Turenne commençait à se faire connaître par des combats difficiles et disputés, où, sans avoir constamment l'avantage, il annonçait l'un des plus grands génies militaires de l'Europe moderne. L'Espagne, accablée par tant de revers, allait être forcée de demander la paix, lorsque des troubles, qui éclatèrent en France, vinrent lui donner pour l'avenir des espérances chimériques. Elle s'en repentit plus tard. L'empereur, au contraire, eut le bon esprit de continuer les négociations, et elles amenèrent enfin le traité de Westphalie. Ce traité maintint la division et par conséquent la faiblesse de l'Allemagne, en assurant aux princes de l'Empire l'indépendance territoriale. Il concilia les prétentions de plusieurs d'entre eux, aux dépens de quelques principautés ecclésiastiques qui furent sécularisées. Il donna aux Suédois une province de l'Empire, et confirma à la France la possession de l'Alsace (1648).

La Fronde (1647-1653). — Mazarin, qui venait de terminer si heureusement la guerre de Trente ans, n'échappa pas plus à la haine que son prédécesseur. Malgré sa douceur et son affabilité, il était un objet de mépris pour son avarice, de ridicule pour son langage moitié italien moitié français, de haine enfin comme étranger. Plus on avait vu augmenter sa faveur, et plus on l'avait détesté. Une administration honnête et intègre aurait pu seule affaiblir la haine qu'on commençait à lui porter. Mais Mazarin s'occupait trop de sa propre fortune pour songer à mettre de l'ordre dans les finances, qui étaient en proie au brigandage

le plus effronté. Pour suffire aux dépenses de la guerre, le surintendant d'Émery, sa créature, avait recours à des expédients onéreux et vexatoires. Il disait naïvement *que les surintendants n'étoient faits que pour être maudits, et que la bonne foi n'étoit que pour les marchands.*

Un édit de 1548 faisait défense de prolonger les faubourgs de Paris, et de bâtir au delà de certaines bornes, sous peine de démolition et d'amende. Cet édit n'avait jamais été exécuté, et il était oublié depuis longtemps, lorsque tout à coup le surintendant le fit revivre, et ordonna de *toiser* le terrain occupé par les nouvelles constructions, pour forcer les propriétaires à se racheter, à prix d'argent, des peines portées contre les délinquants. Cette opération excita quelques désordres, et l'*édit du toisé* mécontenta toute la population. Les courtisans, qui espéraient gagner quelque chose à un changement, se mirent à intriguer avec ce même Gaston d'Orléans qui avait si lâchement trahi Montmorency, sous le ministère de Richelieu. Le parlement n'était pas moins hostile, et il n'enregistra le nouvel impôt qu'avec beaucoup de difficulté.

Le parlement, au dix-septième siècle, n'était plus cette assemblée de légistes fanatiquement dévoués à la royauté qu'ils avaient rendue absolue, en substituant le droit romain au droit féodal. Ce n'était plus cette assemblée occupée uniquement à rendre la justice, comme sous la dynastie des Valois. Son influence ayant grandi avec la considération qu'on lui portait, il espéra remplacer les états généraux, dont les convocations devenaient de plus en plus rares, et qui étaient toujours demeurées sans résultat. Il est à croire aussi que la conformité de son nom avec le parlement anglais qui jouait alors un si grand rôle, avait contribué à lui inspirer des pensées de domination. Encouragé par la faiblesse d'Anne d'Autriche et de

son premier ministre, il s'opposa opiniâtrément à tous les édits, surtout à ceux qui établissaient de nouvelles taxes. Peu lui importaient ensuite la guerre et ses besoins : en faisant acte d'opposition et en se rendant populaire, il atteignait le but qu'il s'était proposé.

On peut remarquer ici que le parlement n'eut jamais de conceptions politiques élevées; il se borna toujours à une opposition inintelligente qui le rendait méprisable à tous les hommes d'État. Ce fut peut-être cette seule cause qui le retint toujours dans l'infériorité, et l'empêcha d'arriver au pouvoir que convoitait son ambition. Il ne réussit qu'à obtenir, pendant un temps, une immense popularité, parce que le peuple, mécontent et ruiné, voulut bien voir en lui le défenseur de ses intérêts.

Les courtisans firent du parlement le centre de leurs intrigues et l'instrument de leurs projets. Le peuple le considéra comme son protecteur et son sauveur. Enhardi de se voir ainsi soutenu, le parlement alla plus loin que les remontrances, il s'avisa de casser des édits, et même quelques-uns qui ne contenaient que des mesures d'administration. C'est ainsi qu'il supprima, par un arrêt, la charge et les fonctions des intendants ou administrateurs établis par Richelieu dans les provinces.

Tel était l'état des choses, lorsque Mazarin eut l'imprudence de soulever contre lui les intérêts particuliers de la magistrature. Il ordonna, en 1647, la création de douze nouvelles charges de maîtres des requêtes, et exigea de toutes les cours souveraines, le parlement excepté, quatre années de leurs gages en forme de prêt. Le parlement méprisa cette grâce par laquelle on espérait le détacher des autres compagnies, et le 13 mai 1648, il donna son *édit d'union*. Par cet édit, le parlement, le grand conseil, la cour des aides, la chambre des comptes et toutes les cours souveraines

des provinces élevèrent la prétention de ne former qu'un seul et même corps, divisé en classes toutes solidaires les unes des autres. Mazarin déclara, avec sa mauvaise prononciation italienne, que cet édit d'*ognon* était attentatoire. Mais il fut bientôt obligé de faire des concessions qui n'eurent d'autre résultat que d'enhardir ses ennemis. Les esprits s'échauffèrent : on parla des anciennes libertés nationales, et pour les rétablir, on n'hésita pas à remonter jusqu'à la constitution des Francs au temps de Clovis. On proclama l'illégalité des tribunaux exceptionnels, des emprisonnements arbitraires, et l'on demandait des garanties contre l'établissement des impôts. Le parlement déclara qu'il repousserait tous les édits tant qu'on n'aurait pas fait droit à ces justes demandes. On eût dit que la constitution monarchique allait être changée comme en Angleterre. Mais rien de tout cela n'était bien sérieux. Le pouvoir royal était établi sur des bases trop solides pour risquer seulement d'être modifié. Le peuple ne l'eût pas voulu, car il trouvait dans ce pouvoir une garantie d'ordre et de sécurité; les parlements et les courtisans ne l'eussent pas osé. Le cardinal de Retz, qui, certes, était le moins timide des factieux, dit en parlant des discussions qui s'élevèrent sur les limites de l'autorité royale : « Le peuple entra dans le sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du palais profana ces mystères. »

Toutefois, l'union des quatre cours souveraines dura malgré l'opposition de la cour. Le peuple applaudit à leurs mesures. « Chaque conseiller, dit madame de Motteville, paroissoit au peuple un ange descendu du ciel pour le sauver de la prétendue tyrannie du cardinal Mazarin, qu'on s'imaginoit plus grande qu'elle

ne l'étoit en effet. » Ainsi se formèrent les partis des frondeurs (1), des mazarins et des mitigés.

On donnait le nom de mazarins aux partisans exclusifs du ministre et de la cour; le nom de mitigés à ceux qui voulaient tenir le milieu entre Mazarin et ses ennemis. Parmi les mitigés se trouvait le premier président Mathieu Molé, cette barre de fer contre laquelle vinrent se briser, à plus d'une reprise, la fougue de ses collègues et les emportements de la multitude. On appelait frondeurs les ennemis du cardinal. Parmi eux, dit Omer Talon, « cinquante ou soixante jeunes conseillers, qui, dans leurs chambres des enquêtes, ont peu d'emploi, et qui y sont peu considérés à cause qu'ils n'ont pas l'intelligence et ne veulent pas donner l'application aux affaires, étoient bien aises d'être tous les jours appelés dans les assemblées publiques, d'y donner leurs suffrages, et, se portant aux avis les plus caustiques, acquérir réputation, ce leur sembloit (2). » — « Les jeunes conseillers des enquêtes, dit Montglat, étoient plus échauffés que les autres; et, croyant déjà être ministres d'État, ils ne parloient que du gouvernement du royaume, et ne songeoient plus aux affaires du palais qu'ils trouvoient au-dessous d'eux. Dans les assemblées, ils prenoient la parole tous ensemble, sans ordre, en sorte qu'on ne s'entendoit pas : et quand

(1) Des enfants armés de frondes et partagés en plusieurs bandes s'amusaient dans les fossés de Paris à se lancer des pierres. Comme il résultait quelquefois des accidents de cette sorte de jeux, la police envoya des archers pour séparer les frondeurs. A leur vue, les enfants se dispersaient; mais à peine la patrouille avait-elle le dos tourné qu'ils revenaient sur le champ de bataille. Quelquefois, quand ils se sentaient les plus forts, ils faisaient face à la garde et la poursuivaient à coups de pierres. Cette tactique parut à un plaisant du parlement, à Bachaumont, reproduire assez fidèlement celle de sa compagnie. Il compara les adversaires de la cour à ces *frondeurs*. Le mot prit faveur, et de ce moment, habits, équipages, ajustements, bijoux, tout fut *à la fronde*. De là le nom de *frondeurs* donné aux ennemis de Mazarin.

(2) Mémoires d'Omer Talon.

les présidents et les vieux conseillers vouloient dire leur avis pour réprimer ce tumulte, ils leur faisoient la huée, leur reprochant qu'ils étoient gagnés de la cour et pensionnaires du cardinal... La barbe du premier président, si vénérable, ne pouvoit les retenir (1)... » A ces jeunes magistrats si empressés d'arriver à la réputation et à la fortune, s'étaient réunis quelques magistrats plus âgés, qui avaient des motifs personnels d'inimitié contre le ministre. On remarquait parmi eux le président Potier de Blancménil, irrité de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, son parent; Longueil de Maisons, qui avait vainement sollicité une charge de président pour son frère; le président Viole, qui voulait venger la chute de l'ex-ministre Chavigny, que Mazarin avait renvoyé; le conseiller Broussel, qui n'avait pu obtenir une lieutenance aux gardes pour son fils, et qui depuis avait rejeté obstinément tous les édits sur les impôts. Mais le plus dangereux des ennemis du cardinal était Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, et si fameux sous le nom de cardinal de Retz.

Le cardinal de Retz, issu d'une famille illustre, avait été obligé de se consacrer à l'Église, quoiqu'il eût, de son aveu, l'*âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers.* « Nourri de la lecture de l'histoire romaine, dit M. Ancillon, son imagination forte et ardente ne rêvait qu'émeutes, révolutions populaires et conspirations. Un de ses premiers écrits avait été l'histoire de la conjuration de Fiesque, ou plutôt le panégyrique de ce Génois, et l'apologie de ses projets... Son esprit, parfait pour saisir des vues générales et pour former des plans vastes et réfléchis, était, du reste, inépuisable en expédients, et prompt à voir, dans les circonstances particulières, ce qu'il fallait faire ou éviter... Il fut le principal auteur des troubles de

(1) Mémoires de Montglat.

la fronde; il les prépara de loin et les fomenta soigneusement, parce qu'il voulait avoir la place de Mazarin (1), et qu'il fallait à cet esprit turbulent des intrigues, des factions et des mouvements populaires... Il était l'âme du parti des frondeurs dans le parlement; il leur traçait la marche qu'ils devaient suivre, et les entraînait à des mesures dont il prévoyait seul les conséquences (2). »

Au milieu de l'agitation des esprits, on apprit à Paris la victoire de Lens, que le prince de Condé venait de remporter sur l'archiduc Léopold (29 août 1648). « Le roi, dit madame de Motteville, sachant qu'il avait gagné une bataille, s'écria tout haut, et avec une grande exclamation, que le parlement seroit bien fâché de cette nouvelle. Il étoit si accoutumé à entendre parler de ceux de ce corps comme de ses ennemis, qu'il en fit aussitôt ce jugement. » Mazarin résolut de profiter de cette occasion, et d'essayer de la rigueur après avoir épuisé toutes les voies de conciliation. Le jour même où l'on chanta dans l'église de Notre-Dame un *Te Deum* solennel, pour célébrer la glorieuse victoire de Lens, le capitaine des gardes, Comminges, reçut l'ordre d'arrêter Blancménil, Charton et Broussel. C'étaient les trois membres les plus ardents du parlement, mais non pas les meneurs secrets auxquels Mazarin n'aurait pas osé s'attaquer, et qu'il espérait effrayer par cet acte de fermeté. Charton réussit à s'échapper, mais Blancménil et Broussel furent arrêtés. Toutefois, cet enlèvement en plein jour de trois hommes chéris du peuple amena aussitôt un soulèvement. La sédition dura toute la journée (26 août); le soir, elle se calma subitement, « parce qu'il étoit tombé un peu de pluie, et que les Parisiens, pour rien au monde, ne

(1) Cette assertion de M. Ancillon est démentie par la Rochefoucauld.

(2) Ancillon, Tableau des révolutions.

laissent passer l'heure du souper. » La cour se crut victorieuse, mais la journée du lendemain la détrompa. Les barricades de Henri III se relevèrent dans les rues de Paris, sous l'influence secrète du coadjuteur. « Ce mouvement, dit-il dans ses mémoires, fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyoit les enfants de cinq et six ans le poignard à la main; on voyoit les mères qui les leur apportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de deux cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la ligue avoient laissées entières (1). » Les soldats furent obligés de se retirer devant la foule; et les factieux, le coadjuteur en tête, poussèrent leurs barricades jusqu'à cent pas du Louvre. Bientôt la reine entendit retentir les cris mille fois répétés de : *Broussel et liberté!* Le parlement arriva en corps pour demander la mise en liberté de ceux de ses membres qui avaient été emprisonnés; et Anne d'Autriche fut contrainte de céder. « On ne sauroit exprimer, dit Montglat, la joie qu'eurent les Parisiens à l'arrivée de Broussel; les uns lui baisoient la robe; les autres se jetoient à ses pieds pour lui embrasser les genoux; les autres l'appeloient leur protecteur; et, devant son logis, il y eut si grande affluence de peuple, qu'il fut contraint de sortir dans la rue pour se faire voir. On fit faire son portrait en taille-douce, qu'on vendoit par les rues, où il y avoit écrit : « Pierre Broussel, père du peuple (2). » Depuis ce jour, la reine ne parut plus dans les rues sans être insultée. On chansonnait partout les amours de *dame Anne* et *du Mazarin*. Poussée à bout, elle quitta Paris le 6 janvier 1649, et se retira à Saint-Germain avec ses deux fils et Mazarin. Le prince de Condé, qui haïssait

(1) Mémoires du cardinal de Retz.
(2) Mémoires de Monglat.

Mazarin, vint les joindre, et leur promit son assistance contre les rebelles.

Alors commença la guerre civile de la fronde, dont l'intrigue et les chansons furent peut-être les principales armes. Le sang coula néanmoins dans les séditions, les batailles et les exécutions judiciaires; mais tel était le manque absolu de toute passion, que tout se tournait en plaisanterie. Un petit-fils de Henri IV, le duc de Beaufort, l'idole des Parisiens, le *roi des halles*, tout *frondeur* qu'il était, était chanté par son parti aussi bien que par les mazarins.

Outre le duc de Beaufort, on comptait dans le parti du parlement et des frondeurs le prince de Conti, frère de Condé, qui ne valait pas son aîné. Les Parisiens l'élurent pour leur généralissime, quoique petit et bossu. Le cardinal de Retz l'appelle, dans son langage spirituel et malin, *un zéro qui ne multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang*. Les autres chefs de ce parti étaient le duc de Longueville, le duc de Bouillon, le vicomte de Turenne, qui se laissa entraîner par sa passion pour la duchesse de Longueville, les ducs de Vendôme, de Nemours, de la Rochefoucauld. Le parlement, encouragé par le grand nombre de ses adhérents, et, poussé secrètement par le coadjuteur, rendit un arrêt qui déclarait Mazarin perturbateur du repos public, ennemi du roi et de l'État, et lui enjoignait de sortir du royaume dans l'espace de huit jours. En même temps, il ordonna des levées de troupes, et établit des taxes nouvelles pour les payer. « Le parlement ordonna que ces taxes et l'argent qui avoit été pillé sur les particuliers, serviroient à lever des troupes; et les commissions furent expédiées pour quatorze mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Ceux qui s'enrôlèrent n'étoient pas de grands guerriers; et l'argent, qui fut donné aux généraux, aux officiers et aux soldats, fut meilleur pour ceux

qui le reçurent que les troupes ne furent utiles à ceux qui les payèrent (1). »

La guerre ayant commencé, le prince de Condé se rendit maître de toutes les avenues de la capitale, et coupa les vivres aux Parisiens. Le prince de Conti essaya en vain de se maintenir dans le poste de Charenton, où il avait placé trois mille hommes. L'armée royale s'en empara le 5 février, et les Parisiens ne réussirent pas à le recouvrer. C'est là le seul fait de quelque importance de cette première guerre. « Il faut dire, à la louange de tous, dit madame de Motteville, que jamais il n'y a eu de guerre qui se soit faite avec moins d'animosité. Nous avons ouï et vu des menaces, des insolences et des crieries, même des mauvaises actions, mais non pas ces massacres et barbaries que nous lisons dans les histoires, et que les autres révoltes auroient produites (2). » Le ridicule continua à se mêler de tous les événements de cette guerre. Le régiment du cardinal de Retz se nommait le régiment de Corinthe, parce que le cardinal était archevêque titulaire de Corinthe. Ce régiment ayant été battu par les royalistes, on appela cet échec la *première aux Corinthiens*. Il y avait dans le parlement vingt conseillers nouveaux, créés par Richelieu. Ils étaient accablés de dégoûts par leurs collègues qui ne pouvaient pas leur pardonner leur origine. Pour se faire mieux venir, ils contribuèrent chacun pour quinze mille livres, et ils n'en retirèrent d'autre profit que le surnom de *Quinze-Vingts*.

Les Espagnols, témoins de cette guerre étrange, avaient refusé d'accéder au traité de Westphalie. En 1649, ils essayèrent de la rendre plus sérieuse, et pénétrèrent en France. L'idée n'était pas mauvaise. Si le comte duc d'Olivarès avait pu susciter aux Français

(1) Mémoires de madame de Motteville.
(2) Ibid.

une bonne guerre civile, comme autrefois Richelieu avait donné de l'occupation aux Espagnols, en encourageant l'insurrection du Portugal et de la Catalogne, c'eût été un immense avantage pour l'Espagne. Occupés chez eux, les Français n'auraient plus eu assez de forces pour agir au dehors, et l'Espagne eût pu réparer les pertes qu'elle avait essuyées. Heureusement il n'en fut rien. Le danger commun réconcilia un moment les deux partis. Un accommodement fut signé à Ruel le 11 mars 1649. Tout l'avantage fut pour quelques chefs des frondeurs. Ils arrachèrent tous, dit madame de Motteville, *quelque lambeau des libéralités royales.* Au reste, la régente conserva son ministre; le parlement ne renonça pas à ses prétentions. Ainsi rien n'était changé dans les dispositions des esprits, quoiqu'une apparence de calme eût succédé aux dernières agitations.

Le 18 août, la cour rentra dans Paris. Le prince de Condé, qui avait soutenu jusque-là la régente, malgré son antipathie pour *le Mazarin,* sentit qu'on ne pouvait se passer de lui et devint d'une exigence insupportable. Les frondeurs, instruits de son refroidissement envers la cour, lui firent des avances qu'il repoussa. C'est alors que fut créé pour lui, pour le prince de Conti, son frère, pour le duc de Longueville et quelques jeunes gens qui l'environnaient, le nom de *petits-maîtres,* qui est resté dans la langue française, comme les noms d'*importants* et de *frondeurs.* Le prince de Condé se faisant marchander également par les deux partis, Mazarin réussit par son habileté à le brouiller avec les frondeurs, et l'ayant ainsi isolé, il le fit arrêter. Conti et Longueville, furent également arrêtés au Louvre (18 janvier 1650), et conduits au château de Vincennes, d'où on les transféra au Havre.

« Le peuple de Paris, dit Voltaire, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile,

fit des feux de joie, lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France. » Cependant Mazarin eut bientôt à se repentir de cette conduite. L'emprisonnement des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, ne servit qu'à les ranimer. Le vicomte de Turenne, qui venait de passer aux Espagnols pour se venger de ce que Mazarin lui avait ôté son commandement, déclara qu'il combattait pour la délivrance des princes, et prit le titre de lieutenant général du royaume. Tous les autres partisans du prince de Condé se préparèrent à le venger. Sa mère, qui était restée à Paris malgré la cour, porta sa requête au parlement. Sa femme se réfugia à Bordeaux, et, aidée des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, elle fit révolter cette ville contre Mazarin. En même temps, le duc de la Rochefoucauld levait des troupes dans son gouvernement de l'Angoumois, pour faire la guerre au ministre italien. « Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui, de simple valet de chambre du duc de la Rochefoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes... Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua (1). »

Mais bientôt le coadjuteur, trompé dans ses espérances ambitieuses, se joignit aux frondeurs et opéra un rapprochement entre ce parti et les amis de Condé. Le parlement demanda hautement la mise en liberté du prince. Le duc d'Orléans lui-même se joignit aux frondeurs, à l'instigation du coadjuteur. Le parti des princes et celui des frondeurs se trouvant unis et soutenus par l'Espagne, Mazarin dut céder. Il se mit de côté

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

pour laisser passer l'orage, quitta Paris le 6 février 1651, et se rendit à Saint-Germain. Aussitôt le parlement arracha à la régente la promesse de ne jamais rappeler son ministre, et rendit un arrêt portant que, si Mazarin n'était pas sorti du royaume dans l'espace de quinze jours, il serait procédé contre lui judiciairement. La régente irritée voulut le rejoindre; mais les bourgeois en armes l'entourèrent au Louvre pour l'en empêcher. La cause de Mazarin semblait perdue. « Les mêmes frondeurs, dit Voltaire, qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus, il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. Condé revint à Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres (1). »

Le retour de Condé fournit un nouvel aliment à la discorde. Le coadjuteur, qui avait contribué à sa délivrance, se brouilla avec lui, parce qu'il s'opposait au mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse. Il suscita contre lui une partie du parlement et du peuple. Mazarin qui, du fond de son exil, gouvernait la régente, lui conseilla d'entretenir soigneusement ces dissensions naissantes, afin de perdre le prince et le coadjuteur l'un par l'autre. Au milieu de ces misérables intrigues, le gouvernement ne prenait jamais que des partis faibles et incertains. C'est ainsi que la reine nomma au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait naguère contraint la famille royale à sortir de la capitale. Le prince de Condé, irrité de cette faveur, et s'apercevant qu'on le traitait avec moins de ménagement, prit le parti

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

de sortir de Paris et de se joindre aux Espagnols.

Lorsque Mazarin reçut la nouvelle que le prince de Condé avait passé à l'ennemi, il jugea l'occasion favorable, et rentra en France moins en ministre qui vient reprendre son poste qu'en souverain qui se remet en possession de ses États. Il était à la tête d'une armée de sept mille hommes qu'il avait levés à ses dépens, c'est-à-dire, avec l'argent de la France qu'il s'était approprié. Il en donna le commandement au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes : c'était la couleur des livrées de Mazarin. Cette hardiesse, qui jadis avait perdu le maréchal d'Ancre, réussit à Mazarin. La reine l'approuva, et pendant que le parlement le proscrivait et mettait sa tête à prix, elle allait le rejoindre dans le Poitou, où elle avait conduit le jeune roi, pour ramener à l'obéissance les provinces du midi de la France soulevées par le prince de Condé (28 février 1652). D'un autre côté, le duc d'Orléans, qui avait levé des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées, se prononça en faveur de Condé, et convint de soutenir sa cause, *en ce qui concernait l'expulsion du ministre*.

Ainsi la guerre civile recommença avec une nouvelle ardeur. Le jeune Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et Mazarin, de province en province, poursuivi par les rebelles. Le parlement avait promis cinquante mille écus à celui qui ramènerait Mazarin mort ou vif. C'était le prix que Charles IX avait promis autrefois pour la tête de Coligny.

Cependant, le prince de Condé, ligué avec les Espagnols, était entré en campagne contre le roi, tandis que Turenne quittait ces mêmes Espagnols et faisait sa paix avec la cour. Les deux armées se rencontrèrent près d'Orléans, à Bléneau, et Condé y remporta la victoire.

Après cette victoire, le prince de Condé, qui n'es-

pérait pas surprendre Turenne comme il avait surpris d'Hocquincourt, se rendit à Paris avec son armée. Il voulait s'assurer de cette ville, du parlement et du duc d'Orléans. Sa récente victoire et son grand nom semblaient devoir le rendre maître absolu de la capitale. Mais au fond tous les esprits étaient divisés. « Chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince. Quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener à Paris la châsse de sainte Geneviève pour obtenir l'expulsion du cardinal-ministre; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle (1). »

Au milieu de cette confusion générale, pendant que les campagnes étaient couvertes de soldats, que l'émeute régnait dans la ville, et que l'on montait la garde aux portes des monastères, le duc de Lorraine, Charles IV, s'approcha de Paris avec sa petite armée de huit mille hommes, seul bien que la guerre lui eût laissé, et qu'il avait coutume de vendre tous les ans au roi d'Espagne. Le prince de Condé l'avait appelé en France et lui avait donné de l'argent pour se battre; Mazarin lui donna de l'argent pour ne rien faire et pour sortir du royaume. Charles IV prit l'argent de Mazarin et de Condé, et s'en retourna en Lorraine après avoir tout ravagé sur son passage. Après sa re-

(1) Voltaire, ibid.

traite, le prince de Condé sentant diminuer son pouvoir, et voyant que son armée s'affaiblissait tous les jours, prit le parti de négocier avec la cour qui était à Saint-Germain. Mais la cour qui se sentait forte, et qui comptait quelque peu sur la mésintelligence qui avait éclaté entre le prince de Condé et le duc d'Orléans, rejeta ses propositions. Les négociations n'ayant abouti à aucun résultat, le prince de Condé résolut de pousser la guerre avec vigueur. Il était posté à Saint-Cloud, ayant la rivière devant lui, et Turenne en deçà. Ce poste lui parut bon tant qu'il n'eut pas à craindre pour ses derrières ; mais l'arrivée du maréchal de la Ferté lui faisant craindre d'être enveloppé, il se retira à Charenton et passa la Seine. Ce fut dans cette marche que, se trouvant pressé par l'armée royale que commandait Turenne, il n'eut que le temps de se jeter dans le faubourg Saint-Antoine, où se donna, le 2 juillet 1652, le combat devenu si célèbre. « Le roi vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

« Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de M. le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat,

et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de la Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on apportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

« Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira. Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son mari (1). »

Après ce combat inutile et sanglant, le parlement, peu intimidé par une cour errante, loin de la capitale, et pressé par les partisans du duc d'Orléans et du prince de Condé, nomma le premier lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur, et le second généralissime des armées. Aussitôt le roi, pour se venger, cassa par ordonnance tout ce que le parlement avait fait à Paris, et le déclara transféré à Pontoise. Les présidents et une vingtaine de conseillers obéirent seuls à cet ordre. Les deux parlements de Paris et de Pontoise se contestant mutuellement leur autorité, et donnant des arrêts contraires, s'accordèrent néanmoins à demander l'expulsion de Mazarin. La reine n'osa mépriser ces remontrances, et Mazarin fut renvoyé, mais seulement pour la forme, et momentanément. Il sortit une seconde fois du royaume; et c'est pendant

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

cet exil qu'il écrivit au roi : « Il ne me reste pas un « asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les fron- « tières. » « Mais si l'on étoit dégoûté de la cour, on l'étoit beaucoup plus encore à Paris les uns des autres. Les parlementaires s'accommodoient mal entre eux, et ils s'accommodoient encore plus mal avec les princes. Les princes eux-mêmes n'étoient pas trop bien ensemble, et ils ne comptoient plus sur le parlement. Le peuple, de son côté, n'aimoit plus les frondeurs d'épée, ni ceux de robe.... Enfin, le prévôt des marchands alla, de la part de la ville et de tous ses habitants, supplier le roi de leur faire l'honneur d'y revenir (1). »

Louis XIV entra dans Paris, après avoir publié une amnistie, et trouva tout paisible dans cette ville, qui avait été naguère si agitée. Gaston d'Orléans fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir. Le cardinal de Retz fut arrêté dans le Louvre, et après avoir été conduit de prison en prison, il mena longtemps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite. Ceux des membres du parlement qui avaient le plus abusé de leur ministère, furent condamnés à l'exil ; les autres, renfermés désormais dans les bornes de la magistrature, ne s'appliquèrent plus qu'à faire oublier leur conduite passée. Le prince de Condé, abandonné de tous ses partisans en France, et ne croyant pas pouvoir se fier à l'amnistie royale, alla se joindre aux Espagnols dans les Pays-Bas. Enfin, au mois de mars 1653, le cardinal Mazarin fut rappelé par une déclaration du roi. Il fut étonné, en rentrant dans Paris, de se retrouver tout-puissant sans contestation. Louis XIV le reçut comme un père, le peuple comme un maître. Les anciens frondeurs s'étouffaient dans ses antichambres. On lui fit à l'hôtel de ville un

(1) Mémoires de madame de Motteville.

magnifique festin, au milieu des acclamations de la foule. Le parlement, qui avait mis sa tête à prix, demanda sa protection, et condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie.

Ainsi se termina, en 1653, la guerre de la fronde, qui avait eu pour prétexte le mauvais gouvernement de Mazarin. Elle eut pour résultat immédiat de rendre ce ministre plus puissant, et pour résultat éloigné le triomphe du pouvoir royal parvenu à son apogée.

Événements extérieurs. Continuation de la guerre contre l'Espagne. — Alliance de la France avec Cromwell. — Paix des Pyrénées. — Mort de Mazarin. —A la faveur des troubles de la fronde, les Espagnols avaient repris la plus grande partie de nos conquêtes. Ils avaient recouvré l'importante place de Dunkerque, chassé les Français de Barcelone, et repris Casal en Italie. Ainsi tout le fruit des victoires de Rocroi, de Lens et de Nordlingen, était perdu. Heureusement, grâce aux anciennes victoires de ce même prince de Condé, maintenant leur allié, ils étaient si affaiblis que rien ne put les relever. En 1653, lorsque Louis XIV se trouva maître absolu de son royaume, et que la tranquillité régna sur tous les points de la France, l'équilibre ne tarda pas à se rétablir entre les deux puissances, et bientôt après, les Espagnols s'accoutumèrent de nouveau à être vaincus.

« Louis XIV, dit Voltaire, se trouva, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues; rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources, n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français qui avaient fait la guerre civile étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient de-

meurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligni et Bouteville, et les autres, parce que la cour ne voulut pas les payer assez chèrement.

« Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français, qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

« Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs, quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

« Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rethel, lorsque, de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol; le prince de Condé eut le même sort devant Arras (25 août 1654). L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne; et tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de la Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : « J'ai su que tout était perdu, et que « vous avez tout conservé (1). »

Après cette défaite, les Espagnols levèrent le siége d'Arras. Ainsi l'ennemi avait été repoussé sur la frontière du nord. Du côté de l'est, le comte d'Harcourt, devenu rebelle à la France, s'était emparé de quel-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

ques villes d'Alsace; mais le maréchal de la Ferté reprit Béfort, Thann, et mit le siége devant Brisach. Cette place allait être forcée à capituler, lorsque le comte d'Harcourt fit volontairement sa soumission. Ainsi les armées françaises étaient partout victorieuses. En même temps, le jeune roi faisait ses premières armes au siége de Stenay, dont il s'empara le 6 août. Mais le cardinal Mazarin l'éloigna bientôt du théâtre de la guerre, ne voulant pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos du royaume et la puissance du ministre semblaient attachés.

Les Espagnols étaient trop affaiblis pour continuer la guerre avec vigueur; et pendant plusieurs années elle ne fit que languir. Les noms de Louis XIV et de Philippe IV étaient ignorés de l'Europe; leurs ministres, Mazarin et don Luis de Haro, dirigeaient alors les affaires de la France et de l'Espagne. Tous deux s'adressèrent à Cromwell et briguèrent son alliance. L'orgueilleux *protecteur*, qui avait fait condamner à mort Charles Ier, eut la satisfaction de se voir recherché par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté. Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais. Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell se détermina pour la France, espérant enlever le Mexique aux Espagnols; mais ceux-ci furent avertis à temps, et les amiraux de Cromwell ne réussirent à s'emparer que de la Jamaïque, qui assura aux Anglais le commerce du nouveau monde. Ensuite seulement le protecteur traita avec la France. Il força Louis XIV à lui donner dans ses lettres le titre de frère, et le contraignit en outre à faire sortir de ses États les deux fils du malheureux Charles Ier. C'est à ce prix que Mazarin acheta l'alliance de l'Angleterre. Les ministres espagnols éclatèrent en cris d'indignation contre le cardinal, qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au

meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, pour plaire au bourreau de leur père. L'accusation était juste, mais maladroite. Pour toute réponse, Mazarin produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

Cette ligue avec Cromwell donna à la France une supériorité marquée. Pendant que l'amiral Blake allait brûler les galions d'Espagne, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

« Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falcombridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui, et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable. Mazarin lui dit « qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en per« sonne les respects dus au plus grand homme du « monde. »

« Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint, deux ans après, beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas; ainsi il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre (14 juin 1658). Les six mille Anglais con-

tribuèrent à la victoire; elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui depuis furent rois, virent leurs malheurs augmenter dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

« Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV, ni comme guerrier, ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin, ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

« Louis XIV n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si, par quelque finesse, il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place; mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

« Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne (1). »

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

La bataille des Dunes n'enleva pas seulement aux Espagnols la ville de Dunkerque; ils perdirent encore les places de Furnes, Dixmude, Gravelines, Oudenarde et Ypres. Ainsi la France était puissante au dehors par la gloire des armes, et elle commençait à tenir le premier rang en Europe, surtout depuis que la mort de Cromwell avait préparé de nouvelles révolutions à l'Angleterre. Mais le peuple souffrait et demandait la paix que ses victoires lui promettaient glorieuse.

Ne pouvant marier sa nièce avec le roi, Mazarin revint à son premier plan de lui faire épouser une infante d'Espagne. On cite de lui cette fameuse lettre qu'il écrivit à Louis XIV, pendant les négociations de Munster : « Si le roi Très-Chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante, et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui l'en peut exclure. » Ainsi, dès cette époque, Mazarin avait prévu le cas qui arriva cinquante ans plus tard, à la mort de Charles II.

Il envoya en conséquence son secrétaire à Madrid pour proposer à don Luis de Haro les bases d'un traité. Lorsqu'on fut d'accord sur les préliminaires, les deux ministres signèrent une trêve et se rendirent à la frontière, Mazarin à Saint-Jean de Luz, et don Luis de Haro à Saint-Sébastien. Ils eurent ensuite plusieurs conférences dans l'île des Faisans, formée par la Bidassoa, et, le 7 novembre 1613, ils y signèrent cette paix si célèbre, connue sous le nom de paix des Pyrénées.

La France acquit par cette paix le comté d'Artois, à la réserve de Saint-Omer et Aire; le Roussillon et le Conflans. Le prince de Condé obtint de rentrer en France. Mais l'article le plus important fut le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, Marie-Thé-

rèse, fille de Philippe IV. Mazarin aurait voulu qu'on lui donnât pour dot la Franche-Comté et les Pays-Bas; mais on ne lui assigna, par le contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or, qui ne furent jamais payés. L'infante renonça formellement, pour elle et pour ses descendants, à toute prétention soit sur la totalité, soit sur une partie de la monarchie d'Espagne. Mazarin prévoyait bien le cas qu'on ferait de cette renonciation, si la postérité mâle de Philippe IV venait à s'éteindre, et l'on sait que les événements l'ont depuis justifié.

Cette paix glorieuse plaça la France au premier rang en Europe; l'Espagne et l'Autriche étaient abaissées pour toujours, la France succédait à leur prépondérance, et ainsi se trouvaient réalisés les projets de Henri IV et de Richelieu.

Mazarin, qui avait eu la gloire d'attacher son nom aux traités de Westphalie et des Pyrénées, se trouva alors au comble de la puissance. Quoique le roi eût plus de vingt ans, il conserva sur lui et sur le royaume une autorité absolue. A son retour à Paris, il exigea et obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. Il ne donna plus la main aux princes du sang, comme autrefois, dans les cérémonies publiques. Il marchait avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires. C'est ainsi qu'il régna jusqu'à sa mort (9 mars 1661).

§ V. Majorité de Louis XIV. — Colbert. — Louvois. — 1661.

Louis XIV commence à régner par lui-même. — Son caractère. — Prépondérance de la France en Europe. — Quel était l'état de la France, lorsqu'elle sortit des mains de Richelieu et de Mazarin, pour passer dans celles de Louis XIV?

« Il y eut alors, dit M. Michelet, le plus complet triomphe de la royauté, le plus parfait accord du peuple en un homme qui se soit trouvé jamais. Richelieu avait brisé les grands et les protestants ; la fronde avait ruiné le parlement en le faisant connaître. Il ne resta debout sur la France qu'un peuple et un roi. Le premier vécut dans le second ; il ne pouvait vivre encore de sa vie propre. Quand Louis XIV dit : « L'État, c'est « moi, » il n'y eut dans cette parole ni enflure, ni vanterie, mais la simple énonciation d'un fait (1). »

Louis XIV pleura le ministre qui lui avait servi de gouverneur et de tuteur pendant son enfance ; mais il prit la ferme résolution de ne plus choisir de premier ministre, et de gouverner à l'avenir par lui-même. « Le roi, dit madame de Motteville, depuis qu'il voyoit son ministre pencher vers sa fin, avoit montré qu'il vouloit à l'avenir gouverner son royaume. Il disoit qu'il n'approuvoit point la vie des rois fainéans, et qui se laissent mener par le nez. Il ajoutoit lui-même à cela qu'il voyoit bien qu'on pouvoit lui reprocher qu'il avoit fait ce qu'il blâmoit ; mais il attribuoit sa conduite passée à l'estime qu'il avoit eue pour le cardinal à cause de son habileté, et à cette soumission et dépendance à laquelle son enfance l'avoit accoutumé.... Les officiers de la couronne et les ministres étant assemblés, le roi leur dit qu'il vouloit, à l'avenir, gouverner lui-même son royaume... qu'il ne vouloit point de premier ministre ; qu'il se serviroit de ceux qui avoient des charges pour agir sous lui, selon leurs fonctions (2). »

On peut dire que jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances qu'à la mort de Mazarin. Personne ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloi-

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 246.
(2) Mémoires de madame de Motteville.

gnement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement; car Mazarin avait prolongé à dessein son enfance, et ne l'avait instruit que dans les dernières années de sa vie. Toute la cour était si persuadée de l'incapacité de Louis XIV, qu'à la mort de Mazarin il n'y eut qu'une pensée, lier des intrigues pour lui donner un remplaçant. De tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut pas un qui ne demandât au roi : « Avec qui travaillerons-nous? » Lorsque Louis XIV leur répondit à tous : « Avec moi, » l'étonnement fut grand : il le fut encore plus lorsqu'on vit sa persévérance. « Il y avait quelque temps, dit Voltaire, qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie. Sa résolution une fois prise, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées; leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser (1). » Louis XIV, depuis cet instant, ne cessa jamais de se rendre un compte exact de toutes les affaires importantes, et de surveiller les hommes qu'il employait. Il commença par mettre la réforme dans le ministère, par réprimer les abus, et les finances eurent ses premiers soins. Elles étaient dans le désordre le plus grand par suite d'une longue dilapidation à laquelle Mazarin, secondé par le surintendant Fouquet, était moins étranger que personne. Ce dernier avait fait passer des sommes immenses à Mazarin, et s'en était attribué à lui-même de plus considérables. Il étalait un luxe plus que royal. Sa seule terre de Vaux lui avait coûté plus de dix-huit millions. Pour fournir à ses magnificences et à ses profusions, il trompait le

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

monarque par de faux états, où la dépense était exagérée et la recette diminuée. Colbert, qui était alors conseiller d'État, fut consulté secrètement par Louis XIV, et il lui découvrit les artifices de Fouquet. Une fête magnifique, que le surintendant donna dans son château de Vaux, au roi et à toute la cour, acheva d'irriter contre lui le monarque. La perte du surintendant fut jurée. Toutefois, Louis XIV ne crut pas l'autorité royale assez fortement établie pour agir franchement contre Fouquet, qui laissait percer l'intention de succéder à la toute-puissance de Mazarin et de Richelieu, même malgré le roi. Il employa, pour se défaire de lui, la dissimulation, on pourrait dire la perfidie. Le 5 septembre 1661, Fouquet fut arrêté à Nantes, où il avait accompagné le roi pour diriger les opérations des états de Bretagne, assemblés dans cette ville. Louis XIV put reconnaître alors que les hommes les plus puissants n'avaient plus une position dans l'État qu'en l'empruntant à la faveur royale. Fouquet fut disgracié; tous ceux qui avaient compté parmi ses amis, et qui, suivant l'expression de madame de Motteville, *avaient sacrifié au veau d'or*, l'abandonnèrent (1); il fut jugé sans le moindre obstacle, et enseveli dans une captivité obscure qui ne finit qu'avec sa vie. Colbert, que Mazarin mourant avait légué à Louis XIV, comme l'homme le plus capable de le seconder, succéda, non au pouvoir, mais à la charge du malheureux ministre dont il s'était montré le persécuteur le plus acharné (1661).

Dès ce moment, la timidité de Louis XIV disparut pour faire place à la confiance la plus absolue dans son pouvoir sur la France, et dans la supériorité de la France sur les puissances étrangères. Le roi d'Espagne

(1) Par une exception bien honorable pour les lettres, Pélisson et la Fontaine furent les seuls qui lui restèrent fidèles.

fut obligé de lui faire des excuses pour une insulte que son ambassadeur avait faite à celui de France à Londres. Le pape fut humilié dans une occasion semblable, et Louis XIV tira parti de l'insulte pour se constituer le protecteur des princes d'Italie.

Ce n'étaient là que des victoires d'amour-propre; elles n'en faisaient pas moins une profonde impression dans toute l'Europe; et d'ailleurs Louis XIV, à cette même époque, obtenait des avantages plus solides. Pour cinq millions de livres, il rachetait du roi d'Angleterre, Charles II, les villes de Dunkerque et de Mardyk sur la côte de Flandre, conquises jadis par la France pour le compte de Cromwell. A prix d'argent encore il acquérait Marsal, la principale forteresse du duc de Lorraine. Il envoyait des secours aux Portugais pour les aider à repousser le joug espagnol. Il se déclarait le protecteur de la chrétienté contre les infidèles, en envoyant des troupes à l'Autriche, son ennemie secrète, pour l'aider à repousser les Turcs qui faisaient une invasion en Hongrie, et aux Vénitiens pour défendre Candie, assiégée par les infidèles.

Bien que Louis XIV cherchât une occasion de guerre pour faire briller sa puissance de tout son éclat, il voulut pourtant, et avec raison, ne pas prendre une part réelle à la guerre que se faisaient alors les Provinces-Unies et l'Angleterre. Les traités lui imposaient la loi de secourir la première de ces puissances. L'unique secours qu'il leur envoya fut un brûlot; c'était le seul navire qui se trouvât alors dans le port de Brest. Ce n'est pas qu'il n'eût pu les secourir plus efficacement; mais il préférait laisser s'affaiblir mutuellement ces deux grandes puissances maritimes, tandis qu'il préparait activement la grandeur navale de la France, et que ses arsenaux de Brest, de Toulon et de Dunkerque construisaient ces vaisseaux avec lesquels il allait bientôt disputer l'empire de la mer aux

Anglais et aux Hollandais réunis. Louis XIV fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre; et bientôt Dunkerque devint un objet de terreur pour les Anglais. En même temps l'armée française fut portée à cent vingt mille hommes; elle n'était pas moins redoutable par l'ardeur et par la discipline des soldats, que par la science des officiers; le trésor royal était plein, tandis qu'aucun autre État ne se trouvait en mesure de faire la guerre.

Louis XIV, il faut le dire, fut secondé admirablement par deux grands ministres qu'il avait eu le bonheur de distinguer et d'employer à son service. « L'une des gloires de Louis XIV, dit M. Michelet, c'est d'avoir gardé vingt-deux ans pour ministre, l'un des hommes qui ont fait le plus pour la gloire de la France : je parle de Colbert. C'était le petit-fils d'un marchand de laine de Reims, à l'enseigne du Long-Vêtu; un esprit quelque peu pesant et dur, mais solide, actif, invincible au travail. Il réunissait les attributions de l'intérieur, du commerce, des finances, celles même de la marine, qu'il plaça entre les mains de son fils. Il ne lui manquait que le ministère de la guerre et de la justice pour être roi de France. La guerre était dirigée depuis 1666, par Louvois, exact, violent, farouche administrateur, dont l'influence balança celle de Colbert. Louis XIV semblait placé entre eux, comme entre son bon et son mauvais génie; et toutefois, l'un et l'autre étaient nécessaires; à eux deux, ils formèrent l'équilibre du grand règne (1). » Nous allons donner le tableau de l'administration de Colbert et de Louvois, puisque le règne de Louis XIV est là presque tout entier.

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 247.

Colbert (1661-1683). — *État des finances, de l'industrie et du commerce, à l'avénement de Colbert au ministère.* — Au moment où Colbert prit la place du surintendant Fouquet, les finances étaient dans le plus grand désordre. Voici quelques faits qui serviront à montrer comment elles étaient administrées avant l'année 1661. Et d'abord, un passage des Mémoires de Gourville, à la date de l'année 1654, nous donnera une idée de la manière dont on levait les impôts dans les provinces :

« La campagne finie (1), M. le prince de Conti s'en retourna à Pézénas. Comme gouverneur du Languedoc, il étoit chargé, de la part du roi, de prendre des mesures pour la tenue des états. Sa Majesté souhaitoit qu'on lui donnât quinze cent mille livres; et MM. les évêques, avec de grandes remontrances, prétendoient que les provinces ne pouvoient pas passer un million, le pays étant fort ruiné. Je m'avisai d'écrire à M. le cardinal que, pour avoir un million cinq cent mille livres des états, et peut-être plus, et lever toutes les difficultés, il n'y avoit qu'à expédier des quartiers d'hiver pour toutes les troupes de Catalogne dans le Languedoc, et que j'étois bien persuadé qu'aussitôt que cela seroit su, l'on feroit de grandes instances auprès de M. le prince de Conti, pour recevoir quinze cent mille livres; qu'il falloit en même temps envoyer les expéditions pour les quartiers d'hiver en Guyenne, et charger le courrier de rendre à M. le prince de Conti celles qui regarderoient le Languedoc, et me faire remettre entre les mains le paquet qui regarderoit la Guyenne; ce que M. le cardinal goûta fort, et ordonna que cela fût exécuté. Ainsi il me fit réponse qu'il avoit si approuvé ma pensée, qu'il mandoit à

(1) La campagne de 1654 où Condé fut battu par Turenne à Arras. Voy. p. 89.

M. le prince de Conti de prendre confiance en moi pour tout ce qui regarderoit la tenue des états.

« Le paquet étant venu à M. le prince de Conti, cela fit une grande rumeur parmi ceux qui étoient déjà à Pézénas, où l'on devoit faire l'assemblée. MM. les évêques d'Aleth et de Comminges, qui étoient les plus fermes pour ne donner qu'un million, furent les premiers à venir prier M. le prince de Conti d'avoir pitié de cette pauvre province qui alloit être ruinée, et le supplièrent de la vouloir garantir de ce naufrage. Je convins avec M. le prince de Conti qu'il leur diroit qu'il ne pouvoit pas s'en mêler à moins qu'on ne donnât dix-huit cent mille livres, et comme les troupes marchoient et s'approchoient, M. de Comminges, que je connoissois fort, m'ayant parlé de cette affaire, je lui dis que je croyois qu'ils feroient bien d'offrir vitement seize cent mille livres à M. le prince de Conti, puisque cela ôteroit à la province sa ruine totale (qui étoit le langage qu'ils me tenoient); et m'ayant demandé comment cela se pouvoit dire, je lui dis que je croyois qu'à cette condition M. le prince de Conti pourroit faire passer les troupes en Guyenne.

« Cela fut convenu bientôt après, parce que l'affaire pressoit beaucoup; et les paroles étant données, toutes les troupes allèrent prendre leurs quartiers en Guyenne (1). »

Colbert avait le premier réclamé contre les énormes abus des derniers temps de Mazarin. En 1659, quoique placé dans un rang assez inférieur, il osa proposer au roi d'établir les chambres de justice telles qu'il les forma depuis. Louis XIV fut frappé de cette proposition, et Fouquet vit dès lors sa fortune compromise.

On a pu se convaincre, par ce qui précède, combien

(1) Mémoires de Gourville, t. LII de la 2e série de la collection Petitot, p. 294.

Colbert eut à faire pour remédier à ce désordre, arrêter un déficit qui allait toujours croissant, remplir le trésor du roi, et soulager le peuple d'une partie des tailles et des impôts dont il était grevé.

Il crut arriver plus sûrement à ce but en encourageant l'industrie, en faisant fleurir le commerce, et en créant une marine pour le protéger. On pourra juger de ce qu'il lui en coûta d'efforts pour atteindre ce but, en examinant quel était avant lui l'état du commerce et de l'industrie en France.

En 1654, une supplique fut adressée au roi par des marchands, qui se plaignaient des *droits énormes* qui pesaient sur les objets de commerce, et empêchaient soit l'importation, soit l'exportation. En voici quelques passages :

« Bien que de tout temps on ait dû payer vingt-huit sous pour droit d'entrée du marc d'or de Milan filé, lesdits fermiers, néanmoins, n'en lèvent que vingt et un, pour en faciliter l'apport et attirer plus grande quantité.

« Ils y trouvent leur compte, d'autant que l'or filé sert à fabriquer en France, particulièrement à Paris et lieux voisins, des dentelles, passements et rubans, dont plus des deux tiers se portent en Espagne et de là aux Indes, à Milan même, aux autres villes d'Italie, en la haute et basse Allemagne. Par ce moyen, les fermiers, outre le droit d'entrée, ont encore le droit de sortie, avec tel avantage que le marc d'or, qui ne s'achète à Milan que huit écus, étant mis en œuvre en vaut vingt (1). »

Les auteurs des remontrances font remarquer que

(1) Très-humbles remontrances au roi par les six corps des marchands de la ville de Paris, sur le fait du commerce, et sur plusieurs impositions ordonnées, tant par la déclaration du 26 janvier 1654, que d'autres déclarations et arrêts du conseil. Paris, 1654, in-4°. Voyez Forbonnais, Histoire des finances.

l'augmentation des droits a fait passer le commerce de l'or filé à Genève et à Avignon, qui alors appartenait au pape, et où le roi ne pouvait établir de droits.

Voici un second fait, extrait des mêmes remontrances, et qui vient à l'appui du premier :

« Les impositions qui se lèvent en France sur les marchandises, tant du pays qu'étrangères, *sont plus excessives qu'en tous les autres États de l'Europe*. Les draps de soie que nous tirons d'Italie payent vingt-deux pour cent d'entrée, et partout ailleurs moins que cinq pour cent; excepté en Espagne, où il se lève sur les marchandises venant en France quatre sous par livre, lesquels ne reviennent pas à deux sous par livre, parce qu'on n'évalue les marchandises grossières qu'au tiers du juste prix. Pour les marchandises fines, qu'ils appellent de main, elles ne payent que la moitié de la douane, afin que, par cette raisonnable composition, ceux qui en trafiquent soient excités à payer le droit, et détournés de chercher le moyen de la fraude. Tout au contraire, en France, on veut encore imposer sur les dentelles le quart, et sur l'or et l'argent filés presque le double de la valeur; comme si l'on avoit entrepris de ruiner les fermes de Votre Majesté, obligeant par l'excès de l'imposition ceux qui trafiquent à courir toutes sortes de risques pour s'en sauver (1). »

Un autre passage nous montrera le peu de sûreté du commerce français à l'étranger. Il est extrait d'un mémoire manuscrit adressé à Mazarin, dont Forbonnais a eu connaissance. L'auteur, exposant les causes de la décadence du commerce de Lyon, en allègue trois principales : 1° l'augmentation des droits; 2° le changement des monnaies; 3° les pirateries sur mer.

(1) Ibid.

« Les Anglois, les Hollandois, les Suédois, par le soin qu'ils ont d'entretenir des flottes sur toutes les mers, protégent leur pavillon. Tous les marchands, même françois, passent sous leurs bannières dans la crainte des pirates, dont les mers sont remplies. Par là, ces nations se sont tellement emparées du commerce, qu'il n'y a pas un négociant françois qui ait des navires un peu considérables. »

On voit que, malgré les abus d'un pouvoir qui méconnaissait ses véritables intérêts, il y avait en France les éléments d'une grande industrie et d'un commerce très-étendu. Colbert profita de tous les avertissements qui avaient été donnés à la France. Il ranima l'industrie; il fit des efforts pour donner plus d'extension au commerce. Les droits furent plus également et plus équitablement répartis; ils ne furent plus exposés, comme par le passé, à des fluctuations sans nombre; les fermiers furent surveillés avec plus de vigilance, et les intérêts particuliers de quelques familles de traitants ne compromirent plus autant l'intérêt général.

Toutefois, Colbert, comme nous allons le voir, resta encore trop engagé dans les routes anciennes. Les marchandises qui entraient et sortaient du royaume étaient taxées à un prix trop élevé pour ne pas gêner l'industrie nationale et empêcher l'importation. Les manufactures s'en ressentirent, et, comme il arrive toujours, le commerce se trouva enveloppé dans la ruine de l'industrie.

Résumons-nous: lorsque Colbert arriva au ministère, les coffres étaient vides; on avait empiété sur les revenus de plusieurs années; le peuple souffrait de la lourdeur des impôts; il y avait bien quelque industrie en France et quelque commerce, mais les mesures arbitraires du gouvernement les menaçaient sans cesse d'une ruine prochaine.

Nous pouvons maintenant envisager Colbert sous

un double point de vue, comme réparateur du désordre dans les finances, et comme protecteur de l'industrie et du commerce. Nous parlerons ensuite des encouragements qu'il accorda aux lettres et aux arts.

Finances. — Colbert doit être considéré comme le fondateur en France du système moderne de finances. Sully fut son précurseur; ses successeurs ne furent que ses élèves, bien que quelques-uns d'entre eux aient corrigé et perfectionné l'œuvre de leur maître. Son administration forme une ère nouvelle en matière de finances, parce que ses réformes s'étendirent à la fois sur toutes les institutions financières.

La première opération financière de Colbert consista à apurer les comptes, à retrancher les payements superflus, à abolir une multitude de charges qui étaient aussi oppressives pour le peuple que ruineuses pour le trésor public. Il y avait, suivant Forbonnais, quarante-cinq mille sept cent quatre-vingts familles employées à des travaux où six mille eussent suffi; et quatre cent dix-neuf millions six cent trente mille huit cent quarante livres étaient détournées ainsi de l'agriculture, des arts et du commerce. Après cette première opération financière, il punit les concussionnaires et tous les abus des malversateurs. C'est dans ce but que, pour donner satisfaction au peuple, on créa la chambre de justice qui ôta à Fouquet sa prodigieuse fortune et l'envoya à Pignerol. Si l'on juge des vols de chacun des employés aux finances par ceux d'un agent de Fouquet, on comprendra la cause de la pénurie d'argent où l'on était alors. Gourville, après le procès de Fouquet, avait été condamné par contumace. Il se sauva en pays étranger. Colbert lui demanda sept cent mille livres pour purger sa contumace; et ce n'était pas ruiner Gourville.

Pour avoir une idée de l'ensemble des travaux financiers de Colbert et du soin minutieux qu'il y apportait,

il faut lire l'admirable exposé de motifs qui se trouve à la tête de son édit de l'an 1664 pour la diminution des droits d'entrée et de sortie. Nous nous bornerons à faire connaître les plus importantes réformes opérées par ce ministre.

1° Les charges de titulaires étaient un obstacle au bon ordre. Elles empêchaient la surveillance de l'administration. Colbert les rendit révocables.

2° En 1664, Colbert fit un admirable règlement qui était un grand bienfait pour le peuple. Il défendit de saisir, pour le fait de la taille, les lits, les habits, le pain, les chevaux et les bœufs servant au labour, ni les outils avec lesquels les artisans et manœuvriers gagnent leur vie. Cette ordonnance, qui fut appliquée, en 1667, aux dettes des communautés, ne tarda pas à produire ses fruits. Un des plus immédiats fut la multiplication du bétail. En 1669, on proposa, comme à l'ordinaire, des salaisons d'Angleterre pour la France. Colbert écrivit à son frère Croissy, ambassadeur en Angleterre : « Je « dois vous dire que l'état du royaume, et les diligences « qui ont été faites de toutes parts pour augmenter les « bestiaux, ne permettent pas qu'on les puisse écouter. « Nous pouvons même leur en vendre s'ils le souhai- « tent. »

3° Pour asseoir les impôts d'une manière plus équitable, Colbert fit une opération que tous ses prédécesseurs auraient dû tenter. Il fit faire le *cadastre*, qui devint la règle à suivre pour l'assiette des impôts.

4° Afin de rendre son administration aussi intègre que possible, Colbert fit défense à ses commis d'accepter aucune gratification des fermiers. On sait que Colbert lui-même ne dut point ses richesses à des profits illicites, mais à la munificence de Louis XIV.

5° Si nous parcourons les divers genres d'impôts établis en France, nous verrons Colbert introduire dans presque tous de meilleurs principes, simplifier

les règlements, améliorer le sort des contribuables.

Taille. — Colbert considérait la taille comme la partie principale du revenu de l'État, mais comme une des plus onéreuses pour les contribuables. Il en réduisit le montant dans une proportion étonnante. Quelques années avant son entrée au ministère (1), cet impôt s'élevait à cinquante-trois millions; quelques années avant sa mort, il l'avait fait descendre à trente-cinq, et il projetait de le réduire à vingt-cinq, si la diminution des dépenses le permettait. En attendant qu'on pût parvenir à ce but, il rendit cet impôt beaucoup moins onéreux, en donnant des instructions pour rendre la répartition moins inégale et moins arbitraire, en supprimant nombre de priviléges, et surtout en rendant le recouvrement moins dur par le règlement de 1664, dont nous venons de parler plus haut.

Aides. — Les droits d'aides sont le genre d'impôts que Colbert a le plus augmenté. A son avénement, les aides ne rapportaient qu'un million cinq cent vingt mille livres; à sa mort, vingt et un millions. La moitié des octrois, que les villes avaient établis pour leurs besoins particuliers, fut réunie au fisc. Les droits d'aides, qui n'avaient porté jusque-là que sur les liqueurs fermentées, furent étendus aux métaux, au papier, etc.

Droits de traite. — C'étaient les droits que l'on percevait sur la translation des denrées et marchandises d'un État à un autre, ou même d'une province à une autre. Colbert a mieux entendu cette partie des finances qu'aucun de ses prédécesseurs. Autant que le permettait la résistance des puissances étrangères et des provinces privilégiées, il établit un

(1) C'était à la vérité pendant un temps de guerre.

ordre plus sage. Les droits perçus sur la circulation dans l'intérieur de l'État furent, toutes les fois qu'il était possible, reportés aux frontières. Les droits sur l'importation et l'exportation furent élevés ou restreints dans la proportion que requéraient la main-d'œuvre et la navigation nationales; et, par cette réforme, les manufactures et le cabotage de la France furent tirés de l'anéantissement où le régime vicieux des prédécesseurs de Colbert les avait plongés. Le règlement de 1667, qui établit un tarif fort onéreux sur les marchandises de Hollande à leur entrée en France, fut un coup de foudre pour les Hollandais : pour la France, ce fut le palladium de son industrie, et une imitation de l'*acte de navigation* qui avait porté à un si haut degré de prospérité le commerce des Anglais.

Régie et recouvrement des impôts.—Les vieilles formes adoptées, lors de l'établissement de ces impôts, furent maintenues malgré leurs inconvénients. Presque tous les impôts, à l'exception de la taille, furent affermés. Par là, on privait l'État d'une portion des revenus qui auraient dû entrer dans ses coffres, et on livrait les contribuables à la rapacité financière. Au moins Colbert renouvela le règlement de Sully, qui avait prescrit que les fermes seraient adjugées à l'enchère. Les sous-fermes furent également maintenues.

Crédit. — Colbert fit rendre un arrêt du conseil qui défendit aux traitants, sous peine de mort, de faire des avances de deniers au roi. Cet arrêt ne fut jamais exécuté, bien qu'il ait été maintenu jusqu'en 1789.

Grâce aux mesures de Colbert, le peuple fut soulagé. A partir de 1661 jusqu'en 1666, les tailles diminuèrent chaque année d'un ou de deux millions.

En 1662, on remit au peuple les sommes considérables qu'il devait sur les impôts depuis 1647 jusqu'en 1656.

Le roi n'y perdit dans le fond qu'une vaine créance, tandis que le peuple, délivré désormais des persécutions des receveurs, reçut avec reconnaissance, et comme un don, la remise de ce qu'il ne pouvait pas payer.

En 1663, le peuple fut soulagé de trois millions.

En 1664, Colbert remboursa une grande partie des rentes sur l'hôtel de ville. Cette même année une multitude d'offices furent abolis.

Mais à partir des années 1666 et 1667, les tailles augmentèrent, parce qu'il fallait subvenir aux frais de la guerre de Hollande. Depuis lors le peuple n'éprouva plus guère de soulagement. Toutefois les finances se maintinrent en bon ordre jusqu'en 1681. Grâce aux améliorations apportées par Colbert, et grâce à la surveillance active qu'il exerçait sur les moindres parties de l'administration, le trésor se trouvait rempli et pouvait subvenir à toutes les dépenses. On n'était pas obligé de contracter des dettes, ni d'empiéter sur les recettes des années suivantes. Mais les dépenses occasionnées par la prolongation de la guerre et la nécessité de créer une marine, finirent par ne plus être en proportion avec les ressources de l'État. En 1681, Colbert déclare qu'il serait utile de réduire les dépenses à soixante-huit millions, mais les dépenses effectives montèrent à cent trente-quatre. Dès lors on empiéta sur les années suivantes, et il est hors de doute que Colbert lui-même n'eût pu lutter contre les calamités financières des dernières années du règne de Louis XIV.

En 1674, la pénurie d'argent obligea pour la première fois Colbert de recourir à un genre d'emprunt séduisant pour le prêteur, mais dangereux pour l'État. Une caisse fut établie où l'on pouvait déposer ses deniers pour le temps qu'on jugeait convenable, avec intérêt de cinq pour cent pendant la durée du dépôt. Cette caisse fut d'une grande utilité pour soutenir la

guerre de Hollande. A la paix de Nimègue, les fonds déposés montaient à quatorze millions.

Toutefois ce fut avec une extrême répugnance que Colbert eut recours aux emprunts, dont Louvois au contraire se montrait partisan, afin de pouvoir plus facilement mettre à exécution les grands projets de conquête qu'il avait fait adopter à Louis XIV. Celui-ci, avant de se déterminer entre ses deux ministres, fit intervenir dans cette discussion le premier président du parlement de Paris, M. de Lamoignon, qui pencha pour l'avis de Louvois. Colbert lui dit en sortant de cette conférence : « *Vous triomphez, mais vous en répondrez à la nation et à la postérité.* »

Cependant la sage résistance de Colbert ne fut pas sans effet. Elle prévint une exagération immodérée de la dette publique, et un accroissement exorbitant de la force armée, qui n'eut lieu qu'après son ministère. L'année la plus dispendieuse de la guerre de Hollande ne coûta que cent dix millions, tandis que dans la guerre de 1689, il y eut des années qui coûtèrent jusqu'à cent quatre-vingts millions.

Tels sont les faits les plus importants relatifs à la réforme financière de Colbert. Nous terminerons en rapportant le plan de dépense tracé par Colbert en 1666, et adressé à Louis XIV. Il fera connaître combien Colbert prenait à cœur les intérêts bien entendus de la France, et avec quelle liberté il osait s'exprimer devant un souverain plus habitué à la flatterie qu'à la franchise.

« Votre Majesté a quatre sortes de dépenses à faire ; « la première et la plus nécessaire de toutes présente- « ment, est la guerre de mer ; la seconde, les affaires « étrangères ; la troisième, la guerre de terre ; la qua- « trième, les dépenses du dedans du royaume, les plai- « sirs et les divertissements de Votre Majesté.

« Je suis persuadé, Sire, que les deux premières

« doivent marcher d'un pas égal, à l'exclusion, sans « difficulté, des deux autres, qui ne doivent subsister « que des restes, pour ainsi dire, de ces deux premières.

« La troisième doit aussi subsister, s'il est possible; « mais comme elle doit avoir longtemps la préférence « sur toute autre, elle peut bien souffrir quelque dimi- « nution dans un temps où elle n'est pas nécessaire.

« La quatrième doit souffrir toute la rigueur des « retranchements et de toute l'économie possible, par « cette belle maxime : qu'il faut épargner cinq sous aux « choses non nécessaires, et jeter les millions quand il « est question de votre gloire. »

Industrie et commerce. — Pour protéger le commerce et l'exportation des produits de l'industrie française, Colbert songea avant tout à mettre la marine sur un pied respectable.

Les bois avaient formé autrefois une partie très-considérable des revenus du domaine. Mais l'absence de toute police, ce qui est ordinairement la suite des malheurs publics, avait presque anéanti ce genre de ressources. Les particuliers s'en étaient approprié une partie; le reste, mal gardé, avait été pillé ou dégradé, faute de soins et d'entretien. En 1661, des personnes expérimentées furent envoyées dans les provinces, pour procéder à la réforme générale des eaux et forêts, régler les coupes et généralement tout ce qui concerne la police. L'année suivante, les officiers chargés de veiller à cette partie furent obligés de résiden dans leurs départements.

Quarante sous de gratification furent accordés par chaque tonneau à tout bâtiment français, monté par un équipage français, qui partirait pour la Baltique, à condition de revenir à pleine charge de goudron, ou de bois propre à la construction. Ce règlement avait pour but de faire faire par les nationaux une branche de commerce qui s'était trouvée jusque-là

entre les mains des étrangers et surtout des Hollandais.

En 1664, on créa la compagnie des Indes, pour ôter aux Anglais et aux Hollandais le monopole qui pesait sur tous les objets qui venaient de ces contrées lointaines. Tous les ordres de l'État furent invités à y prendre intérêt. Afin de laisser aux officiers des cours souveraines la possibilité de contribuer à cette entreprise, on les dispensa de payer aucune des taxes auxquelles ils étaient astreints pour être continués dans leurs charges. Le roi avança quatre millions, sur lesquels il voulait que les frais retombassent, en cas qu'il y en eût, abandonnant le profit aux intéressés.

Colbert songea aussi à transplanter en France l'industrie des étrangers, à faire en sorte que la France cessât d'être tributaire de l'industrie des autres peuples. Des manufacturiers, attirés de tous côtés par des récompenses, fondaient dans nos provinces des maisons de travail qui répandaient partout l'aisance. En 1665, les van Robais vinrent s'établir à Abbeville et y fondèrent une manufacture de draps de Hollande. Les manufactures de draps et de serges, les tanneries et les corroieries, furent augmentées et perfectionnées; les points de Gênes et de Venise importés en France; les manufactures de glaces, les métiers à faire des bas, dérobés à l'Angleterre en 1656, par deux négociants de Nîmes. Les fonderies et batteries de cuivre et d'airain battu, la fabrique du fer-blanc, celle des cordages, des toiles à voiles, épargnèrent bientôt de grandes sommes à la France.

Colbert avait des agents chargés de prendre des informations exactes sur l'état commercial et sur les ressources des autres peuples. Forbonnais nous a conservé un mémoire du roi daté de l'an 1669, *sur ce que les consuls de la nation françoise*, *établis dans les pays étrangers*, *doivent observer pour en rendre compte à*

Sa Majesté par toutes les occasions. En voici quelques passages :

« Sa Majesté veut qu'ils observent soigneusement la forme du gouvernement des villes où ils font leur résidence, ensemble de tout le pays circonvoisin ;

« Et comme leur principale occupation doit être le commerce, Sadite Majesté veut qu'ils s'informent avec soin de toutes les denrées et marchandises qui croissent dans le pays;

« Des manufactures qui s'y font;

« Quelles marchandises viennent des pays étrangers, soit par mer, soit par terre... »

Forbonnais, qui a eu entre les mains les lettres écrites par Colbert, et celles qu'on lui adressait, nous a transmis des détails importants sur cette correspondance, qui avait toujours pour but des améliorations, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, la marine, les sciences, les lettres et les arts.

En 1669, il écrivit une circulaire à tous les ministres du roi à l'étranger, par laquelle il les invitait à lui faire part de tout ce qui pouvait concerner le commerce.

Voici quelques passages d'un mémoire qu'il remit à l'évêque de Béziers, qui partait pour l'ambassade d'Espagne :

« Il faut qu'il donne une entrée libre à tous les marchands françois résidant à Madrid et autres lieux d'Espagne, les accueille, les écoute favorablement, et fasse de vives instances pour les maintenir dans leur commerce.

« Sa Majesté estime qu'il seroit très-avantageux pour le commerce, qu'après que ledit sieur évêque de Béziers aura bien connu les talents de tous les marchands françois qui résident à Madrid ou dans les ports, il fît choix de deux, trois ou quatre des plus habiles pour les assembler chez lui une fois la se-

maine, et prendre leur avis sur tout ce qui se pourroit faire pour bonifier et augmenter le commerce des François.

« Il sera nécessaire que ledit sieur évêque de Béziers tienne une exacte correspondance avec tous les consuls françois qui sont établis dans tous les ports d'Espagne; qu'il leur ordonne de lui donner avis de tous les désordres qui arriveront sur le fait du commerce (1). »

Le commerce d'Espagne, dit Forbonnais, nous présente encore un de ces expédients toujours sûrs qu'employait Colbert pour réussir dans ses vues; c'était l'attention à suivre la voix publique dans le choix des sujets, à les appeler sans attendre que la recommandation les fît valoir ou qu'ils formassent des demandes. C'est ce que prouve une dépêche en date du 3 mai 1669 adressée au sieur Fermanel à Rouen. La voici :

« Comme l'on a proposé au roi le sieur Catelan pour remplir le consulat de Cadix, et que Sa Majesté ne veut point disposer de ces charges, si ce n'est en faveur de ceux qui se trouvent capables d'en faire exactement toutes les fonctions, je vous écris ces lignes par son ordre, pour vous dire que son intention est que vous vous informiez soigneusement de tous les marchands de Rouen qui ont leur commerce en Espagne, si ledit Catelan est capable de bien mener ledit consulat de Cadix, et s'il a toutes les qualités requises pour les satisfaire et les bien protéger dans les différentes occurrences de leur commerce, et qu'ensuite vous m'en mandiez votre sentiment. Il sera bon aussi qu'en même temps vous me marquiez à quoi montent les droits que le consul de Cadix a ordinairement à prendre sur tous les vaisseaux pour sa subsistance, afin que j'en puisse faire mention dans les lettres de

(1) Extrait de Forbonnais.

provision que j'expédierai ci-après, et empêcher par ce moyen que celui qui sera pourvu de ce consulat ne puisse faire aucune vexation (1). »

Ces détails peuvent nous faire apprécier tout ce que firent Louis XIV et Colbert pour donner de l'activité au commerce et à l'industrie. Jamais des soins si attentifs et si vigilants n'avaient été donnés à ces parties de l'administration, qu'on avait regardées jusqu'alors comme de peu d'importance, quelquefois même comme avilissantes.

Louis XIV essaya de détruire ce préjugé, qui faisait regarder le négoce et les spéculations commerciales comme l'apanage des gens de petit état. Il voulut relever la dignité de *commerçant* aux yeux de ses sujets. En 1669, il publia cet édit célèbre par lequel il déclare que le commerce de mer ne déroge point à la noblesse :

« Louis, etc. Comme le commerce, et particulièrement celui qui se fait par mer, est la source féconde qui apporte l'abondance dans les États, et la répand sur les sujets à proportion de leur industrie et de leur travail, et qu'il n'y a point de moyen pour acquérir du bien qui fût plus innocent et plus légitime; aussi a-t-il toujours été en grande considération parmi les nations les plus policées, universellement reçu comme une des plus honnêtes occupations de la vie civile... Comme il importe au bien de nos sujets et à notre propre satisfaction d'effacer les restes d'une opinion qui s'est universellement répandue, que le commerce maritime est incompatible avec la noblesse et qu'il en détruit les priviléges, nous avons estimé à propos de faire entendre notre intention sur ce sujet, et de déclarer le commerce de mer ne pas déroger à noblesse, par une loi qui fût rendue publique et généralement

(1) Ibid.

reçue dans toute l'étendue de notre royaume. A ces causes... nous avons dit et déclaré, et par ces présentes, signées de notre main, disons et déclarons, voulons et nous plaît, que tous gentilshommes puissent, par eux ou par personnes interposées, entrer en société et prendre part dans les vaisseaux marchands, denrées et marchandises d'iceux, sans que, pour raison de ce, ils ne soient censés ni réputés déroger à la noblesse, pourvu toutefois qu'ils ne vendent point en détail. »

Chose étrange! au moment même où le gouvernement français s'efforçait de combattre et de détruire le préjugé nobiliaire contre le commerce, le roi d'Espagne semblait prendre à tâche de le raviver par une mesure incroyable, si elle n'était attestée par les témoignages les plus respectables. Le passage suivant, que nous croyons devoir emprunter à la savante dissertation de M. Weiss sur les causes de la décadence de l'industrie et du commerce en Espagne au dix-septième siècle, ne laisse aucun doute sur ce point.

« A l'époque où Louis XIV rendait cette ordonnance célèbre, par laquelle il déclare que le *commerce maritime ne déroge pas à la noblesse*, Charles II signifiait aux marchands français, génois, flamands et portugais, qui résidaient à Madrid, de changer de demeure et d'aller loger à l'avenir dans la rue d'Atocha. Ceux qui n'obéiraient pas à cette ordonnance dans le délai d'un mois, étaient menacés de voir leurs marchandises confisquées au profit du roi. L'ambassadeur de France réclama en vain contre cette ordonnance étrange. Il eut de la peine à obtenir une prolongation de deux mois du terme fixé (1). »

Faut-il s'étonner si le commerce français prit alors un

(1) Des causes de la décadence de l'industrie et du commerce en Espagne au dix-septième siècle, par M. Weiss.

essor rapide, tandis que celui de l'Espagne déclinait tous les jours? A la fin du dix-septième siècle, l'Espagne ne pouvait plus fournir aux besoins de ses colonies, et elle ne s'opposait plus que mollement à la contrebande des autres nations avec le Mexique et le Pérou.

« Sous le règne de Charles II, environ cent soixante mille étrangers, établis en Espagne, exerçaient presque le monopole du commerce, au préjudice des nationaux. Sur cinquante-quatre millions de denrées et de marchandises qui étaient nécessaires aux besoins des colonies, ils en fournissaient cinquante; et en retour ils ne recevaient que soixante-dix-sept millions de livres sur les quatre-vingt-cinq millions qui sortaient tous les ans du nouveau monde (1). »

C'étaient les Hollandais, les Anglais, les Génois, les Hambourgeois, les Flamands et les Français qui faisaient ce commerce de contrebande. M. Weiss a donné des indications précises pour montrer sur quelle vaste échelle le commerce de contrebande se faisait avec l'Amérique.

« La France expédiait tous les ans, par les galions, des toiles de Rouen, de la sorte appelée louvier, pour quatre cent mille livres; d'autres toiles de Rouen, connues sous le nom de fleurêtes et blanquardes, pour deux millions quatre cent mille, également par les galions; et par la flotte, pour environ dix-huit cent mille (2). On en consommait en Espagne pour cent cinquante mille. Des toiles de Saint-Quentin et de Pontivy ordinaires, pour trois millions de livres, qu'on vendait tant en Amérique qu'en Espagne. Des toiles de Laval, dites basse-laise, pour quatre cent mille livres,

(1) Ibid., p. 75.

(2) Les galions fournissaient les marchés de la terre ferme et les royaumes du Pérou et du Chili. La flotte approvisionnait la Nouvelle-Espagne et les provinces voisines.

et de celles qui sont dites haute-laise, pour sept cent cinquante mille; elles se consommaient moins en Amérique qu'en Espagne, et surtout à Cadix, à Séville et à Madrid. Des toiles de Cambrai, pour environ quatre cent soixante-quinze mille livres; des chapeaux de castor, pour quatre cent mille livres; des dentelles d'or et d'argent fin, pour quatre cent quatre-vingt-quinze mille livres par les galions; et par la flotte, pour cent trente-deux mille. Des dentelles noires de Paris, pour soixante-dix mille livres par les galions. Des moires d'or et d'argent, pour trois cent mille livres par les galions, et pour quatre-vingt mille par la flotte. Des picottes de laine, fabriquées à Lille, pour neuf cent mille livres par les galions, et pour un million deux cent mille par la flotte, qu'on vendait au Mexique et en Espagne.

« En somme, les Français portaient tous les ans à Cadix pour neuf à dix millions de marchandises, dont trois à quatre se consommaient dans le pays, et le reste aux Indes. Mais comme ils n'entreprenaient que le commerce d'expédition, et que leurs vaisseaux étaient chargés presque exclusivement des produits de leurs propres manufactures, ce commerce allait diminuant d'année en année, au profit de l'étranger (1). »

Cet essor pris par notre commerce fut dû en grande partie aux sages mesures de Colbert, et aux encouragements accordés par lui à l'industrie nationale. En 1670, la France avait cent vingt vaisseaux de guerre pour protéger la marine marchande : c'était assez pour faire respecter son pavillon sur toutes les mers. Aussi Colbert se crut-il en mesure de créer une compagnie du

(1) Voyez la dissertation citée, p. 72. M. Weiss a emprunté ces détails curieux à un rapport manuscrit du comte de Rebenac, fils du marquis de Feuquières, qui fut chargé d'une ambassade extraordinaire en Espagne, en 1681.

Levant, dans le but d'exploiter le commerce de la Méditerranée, qui était une source abondante de richesse pour Marseille et les autres villes du midi de la France.

Nous devons mentionner encore, pour compléter cette énumération des mesures prises par Colbert dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, l'établissement des manufactures de tapisseries de Beauvais et des Gobelins; l'ouverture du canal des deux mers, qui joignit la Méditerranée et l'Atlantique; l'édit de 1666, par lequel une pension de mille francs était accordée à tout gentilhomme père de dix enfants, et de douze cents livres s'il en avait douze, à la condition qu'aucun des enfants ne serait ni prêtre, ni religieux, ni religieuse; les bourgeois devaient recevoir la moitié de la somme qu'on promettait aux gentilshommes; enfin, un édit de 1667, dont le but était d'arrêter l'accroissement excessif des communautés religieuses. Par cet édit, défense était faite aux particuliers de vendre ou de léguer à fonds perdu aux communautés ecclésiastiques, et même aux hôpitaux, aucuns deniers comptants, héritages ou rentes. Colbert pensait avec raison que le moyen le plus efficace d'accroître les revenus de l'État, sans exposer le sort des contribuables, c'était de faire prospérer la population, l'agriculture, les arts, le commerce, véritables sources des revenus publics. Il voulait que le plus grand nombre possible d'hommes fût employé à quatre professions : l'agriculture, les arts mécaniques ou le commerce, le service militaire et la navigation; et qu'il ne fût pourvu aux autres professions que lorsqu'on aurait fait, au profit de celles-là, le prélèvement qui leur était nécessaire.

On a blâmé ses règlements sur les fabriques, et on l'a représenté comme un législateur minutieux qui voulait étendre sa puissance jusque sur les procédés des arts industriels. Mais dans la réalité il n'a fait que

sanctionner le vœu des fabricants. L'effet de ses règlements fut de donner à la fabrication un caractère légal, en faisant connaître à l'acheteur la qualité et la véritable valeur des marchandises. Le succès prouva la sagesse de ce système. Dès qu'on l'eut adopté, on vit les manufactures françaises prospérer, elles purent entrer en concurrence avec les manufactures hollandaises et anglaises, et souvent même elles eurent sur ces dernières la supériorité.

Colbert a servi le commerce, non-seulement par l'ouverture des communications les plus importantes, et par l'abaissement des divers impôts, combinés de la manière la plus favorable; il l'a servi encore par les prêts et les dons faits à presque toutes les nouvelles compagnies de commerce, et, dans les cas de perte, par l'abandon des sommes avancées. Il l'a servi en donnant à l'administration, pour base de ses décisions, l'opinion d'une assemblée des commerçants du royaume les plus éclairés. Il l'a servi indirectement, mais efficacement, par la réforme de l'ordre judiciaire; car c'est lui, et non le chancelier, qui en conçut le projet, et qui posa les bases du Code civil de 1667. En abrégeant la durée des contestations portées devant les tribunaux, on rendit la propriété moins incertaine, et les transactions du commerce furent plus assurées.

Enfin, on doit placer au rang des plus grands services que Colbert ait rendus à l'industrie et au commerce, la tolérance dont il a fait jouir les protestants. Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, adresse à Colbert un reproche qui doit être plutôt regardé comme un éloge.

« Il n'y aura plus qu'une religion dans le royaume,
« c'est le sentiment de M. de Louvois; et je le crois là-
« dessus plus volontiers que M. Colbert, qui ne pense
« qu'à ses finances, et presque jamais à la religion. »

Colbert était d'une grande piété, mais il ne croyait pas devoir confondre les principes administratifs avec les principes religieux. L'événement a prouvé s'il avait raison.

Lettres et arts. — Colbert ne se contenta pas de mettre de l'ordre dans les finances, d'encourager le commerce et l'industrie, il protégea aussi les lettres, les sciences et les arts. C'est lui qui releva la dignité de l'Académie française, fondée par Richelieu, mais qui n'avait pas eu jusque-là une grande importance littéraire, comme on peut s'en convaincre par l'ouvrage de Pélisson. On lui doit aussi l'idée et la première organisation des autres académies. En effet, il fonda l'Académie de peinture et de sculpture, celle d'architecture et celle des sciences. Quant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, elle ne fut organisée définitivement qu'en 1701. Le nombre des membres de cette compagnie fut alors porté à quarante.

En 1667, Colbert fit acheter à Rome un logement pour y envoyer tous les jeunes artistes français qui avaient obtenu en France les prix de peinture. Ils devaient perfectionner leurs études au milieu des grands modèles de l'antiquité et de l'Italie moderne. Ainsi, l'idée de l'école française de Rome, telle qu'elle est encore conçue de nos jours, appartient à ce ministre.

« On est étonné, dit M. Lemontey (1), de la somme modique que coûta au roi cette partie éclatante de sa renommée. Dans l'année où ses libéralités furent les plus considérables, la dépense ne s'éleva qu'à cent mille huit cent soixante-six livres, savoir : cinquante-trois mille livres en pensions pour les nationaux, seize mille pour les étrangers, et le reste en gratifications (2). Un seul courtisan inutile, le duc de Lauzun,

(1) Essai sur la monarchie de Louis XIV.

(2) Colbert se faisait donner une liste exacte de tous les savants étrangers qu'il désirait encourager.

coûta plus au roi que les lettres, les sciences et les académies pendant tout son règne. Les sciences surtout, qui faisaient moins de bruit, n'inspirèrent plus d'intérêt après la mort de Colbert. En 1694, on réforma la très-mince dépense que causait l'Académie des sciences. »

Peut-être ne faudrait-il pas, comme M. Lemontey, se placer au point de vue de notre époque, pour juger ce qu'il y a eu de méritoire dans la protection et les encouragements que Louis XIV accorda aux lettres, aux sciences et aux arts. Si peu que Louis XIV ait accordé aux littérateurs, aux savants, aux sculpteurs, aux peintres, c'était dix fois plus qu'il n'en avait été donné auparavant. On fit beaucoup en assurant une existence indépendante à tous ces hommes qui se livraient aux travaux de l'esprit. Il ne faut donc pas s'étonner de l'enthousiasme général qui se manifesta alors pour cette protection bienfaisante et éclairée du gouvernement.

Ce sont là les principaux actes du ministère de Colbert. Colbert n'était pas un homme de génie. Sa conception était lente, et avait besoin d'être aidée par la réflexion et la méditation. Sa persévérance dans le travail était infatigable. Il observait continuellement les faits, et avait une grande perspicacité à découvrir les effets des institutions. En suivant le cours de son administration, on y trouvera un perfectionnement graduel et sensible. Les institutions des derniers temps de son ministère sont fort supérieures à celles de ses premières années. On a dit de Louis XIV qu'il était un homme prodigieux; c'est surtout à Colbert qu'il doit cet éloge. Les principaux monuments de Louis XIV, ses plus belles institutions, le canal du Midi, l'observatoire, les bibliothèques, les académies, tout cela est dû à Colbert.

On peut distinguer deux époques dans la carrière

ministérielle de Colbert. Jusqu'en 1670, il avait été le ministre prépondérant; ensuite ce fut Louvois qui obtint la plus large part dans la confiance du roi.

Durant la première époque, Colbert envahit tous les départements et il a constamment la prétention de soumettre la politique à des intérêts de commerce et de finance. Mais ensuite sa puissance décroît; il n'a plus d'influence sur les départements des autres ministres, et même il n'est plus aussi complétement maître dans le sien; il n'a plus le même choix des moyens de pourvoir aux dépenses. A la paix de Nimègue, il est obligé de sacrifier les intérêts du commerce à l'extension du territoire; il a encore assez de force pour empêcher la révocation de l'édit de Nantes, mais pas assez pour soustraire entièrement les protestants aux persécutions. Enfin il mourut (1683) en pleine disgrâce. Ses successeurs furent Pelletier, Pontchartrain, Chamillart, sous le ministère desquels nos finances tombèrent dans un désordre effrayant. En 1708, Desmarest, neveu et élève de Colbert, succéda à Chamillart, qui avait donné sa démission. Son administration, conforme à celle de Colbert, contribua au salut de la France, peut-être autant que la victoire de Denain.

Louvois (1666-1691). — Le département de la guerre fut dirigé, depuis l'an 1666, par Louvois, dont l'influence ne tarda pas à balancer celle de Colbert. Au reste, il faut le dire, Louvois ne donna pas moins de soin aux affaires de la guerre que Colbert n'en donna à l'administration de l'intérieur du royaume, aux finances, à l'industrie, au commerce, aux lettres et aux arts. Laborieux comme Colbert, Louvois était de plus un esprit sévère, rude, exact, comme il en fallait un pour la discipline militaire. Voici le jugement que Gourville a porté sur ce ministre : « Après avoir eu plus d'occasions que personne de connoître M. de

Louvois, je confesse ingénument que je n'ai point vu homme qui eût généralement un esprit si étendu pour toutes choses, une compréhension si vive, une si grande application à remplir parfaitement tous ses devoirs, et qui eût une aussi grande prévoyance. Il me paroissoit que la grande quantité d'affaires dont il étoit occupé, ne lui permettoit pas de donner tout le temps qui eût été nécessaire pour entendre les officiers qui venoient lui parler; mais il avoit une grande facilité à démêler ce qu'il y avoit de bon dans ce qu'on lui disoit. Il m'a paru qu'il étoit bien aise de s'entretenir avec un petit nombre de gens sur les affaires présentes (1). »

L'administration de Louvois porta sur deux points : l'armée de terre et la marine.

Armée de terre. — Dès la première année du règne de Louis XIV, on chercha à introduire quelque régularité dans la levée des troupes et la formation des régiments. On fixait le nombre de soldats que devait fournir chaque ville, d'après le relevé des habitants et des impôts qu'ils payaient. Mais ce qui devait arrêter pour longtemps encore tout progrès dans le recrutement, c'était la vente des régiments et des compagnies. Le soin de régler les exercices et de tenir les cadres au complet était abandonné aux colonels et aux capitaines, qui entretenaient le moins d'hommes qu'ils pouvaient en temps de paix, sauf à appeler frauduleusement sous les drapeaux, par le moyen des raccoleurs, des gens inexpérimentés, quand on avait besoin de soldats pour la guerre.

Louis XIV voulut qu'à l'avenir chaque régiment se distinguât par ses couleurs, et il tint beaucoup à cet établissement définitif de l'uniforme, qui n'avait existé auparavant que pour certains corps d'élite et privi-

(1) Mémoires de Gourville, p. 533. Collect. Petitot, 2e série, t. LII.

légiés. On sait que déjà, du temps de la Fronde, les armées des différents partis se reconnaissaient aux couleurs : les soldats du roi portaient l'écharpe blanche, ceux du prince de Condé l'écharpe isabelle, ceux de Mazarin l'écharpe verte.

Il y eut progrès, en ce sens que chaque régiment eut ses attributions spéciales, sa place assignée dans les marches et les ordres de bataille.

Il y avait un grand nombre de régiments de cavalerie légère ; chacun d'eux portait le nom d'une province ou d'un prince. Il y eut en outre des régiments plus spéciaux, comme les régiments de dragons, de hussards, de bombardiers ; des compagnies de grenadiers, le corps des ingénieurs, le corps des artilleurs (1).

On forma un très-grand nombre de régiments d'infanterie. C'est sous le règne de Louis XIV que l'infanterie fut estimée pour la première fois à sa juste valeur, et vraiment organisée. Ce fut lui et Louvois qui donnèrent pour la première fois aux soldats cette arme avec laquelle on combat à la fois de près et de loin, et qui est devenue si terrible entre les mains du soldat français, le fusil armé de la baïonnette. Voici, s'il faut en croire le P. Daniel (2), ce qui suggéra à Louvois l'idée de cet important changement :

« Feu M. le baron d'Asfeld, dit-il, me raconta en 1715 (3), peu de temps avant sa mort, qu'en 1689, étant revenu de Hongrie, où il avoit commandé un corps de deux mille hommes, envoyé par le roi de Suède au secours de l'empereur, contre les Turcs, M. de Louvois le questionna fort sur la manière dont la guerre se faisoit en ce pays-là ; qu'à cette occasion

(1) Voyez Daniel, Histoire de la milice française.
(2) Histoire de la milice française, t. II, liv. XIII, p. 590.
(3) On sait que Daniel composa son Histoire au commencement du règne de Louis XV.

il dit, entre autres choses, à M. de Louvois, que l'empereur avoit ôté les piques à ses troupes, et avoit donné des mousquets à toute l'infanterie; que ce qui avoit déterminé ce prince à ce changement, étoit que les Turcs savoient bien mieux manier le sabre que les chrétiens, qu'ils s'en servoient avec succès contre les piques, et que d'ailleurs ils appréhendoient beaucoup le feu; que sur cette réflexion l'empereur avoit pris son parti, qu'il avoit aboli les piques pour augmenter le nombre des mousquetaires, et par conséquent multiplier le feu; que, par la même raison, dans les combats, on serroit plus qu'auparavant les bataillons et les escadrons, et qu'on laissoit entre eux moins d'intervalle, pour empêcher que les Turcs ne pussent les prendre si aisément en flanc quand on se mêloit. Il m'ajouta que M. de Louvois avoit fort goûté ces raisons, et quelques autres qu'il lui apporta contre l'usage des piques; que ce ministre en parla au roi.»

Ce ne fut cependant qu'en 1703 que parut l'ordonnance qui abolissait l'usage des piques. Louis XIV s'y décida enfin, d'après les conseils de Vauban. Le premier régiment qui ait été armé de baïonnettes, est le régiment des fusiliers, créé en 1671, et appelé depuis Royal-Artillerie.

Le génie et l'artillerie devinrent aussi des corps tout à fait spéciaux et régulièrement organisés. En 1679, le roi établit à Douai une école pour y instruire des jeunes gens de tout ce qui regarde l'artillerie. Cette école fut depuis transportée à Metz, et de là à Strasbourg. On multiplia quelque temps après les écoles d'artillerie; on en fixa une à Douai et une à Strasbourg. On en établit même une en Italie. Mais celles de Douai et de Strasbourg furent les seules qui subsistèrent, parce que les bataillons de l'artillerie tenaient ordinairement garnison dans ces deux places. La somme fixée pour entretenir ces écoles ne fut d'a-

bord que de neuf mille livres; mais l'utilité de ces établissements ayant été reconnue, Louis XIV mit à la disposition du grand maître de l'artillerie quinze mille livres de fonds d'augmentation, c'est-à-dire, vingt-quatre mille livres en tout. Ce fonds fut employé à l'instruction et à la subsistance des jeunes officiers. Lorsqu'on institua la première école d'artillerie, le sieur de Saint-Remi dressa, par ordre, un mémoire qu'il présenta au grand maître, et qui avait pour titre : *Règlement pour l'exercice des cadres d'artillerie.* Il l'imprima plus tard dans le premier volume de ses Mémoires d'artillerie (1).

Toutes ces améliorations montrent quelle importance Louis XIV et Louvois attachaient à tout ce qui pouvait perfectionner l'art militaire, surtout sous le rapport de la théorie, qui avait été fort négligée jusqu'alors.

On s'occupa avec non moins de persévérance de pourvoir l'armée d'un matériel convenable. Les provisions, les convois, tout était réglé avec une si grande exactitude, que cet immense bienfait d'une armée, nourrie et approvisionnée régulièrement, excita chez les peuples qui avaient été jusqu'alors la première victime des soldats, une admiration qui alla jusqu'à l'enthousiasme. Voltaire, en parlant des guerres de Flandre, s'est rendu l'organe de l'opinion des contemporains avec lesquels il avait pu converser dans sa jeunesse.

Le passage suivant du P. Daniel montrera combien fut grand ce bienfait de l'administration de Louvois : « Pendant cinq ans que je demeurai sur la frontière, entre 1669 et 1675, je fus témoin de cette admirable et exacte discipline. La sûreté dans les villes de guerre et dans les chemins sur la frontière étoit aussi grande

(1) Daniel, Histoire de la milice française, t. II, p. 545.

que dans le milieu du royaume. Les duels étoient une chose presque inouïe; les querelles rares entre les officiers, et presque aussitôt assoupies. On n'en voyoit guère, entre les soldats, qui allassent aux voies de fait; et, en ce cas, la punition suivoit de près (1). »

Il faut dire cependant que cette discipline sévère tomba quelque peu pendant les vingt dernières années du règne de Louis XIV, surtout par suite des grands désastres qui compromirent l'existence même de la France au commencement du dix-huitième siècle (2).

Marine. — Le gouvernement de Richelieu avait été impuissant pour fonder une marine. Cependant Richelieu s'était occupé de donner des forces navales à la France; et c'est avec les vaisseaux que ce ministre fit construire, qu'on remporta, en 1646, une victoire sur les Espagnols dans les mers de Toscane.

Les troubles de la Fronde ne contribuèrent pas peu à l'entier dépérissement de la marine créée par Richelieu.

Quand Louis XIV commença à gouverner par lui-même, il y avait des places de surintendant général des mers, d'officiers de marine; mais il n'y avait pas de navires. Non-seulement il n'y avait pas de grands vaisseaux portant quatre-vingts et cent canons, mais il y avait très-peu de vaisseaux d'un ordre inférieur. Lorsque Colbert eut fait dépecer et vendre les carcasses détériorées ou inutiles, il n'y avait plus, en 1671, que huit des anciens vaisseaux qui fussent en état de servir. Voltaire raconte que Louis XIV, dans les premières années de son règne, ayant envoyé dans la Méditerranée le peu de vaisseaux qu'il avait, les Hollandais, qui étaient alors ses alliés, lui demandèrent des secours contre le roi d'Angleterre. Il ne res-

(1) Ibid., p. 564.
(2) Voyez les Mémoires de Saint-Simon, t. I, p. 295.

tait plus qu'un brûlot dans les ports de la France : il fallut, bon gré mal gré, que Louis XIV le leur envoyât (1).

Quant à l'artillerie de mer, elle était réduite à cinq cent soixante et dix pièces de canon de fonte, et à quatre cent soixante et quinze de fer, tant grosses que petites, depuis trente-six jusqu'à deux de calibre (2).

En 1664, on ne mit en mer, pour l'expédition de Gigeri, que quinze ou seize vaisseaux, auxquels se joignirent des vaisseaux de Malte et de Hollande. Encore ces vaisseaux n'avaient-ils pas été construits tous en France; car, avant 1661, on en achetait des pays étrangers, ou l'on en louait quelques-uns pour un temps; et quant à ceux qu'on bâtissait en France, on faisait un état de tout ce qui était nécessaire pour la construction. On envoyait cet état en Hollande à un marchand qui achetait le tout, et l'envoyait en France au lieu où le roi avait résolu de faire construire le vaisseau. On voit, par tous ces détails, combien la France était alors peu puissante sur mer.

Les choses commencèrent à changer lorsque Colbert eut été chargé du département de la marine. Un de ses premiers soins fut d'établir dans le royaume des manufactures pour les fournitures qu'on avait tirées jusqu'alors des pays étrangers; et, par ce moyen, on parvint à se passer d'eux pour la construction des vaisseaux. Toutefois, il était réservé à Louvois de créer une marine digne de la France de Louis XIV.

En 1665, le duc de Beaufort, grand maître, chef et surintendant général de la navigation, eut ordre de faire un enrôlement régulier de tous les matelots des ports de l'Océan. On donna une grande attention aux levées régulières de marins; de nombreuses ordon-

(1) Siècle de Louis XIV.
(2) Daniel, t. II, p. 679 sq.

nances, et la sollicitude du gouvernement à cet égard, nous prouvent toute l'importance qu'on attachait à la formation d'une armée navale.

Au mois de décembre 1668 (1), on ordonna un enrôlement des matelots plus complet encore que celui qui avait été fait en 1665 par le duc de Beaufort. On en fit trois classes. L'une d'elles était censée engagée dès le premier jour de l'année, sous la caution des communautés, pour servir sur les vaisseaux du roi, et les deux années suivantes sur les vaisseaux marchands; de sorte que les trois classes avaient à servir alternativement sur les vaisseaux de guerre du roi et sur les vaisseaux des négociants. On fit, dans la suite, cinq classes en Bretagne; et les matelots ne servirent plus que de cinq ans en cinq ans sur les vaisseaux du roi. En 1681, il se trouva soixante mille matelots enrôlés et divisés par classes dans les provinces maritimes du royaume. Par ce moyen, on facilita beaucoup les armements des flottes de guerre, sans qu'on fût contraint d'interrompre le commerce et de fermer les ports, comme on avait fait avant l'établissement des classes.

Ce n'est pas tout : on établit un conseil de construction dans les ports, pour tout ce qui concernait les proportions à donner aux vaisseaux, les radoubs, etc. On créa cinq principaux arsenaux de marine, savoir : Brest, Rochefort, Toulon, Dunkerque et le Havre. Colbert avait eu l'intention de faire de la Hogue un sixième port, mais à sa mort ce projet fut abandonné; ceux que nous avons nommés sont encore aujourd'hui au nombre des plus beaux de l'Europe.

Grâce à ces mesures, le nombre des vaisseaux alla toujours croissant, et Louis XIV finit par avoir plus de cent vaisseaux de ligne, outre une grande quantité

(1) Ordonnance du 7 décembre.

de frégates légères, de brûlots, de galiotes, de flûtes, et d'autres bâtiments de suite.

Nous allons présenter une série de faits qui montreront l'essor rapide que prit alors la marine française :

En 1665, le duc de Beaufort, avec le petit nombre de vaisseaux que possédait la France, nettoya la Méditerranée des pirates qui l'infestaient. En 1672, les Français firent véritablement le premier essai de leur puissance maritime. Louis XIV envoya quinze vaisseaux au secours de l'Angleterre, sous le commandement de d'Estrées. Cet officier sortit avec honneur des combats qu'il eut à livrer. En 1673, les Français continuèrent à combattre les Hollandais, comme alliés de l'Angleterre. En 1675 et 1676, Vivonne et Duquesne tinrent en échec, dans la Méditerranée, la flotte des Hollandais, commandée par l'amiral Ruyter. Le dernier périt même dans un des sanglants combats qui furent livrés dans les parages de la Sicile, en vue de l'Etna, et dans lequel les Hollandais perdirent douze vaisseaux, six galères, sept mille hommes et sept cents pièces de canon. Pendant ce temps, le comte d'Estrées brûlait quatorze vaisseaux hollandais dans le port de Tabago.

En 1689 et 1690, la France livra à l'Angleterre un grand nombre de combats sur mer pour soutenir le roi Jacques; entre autres, la bataille de Brévezières, qui fut gagnée par Tourville. On sait que le fameux désastre de la Hogue (1692), qui entraîna la ruine de la marine française, fut plutôt le résultat de la présomption de Louis XIV que des vices d'organisation de nos armées navales. Le roi, abattu par ce coup, ne songea plus sérieusement à redevenir l'arbitre des mers, et à faire de la France la puissance maritime prépondérante en Europe.

Si l'on veut avoir une idée de la puissance que

Louis XIV avait acquise sur mer quelques années avant ce désastre, et du respect qu'il avait su inspirer à l'Europe entière, il suffira de lire une ordonnance relative à la marine, qu'il rendit en 1689, au moment où il rompait avec l'Angleterre. Sous Charles II et Jacques II, les saluts de pavillon à pavillon se traitaient à l'amiable. Mais il n'en fut plus de même après l'expulsion des Stuarts.

Voici quelques articles de cette ordonnance (1) :

« Défend Sa Majesté aux commandants et aux capitaines de ses vaisseaux, et autres de ses bâtiments armés en guerre, de saluer aucune place maritime ou forteresse étrangère, qu'ils ne soient assurés que le salut leur sera rendu, conformément à ce qui est prescrit ci-dessus (2).

« Lorsque les vaisseaux de Sa Majesté, portant pavillon, rencontreront ceux des autres rois portant des pavillons égaux aux leurs, ils se feront saluer les premiers, en quelques mers et côtes que se fasse la rencontre.

« Comme aussi dans les rencontres de vaisseau à vaisseau, ceux de Sa Majesté se feront saluer les premiers par les autres, et les y contraindront par la force, s'ils en faisoient difficulté.

« Les vaisseaux des moindres États portant pavillon amiral, rencontrant celui de France, plieront leur pavillon et salueront de vingt et un coups de canon; et ensuite celui de France ayant rendu le salut seulement de treize, les autres remettront leur pavillon. »

Nous devons entrer enfin dans quelques détails sur les règlements et la discipline des armées de mer. La charge de grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, fut suppri-

(1) Ordonnance pour la marine, 1689.

(2) C'est-à-dire, conformément à un règlement fait pour la marine française seulement, et que les étrangers devaient ignorer.

mée à la mort du duc de Beaufort, en 1669. On rétablit les grades d'amiraux, contre-amiraux, vice-amiraux. Les autres grades furent à peu près tels qu'ils existent encore de nos jours. On délimita avec précision le rang et les honneurs de chacun. Il y avait :

Des chefs d'escadre;

Des capitaines de vaisseau, de frégate et de bâtiments de moindre importance;

Des majors et aides-majors;

Des lieutenants pour toutes les espèces de vaisseaux;

Des enseignes.

Afin d'avoir des officiers expérimentés, on créa, en 1682, une école de marine. On n'y admettait généralement que des gentilshommes; quelquefois cependant on y recevait aussi des jeunes gens appartenant aux familles de la bourgeoisie, mais qui avaient assez de fortune pour *tenir un rang* (1). Cette école fut répartie dans trois ports : à Toulon, à Rochefort et à Brest. Elle était très-bien organisée. On enseignait aux élèves la théorie et les applications; et le programme des études était fort étendu.

Voici enfin quelques articles du règlement de discipline, qui était en vigueur sur les vaisseaux :

Les exercices religieux, la messe, le catéchisme, étaient réglés et ordonnés.

Le conseil de guerre assemblé pour juger les crimes, était composé de l'amiral, du vice-amiral, des lieutenants généraux, de l'intendant, des chefs d'escadre : les capitaines et les autres officiers n'y assistaient que lorsqu'on les y appelait.

Les déserteurs étaient condamnés aux galères perpétuelles. Les cas de duel étaient renvoyés au parlement dans le ressort duquel se trouvait le port où le duel avait eu lieu.

(1) On les appelait les *Bleus*.

Là se borne ce que nous avions à dire sur l'organisation de la marine durant la seconde moitié du règne de Louis XIV. La gloire de tout le bien qui fut fait appartient en grande partie à Louvois.

Il nous reste à citer cet asile ouvert aux vétérans de l'armée mutilés dans la guerre. La fondation de l'hôtel des Invalides sera un titre de gloire éternelle pour Louis XIV et pour Louvois. Il est cependant juste de dire que déjà Colbert avait conçu le projet de cette institution. Pour entrer aux Invalides, il fallait avoir dix ans de service, ou être estropié.

Voyons maintenant quel usage Louis XIV fit des ressources créées par Colbert, de cette armée, de cette marine formidable, organisées par Louvois.

Nous diviserons le règne de ce prince en quatre périodes correspondant aux quatre grandes guerres de Flandre, de Hollande, d'Allemagne et d'Espagne.

§ VI. Guerres de Flandre et de Hollande.

1. *Guerre de Flandre* (1667-1678). — La première guerre de Louis XIV eut pour résultat le démembrement d'une province de la monarchie espagnole, la Flandre; la seconde eut pour résultat le démembrement d'une seconde province de cette monarchie, la Franche-Comté; dans la troisième, la France, attaquée par toute l'Europe, est partout victorieuse et garde ses conquêtes; la quatrième plaça un prince français, un petit-fils de Louis XIV, sur le trône d'Espagne.

Tout le règne de Louis XIV est là. Il s'agissait de démembrer d'abord, puis d'absorber cette puissance que Richelieu avait déjà abaissée. Il s'agissait ensuite, pour la France, de succéder à la prépondérance de la maison d'Espagne en Europe.

Le but de la France, sous Louis XIV, devait être

le démembrement de cette monarchie espagnole, si puissante jadis, alors si abaissée, puis l'affaiblissement de la Hollande, qui était aussi formidable sur mer que l'Espagne l'avait été sur terre. A ces deux conditions seulement, la France pouvait devenir une puissance prépondérante en Europe. Or, le premier but était plus facile à atteindre que le second. La France avait des armées, mais pas encore de marine. Ce fut donc l'Espagne qu'on attaqua d'abord.

Philippe IV était mort en 1665; il avait eu de sa première femme, Élisabeth de France, l'infante Marie-Thérèse, mariée à Louis XIV; et de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche, un fils encore enfant, Charles II. Louis XIV profita de l'épuisement de l'Espagne pour élever des prétentions sur plusieurs parties de cette monarchie. Il revendiqua le duché de Brabant, la seigneurie de Malines, la Gueldre supérieure, Namur, Limbourg, le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis, le duché de Luxembourg, la Franche-Comté et une partie de la Flandre. Il alléguait, à l'appui de ses réclamations, la loi civile des Pays-Bas, prétendant que sa femme, fille aînée du défunt, devait succéder de préférence au fils cadet. Cette loi, connue sous le nom de *droit de dévolution*, n'avait été appliquée jusque-là qu'à de simples particuliers. Louis XIV prétendit la détourner de son application civile, pour lui donner une application politique. On objectait à Louis XIV que sa femme, Marie-Thérèse, avait renoncé, en montant sur le trône de France, à toute prétention de succéder au trône d'Espagne, ou d'hériter d'une partie de cette monarchie; mais Louis XIV répondit que la renonciation de Marie-Thérèse était subordonnée au payement de sa dot, et que, ce payement n'ayant pas eu lieu, la renonciation devenait nulle de plein droit.

« Le roi, comptant encore plus sur ses forces que

sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées (1667). Il était à la tête de trente-cinq mille hommes : un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque ; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'État pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins. Quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance : les services, et non les aïeux, furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore. Par là, l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des manières nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage (1). »

Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons. Louis XIV n'eut qu'à se présenter pour vaincre. La conquête de Charleroi, de Saint-Vinox, Ath, Courtrai, Douai, Ou-

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

denarde, Lille, Armentières, fut l'ouvrage de deux mois. Les Espagnols n'avaient à opposer à l'armée française que huit mille hommes, qui furent taillés en pièces par le marquis de Créqui.

Louis XIV aurait pu, en une seule campagne, se rendre maître des Pays-Bas, s'il avait eu assez de troupes pour garder les places qui lui ouvraient les portes de cette province. Louvois lui conseilla de mettre des garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces hommes de génie qui parurent en si grand nombre dans ce siècle comme pour contribuer à la grandeur de Louis XIV, fut chargé de ce soin, et il s'en acquitta suivant une méthode nouvelle, qui a servi pendant longtemps de règle à tous les bons ingénieurs.

Après d'aussi brillants succès, Louis XIV revint à Paris, pour jouir de sa gloire et des applaudissements du peuple. Au commencement de l'année suivante, le prince de Condé pénétra en Franche-Comté à la tête de vingt mille hommes. Les Francs-Comtois étaient très-attachés à la maison d'Espagne, ou plutôt à leurs franchises et à leurs priviléges, que cette maison avait toujours respectés. Mais l'Espagne ne s'attendait pas à une attaque de ce côté. On n'avait pas fait les moindres préparatifs de résistance. D'ailleurs les autorités du pays étaient achetées d'avance. Tout fut fini en dix-sept jours. Besançon, Salins, Dôle, se soumirent et reçurent garnison française. Le roi d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur : « Que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. »

La Flandre française avait été prise en trois mois, la Franche-Comté en trois semaines. Ces succès rapides réconcilièrent l'Espagne et la Hollande, si longtemps ennemies. Les Suisses, voisins des Francs-

Comtois, tremblèrent pour leur liberté. L'Empire était effrayé et l'Empereur commençait à lever des troupes. Les Hollandais s'unirent les premiers avec l'Angleterre et la Suède, et formèrent la *triple alliance* destinée à arrêter les progrès de Louis XIV.

Ainsi l'on vit trois États protestants s'armer « pour défendre l'Espagne catholique contre la France catholique (1), » tant les rôles étaient changés depuis la guerre de Trente ans. Louis XIV fut obligé de céder. Il proposa lui-même la paix. Des conférences furent ouvertes à Aix-la-Chapelle, et la paix fut conclue par l'entremise de van Benning, échevin d'Amsterdam. Louis XIV se contenta de la Flandre française et rendit la Franche-Comté (1668).

2. *Guerre de Hollande* (1672-1678). — Pendant les négociations qui amenèrent la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV avait été choqué de voir la Hollande, qui devait en grande partie son existence à la France, s'interposer entre lui et l'Espagne. La morgue républicaine de van Benning, ambassadeur de cette république, avait achevé de l'irriter. Cet échevin d'Amsterdam, tout fier de son rôle de médiateur entre les deux plus grandes puissances de l'Europe, s'était plu à humilier le roi et ses ministres. « Ne vous fiez-« vous pas à la parole du roi? » lui avait dit M. de Lionne, dans une conférence. « J'ignore, répondit-il, « ce que veut le roi, je considère ce qu'il peut. » Ainsi, un bourgeois d'une ville de Hollande était venu signifier au roi, au milieu de toute sa gloire, qu'il n'irait pas plus loin. Des médailles outrageantes avaient été frappées. On prétendait que l'échevin d'Amsterdam s'était fait représenter avec un soleil, et cette devise : « *In conspectu meo statit sol* (2). » Enfin, l'insolence des

(1) Michelet, Précis d'histoire de France, p. 223.

(2) Michelet, ibid., p. 224. — Louis XIV, on le sait, avait choisi le soleil pour son emblème.

gazetiers de Hollande, qui ne ménageaient guère Louis XIV dans leurs invectives journalières, avait paru à ce prince un attentat contre sa dignité personnelle et la majesté de sa couronne. Il résolut de se venger, et il n'employa la paix qu'à préparer une guerre nouvelle.

L'occasion paraissait favorable. La Hollande dominait sur mer, mais elle était vulnérable sur terre. Autant ses flottes étaient nombreuses et formidables, autant ses armées de terre étaient mal disciplinées et mal tenues. Les officiers, les commandants même des places fortes, étaient des hommes incapables qui devaient leurs places à la protection. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu remédier à cet abus, mais il ne l'avait pas voulu avec assez d'énergie. Ce fut là plus tard la cause de sa ruine.

Le premier soin de Louis XIV fut de dissoudre la triple alliance, et de mettre l'Angleterre et la Suède dans ses intérêts. Il ne lui fut pas difficile de gagner Charles II. Ce prince ne s'occupait que de ses plaisirs; et, dans l'espoir d'obtenir de la France l'argent que lui refusait la parcimonie du parlement anglais, il se laissa disposer insensiblement à abandonner l'alliance de la Hollande pour celle de Louis XIV.

« Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa

cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

« Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion ; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes (1). »

Un traité d'alliance entre la France et l'Angleterre fut signé à Douvres. Charles II promit de fournir pour la guerre de terre un corps de six mille hommes, et pour la guerre maritime une flotte de cinquante vaisseaux qui se joindraient à la flotte française. Le duc d'York devait commander les flottes réunies. Louis XIV s'engageait, de son côté, à payer tous les ans trois millions à Charles II, et à lui abandonner quelques îles de la Hollande pour sa part de la conquête.

L'alliance avec la Suède fut conclue plus facilement encore. Cette puissance ne s'était armée contre Louis XIV que par suite des menaces de l'Angleterre et de la Hollande. Enfin on négocia des traités avec l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, l'évêque de Munster, et plusieurs autres princes de l'Empire.

Les Hollandais voyaient de loin le danger qui les menaçait, sans pouvoir le conjurer. Les états généraux consternés écrivirent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles al-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

liés; en quoi ils l'avaient offensé; quelle réparation il exigeait. Louis XIV répondit qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait compte à personne.

L'armée du roi, forte de cent dix mille hommes, s'ébranla de la Flandre vers la Hollande, au printemps de l'an 1672. « Ce fut, dit Temple, un coup de foudre dans un ciel serein. » Le jeune Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, ne put résister, avec sa petite armée, aux forces de Louis XIV. Les Français, divisés en trois corps, laissèrent derrière eux Maestricht, sans s'amuser à le prendre, passèrent le Rhin à Tolhuis, et s'emparèrent de la Gueldre, d'Utrecht, d'Over-Yssel et d'une partie de la Hollande. Ils pénétrèrent jusqu'à Muyden, à quatre lieues d'Amsterdam. La consternation régnait dans cette ville, et il eût suffi d'un peu de promptitude pour la prendre. Les familles les plus riches se préparaient déjà à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui étaient dans les ports, et l'on trouva qu'ils pouvaient servir à transporter aux Indes cinquante mille familles.

Pour comble de malheur, les deux factions qui déchiraient la Hollande s'imputaient réciproquement les malheurs de la patrie. Les partisans du prince d'Orange éclatèrent en murmures contre Jean de Witt, et l'accusèrent d'avoir livré la république sans défense à l'ennemi. Ils demandaient à grands cris le rétablissement dn stathoudérat. Mais Jean de Witt craignait encore plus l'élévation du prince d'Orange que les conquêtes du roi de France. Il détermina les états à envoyer des ambassadeurs à Louis XIV pour demander la paix. Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence. Ils furent reçus avec hauteur. Louis XIV déclara qu'il leur accordait la paix, à condition que

les états lui cédassent tout ce qu'ils possédaient au delà du Rhin; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande par terre et par eau, sans avoir de droits à payer; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV.

Cette réponse arrogante rendit l'énergie aux vaincus. Le peuple se jeta furieux sur les de Witt, auxquels il attribuait les malheurs présents; ils furent mis en pièces. Toutes les forces de la république furent confiées au jeune Guillaume d'Orange, qu'on proclama stathouder.

« Ce général de vingt-deux ans, qui, pour son coup d'essai, entreprit, presque sans armée, de faire tête au plus grand roi de la terre, avait, dans un corps faible et comme mourant, la froide et dure obstination de son aïeul le Taciturne, l'adversaire de Philippe II. C'était un homme de bronze, étranger à tout sentiment de nature et d'humanité. Élevé par les de Witt, il fit leur ruine; Stuart par sa mère, il renversa les Stuarts; gendre de Jacques II, il le détrôna; et cette Angleterre qu'il avait prise aux siens, il la laissa à ceux qu'il haïssait, aux princes de la maison de Hanovre. Il n'eut qu'une passion, mais atroce : la haine de la France : on assure qu'à la paix de Nimègue, quand il essaya de surprendre Luxembourg, il avait déjà connaissance du traité; mais il avait encore soif du sang français. Il n'y gagna pas plus qu'à l'ordinaire. Chose remarquable, ce grand et intrépide général fit presque toujours la guerre à reculons; mais ses retraites admirables valaient des victoires (1). »

(1) Michelet, Précis de l'Histoire de France, p. 228.

Pour défendre la Hollande, Guillaume d'Orange fit percer les digues qui retenaient les eaux de la mer. Tout le pays autour d'Amsterdam, de Leyde et de Delft fut inondé. Amsterdam parut alors comme une vaste forteresse au milieu des eaux. L'amiral Ruyter, après avoir vaincu dans un combat sanglant les flottes réunies de France et d'Angleterre, vint ranger ses vaisseaux de guerre dans la plaine inondée d'Amsterdam. Puis il fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel, défendant ainsi d'une main sa patrie, pendant qu'il l'enrichissait de l'autre.

Toutefois, l'armée française continuait à se maintenir au centre de la république, et Guillaume d'Orange aurait succombé, malgré ses talents et sa prodigieuse activité, si l'ennemi n'était venu à son secours par ses fautes. Deux avis avaient été ouverts sur la conduite à tenir dans le pays conquis : Condé voulait que l'on démantelât les places fortes, pour ne pas affaiblir l'armée par des garnisons ; Louvois émit un avis contraire qui prévalut. Par là, les opérations de la guerre furent ralenties, et les Hollandais eurent le temps de se reconnaître. Pendant que Louis XIV retournait à Paris pour jouir de sa gloire, et pour élever des monuments destinés à perpétuer le souvenir de ses conquêtes, Guillaume d'Orange armait contre la France, l'Espagne et l'Autriche. Il détacha l'Angleterre de Louis XIV. Le parlement anglais força Charles II de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Les princes catholiques voisins de la Hollande, l'évêque de Munster, l'électeur de Cologne, puis le Brandebourg, le Danemark, l'Empire, l'Europe entière, se déclarèrent contre la France (1674).

Louis XIV tint tête à tous ses ennemis. Il fournit à la fois une armée de vingt-trois mille hommes à Turenne, contre les Impériaux ; une de quarante mille à Condé, contre le prince d'Orange ; un corps de trou-

pes fut envoyé sur la frontière du Roussillon, pour contenir les Espagnols; lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Une flotte alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine, pendant que l'amiral d'Estrées livrait trois batailles consécutives à Ruyter.

Ainsi l'Europe entière était coalisée contre la France; et non-seulement la France résistait, mais elle était même assez forte pour prendre l'offensive.

Louis XIV vint en personne assiéger Besançon. Louvois avait si bien organisé l'armée, et Vauban était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que Besançon dut se rendre après un siége de neuf jours. Toute la Franche-Comté fut soumise au bout de six semaines, et depuis elle est restée à la France.

Pendant ce temps, le prince de Condé tenait la campagne contre Guillaume d'Orange. Il n'avait que quarante-cinq mille hommes. Les Hollandais étaient soixante mille. Une bataille furieuse fut livrée à Senef, près de Mons (1674). Elle resta indécise. Trois fois les deux armées avaient recommencé l'attaque pour décider la victoire. Les deux généraux s'étaient signalés par des prodiges de valeur. Condé avait eu trois chevaux tués sous lui, et il voulait tenter un nouveau combat. « Il parut, dit un officier qui avait assisté à la bataille, qu'il n'y avoit plus que le prince de Condé qui eût envie de se battre. » Les deux partis s'attribuèrent la victoire.

Dans le même temps, Turenne déployait son talent militaire sur les bords du Rhin. « D'abord, dit Voltaire, il fait une marche longue et vive; passe le Rhin à Philipsbourg; marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et, en même temps, il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses États et à lever des troupes, et qui

venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg; de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque et lui fait quitter le champ de bataille.

« L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante et dix mille Allemands sont en Alsace; Brisach et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs, tout au plus. Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie. Alors il traverse, par Thann et par Béfort, des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat, à Mulhouse, les quartiers qui résistent; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

« Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore, auprès de Turkheim, une partie de l'infanterie ennemie (5 janvier 1675). L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin, une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

« Toutes ces actions consécutives, conduites avec

tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV et la haine des ministres, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne (1). »

Ces victoires de Turenne n'empêchèrent pas le général impérial Montécuculli, qui s'était déjà illustré par la défaite des Turcs à la journée de Saint-Gothard, de faire sa jonction avec le prince d'Orange. C'était le seul général que l'empereur jugeât digne d'être opposé à Turenne. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer, à se harceler. Leurs marches savantes excitaient l'admiration des deux armées. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. Enfin, ils allaient livrer une bataille générale à Saltzbach, dans le pays de Bade. La veille du jour de la bataille (27 juillet 1675), Turenne s'avança près du camp ennemi pour choisir l'emplacement d'une batterie, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. Le même boulet emporta le bras de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie. Son fils fondait en larmes auprès de lui. « Ce « n'est pas moi, lui dit Saint-Hilaire, c'est ce grand « homme qu'il faut pleurer. » Turenne fut regretté par le peuple, pleuré des soldats. Le roi voulut qu'il fût enterré à Saint-Denis, comme l'avait été du Guesclin.

La mort de Turenne fut suivie de la retraite de l'armée française, qui repassa le Rhin. Montécuculli la

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

poursuivit en Alsace; et, après le combat d'Altenheim, il mit le siége devant Haguenau et Saverne. L'armée avait besoin d'un chef qui lui rendît la confiance. Le roi ordonna au prince de Condé d'en prendre le commandement, et chargea le maréchal de Luxembourg de soutenir en Flandre l'honneur des armes françaises. Le prince de Condé parvint à arrêter les progrès de Montécuculli. Il força ce général à lever le siége d'Haguenau et de Saverne, et à repasser le Rhin. Ce fut là son dernier exploit. Tourmenté de la goutte, il se retira à Chantilly, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie dont la France était alors remplie. Montécuculli se retira du service de l'empereur l'année même où le prince de Condé cessa de commander les armées de France. Par la retraite du général autrichien, par celle du prince de Condé et par la mort de Turenne, cette année vit finir la carrière des trois plus grands capitaines qu'il y eût alors en Europe.

Louis XIV, quoique privé des talents de Turenne et de Condé, n'en continua pas moins avec succès la guerre contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Les officiers formés par ces deux grands hommes, et l'ardeur qui animait les troupes, étaient des gages certains de la victoire. Louis XIV assista en personne à la prise de Condé, de Bouchain, de Valenciennes et de Cambrai (1676).

Pendant que le roi s'emparait de Valenciennes, puis d'Ypres et de Gand (1678), le duc d'Orléans, son frère, assiégeait Saint-Omer. Le prince d'Orange s'étant avancé pour secourir cette place, fut complétement défait à Mont-Cassel (11 avril) par le prince français, qui était assisté des maréchaux d'Humières et de Luxembourg. Le maréchal de Créqui ferma au prince Charles V l'entrée de la Lorraine, quoiqu'il eût soixante mille combattants, et qu'il eût mis sur ses étendards :

Aut nunc, aut nunquam (ou maintenant, ou jamais.) Il le battit en Alsace, près du Kochersberg (7 octobre), et s'empara de Fribourg à sa vue (14 novembre).

Tant de villes prises, tant de victoires remportées en Flandre, en Alsace et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre célèbre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. Ainsi la France, attaquée par l'Europe entière, était victorieuse sur toutes ses frontières. Ses armes n'étaient pas moins heureuses sur mer.

En 1647, une révolte avait éclaté en Sicile contre l'Espagne, au moment même où Naples se soulevait sous Mazaniello. L'autorité espagnole, ébranlée par cette révolte, le fut de nouveau, vingt-sept ans plus tard, par une insurrection qui éclata à Messine au mois d'août 1674.

Seule entre toutes les villes de la Sicile, Messine avait conservé un gouvernement municipal, avec des formes presque républicaines. Le gouverneur espagnol n'y exerçait d'autre autorité que celle de président du sénat, et son pouvoir était fort restreint. Don Diégo Soria, alors revêtu de cette charge, affecta de braver ouvertement les priviléges du sénat et du peuple. Aussitôt les habitants de Messine se soulevèrent et chassèrent les Espagnols. En même temps ils envoyèrent des députés au duc d'Estrées, ambassadeur de Louis XIV à Rome, pour offrir au roi la possession de Messine et la souveraineté de la Sicile. La cour de France accepta ces offres avec empressement, et Louis XIV fut proclamé roi de Sicile à Messine. Mais bientôt une flotte espagnole vint bloquer leur port, et les habitants de Messine se virent réduits aux dernières extrémités de la famine.

Louis XIV résolut de secourir les assiégés. D'abord

il envoya avec quelques frégates le chevalier de Valbelle, qui traversa toute la flotte espagnole, et apporta dans Messine des vivres, des armes et des soldats (9 février 1675). L'année suivante, le duc de Vivonne amena une nouvelle escadre de sept vaisseaux de guerre, battit la flotte ennemie et entra victorieux dans Messine.

L'Espagne fut alors obligée de recourir aux Hollandais, ses anciens ennemis, pour la défense de la Sicile. Du fond du Zuyderzée, l'amiral Ruyter fit voile vers la Méditerranée, et rejoignit la flotte espagnole forte de vingt vaisseaux avec vingt-trois grands vaisseaux de guerre. C'est alors que la France recueillit le fruit de tout ce que Colbert et Louvois avaient fait pour améliorer sa marine. Dans la guerre précédente, les flottes réunies de France et d'Angleterre n'avaient pu parvenir à l'emporter sur la flotte hollandaise, et cette fois les Français seuls vainquirent les Hollandais et les Espagnols réunis. Notre flotte, sortie des ports de Provence, sous le commandement de Duquesne, digne adversaire de Ruyter, rencontra celle des ennemis entre les îles de Stromboli et de Salini. Après un long combat qui resta indécis, l'amiral français jeta du secours dans Messine. L'amiral hollandais ayant reçu des renforts, résolut de surprendre cette ville pour la replacer sous le joug de l'Espagne. Il en fut empêché par la vigilance de Duquesne, qui lui livra une seconde bataille, non loin du mont Etna (12 mars 1676). Elle fut opiniâtre et sanglante. Les deux partis s'attribuèrent l'avantage; mais la mort de Ruyter valait pour la France mieux qu'une victoire. Il mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans le combat.

Après la mort de Ruyter, Duquesne livra un troisième combat aux flottes de la Hollande et de l'Espagne, et les détruisit près de Palerme. L'Europe entière fut étonnée qu'en si peu de temps la France fût deve-

nue si puissante sur mer. Messine demeura aux Français, et il ne leur eût pas été difficile de conquérir toute la Sicile. Mais la même licence qui avait perdu les Français de Charles d'Anjou perdit les Français de Louis XIV. Les Siciliens qui les avaient appelés étaient dégoûtés, et chaque jour voyait naître de nouvelles conspirations que l'indolence de Vivonne, gouverneur de Messine, ne savait ni prévenir ni réprimer avec assez de sévérité. Le roi d'Angleterre, qui avait été au commencement de la guerre l'allié de la France, menaçait déjà de se joindre aux Hollandais. Dès lors les troupes françaises auraient été compromises en Sicile. Louis XIV évacua Messine, et abandonna ses anciens alliés aux vengeances des Espagnols (8 avril 1678).

Toutefois les Français avaient remporté tant de victoires en Allemagne, en Alsace et en Hollande, que les alliés désiraient la paix. La Suède ayant offert sa médiation, les premières conférences furent ouvertes à Nimègue. Les Hollandais s'empressèrent de signer la paix, malgré le prince d'Orange qui voulait continuer la guerre, à quelque prix que ce fût. Les Espagnols, voyant que les Hollandais avaient fait la paix, la reçurent aussi, se plaignant de ce que l'Empire n'avait pas fait assez d'efforts pour la cause commune. Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers.

L'objet le plus important pour Louis XIV avait été de détacher la Hollande de la grande alliance. Une paix particulière fut signé avec elle le 10 août 1678. Louis XIV accorda aux Hollandais des conditions favorables pour leur commerce, et leur rendit la ville de Maestricht. Le prince d'Orange, qui ne pouvait ignorer la signature du traité, attaqua le maréchal de Luxembourg près de Mons, dans l'espérance peut-être d'amener par une victoire une nouvelle rupture; mais son attente fut trompée.

Lorsque la Hollande se fut ainsi séparée de son alliée, Louis XIV dicta les conditions de la paix à l'Espagne et à l'Empire. L'Espagne fit sa paix la première (17 septembre 1678). Elle recouvra les villes de Charleroi, Ath, Binch, Oudenarde et Courtrai, qu'elle avait cédées par la paix d'Aix-la-Chapelle, ainsi que les villes de Limbourg et de Gand, conquises par les Français durant la guerre. Mais elle renonça définitivement à la Franche-Comté, et elle abandonna en outre plusieurs places des Pays-Bas espagnols, comme Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Maubeuge.

Le traité entre la France et l'Empire ne fut signé que le 5 février 1679. Louis XIV rendit Philipsbourg et garda Fribourg, qui lui ouvrait l'Allemagne.

L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark restaient seuls en armes, et prétendaient conserver les provinces qu'ils avaient enlevées à la Suède, alliée de la France. Louis XIV envoya contre eux deux armées commandées par le maréchal de Créqui et le marquis de Joyeuse, et les obligea de céder. Par le traité de Saint-Germain en Laye, l'électeur rendit aux Suédois tout ce qu'il leur avait enlevé en Poméranie ; le roi de France s'engagea seulement à lui payer trois cent mille écus, faible dédommagement de tant de sacrifices. Enfin, le roi de Danemark signa le traité de Fontainebleau (2 septembre 1679), et restitua aux Suédois Wismar, l'île de Rugen et toutes ses autres conquêtes.

§ VII. Apogée de la puissance de Louis XIV. — Guerre pour la succession d'Angleterre.

Chambres de réunion.—Déclaration du clergé (1678-1688).—A la paix de Nimègue, Louis XIV était parvenu au plus haut degré de sa puissance. L'Europe entière s'était coalisée contre lui, et il avait résisté, vaincu,

conquis, assuré la suprématie de la France. C'est alors qu'il se laissa donner le surnom de Grand, qui lui fut déféré solennellement par l'hôtel de ville de Paris (1680).

Le grand roi régnait non-seulement en France, mais en Europe. En effet, comme l'a si bien dit M. Michelet, le signe de la royauté, c'est la juridiction. Il voulut que les puissances étrangères reconnussent les décisions de ses parlements. Les traités de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue avaient donné à la France un grand nombre de villes et de districts *avec leurs dépendances*. Louis XIV institua dans les parlements de Metz et de Besançon, et dans le conseil souverain d'Alsace, siégeant à Brisach, des *chambres* dites de *réunion* pour interpréter ces traités et réunir les dépendances des places et des provinces qui avaient été cédées. Ces chambres de réunion établirent en principe que tout ce qui avait *dépendu*, dans les temps antérieurs, des pays cédés, devait y être incorporé de nouveau, et par conséquent réuni à la France. D'après ce principe élastique, elles adjugèrent au roi plusieurs villes et seigneuries, soit comme fiefs, soit comme dépendances des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et des provinces d'Alsace, de Flandre et de Franche-Comté. C'est ainsi que Louis XIV s'empara des duchés de Veldentz et de Deux-Ponts, des principautés de Saarbruck, de Saarwerden et de Montbelliard, des villes de Courtrai, de Dixmude et de Luxembourg. Une de ces dépendances qu'il réunit à la France n'était rien moins que Strasbourg (1681). Cette ville, qui dominait le Rhin par le port qu'elle possédait sur ce fleuve, formait alors une puissante république. Son arsenal contenait neuf cents pièces d'artillerie. Louvois nourrissait depuis longtemps le projet de la donner à la France. Il l'investit inopinément à la tête d'une armée de vingt mille hommes, et entra, par capitulation, le 30 septembre 1681, dans cette place

importante, dont Vauban a fait depuis le boulevard de la France. Les habitants conservèrent leurs priviléges, tant ecclésiastiques que politiques, conformément au traité de Westphalie et aux règlements de l'année décrétoire. Ainsi Strasbourg continua de former une espèce de république sous l'autorité de la France, et cet état de choses dura jusqu'à la révolution française.

Ces progrès de Louis XIV alarmèrent l'Europe. Une alliance générale se forma contre la France. La Suède et la Hollande en donnèrent l'exemple. Elles signèrent un traité à la Haye (30 septembre 1681) pour maintenir les traités de Westphalie et de Nimègue. L'empereur, le roi d'Espagne, et plusieurs princes de l'Empire, y accédèrent successivement. Mais l'épuisement de l'Espagne, le découragement de la Hollande, et les craintes que les Turcs inspiraient à l'empereur, empêchèrent les alliés de renouveler la guerre. Ils eurent recours aux négociations. Le 15 août 1684, une trêve fut signée à Ratisbonne entre la France, l'Espagne et l'Empire. Elle devait durer vingt ans. Il fut décidé que Louis XIV resterait en possession de toutes les villes qu'il avait occupées jusqu'au 1er août 1681, et qu'il garderait en outre Strasbourg et Kehl, occupés après cette époque. Ces concessions furent arrachées à l'Europe par la crainte qu'inspirait la puissance croissante de Louis XIV. Les troupes de terre organisées par Louvois, disciplinées, payées régulièrement, étaient sans cesse prêtes à entrer en campagne. La France avait plus de soixante mille matelots et plus de cent vaisseaux de guerre, qui faisaient respecter le pavillon français sur toutes les mers. En 1681, l'amiral Duquesne alla châtier les corsaires de Tripoli qui avaient pillé quelques navires français. En 1682 et 1683, le même amiral bombarda la ville d'Alger. L'année suivante, Tourville força ces barbares à implorer le pardon de Louis XIV

à Versailles, à mettre en liberté tous les esclaves chrétiens, et à payer un tribut. Bientôt le maréchal d'Estrées soumit à un tribut semblable les Barbaresques de Tunis et de Tripoli.

La république de Gênes fut encore plus abaissée que les Barbaresques. Elle avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Menacés par la France, les Génois refusèrent d'accorder aucune satisfaction, et se jetèrent dans les bras de l'Espagne. Aussitôt quatorze grands vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes et plusieurs frégates, furent envoyés de Toulon contre Gênes, sous la conduite du vieux Duquesne. La ville fut bombardée, et quatorze mille soldats débarqués s'avancèrent jusqu'aux portes et brûlèrent un faubourg. Il fallut bien alors que Gênes la Superbe s'humiliât pour échapper à sa ruine. Le roi exigea que le doge et quatre sénateurs vinssent implorer leur grâce à Versailles, et il voulut que le doge fût ensuite continué dans sa charge, malgré la loi qui lui défendait de quitter la ville sous peine de déchéance. Les Génois se soumirent à tout ce qu'on exigeait, et le doge Sescaro vint à Versailles faire amende honorable (15 mai 1685). Louis XIV l'écouta assis et couvert; mais il le traita avec bonté. Louvois, Seignelay et quelques autres ministres lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait-il : « Le roi ôte à nos cœurs « la liberté par la manière dont il nous reçoit; mais « ses ministres nous la rendent. » Tout le monde sait que le marquis de Seignelay lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : « C'est de m'y voir. »

En même temps que Louis XIV bombardait Alger, Tripoli, Gênes, il achetait Casal, la porte de l'Italie, et il bâtissait Huningue, la porte de la Suisse. Il intervenait dans les affaires intérieures de l'Empire pour faire nommer un électeur de Pologne. Il réclamait au

nom de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, une portion du Palatinat. Toutes ses démarches, toutes ses décisions, étaient soutenues par une armée redoutable et deux cent trente vaisseaux de guerre.

« A la même époque, la monarchie atteignait la plus haute centralisation. Les deux obstacles furent brisés : la puissance pontificale et l'opposition protestante. Dès 1673, un édit avait déclaré tous les évêchés du royaume sujets à la régale. En 1682, une assemblée de trente-cinq évêques, dont Bossuet était l'âme, décida « que le pape n'a autorité que dans les choses spirituelles; que, dans ces choses mêmes, les conciles généraux lui sont supérieurs; et que ses décisions ne sont infaillibles qu'après que l'Église les a acceptées. » Le pape refusa dès lors les bulles à tous les évêques et abbés que le roi nomma; de sorte qu'en 1689 il y eut vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'évêques. On parlait de faire un patriarche. En 1687, le pape ayant voulu abolir le droit d'asile, dont les ambassadeurs jouissaient à Rome pour leurs hôtels et leurs quartiers, Louis XIV refusa seul; l'ambassadeur français entra à Rome à la tête de huit cents hommes, et maintint son privilége à main armée (1). »

Révocation de l'édit de Nantes (1685).—Après avoir vaincu l'Europe, établi son indépendance vis-à-vis de la papauté, Louis XIV ne pouvait pas laisser subsister son dernier ennemi. Les calvinistes, depuis la paix d'Alais, n'existaient plus en France comme puissance politique; cependant ils étaient en dehors de la France par leur religion, par leurs sentiments, par leurs désirs. La nation les regardait à juste titre comme des étrangers; « elle sentait en son sein une Hollande, qui se réjouissait des succès de l'autre, » et elle désirait vivement que l'unité religieuse fût rétablie dans le royaume.

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France.

La conduite politique des calvinistes avait indisposé la France contre eux. En 1683 (1), ceux du Dauphiné et du Vivarais s'étaient révoltés pour obtenir la liberté de conscience en entier. La guerre avec l'Europe était imminente; on pouvait craindre une diversion faite par les calvinistes. Le roi, excité d'ailleurs par son confesseur le P. Lachaise, par son ministre Louvois et par madame de Maintenon qu'il venait d'épouser, n'hésita plus; et, le 22 octobre 1685, l'édit de Nantes fut révoqué. Sans doute, ce fut une chose terrible pour la France que l'émigration de 200,000 citoyens actifs et laborieux; sans doute, la Hollande, la Prusse, la Suisse et l'Angleterre, gagnèrent à nous enlever des officiers habiles, d'intelligents ouvriers; mais il n'est pas moins certain que la France y gagna en unité. Hâtons-nous de dire que les moyens employés pour atteindre ce but furent odieux. Les *dragonnades* seront éternellement reprochées à Louis XIV qui, il faut le dire pour son excuse, ne sut que la moindre partie des excès commis par ses missionnaires armés.

Ligue d'Augsbourg (1686). — Au moment même où Louis XIV s'affaiblissait par l'expulsion des protestants, les puissances européennes formaient contre lui la ligue d'Augsbourg. Son ambition, ses progrès, ses conquêtes en pleine paix, avaient alarmé tous les princes; tous se réunirent contre lui, catholiques et protestants. Le prince Guillaume d'Orange et le pape Innocent XI, le Danemark et l'Autriche, la Suède et la Savoie, la Bavière, la Saxe, le Brandebourg, furent d'accord pour lui résister. Cette ligue, dont le prince d'Orange était le principal auteur, avait pour but le maintien des traités de Westphalie, de Nimègue et de la trêve de Ratisbonne. On reprochait à Louis XIV d'avoir violé ces traités et compromis la paix européenne. On l'accusait en outre d'avoir, par ses intelligences avec

(1) Mémoires de d'Aguesseau.

les Turcs, ouvert l'Allemagne à ces barbares, et amené cette effroyable invasion dont Vienne ne fut sauvée que par le courage et le talent du roi de Pologne, Jean Sobieski. Il ne restait à Louis XIV qu'un seul allié, le roi d'Angleterre Jacques II. Une révolution imprévue renversa ce prince du trône, et Guillaume d'Orange, son gendre, fut proclamé roi par les Anglais (1688).

3. *Guerre pour la succession d'Angleterre* (1688-1698). — « Louis XIV accueillit magnifiquement Jacques II, et prit sa cause en main; il jeta le gant à l'Europe; il déclara la guerre à l'Angleterre, à la Hollande, à l'empire, à l'Espagne, au pape. Pendant que les calvinistes français fortifiaient les armées de la ligue, une foule d'hommes de toutes nations vinrent prendre parti dans les armées de Louis XIV. Il eut des régiments de Hongrois, d'Irlandais. Un jour qu'on le complimentait sur les succès de l'armée française : « Dites plutôt, « répliqua-t-il, l'armée de France. »

« Cette seconde période du règne de Louis XIV va être remplie par deux guerres de succession : la succession d'Angleterre, la succession d'Espagne. La première guerre se termina honorablement pour la France, par le traité de Ryswick (1697), et cependant le résultat est contre elle : elle reconnaît Guillaume. Dans la seconde, terminée par les traités d'Utrecht et de Rastadt (1714-1715), elle éprouve les plus humiliants revers, et le résultat lui est favorable. L'Espagne, assurée à un petit-fils de Louis XIV, est désormais ouverte à l'influence française. L'Angleterre, l'Espagne, gagnent à cette double révolution. L'ère de la liberté anglaise est l'avénement de Guillaume (1688); depuis celui de Philippe V (1701), la population, décroissante en Espagne, y a toujours augmenté.

« Ajoutez à ces résultats l'élévation de deux États secondaires désormais indispensable à l'équilibre eu-

ropéen : la Prusse et le Piémont, qu'on peut définir, la résistance allemande et la résistance italienne. La Prusse, allemande et slave à la fois, agglomère peu à peu l'Allemagne du Nord, et contre-balance l'Autriche. Le royaume de Savoie-Piémont gardera les Alpes et les fermera; italien contre la France, français contre l'Italie.

« On a besoin de marquer d'avance ces beaux et utiles résultats pour se consoler de tant de revers de la France qui restent à raconter (1). »

Louis XIV ne commença pas la guerre après l'avénement de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre, comme on pourrait le conclure du passage que nous venons de citer. Il la commença auparavant par une invasion dans l'Empire. Dans un manifeste publié le 24 septembre 1688, il se plaignit de la conclusion de la ligue d'Augsbourg, qui indiquait, disait-il, chez ses ennemis, l'intention manifeste de l'attaquer, sitôt qu'ils jugeraient l'occasion favorable. Il se trouvait forcé de les prévenir. Mais ce n'était pas là le vrai motif de Louis XIV : il espérait, par son invasion dans l'Empire, empêcher le stathouder de Hollande de passer en Angleterre pour y détrôner son beau-père. Jacques II n'avait pas imité les tergiversations hypocrites de Charles II, son frère. C'était un homme de cœur, brave, borné, opiniâtre. Il se déclara catholique et jésuite, ce qui était l'exacte vérité. Il fit, en un mot, tout ce qu'il fallait pour tomber, et tomba. Louis XIV avait pensé que la crainte d'une conflagration générale en Europe effrayerait Guillaume d'Orange, et l'empêcherait de se mêler des affaires intérieures de l'Angleterre. Mais en déclarant la guerre à l'Empire, conformément au funeste conseil de Louvois, il ne fit qu'accélérer la chute de son allié. Pendant que toutes

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 264-265.

les forces de France se dirigeaient vers le Rhin, Guillaume d'Orange débarquait en Angleterre, et détrônait Jacques II, sans coup férir.

Toutefois, les commencements de la guerre furent heureux pour la France. L'armée française, forte de quatre-vingt mille hommes, ayant à leur tête le dauphin, investit Philipsbourg, et s'empara de cette ville après un siége de dix-neuf jours. Manheim, Franckenthal, Trèves, Spire, Worms, Oppenheim, se rendirent sans combats. Au bout de deux mois, tout le Palatinat et une partie de la Franconie furent occupés et dévastés par l'armée française.

Une nouvelle coalition fut formée à Vienne contre la France (1689). Les alliés étaient l'empereur Léopold, les états généraux, le nouveau roi d'Angleterre, le roi d'Espagne. Le duc de Savoie Victor-Amédée, la plupart des États de l'Empire, le roi de Danemark, ne tardèrent pas à entrer dans la coalition.

La force réelle de cette coalition était dans l'Angleterre et dans la Hollande. Guillaume d'Orange en était l'âme : c'était l'ennemi le plus redoutable que la France eût à combattre. Pour dissoudre la ligue, il fallait renverser le nouveau roi d'Angleterre. Louis XIV entreprit de rétablir Jacques II.

« Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Junis, recteur du collége des Écossais à Pàris, était son secrétaire d'État. Un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce, furent embarquées sur la flotte. On y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain.

Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : « Tout ce que je peux vous « souhaiter de mieux c'est de ne nous jamais revoir. » A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil (12 mai 1689), que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport, le suivent. Cette flotte ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement ; et, ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

« Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

« Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante-douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures. Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nesmond, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés et démâtés allèrent échouer et se briser sur les côtes (mars 1690). Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande (juillet 1690). Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva ; il eut l'empire de la mer, empire qui fut, à la vérité, de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses

flottes. Seignelay, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit, par leur moyen, une descente aisée à Tinghmouth.

« On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'État, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

« Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent Guillaume était absent; cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londonderri. Il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé, pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien nommé Walker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il faisait braver aux habitants la famine et la mort. Enfin, le prêtre contraignit le roi de lever le siége (1). »

Peu après Jacques II fut vaincu sur les bords de la Boyne; ce nouvel échec le découragea. Il revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu, et les familles irlandaises catholiques qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Jacques II désespérait de sa cause, mais ses parti-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

sans, plus confiants que lui, ne renoncèrent point à leur entreprise. Ils occupaient encore plusieurs villes en Irlande, entre autres Limerik, que Guillaume III assiégea vainement en 1690. Mais la victoire de Kilkonnel, qu'il remporta l'année suivante (22 juillet 1692), décida du sort de l'Irlande. La forteresse de Limerik se rendit, l'île entière se soumit aux Anglais, et quinze mille Irlandais catholiques s'embarquèrent sur la flotte française qui les transporta à Brest.

Bataille de la Hogue. — Cependant Louis XIV, quoiqu'il eût alors à soutenir les efforts de l'Europe entière conjurée contre lui, ne désespéra pas de la fortune de Jacques II. Il fit une nouvelle tentative qui devait être décisive. Vingt mille hommes rassemblés à Cherbourg et à la Hogue devaient opérer une descente en Angleterre. Le comte d'Estrées et Tourville devaient protéger le transport avec soixante-dix-neuf vaisseaux de guerre. La partie de la flotte commandée par d'Estrées se trouvait à Toulon, d'où elle devait rejoindre Tourville sur les côtes de la Bretagne. Mais des vents contraires empêchèrent d'Estrées de sortir de la Méditerranée et de joindre Tourville. Louis XIV, impatient d'exécuter une entreprise dont il attendait le rétablissement de Jacques II, ordonna à Tourville de forcer le passage, et de livrer bataille à l'ennemi, quelles que fussent ses forces. Si Tourville avait vaincu, tout le monde aurait exalté l'héroïsme de Louis XIV. Mais la disproportion des forces était trop grande. Tourville attaqua avec quarante-quatre vaisseaux les flottes réunies de l'Angleterre et de la Hollande, qui s'élevaient à plus de quatre-vingts voiles. Il soutint le combat pendant tout un jour, et ne quitta que le soir le champ de bataille. Quatre de ses vaisseaux furent brûlés à Cherbourg : lui-même, avec treize autres, se fit échouer dans la baie de la Hogue. Louis XIV, informé de ce grand désastre, demanda

seulement si Tourville était sauvé; « car pour des vaisseaux, ajouta-t-il, on peut en trouver; mais un officier comme lui, on ne le trouverait pas aisément. »

Ce fut le premier échec que la puissance de Louis XIV reçut sur mer. La bataille de la Hogue n'eut pas cependant les conséquences funestes qu'on lui attribue. Dès l'année suivante nos pertes étaient réparées. Pontchartrain, qui venait d'être élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'État de la marine, ne la laissa point dépérir. Tourville se retrouva bientôt à la tête d'une flotte composée de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en commanda trente avec lesquels il tint la mer contre les Anglais.

Le 27 juin 1693, Tourville remporta une victoire sur le vice-amiral Rook, entre Lagos et Cadix. Les Anglais perdirent quatre vaisseaux de guerre et quatre-vingts vaisseaux marchands. De vaillants chefs d'escadre, Jean Bart, Duguay-Trouin, Pointis et Nesmond, furent pendant longtemps encore la terreur des Anglais et des Hollandais. Ceux-ci se vengèrent par le bombardement de Saint-Malo (1693), de Dunkerque, de Brest, du Havre, de Dieppe (1694), de Calais (1696). Disons-le en rougissant, la machine infernale qui faillit détruire Saint-Malo avait été inventée par un réfugié français.

Toutefois, la marine française perdit cette confiance qu'elle avait eue jusqu'alors et qui avait tant contribué à ses victoires. Les partisans de Jacques II agissaient d'ailleurs avec si peu d'ensemble, leurs mesures étaient si mal concertées, qu'on dut renoncer à l'espoir de le replacer sur le trône. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain où il vécut des bienfaits de Louis XIV et d'une pension de soixante et dix mille francs, qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie qui l'avait détrôné. Il y mourut en 1700. Son fils ne tenta de remonter sur le trône que pour faire périr

ses partisans par la main du bourreau. Son petit-fils, Charles-Édouard, échoua après une tentative qui avait promis un instant une meilleure issue, et dès lors la maison des Stuarts perdit toute chance de recouvrer un jour le trône de l'Angleterre.

C'est une chose remarquable que la guerre continentale ne fut pas ralentie un seul instant par suite de la guerre maritime.

« Le roi, dit Voltaire, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun État n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef; la Savoie et presque toute l'Italie. Un seul de ses ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France, et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis, l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir (*). »

Incendie du Palatinat. — La guerre avait commencé sur le Rhin, comme nous l'avons dit plus haut. Le dauphin, âgé de vingt-sept ans, commandait une armée de cent mille hommes. Au moment du départ, Louis

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

XIV lui avait dit en présence de ses lieutenants : « Mon « fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous « donne les occasions de faire connaître votre mérite. « Allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand « je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le « roi soit mort. » Il lui écrivait dans ses lettres : « A « mon fils le dauphin, mon lieutenant général, com- « mandant mes armées en Allemagne. »

Nous avons énuméré plus haut (1) les villes du Palatinat et de la Franconie qui furent prises et qui reçurent garnison française. En 1689 le roi fut obligé, pour faire face à la coalition qui se formait contre lui, de retirer les garnisons des villes conquises. Un désert fut mis entre la France et ses ennemis.

Oppenheim, Spire, Worms, Heidelberg, Manheim, Ladenbourg, Franckenthal, et en général tout le Palatinat, une partie de l'électorat de Trèves, du margraviat de Bade, et d'autres provinces situées sur les bords du Rhin, furent dévastées et incendiées. Ces atrocités soulevèrent l'Europe entière. L'Allemagne mit aussitôt sur pied trois armées pour repousser les troupes françaises. La première, commandée par le prince de Waldeck, général des cercles, s'unit dans les Pays-Bas aux Hollandais, aux Espagnols, et à onze mille Anglais commandés par Churchill, si célèbre depuis sous le nom de Marlborough. La seconde, sous les ordres du duc Charles de Lorraine, devait agir sur le haut Rhin, tandis que l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, attaquerait l'électorat de Cologne.

Le duc de Lorraine, Charles V, qui venait de s'illustrer par ses victoires sur les Turcs et les Hongrois, ne fut pas moins heureux dans cette lutte contre Louis XIV qui l'avait dépouillé de son duché. Il reprit Bonn et Mayence (1689). Le baron d'Asfeld périt à la prise de Bonn qu'il avait défendue jusqu'à la dernière

(1) Voyez p. 159.

extrémité. Le marquis d'Uxelles s'illustra par la belle défense de Mayence, et ne se rendit que lorsque les poudres lui manquèrent.

En même temps, le prince de Waldeck remportait sur les bords de la Sambre une victoire sur le maréchal d'Humières, créature de Louvois. Cet échec fit tort à la réputation militaire de ce général. Le roi lui ôta le commandement et mit à sa place le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre qui haïssait cet officier, comme il avait haï Turenne. « Je vous promets, « lui dit-il, que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je « l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la « haine qu'il a pour vous : vous n'écrirez qu'à moi; « vos lettres ne passeront point par lui. » Ainsi Luxembourg fut chargé de tenir tête à l'ennemi en Flandre. C'était « un général d'inspiration et de mouvements soudains. Il faisait la guerre en grand seigneur, souvent surpris, jamais vaincu (1). »

Victoires de Luxembourg et de Catinat. — Pendant que Luxembourg était envoyé en Flandre, Catinat était envoyé en Italie. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, voulait servir les alliés, sans se déclarer ouvertement contre la France. Louis XIV ne lui permit pas de jouer ce rôle équivoque. Instruit de ses liaisons avec l'Autriche, il lui déclara la guerre, le 13 juin 1690, et Catinat reçut l'ordre d'entrer en Piémont avec une armée.

Le duc de Savoie était un guerrier plein de courage et d'audace, qui s'exposait lui-même comme le dernier de ses soldats. Mais ce n'était pas un général capable de tenir tête à Catinat. Le général français profita de ses fautes, et remporta sur lui une brillante victoire à Saluces, non loin de l'abbaye de Staffarde, d'où cette bataille a tiré son nom. L'armée française

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France.

n'eut que trois cents hommes de tués; l'ennemi en perdit quatre mille. Après cette victoire, toute la Savoie se soumit au roi, à l'exception de Montmélian (1691). Catinat, sans s'arrêter devant cette place, pénétra dans le Piémont, força le Pas de Suse, comme autrefois Louis XIII, s'empara de Suse, de Montalban, de Villefranche, de Nice, réputée imprenable, de Veillane, de Carmagnole, et revint ensuite devant Montmélian dont il se rendit maître après un siége opiniâtre.

Malheureusement la France avait à faire face à l'ennemi sur toutes ses frontières. On diminua l'armée de Catinat, au moment même où le duc de Savoie augmentait la sienne (1693). Catinat fut alors obligé de se tenir sur la défensive. Mais ayant ensuite reçu quelques renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille et remporta une seconde victoire non moins glorieuse que celle de Staffarde (4 octobre 1693). Le duc de Savoie y perdit huit mille hommes, et se trouva depuis lors tellement affaibli, qu'il n'entreprit plus de tenir tête aux Français en bataille rangée.

Le maréchal de Luxembourg, qui combattait à l'autre bout de la France, n'était pas moins heureux que Catinat. Le 1er juillet 1690, il gagna sur le prince de Waldeck la bataille de Fleurus. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux, la fuite des ennemis furent les marques de la victoire. Le roi Guillaume III, qui venait de vaincre son beau-père en Irlande, et dont le génie si fécond en ressources tirait quelquefois plus d'avantage d'une défaite que les Français n'en tiraient de leurs victoires, repassa la mer après la bataille de Fleurus. Il rallia près de Bruxelles les restes de l'armée vaincue, la fortifia de divers corps d'Anglais, de Hollandais et de Flamands, et se trouva bientôt en état d'opposer au maréchal de Luxembourg une nouvelle armée aussi nombreuse que la sienne.

Les deux armées étaient fortes chacune d'environ

quatre-vingt mille hommes. Le maréchal de Luxembourg mit le siége devant Mons. Louis XIV vint prendre part aux travaux de l'armée, et fit son entrée dans la ville après neuf jours de tranchée ouverte en présence de l'ennemi (1691). Puis il reprit le chemin de Versailles l'année suivante (1692). Mais il reparut au siége de Namur. Cette place, la plus forte des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par sa citadelle bâtie sur un rocher, fut emportée après un siége de huit jours. Après cette conquête, Louis XIV retourna de nouveau à Versailles, et laissa Luxembourg tenir tête à l'ennemi. Guillaume brûlait du désir d'effacer la honte que la prise de Namur avait fait rejaillir sur lui; le 3 août, il vint attaquer Luxembourg à Steinkerque, mais il fut vaincu, et forcé de battre en retraite après avoir perdu plus de sept mille hommes.

Un an plus tard, le maréchal de Luxembourg mit le sceau à sa réputation militaire par la brillante victoire qu'il remporta près du village de Nerwinde, à quelques lieues de Bruxelles (29 juillet 1693). Le roi Guillaume chargea à la tête d'un régiment français, composé de gentilshommes que la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades avaient forcés de quitter leur patrie. La victoire fut chèrement achetée. Vingt mille morts restèrent sur le champ de bataille; douze mille du côté des alliés, huit mille du côté des Français.

Les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde avaient rempli la cathédrale de Paris de drapeaux enlevés à l'ennemi. On n'appela plus le maréchal de Luxembourg que le *tapissier de Notre-Dame*. Toutefois ces victoires restaient stériles, et ne produisaient aucun avantage. Guillaume III n'était jamais plus redoutable qu'après une défaite. Il eût fallu, quinze jours après chaque victoire, lui livrer une nouvelle bataille, pour rester maître de la campagne.

Déjà la France commençait à être épuisée. Les hommes et l'argent manquaient également. Un hiver rigoureux, suivi d'une année de famine, ajouta à la détresse publique. Le peuple périssait de misère pendant que les prêtres chantaient des *Te Deum* pour célébrer nos victoires. En même temps on voyait diminuer peu à peu cet esprit de confiance qui avait animé jusque-là les troupes françaises. A partir de l'année 1693, Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort; et son fils Barbezieux, jeune homme de dix-huit ans, le remplaçait mal. Enfin la mort du maréchal de Luxembourg sembla devoir mettre un terme à nos succès (1695). Peu de temps après, le roi Guillaume s'empara de Namur, quoique cette forteresse fût défendue par une armée de seize mille hommes. Le maréchal de Villeroi arriva trop tard pour secourir la place assiégée. Il essaya de se venger de cette perte par le bombardement de Bruxelles: c'était une vengeance inutile.

La campagne de l'année suivante (1696) n'offre que des faits d'armes peu importants, et dont le peu de suite atteste la lassitude des partis.

L'année précédente les Hollandais s'étaient emparés de Pondichéry, tandis que les Anglais détruisaient les plantations françaises à Saint-Domingue. Les Français répondirent à ces attaques par une guerre de partisans. Des armateurs de Saint-Malo portèrent la désolation dans les possessions des Anglais à Terre-Neuve; et un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie en Afrique. Le chef d'escadre Pointis surprit, en 1697, la ville de Carthagène, entrepôt des trésors que l'Espagne retirait du Mexique. Le dommage qu'il causa aux Espagnols fut estimé vingt millions de livres, et le gain dix millions. Duguay-Trouin, Jean Bart, qui de simple matelot était devenu chef d'escadre, se rendirent redoutables aux Hollandais et

aux Anglais. Ainsi la France, quoique fatiguée des immenses efforts qu'elle avait faits, n'était pas encore épuisée. Elle avait accablé le duc de Savoie, le comte palatin, et il lui restait encore des ressources pour continuer à lutter contre ses autres ennemis. Mais le peuple était fatigué de la guerre, et Louis XIV lui-même désirait la paix. Il prévoyait la mort prochaine du roi d'Espagne, et il lui importait de dissoudre la coalition des ennemis de la France, avant que la succession de ce monarque fût ouverte.

Paix de Ryswick. — Pour arriver à la paix, il n'y avait qu'un moyen : c'était de diviser les coalisés. Louis XIV l'entreprit et réussit, en offrant des conditions avantageuses aux uns, pour faire ensuite la loi aux autres. La défection du duc de Savoie, qu'il parvint à détacher de la grande alliance, fut un premier acheminement à la pacification de l'Europe.

Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des princes confédérés prit le parti de traiter séparément. L'Espagne d'abord, puis l'empereur souscrivirent à la neutralité de l'Italie. Enfin, un congrès pour la paix générale s'ouvrit au château de Ryswick, en Hollande, sous la médiation de la Suède, le 9 mai 1697. Louis XIV avait sur pied quatre armées qui devaient servir à hâter la marche des négociations. Il apporta dans ses propositions une modération extrême dont les alliés cherchèrent d'abord à abuser. Plus il accordait, plus on lui demandait; plus il se montrait facile, et plus on élevait de difficultés. Rebuté alors, il fit annoncer par ses ambassadeurs qu'il ne se croirait point lié par ses premières propositions, si l'on tardait trop à les accepter, et qu'il en ferait de nouvelles moins avantageuses aux alliés. Cette déclaration du roi, et la prise de Barcelone par le duc de Vendôme, hâtèrent la conclusion du traité. La paix entre l'Angleterre, l'Espagne, les États Généraux et la

France, fut signée le 20 septembre 1697. Louis XIV rendit à l'Espagne toutes ses conquêtes du côté des Pyrénées, et, en Flandre, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Mais il reconnut pour roi légitime d'Angleterre, Guillaume, qu'il avait traité jusqu'alors d'usurpateur et de tyran, et il ne fut pas question de Jacques II dans le traité. Il restitua à l'Empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg, et consentit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le fort Louis, Trarbach, le Mont-Royal. Ce fut enfin par la paix de Ryswick que la France rendit la Lorraine à la maison qui possédait ce duché depuis sept siècles. Léopold, fils de Charles V, rentra en possession de sa souveraineté, et par ses soins la Lorraine redevint bientôt florissante, pendant que la France dépérissait dans les dernières années du règne de Louis XIV.

§ VIII. Guerre pour la succession d'Espagne (1700-1714).

Prétentions élevées par l'Autriche, la Bavière et la France relativement à la succession d'Espagne (1697-1700). — La paix de Ryswick, qui terminait la guerre pour la succession d'Angleterre, n'avait été au fond qu'une trêve accordée aux souffrances de l'Europe.

« Une grande affaire, dit M. Michelet, occupait l'Europe. Il ne s'agissait plus de telle ou telle province d'Espagne, mais de la monarchie espagnole tout entière, avec Naples, les Pays-Bas, les Indes. On sait que Charles-Quint s'était couché vivant dans son cercueil, et qu'il avait assisté à ses funérailles. Charles II, le dernier de ses descendants, assistait à celles de la monarchie. Ce vieillard de trente-neuf ans, gouverné par sa femme, par sa mère, par son confesseur, influencé par tout le monde, faisait et défaisait son testament. Le roi de France, l'empereur, le prince électoral de Bavière et le duc de Savoie, tous sortis

de princesses espagnoles, se disputaient d'avance ses dépouilles. On s'accordait tantôt pour le Bavarois, tantôt pour l'Autrichien; on parlait aussi de démembrement. Le pauvre roi voyait vivant tout cela; il en était indigné. Tout ce qu'il savait, ignorant et incertain qu'il était, c'est qu'il voulait garantir l'unité de la monarchie espagnole. Il s'arrêta au prince le plus capable de maintenir cette unité, il choisit un petit-fils de Louis XIV; puis faisant ouvrir les tombeaux de l'Escurial, il exhuma son père, sa mère, sa première femme, et baisa leurs os. Il ne tarda pas à les rejoindre (1700) (1). »

Les principaux événements de l'intervalle qui sépare les deux dernières guerres du règne de Louis XIV sont parfaitement résumés dans le passage que nous venons de citer. Nous allons en présenter le développement.

A l'époque où fut signée la paix de Ryswick, Charles II languissait menacé d'une mort prochaine. Ce prince était souverain de l'Espagne, de Naples, de la Sicile, de la Flandre, du Milanais, du Mexique et du Pérou. Comme il n'avait pas d'enfants, et qu'il ne pouvait plus guère en espérer, sa succession allait devenir vacante. Presque tous les souverains de l'Europe dévoraient d'avance en idée cette immense succession, et s'apprêtaient à faire valoir leurs droits ou leurs prétentions. Louis XIV et l'empereur Léopold descendaient tous deux de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfants de l'empereur, c'est qu'il était fils de Marie-Thérèse, fille de Philippe IV. Mais l'empereur alléguait les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne; ensuite le nom d'Autriche, le sang de Maximilien dont Léopold et Charles II descendaient également; l'union presque

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 267.

constante des deux branches de la maison d'Autriche, et la haine encore plus constante de ces deux maisons contre les Bourbons.

« Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait après la paix de Ryswick. Mais la faiblesse de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession ; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière, Maximilien-Marie. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans; et quoique cette reine mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau, pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du nouveau monde. Charles II, alors gouverné par elle, fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine mère autrichienne avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Ryswick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe

à craindre. L'Angleterre et la Hollande, alors puissantes, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter, avec la couronne d'Espagne, celle de l'Empire ou celle de France (1). »

« N'espérant pas obtenir tout l'héritage, Louis XIV travailla à se ménager l'acquisition d'une partie. Il s'adressa aux puissances même qui avaient été les ennemies les plus persévérantes de sa grandeur, à la Hollande et à l'Angleterre, animées alors du même esprit et dirigées par le même homme. Guillaume III les avait placées à la tête des coalitions formées pour contenir Louis XIV, et pour empêcher la ruine de l'équilibre continental. Louis XIV ne se trompa point en pensant que cet habile politique admettrait une partie de ses droits pour éviter qu'il les revendiquât en totalité les armes à la main, et qu'il lui marquerait son lot dans la succession espagnole, de peur qu'il ne s'en attribuât un trop grand, s'il le prenait lui-même. En effet, Guillaume III consentit, dans un intérêt de paix et d'équilibre, à diviser d'avance la monarchie espagnole entre les trois compétiteurs qui se la seraient disputée après la mort de Charles II (2). » Un traité fut conclu à la Haye, le 11 octobre 1698. Par ce traité, on donnait au dauphin le royaume de Naples avec la Sicile, le marquisat de Final, quelques ports de la Toscane et le Guipuscoa ; l'archiduc Charles devait avoir le Milanais, et le prince de Bavière le reste de la monarchie espagnole en Europe et en Amérique. Lorsque Charles II apprit que l'on disposait ainsi de son vivant et sans lui de son héritage, il en fut indigné, et dicta un nouveau testament par lequel il proclamait, pour la seconde fois, le prince électoral

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

(2) Mignet, Introduction aux négociations pour la succession d'Espagne, p. LXX.

de Bavière héritier de tous ses États. Peu de temps après, ce prince mourut à Bruxelles, âgé de six ans (8 février 1699). Alors les intrigues recommencèrent; et un second traité de partage fut signé à Londres le 13 mars 1700. Par ce traité, l'archiduc Charles devait avoir la part que l'on donnait auparavant au prince électoral de Bavière; et la part du dauphin fut augmentée de la Lorraine, pour laquelle le duc Léopold devait recevoir en échange le Milanais. L'empereur Léopold, qui était habitué à compter Guillaume III parmi ses alliés, fut très-irrité des négociations secrètes de ce prince avec Louis XIV. Il était indigné qu'on voulût ne lui donner qu'une partie d'une succession qu'il croyait devoir lui revenir tout entière, et que Guillaume III lui avait garantie par un traité conclut en 1689. «Ce procédé lui parut une sorte de trahison. Autant par dépit que dans l'espoir d'obtenir une meilleure part, il s'adressa à Louis XIV lui-même. Il lui fit proposer par le marquis de Villars, ambassadeur de ce prince à Vienne, et par le comte de Sinzendorff, son propre ambassadeur à Paris, de ratifier ostensiblement le traité de partage de mars 1700, à condition qu'ils en feraient un autre très-secret, par lequel le Milanais serait assuré à la maison d'Autriche, qui, en retour, céderait à la France toutes les Indes et même les Pays-Bas (1).»

Louis XIV refusa ces offres un peu suspectes, pour ne pas s'aliéner Guillaume III. L'empereur alors s'en remit au sort de la guerre. «Louis XIV négocia auprès de tous les États de l'Europe pour les faire accéder au second traité de partage. Le duc de Savoie s'attribuant des droits sur la succession espagnole, il lui offrit le royaume de Naples en échange du comté de Nice et du duché de Savoie. Si cette négociation avait réussi,

(1) Mignet, ibid., p. LXXII.

comme son début portait à le croire, et si le traité avait été religieusement exécuté par Louis XIV, la France eût dès lors obtenu sa frontière des Alpes, et se fût avancée vers sa frontière du Nord (1). » Ces traités causèrent à Charles II une violente indignation : il résolut de s'opposer au démembrement de la monarchie espagnole. Poussé par le cardinal Porto-Carrero et par le marquis d'Harcourt, ambassadeur de Louis XIV, il adopta le parti le plus sage et le plus national. La France, en effet, entourait l'Espagne de tous côtés; elle seule pouvait la défendre, et empêcher le partage de ses possessions. En conséquence, le 2 octobre 1700, il fit un troisième testament par lequel il reconnut les droits de Marie-Thérèse, sa sœur, à la monarchie espagnole. Il déclara que la renonciation de cette princesse ayant eu pour unique objet d'empêcher la réunion des royaumes d'Espagne et de France, ce motif cessait, si la succession était transférée à un fils puîné de la maison de Bourbon; et qu'en conséquence il nommait Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin, héritier légitime de tous ses États. Charles II survécut à peine quelques semaines à cet acte par lequel il déshéritait sa famille. Il mourut le 1er novembre 1700, et sur-le-champ ses ministres firent parvenir à Louis XIV une copie de son testament, en le suppliant d'envoyer sans délai son petit-fils en Espagne. Louis XIV avait à choisir entre deux alternatives, ou d'accepter le testament, ou de s'en tenir au traité conclu avec l'Angleterre. Le marquis de Torcy le décida pour l'acceptation. Louis XIV envoya son petit-fils en Espagne, en lui disant ces belles paroles : « *Il n'y a plus de Pyrénées.* »

L'empereur rejeta le testament et se prépara à la guerre. Cependant il ne pouvait rien sans l'Angleterre

(1) Ibid.

et la Hollande. Louis XIV, en acceptant le testament de Charles II, avait violé les engagements qu'il avait pris avec ces deux puissances: elles craignaient que la France ne devînt plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été; elles redoutaient dans l'avenir la réunion des couronnes d'Espagne et de France sur une seule tête; toutefois Louis XIV protesta de ses intentions pacifiques avec tant d'insistance, l'Angleterre et la Hollande étaient si peu disposées à s'engager dans une nouvelle guerre dont les résultats seraient inévitablement préjudiciables à leur commerce, que, sans reconnaître Philippe V, elles ne se déclarèrent pas contre lui. Mais Louis XIV manqua alors à sa sagesse habituelle; il commit d'incroyables maladresses, des fautes capitales, et il irrita Guillaume III au lieu de chercher à le ménager.

D'abord il reconnut à Philippe V des droits à la couronne de France. La Hollande et l'Angleterre virent alors que leurs craintes sur la réunion éventuelle des deux monarchies étaient fondées : elles se préparèrent à la guerre. Aussitôt Louis XIV fit envahir toutes les places de la Barrière; il s'assurait ainsi la possession des Pays-Bas, mais il violait la paix de Ryswick. Il ne manquait plus qu'une chose pour faire éclater la guerre. Jacques II étant mort le 18 septembre 1701, Louis XIV reconnut comme roi d'Angleterre le fils de ce prince. L'Angleterre, qui avait chassé les Stuarts, et Guillaume III, déclaré par le fait usurpateur, ne pouvaient plus croire à la sincérité de l'alliance avec Louis XIV. Les négociations furent rompues, et la guerre fut déclarée par toute l'Europe à la France.

4. *Guerre de la succession d'Espagne* (1702-1714). —Le roi de Prusse, Frédéric Ier, que l'empereur avait reconnu en cette qualité, entra dans l'alliance, et son exemple fut suivi des deux cercles du Rhin, de ceux de Franconie et de Souabe, de celui d'Autriche, de

celui de Westphalie, du roi de Portugal, de la Suède et du duc de Savoie.

« Il y avait alors, à la tête des armées alliées, deux hommes capables... un Anglais et un Français, Marlborough et Eugène. Ce dernier, cadet de la maison de Savoie, mais fils du comte de Soissons et d'une nièce de Mazarin, peut être appelé Français. Marlborough, le bel Anglais, était un esprit froid et fin, qui avait étudié sous Turenne, et qui nous rendait nos propres leçons. Eugène, quoique Vendôme l'appelât un mauvais finassier, était un homme d'un tact extraordinaire, qui s'inquiétait médiocrement des règles, mais qui savait à fond les lieux, les choses et les personnes, connaissait le fort et le faible, et profitait du faible. Ses plus éclatants et plus faciles succès furent sur la barbarie ottomane. Cet homme d'esprit, qui vint toujours à point, alterna ses victoires, aux deux bouts de l'Europe, sur le grand roi et sur les Turcs, et eut l'air d'avoir sauvé la liberté et la chrétienté.

« Ces deux généraux avaient une chose commode pour la guerre, c'est qu'ils étaient rois dans leurs pays; ils combattaient l'été, et l'hiver gouvernaient, négociaient. Ils avaient carte blanche, et n'avaient pas besoin, la veille d'une bataille, d'envoyer à Versailles pour obtenir l'autorisation de vaincre (1). »

Défaite de Catinat en Italie. — Il est remplacé par Villeroi. — La guerre avait commencé en Italie dès l'an 1701, avant la conclusion de la grande alliance. Le prince Eugène, général de l'empereur, pénétra dans ce pays, à la tête d'une armée de trente mille hommes. Catinat marcha contre lui sur les bords de l'Adige; mais lorsqu'il se trouva en présence de l'ennemi, quelques-uns de ses lieutenants lui désobéirent, et il eut la faiblesse de céder. Sa modération lui devint

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 269.

fatale. Le prince Eugène lui fit essuyer un échec à Carpi, et se rendit maître de tout le pays situé entre l'Adige et l'Adda. Depuis longtemps Catinat avait des ennemis à la cour. Ils cabalèrent contre lui. On lui imputa le revers qu'il venait d'éprouver, et Louis XIV lui ordonna de céder le commandement à Villeroi. Ce présomptueux favori vint forcer le vainqueur de Staffarde et de la Marsaille à combattre sous lui. C'est lui qui, par ses hauteurs, jeta le duc de Savoie dans la ligue ennemie. Il ordonna dès l'abord l'attaque des retranchements fortifiés que le prince Eugène occupait au poste de Chiara, près de l'Oglio. Catinat, surpris d'un pareil ordre, se le fit répéter trois fois; puis, se tournant vers ses officiers : « Allons donc, dit-il, messieurs, il faut obéir. » Il marcha aux retranchements, et chercha la mort dans le combat. Blessé, et voyant que les troupes étaient repoussées et que le général en chef ne donnait aucun ordre, il prit sur lui de commander la retraite. Puis il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte au roi sans se plaindre de personne.

Quelques mois après, au cœur de l'hiver, le maréchal de Villeroi fut surpris à Crémone par les Allemands. Il dormait dans la plus complète sécurité, lorsqu'il fut réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se leva en toute hâte, monta à cheval, et vint donner au milieu d'un escadron ennemi qui le fit prisonnier. Un prêtre avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, parvenus ainsi dans la maison du prêtre, avaient égorgé les gardes de deux postes et ouvert la ville au prince Eugène, qui y était entré à la tête de quatre mille hommes. Heureusement le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment dont il était colonel. Ce fut lui qui opposa la première résistance aux Allemands, et il donna ainsi

au reste de la garnison le temps de prendre les armes et de venir à son secours. Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, se retira enfin, emmenant avec lui le maréchal de Villeroi. Louis XIV nomma à la place de celui-ci le duc de Vendôme. Ainsi fut vengée la disgrâce de Catinat. L'incapable Villeroi, trahi par la fortune, n'excita pas même la compassion. Il fut chansonné à la cour, à l'armée, à Paris.

Campagne du maréchal de Vendôme en Italie. — Pendant que Vendôme et le prince Eugène se faisaient une guerre d'escarmouches, d'artifices, de surprises, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, on apprit à Versailles que le beau-père du duc de Bourgogne, le duc de Savoie, traitait secrètement avec l'empereur, qui lui faisait les plus magnifiques promesses. Vendôme fit aussitôt désarmer, au nombre de cinq mille, les soldats de ce prince qui servaient dans l'armée française. Le duc de Savoie consomma alors sa trahison. Presque en même temps le Portugal se déclarait contre la France, et reconnaissait l'archiduc Charles comme roi d'Espagne.

La guerre devint alors générale. Elle se fit à la fois en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas. Sur le Rhin, Marlborough s'empara de Vanloo, Ruremonde, Liége, sans que le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers, qui commandait sous lui, pussent arrêter ses succès. De retour à Londres, il fut créé duc par la reine Anne, et complimenté par les deux chambres du parlement. Sur le haut Rhin, le margrave, Louis de Bade, investit Landau et s'empara de cette place forte, après un siége de trois mois. Catinat, récemment envoyé en Alsace, fut contraint de se tenir sur la défensive à cause de l'infériorité de ses forces. Ce qu'il n'osait entreprendre, son lieutenant Villars le fit.

« Il s'élevait, dit Voltaire, un homme qui devait rassurer la fortune de la France. C'était Villars, alors lieu-

tenant général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans : officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune, par son opiniâtreté à faire au delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur; mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir longtemps.

« Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province : mais aussi il a sauvé l'État; et d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix de sa valeur et de sa conduite; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses, les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

« Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

« Il dit un jour au roi devant toute la cour, lors-

qu'il prenait congé pour aller commander l'armée : « Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté, « et je vous laisse au milieu des miens. » Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'État appelé système : « Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur « les ennemis. » Ces discours, où il se permettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà irrités par son bonheur.

« Il était, en ces commencements de la guerre, l'un des lieutenants généraux qui commandaient des détachements dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau... Ce prince faisait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain, et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgau qui touchent à la forêt Noire; et cette forêt immense séparait les troupes françaises des bavaroises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantage. L'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint la permission de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure, vers Friedlingen, et donna la bataille qui porta ce nom (14 octobre 1702).

Bataille de Friedlingen. — « La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie française gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. La bataille étant gagnée, comme le maréchal Villars marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : « Nous sommes coupés. » A ces mots tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux et leur crie : « Allons, mes amis, la victoire est à nous : vive le

roi! » Ses soldats répondent : Vive le roi! en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus, tant la fortune décide souvent du gain des batailles.

« Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour preuve de sa défaite, le fort de Friedlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

« Les Français, revenus de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille, et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné (1). »

Victoire de Hochstædt. —Après la victoire de Friedlingen, le maréchal de Villars rejoignit avec son armée l'électeur de Bavière, resté fidèle à l'alliance française. Il l'entraîna au delà du Danube; mais bientôt le prince se repentit, car il comprit que le moindre échec laisserait ses États à la merci de l'empereur. Villars voulait le conduire à Styrum pour y attaquer les Impériaux. L'électeur hésitait, et répondait qu'avant de se décider, il voulait en conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi, lui répliqua Villars, qui suis vo-« tre général et votre ministre. Vous faut-il d'autre « conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille? » L'électeur balançait encore : « Eh bien, lui dit Villars, « si Votre Altesse Électorale ne veut pas saisir l'occasion « avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français. » Et aussitôt il donna le signal du combat. L'électeur le suivit malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstædt,

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

non loin de Donauwerth. Villars remporta une victoire complète. Il tua trois mille hommes aux Impériaux, en fit quatre mille prisonniers, s'empara de leurs canons, de leurs bagages, pendant que l'électeur se rendait maître d'Augsbourg. En même temps Tallart reprenait Landau, battait le prince de Hesse à Spire, et écrivait du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée « a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a « perdu de simples soldats. »

Désormais la route de l'Autriche était ouverte, et l'armée allait marcher sur Vienne, lorsqu'on apprit que le duc de Savoie venait de prendre parti contre la France et l'Espagne. Jusqu'alors la France, quoiqu'elle combattît sur toutes ses frontières, avait eu partout l'avantage. Malheureusement ce fut à cette époque qu'eut lieu la révolte des protestants des Cévennes. Il fallut ôter aux armées françaises le seul général qui pût alors leur inspirer un courage invincible. On envoya Villars contre les révoltés.

Défaite de Hochstædt.—Villars était dans le Languedoc, Catinat vivait retiré. Le maréchal de Marsin, qui avait succédé à Villars, menaçait de marcher sur Vienne avec son armée, forte de trente mille hommes. C'est alors que le prince Eugène accourt d'Italie, prend le commandement de l'armée d'Allemagne, et fait sa jonction à Heilbron avec Marlborough. La bataille fut perdue par la faute du maréchal de Tallart. Les Français laissèrent douze mille morts sur le champ de carnage; quatorze mille prisonniers, le général en chef et douze cents officiers de marque tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et madame de Maintenon vint apprendre au roi qu'il n'était plus invincible.

Les suites de la défaite d'Hochstædt furent désastreuses pour la France et pour ses alliés. L'électeur, obligé d'abandonner ses États, en avait remis l'administration à sa femme Thérèse, fille du roi de Pologne, Jean So-

bieski. Cette princesse, voyant la Bavière envahie de toutes parts, signa une convention avec les Autrichiens. Elle rendit toutes les villes qui avaient été conquises sur l'Autriche; livra les places fortes de la Bavière, avec l'artillerie et les munitions; licencia ses troupes, abandonna les revenus de l'électorat, et ne se réserva que la ville de Munich, qui fut démantelée. Ce ne fut pas tout : l'armée française, vaincue, dispersée, laissa aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Toutes nos conquêtes en Allemagne furent perdues. Les Allemands passèrent le Rhin et entrèrent en Alsace. Le prince Louis de Bade investit Landau, et s'empara de cette place après un siége de deux mois. En même temps, Trèves était occupée par les troupes de Marlborough. Il fallut que Louis XIV épuisât les garnisons de ses villes, qu'il fît marcher des milices, qu'il rappelât du fond des Cévennes le maréchal de Villars, pour l'opposer à Marlborough qui fut obligé de reculer. Il écrivit à Villars : « Rendez-« moi la justice de croire que ma retraite est la faute « du prince de Bade, et que je vous estime encore plus « que je ne suis fâché contre lui. »

La défaite d'Hochstædt nous avait fait sortir de l'Allemagne. Deux nouvelles défaites, celles de Ramillies et de Turin, nous enlevèrent les Pays-Bas espagnols et l'Italie.

Bataille de Ramillies. — Perte de la Flandre. — Le maréchal de Villeroi, qui, comme on l'a vu plus haut, avait été vaincu et fait prisonnier à Crémone par le prince Eugène, se flattait de rétablir sa réputation en combattant Marlborough, pendant que le duc de Vendôme repoussait le prince Eugène à la journée sanglante de Cassano, sur l'Adda (1705). Son excès de confiance dans sa capacité valut à la France une seconde défaite, qui eut des conséquences aussi désastreuses que celle d'Hochstædt.

Villeroi avait placé le centre de son armée à Ramillies, en Flandre. Les troupes étaient disposées de telle manière qu'il n'y eut pas un homme d'expérience qui ne prédît l'issue de la journée. Des recrues étaient au centre; les bagages étaient placés entre les lignes de l'armée; la gauche avait devant elle un marais, comme si le général avait voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi.

Marlborough arrange aussitôt son armée de manière à profiter des fautes de Villeroi. Voyant que l'aile gauche de l'armée française ne pouvait attaquer son aile droite, il la dégarnit, et envoie les soldats contre le principal corps de l'armée française qui occupait Ramillies. Lorsque M. de Gassion, lieutenant général, vit ce mouvement, il dit au maréchal : « Vous êtes « perdu si vous ne changez votre ordre de bataille. « Dégarnissez votre gauche, pour vous opposer à l'en- « nemi à nombre égal. Si vous tardez un instant, il n'y « a plus de ressource. » Le présomptueux Villeroi n'écouta pas ce sage conseil, et se fit battre. L'armée française ne résista pas une demi-heure. A Hochstædt, on s'était battu près de huit heures; on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs. A la journée de Ramillies, on leur en tua à peine deux mille. Ce fut une déroute générale. Les Français y perdirent vingt mille hommes, et l'espoir de réparer la honte de Hochstædt. Les conséquences de la défaite furent la perte de la Flandre espagnole. Marlborough s'empara d'Anvers, de Bruxelles, d'Ostende.

Louis XIV ne fit aucun reproche à Villeroi. Il se contenta de lui dire : « Monsieur le maréchal, on n'est « pas heureux à notre âge. » Puis, de même qu'il avait rappelé Villars du fond des Cévennes pour l'opposer à Marlborough, il rappela Vendôme de l'Italie pour l'opposer au général anglais, après sa nouvelle victoire.

Bataille de Turin. — Perte de l'Italie. — Le duc de Vendôme avait été rappelé d'Italie dans le moment où

la présence d'un général habile y était le plus nécessaire. Le prince Eugène venait de passer l'Adige, et rien ne l'empêchait de pénétrer jusque sous les murs de Turin. Cette grande ville était alors assiégée par l'armée française, composée de quarante-six escadrons et cent bataillons. Elle était commandée par le duc de la Feuillade, fils du maréchal de ce nom. Il avait autant de courage et d'ambition que son père, et il était adoré de ses soldats. Son beau-père, le ministre Chamillart, avait tout prodigué pour lui assurer le succès dont la récompense devait être le bâton de maréchal de France.

Le maréchal de Vauban lui ayant proposé de venir diriger le siége comme ingénieur, et de servir comme volontaire dans son armée, la Feuillade rejeta ses offres avec orgueil. Il échoua, et fut forcé de partager le commandement avec le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV. L'armée attendit dans ses retranchements l'attaque du prince Eugène, et le soldat français perdit ainsi le plus grand de ses avantages, cette impétuosité et ces premiers moments d'ardeur qui décident si souvent du gain des batailles. Au bout de deux heures, le prince Eugène força les retranchements. Les lignes, les tranchées furent abandonnées. Les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombèrent au pouvoir de l'ennemi (7 septembre 1706). Les débris de l'armée vaincue se réfugièrent dans le Dauphiné. Le Milanais, le Mantouan, le Piémont et le royaume de Naples, furent perdus pour la France.

Succès des Anglais en Espagne. — Les ennemis de la France n'avaient pas été moins heureux en Espagne. Les Anglais avaient fourni deux cents vaisseaux de transport et trente vaisseaux de guerre à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold. Ils s'étaient emparés par surprise du fort de Gibraltar, qu'ils ont depuis gardé; ils avaient détruit devant cette place les

restes de la marine française, commandée par le comte de Toulouse; puis, après avoir pris Gibraltar pour eux-mêmes, ils avaient conquis en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne pour l'archiduc. Le 9 octobre 1705, ce prince s'était emparé de Barcelone; et lorsque, l'année suivante, Philippe V, accompagné du maréchal de Tessé, entreprit de reprendre cette ville, il échoua dans sa tentative. En même temps des troupes anglaises et portugaises, sous les ordres du comte de Galloway et du marquis de Las Minas, avaient pris Salvatierra, Valence, Alcantara et Albuquerque. Pendant le siége de Barcelone, ils pénétrèrent par la province de Salamanque jusqu'à Madrid, et y proclamèrent l'archiduc sous le nom de Charles III. Avec un peu plus de résolution, ce prince aurait pu parvenir à se maintenir dans la capitale de l'Espagne.

La France est envahie par la frontière du sud. — L'empereur était alors au comble de la puissance. Maître de l'Italie, il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Lucques, Gênes, payèrent également des contributions. Léopold venait de mourir, mais sa mort n'avait changé en rien la situation des affaires. Son fils aîné Joseph lui avait succédé. C'était un prince vif, fier, emporté; il semblait fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie. En Italie, il ne craignit pas de rançonner le pape. En Allemagne, il osa, de sa seule autorité, et sans consulter les états, mettre les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire, et retenir en prison les enfants du Bavarois. Le duc de Bavière était père de ce jeune prince que Charles II avait appelé par son premier testament au trône d'Espagne, et qui était mort à Bruxelles à peine âgé de six ans. L'électeur, dans un manifeste contre l'empereur, dit, en parlant de la mort de son fils, qu'il avait succombé à un

mal qui *avait souvent sans péril attaqué son enfance*, avant qu'il eût été proclamé l'héritier de Charles II. Il ajoutait que l'étoile de la maison d'Autriche avait toujours été funeste à ceux qui s'étaient opposés à sa grandeur. Une accusation directe eût peut-être été moins insultante que cette terrible insinuation. L'électeur n'eut alors d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas, dont on lui promettait la souveraineté pour le dédommager de la perte de son patrimoine.

La France elle-même était menacée sur toutes ses frontières. La perte de Landau exposait l'Alsace à une invasion imminente. La Provence était menacée par terre et par mer. La perte de la plus grande partie de la Flandre mettait à découvert l'Artois et la Picardie.

Succès de Philippe V en Espagne. — En Espagne, la cause de Philippe V paraissait tellement désespérée, qu'on proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique. Ce prince y avait consenti : on l'eût fait embarquer avec les Espagnols qui lui étaient restés fidèles. Alors les Français auraient profité exclusivement du commerce du Mexique et du Pérou, et la France eût trouvé une source de richesses dans le revers même de la famille de Louis XIV. On délibéra sur ce projet à Versailles; mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent le trône à Philippe V. Jusqu'alors les Espagnols avaient fait peu d'efforts pour soutenir leur roi légitime; ils en firent de prodigieux quand ils le virent en danger. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, et s'aperçurent qu'ils étaient en pays ennemi. Philippe V rentra triomphant dans Madrid, et y fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait rencontré d'indifférence et de froideur.

Louis XIV lui-même redoubla d'efforts. Il plaçait des milices sur toutes les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, pour empêcher les débarquements des Anglais; il envoyait de nouvelles armées en Flandre, en Alsace, en Navarre, dans le Roussillon; il faisait passer des secours au maréchal de Berwick, qui commandait les troupes de Philippe V en Castille. Mais tant d'efforts furent inutiles : la France fut envahie. En 1707, le prince Eugène et le duc de Savoie pénétrèrent en Provence par le col de Tende, pendant qu'une flotte anglaise assiégeait et bombardait Toulon. Heureusement les maladies décimèrent l'armée ennemie, qui ne put faire de grands progrès.

Bataille d'Oudenarde. — La France est envahie par la frontière du nord. — L'année suivante, l'armée française en Flandre, commandée par le duc de Vendôme et par le petit-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, fut vaincue à Oudenarde par le prince Eugène et Marlborough, qui avaient réuni leurs forces. L'ennemi, maître du terrain, assiégea Lille, et, au grand étonnement de toute l'Europe, s'empara de cette place réputée imprenable. Maître de Lille, le prince Eugène prit successivement Bruges et Gand. La route de Paris était ouverte à l'ennemi. La terreur régnait dans cette ville. Un parti hollandais, commandé par des Français émigrés, eut la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'auprès de Versailles, et d'enlever, sur le pont de Sèvres, le premier écuyer du roi.

La détresse de la France augmentait de jour en jour. Les ressources s'épuisaient; le crédit était anéanti. Sans l'industrie de quelques armateurs de Saint-Malo, qui rapportèrent trente millions du Pérou et qui en prêtèrent la moitié à l'État, Louis XIV n'aurait plus été en état de payer ses troupes. Mais cette ressource était précaire. Chamillart se démit, en 1708, du ministère des finances, qu'il laissa dans un désordre extrême.

Son successeur Desmarets ne parvint pas à rétablir le crédit anéanti.

Hiver de 1709. — Misère de la France. — Louis XIV offre de traiter. — Ses propositions sont rejetées. — L'année 1709 fut une année terrible : d'abord un hiver meurtrier, puis la famine. Les oliviers du midi de la France périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte. Les grains qu'on faisait venir du Levant étaient enlevés par les Anglais. La misère se fit sentir à tous. Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or; ses laquais mendiaient à la porte de Versailles; madame de Maintenon mangea du pain bis. Des compagnies de cavalerie tout entières désertaient enseignes déployées, pour gagner leur vie par la contrebande. Les recruteurs faisaient la chasse aux hommes. L'impôt prenait toutes les formes pour atteindre le peuple. Pour la première fois, les actes de l'état civil furent taxés : on paya pour naître et mourir. Les paysans insolvables, poursuivis, traqués dans les bois par les percepteurs d'impôt, perdirent patience dans quelques provinces. Dans le Languedoc, ils s'armèrent et prirent d'assaut la ville de Castres. Louis XIV ne trouvait plus à emprunter à quatre cents pour cent. Peu avant sa mort, la dette montait à près de trois milliards. Sa détresse devint telle, qu'il résolut de demander la paix. Déjà en 1704 et en 1706, il l'avait proposée à ces mêmes Hollandais qu'il avait voulu détruire autrefois. Mais les Hollandais avaient rejeté ses offres. Après la bataille d'Oudenarde il recommença ses négociations. « Les confédérés demandèrent pour l'Autriche, que la monarchie espagnole fût donnée dans sa totalité à l'archiduc Charles; pour l'Angleterre, que la reine Anne fût reconnue, la succession protestante admise, le prétendant renvoyé de France, le port de Dunkerque comblé et ses fortifications détruites; pour les Hollan-

dais, qu'on élevât une barrière dans laquelle seraient comprises les places de Lille, de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Condé, de Maubeuge, enlevées à la France; pour le duc de Savoie, qu'il rentrât dans la partie de ses États occupée par Louis XIV, et qu'il gardât ce qu'il avait pris sur lui (1). » Les dépêches du président Rouillé, chargé des négociations, arrivèrent dans le temps de la plus affreuse misère; le peuple périssait par la famine; les troupes n'étaient point payées; partout régnait la désolation. Le duc de Beauvilliers fit dans le conseil une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne versa des larmes, et que les autres conseillers y mêlèrent les leurs. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressources. « Une scène si triste, dit le marquis de Torci, serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. » Le marquis de Torci proposa d'aller lui-même partager les outrages que l'on ferait au roi dans la personne du président Rouillé. Le grand pensionnaire Heinsius, que Louvois avait menacé autrefois de la Bastille, parce qu'il avait parlé trop vivement pour les réformés d'Orange, fut bien étonné lorsqu'on lui annonça que le principal ministre de France était dans son antichambre. Les confédérés ne s'en tinrent pas aux premières conditions qu'ils avaient faites. Ils exigèrent en outre qu'on cédât à l'Empire Strasbourg, Brisach et Landau; que Louis XIV se contentât d'avoir sur l'Alsace seulement le droit de préfecture qui lui était accordé par le traité de Munster, qu'il démolît les forteresses du Rhin depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg, enfin qu'il s'entendît avec les alliés pour enlever la couronne espagnole à Philippe V.

(1) Mignet, p. XCI.

Lorsqu'on fit connaître ces conditions si dures à Louis XIV, le vieux roi s'écria en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes « ennemis qu'à mes enfants. » Pour la première fois, il se justifia devant ses sujets : il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire par laquelle il les informait de tout ce qu'il avait tenté pour donner la paix à ses peuples, et des propositions outrageantes de ses ennemis. Alors les esprits furent changés, et Louis XIV se releva par l'excès même de son humiliation. La famine qui désolait les campagnes fut une ressource pour la guerre : ceux qui manquaient de pain se firent soldats. Les terres restèrent en friche, mais on eut une armée. La manière dont les Français combattirent cette année indique assez combien la guerre était devenue nationale.

Bataille de Malplaquet. — Les alliés, commandés par Marlborough et le prince Eugène, marchaient pour assiéger Mons. Le maréchal de Villars et le maréchal de Boufflers commandaient les Français. Les deux armées se rencontrèrent près du village de Malplaquet (9 septembre 1709). « L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattants, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon, les alliés cent quarante. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre; le prince Eugène était au centre; Tilli et un comte de Nassau à la gauche avec les Hollandais.

« Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtemps malheureuses, dont la moitié était composée

de nouvelles recrues, et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil. Marlborough, à la droite, faisait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchements qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes qui le défendait ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants.

« On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

« Le maréchal de Boufflers fit sa retraite en bon ordre, aidé du prince de Pingré-Montmorency, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quesnoy et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV, et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si longtemps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille (1). »

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

Il fallut encore négocier. C'est alors que furent tenues les conférences de Gertruydenberg. Toutes les conditions des préliminaires de la Haye furent renouvelées, de plus on exigeait que Louis XIV cédât l'Alsace, ainsi que toutes les conquêtes faites depuis la paix des Pyrénées, et de plus qu'il détrônât lui-même et tout seul Philippe V. Louis XIV consentit à céder l'Alsace, il offrit de payer un million par mois aux alliés pour chasser son petit-fils d'Espagne, s'il ne voulait pas quitter son royaume. Les confédérés eurent la folie de refuser les offres du roi.

Pendant ce temps, d'importants événements qui se passaient en Espagne allaient, joints à d'autres faits imprévus, changer entièrement la face des affaires.

Victoire de Villaviciosa en Espagne. — En Espagne, le trône de Philippe V, fondé pour ainsi dire par le maréchal de Berwick à Almanza (1707), fut affermi à Villaviciosa par Vendôme (1710). Vaincu à Almenara, Philippe V s'était retiré à Saragosse; puis, après une seconde défaite plus complète encore et plus sanglante, il s'était réfugié à Madrid. L'archiduc Charles l'y poursuivit, et Philippe V fut obligé une seconde fois d'abandonner sa capitale, et de transférer à Valladolid le siége du gouvernement.

Les grands d'Espagne, fidèles à la cause de Philippe V, écrivirent alors à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme, qu'ils croyaient seul capable de tenir tête à l'ennemi. La présence de ce général en Espagne valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats, attirèrent une foule de volontaires sous ses drapeaux. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes et des villages et les ordres religieux eux-mêmes en donnèrent. Le duc de Vendôme

profite de l'enthousiasme général. Il organise une armée, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid, et remporte à Villaviciosa une victoire complète. Quatre mois auparavant, la situation de Philippe V avait paru désespérée. Le vainqueur le fit coucher sur un lit de drapeaux. Les débris de l'armée vaincue se renfermèrent dans Barcelone, et, à la fin de la campagne, il ne resta plus aux alliés que cette place et celle de Tarragone dans toute l'Espagne.

Mort de l'empereur Joseph Ier. — Les résultats militaires de l'année 1711 furent peu mémorables. Mais un événement inattendu vint simplifier la guerre et annoncer une pacification prochaine. Le fils aîné de Léopold, l'empereur Joseph, mourut le 27 avril 1711. Il eut pour successeur son frère Charles, qui portait déjà le titre de roi d'Espagne.

Les Anglais avaient voulu empêcher que Louis XIV ne régnât sous le nom de son petit-fils à Naples, en Sicile, en Lombardie, en Flandre, en Espagne et en Amérique; mais maintenant que l'élévation de l'archiduc Charles à l'Empire faisait craindre la réunion de l'Empire et de l'Espagne, ils ne trouvaient plus leur compte à abaisser Louis XIV pour élever un nouveau Charles-Quint. D'ailleurs, l'Angleterre se lassait de payer. Les frais de la dernière année allaient à sept millions de livres sterling. La nation anglaise ouvrit donc les yeux : un nouveau parlement ayant été convoqué, les whigs furent renversés et les torys arrivèrent au pouvoir. Ce parti voulait la paix. Des négociations furent entamées à Londres. « Les préliminaires de Londres, signés le 8 octobre 1711, furent le traité séparé de la France avec l'Angleterre. Ils décomposèrent la coalition, qui fit vainement tous ses efforts pour les empêcher. L'exemple de l'Angleterre entraîna la Hollande, et, quatre mois après, les préliminaires de Londres servirent de base aux négociations d'U-

trecht, ouvertes en février 1712. Avant qu'elles fussent terminées par le célèbre traité qui porte leur nom, la victoire de Denain vint jeter quelque éclat sur elles et donner un air de gloire à ce retour de fortune (1). »

Victoire de Denain (1712). — Au milieu des négociations, la guerre n'avait pas discontinué. Marlborough avançait toujours en Flandre, et la route de Paris lui était ouverte. Malgré ses victoires, il fut rappelé tout à coup. De retour à Londres, il chercha en vain à relever son parti. Le prince Eugène, qui passa en Angleterre pour seconder ses partisans, ne fut pas plus heureux. Il s'en retourna pour continuer seul la guerre. Toutefois, quoique privé du secours des Anglais, il était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française. Villars ne put l'empêcher d'entreprendre le siége de Landrecies. Des détachements de ses soldats pénétraient jusqu'aux portes de Reims, l'alarme régnait à Versailles, et les conférences ouvertes à Utrecht ne rassuraient personne, parce qu'une victoire du prince Eugène pouvait les rendre infructueuses. Déjà Louis XIV parlait de se mettre à la tête de sa noblesse, et de la conduire à l'ennemi, malgré son âge de soixante et quatorze ans, lorsqu'une faute du prince Eugène sauva la France.

Il avait trop étendu ses lignes pour secourir à temps ses divers corps d'armée. Villars, averti de cette faute, essaya de donner le change à l'ennemi. Un corps de dragons s'avança tout près du camp autrichien, comme pour l'attaquer, et tandis que les dragons se retiraient sur Guise après avoir fait ce mouvement, le maréchal se dirigea vers Denain avec son armée divisée en cinq colonnes. Dix-sept bataillons, commandés par le général Albemarle, étaient retranchés dans ce village. Ils sont surpris et faits prisonniers.

(1) Mignet, p. XCVI.

Le prince Eugène arriva trop tard pour prendre part au combat. Il retourna à son camp, après avoir été témoin de la défaite des siens. Villars poursuit ses avantages. Il marche sur Marchiennes défendue par quatre mille hommes, les assiége, les fait prisonniers au bout de trois jours, et se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche que le prince Eugène avait amassées pour la campagne. Dès lors les Français reprirent l'avantage sur tous les points. Le prince Eugène leva le siége de Landrecies, et ne put s'opposer à la reprise de Douai, du Quesnoi et de Bouchain par les Français.

La victoire de Denain avait disposé à la paix tous les alliés, excepté l'empereur. Toutefois, le péril où se trouvait son armée en Catalogne lui faisait désirer un traité particulier pour l'évacuation de cette province; mais la France et l'Angleterre n'y consentirent qu'à condition qu'on stipulerait en même temps la neutralité de l'Italie. Ces deux objets ayant été réglés, les Impériaux évacuèrent la Catalogne. Bientôt Barcelone fut prise par le maréchal de Berwick, et les Catalans furent punis de leur obstination par la perte de leurs priviléges.

Paix d'Utrecht. — La paix d'Utrecht fut signée le 11 avril 1713. Elle se compose d'autant de traités particuliers qu'il y avait de nations belligérantes.

Traité avec la Grande-Bretagne. — La France reconnut solennellement l'ordre de succession établi en Angleterre par les actes du parlement, en faveur de la reine Anne et de la ligne protestante de Hanovre. Philippe V, roi d'Espagne, renonça à ses droits sur la couronne de France, et « la séparation perpétuelle des deux monarchies de France et d'Espagne fut établie comme l'une des règles fondamentales du droit public européen. » Le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France, après la mort de l'unique ar-

rière-petit-fils qui restât à Louis XIV, renonça également à la couronne d'Espagne en cas qu'il devînt roi de France. Le duc d'Orléans fit la même renonciation. Louis XIV restitua à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, et lui céda l'île de Saint-Christophe, la Nouvelle-Écosse ou Acadie, et l'île de Terre-Neuve avec les îles adjacentes. Mais la condition la plus dure, la plus humiliante que l'Angleterre imposât à la France, ce fut la démolition du port de Dunkerque, et la défense d'y suppléer par le canal de Mardick. L'Angleterre entretint un commissaire pour s'assurer par ses yeux si la France ne relevait pas les ruines de la ville de Jean Bart. « On va travailler, dit un contemporain, à la démolition de Dunkerque; on demande huit cent mille livres pour en démolir le tiers seulement. » Aujourd'hui encore on ne peut lire sans douleur et indignation la triste supplique des habitants de Dunkerque à la reine d'Angleterre elle-même.

Avec le Portugal. — La France reconnut que les deux bords de la rivière des Amazones appartenaient en toute propriété et souveraineté au roi de Portugal, et se désista des prétentions qu'elle avait sur les contrées situées au nord de cette rivière, comme faisant partie de la Guiane française.

Avec le roi de Prusse. — Louis XIV reconnut l'électeur de Brandebourg comme roi de Prusse, et lui céda, au nom du roi d'Espagne, la haute Gueldre et le pays de Kessel. Il consentit, en outre, à ne plus lui contester la principauté de Neufchâtel et le Valangin.

Avec la Savoie. — Le duc de Savoie, dont la politique anglaise voulait faire une puissance respectable, et capable, au besoin, de s'opposer aux projets ambitieux de l'Autriche ou de la France, obtint de Louis XIV la restitution de la Savoie et de Nice, et la cession d'Exilles, Fenestrelles, et des cinq vallées d'Oulx, de Sézane, de Pragilas, de Bardonache et de Château-Dauphin.

Louis XIV lui garantit, en outre, la possession de la Sicile avec le titre de roi, et lui assura, pour lui et ses descendants mâles, la succession au trône d'Espagne, au défaut de la postérité de Philippe V.

Avec la Hollande.— Les États Généraux restituèrent à Louis XIV, Lille, Orchies, Béthune, Aire, Saint-Venant et le fort François. Le roi, de son côté, consentit à leur accorder comme barrière les villes de Tournay, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Comines et le fort de Knock.

La France, on le voit, ne céda que quelques colonies, et elle maintint le petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne.

Traités de Rastadt et de Bade. — En même temps que Louis XIV traitait avec l'Angleterre, la Hollande, la Savoie, le Portugal, il offrait de céder à l'Empire Kehl et Brisach, de raser le fort Louis, et de laisser à la maison d'Autriche, en pleine souveraineté, les Pays-Bas espagnols, le royaume de Naples et le duché de Milan. Il demandait seulement que les deux électeurs de Bavière et de Cologne fussent rétablis dans tous leurs États, droits et prérogatives, à moins que l'empereur n'aimât mieux, quant à l'électeur de Bavière, le créer neuvième électeur et roi de Sardaigne. L'empereur aurait eu peut-être Strasbourg, s'il se fût prêté à temps aux propositions de Louis XIV, et s'il avait traité avec les autres alliés. Mais il s'obstina à la guerre et rejeta les offres de Louis XIV (20 août 1713).

Ainsi la guerre continua contre l'Autriche. Le maréchal de Villars ayant mis en état de défense la Flandre française, marcha vers le Rhin, se rendit maître de Spire, de Worms, de Landau, força les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgau, et s'empara de Fribourg. L'empereur comprit alors, mais trop tard, que, sans l'Angleterre et la Hollande, il ne

pouvait prévaloir contre la France. Il demanda la paix. Cette paix fut négociée par le maréchal de Villars et le prince Eugène. Ils portèrent, dans les conférences qui eurent lieu, toute la franchise et la loyauté de leur caractère. On raconte qu'en abordant pour la première fois le prince Eugène, Villars lui dit : « Monsieur, nous ne sommes point ennemis; vos ennemis « sont à Vienne et les miens à Versailles. »

Les deux généraux conférèrent au château de Rastadt, et, le 6 mars 1714, ils signèrent la paix au nom de Louis XIV et de l'empereur. Mais, pour que la pacification fût générale, il fallait encore y faire accéder les États de l'Empire. Un nouveau congrès fut ouvert à cet effet à Bade, en Argovie, et la paix ne fut conclue définitivement que le 7 septembre 1714.

L'empereur Charles VI renonça au trône d'Espagne, mais il obtint les duchés de Milan et de Mantoue, la Sardaigne et les Pays-Bas. Il obtint en outre la restitution du Vieux-Brisach, de Fribourg et de Kehl. Mais Louis XIV garda Strasbourg et Landau qu'il était disposé à céder en 1713, Huningue et le Nouveau-Brisach qu'il avait proposé de raser, l'Alsace à laquelle il avait offert de renoncer; et, ce qu'il y eut pour lui de vraiment glorieux, il fit rétablir dans leurs États et dans leurs rangs les électeurs de Cologne et de Bavière. Malgré ces traités, il resta encore entre l'Espagne et l'Empire quelques points litigieux qui ne furent résolus que par les traités de 1731 et 1732, qui seuls terminèrent enfin cette grande lutte.

Traité de la Barrière. — Le traité de la *Barrière*, conclu à Anvers, le 15 novembre 1715, doit être regardé comme la garantie et le complément des traités de Bade, de Rastadt et d'Utrecht. Le but de ce traité fut de mettre la maison d'Autriche en possession des Pays-Bas, et de lui en faciliter la défense en accordant aux Hollandais le droit de tenir garnison dans un cer-

tain nombre de places fortes dont nous avons donné les noms plus haut. On assura ainsi les frontières de la Hollande, et l'on épargna des dépenses considérables à l'Autriche.

Mort de Louis XIV. — Peu de temps après, Louis XIV fut attaqué de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflèrent, la gangrène commença à se manifester. Dans les derniers jours de sa maladie, un empirique lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea, et l'empirique assura qu'il guérirait. Mais la maladie était mortelle. Personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme Louis XIV vit approcher la mort, disant à madame de Maintenon : « J'avais cru « qu'il était plus difficile de mourir; » et à ses serviteurs qui fondaient en larmes : « Pourquoi pleurez- « vous? M'aviez-vous cru immortel? » Le 1[er] septembre 1715, il cessa de vivre, après avoir vu s'approcher lentement sa mort, sans démentir un seul instant la fermeté de son caractère majestueux, calme et résigné, plus grand que s'il eût affecté de le paraître, et jamais plus véritablement roi qu'au moment de quitter pour toujours les pompes de la royauté.

En résumé, le bien l'emporte sur le mal dans ce règne mémorable, et c'est de Louis XIV que date l'origine ou le perfectionnement de nos plus belles institutions. Héritier de Richelieu, élève de Mazarin, il fut porté au despotisme par les circonstances autant que par son inclination ; mais son despotisme fit la gloire et la grandeur de sa nation, et, comme autrefois Auguste, il eut la gloire de donner son nom à son siècle. Louis XIV aimait la guerre; mais ses premières conquêtes furent nécessaires, puisqu'elles donnèrent à la France ses frontières naturelles. Les guerres pour la succession d'Angleterre et d'Espagne, quoique moins justes que les premières, ont eu cependant des résultats avantageux pour l'Europe entière. Avec

Guillaume III commence l'ère de la liberté anglaise; avec Philippe V s'arrête la décadence de l'Espagne; et si cette monarchie est démembrée, si elle perd Naples, la Sicile, le Milanais, les Pays-Bas, elle se concentre en soi, et elle gagne réellement à abandonner des possessions lointaines, difficiles à conserver et à gouverner. Au nord s'élève la Prusse, qui bientôt sera en état de contre-balancer l'Autriche; au midi le royaume de Piémont, ce boulevard de la France contre l'Italie, et de l'Italie contre la France; enfin le royaume des Deux-Siciles va revenir bientôt à une branche de la maison de Bourbon, et ainsi se trouvera affermi l'équilibre de l'Europe. Mais ce qui a surtout contribué à la gloire de Louis XIV, ce fut le bonheur qu'il eut de hâter la marche de la civilisation non-seulement en France, mais dans l'Europe entière. « En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, partout on reconnaît qu'on a suivi les édits de Louis XIV pour la justice, ses règlements pour la marine et le commerce, ses ordonnances pour l'armée, ses institutions pour la police des chemins et des villes; tout, jusqu'à nos mœurs et à nos habits, fut servilement copié. Tel pays qui se vantait de ses établissements publics, en avait emprunté l'idée à notre nation; on ne pouvait faire un pas chez les étrangers sans retrouver la France (1). »

(1) Châteaubriand.

CHAPITRE II.

L'Angleterre sous les Stuarts (1603-1688).

§ I. Règne de Jacques Ier (1603-1625).

La dynastie des Tudors s'éteignit à la mort d'Élisabeth (1603). Jacques Ier, qui lui succéda, était fils de l'infortunée Marie Stuart. Avec lui commence la dynastie des Stuarts qui vit s'accomplir la première conséquence politique de la réforme; car la révolution d'Angleterre ne fut qu'une protestation contre le despotisme en matière politique, de même que la réforme n'avait été qu'une protestation contre l'autorité en matière de foi.

Jacques Ier était un prince vertueux, mais d'une intelligence bornée. Renfermé au fond de son palais, il s'occupait de littérature et écrivait en faveur de la prérogative royale, lorsqu'il eût fallu agir et prendre en main sur le continent la cause du protestantisme. C'est que Jacques Ier était incapable d'action; la vue seule d'une épée le faisait trembler. Henri IV l'appelait, avec sa verve gasconne, maître Jacques, sachant bien qu'il ne déploierait jamais son habileté que dans des discussions politiques ou dans des controverses religieuses.

Le nouveau roi eut l'art, dès le commencement de son règne, d'indisposer tout le monde contre lui. Il ne fit rien pour les catholiques qui attendaient au moins de la tolérance du fils de Marie Stuart; d'un autre côté, il persécuta les puritains, et déclara que l'abolition de l'épiscopat était incompatible avec le maintien de la royauté. Restaient les anglicans qu'il

eût été facile de gagner, mais Jacques Ier se les aliéna en conférant les dignités les plus importantes à des Écossais. Livrée aux dilapidations des *mignons* d'Écosse, l'Angleterre semblait un territoire conquis.

En 1605, une conspiration fut formée par les catholiques contre le roi et la famille royale. Il ne s'agissait de rien moins que de faire sauter en l'air, par l'effet de la poudre, le roi et le parlement. Déjà les préparatifs étaient achevés, et l'on avait fixé, pour l'exécution, le jour où Jacques Ier viendrait ouvrir solennellement la session, lorsque l'entreprise manqua par l'indiscrétion de l'un des conjurés. Les coupables portèrent leur tête sur l'échafaud. Mais les rigueurs que déploya le faible gouvernement de Jacques Ier n'ajoutèrent rien à sa popularité.

Jacques Ier acquit bientôt des preuves du peu d'attachement que lui portait le peuple anglais. Les parlements, qu'il convoquait aussi rarement que possible, se montrèrent mal disposés à son égard. Ses imprudentes déclamations en faveur du droit divin des rois augmentaient encore l'antipathie de la nation. En 1611, le parlement demanda la suppression des droits de *garde-noble* et de *purveyance* (provision), et s'éleva contre les ordonnances royales auxquelles on prétendait donner force de loi. Il fit passer ensuite un bill pour l'abolition des droits de *tonnage* et de *pondage*, en vertu desquels le gouvernement avait perçu jusqu'alors un sou par livre sur l'entrée et la sortie des marchandises. Jacques Ier, irrité, cassa ce parlement, mais il ne put détruire les tendances révolutionnaires qui commençaient à se manifester.

Après la dissolution du parlement, il fallut recourir à des expédients, pour subvenir aux besoins du gouvernement. Jacques Ier vendit les monopoles et les titres de noblesse. On devenait baron pour dix mille livres sterling, vicomte pour quinze mille, comte pour vingt

mille. En Écosse et en Irlande les titres nobiliaires se vendaient à meilleur marché. Quand ces ressources furent épuisées, Jacques I[er] se détermina, à regret, à convoquer un nouveau parlement qui ne se montra pas moins indocile que le premier. Il fut dissous le 7 juin 1614.

Livré à ses favoris et occupé d'affaires intérieures, Jacques I[er] ne donna pas beaucoup d'attention aux affaires du dehors, et s'il s'occupa de politique extérieure, ce fut avec mollesse et indécision. Il renonça à la politique glorieuse d'Élisabeth, et irrita la nation en mariant son fils avec une fille de Henri IV. Toute alliance avec les catholiques et avec la France était impopulaire parmi les Anglais. Lorsqu'eut éclaté la guerre de Trente ans, il délaissa son gendre Frédéric V, qui succomba sous les forces réunies de l'Autriche et de l'Espagne. S'il intervint dans les affaires intérieures des Provinces-Unies, ce fut comme théologien et non comme roi.

Il soutint ridiculement la secte des Arméniens contre celle des Gomaristes. Mais l'acte qui lui fit le plus de tort auprès du peuple anglais, ce fut l'exécution du chevalier Raleigh, coupable du crime, bien excusable aux yeux d'une nation égoïste et machiavélique, d'avoir, contre le droit des gens, pillé les possessions des Espagnols dans l'Amérique du Sud et brûlé la ville de Saint-Thomas (1618). Bientôt une imprudence de son favori Buckingham l'entraîna dans une guerre avec l'Espagne qu'il avait si longtemps ménagée (1623). Il rechercha alors l'appui de la France, et envoya un secours de six mille hommes à Maurice de Nassau qui s'était déclaré en faveur de l'électeur dépossédé. Mais Jacques I[er] ne signala par aucun événement de quelque importance cette dernière période de sa vie; il mourut méprisé en 1625.

§ II. Charles Ier (1625-1648). — Révolution d'Angleterre.

Ce fut sous le règne de Charles Ier, fils et successeur de Jacques Ier, qu'éclata enfin la révolution qui était déjà accomplie dans les esprits. Nous avons vu le principe de la liberté prévaloir au seizième siècle dans la société religieuse, tandis que le principe de la centralisation du pouvoir prévalait dans la société civile. Ce fut en Angleterre qu'eut lieu le premier choc entre ces deux principes, qui, aujourd'hui encore, se disputent le monde.

La révolution d'Angleterre eut essentiellement pour but la conquête de la liberté politique. Le parti qui voulait achever la réforme religieuse fit alliance avec les amis de la liberté politique contre le roi et les évêques. Les deux partis s'unirent pour briser le pouvoir absolu dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, qui étaient concentrés entre les mains du monarque. Ce fut là l'origine et le véritable objet de la révolution de 1648.

Cette révolution présente plusieurs phases distinctes qui répondent à autant de partis différents. Trois partis principaux apparaissent dans cette grande crise, et se produisent successivement sur la scène de l'histoire. Le premier parti fut celui de la réforme légale. Lorsque la révolution eut commencé en 1640, beaucoup de gens crurent sincèrement que la réforme légale suffirait à tout, qu'on n'avait qu'à remettre en vigueur les anciennes lois du pays pour faire disparaître tous les abus. Toutefois, ce parti reconnaissait la souveraineté du roi, c'est-à-dire, le pouvoir absolu, quoiqu'un instinct secret l'avertît sans cesse qu'il y avait dans ce principe quelque chose de faux et de dangereux. Il croyait en même temps que cette sou-

veraineté, absolue en principe, était tenue de se conformer aux lois, et de ne pas dépasser certaines limites établies et garanties dans la grande charte. Tel était le symbole politique du parti de la réforme légale. En matière religieuse, il croyait qu'il fallait restreindre la juridiction trop étendue des évêques, et diminuer ainsi leur pouvoir politique. Il voulait cependant le maintien de l'épiscopat, comme appui nécessaire de l'autorité royale. Les principaux chefs de ce parti furent Clarendon, Colepepper, lord Capel et lord Falkland.

Derrière eux s'avançait le parti de la révolution politique, qui croyait que les anciennes barrières légales étaient devenues insuffisantes, qu'un grand changement était nécessaire, indispensable. Ce parti voulait placer la prépondérance politique dans la chambre des communes, et retirer ainsi au roi tout pouvoir réel. A la souveraineté absolue du roi, il prétendait substituer la souveraineté de la chambre des communes, comme représentant le pays. Les presbytériens, qui étaient étroitement unis au parti de la révolution politique, voulaient opérer dans l'Église une révolution analogue, en substituant aux évêques des assemblées de pasteurs.

Il y avait enfin un troisième parti qui trouvait que toute la constitution était vicieuse, et qui, se séparant du passé de l'Angleterre, voulait fonder un gouvernement entièrement nouveau. Ce parti allait plus loin encore: il voulait accomplir non plus seulement une révolution politique, mais une révolution sociale, changer le système électoral, le système judiciaire, le système administratif et municipal du pays. Dans ce parti se trouvaient les républicains proprement dits, Ludlow, Harrington, Milton, et quelques républicains de circonstance, Ireton, Cromwell, Lambert, qui furent peut-être sincères dans leur premier élan, mais qui se laissèrent bientôt dominer par des vues per-

sonnelles. A ce parti se rattachaient les républicains religieux, rêveurs fantastiques qui demandaient l'égalité des biens et le suffrage universel, en attendant le règne du Christ et de ses élus.

Tels sont les trois partis qui paraissent successivement sur la scène pendant les douze années de lutte qui séparent le commencement de la révolution de la dictature de Cromwell (1640-1653).

Ces faits généraux posés, nous pouvons raconter les événements mêmes de la révolution d'Angleterre.

Charles Ier ne manquait ni d'habileté, ni d'énergie, et peut-être, dans des circonstances ordinaires, eût-il pu faire le bonheur de ses sujets. Mais les événements extraordinaires qui marquèrent son règne firent bientôt comprendre que le nouveau roi n'était point en état de lutter contre les partis, et de concilier avec ses droits ceux de la liberté.

« A l'avénement de Charles Ier, dit M. Michelet, le roi et le peuple ne savaient pas eux-mêmes à quel point ils étaient déjà étrangers l'un à l'autre. Tandis que le pouvoir monarchique triomphait sur le continent, les communes anglaises avaient acquis une importance inconciliable avec l'ancien gouvernement. L'abaissement de l'aristocratie sous les Tudors, la division des propriétés, la vente des biens ecclésiastiques, les avaient enrichies et enhardies par le sentiment de leur force. Elles cherchaient des garanties politiques. Les institutions qui pouvaient les leur donner existaient déjà; elles avaient été respectées par les Tudors qui s'en faisaient un instrument. Mais il fallait un mobile aussi puissant que l'intérêt religieux pour rendre la vie aux institutions. La réforme presbytérienne, ennemie de la réforme anglicane, trouvait le trône entre elle et l'épiscopat. Le trône fut attaqué. »

Le premier parlement que Charles Ier assembla, en

1625, pour obtenir des subsides contre l'Espagne, chercha à obtenir, par des lenteurs calculées, le redressement d'une partie des griefs de la nation. Il fut dissous, mais le besoin d'argent contraignit le roi à le convoquer de nouveau en 1626. Les mêmes députés revinrent, et, forts de l'assentiment public, ils s'occupèrent, avant de voter des subsides, de ce qu'ils appelaient les *griefs de la nation*. Charles Ier cassa ce second parlement, et se trouva réduit à des expédients pour subvenir aux besoins de l'armée. Pendant ce temps, la guerre contre l'Espagne ne faisait que languir, et bientôt l'insolence de Buckingham, favori du roi, engagea l'Angleterre dans une nouvelle guerre avec la France. Sous prétexte de secourir les protestants de la Rochelle, Charles Ier déclara la guerre à la France. Une armée anglaise débarqua dans l'île de Ré. Mais l'inhabileté de Buckingham fit manquer l'entreprise qu'il s'était chargé de faire réussir. Ainsi, le gouvernement perdait le peu de popularité qu'il avait conservée jusqu'alors. Il fallut convoquer un troisième parlement en 1628. Ce nouveau parlement rédigea la fameuse *pétition des droits*, par laquelle il demandait une sanction explicite des libertés publiques. Le roi sanctionna ce bill après de longues hésitations qui ne firent qu'aliéner de plus en plus les esprits. Puis, voyant que les communes devenaient de jour en jour plus exigeantes, il prorogea le parlement. Ce fut une grande faute. Deux mois après, Buckingham tomba sous le poignard d'un assassin qui croyait rendre service au peuple. Son successeur, Lindsay, échoua dans son entreprise pour secourir la Rochelle. La ville se rendit à discrétion sous les yeux même de l'amiral anglais.

Cependant l'assemblée s'était réunie au terme de la prorogation. Cette fois on fit un pas de plus. Les communes déclarèrent *ennemi public* quiconque exi-

gerait les droits de tonnage et de pondage, et *traître à la patrie* quiconque les payerait. Charles I[er] se hâta de prononcer la dissolution. Il fit jeter en prison les orateurs dont l'opposition l'avait le plus irrité. Puis, pour ne plus s'exposer à des refus humiliants, il fit la paix avec la France (1629), et avec l'Espagne (1630), et résolut de gouverner sans convoquer de parlement.

Charles I[er] venait de faire entrer dans le ministère Thomas Wentworth qui avait rédigé la pétition des droits. Il l'avait gagné à sa cause par l'appât du pouvoir, et en le créant duc de Strafford. C'était un homme habile, et le meilleur ministre que Charles I[er] pût choisir. Il s'était attaché, en outre, l'évêque Lawd, qu'il créa successivement évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry. Ces deux hommes auraient voulu gouverner au moins dans l'intérêt du roi. Mais la reine et les courtisans, qui prétendaient rétablir leur fortune en l'absence des chambres, et dissiper à leur profit le trésor public, les jetèrent dans une foule de mesures violentes. Les droits de tonnage et de pondage que l'on continua à percevoir, malgré l'opposition du dernier parlement, ne suffirent plus aux besoins de la cour; et, quoiqu'on fût en pleine paix, les ministres du roi furent réduits à établir des taxes nouvelles, telles que le *shipmoney*, ou taxe des vaisseaux. Des juges serviles et des tribunaux d'exception soutinrent ces impôts illégaux; la moindre résistance était réprimée par des amendes inouïes. Les choses en vinrent au point qu'un grand nombre d'Anglais allèrent chercher en Amérique une nouvelle patrie. Un ordre du conseil défendit les émigrations : en ce moment huit vaisseaux étaient à l'ancre dans la Tamise; l'un d'eux portait Pym, Hampden et Cromwell. Le gouvernement s'isolait de plus en plus de la nation. Mal appuyé par la haute aristocratie, il essaya de se

rattacher au clergé anglican, et persécuta les non-conformistes. Les victimes les plus illustres furent Prynne, Burton et Bastwick. Ils furent condamnés, après une procédure illégale, au pilori, à perdre les oreilles, à payer une amende de cinq mille livres sterling et à un emprisonnement perpétuel. « Le jour de l'exécution, une foule immense se pressant sur la place, le bourreau voulut l'écarter. « Ne les repoussez pas, dit « l'un d'eux, il faut qu'ils apprennent à souffrir. » Et le bourreau troublé n'insista point. Un jeune homme pâlit en regardant Burton : « Mon fils, lui dit celui-ci, « pourquoi es-tu pâle? mon cœur n'est point faible, et « si j'avais besoin de plus de force, Dieu ne m'en laisserait pas manquer. » De moment en moment la foule se serrait de plus près autour des condamnés; quelqu'un donna à Bastwick un bouquet ; une abeille vint s'y poser : « Voyez, dit-il, cette pauvre abeille; sur le « pilori même elle vient sucer le miel des fleurs ; et moi « donc, pourquoi n'y pourrais-je pas goûter le miel de « Jésus-Christ? » « Chrétiens, dit Prynne, si nous avions « fait cas de notre propre liberté, nous ne serions pas « ici ; c'est pour votre liberté à tous que nous avons « compromis la nôtre : gardez-la bien, je vous en conjure, tenez ferme, soyez fidèles à la cause de Dieu et « du pays ; autrement vous tomberez, vous et vos enfants, dans une éternelle servitude. » Et la place retentit de solennelles acclamations (1). »

Mais rien ne contribua plus à exciter l'indignation publique que le procès de Hampden. Ce gentilhomme prit en main la cause des libertés publiques; et, plutôt que de céder et de payer une taxe illégale de vingt schellings, il aima mieux se laisser mettre en prison. Un mois après sa condamnation éclatèrent les troubles d'Écosse qui allaient enfin renverser ce gouverne-

(1) Guizot, Révolution d'Angleterre, tome Ier.

ment tyrannique. A l'exemple de son père, Charles Ier avait essayé d'établir en Écosse la liturgie anglicane. Au jour fixé pour la lecture des nouvelles prières (23 juillet 1637), l'évêque d'Édimbourg parut en surplis dans la cathédrale pour officier suivant le nouveau formulaire. Un tumulte affreux éclata à sa vue. « C'est le pape! c'est l'Antechrist! » s'écria une femme du peuple. « C'est le pape! c'est l'Antechrist! répéta la foule en fureur, qu'on le lapide. » Ces cris, accompagnés d'une grêle de pierres, troublèrent la cérémonie, et il fallut l'intervention des magistrats et de la force publique pour disperser le peuple. Mais bientôt l'insurrection devint générale en Écosse, et quatre comités, composés de la haute noblesse, des gentilshommes, du clergé presbytérien et des bourgeois, rédigèrent un *covenant* par lequel ils s'engageaient à défendre la religion, les lois et les libertés de l'Écosse. Des messagers se relevant de village en village portèrent cet acte jusque dans les lieux les plus reculés, et tout le peuple le signa avec enthousiasme. Une assemblée, tenue à Glascow, abolit solennellement l'épiscopat, et prononça l'excommunication contre tous ceux qui refuseraient d'adhérer au covenant. Les insurgés, commandés par Lesly, reçurent des armes et de l'argent de Richelieu, qui ne prévoyait pas alors les conséquences terribles de ce mouvement populaire. Charles Ier, de son côté, appela aux armes la noblesse d'Angleterre, et marcha en Écosse à la tête de vingt mille fantassins et six mille cavaliers (1639). Mais l'armée anglaise refusa de combattre contre ses frères. Le roi fut obligé de la congédier et de conclure un traité avec les rebelles à Berwick. Puis, se flattant de faire renaître l'ancienne animosité entre l'Écosse et l'Angleterre, il assembla un quatrième parlement (1640). Il fut obligé presque aussitôt de le dissoudre, mais les troubles ayant recommencé en Écosse, et pris une

nouvelle gravité, il fut obligé de se mettre à la discrétion d'un cinquième parlement. Ce fut le *long parlement* (novembre 1640).

Cette nouvelle assemblée était avide de vengeances. Les députés avaient apporté de volumineux cahiers renfermant des plaintes innombrables contre les taxes illégales, les monopoles et la tyrannie des évêques. Leurs principaux chefs étaient Pym, Hampden et Cromwell. Personne ne prévoyait encore que ce dernier serait un jour le dominateur de l'Angleterre. Hampden seul l'avait, dit-on, deviné. La chambre des lords était animée des mêmes sentiments. Ses deux principaux orateurs étaient Bedford et Essex.

Les communes donnèrent le signal de l'attaque. Elles poursuivirent avec acharnement tous ceux qui avaient pris part aux actes illégaux du gouvernement. On les appelait les *délinquants*. Mais l'homme qui avait accumulé contre lui le plus de haines, c'était le comte de Strafford, *le grand apostat de la cause du peuple*, qui avait irrité la nation, moins encore par ses crimes réels que par l'orgueil et la violence de son caractère. « Les partis, dit M. de Châteaubriand, ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre. Strafford était le plus grand et le plus redoutable adversaire de la révolution naissante; il devait en être la première victime. » Au moment où il entrait dans la chambre des lords, pour obéir aux ordres formels du roi, une députation des communes, ayant pour orateur Pym, vint l'accuser de haute trahison. Les lords décrétèrent sur-le-champ « que le comte de Strafford serait mis sous la garde de l'huissier de la chambre, pour y rester jusqu'à ce que les communes eussent produit les charges qu'elles avaient annoncées. » Strafford fut, sur-le-champ, arrêté, mais il se défendit avec tant d'éloquence devant ses pairs que les communes crai-

gnirent de voir échapper leur victime. C'est alors qu'au mépris de la constitution anglaise elles s'érigèrent en tribunal pour prononcer sur une accusation qu'elles avaient dressée elles-mêmes, et portèrent contre lui le bill d'*attainder* ou de proscription. La chambre des lords, effrayée de l'agitation du peuple de Londres, ratifia le bill fatal. Strafford sollicita lui-même le roi de signer l'arrêt de sa condamnation, et Charles eut la déplorable faiblesse d'y consentir. Le grand délinquant subit sa sentence le 12 mai 1641, et, après sa mort, le trône resta exposé sans défense aux attaques des communes.

Bientôt le parlement poursuivit sa victoire. Il donna aux Écossais le nom de frères, et loua leur entreprise comme tendant *à l'honneur et à l'avantage de Sa Majesté*. Puis il prit possession du gouvernement, dirigea l'emploi des subsides et proclama sa propre indissolubilité. Ainsi, l'autorité royale était désarmée. Charles Ier ne conservait plus qu'une ombre de son ancien pouvoir. Une catastrophe effroyable acheva sa ruine. On apprit que tous les Anglais établis en Irlande avaient été massacrés au nombre de quarante mille. Les rebelles publièrent qu'ils avaient pris les armes par ordre du roi et de la reine, pour défendre les prérogatives de la couronne. Charles Ier, poussé à bout par une injurieuse *remontrance sur l'état du royaume*, se rendit lui-même à Westminster, pour arrêter cinq membres des communes. Ils avaient pris la fuite à son approche. Les magistrats de Londres lui refusèrent leur appui pour accomplir ce coup d'État. Ayant échoué, il sortit de sa capitale et arbora l'étendard royal à Nottingham (24 août 1642). Ce fut le signal de la guerre civile.

Le parlement, dans cette guerre, eut pour lui le nombre et l'enthousiasme; il disposait de la grande majorité du peuple, de la capitale, des grandes villes,

de la flotte. La plupart des nobles embrassèrent le parti du roi; ils étaient inférieurs en nombre aux troupes parlementaires, mais plus exercés aux armes. Dans les comtés du nord et de l'ouest, les royalistes se trouvaient en majorité; mais dans les comtés de l'est, du sud-est et du centre, qui étaient les plus riches et les plus peuplés de toute l'Angleterre, les partisans de la liberté étaient les plus nombreux. Ces derniers comtés, qui étaient contigus les uns aux autres, formaient comme un boulevard autour de la capitale où siégeait le parlement.

La guerre commença par les combats indécis de Worcester et d'Edge-Hill. Ces deux combats sauvèrent les parlementaires en leur donnant le temps de s'organiser. Le colonel Cromwell, qui venait de conquérir ce titre par ses exploits, leva dans les comtés de l'est un escadron de mille cavaliers qu'il soumit à une discipline à la fois religieuse et militaire, et qui opposèrent bientôt l'enthousiasme de la religion aux sentiments d'honneur qui animaient les nobles.

C'est de ce régiment que sortirent dans la suite la plupart des officiers de l'armée parlementaire. En 1643, Cromwell parcourut, à la tête de ces volontaires, les comtés de Cambridge, d'Essex, de Norfolk et de Suffolk, et gagna le grade de lieutenant général, en retenánt dans l'obéissance ces provinces qui allaient se déclarer pour le roi. Cependant Charles Ier avait reçu un renfort de trois mille fantassins et quinze cents chevaux que la reine lui amena de Hollande. Se voyant alors à la tête d'une armée nombreuse et pleine d'ardeur, il entreprit le siége de Bristol et s'empara de cette seconde ville du royaume. Puis il investit Glocester. Le parlement ordonna des enrôlements forcés, et parvint à rassembler quatorze mille hommes qui contraignirent le roi à lever le siége. Le comte d'Essex, qui commandait cette armée remporta, après ce suc-

cès, une victoire longtemps disputée à Newbury (20 septembre 1643). Le parlement s'unit alors avec l'Écosse par un *covenant* solennel, qui unissait les intérêts et les croyances des deux peuples. L'abolition de l'épiscopat fut le principe fondamental de cette union. Une armée de vingt mille Écossais se joignit aux parlementaires, et la guerre continua avec une nouvelle vigueur. Charles I[er] crut alors nécessaire de conclure une trêve avec les Irlandais, pour employer contre les parlementaires une partie des troupes qui avaient combattu dans cette île. Le parlement publia aussitôt que le roi n'avait combattu les catholiques d'Irlande que pour sauver les apparences, mais qu'il songeait en réalité à se servir de leurs bras pour ruiner les protestants d'Angleterre. Cette calomnie semblait confirmée par le langage des rebelles, et peut-être la reine Henriette leur avait-elle secrètement promis son appui pour obtenir le leur. L'enthousiasme du peuple anglais fut ainsi porté au comble. On ferma les théâtres, on interdit les jeux publics et jusqu'aux amusements les plus innocents. Plusieurs familles se privèrent volontairement d'un repas par semaine pour en offrir la valeur au parlement.

Cependant l'armée parlementaire, renforcée par l'arrivée des Écossais, avait mis le siége devant York. Le prince Robert, neveu du roi, accourut au secours de cette place avec vingt mille hommes. A son approche, les généraux parlementaires levèrent le siége et allèrent attendre les royalistes dans la plaine de Marston-Moor. Le prince Robert accepta le combat malgré les sages avis du marquis de Newcastle. Après une lutte acharnée, il fut obligé de céder devant l'invincible obstination des cavaliers de Cromwell, qui reçurent, sur le champ de bataille, le surnom de *Côtes de fer*. Ce fut en vain qu'il essaya de rallier les fuyards. Lui-même fut entraîné dans la déroute générale, après

avoir perdu ses bagages, ses canons, près de la moitié de ses soldats, et plus de cent drapeaux qui furent mis en pièces par les cavaliers de Cromwell (2 juillet 1644).

Quinze jours après cette victoire, la ville d'York se rendit par capitulation. Celle de Newcastle fut prise d'assaut par les Écossais, et les affaires du roi semblèrent entièrement ruinées dans les comtés du nord. La reine Henriette se retira en France. Toutefois le roi sembla un instant sur le point de réparer tant de désastres. Il enveloppa le comte d'Essex dans la presqu'île de Cornouailles, et le contraignit à capituler avec toute son armée. En même temps les bandes irlandaises paraissaient en Écosse, soulevaient les clans des montagnes, et Montrose, l'un des plus vaillants cavaliers, remportait avec eux deux victoires successives, et répandait l'effroi jusqu'aux portes d'Édimbourg. Charles I[er] marcha sur Londres. La consternation régnait dans cette capitale. Le peuple fermait les boutiques, priait et jeûnait. Mais les parlementaires prirent leur revanche dans un combat livré à Newbury, où ils avaient déjà remporté une victoire. A la vue des canons qu'ils avaient perdus naguère dans le comté de Cornouailles, ils s'étaient précipités sur les batteries royales, et avaient ressaisi leurs pièces qu'ils ramenèrent en les embrassant avec transport.

Les vainqueurs se séparèrent, après ce nouveau succès, en deux partis. Les presbytériens perdirent le pouvoir, qui passa aux *indépendants*. Ce changement était nécessaire si la révolution devait suivre son cours. Car les presbytériens avaient obtenu ce qu'ils voulaient, leur victoire était complète, leur rôle accompli. Mais derrière eux venait le parti qui demandait une révolution plus entière, l'abolition de la royauté, de la chambre haute, l'égalité de tous les citoyens, et, en religion, la faculté pour tous de

présider au culte lorsqu'on se sentait inspiré par le Saint-Esprit. Ce parti, qu'on appelait la secte des *indépendants* ou des *niveleurs*, avait pour chef Cromwell. Il sentit que, pour arriver au pouvoir, il fallait qu'il s'emparât de l'armée, et il y parvint par une ruse singulière. L'armée était commandée par des généraux et par des officiers presbytériens qu'il était impossible d'écarter par la violence. Tout à coup Cromwell et ses affidés déclarent que les puissants prolongent à dessein la guerre. Les prédicateurs indépendants conjurent le Seigneur de susciter des hommes plus dignes d'être les instruments de sa volonté. On invite les membres du parlement à faire abnégation de tout intérêt personnel, et à se démettre volontairement de tout emploi lucratif. La chambre se laissa entraîner, soit par un désintéressement véritable, soit par la crainte de perdre sa popularité. Elle vota le bill du *renoncement à soi-même*, et ordonna que les membres du parlement n'exerceraient plus aucune charge civile ni militaire. Les généraux et les officiers de l'armée résignèrent alors leurs fonctions, et le parlement passa un bill pour la recomposition de l'armée, dont le commandement fut confié à Fairfax. C'était un général brave et habile, mais sans caractère. Cromwell exerçait sur lui le plus complet empire. Aussi l'avait-il mis en avant pour se saisir du pouvoir sous son nom. Lui-même trouva moyen de se faire exempter, par de nouveaux succès, de la règle commune, et Fairfax demanda qu'on ne le privât point de ses services. L'armée ne fut plus composée, depuis ce changement, que d'officiers dévoués au parti de l'*indépendance*.

Un combat décisif fut livré à Naseby, dans le voisinage de Northampton, le 14 juin 1645. Il décida de la chute du trône. Charles I[er] se retira dans la ville d'Oxford avec les débris de son armée. Dès lors ses

affaires empirèrent de jour en jour. « Les soldats parlementaires, enflammés d'un fanatisme chaque jour plus ardent, avaient trop de supériorité sur les troupes opposées; leur piété rendait leur discipline plus sévère. Il n'y avait dans leurs rangs ni désertion, ni pillage; les intervalles du service étaient remplis par l'exaltation religieuse. Les officiers se chargeaient de tous les soins du sacerdoce; beaucoup de soldats éprouvaient des extases; ils allaient au combat en chantant des psaumes et des hymnes saints, et la mort était le martyre. Les troupes de Charles, fatiguées et corrompues par leur mauvaise fortune, se débandaient et commettaient beaucoup de désordres dans le pays. La conduite de leurs principaux chefs, braves, mais frivoles, hautains, débauchés, contrastait peu favorablement avec l'austère régularité et la simplicité démocratique des généraux parlementaires; et ces vices brillants des cours, qui choquaient l'esprit religieux du siècle, nuisaient encore plus à la bonne administration de la guerre (1). » Bientôt la ville de Bristol se rendit par capitulation. Un corps de troupes royalistes qui assiégeait Tawnton fut taillé en pièces par Fairfax. Le prince de Galles fut vaincu dans le comté de Cornouailles et forcé de passer en France. En Écosse, le brave Montrose fut vaincu avec ses highlanders par les troupes anglaises mieux disciplinées que ses montagnards. Mais ce qui acheva la ruine de Charles, ce fut la lecture qui fut faite publiquement à Londres de ses papiers qu'on avait trouvés sur le champ de bataille de Naseby. Elle prouva que, malgré ses protestations mille fois répétées, il appelait à son secours les étrangers et les Irlandais catholiques. Dès lors, le peuple le prit en horreur, et tout espoir de réconciliation s'évanouit.

(1) Histoire de Cromwell, par M. Villemain.

Réduit à sortir d'Oxford, le malheureux prince erra longtemps de ville en ville, de château en château, changeant sans cesse de déguisement pour tromper la poursuite des ennemis. Un jour, il s'arrêta sur les hauteurs de Harrow, d'où l'on apercevait Londres, et il hésita un instant s'il ne rentrerait pas dans sa capitale. Enfin, il se détermina, par lassitude plutôt que par choix, à demander un asile aux Écossais. L'ambassadeur de France, trompé par de vagues promesses, lui avait fait espérer un accueil favorable. Mais le roi s'aperçut bientôt qu'il était prisonnier. Les Écossais ne lui épargnèrent pas même les outrages. « Un ministre écossais, prêchant devant lui à Newcastle, désigna aux chants de l'assemblée le psaume II, qui commence par ces mots : « Tyran, pourquoi te glori-« fies-tu dans ta malice et te vantes-tu de tes iniquités ? » Le roi, se levant tout à coup, entonna, au lieu de ce verset, le psaume LVI : « Aie pitié de moi, mon Dieu, « car mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour, « et il y en a beaucoup qui me font la guerre ; » et d'un commun élan toute l'assemblée se joignit à lui (1). »

Toutefois les Écossais, après avoir essayé inutilement de lui faire accepter le covenant, le vendirent au parlement pour la somme de quatre cent mille livres sterling.

Depuis ce jour, le malheureux roi ne fut plus qu'un instrument que les différents partis se disputèrent tour à tour, en attendant qu'ils le brisassent. Le parlement et l'armée n'étaient plus d'accord. A la suite d'une sédition militaire, Cromwell avait organisé un conseil d'officiers qui fit bientôt la loi au parlement de Londres. Il fit enlever le roi du lieu où le gardaient les commissaires du parlement, et sans même attendre l'ordre du général en chef, il le fit amener à l'armée.

(1) Michelet, Précis de l'histoire moderne, p. 174.

Charles fut traité au milieu de l'armée avec plus d'égards; on lui fit même espérer son rétablissement. C'était un moyen imaginé par Cromwell pour empêcher tout accommodement entre le roi et les presbytériens, qui auraient préféré le rétablissement de la royauté à la domination des indépendants.

Maîtres de la personne du roi, et sûrs de l'armée, les indépendants ne gardèrent plus de ménagements envers leurs anciens alliés. Bientôt leur insolence dépassa toutes les bornes. Le parlement, effrayé de leurs menaces, chassa de son sein onze députés, réputés trop modérés. Mais le peuple, qui craignait de tomber sous le régime militaire, s'assembla en tumulte devant la salle de Westminster, et demanda leur rappel. Aussitôt une centaine de députés du parti des indépendants se plaignirent de cette violence, et, sous prétexte qu'ils n'étaient plus en sûreté à Londres, se réfugièrent dans les rangs de l'armée, qui les ramena à Westminster (1647).

L'entrée de l'armée dans Londres fut le triomphe des indépendants. Les presbytériens tentèrent un dernier effort. Ils entamèrent secrètement des négociations avec le roi qu'on avait transféré au château de Hamptoncourt. Mais Cromwell rompit ces négociations en favorisant la fuite du roi, qui se retira dans l'île de Wight. Le malheureux prince se croyait libre; mais le colonel Hammond, gouverneur de l'île, était l'ami de Cromwell. Il se retrouva prisonnier.

Cromwell, à la suite de ces événements, dut réprimer dans l'armée la faction des niveleurs, mais il ne voulait pas encore se brouiller avec un parti si énergique et si entreprenant. D'abord, il les regagna en battant à Preston, dans le comté de Lancastre, l'armée des Écossais, qui, se repentant d'avoir livré le roi à ses mortels ennemis, avaient tenté une réaction en sa faveur (1647). Ensuite il acheva sa ré-

conciliation avec les niveleurs, en déclarant, au nom de l'armée, Charles Stuart incapable de régner. Le parlement, effrayé de la dernière victoire de Cromwell, qui ne pouvait manquer de tourner au profit des indépendants, avait déclaré, à la majorité de cent quarante voix contre cent quatre, que les concessions du roi permettaient de reprendre avec lui les négociations. Pendant que Charles discutait avec les députés qu'on lui avait envoyés, Cromwell marchait sur Londres pour aller *purger* le parlement. Le colonel Pride vint occuper la porte des communes avec deux régiments, tenant en main la liste des proscrits. Quarante membres presbytériens furent arrêtés; cent furent exclus. Les niveleurs triomphèrent. Ils firent nommer, parmi les députés qui restaient, une commission de trente-huit commissaires pour juger le roi, qu'on avait enlevé de l'île de Wight. Cette commission était présidée par John Bradshaw, cousin de Milton. Elle prépara une accusation de haute trahison, qui fut adoptée par les communes. Les lords repoussèrent le bill à l'unanimité. Mais les communes passèrent outre, sans s'arrêter à cet obstacle, alléguant que tout pouvoir émane du peuple dont elles se disaient les représentants. Une nouvelle commission fut établie pour juger le roi. Elle était composée de cent trente-trois membres choisis parmi les communes, les officiers, les magistrats et les simples citoyens. « Malgré l'opposition de plusieurs membres, et entre autres du jeune et vertueux Sidney; malgré la récusation de Charles qui soutint que les communes ne pouvaient exercer une autorité parlementaire sans le concours du roi et des lords; malgré l'intervention des commissaires écossais et des ambassadeurs des États Généraux, le roi fut condamné à mort. Au moment où le juge prononçait le nom de Charles Stuart, *amené pour répondre à une accusation de trahison et autres grands crimes présentés contre*

lui au nom du peuple d'Angleterre... « Pas de la moi-« tié du peuple, s'écria une voix : où est le peuple ? où « est son consentement ? Olivier Cromwell est un traî-« tre ! » L'assemblée entière tressaillit : tous les regards se tournèrent vers la galerie : « A bas les femmes ! s'écria le colonel Axtell ; soldats, feu sur elles ! » On reconnut lady Fairfax.

« Avant, après la sentence, on refusa d'entendre le roi ; on l'entraîna au milieu des outrages des soldats et des cris : Justice ! exécution (1) ! »

Ce fut le 30 janvier 1648 que le roi monta sur l'échafaud qui avait été dressé devant le palais de Whitehall. Il mourut avec courage en présence d'un peuple immense. Cromwell voulut voir son corps déjà enfermé dans le cercueil. Il le considéra attentivement, et, soulevant la tête de ses mains : « C'était là un corps bien constitué, dit-il, et qui promettait une longue vie. »

§ III. La république (1648-1653).

Quelques jours après la mort de Charles Ier, le parlement abolit la chambre des lords comme inutile et dangereuse. Le même jour, on abolit la monarchie et l'on proclama la république. Un nouveau sceau fut gravé avec cet exergue : *L'an 1er de la liberté restaurée par la bénédiction de Dieu*, 1648.

L'homme le plus influent de la chambre des communes était Cromwell ; et si jusqu'alors il n'avait songé qu'à la liberté de l'Angleterre, il est impossible de ne pas reconnaître qu'après la mort de Charles Ier il ne songea plus qu'à s'emparer du pouvoir.

Avant de continuer notre récit, nous croyons devoir raconter la vie de cet homme extraordinaire, et rappeler en peu de mots la part qu'il prit aux événements

(1) Michelet, Précis de l'histoire moderne.

qui précédèrent la mort de Charles Ier et l'abolition de la royauté. Nous nous trouverons par cela même dans la nécessité de revenir sur beaucoup de faits dont nous avons déjà parlé; mais on nous pardonnera sans doute ces redites qui auront l'avantage de mieux faire connaître l'homme qui renversa la royauté en Angleterre et qui éleva si haut la puissance de ce pays (1).

Olivier Cromwell naquit (1599) d'une famille noble, à Huntingdon. Il fut élevé à l'école de Huntingdon, envoyé de là au collége de Sidney-Sussex à Cambridge, et suivit ensuite une école de jurisprudence à Londres. A son retour, il quitta tout à coup ses habitudes licencieuses et fréquenta les églises.

Il y avait alors une grande austérité dans les mœurs anglaises, parce que les différents partis religieux y étaient en présence. Les puritains étaient de tous les plus rigides; ils formaient le parti le plus exalté de la secte presbytérienne. A côté du puritanisme s'élevait un esprit de liberté qui annonçait l'approche de la civilisation moderne des Anglais. Cet esprit se manifesta dans les premiers parlements assemblés par Charles Ier. Cromwell fit partie du troisième, assemblé en 1628; mais il ne s'y distingua point. On voit seulement qu'il fit partie d'un comité de religion, et dénonça le « plat papisme » des évêques de Winchester et de Winton. Dans l'intervalle des douze ans qui suivirent la convocation de ce parlement, Cromwell ne fournit rien à l'histoire. Il fut, comme les autres puritains, en butte aux persécutions de Lawd, archevêque de Cantorbéry, et un ordre arbitraire de la cour l'empêcha de s'embarquer pour l'Amérique.

Cependant les idées de liberté seules n'étaient pas assez fortes pour résister au despotisme royal. Il fallait, pour engager la lutte, que le roi attaquât le puritanisme,

(1) Nous suivrons dans cet exposé l'histoire de Cromwell par M. Villemain.

qui n'admettait aucune autorité dans l'Église. L'innovation que Charles Ier voulut introduire dans la liturgie, provoqua la résistance de l'Écosse et la formation du covenant, espèce de sainte ligue dirigée également contre le papisme et l'épiscopat. Les covenantaires ayant prononcé l'abolition de l'épiscopat, Charles marcha contre eux avec le secours de ses amis, les subsides des évêques et l'argent des catholiques anglais.

Une trêve suspendit la guerre, et Charles, ayant besoin de subsides nouveaux, convoqua un parlement (1640). Il le cassa bientôt; mais les Écossais s'étant avancés jusqu'à Newcastle, il le convoqua de nouveau. Ce fut le long parlement.

Il y avait dans ce parlement des hommes qui ne voulaient pas le renversement de la monarchie, mais seulement le redressement des griefs de la nation. Tels étaient Clarendon, Falkland, lord Capel, qui plus tard se rangèrent du côté du roi. Mais il y avait dans la chambre des communes un autre parti qui avait en horreur toute primauté politique et religieuse. A leur tête était le républicain Sidney. Pym, Henri Vanes, Cromwell, faisaient partie d'une autre fraction de la chambre qui croyait acccomplir une œuvre pieuse en sapant le pouvoir de Charles. C'était parmi eux que se formait la secte naissante des indépendants.

Cromwell se distinguait par son opposition violente à la cour. Hampden, son parent, avait dit en le montrant à quelques députés : « Ou je me trompe, ou cet « homme, si mal vêtu et si pauvre en apparence, sera « l'un des grands hommes de l'Angleterre. » Lui-même répéta plusieurs fois ce mot : « Je sais bien ce que je ne « veux pas; je ne sais pas encore ce que je voudrais. »

Les communes forcèrent le roi de ratifier en même temps deux bills; par le premier, elles condamnaient Strafford; par le second, elles se constituaient en assemblée permanente. Un soulèvement ayant peu après

éclaté en Irlande (1641), le parlement fit au roi une vive remontrance sur l'état du royaume. Cromwell dit que, si elle n'avait pas passé, il aurait quitté l'Angleterre, et qu'il connaissait beaucoup d'honnêtes gens qui étaient dans la même résolution. La chambre s'attribua en même temps la conduite de la guerre d'Irlande, demanda des gardes pour elle-même, et ordonna la suppression d'une garde nouvelle que Charles s'était formée.

Charles essaya alors de faire arrêter cinq membres des communes. Ayant échoué, il se retira à York, et négocia avec le parlement, qui demanda la nomination à tous les commandements et à toutes les places fortes. Alors il arbora l'étendard royal à Nottingham, le 24 août 1642.

L'armée parlementaire fut commandée par le comte d'Essex, et Cromwell, ayant reçu des communes un brevet de capitaine, leva dans sa province une compagnie de cavaliers. Opposant le fanatisme au point d'honneur, il choisit « des hommes qui avaient devant eux la crainte du Seigneur, et qui mettaient de la conscience dans leurs actions. » « Depuis lors, dit-il, « nous ne fûmes plus battus. »

Ayant obtenu quelques succès et pris la vaisselle d'argent que le collége de Cambridge envoyait au roi, il fut désigné colonel par les communes et leva mille cavaliers, d'où sortirent dans la suite presque tous les officiers de l'armée (1643).

Pendant que la guerre générale se poursuivait sans avantage marqué pour aucun des partis, et qu'une bataille indécise se livrait à Edge-Hill, Cromwell parcourut les comtés de Cambridge, d'Essex, de Norfolk et de Suffolk, où lord Capel voulait exciter un mouvement en faveur du roi dont il avait récemment embrassé le parti. Il étouffa une association royaliste qui se formait dans la ville de Lowershorst, et maintint

les comtés dans l'obéissance au parlement. Continuant ensuite la guerre de partisans, il défit un détachement de l'armée royale, et rejoignit le comte de Manchester et le chevalier Fairfax. Il prit part avec eux à la prise de Lincoln et au siége de la ville d'York. Le prince Robert vint au secours de cette place. Il remporta l'avantage sur Manchester, Fairfax et le général écossais Lesley. Mais Cromwell, qui commandait l'aile gauche, enleva la forte position de Marston-Moor, qui donna son nom à la bataille, et remporta la victoire (1644).

Après ce succès, qui ruina la cause royale dans le nord, Cromwell se déclara l'ennemi de la noblesse et de la chambre des pairs, et dit à son général que bientôt lord Manchester ne s'appellerait plus que sir Montague. La déroute d'Essex, dans le comté de Cornouailles, le rendit encore plus hardi. Pendant l'hiver, il vint à Londres avec ses principaux partisans, accusa Manchester devant le parlement d'avoir douté du succès, et excita de la défiance contre les Écossais qui, de concert avec la plus grande partie du parlement, demandaient qu'on traitât avec le roi. Les indépendants, au contraire, voulaient le renversement de la monarchie, et ils se défiaient de Manchester et d'Essex, qui appartenaient à la haute noblesse et désiraient la paix. Couvrant leurs desseins du prétexte de l'intérêt public, ils imputèrent la longue durée de la guerre à la lenteur intéressée des généraux. Cromwell profita de cette disposition des esprits pour proposer aux membres du parlement de « renoncer à eux-mêmes. » Whitelocke et les presbytériens s'opposèrent en vain à sa proposition, en s'appuyant de l'exemple des républiques anciennes, où les assemblées délibérantes n'avaient eu d'autre moyen de se prémunir contre le pouvoir militaire que de l'exercer. L'acte du *renoncement à soi-même* (*the self denying ordonnance*) fut

adopté dans la chambre basse, mais celle des lords le rejeta. Vanes et Cromwell pro posèrent alors une ordonnance pour la recomposition de l'armée, qui fut votée par la chambre des communes. La chambre des lords fut obligée d'y consentir, et d'accepter sous une forme ce qu'elle avait refusé sous une autre.

L'armée fut immédiatement réorganisée et confiée au commandement de Fairfax. Cromwell, qui l'avait fait choisir, se fit envoyer dans l'ouest avec son régiment, qui se serait révolté si on avait voulu le priver de son chef. Essex et Manchester renoncèrent à leurs commissions, et l'ordonnance de renoncement volontaire fut enfin sanctionnée dans la chambre haute. Cromwell devait être écarté par cette loi, mais il reçut l'ordre de s'avancer sur la route d'Oxford, pour intercepter les communications entre le prince Robert et le roi. Il obtint des succès, et, ayant levé trois mille chevaux, il reçut le rang de lieutenant général de la cavalerie sous Fairfax. De la sorte il garda le commandement après l'expiration des quarante jours pour lesquels le parlement le lui avait d'abord laissé.

Charles Ier, qui venait de sortir d'Oxford pour marcher vers le nord, fut défait (1645) à Naseby. Cromwell, qui avait eu la principale part dans cette victoire, fit publier les papiers secrets qu'on trouva dans la cassette du roi. Le parlement continua l'exception faite en sa faveur à l'ordonnance de renoncement, sans époque déterminée; mais la chambre haute limita cette prorogation à trois mois. Depuis cette époque, il obtint encore trois prorogations successives; ensuite il devint trop puissant pour que personne s'avisât d'en parler.

Après la victoire de Naseby, la cause royale fut définitivement perdue. Charles Ier se retira dans le pays de Galles, et lorsqu'il apprit que Robert avait livré Bristol à Fairfax et à Cromwell, il lui envoya un passe-

port pour sortir du royaume. Les restes des troupes royales furent poussés jusqu'à l'extrémité du comté de Cornouailles, et obligés de se rendre. Le prince de Galles, qui les commandait, s'embarqua pour la France. La tentative de Montrose, en Écosse, ayant échoué, il ne resta plus au roi qu'Oxford, où il s'enferma.

Mais ayant appris que les Écossais étaient en dissension avec le parlement, parce qu'ils se plaignaient que leur covenant n'était pas exécuté, il résolut d'aller en Écosse. L'armée écossaise désavoua la supposition d'un traité avec le roi, conclu, dit-on, par l'entremise de Montreuil, et l'obligea d'ordonner la reddition d'Oxford. Ensuite elle le vendit au parlement anglais.

La victoire fit enfin éclater la discorde dans le parti des vainqueurs. Les presbytériens dominaient au parlement, les indépendants dans l'armée. Dans la circonstance présente, le parlement accueillit volontiers plusieurs pétitions dans lesquelles on se plaignait du séjour de l'armée. Il essaya d'abord de s'en débarrasser en l'envoyant en Irlande; mais l'armée refusa de marcher, à moins qu'on ne lui donnât Fairfax et Cromwell pour chefs. Le parlement ordonna alors la dissolution de l'armée, sans pouvoir faire exécuter ce décret. Cromwell se répandit en plaintes sur l'injuste sévérité du parlement, qui envoya des commissaires à l'armée. Les officiers, après les avoir écoutés, voulurent consulter les soldats. De là naquit ce fameux conseil des agitateurs, composé de soldats élus par chaque régiment, pour délibérer de concert avec un conseil supérieur formé de généraux et d'officiers.

Sir Grimstone vint alors accuser Cromwell devant le parlement. Il produisit deux témoins qui avaient entendu ces paroles de Cromwell : « Qu'il était sûr de l'armée, mais qu'il connaissait un autre corps dont l'épuration serait plus nécessaire, et que l'armée devait se charger de ce soin. » Cromwell se défendit si

bien, que l'accusateur fut sur le point d'être envoyé à la Tour; mais ensuite il se hâta de retourner à l'armée.

Le roi, qui était le prix du combat, était alors à Holdenby, sous la garde des commissaires du parlement. Cromwell, au moment de quitter Londres, le fit enlever par Joyce, et déclara, en arrivant à l'armée, que si cette mesure n'avait pas été prise, le parlement aurait fait enlever le roi.

Fairfax, qui s'était en vain opposé à l'enlèvement du roi, et qui s'en était disculpé devant le parlement, perdit toute autorité dans l'armée. Celle-ci marcha sur Londres, et demanda l'expulsion de onze membres des communes qu'elle accusa de haute trahison. La chambre résista plusieurs mois; elle ne céda qu'aux dernières menaces, et déguisa l'exil des membres accusés sous la forme d'un congé provisoire. Mais le peuple de Londres demanda violemment le rappel des onze membres. Ce fut alors que près de cent députés, de la secte des indépendants, se réfugièrent auprès de l'armée. Les presbytériens, se trouvant ainsi en majorité, votèrent le rappel des membres proscrits, et votèrent des levées de troupes pour se défendre contre l'armée de Cromwell.

Aussitôt l'armée marcha sur Londres; tous les actes passés depuis le 27 juillet furent annulés, et l'on réintégra au parlement les membres fugitifs. Fairfax fut nommé commandant de la Tour de Londres par les deux chambres, et l'on conduisit Charles dans la demeure royale de Hamptoncourt. Bientôt Cromwell, craignant une entreprise semblable à celle de Joyce, lui conseilla de s'enfuir. Charles Ier s'enfuit en effet dans l'île de Wight, où il se trouva sous la surveillance sévère d'une créature de Cromwell.

Ainsi, Cromwell avait enlevé le roi successivement au parlement et à l'armée. Les presbytériens ayant

perdu le pouvoir, il ne songea plus qu'à s'élever lui-même avec l'aide des indépendants. Son intérêt était surtout de connaître et d'éloigner ceux de son parti qui ne seraient pas disposés à lui servir d'instruments.

« En conséquence, Cromwell provoqua une conférence entre quelques meneurs politiques, la plupart officiers généraux comme lui, et les républicains. Il fallait bien, dit-il, qu'ils cherchassent de concert quel gouvernement convenait le mieux à l'Angleterre, puisque maintenant c'était à eux de le régler; mais, au fond, il voulait surtout savoir lesquels, parmi eux, seraient intraitables, et ce qu'il en devait attendre ou redouter. Ludlow, Vane, Hutchinson, Sidney, Haslerig se déclarèrent hautement, repoussant toute idée de monarchie, comme condamnée par la Bible, la raison et l'expérience. Les généraux furent plus réservés; à leur avis, la république était désirable, mais d'un succès douteux; il valait mieux ne se point engager, consulter l'état des affaires, le besoin des temps, obéir chaque jour aux directions de la Providence. Les républicains insistèrent pour qu'on s'expliquât sans détour : la discussion s'échauffait; Ludlow, entre autres, pressait vivement Cromwell de se prononcer, car ils voulaient, dit-il, connaître leurs amis; Cromwell éludait, ricanait, et, poussé de plus en plus, se tirant enfin d'embarras par une bouffonnerie, il gagna la porte de la chambre, et sortit brusquement en jetant à la tête de Ludlow un coussin que celui-ci lui renvoya sur-le-champ avec plus d'humeur (1). »

Cependant Charles Ier avait envoyé de Wight des messages à la chambre pour traiter. Il espérait en Cromwell, qui venait de punir les niveleurs. Mais Cromwell se déclara ouvertement contre lui à la chambre, et fit passer

(1) Guizot, Révolution d'Angleterre, t. II, p. 311.

la proposition qu'il ne serait plus présenté d'adresse au roi, ni reçu de message de sa part. Cette proposition ne fut adoptée que par la crainte de l'armée, dont Cromwell fit plus d'une fois intervenir l'autorité. L'armée approuva, par une adresse solennelle, la résolution des communes, et la chambre haute y donna son assentiment.

Mais, quoique maîtres de l'armée, du parlement et du roi, les indépendants avaient encore de grands obstacles à vaincre. D'abord, le parti des presbytériens était resté nombreux à la chambre basse. En Écosse, les presbytériens et les royalistes réunis se préparaient à remettre Charles Ier sur le trône. L'ancien parti des cavaliers conspirait ouvertement. Enfin il y avait à Londres des émeutes fréquentes pour rétablir le roi.

Le renouvellement de la guerre tira Cromwell d'embarras. Le premier soulèvement royaliste éclata dans le pays de Galles. Les comtés de Surrey et de Kent formèrent également des associations royalistes. Les provinces du nord étaient animées du même esprit de résistance au parlement et à l'armée. La guerre civile renaissait tout entière, mais elle avait plus d'apparence que de force. L'insurrection du pays de Galles fut réprimée même avant l'arrivée de Cromwell, qui anéantit les restes du parti royaliste. Les royalistes de Kent et de Surrey furent devancés par Fairfax et mis en déroute. Restaient les Écossais, qui étaient entrés en Angleterre sous le commandement d'Hamilton, presbytérien modéré qui s'était réuni aux royalistes. Cromwell les défit dans le comté de Lancastre, près de Preston (1648), enleva cent drapeaux et fit prisonnier Hamilton. Il chassa le parlement qui siégeait à Édimbourg, et, après avoir achevé la soumission de l'Écosse, il y laissa une armée sous les ordres de Lambert, et se hâta de retourner en Angleterre, où il acheva de pacifier les provinces du nord.

Pendant ce temps, la majorité presbytérienne des communes avait renoué des négociations avec le roi, qui se montrait prêt à souscrire à toutes les exigences. Mais l'armée victorieuse déclara que le roi n'appartenait plus qu'à la justice. Cette déclaration fut suivie d'un nouvel enlèvement du roi, qui fut conduit de Wight dans un château près de Windsor. Plusieurs membres proposèrent alors de déclarer l'armée traître à la patrie, et de mettre en accusation les principaux chefs. En même temps, cent quarante voix contre cent quatre décidèrent que les concessions du roi offraient au parlement des bases suffisantes pour procéder au rétablissement de la paix dans le royaume. Aussitôt l'armée marcha sur Londres; les avenues de la chambre furent occupées, et le colonel Pride ne laissa entrer que les membres qui lui étaient désignés. Trente-neuf membres de l'opposition furent conduits en prison, et Cromwell, qui arriva le lendemain, prit séance à la chambre épurée, et fut solennellement remercié des services qu'il avait rendus.

Depuis ce jour, les communes ne firent plus qu'enregistrer les volontés de l'armée, c'est-à-dire de Cromwell. On vota que toute communication avec le roi était déshonorante et contraire au bien de la nation. Il fut résolu « d'expier le sang par le sang. » La chambre des communes choisit un comité de trente-huit personnes pour recueillir les témoignages et dresser l'acte d'accusation contre le roi. Le comité ayant préparé une accusation de haute trahison, elle fut votée par les communes, qui choisirent pour le juger une commission de cent cinquante personnes, tant députés que citoyens. La chambre des lords rejeta cette ordonnance à l'unanimité. Les communes se passèrent de leur consentement, déclarant que, représentant le peuple, elles avaient le pouvoir suprême.

« Quand il fallut signer l'ordre du supplice, on eut

grand'peine à rassembler les commissaires. Cromwell, presque seul, gai, bruyant, hardi, se livrait aux plus grossiers accès de sa bouffonnerie accoutumée. Après avoir signé le troisième, il barbouilla d'encre le visage de Henry Martyn, assis près de lui, et qui le lui rendit à l'instant. Le colonel Ingoldsby, son cousin, inscrit au nombre des juges, mais qui n'avait point siégé à la cour, entra par hasard dans la salle: « Pour cette fois, s'écria Cromwell, il ne nous échappera pas; » et, s'emparant aussitôt d'Ingoldsby avec de grands éclats de rire, aidé de quelques membres qui se trouvaient là, il lui mit la plume entre les doigts, et, lui conduisant la main, le contraignit à signer. On recueillit enfin cinquante-neuf signatures, plusieurs noms tellement griffonnés, soit par trouble, soit à dessein, qu'il était presque impossible de les distinguer (1). »

Ce fut le 20 janvier 1649 que Charles parut pour la première fois devant ses juges. Quelques jours après, le président Bradshaw lui lut sa sentence de mort, comme traître, tyran et meurtrier. Le 29 janvier il fut exécuté.

Après la mort de Charles Ier, la chambre des communes nomma une nouvelle commission pour juger les principaux seigneurs faits prisonniers dans la guerre civile. La chambre des pairs fut abolie comme inutile et dangereuse; et les lords, qui auraient dû être jugés par cette cour, furent tous condamnés par la chambre des communes. C'étaient lord Capel, Hamilton, lord Holland. Lord Capel s'était fait aimer par ses amis et par ses ennemis. Sa valeur et la loyauté de son caractère lui avaient gagné tous les cœurs. Cromwell lui-même rendit hommage à ses vertus, mais il demanda que la chambre le condamnât à cause de ses vertus mêmes, disant qu'il avait voué un attachement invio-

(1) Précis de l'histoire moderne de M. Michelet. Ce récit est extrait de M. Guizot.

lable à la famille royale, et qu'il serait toujours l'ennemi le plus dangereux de la république. Lorsqu'il se trouva sur l'échafaud, il demanda au bourreau si c'était lui qui avait coupé la tête au roi. Le bourreau répondit que c'était lui, quoique le jour de l'exécution il se fût tenu caché. Capel le pria ensuite de lui montrer la hache dont il s'était servi. Le bourreau la lui présenta. Capel lui demanda de nouveau si c'était bien la hache avec laquelle on avait frappé Charles Ier; et, sur l'affirmative du bourreau, il la baisa avec transport. Se tournant ensuite vers l'exécuteur : « Misérable, lui dit-il, comment as-tu osé porter la main sur « le roi, ton maître? » Un instant après sa tête roula sur l'échafaud. On fit grâce aux autres accusés. Mais la chambre des communes avait presque perdu toute popularité. Des pamphlets républicains la dénonçaient au peuple comme les « secondes chaînes de l'Angleterre. » Elle asservit toute liberté de la presse; elle interdit toute discussion politique aux prédicateurs. En même temps elle fut obligée de faire de nouveaux efforts contre l'Irlande et l'Écosse, qui avaient reconnu Charles II.

Dans ces circonstances, la chambre nomma Cromwell lord-gouverneur de l'Irlande, et lui conféra par là tous les pouvoirs militaires et civils. Cromwell s'occupa aussitôt des préparatifs de cette guerre, et comme l'armée était peu disposée à le suivre, on choisit par le sort huit régiments nécessaires à l'expédition. Ayant tout préparé pour l'embarquement, il quitta Londres après des prières solennelles.

L'Irlande était alors si misérable, que, suivant un proverbe du pays, il n'y avait pas d'eau pour noyer un homme, de bois pour le pendre, ni de terre pour l'ensevelir. Le marquis d'Ormonde, qui y commandait les troupes royales, se trouvait maître de presque toutes les villes et assiégeait Dublin, où le colonel

Jones se tenait enfermé. Ce dernier ayant reçu un renfort que lui envoyait Cromwell, fit essuyer à d'Ormonde une déroute complète. Peu après Cromwell arriva lui-même à Dublin, où il fut reçu avec enthousiasme. Il continua ensuite la guerre, et prit d'assaut Tredagh et Wexford. Les habitants furent massacrés. Cromwell ordonna même que tout Irlandais catholique serait chassé des villes occupées par les troupes anglaises.

Après avoir préparé la soumission de l'Irlande, Cromwell établit à Dublin des cours de judicature auxquelles il donna les attributions de la chancellerie. Il régla de même l'administration civile de Munster, et fit preuve de ce grand art de gouverner qu'il déploya plus tard en Angleterre.

Dès la fin de janvier 1650, Cromwell recommença la guerre avec la même cruauté, pendant que le parlement passait un acte pour la propagation de l'Évangile en Irlande. La prise de Clonmell fut le dernier événement important de cette guerre, et la soumission de l'Irlande était à peu près achevée, lorsque Cromwell se disposa à partir pour l'Angleterre où le rappelaient depuis longtemps les pressantes sollicitations du parlement, qui voulait l'opposer aux Écossais. Il nomma son gendre Ireton pour commander à sa place. Ce dernier acheva la soumission de l'Irlande par la prise des villes et la dispersion des forces royalistes. Les principaux chefs furent exécutés, et tous les Irlandais catholiques qui avaient pris part à l'insurrection furent condamnés à perdre leurs biens. Le sol de l'Irlande, comme un domaine légalement confisqué, fut partagé et vendu. On donna la stérile province de Connaught pour indemnité aux vaincus.

Le mauvais succès de l'insurrection de l'Irlande ne permit pas à Charles II d'en tirer avantage. Ce prince, à qui Mazarin avait défendu le séjour de la France,

vivait alors retiré en Hollande. Il y refusa les conditions auxquelles le parlement écossais voulait le remettre sur le trône, et autorisa Montrose à faire une descente en Écosse. Montrose s'engagea imprudemment dans l'intérieur de l'Écosse avec quelques montagnards mal armés. Défait et prisonnier, il fut conduit à Édimbourg, traduit devant le parlement, et pendu avec tant de précipitation, que le jeune roi n'eut pas le temps d'intervenir en sa faveur. A cette nouvelle, Charles II se hâta de signer le *covenant* et d'éloigner ses chapelains anglicans. Il se rendit ensuite en Écosse, où les ministres puritains prirent possession de sa personne pour l'instruire. On le sacra dans Édimbourg; on augmenta l'armée, mais Charles n'y eut presque aucune autorité. Il fut obligé même de publier cette déclaration déshonorante :

« Que son père avait péché en prenant femme dans une famille idolâtre;

« Que le sang versé dans les dernières guerres devait être imputé à son père;

« Qu'il avait une profonde douleur de la mauvaise éducation qu'on lui avait donnée, et des préjugés qu'on lui avait inspirés contre la cause de Dieu, et dont il reconnaissait à présent l'injustice;

« Que toute sa vie précédente n'avait été qu'un cours suivi d'inimitié contre l'œuvre de Dieu;

« Qu'il se repentait de la commission donnée à Montrose, et de toutes ses actions qui avaient pu scandaliser;

« Qu'il protestait devant Dieu qu'il était à présent sincère dans cette déclaration, et qu'il s'y tiendrait jusqu'à son dernier soupir, tant en Ecosse qu'en Angleterre et en Irlande. »

Vingt jours avant l'arrivée de Charles II en Écosse, Cromwell, de retour d'Irlande, avait pris terre à Bristol. Il entra dans Londres au milieu d'un concours

immense, et le parlement arrêta qu'il fallait attaquer les Écossais pour prévenir leur invasion. Fairfax allégua des scrupules fondés sur l'autorité du covenant, et refusa le commandement, qui fut donné à Cromwell.

Après avoir écarté du parlement le républicain Ludlow, en l'envoyant comme commissaire en Irlande pour seconder Ireton, Cromwell se rendit à l'armée d'Écosse. Il parvint sans combattre jusqu'à Édimbourg, où l'armée ennemie était retranchée. Elle refusa la bataille, et força Cromwell, par la famine, à se retirer sur Dunbar. Les ministres presbytériens contraignirent le général Lesley à venir l'y attaquer. En moins d'une heure le succès se décida pour Cromwell, qui envoya deux cents drapeaux au parlement. Il s'empara ensuite d'Édimbourg, et mit le siége devant le château de cette ville où s'étaient réfugiés les ministres presbytériens. Cette forteresse se rendit, après un siége de trois mois, le 24 décembre 1650.

Cependant Charles II s'était affranchi de la tutelle du clergé, et avait été reçu à Stirling au bruit du canon. Il y convoqua un parlement, qui lui accorda de nouvelles levées. Enfin il fut couronné dans Scone, et nomma Hamilton, frère de celui qui avait été exécuté à Londres, lieutenant général de l'armée (1er janvier 1651). Tout lui paraissait favorable, lorsqu'en juin Cromwell, après avoir échappé à une dangereuse maladie, reçut des secours que lui envoyait le parlement; il marcha aussitôt contre Charles, qui lui refusa le combat. Alors il se porta dans le comté de Fife, au risque de laisser le prince se jeter sur l'Angleterre. Charles en profita. Il partit pendant la nuit du 29 juillet, et entra en Angleterre par Carlisle avec seize mille hommes. Il parvint jusqu'à Worcester, où il se fortifia. Cromwell l'y suivit avec quarante mille hommes, après avoir laissé Monk pour maintenir l'Écosse par la terreur. La bataille fut livrée le 3 septembre, anniver-

saire de la victoire de Dunbar. Charles succomba après des prodiges de valeur, et presque tous les Écossais furent massacrés par les habitants des campagnes.

Treize jours après cette bataille, Cromwell fut reçu en triomphe à Londres. Charles II, après mille dangers, parvint enfin à trouver une barque de pêcheur dans la petite ville de Brittemsted, près Portsmouth. Il débarqua sur les côtes de Normandie, et se rendit à Paris, où il fut rejoint par d'Ormonde.

Après la bataille de Worcester et l'entière soumission de l'Écosse, deux objets principaux occupèrent le parlement: l'un, de retarder autant que possible l'époque de sa dissolution; l'autre, d'augmenter la puissance maritime de l'État pour affaiblir l'influence de l'armée par la concurrence d'une autre gloire.

En augmentant la flotte, le parlement avait aussi pout but de frapper le commerce de la Hollande, qui avait soutenu le prétendant et qui était en rivalité commerciale avec l'Angleterre. Il rendit le fameux *acte de navigation* dont l'exécution a fait la grandeur de l'Angleterre. Cet acte prescrivait qu'aucune production d'Amérique, d'Afrique et d'Asie, ne serait importée autrement que sur des vaisseaux anglais, et que chaque peuple d'Europe ne pourrait envoyer sur ses vaisseaux que les productions de son sol et de son industrie.

Les Pays-Bas réclamèrent en vain contre l'acte de navigation, et la guerre éclata. L'amiral Blacke et Tromp commandèrent les flottes ennemies. La vente des biens des proscrits, la confiscation des domaines royaux en Écosse, l'accroissement des impôts, furent les ressources de cette guerre, que les succès de Blacke ne tardèrent pas à justifier. Cet amiral détruisit les pêcheries hollandaises au nord de l'Écosse, pendant qu'en son absence George Ayscough, qu'il avait chargé de défendre les côtes de l'Angleterre, battait près de

Plymouth la flotte de Tromp. De retour de son expédition, Blacke battit Ruyter, et eut ensuite la gloire de combattre Tromp et Ruyter réunis, et de ne céder que devant une flotte deux fois supérieure à la sienne.

Pendant ce temps, Cromwell pressait l'adoption d'un acte d'amnistie en faveur des royalistes pour s'en faire un appui contre les républicains. Il fit passer cet acte malgré une vive opposition, et fit ainsi retomber sur les républicains les haines qu'avaient soulevées ses propres violences. Le parlement devint de plus en plus impopulaire. Les chaires des églises retentissaient de déclamations contre cette assemblée. On prédisait sa dissolution comme ordonnée par le Seigneur. Cromwell écarta Lambert de la place de lieutenant général d'Irlande, vacante par la mort d'Ireton, et que le parlement voulait lui donner; il choisit à sa place Fletwood, auquel il avait fait épouser sa fille, veuve d'Ireton. Par là il affaiblit en Irlande l'autorité de Ludlow, qu'il y avait envoyé lui-même, mais dont il redoutait l'esprit républicain. En même temps il eut l'adresse de s'attacher Lambert, en lui faisant espérer de le venger du parlement qui l'avait sacrifié. Sûr désormais du succès, il réunit dans son logement de White-Hall ses principaux amis du parlement et de l'armée. Ils furent presque unanimes sur ce point, qu'il était indispensable de dissoudre le parlement, et « qu'il fallait le faire d'une manière ou d'une autre. » Il venait à peine de congédier ses amis, attendant à chaque instant la dissolution volontaire de la chambre, lorsqu'on vint lui annoncer qu'elle cherchait à retarder ce dénoûment. Alors à la tête de quelques compagnies de grenadiers, il entra dans la salle de Westminster, et chassa le parlement.

Après ce nouveau coup d'État, Cromwell se trouva seul maître de l'Angleterre. Il semblait que tout fût préparé pour cette révolution. Les comtés, les

corps militaires, les flottes se soumirent. De toutes parts arrivaient des adresses, des félicitations. Cromwell institua un conseil d'État en attendant la convocation du parlement. Les victoires que la flotte remportait en ce moment même semblaient justifier son usurpation.

§ IV. Le protectorat (1653-1658).

Arrivé au pouvoir suprême, Cromwell ne laissa subsister qu'un vain simulacre de représentation nationale. Le conseil des officiers, qui lui était entièrement dévoué, fut investi par le dictateur du droit de désigner les membres de la nouvelle chambre des communes. Il nomma cent quarante-quatre députés choisis parmi les hommes les plus ignorants, les plus inconnus et les plus fanatiques du parti vainqueur. Ce parlement fut appelé le parlement *damné Barebone*, ou le *damné décharné*, par allusion à un certain prédicateur Praisegod *Barebone* qui en faisait partie et qui se faisait appeler : *Si Christ n'était pas mort pour vous, vous seriez damné, Barebone.* Le major général Lambert, qui se disait républicain et qui n'était que servile, en faisait partie. On y remarquait aussi un homme sincère dans ses convictions, mais d'un esprit borné, et prêt à seconder toutes les violences de Cromwell. C'était Harrison, sectaire de la *cinquième monarchie*, qui voulait que le nouveau conseil fût composé de soixante-dix membres, pour mieux ressembler au sanhédrin des Juifs.

« Lorsque les *saints* entraient en séance à Westminster, ils récitaient des prières, cherchaient le Seigneur des journées entières, et expliquaient l'Écriture : cela fait, ils s'occupaient des affaires dont ils se croyaient saisis. Cromwell ouvrit la session des *décharnés* par un discours qu'il accompagna de pieuses larmes, remerciant le ciel d'avoir assez vécu pour

assister au commencement du règne des *saints* sur la terre. Au fond de toutes ces folies, les nouvelles mœurs se formaient, et les institutions prenaient racine. Ces caractères n'étaient si ridicules que parce qu'ils étaient originaux; or, tout ce qui est fortement constitué a un principe de vie. Les courtisans de Charles II purent rire; mais ces fanatiques de bonne foi laissèrent une arrière-postérité qui a fait raison des courtisans (1). »

A bout de cinq mois, les saints étaient tombés dans le mépris; et s'apercevant qu'ils ne pouvaient plus gouverner au milieu de la risée publique, ils remirent l'autorité entre les mains de Cromwell. Un petit nombre de pauvres d'esprit s'obstinaient à siéger. Le capitaine White entra dans la salle et leur demanda ce qu'ils faisaient là: « Nous cherchons le Seigneur, » répondirent-ils. « Allez donc le chercher ailleurs, s'écria le capitaine, le Seigneur n'a pas fréquenté ce lieu depuis longues années; » et il les fit pousser dehors.

« Le véritable principe républicain, dit M. de Châteaubriand, existait pourtant alors dans l'armée anglaise plus que dans les autorités civiles; mais il ne peut y avoir d'alliance durable entre le pouvoir constitutionnel et l'autorité militaire: quand la liberté se réfugie à l'autel de la victoire, elle y est bientôt immolée; on la sacrifie pour obtenir le vent de la fortune.

« Tous les différents partis, excepté celui des saints et celui des républicains véritables, le parti du roi, le parti de l'épiscopat, le parti militaire, le parti des gens de loi qui avaient craint la réforme des coutumes et la simplification du code de procédure; tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les corruptions,

(1) M. de Châteaubriand, *Les quatre Stuarts*.

toutes les lassitudes applaudissaient aux entreprises de Cromwell. Il fut complimenté par l'armée, la flotte, les autorités civiles. On attendait avec curiosité et anxiété ce qu'il allait faire du pouvoir.

« Le conseil des officiers est convoqué. Le major général Lambert lit un écrit intitulé : *Instrument de gouvernement*. C'était une constitution qui plaçait la puissance législative dans un parlement et dans un *protecteur*. Il y était statué que les membres de ce parlement seraient choisis par le peuple ; qu'ils siégeraient tous les ans cinq mois, selon le bon plaisir du *protecteur;* que le *protecteur* aurait le veto suspensif; qu'il nommerait à tous les emplois civils et militaires ; que, dans l'intervalle des sessions, la nation serait gouvernée par le *protecteur* et par un conseil composé de vingt et un membres au plus, de treize au moins.

« On supplia Cromwell d'accepter le protectorat. Il se rendit gracieusement au vœu de ses peuples. Le maire et les aldermen de Londres furent requis de se trouver à une parade d'installation à la salle de Westminster. Le protecteur prêta serment à l'*instrument du gouvernement* qui était son œuvre. Le général Lambert, un genou en terre, lui présenta une épée dans le fourreau ; les commissaires lui remirent les sceaux ; le maire de Londres lui donna une épée nue, et le sujet des Stuarts alla, monarque absolu des trois royaumes, coucher dans le palais du roi qu'il avait assassiné (1). »

L'assentiment de l'Europe sembla confirmer le pouvoir de Cromwell. La Hollande, humiliée par ses défaites, demanda la paix, et reconnut la supériorité du pavillon anglais par un traité qui fut signé le 5 avril 1654. Les nations étrangères recherchèrent l'alliance de Cromwell. Christine, fille de Gustave-Adolphe,

(1) Ibidem.

l'électeur de Brandebourg, les rois de Danemark et de Portugal, lui envoyèrent des ambassadeurs pour le féliciter sur son élévation. Il étendit sa protection jusque sur les protestants de Nîmes et sur les malheureux Vaudois alors en butte à une affreuse persécution. Le frère de l'ambassadeur de Portugal à Londres tua un Anglais : Cromwell le fit décapiter. Cette hardiesse ne donna lieu à aucune réclamation, tant était grande la terreur que le protecteur avait su inspirer. Le roi de Pologne implora sa toute-puissante protection contre les Russes ; le vaywode de Transylvanie, contre les Turcs. Une flotte anglaise ayant nettoyé la Méditerranée des pirates qui l'infestaient, Gênes envoya remercier Cromwell de la sûreté que ses vaisseaux donnaient au commerce maritime. Il eut enfin l'honneur de voir son alliance disputée par la France et l'Espagne. Richelieu, qui avait favorisé les premiers troubles de l'Angleterre, ne prévoyait pas sans doute tous les affronts que son successeur aurait un jour à endurer. Mazarin n'obtint l'alliance de Cromwell qu'au prix des condescendances les plus honteuses. Le protecteur, signant le traité, mit son nom au-dessus de celui de Louis XIV. La guerre qu'il déclara à l'Espagne valut à l'Angleterre la conquête de la Jamaïque (1655), l'acquisition de Dunkerque (1658) et d'immenses trésors enlevés sur les galions.

Respecté de tous les peuples, Cromwell maintint son autorité à l'intérieur en brisant les résistances qui s'opposaient à ses desseins. Le premier parlement qu'il convoqua comme protecteur, n'ayant pas répondu à son attente, et ayant manifesté un esprit de liberté que l'oppression militaire n'avait pu étouffer entièrement, il plaça des gardes à la salle de Westminster et contraignit tous les députés à signer un acte par lequel ils reconnaissaient son autorité. Lorsque les officiers vinrent le complimenter de n'avoir accepté que le

titre de protecteur, tandis qu'il pouvait aspirer plus haut, il porta la main à son épée : « Elle m'a élevé, leur dit-il ; si je veux monter plus haut, elle me maintiendra au rang qu'il me plaira d'occuper. » Ces paroles étaient claires. Le parlement, malgré l'engagement signé, rejeta cependant le principe du protectorat héréditaire, à la majorité de deux cents voix contre soixante. Cromwell ne put dissimuler son dépit, et lorsque les cinq mois de la session furent écoulés, il se hâta de dissoudre cette assemblée indocile (1655).

Il corrompit ensuite autant qu'il le put les élections, et cassa même celles qui lui étaient hostiles. Il réussit ainsi à composer un parlement servile qui l'invita, sous forme de pétition, à prendre le titre de roi et à rétablir la chambre des lords. Cromwell n'osa pas cependant prendre un titre qui lui eût aliéné ses partisans les plus dévoués, mais il rétablit la chambre des lords que la république avait abolie, et il la composa de ses parents et de ses amis. Puis il renvoya ces députés auxquels il en voulait peut-être secrètement de ne lui avoir pas mis de force la couronne sur la tête.

Toutefois Cromwell ne fut pas heureux, et bien qu'il fût parvenu à contenir les partis, on peut dire qu'il paya de son repos sa puissance absolue.

« Menacé par de continuels complots, effrayé de vivre au milieu des haines inexorables qu'il avait soulevées contre lui, épouvanté du prix immense que l'on pouvait attacher à sa mort, redoutant la main d'un ami, le glaive d'un émissaire de Charles ou d'un fanatique, il portait sous ses vêtements une cuirasse, des pistolets, des poignards; n'habitait pas deux jours de suite la même chambre, craignait ses propres gardes, s'alarmait de la solitude, sortait rarement, par de brusques apparitions, au milieu d'une escorte nombreuse, changeait et mêlait sa route, et, dans la précipitation de ses voyages, portait quelque

chose d'inquiet, d'irrégulier, d'inattendu, comme s'il avait toujours ou à déconcerter un plan de conspiration, ou à détourner le bras d'un assassin (1). »

Le fameux écrit *Killing no murder* (tuer n'est pas assassiner) acheva de le troubler. La mort de sa fille, lady Claypole, qui était zélée royaliste, et qu'il aimait tendrement, ajouta encore à sa mélancolie. Elle venait de succomber à une maladie douloureuse pendant laquelle elle n'avait cessé d'accabler son père de ses reproches. Cromwell ne tarda pas à la suivre au tombeau. Il mourut à Londres dans sa cinquante-neuvième année, le 3 septembre 1658, anniversaire de ses victoires de Dunbar et Worcester.

§ V. Richard Cromwell (1658-1660).

Une tempête avait éclaté au moment même de la mort du protecteur. Le poëte Waller annonça, en fort beaux vers, que les derniers soupirs de Cromwell avaient ébranlé l'île des Bretons; que l'Océan s'était soulevé en perdant son maître; que Cromwell avait disparu comme Romulus, au milieu d'un orage. Presque tous les souverains de l'Europe pleurèrent officiellement sa mort. Louis XIV porta son deuil et se hâta de reconnaître le faible Richard, que son père avait désigné comme son successeur.

« Richard fit de magnifiques funérailles à son père. Le corps embaumé du protecteur fut exposé pendant deux mois au palais de Sommerset. Dans une salle tendue de velours noir, et où on ne comptait pas moins de mille flambeaux, portant un vêtement de brocart d'or fourré d'hermine, une figure en cire, l'épée au côté, un sceptre dans la main droite, un globe dans la gauche, représentait le protecteur : elle

(1) Histoire de Cromwell, par M. Villemain.

était couchée sur un lit funèbre. Une épitaphe racontait en abrégé l'histoire de Cromwell et de sa famille. « Il mourut, disait l'épitaphe, avec grande assurance « et sérénité d'âme, dans son lit. »

« La figure en cire fut ensuite mise debout sur une estrade, comme pour annoncer une résurrection, ou, comme disaient les indépendants indignés de ces pompes papistes, pour représenter le passage d'une âme du purgatoire dans le paradis. Le 23 novembre, l'image de cire fut couchée de nouveau, mais dans un beau cercueil qu'enlevèrent dix gentilshommes pour le placer sur un char; le tout s'en alla en pompe à Westminster : lord Claypole menait le cheval de Cromwell. Le cercueil fut déposé dans la chapelle de Henri VII (1). »

Le nouveau protecteur fut reconnu par les citoyens de Londres et les officiers de l'armée. L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande se soumirent à son autorité. Mais pour succéder à Olivier, il eût fallu lui ressembler, et Richard n'avait ni caractère, ni talent. L'armée reprit alors l'empire qu'elle avait résigné entre les mains de Cromwell. Ce fut en vain que Richard essaya de s'appuyer sur le parlement. Son oncle Desborough, son beau-frère Fletwood et le général Lambert le contraignirent à dissoudre le parlement et à se démettre ensuite lui-même du protectorat (22 avril 1659). Richard quitta sans regret le palais de White-Hall, n'emportant avec lui que deux grandes malles remplies des *congratulations* et des *adresses* qu'on lui avait présentées pendant son petit règne.

Le conseil des officiers rappela le *rump-parliament*, pour donner une apparence de légalité à son autorité usurpée. Ce parlement, composé à peine de quarante membres, crut le moment venu de ressaisir son an-

(1) M. de Châteaubriand, *Les quatre Stuarts*.

cienne puissance, et de remettre sous le joug de l'autorité civile cette armée qui l'avait tant de fois décimé. Mais il était sans force réelle, parce qu'il n'avait pas pour appui les presbytériens et les royalistes qui désiraient une restauration.

Le parti royaliste profita de ces dissensions naissantes. Une insurrection éclata en faveur de Charles II, mais elle était prématurée. Lambert la réprima sans peine; puis, abusant de sa victoire, il brisa le parlement. C'est alors que le général Monk, qui gouvernait l'Écosse, entra en Angleterre à la tête de douze mille vieux soldats, sous prétexte de soutenir le parlement contre ceux qui l'avaient chassé. Il dissipa sans combat un corps de troupes avec lequel Lambert voulut arrêter sa marche, et fut reçu à Londres comme un libérateur. Maître de la capitale, il rétablit le *long parlement* et y rappela les membres presbytériens exclus par la violence avant la mort de Charles Ier. Le parlement ordonna des élections générales et prononça ensuite sa propre dissolution. La nouvelle assemblée, composée en majorité de royalistes, se réunit à Westminster le 25 avril 1660. Elle rappela les Stuarts. Le général Monk avait hâté cette décision, en déclarant aux députés que si on délibérait, il ne répondait pas de la paix de l'Angleterre. « Que craignez-vous? avait-il ajouté; le roi n'a ni or pour vous acheter, ni armée pour vous conquérir. » Charles II débarqua à Douvres le 26 mai 1660. Il serra dans ses bras le général Monk qui l'attendait sur le rivage, et en voyant la foule immense qui l'accueillait avec des cris d'allégresse, il dit gracieusement : « Où sont donc mes ennemis? »

§ VI. Règne de Charles II (1660-1685).

Lorsque les premières fêtes de la restauration furent passées, Charles II résolut de venger enfin la

mort de son père. Le parlement fut l'instrument de ses vengeances. On exhuma le corps de Cromwell qui fut pendu à un gibet. Ce fut ensuite le tour de ceux qui avaient trempé dans la condamnation de Charles Ier. De quatre-vingts qui restaient en Angleterre au moment du retour des Stuarts, cinquante et un se reconnurent coupables et furent amnistiés; vingt-neuf furent mis en jugement; dix soutinrent qu'ils n'étaient pas criminels, et reçurent la mort. Ce fut à propos du procès d'Harrison qu'un juge appliqua au peuple anglais le bel apologue de l'enfant devenu muet qui recouvre la parole à la vue de l'assassin de son père. Le pauvre accusé dit à ses juges : « Plusieurs d'entre vous, mes juges, furent *actifs* avec moi dans les choses qui se sont passées en Angleterre..... Ce qui a été fait l'a été par l'ordre du parlement, alors la suprême autorité. » La justification était bonne, mais, en temps de révolution, la raison politique l'emporte sur la justice. Harrison fut condamné.

Après ces exécutions, Charles II publia une amnistie générale. Le ministère fut composé d'hommes honorables choisis indistinctement parmi les royalistes et les presbytériens. Le chevalier Hyde, créé comte de Clarendon, fut nommé chancelier et premier ministre. Monk reçut pour récompense de sa fidélité le titre de duc d'Albemarle. Ces premiers actes furent approuvés de tout le monde. Mais l'abolition du bill des convocations triennales et la servilité du parlement excitèrent bientôt le mécontentement. Charles II, oubliant ses malheurs et ceux de son père, sembla prendre à tâche de ravir au peuple anglais les libertés qu'il avait conquises. Tout prit le caractère d'une monarchie absolue dans une monarchie représentative. Le roi s'efforça de régler sa cour sur le modèle de celle de Versailles. Il y eut des intrigues pour arriver au ministère. Ses

maîtresses disposèrent des principaux emplois, et l'intérêt public fut partout sacrifié à l'intérêt privé du roi et de ses favoris.

Le rétablissement de l'épiscopat, qui n'avait été aboli par aucune autorité légale, ne contribua pas peu à refroidir la nation envers le nouveau monarque.

Le second parlement, assemblé en 1661, ajouta encore à la douleur des presbytériens, en condamnant au feu le *covenant*, et en adoptant un *bill d'uniformité*, portant que tout ministre devait recevoir l'ordination épiscopale. Deux mille ministres renoncèrent à leurs bénéfices plutôt que de se soumettre au bill d'uniformité (24 août 1662). Ce fut la *Saint-Barthélemy des presbytériens*. La lutte fut ainsi rouverte entre les deux églises.

Charles II avait résisté mollement à l'excès de zèle de ce parlement. Il ne songeait plus déjà qu'à ses plaisirs. Lorsqu'il eut dissipé en prodigalités insensées les subsides considérables que lui avait votés la nation, il trafiqua des conquêtes de Cromwell, et vendit Dunkerque à la France pour la somme de quatre cent mille livres sterling. Obéissant ensuite aux séductions d'Henriette, duchesse d'Orléans, il déclara la guerre à la Hollande, contrairement à l'intérêt de l'Angleterre, et détourna au profit de ses plaisirs les subsides du parlement. Cette guerre dura deux ans (1665-1667). Elle fut malheureuse et irrita au plus haut point le sentiment national.

On soupçonnait Charles II de pencher en secret pour la religion de sa mère, que le duc d'York, son frère, pratiquait ouvertement. Le ministère de la *cabale* qui s'était emparé de sa confiance, après la disgrâce de Clarendon, n'était pas fait pour rassurer le peuple sur les intentions du monarque. Le parlement revint à ses vieilles traditions de résistance et d'économie. Charles II crut se fortifier par une alliance intime

avec la France. Il venait de se conformer au vœu du peuple en concluant à la Haye la triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande (1668). Cette ligue avait arrêté Louis XIV au milieu de ses conquêtes. Tout à coup Charles II change de politique et fait alliance avec la France (1670). Il ne rougit pas d'accepter une pension de Louis XIV pour prix de sa trahison. Deux ans après il déclara une seconde fois la guerre à la Hollande, et les flottes anglaise et française agirent de concert contre cette république.

Cependant le parlement refusait de voter les subsisdes nécessaires pour continuer la guerre avec vigueur, et, profitant des embarras du roi, il passa le bill du *test*, qui astreignait tout employé du gouvernement à jurer qu'il ne croyait pas à la transsubstantiation du corps de Notre-Seigneur dans le sacrement de la cène. Le duc d'York fut alors réduit à quitter le commandement de la flotte, et tous les catholiques se virent réduits à renoncer à leurs emplois.

Charles II fut obligé de céder une seconde fois. Il fit la paix avec la Hollande (1674), qui lui promit 300,000 livres sterling. Les Anglais le pressaient de se joindre à la coalition qui venait de se former contre la France; mais Louis XIV lui payait exactement sa pension pour l'empêcher de se joindre à ses ennemis. En 1678, les Anglais apprirent avec indignation que par la paix de Nimègue la France avait dicté la paix à toute l'Europe.

Une prétendue conspiration papiste, découverte et dénoncée au parlement par l'infâme Titus Oates, compromit la reine et le duc d'York. Le parlement alla jusqu'à demander l'exil de l'épouse de Charles II, et envoya à l'échafaud quelques jésuites accusés d'un crime imaginaire. Mais le complot était dirigé véritablement contre le duc d'York. Schaftesbury présenta à la chambre des communes un bill pour l'exclure de

la succession à la couronne. La chambre des lords repoussa le bill. Les communes s'en indignèrent. Le roi cassa le parlement et en convoqua un autre à Oxford, lequel se montra plus hostile encore et représenta le bill rejeté. Il rendit ensuite le fameux bill d'*habeas corpus*, qui proscrivait les emprisonnements arbitraires. Charles II irrité renvoya ce nouveau parlement et accrut ainsi l'animosité des deux partis qu'on commençait à désigner par les noms de *whigs* et de *torys*. Deux parlements qu'il convoqua en 1680 et 1681 se laissèrent emporter aux actes de l'opposition la plus hostile. Charles II prit alors la résolution de ne plus convoquer de parlement, et régna en maître jusqu'à sa mort; mais les conseils de son frère le rendirent cruel et persécuteur. De là les conspirations opposées et mal conçues de Monmouth, bâtard de Charles, qui aspirait à lui succéder; de Schaftesbury, qui voulait s'élever au protectorat; de Sidney et d'Hampden, qui appelaient de leurs vœux le rétablissement de la république; de lord Russel, qui ne se proposait que l'exclusion du duc d'York et le redressement des griefs de la nation. Tous échouèrent : Russel et Sidney périrent sur l'échafaud; Schaftesbury prévint sa condamnation par l'exil; Monmouth obtint sa grâce, mais il fut forcé de quitter le royaume.

Au moment où Charles II triomphait de tous ses ennemis, il mourut sans laisser de postérité, et, malgré le bill du test et le bill d'exclusion, son frère Jacques II lui succéda sans opposition (1685).

§ VII. Jacques II (1685-1688).— La glorieuse révolution.

Jacques II était un esprit étroit, entêté et fanatique; il n'avait pas, lorsqu'il monta sur le trône, la moindre idée de la révolution morale qui s'était ac-

complie en Angleterre depuis un siècle ; il croyait qu'il lui serait possible de changer la religion de l'Etat aussi facilement que l'avait fait Henri VIII. Le peu de peine qu'il eut à réprimer la folle rébellion du duc de Monmouth lui enfla tout d'abord le cœur. Battus à Dunbarton et à Sedgemoor, les partisans de Monmouth virent leurs espérances déçues. Monmouth fut découvert caché dans des broussailles, non loin du champ de Sedgemoor. Conduit à Londres et présenté à Jacques II, il eut recours aux plus humbles supplications ; Jacques II fut inexorable. La certitude de la mort rendit le courage au prisonnier. « Il se montra, dit M. de Châteaubriand, brave et léger comme Charles II son père ; il avait toutes les grâces de la courtisane sa mère ; il joua avec la hache dont il fallut cinq coups pour abattre sa belle tête. » Cette rigueur impolitique fut le prélude de barbares exécutions. Jacques II, qui était naturellement cruel, ne voulut épargner aucun des complices de Monmouth. Deux bourreaux, le colonel Kirke et le chef de justice Jefferies, se chargèrent du soin de sa vengeance. Jefferies fit une tournée dans les provinces de l'ouest pour trouver des coupables, et plus de deux cent cinquante personnes furent exécutées par ses ordres.

Après cette triste victoire, le roi s'imagina que toute résistance disparaîtrait devant sa volonté. Ne gardant plus aucun ménagement, il se déclara catholique et jésuite, ce qui était vrai à la lettre. Il dispensa du serment du test ; il rendit aux catholiques l'exercice public de leur culte, par une déclaration générale de tolérance. Entraîné par les conseils de son confesseur, le jésuite Peters, pour lequel il voulait obtenir le chapeau de cardinal, il se fit missionnaire dans sa propre cour, et convertit son ministre Sunderland, qui songeait à des intérêts bien opposés à ceux de la religion. Il confia les colléges aux jésuites et à d'autres religieux. Le nonce du pape fit

une entrée publique à Windsor, en habits pontificaux. Ce fut en vain que le pape Innocent XI lui fit des remontrances pour modérer son zèle imprudent. Jacques II poursuivit son ouvrage et livra tous les emplois aux catholiques, malgré la constitution. Sept évêques ayant refusé de lire dans leurs églises sa déclaration de liberté de conscience, furent conduits à la Tour et traduits devant un tribunal. Mais ils furent acquittés et leur élargissement fut pour eux l'occasion d'un triomphe populaire. Jacques II destitua deux des juges qui les avaient renvoyés absous, et forma un camp près de Londres sans trouver les soldats plus disposés que les évêques à admettre la liberté de conscience. Le parlement lui-même se tourna contre le roi. Jacques II le prorogea en 1686 et ne se pressa pas d'en convoquer un autre. En détruisant ainsi lui-même les moyens d'opposition légale que la constitution offrait au peuple, Jacques II provoqua la révolution.

La Hollande était le principal rendez-vous des ennemis de Jacques II. Sa fille Marie, qui avait épousé le prince d'Orange, leur offrait un asile et recevait leurs promesses. La naissance d'un prince de Galles détermina enfin Guillaume le Taciturne à brusquer l'entreprise.

Cependant Louis XIV avertissait Jacques II des projets de ses ennemis. Le monarque aveuglé refusa de l'en croire. Il fallut pourtant enfin qu'il se rendît à l'évidence. Une flotte avait été équipée au Texel. Elle était destinée à transporter un corps de troupes en Angleterre où le prince d'Orange se disait appelé par la noblesse et le clergé. Louis XIV fit à son allié des offres magnanimes; mais en même temps il commit une faute irréparable. En portant la guerre en Allemagne, il s'imaginait qu'il arrêterait le prince d'Orange. Son attaque détermina le Taciturne à passer en Angleterre. Il mit à la voile et débarqua avec 13,000 hommes à

Broxholme (1). A son arrivée il publia un manifeste dans lequel il annonçait qu'il venait, sur la requête des principaux seigneurs du royaume, vérifier la naissance du prince de Galles et rétablir la nation dans ses droits. Pendant dix jours il attendit en vain l'arrivée des secours qu'on lui avait promis. Heureusement pour lui Jacques II perdit la tête. Son principal ministre Sunderland le vendait; son gendre, le prince George de Danemark, et Anne, sa fille bien-aimée, l'abandonnaient. Le malheureux prince se voyait presque seul. Il demanda conseil au comte de Bedfort, père de lord Russel, qui avait été décapité à sa requête, vers la fin du règne de Charles II : « J'avais un fils, répondit le vieillard, qui aurait pu vous secourir. »

« Le prince d'Orange avançait lentement sur Londres, où la seule présence de Jacques combattait l'usurpateur. Peu à peu la défection se mit dans l'armée anglaise. Le Lilli-Ballero, espèce d'hymne révolutionnaire, fut chanté par les soldats qui abandonnaient chaque jour son armée. « Qu'on leur donne des passe-ports « en mon nom, dit Jacques, pour aller trouver le « prince d'Orange, je leur épargnerai la honte de me « trahir. »

« Cependant le roi prenait la plus fatale des résolutions, celle de quitter Londres. Il fit partir d'abord la reine et son jeune fils. Jacques lui-même s'embarqua sur la Tamise, y jeta le sceau de l'État ou plutôt sa couronne, que le flot ne lui rapporta jamais. Arrêté par hasard à Feversham, il revint à Londres, où le peuple le salua des plus vives acclamations. Cette inconstance populaire pensa renverser l'œuvre de la patiente et coupable ambition du prince d'Orange. Le duc d'York, si brave dans sa jeunesse sous les drapeaux de Turenne et de

(1) Il est à remarquer qu'il se trouvait dans cette armée douze à quatorze cents soldats et officiers français protestants, qui avaient été chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes.

Condé, si vaillant et si habile amiral sur les flottes de son frère Charles II, ce duc d'York ne retrouvait plus comme roi son ancien courage. Il ne s'agissait cependant pour lui que de rester, et de regarder en face son gendre et sa fille. Guillaume lui fit ordonner de se retirer au château de Ham. Le monarque, au lieu de s'indigner contre cet ordre, sollicita humblement la permission de se rendre à Rochester. Le prince d'Orange devina aisément que son beau-père, en se rapprochant de la mer, avait l'intention de s'échapper du royaume. Or c'était tout ce que désirait l'usurpateur. Il s'empressa d'accorder la permission. Jacques gagna furtivement le rivage, monta sur un vaisseau qui l'attendait et que personne ne voulait prendre (1). »

Jacques II débarqua en Picardie le 2 janvier 1689. Une assemblée fut convoquée à Westminster sous le nom de *convention*. Elle déclara, le 23 février 1689, que Jacques II, en quittant l'Angleterre, avait abdiqué la couronne; que le prince de Galles son fils était un enfant supposé; qu'en conséquence Marie, sa fille, qui était mariée au prince d'Orange, était la plus proche héritière du trône vacant. Ainsi la couronne fut déférée au prince Guillaume d'Orange et à sa femme, à des conditions qui devinrent la base du droit public de la Grande-Bretagne. Ce fut là le dernier acte et comme le dénoûment de la révolution de 1640. Les historiens anglais l'appellent la *glorieuse révolution*.

(1) M. de Châteaubriand, ouvrage cité.

CHAPITRE III.

L'Allemagne depuis le traité de Westphalie jusqu'à la mort de Charles VI.

§ I. SITUATION DE L'ALLEMAGNE.

LÉOPOLD Ier (1658-1705). — *Ligue des États du Rhin.* — Par le traité de Westphalie, la France avait enfin mis entre elle et la maison d'Autriche une barrière que celle-ci ne devait plus franchir. Ce n'est pas qu'elle eût diminué beaucoup l'étendue de ses possessions territoriales, puisqu'elle ne lui avait enlevé que l'Alsace, mais elle l'avait entourée d'une foule de petits souverains jaloux de leurs droits, et toujours prêts à se liguer contre elle avec la France. Il ne s'était pas en effet écoulé dix années, que Mazarin, profitant du bénéfice de l'article 8 du traité, avait conclu avec les trois électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le comte palatin de Neubourg, la Suède, les ducs de Brunswick-Lunebourg et le landgrave de Cassel, l'alliance connue sous le nom de Confédération rhénane. L'article 1er disait qu'elle avait été formée dans le but de conserver les droits des États, de maintenir la liberté germanique et la paix de Westphalie contre tout acte de violence, logement de gens de guerre, passage de troupes, levée de contributions, etc., et contre toute attaque quelconque. L'article 3 détermina les contingents que chaque confédéré devait tenir prêts pour marcher à la première réquisition. Ainsi s'introduisait l'usage des armées permanentes. Les ducs de Wurtemberg et des Deux-Ponts et l'électeur de Brandebourg accédèrent dans la suite

à cette ligue, qui fut prorogée jusqu'au 15 août 1667.

Mais la ligue des États du Rhin n'était pas le seul appui que la France eût en Allemagne contre la maison d'Autriche. Elle était encore favorisée par la situation politique des différents États de cette vaste contrée.

Situation politique de l'Allemagne.—Ferdinand III était mort en 1657, après avoir vu mourir son fils Ferdinand IV, pour lequel il avait obtenu, après de nombreuses instances, le titre de roi des Romains. Son successeur avait été, malgré les efforts de la France, Léopold d'Autriche, qui, à la mort de son cousin Sigismond-François, hérita du Tyrol, et réunit ainsi toutes les possessions de sa famille. Dans l'Autriche, la Bohême et leurs dépendances, l'autorité de Léopold était assise sur des bases solides, et l'uniformité du culte, dont l'établissement avait tant coûté à ses prédécesseurs, y étouffait l'esprit de révolte; mais ce qu'il possédait de la Hongrie lui était plus onéreux qu'utile, et sans cette couronne, qui lui coûtait tant d'hommes et d'argent et l'exposait aux attaques des Turcs, il aurait eu une bien autre influence sur la politique enropéenne. Quant à ses droits comme empereur, ils n'étaient plus guère qu'honorifiques; car la diète qu'il assembla à Ratisbonne, en 1662, ayant obtenu d'être déclarée permanente, lui enleva sa dernière prérogative sérieuse (1), celle de dissoudre cette assemblée, comme il pouvait le faire jadis lorsque la discussion prenait une tournure dangereuse pour son autorité. Dès lors, au lieu d'être composée de l'empereur, des électeurs et des princes en personne, la

(1) Les princes avaient obtenu de l'empereur qu'il ne dissoudrait pas la diète avant que les points laissés indécis par le traité de Westphalie fussent réglés. La diète fut donc prolongée, et à la fin rendue permanente par un décret qui autorisa les princes et États à lever des taxes sur leurs sujets pour subvenir aux frais des légations.

diète fut une réunion de représentants qui ne purent décider aucune question sans l'avoir communiquée à leurs commettants. Les opérations n'en devinrent que plus lentes, et l'intervention des puissances étrangères plus facile. En même temps, la séparation des États d'Empire en corps des évangéliques et corps des catholiques, délibérant chacun sur les intérêts de leur parti (1653), le droit conféré aux protestants d'empêcher la décision à la pluralité des suffrages dans toute affaire de religion, leur fournirent constamment un prétexte de traverser les vues du chef de l'Empire. Il y eut ainsi, comme nous dirions aujourd'hui, une forte opposition légalement constituée contre l'empereur.

Mais ce fut surtout le droit d'alliance accordé aux États qui restreignit la prérogative impériale. Ce fatal privilége faillit réduire l'Allemagne à l'état déplorable où elle était au temps des guerres privées. Ses princes les plus puissants tinrent dès lors des armées sur pied pour mettre à profit la faiblesse de leurs voisins, ou subjuguer les villes impériales enclavées dans leurs États.

Des villes allemandes, les unes étaient indépendantes ou impériales, d'autres sujettes ou municipales; d'autres enfin, se plaçant entre les villes libres et les villes sujettes, jouissaient d'une masse de droits qui les plaçaient presque au rang des villes immédiates. Mais les princes ne se firent aucun scrupule de violer leurs priviléges, dès qu'ils en eurent les moyens, par l'établissement d'une milice permanente. Ainsi l'évêque de Munster, soutenu par l'Autriche, soumit sa ville épiscopale, et la força de reconnaître sa souveraineté. L'archevêque de Mayence fit de même pour la ville d'Erfurt, l'électeur de Brandebourg pour Magdebourg, les ducs de Brunswick pour la ville de ce nom. Si Brême, Cologne et Hambourg échappèrent aux attaques de la Suède,

de l'électeur de Cologne et du Danemark, elles ne le durent qu'à de puissantes médiations. Ainsi tombait peu à peu l'indépendance de ces villes si fières autrefois de leurs priviléges. Au seizième siecle, on disait qu'un roi d'Écosse serait heureux d'être logé comme un bourgeois de Nuremberg. Cette ville renfermait alors cinquante-deux mille âmes. Strasbourg et Aix-la-Chapelle pouvaient mettre chacune vingt mille hommes sous les armes. La ligue hanséatique, qui régnait dans la Baltique et concentrait en Allemagne tout le commerce du Nord et de l'Orient, comptait dans son alliance soixante et douze villes opulentes; mais la guerre de Trente ans avait été pour toutes ces villes une époque de désastres; leur population et leurs richesses avaient été épuisées; plusieurs ne purent sortir de leurs ruines, et d'autres subirent le joug de différents princes. La décadence du commerce de Venise, et l'essor que prit celui de l'Angleterre, de la Hollande et du Portugal, empêchèrent que l'Allemagne restât, comme au moyen âge, le centre du grand commerce européen, et les villes qu'il n'alimentait plus virent encore s'élever dans les États des princes qui les environnaient de nombreuses manufactures dont la concurrence acheva leur ruine. Jusqu'alors les empereurs avaient toujours protégé les villes libres, pour s'en aider ensuite eux-mêmes contre les seigneurs; mais depuis la paix de Westphalie, il leur fallut les abandonner à leur sort, et perdre ce moyen puissant dont leurs prédécesseurs s'étaient servis tant de fois pour contre-balancer le pouvoir des princes.

Examinons rapidement encore l'état des principaux États de l'Empire qui vont se mêler aux guerres de France. Les électeurs ecclésiastiques, exposés aux premiers coups, étaient bien déchus de leur puissance; ils avaient eu de bien mauvais jours depuis que les sécularisations avaient commencé. La paix de 1648

n'est pour eux qu'un moment d'arrêt, leur perte est prononcée; mais ils dureront encore un siècle et demi, bafoués, humiliés par toutes les puissances temporelles, réduits à choisir entre la France et l'Autriche; chassés par l'une, rétablis par l'autre, ils n'ont plus qu'un rôle secondaire et rempli de tristes vicissitudes.

Parmi les puissances séculières, la Bavière, augmentée du haut Palatinat et du comté de Cham, prémunie contre les démembrements par le rétablissement du droit de primogéniture, aurait pu figurer au premier rang sans la faiblesse de Ferdinand-Marie, successeur de Maximilien, et qui, bien qu'attaché à l'empereur par les liens du sang, resta constamment l'allié de la France. La maison palatine avait, il est vrai, recouvré la moitié de son héritage et la dignité électorale, mais elle avait perdu son ancienne influence en laissant l'électeur de Saxe se mettre de nouveau à la tête des protestants. Du reste, Charles-Louis était naturellement partisan de la France, qui l'avait rétabli, et ennemi de l'Autriche, qui avait fait le malheur de sa famille. Quant aux branches collatérales de la maison palatine, il suffira de nommer le comte palatin de Neubourg, zélé catholique, beau-père de Léopold, des rois de Portugal et d'Espagne, du duc de Parme et du fils aîné de Sobieski, et le duc des Deux-Ponts, qui monta sur le trône de Suède, après l'abdication de Christine, sous le nom de Charles XI.

Jean-George, électeur de Saxe, était mort en 1656, et ses États avaient été démembrés pour former des apanages à ses fils; l'aîné, l'électeur Jean-George II, était attaché à l'Autriche, mais il s'efforça de se tenir en dehors de la rivalité des deux puissances. La branche albertine avait perdu toute influence; elle était alors divisée en onze lignes : celles d'Altenbourg, de Weimar, d'Eisenach, d'Iéna, de Gotha, de Cobourg,

de Memmingen, de Roemhild, d'Eisenbourg, de Hilburghausen et de Saalfeld.

Toutes les possessions de la maison de Brandebourg étaient alors réunies entre les mains de Frédéric-Guillaume. A son avénement, en 1640, son électorat était dévasté par la présence continuelle des troupes suédoises et impériales; ses forteresses de Spandau et de Custrin étaient au pouvoir de l'empereur, et il ne tirait pas de tous ses biens plus deux millions cinq cent mille livres. Mais son habileté changea bientôt la face des choses; les places de Custrin et de Spandau furent recouvrées; les Suédois évacuèrent la Marche de Brandebourg; un accommodement conclu avec le prince palatin de Neubourg lui assura le duché de Clèves et les comtés de la Mark et de Ravensberg. Plus tard, il affranchit la Prusse de la dépendance où elle était de la Pologne, et compensa par son économie la modicité de ses revenus. Quoique ses États fussent épars depuis la Vistule jusqu'au Rhin, et ne communiquassent que difficilement les uns avec les autres, il fit respecter sa puissance et rechercher son amitié. Il fut un des premiers à dévoiler l'ambition de Louis XIV et à s'opposer à ses desseins.

L'ancienne et illustre maison de Brunswick, qui avait la préséance sur toutes les maisons princières, à l'exception des électeurs et de l'archiduc d'Autriche, s'était illustrée durant la guerre de Trente ans. Elle était alors divisée en deux branches : celle de Wolfenbutten, amie de la France, et représentée, depuis 1665, par Rodolphe-Auguste, et celle de Lunebourg, alliée de l'Autriche, qui avait pour chef George-Guillaume, l'ami et le conseil de Guillaume d'Orange. George avait deux frères, Jean-Frédéric et Ernest-Auguste, qui furent successivement ducs de Hanovre : ce dernier épousa la petite-fille de Jacques Ier d'Angleterre,

et obtint de Léopold qu'il créât en sa faveur un neuvième électorat.

§ II. Première guerre de l'Empire contre Louis XIV.

On voit par la rapide esquisse que nous venons de tracer, quelle situation nouvelle avait créée pour l'Allemagne la paix de Westphalie. Aussi lorsque Louis XIV, donnant cours à son ambition, inonda les Pays-Bas de ses armées, pour s'emparer, disait-il, de la part qui revenait à sa femme de la succession de Philippe IV, Léopold, sollicité de la cour d'Espagne d'armer en sa faveur, fut réduit à l'inaction par l'attitude des princes de l'Empire, et les Pays-Bas, ainsi que la Franche-Comté, tombèrent au pouvoir du roi de France. Ce que n'avait point fait l'empereur, la petite république des Provinces-Unies le fit; elle s'unit avec l'Angleterre et la Suède pour arrêter les conquêtes de Louis XIV; toutefois ce ne fut pas ce traité de la triple alliance qui força le roi de France à demander la paix. Dès le 19 janvier 1668, Louis avait signé avec Léopold un traité par lequel les deux potentats se partageaient la monarchie espagnole. Louis devait avoir les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Navarre et ses dépendances, la ville de Roses, les Philippines et les places d'Afrique; Léopold se réservait le reste de la monarchie espagnole. Ce traité rendait la guerre inutile; aussi le roi de France aima mieux se contenter pour le moment d'une partie de ces provinces, plutôt que de conquérir les armes à la main ce qui devait lui échoir quelques années plus tard d'une manière paisible. La paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 2 mars 1668, assura à Louis toutes ses conquêtes, à l'exception de la Franche-Comté.

Louis n'oublia point le mauvais vouloir des Hollan-

dais à son égard, et à peine la guerre de *dévolution* fut-elle terminée, qu'il se prépara à attaquer les Provinces-Unies. Il conclut un traité avec l'électeur de Cologne (16 février 1669), acheta de Charles II, qui se fit son pensionnaire, l'alliance de l'Angleterre (2 janvier 1671), se réconcilia avec la Suède (janvier 1672), et gagna l'évêque d'Osnabruck, celui de Munster et le duc de Brunswick-Lunebourg. En même temps, il occupa Léopold en fomentant des troubles en Hongrie, acheta quelques-uns des ministres de la cour de Vienne, et, sous prétexte qu'il n'en voulait qu'à la religion protestante, il engagea l'empereur à ne point s'opposer aux progrès de ses armes.

Une circonstance vint favoriser encore ses projets; le duc de Lorraine fit avec les États Généraux une ligue offensive et défensive. Aussitôt Louis envahit son duché, et se mit ainsi en communication directe avec l'Alsace. « Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent, avec lequel on attaquait la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges, ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats, en quoi consistait alors toute la garde du pays (1). » Quant aux alliés, les Hollandais n'avaient que l'Espagne, qui ne fit rien pour eux, et le grand électeur de Brandebourg, qui se sauva. Tandis que Louis traversait l'électorat de Cologne, enlevait presque sans résistance toutes les places fortes du duché de Clèves, et s'avançait jusqu'à trois lieues d'Amsterdam, Frédéric-Guillaume, à la tête de vingt mille hommes, marchait seul à leur secours; mais les électeurs de Trèves et de Mayence s'opposèrent à ce qu'il passât par leurs terri-

(1) Voltaire, siècle de Louis XIV, ch. x.

toires, et Montécuculli, que l'empereur lui avait envoyé avec seize mille hommes, malgré son dernier traité avec la France, l'empêcha par ses avis de franchir le Rhin à Nierstein dans le Palatinat. Réduit à l'inaction par la duplicité de la cour de Vienne et les dispositions de la plupart des États de l'Empire, abandonné des Hollandais, qui ne lui envoyaient ni un écu ni un soldat, menacé par Turenne, qui avait trente mille hommes sous ses ordres, il se décida à faire un accommodement avec la France (16 juin 1673).

Mais la diversion opérée par l'électeur avait porté ses fruits; l'armée d'invasion avait été contrainte de se diviser; les Hollandais, moins vivement pressés, étaient revenus de leur premier effroi, et, ce qui était pour eux d'un prix inestimable, ils avaient gagné du temps. Déjà la coalition formée contre eux menaçait de se dissoudre; et Léopold, effrayé de voir les Français au milieu de l'Allemagne, se décida à suivre une ligne politique plus convenable à ses intérêts et à ceux du corps germanique.

Au mois d'août 1673, Louis avait fait envahir l'électorat de Trèves, occuper les dix villes impériales d'Alsace, et démolir les fortifications de Schelestadt et de Colmar, « qui se croyait, dit Louis dans ses mémoires, considérable, et paraissait trop fière pour avoir affaire à un homme comme moi. » A ces nouvelles, une armée autrichienne, commandée par Montécuculli, s'avança par Nuremberg vers le Rhin, repoussa Turenne jusque dans le Palatinat, et, s'étant réunie au prince d'Orange, enleva la ville de Bonn. Ces succès, l'alliance conclue entre l'Espagne, l'empereur, la Hollande et plusieurs États d'Empire, notamment l'électeur de Brandebourg, contraignirent les Français à évacuer les Provinces-Unies, où ils ne conservèrent que Maestricht et Grave.

Malgré cette coalition menaçante, la campagne de 1674 fut heureuse pour la France; Louis attaqua en personne la Franche-Comté, qui n'opposa point de résistance. Dans les Pays-Bas, Condé fit tête au prince d'Orange, qui, malgré la bataille de Senef, enleva la place de Grave; mais tous les honneurs de la campagne furent pour Turenne (1).

La perte que fit la France par la mort de Turenne ne put être compensée par la conquête de Liége, de Givet, de Dinant, de Huy et de Limbourg. La campagne sur la Meuse se termina même d'une manière funeste: le maréchal de Créqui se fit battre à Consarbruck, et Trèves, qu'il défendit avec courage, capitula malgré lui.

Une diversion des Suédois, alliés de la France, ne fit qu'attirer sur eux de tristes revers; ayant attaqué le Brandebourg, l'électeur, qui, fidèle aux intérêts de l'Allemagne, avait conduit ses troupes jusqu'en Alsace après la mort de Turenne, revint, au milieu de l'hiver, défendre ses possessions, surprit et battit les Suédois lorsqu'ils ignoraient encore son arrivée, leur prit Anclam, Stettin, Stralsund, et fit une descente dans l'île de Rugen. Prévenu que le comte de Horn était entré en Prusse par la Livonie avec seize mille Suédois, il partit de Berlin avec neuf mille hommes, fit faire à ses troupes sept milles en traîneaux sur les glaces du Frisches-Haff, et termina cette étonnante expédition par la déroute des ennemis. Pendant ce temps, l'évêque de Munster et les ducs de Brunswick-Lunebourg prenaient Brême et Verden, et le roi de Danemark, Wismar.

Ces revers des alliés de la France ne furent que faiblement balancés par les succès de Créqui en Allemagne, de Luxembourg dans les Pays-Bas, et de

(1) Voir ch. I, § VI, p. 144 et suiv.

Duquesne dans les parages de Sicile. Cependant la France garda son ascendant à la paix de Nimègue (1678); elle échangea Philipsbourg contre Fribourg, rendit ce qu'elle avait pris à la Hollande, mais retint la Franche-Comté et douze places fortes des Pays-Bas, que Vauban fortifia, et qui devinrent, de ce côté, une barrière qu'il était difficile de franchir. Le grand électeur, resté seul en armes, hésitait encore, et proposait à l'empereur de lever une armée de quatre-vingt mille hommes, dont il s'engageait à fournir le quart, lorsque le maréchal de Créqui, pénétrant dans le duché de Clèves et jusque dans la principauté de Minden, le força de montrer des sentiments plus pacifiques, et d'abandonner, par le traité de Saint-Germain, tout ce qu'il avait enlevé aux Suédois. Le roi de Danemark fut de même contraint, par l'arrivée d'une armée française dans les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, d'accepter la paix. Louis se vit alors l'arbitre de l'Europe.

Pour dédommager l'électeur de Brandebourg de ses sacrifices, l'empereur lui accorda l'expectative de la principauté d'Ostfrise. Ce fut en vertu de cette concession qu'en 1744 le roi de Prusse, à la mort de Charles Edzard, dernier prince d'Ostfrise, prit possession de ce pays.

§ III. Deuxième guerre de l'Empire contre Louis XIV.

Envahissement de Louis XIV après la paix, dans l'Alsace, le Luxembourg, etc. — Tous les ennemis de la France avaient posé les armes; Louis conserva les siennes, et commença même alors, à l'aide des chambres de réunion, une nouvelle série de conquêtes, d'autant plus odieuses qu'elles étaient colorées d'une légalité apparente (1).

(1) Voy. ch. I, § VII, p. 151 et suiv.

Ces conquêtes faites dans le silence, à l'ombre de la paix, auraient dû amener une guerre générale; mais telle était, par suite de sa constitution vicieuse, la faiblesse d'une grande nation, que l'Allemagne se crut trop heureuse d'obtenir du roi de France une trêve de vingt ans, et l'on crut avoir mis un obstacle à de nouvelles usurpations, en concluant, le 9 juillet 1686, la ligue d'Augsbourg, par laquelle l'empereur, les deux lignes de la maison d'Autriche, le roi de Suède, la maison de Saxe, les cercles de Bavière et de Franconie et une partie des princes du haut Rhin s'allièrent pour le maintien des traités de Westphalie et de Nimègue.

Diversion faite dans l'Allemagne orientale par les Hongrois et les Turcs. — Ce qui explique cette hésitation de l'empereur à se commettre avec la France, c'était la nécessité de réprimer la révolte de la Hongrie et de tenir tête aux Turcs. Le supplice des magnats et les mesures prises par Léopold n'avaient fait qu'exaspérer les Hongrois, qui, excités par des émissaires secrets de Louis XIV, soutenus par le prince de Transylvanie et encouragés par la Porte Ottomane, accouraient en foule sous les drapeaux du jeune comte de Tékély.

« C'étoit le fils d'Étienne Tékély de Kesnarch, comte et grand officier héréditaire d'Avowa, baron de Schaiffoire, qui étoit fort attaché à la confession d'Augsbourg, et qui possédoit plus de trois cent mille livres de rente. Comme ce seigneur avoit eu beaucoup de part à la première révolte de Hongrie, l'empereur envoya les généraux de Spork et de Heister assiéger Avowa, qui était le lieu de sa résidence. En vain il offrit de se justifier; et il eut beau protester qu'il n'avoit jamais rien su de la conjuration de Hongrie, on lui déclara que l'empereur souhaitoit qu'il reçût garnison dans ses forteresses, avec menace, s'il le

refusoit, de le traiter en rebelle. Tékély ne voulut pas exposer cette place à être rasée s'il attendoit qu'elle fût prise, et il se soumit à la volonté de l'empereur. Il fit cependant évader le comte Éméric Tékély, son fils unique, en habit de paysan, et le confia à deux gentilshommes déguisés de la même façon. On le fit passer au travers des bois pour le conduire en Transylvanie, d'où il gagna la Pologne en habit de fille. Son père étant mort peu de temps après, l'empereur confisqua tous ses biens, et on enleva de ses châteaux des trésors immenses en or, en argent, en pierreries et en meubles précieux. Le jeune comte Tékély ne sauva des débris de sa fortune que les biens de la comtesse de Thurlo, sa mère, fille et héritière d'Éméric de Thurlo, palatin de Hongrie, seigneur fort riche. Tékély professoit la religion calviniste; il avoit beaucoup d'esprit et une grande facilité de parler. Après une retraite de plusieurs années en Pologne, il retourna en Transylvanie, où le prince Abaffy lui donna de l'emploi dans ses troupes (1). »

Lorsque le mécontentement des Hongrois fut arrivé à son comble, Tékély parut au milieu d'eux, se mit à leur tête, battit plusieurs corps d'Impériaux, et étendit ses courses jusqu'en Moravie et même en Autriche.

La cour de Vienne sentit que le temps des concessions était venu; on assembla une diète hongroise à Œdembourg : la charge de palatin fut rétablie, un gouvernement conforme aux anciennes lois fut constitué. Alors Tékély, abandonné par beaucoup de magnats, fut contraint de se retirer chez les Turcs; mais ceux-ci parurent encore une fois sous les murs de Vienne, le 14 juillet 1683, conduits par le grand vizir Kara-

(1) Mémoires de M. de *** dans la collection de MM. Petitot et Montmerqué, t. LIX, p. 5.

Mustapha. Vaincus le 12 septembre par Charles IV de Lorraine et le roi de Pologne Sobieski, chassés de Neuhausel, de Bude et de toutes les places qu'ils occupaient en Hongrie, défaits une seconde fois à Mohatz (1687), ils furent contraints de laisser l'Autriche affermir sa domination sur la Hongrie. La diète de Presbourg reconnut en effet que la Hongrie était un État héréditaire de l'Autriche. Quant au prince de Transylvanie, il conserva cette province à titre héréditaire, en se reconnaissant toutefois le vassal de l'empereur. Ainsi était consolidée, après deux siècles d'efforts d'une part, et de résistance de l'autre, l'union de la Hongrie et de l'Autriche. Attachés à leurs nouveaux princes autant qu'à leurs vieilles libertés, les Hongrois sauveront au siècle suivant la monarchie autrichienne, menacée sous Marie-Thérèse d'un entier démembrement.

Cependant la guerre contre les Turcs continua : Emmanuel, électeur de Bavière, leur enleva Belgrade (1688), et l'année suivante les Impériaux pénétrèrent en Servie, en Bosnie et jusqu'en Bulgarie. Repoussés, en 1690, par Kiouperli-Mustapha, qui enleva Belgrade d'assaut, ils furent de nouveau vainqueurs à Salankemen en 1691, sous le commandement du prince Louis de Bade. Mais l'empire ottoman, qui depuis trente ans cherchait à retrouver l'énergie qu'il avait eue au temps de Sélim et de Soliman, redoubla d'efforts. Le sultan Mustapha II vint lui-même à l'armée (1695), et pendant quelque temps les succès furent partagés ; mais le prince Eugène ayant reçu, en 1697, le commandement de l'armée impériale, écrasa l'armée turque le 11 septembre à Zeutha, et conquit la Bosnie ; battus d'ailleurs par les Russes, les Polonais et les Vénitiens, les Turcs signèrent, le 26 janvier 1699, la paix de Carlowitz ; ils ne conservèrent en Hongrie que la seule place de Temeswar, dans l'Esclavonie

que le district compris entre le Bossuth et Salankemen, et dans la Croatie la contrée située au delà de l'Unna. La même année, Michel Abaffy II cédait à l'empereur ses prétentions sur la Transylvanie, moyennant une pension. Mais deux ans plus tard, la Hongrie remua une dernière fois. Soutenu par la France, Ragoczy s'empara des villes les plus importantes du royaume, et s'avança, en 1704, jusqu'à Vienne. Deux défaites qu'il éprouva à Raab et à Tyrnau n'empêchèrent pas les mécontents hongrois et transylvaniens de déclarer, en 1707, le trône vacant; mais leurs défaites à Trentschin (1708) et à Romhany (1710) les forcèrent d'accepter les traités de Nagy-Karoly et de Szathmar, qui confirmèrent aux Hongrois et aux Transylvaniens leurs priviléges, aux protestants le libre exercice de leur culte, rétablirent pour longtemps la tranquillité dans ces deux provinces, et laissèrent à l'Autriche la liberté de tourner ailleurs ses forces et son ambition.

Ces guerres contre la Turquie et les Hongrois révoltés, qui avaient duré presque sans interruption pendant tout le règne de Louis XIV, avaient fait pour ce prince, comme les attaques de Soliman pour François Ier, une utile diversion. D'une autre part, l'électeur de Brandebourg, en se mêlant, ainsi que la Saxe, à toutes les querelles de la Suède, du Danemark, de la Pologne et de la Russie, oublia, pour les intérêts de sa maison, la sûreté de l'empire germanique, qui d'ailleurs, depuis le traité de Westphalie, n'existait plus que de nom; tout occupé de fonder une nouvelle dynastie royale, d'ériger son électorat et ses nombreuses possessions en royaume, l'électeur, bientôt roi de Prusse (1701), ne prêtait plus qu'une attention secondaire aux événements qui se passaient dans l'Europe occidentale.

Il est important de ne pas oublier que les deux États les plus puissants de l'Allemagne, la Prusse et l'Au-

triche, avaient ainsi des intérêts complexes, et qu'ils ne purent que rarement disposer de toutes leurs forces contre la France. Revenons maintenant à l'Allemagne occidentale, c'est-à-dire, aux guerres de la France et de l'Empire.

Nouvelle guerre entre l'Empire et la France. — Sans être provoqué, Louis dénonça les hostilités, le 24 septembre 1688, par un manifeste portant que l'empereur ayant dessein de l'attaquer aussitôt qu'il aurait fait la paix avec les Turcs, il était de son droit de le prévenir, et que la ligue d'Augsbourg était une menace pour la France. Aussitôt une armée française s'empara de Philipsbourg, de toutes les villes des bords du Rhin et du Palatinat, qui fut de nouveau dévasté; toutes ses villes furent démantelées et incendiées; Worms et Spire furent brûlées en un même jour, les tombeaux des empereurs ensevelis à Spire violés et leurs ossements dispersés.

Louvois avait voulu mettre un désert entre l'Allemagne et la France, il réussit; mais l'indignation universelle de l'Europe le punit de la cruelle dévastation qu'il avait ordonnée, et une ligue formidable se forma pour en tirer vengeance. L'empereur, les rois d'Angleterre et d'Espagne, l'électeur de Brandebourg, promirent chacun vingt mille hommes, la Hollande trente-cinq mille, la Savoie et Milan réunis vingt mille, l'électeur de Bavière dix-huit mille, celui de Saxe douze mille, le palatin quatre mille, Hesse-Cassel huit mille, les cercles de Franconie et de Souabe dix mille, Wurtemberg six mille, Munster sept mille, Brunswick-Wolfenbuttel seize mille; en tout deux cent vingt-deux mille hommes.

La campagne de 1689 fut favorable aux alliés, qui reprirent Mayence, bravement défendue par le marquis d'Uxelles, et Bonn, enlevée par l'électeur de Brandebourg; mais, en 1690, Luxembourg vainquit

les Hollandais à Fleurus, et Catinat le duc de Savoie à Staffarde. En 1691, le maréchal de Lorge fit échouer une invasion en Alsace tentée par les Impériaux, et Louis XIV prit la ville de Mons. La prise de Namur, et la victoire remportée par Luxembourg à Steinkerque, en 1692, celle de Neerwinden et de la Marsaglia, en 1693, l'impossibilité où se trouvèrent les alliés, dans les campagnes suivantes, de faire aucun progrès, la lassitude de toutes les puissances, fatiguées d'une guerre de siéges qui ne profitait qu'à la réputation des généraux qui défendaient les villes ou savaient les prendre, enfin la mort prochaine de Charles II, qui ne laissait point d'héritier, engagèrent les puissances belligérantes à cesser les hostilités, qui, de part ni d'autre, n'amenaient pas de sérieux résultats. Les paix de Westphalie et de Nimègue servirent de base au traité de Ryswick, dont la France dicta les conditions, et qui lui conserva son ascendant en Europe. Louis rendit les villes du Brisgau, Fribourg, Brisach, et démolit les fortifications construites sur la rive droite du Rhin, en face de Huningue et du fort Louis; mais il força l'Empire de reconnaître définitivement l'Alsace pour une province française. Enfin, le duc de Lorraine rentra en possession de son duché, à l'exception de la ville de Sarrelouis et de la préfecture de Longwy, qui furent cédées au roi.

§ IV. Guerre pour la succession d'Espagne.

Un tiers parti essaye inutilement de se former en Allemagne. — La mort de Charles II, son testament en faveur du second fils du dauphin de France, l'acceptation de ce testament par Louis XIV, l'envoi de Philippe d'Anjou en Espagne, enfin l'occupation des Pays-Bas espagnols par les troupes françaises, amenèrent une nouvelle guerre européenne, dans laquelle

l'empereur, principal adversaire de Louis XIV, comme archiduc d'Autriche et prétendant à la succession de Charles II, parvint à entraîner les divers États de l'Allemagne. Les princes allemands étaient cependant à cette époque disposés peu favorablement pour l'empereur. Léopold, en érigeant, le 27 mai 1692, un neuvième électorat en faveur de la maison de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, avait mécontenté vivement les autres électeurs, principalement les archevêques de Trèves et de Cologne, le comte palatin et tout le collége des princes, dont plusieurs membres formèrent contre le nouvel électeur l'*union* de Ratisbonne, puis l'*alliance* de Nuremberg. Par ce dernier traité, les ducs de Saxe-Cobourg, de Saxe-Gotha, de Brunswick-Wolfenbuttel, et de Holstein-Gluckstadt, le landgrave de Hesse-Cassel, les margraves de Brandebourg-Culmbach et de Bade-Bade, et les évêques de Munster, Bamberg et Eichstædt, résolurent de mettre sur pied une armée de vingt-quatre mille hommes, et de réclamer l'appui de la France et de la Suède qui avaient garanti le maintien de la paix de Westphalie; mais, comme presque toutes les ligues allemandes, celle-ci resta sans effet. Il y eut tant d'incertitude dans les vues des confédérés, tant de mollesse et de lenteur dans les mesures qu'ils prirent, que survinrent d'importants événements qui créèrent pour eux de nouveaux intérêts.

Pendant que cette ligue n'aboutissait qu'à de vains projets, Léopold voyait se former un nouvel orage; mais il agit, contre les habitudes de la cour impériale, avec promptitude et énergie, et ne gagna pas seulement un allié puissant dans le nord-ouest de l'Allemagne en s'attachant le duc de Hanovre, il prévint une coalition menaçante de ce prince, de l'électeur de Saxe et d'un certain nombre de maisons protestantes qui voulaient former en Allemagne, entre l'Autriche et

la France, un tiers parti neutre, dont l'influence et l'action auraient pu avoir de sérieux résultats, si la cour de Vienne n'était parvenue à le rompre en détachant de la ligue le duc de Hanovre (1).

Guerre pour la succession d'Espagne. — Malgré le mécontentement qui fermentait en Allemagne, et dont l'alliance de Nuremberg est le symptôme, Léopold parvint à entraîner les cercles dans la guerre contre Louis XIV. Profitant de l'usage des armées permanentes qui commençait alors à s'introduire, et de l'ambition qu'avait tout prince de conserver une armée sur pied, il encouragea et excita les cercles à s'organiser militairement. Dès le 23 novembre 1700, ceux de Souabe et de Franconie se confédérèrent et mirent sur pied dix-huit mille hommes; le cercle d'Autriche et les deux cercles du Rhin accédèrent successivement à cette ligue, et promirent, l'un, seize mille hommes, les deux autres, neuf mille cinq cents hommes. L'archevêque de Trèves et le cercle de Westphalie suivirent cet exemple. Presque tous les États de l'Allemagne occidentale ayant ainsi mis sur pied des forces respectables, l'empereur s'efforça de les employer à sa querelle particulière avec la France. Il réussit à former à la diète de Ratisbonne une majorité favorable à ses desseins, et l'Empire en corps déclara, le 30 septembre 1702, la guerre à la France. Toutefois les deux électeurs de Cologne et de Bavière protestèrent et firent des traités particuliers avec Louis XIV. Mais Léopold contre-balança cette défection par une alliance avec Frédéric Ier, qu'il reconnut en qualité de roi de Prusse (18 janvier 1701). La même année il conclut un traité avec l'Angleterre et la Hollande, qui fut comme la base de la grande alliance contre la France, à laquelle accédèrent

(1) La formation de ce tiers parti ne fut réellement accomplie que par l'établissement de la confédération du Rhin; mais la trop grande influence que s'attribua sur elle Napoléon la rendit inutile à l'Allemagne.

le roi de Prusse (30 décembre 1701), les deux cercles du Rhin, ceux de Franconie et de Souabe, celui d'Autriche, le 22 mars 1702, celui de Westphalie, le 8 mai suivant, le roi de Portugal, le 16 mai 1703, la Suède, le 16 août, et le duc de Savoie, le 25 octobre. Dès le mois de mai 1702, la guerre fut déclarée à la France. Cette première campagne fut peu importante, elle ne fut marquée sur le Rhin que par la prise de Landau, où les Impériaux entrèrent le 10 septembre, et par la victoire de Friedlingue, gagnée sur le prince de Bade par Villars. Mais Louis XIV se promit pour l'année suivante de brillants succès. Villars devait s'avancer à travers la Souabe et la Bavière jusqu'aux frontières de l'Autriche, tandis que l'armée française d'Italie, pénétrant à travers le Tyrol, viendrait joindre Villars, réuni au duc de Bavière sur les bords de l'Inn, pour marcher de là sur Vienne, que Ragoczy et les Hongrois révoltés menaçaient par le bas Danube. C'est la même opération que Bonaparte devait, près d'un siècle plus tard, exécuter avec tant de bonheur et d'audace. L'électeur de Bavière, secondé par Villars, entreprit en effet une expédition dans le Tyrol, prit Kuffstein et Inspruck (18 et 26 juin), et s'avança rapidement vers le Trentin; mais l'insurrection des Tyroliens sous la conduite du brave Sterzinger, les événements qui se passèrent en Piémont, et qui obligèrent Vendôme à retourner en toute hâte sur ses derrières, firent échouer ce plan de campagne. L'électeur chassé du Tyrol, après y avoir perdu la moitié de son armée, fut contraint de regagner la Bavière; mais il y trouva Villars, qui, en battant le général autrichien Styrum, par une marche habile, à Hochstædt, renouvela tous les dangers de la maison impériale. A la suite de cette victoire, gagnée malgré l'électeur, Augsbourg, puis Passau, la clef de l'Autriche, furent enlevées. La route de Vienne était ouverte, et l'empereur délibérait déjà dans son conseil

s'il quitterait sa capitale. Ses armées ou celles de ses alliés étaient en effet partout battues. La même année, le duc de Bourgogne avait enlevé la ville de Brisach regardée comme imprenable; Tallard avait vaincu à Spire le prince héréditaire de Hesse-Cassel, et repris Landau. Enfin, sur le bas Rhin, le maréchal de Boufflers avait vaincu les Hollandais à Eckeren.

Ces succès de la France forcèrent les puissances maritimes à faire sur le continent les plus sérieux efforts pour sauver l'empereur menacé jusque dans sa capitale, d'une part, par l'armée franco-bavaroise, et, de l'autre, par le jeune Ragoczy et les Hongrois mécontents. C'est alors que parurent deux hommes, Eugène et Marlborough, qui, étrangers à l'Allemagne, vinrent la sauver, après avoir appris sous Turenne et Condé, dans les armées de la France, l'art de vaincre sur les champs de bataille. Unis d'amitié et d'intentions, les deux héros accoururent, l'un de l'Italie, l'autre des Pays-Bas, se rencontrèrent à Grossasbach sur le Rems, avec le margrave Louis de Bade, le seul général allemand qui, dans toute cette guerre, fit preuve de quelque talent, et concertèrent un plan de campagne qui commença les malheurs de la France.

Portrait du prince Eugène. — « Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français; car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant général des armées et gouverneur de la Champagne, avait épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin (octobre 1663). De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda

un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs, dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui faisaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande « perte ? » et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix ; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux ; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'Empire, et, dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France (1). »

Portrait du duc de Marlborough. — « Churchil, comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702,

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV, ch. XVIII.

fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, tête froide. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantage aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Créci et d'Azincourt (1). »

Situation des deux armées. — Villars, rappelé en France, avait été remplacé par Tallart et Marsin. Celui-ci campait avec l'électeur entre Dillingen et Lauingen, et avait fortifié le Schellenberg jusqu'au Danube, afin de couvrir la Bavière jusqu'à ce que Tallart lui eût amené des renforts. Pour prévenir l'arrivée de celui-ci, Marlborough attaqua avec vigueur les retranchements franco-bavarois, les força, et s'ouvrit, par cette importante victoire, l'entrée de la Bavière. L'électeur se retira sur Augsbourg; mais, rejoint bientôt par Tallart, il reprit l'offensive et marcha sur Donauwerth à la rencontre des Impériaux. Ainsi tous les généraux

(1) Voltaire, siècle de Louis XIV, ibid.

et toutes les armées se trouvaient réunis sur ce petit coin de l'Allemagne : Eugène et Marlborough, avec l'armée impériale; Tallart, Marsin et l'électeur, avec l'armée franco-bavaroise; derrière les Impériaux manœuvrait Villeroi, pour leur couper les communications et les vivres; enfin le margrave de Bade menaçait Ratisbonne et Ingolstadt. Le moment était critique, et un coup décisif allait être nécessairement porté. Si Marlborough était vaincu, l'empereur, attaqué par les Hongrois, ne pouvait éviter une ruine complète, la liberté de l'Allemagne et de l'Italie tombait à la merci de la France, et Louis XIV, redevenu plus puissant qu'il ne l'avait jamais été, serait descendu au tombeau non plus avec les mépris de l'étranger et la haine de ses peuples, mais dans toute sa gloire et avec l'éclat du maître et de l'arbitre de l'Europe.

Les deux armées se rencontrèrent assez près de Donawerth, dans les mêmes lieux où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. « Je sais, dit Voltaire, qu'ayant reçu une lettre de l'armée de Tallart, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallart voulait combattre, il écrivit au président de Maisons, son beau-frère, que si le maréchal de Tallart donnait la bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV, elle a été publique. »

La défaite de Hochstædt fut le commencement de cette série de revers qui marquèrent la fin du règne de Louis XIV. L'armée française fut presque entièrement détruite. Près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière passa sous le joug de l'empereur.

L'empereur se venge sur les alliés de la France. — Pendant quelque temps, l'on put craindre que la vic-

toire gagnée par l'Anglais Marlborough et le prince Eugène, cet autre étranger qui écrivait son nom en trois langues, *Eugenio von Savoie*, pour rappeler ses trois patries, ne devînt fatale aux libertés d'Allemagne, qu'ils venaient, disait-on, de sauver. Les deux électeurs de Bavière et de Cologne furent mis au ban de l'Empire. Les quatre fils du Bavarois, conduits à Klagenfurth, ne portèrent plus que le titre de comtes de Wittelsbach; puis la Bavière fut démembrée : partie en fut donnée aux États voisins, partie aux favoris et aux généraux de l'empereur, à Marlborough entre autres, qui obtint le titre de prince d'Empire et la seigneurie de Mindelheim. L'empereur lui-même prit tout le pays situé entre Salzbourg et Passau, bien qu'il eût eu, disait-il, le droit d'étendre le territoire autrichien jusqu'à l'Inn, véritable frontière des deux États. Enfin la dignité électorale fut rendue au comte palatin qui l'avait perdue depuis la guerre de Trente ans, avec le haut Palatinat et le comté de Cham; et la Bohême forma un nouvel électorat au profit de l'empereur. En même temps, plusieurs maisons nouvelles furent dotées et admises au collége des princes. L'Italie eut aussi ses exécutions : le duc de Mantoue, allié de la France, fut mis au ban de l'Empire, et dépouillé de ses États, qui furent partagés entre les princes de Guastalla et le duc de Savoie. Le duc de la Mirandole éprouva le même sort, et le pape lui-même entendit de la part des ambassadeurs impériaux un langage inaccoutumé.

JOSEPH Ier (1705-1711). — *Vues ambitieuses de l'Autriche.* — C'était le nouvel empereur Joseph Ier, couronné depuis le 6 mai 1705, qui avait pris toutes ces mesures. L'Empire s'en émut; il y avait si longtemps que l'on avait perdu l'habitude de voir le chef de l'Empire agir avec vigueur, qu'une crainte secrète se répandit parmi tous les Etats, et éclata enfin en accusations d'attentat à la constitution de

l'Empire. Le Danemark, la Suède, la Hesse, la Saxe, etc., firent des protestations formelles contre les actes de Joseph Ier, et l'accusèrent d'aspirer au pouvoir absolu. Ces plaintes étaient fondées ; le prince Eugène lui-même voyait se réveiller lentement, au bruit de ses victoires, la vieille et tenace ambition de l'Autriche. « J'ai toujours cru, écrivait-il à cette époque, « que l'idée d'une monarchie universelle était la folie de « la France ; mais je vois aujourd'hui que les Allemands « y pensent aussi. Dieu leur pardonne ; car, depuis la « paix de Westphalie, ils ne savent ce qu'ils font ni ce « qu'ils veulent, encore moins ce qu'ils sont. »

Campagnes de 1705 *à* 1711. — Cependant les opérations militaires continuaient : l'Allemagne étant délivrée, on songea à envahir la France, et Sarrelouis fut assiégé pour ouvrir aux alliés l'entrée de la Champagne ; mais Villars, rappelé des Cévennes, vint occuper la forte position de Sierck, qui couvrait Luxembourg, Thionville et Sarrelouis. La faiblesse de l'armée impériale, où les cercles n'avaient envoyé qu'une partie des contingents promis, l'empêcha de rien entreprendre de ce côté ; et Marlborough, fatigué des lenteurs apportées dans tous les mouvements, et de la hauteur du margrave de Bade, quitta les frontières de la Lorraine pour les Pays-Bas, où il pouvait d'ailleurs être plus utile aux intérêts réels de la Hollande et de l'Angleterre. Les deux victoires de Hildesheim (18 juin 1705) et de Ramillies (13 mai 1706), remportées sur l'incapable Villeroi, firent perdre à la France toute la Flandre espagnole jusqu'aux portes de Lille. Vendôme, rappelé d'Italie où il avait battu le prince Eugène à Cassano, arrêta, il est vrai, les progrès de Marlborough dans les Pays-Bas, et sauva Douai, Tournai et Valenciennes ; mais son départ d'Italie fit perdre le Modénois, le Mantouan, le Milanais, le Piémont et le royaume de Naples. En Espagne, enfin, où le frère de

l'empereur était allé revendiquer l'héritage de Charles II, les provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence l'avaient reconnu. Ainsi, à la fin de 1706, les Français, chassés d'Italie, des Pays-Bas et de l'Allemagne, étaient réduits partout à se tenir sur la défensive. Cependant, l'année suivante, Villars, impatient d'un rôle qui convenait peu à son activité, reprit un instant l'offensive. Il paraissait depuis longtemps oublier la guerre à Strasbourg, au milieu de tous les plaisirs. Mais un matin, à la sortie d'un bal, les Français prirent les armes, attaquèrent à l'improviste les lignes du margrave de Baireuth à Stolhofen, et les forcèrent. Les Impériaux s'enfuirent jusqu'à Ellwangen, abandonnant toute la Souabe, où Villars leva neuf millions de contributions. Mais, faute de vivres et de troupes, il lui fallut bientôt repasser le Rhin.

L'année 1708 fut marquée par une nouvelle défaite des Français à Oudenarde, et par la prise de Lille. Encouragés par ces succès, les alliés firent les plus grands efforts pour la campagne de 1709. L'électeur de Hanovre, commandant l'armée des cercles, devait pénétrer dans la haute Alsace et rejoindre le duc de Savoie dans la Franche-Comté, pour envahir ensemble la Bourgogne, tandis que cent dix mille hommes, réunis sous Marlborough et le prince Eugène dans les Pays-Bas, menacèrent la Flandre et la Picardie. A Vienne, on avait conçu les plus grandes espérances; mais la victoire du comte du Bourg en Alsace, sur l'électeur de Hanovre, fit échouer l'invasion d'Alsace, et Villars, par sa glorieuse défaite de Malplaquet, où il abandonna aux alliés un champ de bataille couvert de vingt mille morts, Anglais et Allemands, et de douze mille Français seulement, arrêta dans la Flandre les progrès de Marlborough et d'Eugène.

Charles VI (1711-1740). — L'année 1710 s'écoula sans événements importants dans les Pays-

Bas et sur le Rhin; mais la chute du ministère whig en Angleterre, les succès de Philippe d'Anjou en Espagne, la mort de l'empereur Joseph I[er], arrivée au mois d'avril 1711, enfin l'élection, comme empereur, de l'archiduc Charles, l'ancien prétendant à la couronne d'Espagne, changèrent la face des choses et les dispositions des parties belligérantes. De secrètes négociations s'ouvrirent entre les cabinets de Versailles et de Saint-James; Marlborough, partisan de la guerre, fut destitué, et les troupes anglaises rappelées. Eugène, voulant montrer qu'il pouvait vaincre sans elles avec les troupes de l'Empire, investit Landrecies; mais une faute lui fit perdre la bataille de Denain (1) et sauva Louis XIV.

Traité de Radstadt. — La victoire de Denain et les succès qui suivirent rompirent les derniers liens de la grande alliance. Les traités particuliers se succédèrent : l'Angleterre, le Portugal, le roi de Prusse, le duc de Savoie, la Hollande, signèrent leurs conventions avec la France, et, en 1714, l'Empire resta seul en armes. La France en eut bientôt raison : Villars prit Landau, le 21 août, et Fribourg, le 16 novembre. En vain le prince Eugène voulut organiser une levée en masse de deux cent mille hommes; on le laissa parler seul de la dignité de l'Empire. « Je me trouve sur le Rhin, écrivait-il, comme une sentinelle avancée, et en voyant ces contrées ravissantes, je pense souvent combien les Allemands pourraient vivre heureux et tranquilles, s'ils savaient user de leurs forces. » Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, depuis la paix de Westphalie, l'Empire n'existait plus que de nom, et la diète, ou, comme disait Marlborough, *la chambre des formalités*, était sans action sur les États. On avait promis une nombreuse armée, mais les cercles éloi-

(1) Voy. ch. I, § VIII, p. 197 et suiv.

gnés n'envoyèrent point de contingents, et, au lieu de quarante millions de thalers votés par la diète pour les frais de la guerre, on n'en avait réuni à la fin de la campagne que deux cent soixante et dix mille. Aussi Eugène, bientôt convaincu de son impuissance, prêta l'oreille aux propositions de Villars, et le traité de Rastadt, signé le 6 mars 1714, mit enfin un terme aux hostilités. Eugène fut obligé, comme il le disait, *d'apposer son sceau sur les péchés des puissances maritimes.* Grâce en effet à leur défection, l'empereur, demeuré le seul adversaire de Louis XIV, fut obligé d'accepter des conditions qu'il aurait rejetées bien loin quelques années plus tôt. Le royaume de Naples, les duchés de Mantoue et de Milan, la Sardaigne et les Pays-Bas lui furent conservés, il obtint la restitution du vieux Brisach, de Fribourg et de Kehl; mais Louis XIV garda Huningue et le nouveau Brisach qu'il avait offert de raser, et Landau qu'il venait de conquérir; enfin il fit rétablir dans leurs États ses deux alliés les électeurs de Cologne et de Bavière. Marlborough et tous ceux qui avaient partagé leurs dépouilles furent contraints de les restituer. L'empereur lui-même rendit les territoires qu'il avait réunis à l'Autriche.

§ V. Guerre du Nord, guerre contre les Turcs et guerre pour l'élection du roi de Pologne.

Guerre du Nord et guerre des Turcs.—L'Allemagne n'eut pas encore la paix quand la guerre contre la France fut terminée. Charles XII et Pierre le Grand mêlaient depuis longtemps à leurs querelles les États du nord de l'Allemagne, et ce ne fut qu'en 1720, après la mort du héros suédois, que la paix fut aussi rétablie de ce côté. Mais elle coûta à la Suède presque toutes les possessions d'outre-mer qu'elle avait gagnées par la paix d'Osnabruck et celle d'Oliva. La Russie s'accrut de la

Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie et d'une partie du gouvernement de Wiborg, et Pierre le Grand fit tout pour obtenir voix et séance à la diète germanique, offrant même de remettre la Livonie sous la suzeraineté de l'Empire. A la même époque, l'empereur eut de nouveau à combattre les Turcs, qui attendirent la fin de la grande guerre européenne et la soumission de la Hongrie pour prendre les armes; mais ils trouvèrent devant eux le prince Eugène et une armée nombreuse, composée de vieilles bandes qui les battirent à Peterwaradin et à Belgrade, et les forcèrent à signer la paix de Passarowitz (21 juillet 1728), qui donnait à l'empereur le bannat de la Servie et une partie de la Valachie, de la Bosnie et de la Croatie. Nous ne faisons que mentionner cette guerre à laquelle l'Empire en corps ne prit aucune part, si ce n'est par la concession faite à l'empereur de cinquante mois romains (1).

Guerre pour l'élection du roi de Pologne. — Depuis la paix de Passarowitz jusqu'à sa mort, Charles VI ne fut occupé que de faire accepter par l'Empire et les diverses cours de l'Europe la pragmatique sanction, qui assurait sa succession à sa fille aînée Marie-Thérèse. Pour y parvenir, il se jeta dans un dédale de négociations qui aboutirent enfin à la reconnaissance de l'ordre de succession établi par lui dans ses États héréditaires. La Bavière, la Saxe et la France, seules de toutes les puissances européennes, refusèrent jusqu'en 1728

(1) Lorsqu'en 1521 l'Empire accorda à Charles-Quint pour son expédition romaine un secours de 4,000 cavaliers et de 20,000 fantassins, on dressa un bordereau (*matrikel*) sur lequel chaque état était taxé pour le montant de sa contribution. Par la suite on estima que l'entretien mensuel d'un cavalier coûtait douze florins et celui d'un fantassin quatre, d'où l'on conclut que l'armée fournie à Charles-Quint aurait coûté cent vingt-huit mille florins. Cette somme reçut le nom de *mois-romain*, et depuis toutes les fois que l'on accorda des subsides à l'empereur, le montant fut évalué en mois romains. Les cinquante mois romains accordés à Charles VI s'élevaient donc à la somme de 6,400,000 flor.

d'accorder leur garantie. Vers cette époque, la mort d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, ranima tout d'un coup la guerre d'une extrémité à l'autre de l'Europe. Charles VI ayant favorisé la nomination de Frédéric-Auguste, Louis XV se plaignit hautement de l'injure que lui faisait la cour impériale en repoussant son beau-père Stanislas Leczinski, et déclara la guerre, qui eut, comme toujours, les bords du Rhin et l'Italie pour théâtre. Dans cette péninsule, les succès des armées françaises furent rapides, et l'empereur perdit en deux campagnes tout ce qu'il possédait sur les bords du Rhin. Berwick prit Kehl et Philipsbourg, malgré le prince Eugène, qui pouvait sauver la place par une bataille, mais n'osa compromettre à soixante-dix ans une gloire acquise sur dix-huit champs de bataille. Une prompte paix arrêta ces revers; mais il en coûta à l'Empire les duchés de Bar et de Lorraine, qui furent cédés à Stanislas Leczinski, pour être réunis à sa mort à la France.

« Après ce traité, dit Voltaire, tout fut paisible entre les princes chrétiens. » Cependant l'empereur avait une nouvelle guerre à soutenir contre les Turcs; mais l'ambassadeur de France à la Porte Ottomane conclut, en 1739, avec le grand vizir, un traité que les succès des Ottomans rendaient nécessaire à Charles VI, et l'Allemagne se trouva encore une fois en paix sur toutes ses frontières.

Ce repos fut de courte durée. Charles VI mourut le 20 octobre 1740, et l'œuvre auquel il avait travaillé pendant son règne, sa pragmatique sanction, fut presque aussitôt attaquée. « Au lieu de tant d'efforts auprès « des cours étrangères pour la faire accepter, préparez, lui disait Eugène, une bonne armée et de « grandes ressources financières, alors l'Europe ac« ceptera vos volontés. » Mais Charles laissa au contraire une armée désorganisée et des finances en désordre.

CHAPITRE IV (1).

Système colonial de l'Europe depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1700.

§ I. Colonies des Espagnols.

A l'exception du Pérou et du Mexique, les Espagnols ne possédaient véritablement en Amérique que des contrées situées sur les côtes. Les innombrables peuplades de l'intérieur ne pouvaient être soumises qu'à mesure qu'elles étaient converties, et les progrès de la croix, quelque lents qu'ils fussent, étaient plus réels que ceux de l'épée.

Cependant on organisa l'administration des pays conquis. Elle fut confiée en Espagne à un conseil des Indes assisté d'une cour de commerce et de justice, en Amérique, à deux vice-rois auxquels les audiences ou tribunaux supérieurs servaient de conseil. Les villes avaient leurs municipalités, les villages des caciques, protecteurs des Indiens; mais les liens religieux ratta-

(1) En traitant de l'histoire de France, d'Angleterre et d'Allemagne pendant la troisième période de l'histoire des temps modernes, nous avons indiqué subsidiairement les principaux événements de l'histoire de la Hollande, de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne; nous n'avons donc pas cru devoir en faire l'objet d'un travail spécial.

Il nous reste, pour compléter cette partie de notre ouvrage, à parler du système colonial de l'Europe, dont nous n'avons dit que peu de chose dans les livres qui précèdent, parce que c'est surtout pendant la seconde moitié du dix-septième siècle qu'il a pris un grand développement. Nous allons donc donner un aperçu rapide de cette partie intéressante de l'histoire moderne, en suivant pour guide M. Haren qui, dans son Manuel de l'histoire des temps modernes, a traité avec un soin particulier tout ce qui se rapporte aux colonies.

chèrent encore plus fortement les colonies à la métropole. Le christianisme y transporta ses pompes extérieures, sa hiérarchie, ses moines, ses missionnaires, et, en 1570, on y introduisit aussi l'inquisition.

Quant à l'administration commerciale, elle fut basée sur le monopole. On se borna d'ailleurs presque entièrement à l'exploitation des mines auxquelles on sacrifia l'agriculture, l'industrie et le commerce; et quand on découvrit les riches veines de Zacoticas au Mexique (1532) et du Potozi dans le Pérou (1545), les malheureux indigènes furent employés à les exploiter. Ces races, peu accoutumées aux grands travaux, épuisées d'ailleurs par les cruautés des vice-rois contre lesquelles les ordonnances du gouvernement étaient impuissantes, diminuaient sensiblement. Elles se fussent bientôt éteintes sans le généreux Barthélemi de Las-Casas, évêque de Chiapa. Cet homme vertueux parvint enfin à faire écouter ses plaintes par Charles-Quint, et proposa de transporter des esclaves nègres en Amérique. Son conseil fut suivi. De là, cet odieux commerce dont les hommes éclairés sont loin d'avoir encore triomphé.

Depuis le milieu du seizième siècle, l'Espagne augmenta considérablement son commerce et sa puissance maritimes, en acquérant dans les Indes orientales les possessions portugaises, et les Philippines (1564), quoique son unique but fût d'y établir des missions, et que le zèle religieux soutînt seul sa persévérance. Néanmoins, elle ne donna pas à ces îles toute l'importance qu'elles pouvaient tirer de leur situation, parce qu'elle prit à tâche d'exploiter exclusivement le commerce de tous ces pays, vaste entreprise à laquelle il lui devint impossible de suffire. L'Angleterre et la Hollande, se partageant l'empire des mers, entrèrent bientôt en concurrence avec elle, et lui enlevèrent ce qu'elle ne pouvait défendre. Pendant la première moitié du dix-

septième siècle, elle sembla se refuser constamment à toute amélioration, et la séparation du Portugal vint encore lui enlever les colonies possédées en commun, excepté Ceuta.

Mais, vers le milieu du dix-septième siècle, les colonies espagnoles acquirent plus de repos par suite des alliances que la métropole conclut avec les autres puissances maritimes; il n'y eut, du reste, aucun changement considérable pendant le cours de cette époque. Les missionnaires jésuites faisaient de rapides progrès sur les rives du Paraguay et du Maragnon; mais l'Europe n'y donnait aucune attention, et les colonies elles-mêmes semblaient ne pas remarquer la décadence de la métropole. C'était un monde qui ne tenait de l'Espagne que le nom; l'immense étendue de leur territoire les mettait à l'abri des conquêtes, et il n'y eut dans ce temps que les ports de mer qui furent quelquefois ravagés par les pirateries des flibustiers.

§ II. Colonies du Portugal.

Les Portugais commencèrent leurs expéditions et leurs découvertes maritimes dès 1412. A cette époque, Jean Ier enleva aux Maures la ville de Ceuta, et son troisième fils, le prince Henri, comprenant l'avenir qui s'ouvrait à son pays, alla s'établir sur la baie de Sagres, près du cap Saint-Vincent, y fonda un collége naval, et envoya deux vaisseaux qui s'avancèrent au delà du cap Nun, l'ancienne limite des navigations portugaises. L'invention de la boussole et de l'astrolabe aidant, Madère fut découverte en 1419, le cap Boiador doublé vingt ans plus tard, le cap Vert franchi en 1446; enfin les Açores furent complétement découvertes au milieu du quinzième siècle, ainsi que les îles du cap Vert. La compagnie d'Afrique, fondée en 1448 pour le commerce de la Guinée, s'était engagée à pousser

les découvertes à cinq cents milles au sud dans l'espace de cinq ans; cependant ce fut seulement en 1472 que les Portugais passèrent l'équateur. On forma des établissements sous la ligne, même dans les îles du Prince et d'Annobon; mais bientôt le progrès des sciences mathématiques permit de faire de nouvelles découvertes. En 1484, on parvint au Congo, au Bénin. Enfin, tandis que Covillan indiquait la route des Indes, Barthélemi Diaz, continuant de longer la côte occidentale d'Afrique, arriva au cap de Bonne-Espérance (1486), et douze ans après, Gama, doublant le promontoire, aborda dans les Indes (1498) à Mozambique, sous le règne d'Emmanuel le Grand. Après avoir échappé à plusieurs dangers, il fut favorablement accueilli chez le roi de Melin, et débarqua à Calicut. Une année s'était à peine écoulée depuis son retour, qu'un premier comptoir fut établi par Cabral à Cochin. D'autres chefs continuèrent son œuvre et étendirent la domination portugaise dans l'Inde, depuis la côte orientale d'Afrique jusqu'à la presqu'île de Malaca, et aux îles Moluques, par une chaîne de factoreries et de places fortes faciles à maintenir dans un pays partagé entre un grand nombre de petits États. Mais ce fut surtout au génie de leurs premiers vice-rois (1), d'un Alméida (1505-1509), d'un Albuquerque (mort en 1515), que les Portugais durent l'accroissement de leur domination.

Le commerce des Indes était en quelque sorte entre les mains du souverain qui accordait la permission de l'exploiter, avait le commandement de la marine, et se réservait de plus certains monopoles. Il y avait là un germe de corruption qui se développa plus tard. Néanmoins, les colonies des Indes orientales restèrent les plus importantes; car les possessions d'Afrique

(1) Leur résidence était à Goa.

n'acquirent un grand intérêt que depuis le trafic des esclaves, et la côte du Brésil, découverte par Cabral dès 1500, n'eut d'abord d'autres colons que quelques juifs et criminels déportés. Sous Emmanuel le Grand (mort en 1521) et Jean III (mort en 1557), les Portugais, seuls maîtres avec les Espagnols des contrées au delà de l'océan, agrandirent encore leur puissance et leur commerce aux Indes orientales. Établis alors à Ceylan, à Camboïa, aux îles Sumatra, Java, Célèbes et Bornéo, ils avaient le monopole du commerce des épiceries. Leurs relations s'étendirent surtout par des négociations avec la Chine à la faveur de l'accès que leur ménagèrent au Japon les jésuites missionnaires. Ils firent aussi des progrès dans le Brésil, où l'agriculture fut jusqu'à un certain point encouragée. Mais ils n'y possédèrent jamais qu'une partie des côtes. En même temps les naturels furent forcés au travail avec une grande cruauté. La querelle survenue entre l'Espagne et le Portugal, pour la possession des Moluques, se termina par un arrangement en vertu duquel Charles-Quint vendit ses possessions trois cent cinquante mille ducats. Mais ce différend valut au commerce et à la science le premier voyage de circumnavigation (Magellan, 1519-1522).

Bientôt se manifestèrent des symptômes de décadence. L'aristocratie et le clergé avaient transporté dans l'Inde leur orgueil, leur rapacité, leur fanatisme et la corruption de leurs mœurs. Aussi, le nom des Portugais y devint-il promptement l'objet de la haine publique. Leur puissance ne se releva un instant que sous don Juan de Castro (1545-1548) et sous don Louis d'Ataïde. Après eux elle continua à déchoir jusqu'au moment où toutes les possessions portugaises dans les Indes orientales tombèrent avec tout le Portugal au pouvoir de Philippe II (1580). Quant à celles d'Afrique, elles n'avaient servi qu'à fournir des esclaves

pour l'exploitation du Brésil. Les difficultés survenues à l'occasion de ce commerce avaient donné lieu, en 1578, à la fondation de Saint-Paul de Loanda, puis à l'occupation du Congo et d'Angola que les missionnaires se chargèrent de maintenir.

Placé parmi les puissances du second ordre après sa séparation de l'Espagne, le Portugal perdit presque toutes ses possesssions aux Indes orientales : il fut plus heureux pour le Brésil, dont la propriété lui fut garantie par le traité qu'il conclut avec la Hollande, vers le milieu du dix-septième siècle. Un gouvernement habile eût pu en tirer le plus grand parti ; mais les Portugais crurent que le commerce de contrebande leur serait plus avantageux, et ce fut à cette intention qu'ils fondèrent *Saint-Sacrement,* en 1681. Les mines d'or ne furent découvertes que quelques années après. Dans l'intérieur des terres, les missionnaires jésuites poussèrent leurs recherches sur les rives du Maragnon jusqu'au point où ils se rencontrèrent avec ceux d'Espagne.

Dans les années 1630 à 1640, les Hollandais s'étaient emparés de presque toutes les côtes, et ils en conservèrent la jouissance lors de la trêve de 1661. En 1645, la guerre recommença dans ces contrées lointaines, tandis que les métropoles demeuraient en paix. Juan de Viera combattit les Hollandais avec avantage. Enfin, le traité de 1661 assura aux Portugais la propriété de ce pays, qui devait un jour devenir pour eux une seconde patrie. Les mines de Géraès ne furent découvertes qu'en 1696, et les premières exploitations eurent peu de succès.

§ III. Colonies françaises.

Dans le courant du seizième siècle, jusqu'aux premières années du dix-septième, tandis que l'Espagne

et le Portugal exerçaient au delà de l'Océan une domination que la Hollande et l'Angleterre commençaient à leur disputer, la France fit aussi des tentatives pour fonder des établissements coloniaux. Mais la plupart furent infructueuses. Sans remonter aux colonies fondées par les Dieppois au Sénégal et dans la Guinée dès 1365, nous rappellerons seulement quelques essais commerciaux dans les Indes, en 1503; la découverte du cap Breton, par Aubert, en 1506; la prise de possession de Terre-Neuve, en 1525; l'établissement de Jacques Cartier dans cette région et au Canada, en 1535; les établissements fondés au cap Breton, en 1541; à Rio-Janeiro, en 1557; au Bastion de France (Algérie), en 1560. Du reste, dans ces expéditions, on n'avait pas autant en vue la création de quelque colonie agricole que l'exploitation du commerce des pelleteries et de la pêche. Ainsi, la pêche de la morue était l'unique objet de la colonie qui se développa à Terre-Neuve vers 1604. Nos entreprises coloniales qui avaient réussi n'acquirent de l'importance qu'à partir de l'année 1608, lorsque les possessions de l'Acadie ou Nouvelle-France (acquise en 1604) et du Canada (1606) purent être protégées par la forteresse de Québec. Les efforts de Richelieu pour assurer au royaume une part dans le commerce des Indes orientales ne furent suivis d'aucun succès. A la même époque, un grand nombre de Français se fixèrent dans plusieurs îles des Indes occidentales, et toutes leurs entreprises réussirent; mais elles ne se rattachèrent pas à l'État et restèrent propriété particulière.

Voici l'énumération de nos entreprises coloniales, depuis 1608 jusqu'en 1664 :

1608. Fondation de Québec.
1624. Premiers établissements dans l'Inde.

1625. Établissement à Saint-Christophe (Antilles).
1626. — à Sinnamary (Guyane).
1626. Premier établissement au Sénégal.
1628. Nouvel établissement au Bastion de France.
1630. Établissement à Conanama (Guyane).
1634. — à Cayenne.
1635. — à la Martinique.
1635. — à la Guadeloupe.
1642. — à l'île Bourbon.
1642. Premier établissement à Madagascar.
1644. Construction du fort Dauphin (à Madagascar).

A partir de cette époque, la France prit une part fort active au système colonial, et son gouvernement ne tarda pas à donner une attention sérieuse à ce nouveau genre de commerce. Elle exploita principalement dans les colonies trois diverses sortes d'industrie : le commerce proprement dit, l'agriculture et les plantations. Ces entreprises ne réussirent pas également : l'administration française, voulant tout soumettre, ne cessa de contrarier les entreprises commerciales ; le caractère national, impatient et peu propre à supporter une longue contrainte, mit obstacle aux succès des exploitations agricoles : il n'en fut pas de même des colonies à plantations; ici le planteur n'avait qu'à exercer une inspection facile, et les bénéfices considérables qu'il retirait promptement de ses entreprises excitaient son zèle à les étendre : les Français réussirent au delà de toute espérance dans les exploitations de cette nature.

Si le gouvernement français suivit à l'égard du commerce maritime le système de vexation qu'avaient adopté toutes les autres puissances, il se montra du moins plus libéral sous d'autres rapports. Il n'interdit point aux étrangers de parcourir les colonies de la France et

d'y former des établissements. Le ministre de la marine fut seul chargé de la surveillance, que d'autres gouvernements avaient confiée à des commissaires spéciaux; enfin, l'administration militaire et civile des possessions françaises au delà des mers fut partagée entre un gouverneur et un intendant, qui devaient agir de concert dans toutes les occasions importantes.

Quant au commerce proprement dit, Colbert céda tout à fait à l'esprit du temps, tant pour le système des règlements prohibitifs que pour celui des compagnies exclusives : il leur accorda des priviléges nombreux; et, malgré tous ses soins, aucune de ces compagnies ne prospéra longtemps. Le commerce n'obtint quelque succès que dans les lieux où il fut entièrement libre.

Nous avons dit que les Français avaient fait des établissements particuliers dans plusieurs îles des Indes occidentales; Colbert, en les achetant, les fit passer dans la main du gouvernement, et y établit une administration régulière.

Les colonies établies dans les îles de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, de Grenade et des Grenadilles, les petites îles de Marie-Galande, Saint-Martin, Saint-Christophe, Saint-Barthélemi, Sainte-Croix et de la Tortue, avaient été d'abord vendues par leurs fondateurs, les premières à des particuliers, les cinq dernières aux Maltais, en 1651; Colbert les racheta toutes pour moins d'un million, et aux frais du gouvernement. En 1664, une société envoya des colons à Cayenne, mais cette dernière entreprise eut peu de succès.

La France s'empara aussi, vers le même temps, de cette portion de l'île de Saint-Domingue qui devait devenir dans la suite la plus importante de ses possessions maritimes. Elle dut cette acquisition, comme celle de plusieurs autres îles, à la tyrannie des Espa-

gnols qui, ayant pris la funeste habitude de traiter tous les étrangers en ennemis, organisèrent aux Indes occidentales une guerre permanente, dont le résultat fut de pousser tous ceux qui cherchaient des établissements à les conquérir par la piraterie et par la force des armes. Telle fut l'origine de ces fameux flibustiers qui furent les premiers fondateurs de la colonie française de Saint-Domingue. A la paix de Ryswick, toute la partie occidentale de cette île demeura à la France, sans que le consentement de l'Espagne fût cependant exprimé; mais il le fut plus tard lorsque le petit-fils de Louis XIV monta sur le trône de Charles II.

Les boucaniens et les flibustiers commencèrent leurs conquêtes, en 1630, en expulsant les Français et les Anglais de l'île de Saint-Christophe. Ils se firent un établissement dans l'île de la Tortue, puis ils s'emparèrent de la côte occidentale de Saint-Domingue; et, en 1664, la France leur reconnut cette propriété et les prit sous sa protection.

La première compagnie privilégiée pour le commerce des Indes occidentales fut établie en 1664; la contrebande lui fit un si grand préjudice, qu'au bout de vingt ans elle fut obligée de se dissoudre. La faculté de commercer fut accordée à tous les Français; mais on la soumit à de telles restrictions, qu'il en résulta peu de profits.

Il était d'ailleurs impossible que ces colonies prospérassent rapidement, tant que les productions qu'on y recueillait n'étaient pas devenues en Europe l'objet d'une consommation universelle. Avant la culture du café, le sucre et le coton furent les principaux objets du commerce de ces îles. La compagnie des Indes occidentales, fondée par Colbert, eut pour domaine non-seulement toutes les possessions françaises en Amérique, depuis le Canada jusqu'au fleuve des Ama-

zones, mais aussi en Afrique toute l'étendue des côtes, depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance; cette dernière concession avait pour objet le commerce des nègres. La compagnie fut dissoute en 1674. L'élévation des tarifs de douane sur tous les produits des Indes occidentales entretint longtemps la gêne et le malaise dans le commerce des colonies. Celui de l'Afrique fut concédé à diverses sociétés privilégiées. En 1679, on fonda celle du Sénégal; elle conclut d'abord son marché pour toute la côte occidentale, depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Bonne-Espérance; en 1685, elle fut obligée de partager avec la compagnie de Guinée, à laquelle on concéda le privilége du commerce depuis Sierra-Leone jusqu'au Cap.

Le Canada, auquel la France joignit l'Acadie, doit être considéré comme une colonie agricole; toutefois, durant cette époque, les exploitations de ce genre n'eurent lieu que dans la portion inférieure de ce pays et firent peu de progrès; le commerce des peaux et les pêcheries de Terre-Neuve continuèrent d'être la principale richesse de cette colonie. Après les voyages qui avaient été entrepris pour explorer les rives du Mississipi, les Français essayèrent de faire un établissement dans la Louisiane; mais ils ne purent y réussir.

La France et l'Angleterre furent longtemps en guerre pour la possession de l'Acadie; enfin, en 1661, cette province demeura à la France. A Terre-Neuve, on fonda la ville de Plaisance, et dès ce moment les pêcheries devinrent un nouveau sujet de querelle avec l'Angleterre. L'expédition sur le Mississipi, conduite par la Salle en 1680, échoua complétement.

La France rencontra de plus grands obstacles dans ses entreprises aux Indes orientales, où elle trouva des rivaux plus redoutables et où elle n'avait encore aucun établissement. Colbert accorda un privilége à

une compagnie, mais elle ne put y prospérer; et, vers la fin du dix-septième siècle, elle était sur le point de se dissoudre.

Cette compagnie fut, comme celle des Indes occidentales, fondée en 1664; on lui donna un privilége de quinze ans, la propriété exclusive des conquêtes qu'elle pourrait faire, et un secours de quinze millions. Elle fit d'abord des tentatives sur Madagascar. En 1675, elle créa un comptoir à Surate, sur la côte du Malabar. Sur celle de Coromandel, Pondichéry fut fondé en 1679, et devint bientôt le centre des opérations de la compagnie. Les guerres de l'Europe, qui excitèrent aussi l'esprit de conquête dans les Indes, et plus encore les mesures désastreuses adoptées par le gouvernement français, surtout après la mort de Colbert, détruisirent toutes les espérances de cette compagnie. Il était impossible, en effet, qu'elle se maintînt lorsque, pour assurer le succès des fabriques françaises, le gouvernement se décida à interdire l'importation des produits industriels de l'Inde.

§ IV. Colonies anglaises.

Habituée depuis plusieurs siècles à commercer avec les puissances voisines, l'Angleterre devait naturellement chercher à étendre son industrie dans les pays les plus éloignés. Dès 1497, elle avait pris possession de Terre-Neuve, découverte par Cabot un an auparavant. Elle avait ensuite pénétré à travers la Russie jusque dans la Perse, et même dans les Indes. Élisabeth se montra fort empressée à favoriser ces entreprises, auxquelles s'associa bientôt l'esprit de monopole. On vit naître successivement les compagnies privilégiées de Russie (1553), d'Afrique (1554), du Levant (1581), et d'autres encore. Par suite de ce système, l'exploitation des Indes orientales fut aussi con-

férée, le 31 décembre 1600, à une société qui eut le monopole du commerce au delà du détroit de Magellan; mais ne possédant que des comptoirs tels que Bantam, Surate, et n'ayant encore aucun fort comme point de défense, elle ne put soutenir la concurrence des Hollandais, surtout dans les Moluques, et languit pendant longtemps. L'île de Sainte-Hélène, dont elle s'empara en 1601, fut d'abord le seul point de quelque importance qu'elle possédât. A l'ouest, les Anglais commencèrent aussi, sous Élisabeth, à chercher des mines d'or; et, depuis 1583, sir Walter Raleigh essaya de fonder des colonies. Ce ne fut cependant que sous Jacques I[er], et après la conclusion de la paix avec l'Espagne, que l'on créa des compagnies privilégiées. Celles de Londres et de Plymouth furent fondées en 1606; la première, pour la côte méridionale (Virginie); la seconde, pour la côte septentrionale (Nouvelle-Angleterre). James-Town fut fondée en 1606, la baie d'Hudson découverte en 1610, les îles Bermudes occupées en 1612. En même temps, on entreprit l'exploitation de diverses pêcheries, et celle de la baleine, sur la côte du Groënland, prit une grande activité dès le commencement du dix-septième siècle. Ainsi l'Angleterre, quoique moins heureuse d'abord que la Hollande, constatait sa résistance aux prétentions des Espagnols et des Portugais, et conquérait la liberté des mers, qui ouvrit une nouvelle carrière aux intérêts politiques des nations européennes. Aux Indes orientales, le commerce demeura dans les mains de la compagnie anglaise, et qui cependant, chassée ensuite par les Hollandais de toutes les îles à épices, ne conserva que quelques factoreries sur les côtes de Malabar et de Coromandel. L'acquisition de Madras ne fut, dans le principe, d'aucune utilité : il parut même, vers 1573, qu'une dissolution était imminente, et l'on commença des expéditions particu-

lières et libres pour les grandes Indes. Mais les fonds que Cromwell fournit à la compagnie, en 1658, lui firent reprendre l'exploitation de son privilége, et la guerre contre la Hollande favorisa cette nouvelle impulsion.

Cependant de nombreux établissements s'élevaient aux Indes occidentales. La Barbade et une portion de l'île Saint-Christophe furent occupées en 1625, la Barboude et Montserrat en 1628, Antigoa en 1632. Dès 1629, on occupa les îles Bahama, et entre autres la Providence. En 1640, on s'établit également à Surinam; en 1655, les Espagnols perdirent la Jamaïque, où leurs successeurs introduisirent, en 1660, la culture de la canne à sucre. Dans le nord de l'Amérique, les progrès de la colonisation purent aussi faire pressentir, dès le principe, l'importance politique à laquelle ces provinces parviendraient un jour. Les troubles qui agitaient l'Angleterre au commencement du dix-huitième siècle en firent sortir un nombre considérable d'habitants, qui vinrent se réfugier sur cette terre fertile. Dans la Virginie septentrionale (Nouvelle-Angleterre), on vit se former (1621-1635) le Massachussets avec le Maine, le New-Hampshire, Rhode-Island, le Connecticut. Dans la Virginie méridionale, on défricha (1607-1632) la Virginie proprement dite, la Caroline, le Maryland. Dès le principe, ces colonies reçurent une constitution libérale: un gouverneur, assisté d'un conseil, les administrait en chef, et réunissait de plus, auprès de lui, une assemblée qui se composait des députés de paroisse. Un tel gouvernement servait à souhait les intérêts des colonies, et le commerce se trouvait dégagé par là de toutes les entraves qui l'embarrassaient ailleurs; la vente des nègres fut seule réservée pour les compagnies privilégiées. Après la dissolution des compagnies de Londres et de Plymouth (1625 et 1637), chacune des

colonies reçut une organisation particulière, qui eut pour objet principal de les mettre sous la dépendance de la métropole; mais les formes républicaines du gouvernement qui les avait réunies en un corps de nation, maintinrent au milieu d'elles un principe de liberté que la force même des choses développa naturellement.

Le succès des colonies anglaises dépendait de la volonté nationale beaucoup plus que des caprices du gouvernement, et fut, par conséquent, bien mieux assuré. La politique de Charles II et de Jacques II leur était favorable, et, sous ce rapport, elle servit beaucoup à l'agrandissement du commerce et à l'accroissement de la richesse publique. Les traités de paix et d'alliance qui unissaient l'Angleterre à l'Espagne favorisèrent les établissements anglais en Amérique, et leurs succès dans la Jamaïque furent le premier indice de leur prospérité future.

L'Angleterre s'allia avec l'Espagne en 1670; celle-ci reconnut expressément toutes les possessions britanniques, et conclut un traité de commerce. En 1674, on fonda une quatrième compagnie d'Afrique: elle eut le sort de celles qui l'avaient précédée, et ne put maintenir son monopole. Les Anglais firent construire, vers le même temps, les forts de Saint-James et de Sierra-Leone.

Dans l'Amérique septentrionale, les établissements des Anglais acquirent encore plus de prospérité, et furent singulièrement favorisés par les migrations européennes, et par la révolution qui eut lieu dans la métropole. Les colons surmontèrent les premières difficultés à force de patience et de courage; peu à peu ils prirent possession de toutes les côtes, depuis le Canada jusqu'en Géorgie. On vit naître successivement les provinces de New-York, de New-Jersey, la Pensylvanie, la Caroline; d'autres, comme le Connec-

ticut et le Rhode-Island, obtinrent des franchises importantes et une meilleure constitution.

Les changements politiques qui survinrent dans les provinces du nord furent dus principalement à l'invasion que firent, en 1664, les Hollandais, partis des rives de la Delaware, où se trouvaient les provinces de la Nouvelle-Belgique et des Nouveaux-Pays-Bas. Celles-ci furent cédées à l'Angleterre par la paix de Bréda; et ce fut ainsi que se formèrent les États de New-York et de New-Jersey, en 1665, et celui de New-Hampshire, qui fut séparé du Massachusetts en 1691. En 1663, Charles II accorda à huit lords anglais la propriété des pays situés entre les 32e et 36e degrés nord, et qui formèrent depuis la Caroline; séparée dès lors de la Virginie, cette province fut, en 1729, divisée encore en Caroline-Sud et Caroline-Nord; ce fut le philosophe Locke qui rédigea sa constitution, et ce n'est pas le meilleur de ses ouvrages. En 1682, Guillaume Penn, fils de l'amiral de ce nom, ayant reçu donation en toute propriété du pays situé entre les 40e et 42e degrés nord, en compensation d'une créance dont il poursuivait le remboursement, s'établit sur cette portion de la côte et y fonda la province de Pensylvanie. Les nouveaux colons conclurent divers traités avec les Indiens; la liberté des opinions religieuses fut reconnue, sans restrictions, sur tous les points de ce vaste territoire, et cette pensée philanthropique, inconnue dans toute l'Europe, a suffi pour immortaliser celui qui en fit la première application. Les villes de Philadelphie et de Germantown furent fondées vers le même temps.

Au nord de ces colonies, la pêche de Terre-Neuve continua de faire une branche importante de commerce pour les Anglais, et ils s'emparèrent en outre de tout le pays situé vers la baie d'Hudson. Une nouvelle compagnie reçut, en 1669, le privilége d'y faire

le commerce de la pelleterie, et n'y trouva que de modiques bénéfices. On fit aussi de nouvelles découvertes dans les environs du Canada, et ce fut une source de nouvelles querelles entre l'Angleterre et la France.

Le commerce des Indes orientales continua d'être exploité par la compagnie qui en avait reçu le privilége; elle subit de grandes modifications, et vit enfin s'élever une seconde entreprise du même genre. Ses possessions s'agrandirent plus que son commerce, et les Hollandais demeurèrent ses concurrents les plus redoutables. Dès l'année 1670, elle importa en Angleterre une grande quantité de mousselines et de soieries de l'Inde, et c'est surtout à cette opération qu'il faut attribuer l'inimitié du peuple anglais pour la compagnie, et toutes les dénonciations auxquelles elle fut exposée.

Charles II renouvela son privilége en 1661, et lui accorda de nouveaux droits politiques. L'année suivante, le mariage du roi valut à l'Angleterre l'acquisition de Bombay. Après avoir perdu Bantam, la compagnie fit, en 1683, un établissement à Bencoolen, et y exploita le commerce du poivre; elle fonda aussi des comptoirs à Hugly et à Calcutta. L'introduction des marchandises de soie et de coton excita les mécontentements des fabricants anglais et de la compagnie du Levant. Les rigueurs exercées dans les Indes par les gouverneurs ayant enfin amené une guerre très-vive avec l'empereur Aureng-Zeb, fournirent de nouveaux motifs de plainte, et la compagnie fut accusée dans le parlement en 1692. Cependant, deux ans après, elle réussit à se faire allouer, moyennant une somme déterminée, le renouvellement de son privilége. Une seconde compagnie ayant fait de semblables propositions au gouvernement, fut également autorisée à s'établir, en 1698. Les deux compagnies se réunirent en 1702.

§ V. Colonies hollandaises.

Les Espagnols, devenus maîtres des colonies portugaises, prétendaient à la suprématie des deux Indes et des mers qui les séparent, lorsque les Hollandais, qui s'étaient d'abord approprié le commerce intermédiaire des marchandises de l'Inde entre Lisbonne et le reste de l'Europe, et qui voyaient ce port fermé à leurs opérations, résolurent de lutter contre leurs oppresseurs jusque dans leurs possessions coloniales. Cornélius Houtmann, commandant avec Molenaer une escadre de trois vaisseaux armés par des négociants d'Anvers, fut le premier qui réussit dans cette expédition *aux pays lointains* (1595). Ce succès, bien qu'incomplet encore, enflamma le zèle de plusieurs sociétés nouvelles; mais l'excès de la concurrence, joint aux luttes continuelles avec les forces réunies de l'Espagne et du Portugal, força bientôt les États-Généraux à réunir ces différentes compagnies en une seule. Elle fut investie, par lettres patentes délivrées le 20 mars 1602, et souvent renouvelées ensuite, non-seulement du privilége exclusif du commerce des Indes orientales, mais encore d'une autorité presque absolue sur les conquêtes et les établissements futurs. L'administration suprême fut confiée en Hollande à un conseil de dix-sept directeurs, choisis dans un grand conseil de soixante membres; aux Indes, à un gouverneur général, assisté d'un conseil supérieur et commandant à plusieurs gouverneurs particuliers. Quoiqu'elle n'ait pu se soustraire aux conséquences toujours funestes d'un système de monopole, la compagnie hollandaise n'en offre pas moins dans ses succès prodigieux, et surtout dans la longue durée de sa puissance, un phénomène unique, qui ne pouvait se réaliser que chez un peuple capable de s'enrichir indéfiniment

sans tomber dans la mollesse et l'oisiveté. Dès le principe, elle s'appliqua à créer des établissements dans les îles, plus faciles à défendre et à conserver que le continent; et, après s'être emparée des Moluques, elle désigna Batavia pour le centre de ses opérations et de son gouvernement (1618). Ce ne fut pas sans effusion de sang que les Hollandais parvinrent à protéger leurs établissements, ou à s'emparer peu à peu de tous ceux des Portugais. Amboine et Tidor avaient été occupées en 1607. Quatre ans après, ils avaient commencé avec le Japon un commerce qu'ils durent même ensuite s'approprier exclusivement. Alors l'ancienne puissance des Portugais se réduisit à quelques tristes débris sur la côte de Goa. Les succès de la compagnie excitèrent à tel point l'émulation, que l'on vit bientôt en Hollande les principales branches de commerce passer entre les mains de diverses compagnies privilégiées. Ce fut vers le milieu du dix-septième siècle que cette prospérité parvint à son apogée. Les expéditions militaires parties de Batavia assurèrent la domination de la métropole sur les côtes du Malabar et de Coromandel, à Ceylan et dans d'autres îles. Cinq gouvernements avaient leurs centres à Java, à Amboine, à Ternate, à Ceylan et à Macassar, et se rattachaient tous au gouvernement central. Mais ce fut surtout l'établissement fondé au cap de Bonne-Espérance, qui devint le plus ferme rempart des possessions des Indes (1653); on y plaça le siége d'un sixième gouvernement.

Les succès de la compagnie firent naître celle des Indes occidentales, qui fut créée le 3 juin 1621. Ses priviléges s'étendaient sur la côte occidentale de l'Afrique depuis le tropique du nord jusqu'au cap, sur presque toutes les côtes orientales et occidentales de l'Amérique et sur les îles du grand Océan. Dès le commencement, elle fit de riches captures. De 1624 à 1640, elle conquit peu à peu le Brésil, qu'elle ne

conserva cependant que pendant quelques années. Le commerce de contrebande, favorisé par divers établissements à Saint-Eustache (1632), à Curaçao (1634), à Saba (1640), à Saint-Martin (1649), lui procura de plus grands avantages. Néanmoins, depuis l'abandon du Brésil, elle déclina rapidement, tandis qu'aux grandes Indes l'autre compagnie obtenait le renouvellement de son privilége (1668), et continuait ses florissantes exploitations.

Ce renouvellement avait eu lieu contre l'opinion de Jean de Witt, qui, sous ce rapport, était plus éclairé que son siècle, et s'était prononcé contre de pareilles concessions. A cette époque, la Hollande avait la possession exclusive des îles à épices. La guerre qu'elle soutenait contre les Portugais lui fournit l'occasion de faire des établissements sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et de s'emparer de Cochin et Négapatam; mais les îles et le commerce des épiceries et des drogueries demeurèrent toujours la principale source de ses richesses, tandis que les Anglais et les Français s'étaient principalement attachés à l'exploitation des fabriques et des autres produits industriels.

Par le traité conclu entre la Hollande et l'Espagne, en 1669, ces deux puissances reconnurent réciproquement leurs possessions dans les deux Indes. La même année, la compagnie fit un établissement aux Célèbes, et elle s'empara de Bantam en 1683; ces deux colonies étaient également importantes pour le commerce des épices. Dans la guerre de 1672, la compagnie française dans les Indes ayant fait quelques tentatives sur l'île de Ceylan, les Hollandais les repoussèrent avec avantage.

Aux Indes occidentales, ils s'emparèrent vers la même époque de Surinam; et ce n'est qu'à force de patience et de travaux qu'ils parvinrent successivement

à faire de cette terre malsaine une de leurs plus belles colonies.

Surinam fut d'abord exploité par des Portugais, surtout des juifs qui fuyaient l'inquisition, en 1642. Peu de temps après, des négociants anglais y firent aussi des établissements. Les Hollandais s'en emparèrent en 1667, et la paix de Bréda leur en garantit la propriété. En 1679, le gouvernement la vendit à la compagnie des Indes occidentales, et Paramaribo fut fondé la même année. Les plantations de Berbice et d'Essequibo demeurèrent aussi aux Hollandais.

§ VI. Colonies danoises.

Le Danemark doit être également compté au nombre des puissances coloniales de cette époque; il possédait Tranquebar, et fit tous ses efforts pour exploiter, à l'aide de cette colonie, une portion du commerce des grandes Indes.

Christian IV avait fondé, en 1618, une compagnie des Indes orientales; elle acheta la propriété de Tranquebar, du Rajah de Tanjore, et, malgré tous ses soins, elle fut obligée, en 1634, de renoncer à ses entreprises commerciales. En 1670, on fonda une nouvelle société qui prolongea son existence jusqu'en 1729, sans avoir jamais fait de bonnes spéculations.

A mesure que le système colonial des puissances européennes s'agrandissait dans les deux Indes, les difficultés pour les délimitations devenaient aussi plus sérieuses. Déjà, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les guerres que la politique excitait sur le continent s'étendirent souvent jusque dans les colonies, et les temps n'étaient pas éloignés où les querelles mêmes des colonies devaient amener des guerres sanglantes entre les métropoles européennes.

DEUXIÈME PARTIE.

ORIENT ET NORD DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

SUÈDE.

La Suède, depuis la mort de Gustave-Adolphe jusqu'à l'avénement de Charles XII (1632-1697).

§ I. Christine (1632-1654).

Lorsque la nouvelle de la mort de Gustave-Adolphe se fut répandue en Suède, la douleur fut générale. Plus les succès obtenus par le héros suédois avaient inspiré de confiance, plus ce revers inattendu parut irréparable. Toutefois on ne perdit point courage, et toutes les dispositions nécessaires furent faites avec autant de promptitude que de sagesse. Pour écarter les prétentions de Sigismond, roi de Pologne, on avait, du vivant de Gustave, reconnu sa fille unique Christine héritière de la couronne; on la reconnut alors comme reine, à la condition qu'elle confirmerait à sa majorité tous les droits et toutes les libertés du peuple. La tutelle fut confiée aux cinq grands officiers de la couronne, le chancelier Axel Oxenstierna, le drossart Gabriel Oxenstierna (frère puîné du chancelier), le maréchal de la Gardie, le grand trésorier Gabriel Oxenstierna (cousin d'Axel), et l'amiral Gyldenhielm, frère illégitime de Gustave-Adolphe, tous d'un âge avancé et d'une sagesse reconnue. On leur adjoignit un conseil composé de vingt-cinq membres, et on leur donna des instructions

très-détaillées sur la conduite à tenir dans l'administration du gouvernement. La décision des affaires d'une haute importance fut réservée aux états du royaume, et l'on convint de n'accorder, tant que durerait la minorité, aucun privilége, aucun titre de noblesse. En même temps on s'occupa d'augmenter et d'approvisionner les armées, en leur enjoignant, de la manière la plus formelle, de ne point se mêler des affaires politiques.

La reine mère et son frère, le comte palatin Jean-Casimir, ne dissimulèrent pas le déplaisir que leur causait cet arrangement; mais l'influence de la noblesse suédoise, et surtout celle de la maison d'Oxenstierna, l'emportèrent dans cette circonstance, et se maintinrent pendant tout le cours de la minorité.

Ladislas IV, qui, en 1632, avait succédé à son père sur le trône de Pologne, n'avait pas voulu renoncer à ses prétendus droits sur la couronne de Suède, et la guerre entreprise en Allemagne ne permettant pas de l'y forcer, on conclut avec lui, en 1635, par l'entremise de la France, une trêve de vingt-six ans, aux termes de laquelle les Suédois gardaient la Livonie, mais devaient retirer leurs forces de la Prusse; de plus, les habitants de ce duché avaient la liberté de quitter le pays dans le cours des trois années suivantes, et une amnistie générale leur était accordée. Cette trêve, que les Suédois ne purent obtenir qu'en abandonnant la Prusse polonaise, cette conquête si chèrement achetée par Gustave-Adolphe, favorisait les succès de leurs armes en Allemagne. Aussi excita-t-elle la jalousie du roi de Danemark, Christian IV, qui croyait pouvoir retarder les progrès d'un voisin déjà trop puissant en se présentant comme médiateur, et subsidiairement comme chef d'une nouvelle ligue. Mais Oxenstierna et ses amis ne tardèrent pas à entraver ses projets. On résolut, avec l'assentiment de Christine,

de faire la guerre au Danemark; mais on tint cette résolution tellement secrète, que ni les Français ni les Danois n'en purent rien soupçonner.

Torstenson, après avoir fait parcourir à son armée avec une vitesse inouïe toute l'étendue de l'Allemagne, occupa, en décembre 1643, les duchés de Holstein et de Sleswig, et le Jutland en janvier 1644. Le vieux Christian se plaignit amèrement de la mauvaise foi des Suédois, qui lui suscitaient une guerre inattendue, au moment même où il s'interposait comme médiateur pour assurer la paix; mais Oxenstierna, se moquant de sa faiblesse, dit que son manifeste était méchant, absurde, mensonger et calomnieux. Le vieillard, alors, fit des préparatifs de résistance. Une armée impériale, sous Gallas, vint à son secours, et Torstenson eut besoin de tout son génie pour lui échapper et pour exécuter cette marche célèbre qui fut suivie de la victoire de Jankowitz, et passe pour une des plus surprenantes dont les fastes militaires aient conservé le souvenir.

Toutefois, les menaces des Provinces-Unies et de la France forcèrent le Danemark à souscrire, en août 1644, à la paix de Bremsebroe, qui lui imposait des conditions assez dures, et lui enlevait quelques îles dans la Baltique.

Avant la conclusion de cette paix, le 8 décembre 1644, Christine avait pris les rênes du gouvernement, et tout semblait faire espérer à la Suède un avenir fortuné et un règne glorieux. L'éducation la plus soignée avait cultivé, dans la jeune reine, les dons les plus heureux de l'esprit. Pleine d'amour pour le travail et d'aptitude pour les affaires, Christine était douée d'une éloquence remarquable, d'une pénétration rare et d'une modération qu'on aurait été loin d'attendre de son âge et de son rang. Dans le conseil, elle était modeste et prudente, et savait cependant faire respec-

ter son autorité. Elle fit plus pour les arts et pour les sciences qu'aucun prince de son époque. Presque tous les savants distingués de toutes les contrées de l'Europe se trouvaient réunis à sa cour. On y voyait Saumaise, Freinsheim, Isaac Vossius, Heinsius, Descartes, Grotius, Conring, Bochart, Huet, Naudé, Meibom, Comenins, et autres. Les spectacles, les chasses, les carrousels, les concerts se succédaient sans interruption, et ne manquèrent pas d'exciter l'indignation du clergé protestant. Malheureusement le caractère de la reine n'avait pas cette unité et cette élévation si nécessaires à un prince qui doit faire tendre toutes ses actions à une seule fin. Bientôt Christine regarda les plaisirs comme le but de sa vie, et subordonna ses devoirs à ses penchants et à ses goûts. Son ambition prit une direction mesquine, et son esprit moqueur la porta à tourner en dérision les choses les plus sacrées.

Après la paix de Westphalie, quand il n'y eut plus de gloire militaire à acquérir et que le butin fut dissipé (dès 1651 les caisses étaient entièrement vides), la marche régulière et les soins souvent minutieux du gouvernement parurent à cette reine romanesque chose tellement fastidieuse que souvent, dans le cours de plusieurs mois, elle n'assemblait pas une seule fois son conseil. Aussi il arriva bientôt à Christine ce qui est arrivé à plus d'un roi de Suède : on prétendit qu'elle était devenue folle. Ce fut alors que l'idée d'une indépendance complète vint s'emparer de son esprit. Elle pensa qu'il serait glorieux d'avoir volontairement renoncé à une couronne, et doux en même temps de faire succéder à la vie monotone et fastidieuse qui l'obsédait une existence aventureuse et variée, uniquement consacrée aux plaisirs, aux arts et aux sciences. Ce désir, d'abord vague et passager, prit bientôt une telle énergie que Christine ne le dis-

simula plus. Les représentations des grands de sa cour et des hommes d'État ne servirent qu'à la fortifier dans sa résolution. Enfin, après avoir mûri son dessein pendant plusieurs années, elle l'annonça hautement; mais ce fut seulement en 1654 qu'elle l'exécuta. Le 16 juin, elle remit la couronne au comte palatin Charles-Gustave, fils d'une sœur de Gustave-Adolphe, qui fut reconnu par les états. Oxenstierna, qui s'était opposé à l'abdication de Christine avec toute la force de son caractère qui tenait quelque chose du nom qu'il portait (1), mourut quelques semaines après, en août 1654. Son fils hérita de toutes ses charges.

Christine obtint une pension considérable; mais on délibéra longtemps pour savoir si on lui permettrait d'en jouir à l'étranger : la question fut résolue en sa faveur. Après son départ on s'aperçut qu'elle ou ses courtisans avaient enlevé presque tout le mobilier de la couronne. Christine, en quittant Stockholm, se rendit à Hambourg, et passa de là à Bruxelles. Arrivée à Inspruck, elle se convertit au catholicisme, et fut par conséquent accueillie à Rome avec tous les honneurs imaginables, tandis qu'à Stockholm et dans tous les pays protestants on ne tarissait pas en invectives contre elle. D'ailleurs, avant de partir, elle avait renvoyé toutes ses femmes de chambre, qui ne manquèrent pas d'ébruiter tout ce qu'elles pouvaient savoir, et allèrent même au delà de la vérité.

§ II. Charles-Gustave (1654-1660).

Charles-Gustave, cousin et successeur de Christine, était né à Nykoping en Suède, le 8 novembre 1622. Après avoir fait ses études à Upsal, il voyagea en France, en Allemagne et en Suisse, rejoignit l'armée de Torstenson en 1642, et assista aux batailles de Jenkau et

(1) Oxenstierna signifie *front de bœuf.*

de Leipzig. Plus tard, il fut le principal commissaire de Christine aux conférences qui eurent lieu pour l'exécution de la paix de Westphalie. De retour en Suède, en 1650, il fut reçu avec beaucoup de distinction; mais on ne lui donna aucune part dans les affaires, et il vécut très-retiré, pour ne pas exciter la jalousie de Christine et des seigneurs suédois. On avait cru généralement que Christine le choisirait pour époux, et lui-même il avait recherché sa main, mais sans aucun succès; en sorte qu'il paraissait avoir perdu tout espoir de monter sur le trône, lorsque, tout à coup, en 1654, il y fut élevé par l'abdication de sa cousine.

Charles-Gustave était alors dans la force de l'âge. Il était instruit, actif, affable, sans cependant jamais compromettre sa dignité; du reste d'un sang-froid peu commun dans les dangers et d'une ambition sans mesure. L'état intérieur de la Suède pouvait offrir un vaste champ à son activité; mais la tâche laborieuse d'accroître par une influence salutaire la prospérité intérieure du pays ne promettait pas assez de gloire à son ambition. Il se persuada donc sans peine que la guerre seule pouvait remédier aux maux existants, et rehausser la gloire du nom suédois. Dans cette conviction, il se proposa d'imiter la conduite de Gustave-Adolphe par la hardiesse de ses entreprises et la rapidité de ses conquêtes. Mieux eût valu sans doute suivre une ligne toute pacifique; mais comment ne pas excuser un jeune monarque qui obéit à l'entraînement général et à l'élan généreux de son époque, surtout si l'on songe que chez un peuple aussi généralement disposé à l'obéissance que l'étaient alors les Suédois, un roi moins ardent et plus égoïste eût pu facilement, en donnant toute son attention aux affaires intérieures, changer la constitution et jeter les bases d'un despotisme constitutionnel?

Charles-Gustave monta sur le trône dans des circonstances peu favorables : à son avénement, les revenus du royaume étaient réduits à huit cent mille écus, tandis que les dettes s'élevaient à dix millions; ce qui fit dire au nouveau roi, que, tout hardi qu'il était, il n'aurait pas accepté la couronne s'il eût été instruit de l'état des finances.

Cependant, en Danemark, Frédéric III, qui, depuis 1648, avait succédé à Christian IV, continuait paisiblement le système d'améliorations intérieures qu'il avait adopté; et déjà la Russie avait commencé, depuis l'avénement de la dynastie des Romanof, en 1613, cette marche progressive qui devait un jour lui donner une si grande influence sur les destinées de l'Europe civilisée. Elle venait alors de terminer heureusement une guerre contre la Pologne.

Ce dernier royaume était devenu électif depuis l'extinction des Jagellons (en 1572), et les faibles monarques de la maison de Wasa, Sigismond III (1587), Ladislas IV (1632), et Jean-Casimir (1648), n'avaient pas été en position de s'opposer aux empiétements de la noblesse et à la dissolution de l'empire. Cette situation malheureuse, les succès récents obtenus par les Russes et par les Cosaques, et en outre les invitations de plusieurs seigneurs, décidèrent le roi de Suède à attaquer d'abord la Pologne, sous le prétexte que Jean-Casimir avait protesté contre son avénement au trône. Ce grief, si l'on eût voulu entrer en négociations, eût pu facilement disparaître ainsi que beaucoup d'autres, et l'on aurait vu proroger la trêve, qui n'était point encore écoulée. Mais on était bien éloigné de vouloir recourir à ces moyens pacifiques, et les armées suédoises envahirent la Pologne au mois de juillet 1655. Les villes de Varsovie, de Cracovie, de Thorn, d'Elbing, de Posen et de Kalisch, furent prises dans la même année, et Jean-Casimir fut forcé de s'enfuir en Silésie.

Les troupes irrégulières de la république n'étaient pas en état de s'opposer aux armées aguerries de la Suède; une grande partie de la noblesse se rangea du côté de Charles-Gustave, prit du service dans l'armée victorieuse, et trouva fort naturel qu'on punît de la confiscation de leurs biens et du bannissement ceux qui restaient fidèles à Jean-Casimir. L'opinion des nobles devint encore plus favorable à Charles, lorsqu'il confirma les priviléges de tous ceux qui se rangeraient de son côté, et leur assura l'affranchissement des impôts de guerre et du service personnel. Ils ne voulurent point voir que ces avantages ne pourraient être achetés que par l'asservissement de la nation entière, et qu'en se réjouissant hautement de l'extension de leurs libertés, ils faisaient retentir le bruit des chaînes qu'un prince étranger leur imposait par la force des armes. Cependant, peu à peu, le patriotisme reprit son ascendant naturel, surtout lorsque, par la manière barbare dont on fit la guerre, tout le pays eut été converti en une vaste solitude.

Les suites de ces dévastations se firent promptement sentir : il devint impossible de pourvoir à la subsistance d'une grande armée dans des contrées ravagées et désertes. Les troupes ne connurent bientôt plus d'obéissance. Des bandes irrégulières se formèrent sur les derrières et sur les flancs de l'armée, et interceptèrent toutes les communications; enfin l'on ne put obtenir la victoire sur les Polonais, réunis près de Varsovie, qu'avec l'assistance de l'électeur de Brandebourg, dont on avait acheté l'appui en lui sacrifiant des portions de territoire dans la Prusse ducale. La bataille dura trois jours (du 19 au 21 juillet 1656), et la victoire n'eut aucun résultat bien important. L'armée, déjà épuisée et décimée, se trouva dans une situation plus défavorable encore après le succès qu'elle venait d'obtenir. D'ailleurs, Frédéric-Guillaume s'en

retourna aussitôt en Prusse, et elle resta seule et sans appui au milieu de ce vaste empire.

Charles-Gustave crut pouvoir intimider les patriotes polonais par des mesures atroces ou absurdes. Ainsi, il déclara que tout Polonais de son parti qui tuerait un noble du parti opposé aurait la moitié des biens de ce dernier, s'il était noble lui-même, et la liberté avec l'usufruit de ces biens pendant six ans, s'il était paysan. Mais de tels moyens, loin de lui être utiles, ne firent que rallier à la cause nationale un grand nombre de Polonais égarés. D'un autre côté, les Polonais du parti de Gustave se plaignaient de la préférence qu'il accordait aux Suédois et aux Allemands, et voyaient avec indignation que les charges de la guerre pesassent uniquement sur les Polonais. Cependant un nouveau traité conclu avec l'électeur de Brandebourg, et d'après lequel la Suède renonçait à la suzeraineté sur la Prusse ducale, et, en outre, l'alliance contractée avec Ragoczy, prince de la Transylvanie, parurent un instant devoir affermir les Suédois en Pologne; mais Frédéric-Guillaume n'était pas homme à faire les affaires d'autrui, et Ragoczy n'avait d'autre but que de se faire lui-même roi de Pologne.

La Russie avait vu avec inquiétude les progrès des Suédois, et, sacrifiant son ressentiment contre les Polonais à ses intérêts bien entendus, elle fit une diversion utile dans la Livonie. D'un autre côté, les puissances du midi ne devaient plus être les témoins indifférents des querelles qui agitaient les royaumes du nord : la guerre de Trente ans et la paix de Westphalie avaient établi entre elles des rapports de haine et d'amitié. Aussi, l'empereur Ferdinand III, se souvenant avec indignation que les Suédois avaient été les premiers auteurs des disgrâces de sa maison, saisit cette occasion pour se venger, en envoyant des secours à Casimir et en engageant le Danemark à prendre les

armes. Charles-Gustave fut enfin forcé de reconnaître que cette manière barbare de faire la guerre ne pouvait conduire à aucun résultat, et que de vains succès ne sauraient réparer les pertes journalières de son armée. « Ses forces, qui étaient de plus de trente mille hommes lorsqu'il entra en Pologne, étaient réduites (en 1657) à six ou sept mille; et vingt-cinq régiments qu'il avait laissés dans la Prusse royale étaient devenus si faibles, que tous ensemble ne faisaient que deux mille hommes; encore, dans cette petite armée, y avait-il trois mille hommes de l'électeur de Brandebourg (1). »

En juin 1657, le Danemark, séduit par les promesses de l'empereur et des Polonais, et croyant le moment venu pour réparer des pertes encore récentes, déclara la guerre à Charles-Gustave, qui, bien qu'il affectât d'être fort surpris et fort courroucé d'un pareil procédé, dut être fort satisfait de trouver ce prétexte pour quitter la Pologne. Il passa rapidement en Poméranie; et tandis que les Danois, croyant que la retraite lui était coupée du côté de l'Allemagne, arrivaient avec leur flotte à Dantzig pour lui intercepter le passage par mer, il se trouvait déjà sur les frontières du Holstein sans avoir vu un seul ennemi. Arrivé dans le Holstein, il rencontra le général Korber, qui soutint vigoureusement le premier choc, et aurait infailliblement rompu l'aile gauche des Suédois, s'il n'eût été abandonné par les siens; mais ceux-ci crurent que le roi de Suède avait avec lui toute son armée, qu'ils s'imaginaient plus forte et en meilleur état qu'elle ne l'était en effet. Korber fut fait prisonnier, et Charles-Gustave gagna le temps nécessaire pour refaire son armée aux frais du Holstein et de la ville de Hambourg. Après s'être emparé, dans le cou-

(1) Mémoires de Terlon.

rant de l'année 1657, de toutes les possessions continentales du roi de Danemark, il exécuta, en janvier 1658, l'un des projets les plus téméraires dont l'histoire fasse mention. Une marche imprudente à travers les glaces qui couvraient une partie de la mer Baltique le rendit maître de l'île de Funen, après un combat dans lequel les Danois, surpris, furent entièrement vaincus.

Le lendemain Gustave tint un conseil de guerre pour savoir si l'on devait tenter de passer sur les glaces dans l'île de Zélande, comme on était passé dans celle de Funen; mais personne ne fut d'avis de hasarder le trajet du grand Belt, qui est de quatre lieues de largeur. Le roi seul voulait le risquer, et il persévéra dans sa résolution lorsqu'un courrier de l'ambassadeur anglais, qui s'interposait pour la paix, arriva par les glaces, fort à propos pour prouver qu'il y avait possibilité de les traverser à cheval. Toute hésitation cessa quand, le soir même, un petit parti de cavalerie qu'on avait envoyé pour tenter le passage, revint avec plusieurs paysans qu'il avait faits prisonniers en Zélande, pour prouver qu'il était allé jusque-là.

Charles-Gustave n'hésita plus, et, par cette marche audacieuse, contraignit le roi de Danemark à demander la paix. Elle fut conclue le 7 mars 1658. On céda à la Suède les provinces de Halland, de Scanie et de Blecking, ainsi que l'île de Bornholm et plusieurs autres portions de territoire moins importantes; de plus, on convint que les vaisseaux de la Suède et de ses sujets ne seraient soumis à aucun péage, à aucune visite, à aucune charge, en passant le Sund et le Belt, qui seraient fermés aux flottes de toutes les autres nations.

Charles-Gustave avait conçu des projets de conquête encore plus considérables, et il eût sans doute cherché à les réaliser, si les représentations des autres

puissances ne l'eussent contraint à les abandonner pour le moment. Ainsi, par exemple, il avait proposé aux Hollandais et aux Anglais le partage du Danemark; mais Cromwell lui fit répondre que les temps barbares, où l'on avait vu anéantir la nationalité d'un peuple, étaient heureusement bien éloignés. D'un autre côté, l'électeur de Brandebourg, abandonné par les Suédois en Pologne, et recherché par les Polonais, avait conclu avec ces derniers, en septembre et novembre 1657, les traités de Wehlau et de Bromberg, par lesquels, en échange d'une cession considérable de territoire, il avait promis de se ranger du côté des Polonais et des Autrichiens. Alors, Charles, voyant qu'il avait échoué dans ses tentatives auprès de l'Angleterre et de la Hollande, relativement au Danemark, proposa au Brandebourg et à l'Autriche *le partage de la Pologne.* Mais à cette époque les gouvernements de ces deux pays étaient encore aussi honnêtes que celui de Cromwell : c'était seulement un siècle plus tard que, sur la proposition de la Russie, ils devaient consentir à l'acte de barbarie auquel le *Protecteur* s'était refusé avec une si généreuse indignation.

Ces refus successifs décidèrent Charles à signer le traité de Roskild; mais à peine la paix fut-elle conclue, qu'il s'en repentit. La facilité avec laquelle il avait fait des acquisitions si considérables éveilla en lui le désir d'en faire de plus importantes, et, dans le sentiment de sa force, il déclara qu'après la conquête il prouverait son droit; qu'un grand roi devait continuellement faire la guerre pour occuper ses sujets, pour se rendre redoutable à ses voisins et pour étendre les frontières de son pays; et qu'il suffisait, pour avoir un juste motif de commencer la guerre, qu'un pays ou un prince n'eussent pas les forces nécessaires pour résister. « En effet, ajoutait-il, Dieu ne punissant pas im-
« médiatement les fautes des grands de ce monde, la

« faiblesse d'un voisin est comme un signal donné par « la Divinité, et impose le devoir de se constituer à « son égard le représentant de la vengeance divine! »

Il ne pouvait pas être question d'accommodement avec un roi qui n'avait pas honte de professer publiquement de semblables principes. Après avoir fait assurer le roi de Danemark de son *affection et de son amitié*, Charles-Gustave aborda inopinément, le 8 août 1658, en Zélande, rejeta la proposition que lui fit le roi Frédéric de terminer la guerre par un combat singulier, et fit représenter aux Danois, qui ne voulaient point prendre parti pour lui, qu'il devait leur être indifférent que leur roi s'appelât Charles-Gustave ou Frédéric. Le roi Frédéric assembla, le 9 août, les sénateurs et les bourgeois de Copenhague, refusa de s'embarquer pour la Norwége, et déclara qu'il ne renoncerait jamais à l'honneur et à l'indépendance de son royaume. Le bourgmestre ayant demandé ce qu'il devait répondre au roi, tout le monde s'écria que ce serait une honte que de se rendre sans combattre le perfide Suédois. On prit donc les armes sans distinction d'âge et de rang; et Charles-Gustave, qui ne s'était point avancé avec sa rapidité ordinaire, trouva la résistance bien organisée, et ne put commencer le bombardement de la ville qu'après avoir pris, le 6 septembre, la forteresse de Cronenbourg. Les bourgeois, auxquels Frédéric avait accordé des priviléges importants, défendirent la capitale avec succès, et firent plusieurs sorties heureuses. Leur courage prit une nouvelle vigueur lorsqu'en octobre ils virent arriver à leur secours une flotte hollandaise, qui parvint à jeter dans la ville des troupes et des vivres, après avoir livré une bataille navale aux Suédois, le 29 octobre 1658. Bien qu'on fût en hiver et que la disette se fît sentir, on repoussa, en février 1659, avec le plus grand courage, deux assauts terribles

des Suédois. On donna ainsi aux Polonais et autres ennemis de Charles-Gustave le temps d'envoyer des secours, et aux autres puissances de l'Europe celui d'intervenir dans les négociations, en sorte que le roi de Suède dut renoncer à l'espoir d'un prompt succès en Séland.

Charles-Gustave pressait sa réconciliation avec la Pologne, afin de pouvoir, plus librement, attaquer la Norwége, quand, le 23 février 1660, il mourut d'une fièvre chaude, à Gothenbourg, dans la trente-septième année de son âge. Les plaintes sur la misère générale éclatèrent de toutes parts, et la minorité du nouveau roi Charles XI, né en 1655, vint encore rendre le gouvernement plus difficile.

Plusieurs prétendants à la tutelle se présentèrent : la reine Christine, qui reparut en Suède, fut très-mal accueillie par suite de son changement de religion, et forcée même de renouveler son abdication, pour obtenir que sa pension lui fût continuée. Les sénateurs écartèrent ensuite le duc Adolphe, frère de Charles-Gustave, en alléguant qu'ils n'avaient pas eu connaissance du testament qui le nommait à ces fonctions, et qu'une mesure qui se rattachait aussi immédiatement au gouvernement du royaume ne pouvait être valable sans l'approbation des états. On s'en tint donc à ce qui avait été fait en 1634, et l'on remit la tutelle à la reine mère, Hedwige-Éléonore, et aux cinq grands dignitaires de la couronne, qui devinrent bientôt les véritables régents. Ainsi, l'aristocratie s'empara encore une fois de la direction des affaires, et si aucune amélioration n'eut lieu à l'intérieur, on doit reconnaître du moins que dans les traités de paix que l'on se hâta de conclure, les intérêts du royaume furent ménagés avec habileté. La Pologne céda, par la paix d'Oliva (3 mai 1660), l'Esthonie, une partie de la Livonie et l'île d'Oesel; de plus, Jean-Casimir renonça à ses pré-

tentions sur la couronne de Suède. La paix avec la Russie fut faite, en 1661, d'après le *statu quo ante bellum*, et à la paix, qui, dès le 6 juin 1660, fut conclue à Copenhague avec le Danemark, on conserva presque toutes les acquisitions obtenues par le traité de Roskild, mais on fut forcé de restituer Bornholm et Drontheim, et l'influence des puissances maritimes fit rétablir le péage du Sund sur l'ancien pied.

§ III. Charles XI (1660-1697).

Les administrateurs du royaume, pendant la minorité de Charles XI, étaient, comme nous venons de le dire, sous la dépendance de la reine douairière; mais bientôt cette princesse ne figura dans les affaires que de nom, car elle n'avait pas cet esprit vif et facile qui, dans la direction des affaires publiques, peut quelquefois suppléer au mérite et aux connaissances acquises. Le drossart Pierre Brahé était un vieillard pieux et économe, et il tardait à son gendre, le duc Adolphe-Jean, de recueillir sa succession. Le maréchal Lars Kagge, vieillard encore assez vert, était un général expérimenté, allié aux premières familles du royaume. L'amiral Charles Wrangel, l'un des plus grands capitaines de son époque, aurait mieux aimé se voir à la tête d'une armée que d'avoir à se mêler d'intrigues domestiques; il avait un goût prononcé pour le luxe, dépensait plus qu'aucun autre, et cependant ne put jamais consumer entièrement ses revenus. Il n'en était pas de même du chancelier, le comte de la Gardie, qui n'avait que trop bien réussi à dissiper une fortune immense : on le regardait comme le premier homme de son siècle pour tout ce qui concerne la représentation, et la reine mère le préférait à tous ses conseillers. De tous les autres grands fonctionnaires, le trésorier Gustave Bonde avait seul quelque autorité,

qu'il devait à ses connaissances dans le maniement des finances; mais le reste des membres du sénat se groupait autour de chacun des administrateurs auxquels appartint l'entière direction des affaires, pendant la plus grande partie de la minorité du jeune roi : les états semblaient ne plus exister, ou, du moins, n'avaient plus aucune influence.

La guerre d'Allemagne et le système de pillage qui la caractérisa avaient, ainsi que les secours en argent tirés de la France, accoutumé les principaux seigneurs de la Suède à des dépenses auxquelles les revenus ordinaires du royaume ne pouvaient suffire. Dès lors, pour conserver le grand train auquel ils s'étaient accoutumés, il fallut trouver moyen d'entamer des négociations qui leur ouvrissent les trésors des pays étrangers. Dans ce dessein, ils tournèrent les yeux vers la France, dont l'alliance leur avait toujours été si utile et si honorable, dit l'abbé de Choisi, au commencement du quatrième livre de ses Mémoires, et comme cette puissance paraissait résolue à entretenir la paix avec l'Espagne, il fallut songer à des projets qui, sans obliger la Suède à rentrer en guerre ouverte pendant la minorité de son roi, pussent être assez utiles à la France pour l'engager à fournir des subsides considérables. En conséquence, on proposa de faire assurer la couronne de Pologne au duc d'Enghien; mais comme on prévoyait que, du côté de l'empereur, cette élection rencontrerait de grands obstacles, la Suède s'engagea par un traité à fournir une armée nombreuse, pour soutenir, en Pologne, les intérêts de la France, et cela moyennant un subside de six cent mille écus par an.

Le comte de Tott, ambassadeur de Suède à Versailles, reçut le premier payement, qu'il mangea en peu de temps. « Tott, dit encore l'abbé de Choisi, était un homme bien fait, jeune, de beaucoup d'es-

prit, magnifique, galant, grand joueur, donnant dans toutes les dépenses; l'air noble et parlant mieux français que pas un courtisan; et c'est une remarque qu'on a faite, que de tous les étrangers les Suédois sont les plus ressemblants aux Français, ont les manières les plus aisées et gardent moins l'accent de leur pays. Le comte Tott ne fut pas embarrassé sur les moyens de dépenser son argent. Les affaires s'étant depuis tournées en Pologne de manière à n'y pouvoir faire agir les Suédois, la régence de Suède, qui se vit hors d'état d'exécuter ce qu'elle avait promis, et le roi Louis XIV, qui vit de son côté qu'il n'y avait rien à faire en Pologne, tombèrent d'accord pour rompre le traité. On laissa aux Suédois, ou, pour mieux dire, au comte Tott, ce qu'il avait touché et mangé; on le dispensa d'exécuter ce qu'il avait promis. »

Peu de temps après, le parti français, à la tête duquel était le chancelier, essuya, en Suède, un échec considérable par suite de la non-réussite d'une entreprise honteuse, que l'on tenta contre la liberté de la ville de Brême, et qui fit inutilement dépenser plus de deux millions de rixdalers. Le chevalier de Terlon et le marquis de Pomponne, envoyés en Suède pour séparer cette puissance de l'Angleterre et des Néerlandais pendant la guerre que Louis XIV faisait aux Pays-Bas espagnols, ne purent ni relever le parti français, ni effacer la mauvaise impression que l'ambition de la cour de Versailles commençait à produire sur toute l'Europe, et, en 1668, la Suède, en accédant à la triple alliance, força Louis XIV à conclure la paix d'Aix-la-Chapelle, par laquelle il ne conserva qu'une partie de ses conquêtes.

Mais après cette résolution vigoureuse, tout retomba dans l'état ordinaire : les finances étaient dans le désordre le plus incroyable, et il y avait à peine

une seule personne marquante à Stockholm qui ne fût point pensionnée par une puissance étrangère.

Il est inutile d'ajouter que sous une telle administration l'état entier menaçait ruine : les vaisseaux pourrissaient abandonnés dans les ports; les troupes se débandaient faute de solde; les paysans, écrasés par mille vexations, étaient prêts à se révolter. Cette désolation intérieure, on ne prenait aucun soin de la cacher aux étrangers, et les ambassadeurs suédois étaient obligés, pour vivre, de vendre leur indépendance, en se mettant aux gages des princes près desquels ils résidaient. Le roi, malgré son jeune âge et sa dissipation, ne pouvait se faire illusion sur cet état déplorable; il en conserva une longue méfiance contre ses tuteurs.

Lorsqu'il prit en main les rênes du gouvernement, en décembre 1672, il avait dix-sept ans. Le 18 du même mois, il prêta le serment de ne souffrir l'exercice d'aucun culte autre que celui qu'avait consacré la confession d'Augsbourg, d'aimer et d'honorer sa mère, etc.; puis il ajouta : « Nous maintiendrons et « observerons également tout ce que les lois de la « Suède exigent de nous, relativement aux états. Nous « nous conduirons de la même manière à l'égard de « tous nos sujets, dans tout ce qui concernera leurs « droits, etc...; et dans le cas où il serait nécessaire de « faire quelque changement relatif à la défense, à la « sûreté, à la prospérité et aux besoins du royaume, « nous ne ferons ni ne souffrirons qu'il se fasse rien « sans l'avis du sénat ou sans la participation et le « concours des états. » Et deux ans après ce serment, Charles était le monarque le plus absolu qui eût encore porté le sceptre en Suède !

Bien que ses jeunes amis le pressassent de faire le procès à ses tuteurs, Charles se contenta des comptes sans pièces à l'appui qui lui furent présentés; mais il

se forma aussitôt un conseil privé composé de personnes étrangères à la haute noblesse, entre lesquelles Lindskjöld obtint bientôt le plus de crédit. Nous parlerons plus tard de l'ascendant que l'autorité royale parvint à reconquérir en Suède. Nous devons d'abord présenter un tableau rapide de la part que la Suède prit, sous Charles XI, dans les affaires générales de l'Europe, qui, pendant toute la seconde moitié du dix-septième siècle, fut agitée par les guerres et par les négociations de la cour de Versailles.

De la Gardie, le chef du parti français, n'avait jamais cessé de mettre tout en œuvre pour regagner l'influence que le parti opposé, à la tête duquel se trouvait Bjoernklo, lui avait fait perdre depuis quelques années. Ce parti s'était entièrement dévoué aux intérêts de la Hollande et de l'Angleterre; mais on ne pouvait tirer des subsides de l'un ni de l'autre de ces deux États. La constitution singulière des Provinces-Unies rendait la chose presque impossible, et ce ne fut qu'à force d'intrigues, en remuant toutes les autres provinces, que le pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, put donner quelque suite aux négociations de la république avec les États de l'Europe. Il imagina de faire payer à la Suède des subsides par l'Espagne; mais la chose était difficile, car les finances de ce royaume étaient déjà dans un état déplorable. Quant à l'Angleterre, le roi Charles II lui-même recevait une pension de Louis XIV, et sa sœur, la duchesse d'Orléans, avait plus d'une affaire de ce genre à négocier. Le parti de Bjoernklo, opposé à la France, fut donc obligé de songer à se rapprocher de l'Autriche; mais le peu d'empressement que l'empereur, lié secrètement avec la France, mit à répondre aux avances de la Suède acheva la victoire de De la Gardie, que Pomponne, venu pour la seconde fois en Suède, en 1671, avait préparée par des libéralités faites avec discernement.

Courtin, successeur de Pomponne, agit avec encore plus d'adresse, et le 14 avril 1672, la France et la Suède conclurent un traité d'alliance, par lequel elles se promettaient une assistance mutuelle; et dans plusieurs articles secrets, que l'on signa à la même époque, on alla jusqu'à se faire la promesse d'attaquer quiconque assisterait les ennemis de l'une des deux parties contractantes: c'était dire que la Suède attaquerait l'électeur de Brandebourg, dans le cas où ce prince viendrait au secours des Hollandais. En revanche, la France promit un subside annuel de quatre cent mille rixdalers, et ce subside devait être augmenté de la moitié dans le cas où la guerre éclaterait. On sait qu'elle éclata effectivement peu de temps après, que Louis XIV fit des progrès rapides, et que l'électeur fut contraint d'abandonner l'alliance hollandaise par le traité de Vassen, en date du 16 juin 1673.

Les Suédois ne s'étaient pas attendus à ces brillants succès des armes françaises; ils ne voulaient nullement la destruction d'une république dont l'indépendance était de la plus haute importance pour leur commerce; ils avaient voulu seulement montrer à l'empereur qu'on ne devait pas mépriser leur alliance, et ils s'étaient unis à la France uniquement parce qu'ils ne pouvaient se faire donner d'argent ailleurs, et ils avaient cru que cette alliance, comme celle qu'ils avaient contractée avec la Hollande et l'Angleterre en 1668, ne les forcerait pas à tirer l'épée. Quand donc ils s'aperçurent que Louis XIV annonçait l'intention de se rendre maître de tous les Pays-Bas, ils se rapprochèrent de l'empereur et de l'électeur, et conclurent une alliance étroite avec ce dernier le 1er décembre 1673, bien que précédemment ils eussent contribué à lui faire conclure la paix de Vassen. La Suède offrit ensuite sa médiation aux parties belligérantes, et des conférences eurent lieu à

cet effet dans la ville de Cologne. Mais les ambassadeurs suédois Tott, Sparr et Ehrenstein, étaient, à la connaissance de tout le monde, à la solde de la France; personne ne leur accorda confiance, et le congrès ne produisit aucun résultat. L'électeur de Brandebourg forma, peu de temps après, une nouvelle alliance avec l'empereur, l'Espagne et la Hollande (1[er] juillet 1674), et l'ambassadeur de France à Stockholm, le marquis de Feuquières, demanda alors, dans une audience publique, que la Suède exécutât les clauses du traité secret de 1672, c'est-à-dire, qu'elle attaquât, sans plus tarder, l'électeur de Brandebourg. Charles XI, brûlant du désir de se trouver sur un champ de bataille, fit taire tous ceux qui s'opposaient à la guerre, bien qu'on eût gaspillé, suivant l'usage, les subsides de la France, que l'armée fût dans un état de délabrement complet, et qu'il n'y eût pas un sou dans les caisses. Une partie des sénateurs espéraient que l'on pourrait se borner à occuper sans coup férir quelques villes de l'électeur, pour satisfaire aux exigences de Feuquières. Vainement on leur représenta que si les subsides de la France n'arrivaient pas aux époques fixées, ou se trouvaient insuffisants, on serait forcé d'envahir d'autres provinces pour faire vivre l'armée; le parti qui voulait la guerre l'emporta.

On nomma général en chef de l'armée le connétable Wrangel, autrefois amiral. Celui-ci, qui était vieux et gardait habituellement le lit, refusa de se charger du commandement; mais le roi l'y contraignit, car on espérait que la grande renommée de ce capitaine et l'estime particulière que l'électeur avait pour lui amèneraient promptement la conclusion de la paix. On donna pour second à Wrangel le maréchal Helmfeld, qui était une créature de De la Gardie, et ne songea qu'à susciter des embarras au connétable. L'armée resta quelque temps dans les provinces que la Suède

possédait alors en Allemagne; mais ces provinces étaient si épuisées, et les menaces que la France fit de retenir les subsides devinrent si sérieuses, qu'en décembre 1674 Wrangel entra dans la Marche de Brandebourg.

On crut en Allemagne que la guerre de Trente ans allait recommencer. La valeur suédoise n'avait rien perdu de sa renommée, et quelques princes, entre autres les électeurs de Saxe et de Bavière, se déclaraient déjà hautement pour les Suédois. La cour de Versailles avait gagné l'envoyé du duc de Florence; on avait obtenu de lui qu'il écrivît à Vienne afin d'y faire croire que l'armée suédoise devait uniquement traverser les États de l'électeur de Brandebourg pour s'unir aux protestants de la Silésie, et attaquer l'empereur dans ses États héréditaires. Wrangel, de son côté, ne négligea rien pour faire supposer qu'il existait des intelligences secrètes entre la Suède et l'électeur. D'abord il déclara qu'il ne commençait la guerre que pour rétablir la paix et la bonne amitié entre le Brandebourg et la France; il veilla à ce qu'on ne traitât pas les soldats de l'électeur en ennemis, et parvint, dans le principe, à faire observer une discipline sévère; mais bientôt les habitants refusant d'entretenir l'armée suédoise, des pillages non moins affreux que ceux de la guerre de Trente ans commencèrent. Des provinces entières furent dévastées; les villes devinrent désertes, et plus de sept mille habitants se réfugièrent en Pologne.

L'électeur, qui se trouvait alors en Alsace avec son armée, fit entendre aussitôt les plaintes les plus vives et les plus énergiques; il implora partout des secours; et l'Angleterre, qui venait d'abandonner la France, lui accorda son appui. De son côté, la république de Hollande ne se borna pas seulement à déclarer qu'elle était prête à attaquer la Suède par terre et par mer,

mais elle chercha encore à exciter le Danemark et la Russie à suivre son exemple. Les hostilités furent, il est vrai, retardées par les menées de l'ambassadeur suédois, et par quelques villes qui redoutaient l'interruption du commerce dans la Baltique; mais l'électeur, s'étant rendu à la Haye, parvint sans peine à vaincre tous les obstacles, et la guerre fut déclarée le 15 juin 1675.

L'Espagne, peu de jours après, suivit l'exemple de la Hollande; mais en Allemagne l'électeur ne trouva point d'auxiliaires. Les intérêts étaient trop partagés, et la forme des délibérations de la diète de Ratisbonne trop absurde pour que l'on pût promettre à l'électeur autre chose que de garantir ses États au nom de l'empire. L'Autriche aurait bien voulu profiter de l'occasion pour chasser les Suédois de l'Allemagne, mais les avis qu'elle avait reçus de Paris lui inspiraient de trop vives terreurs.

Cependant les Suédois s'étaient répandus dans le Brandebourg; les violences et le désordre allaient toujours croissants depuis que Wrangel, par suite du mauvais état de sa santé, avait cédé le commandement à son frère puîné Waldemar. L'électeur, qui avait réorganisé son armée en Franconie, n'eut pas plutôt obtenu de la Hollande qu'elle déclarât la guerre à la Suède, qu'il accourut au secours de son malheureux pays. Il avait ordonné, pour le 10 juin, des prières générales et des prédications, et le jour suivant, au moment où l'on croyait généralement qu'il allait commencer à se mettre en marche, on le vit arriver avec toute son armée à Magdebourg. Là, il apprit que l'ennemi n'avait pas des forces considérables, et que ses troupes étaient dispersées dans la contrée. En conséquence, il convoqua un conseil de guerre, et tint les portes de la ville fermées, afin que l'ennemi ne pût être informé de ses résolutions. Le soir du 12,

il ordonna à toute sa cavalerie, ainsi qu'aux dragons, de passer le pont de l'Elbe avec dix pièces de petit calibre; mille fantassins d'élite les suivirent, sur quatre-vingt-six chariots, dont chacun portait en outre une nacelle. L'électeur lui-même se mit en marche, accompagné de tous les officiers supérieurs de son armée; mais il fut retardé par le mauvais temps, et n'arriva devant Rathenow que le 14 à dix heures du soir. Aussitôt il fit décharger les nacelles, et six cents fantassins passèrent le Havel, au-dessus de la ville, pour l'attaquer du côté opposé. De grand matin, la cavalerie se présenta devant le pont extérieur du Havel, feignant d'être un corps suédois poursuivi par l'électeur. Cette ruse réussit; mais les Suédois prirent bientôt l'alarme, et il fallut emporter d'assaut les autres ponts construits sur les différents bras du fleuve. Les Suédois opposèrent la résistance la plus acharnée; sur plusieurs points, les soldats commis à la garde des postes se firent tous tuer jusqu'au dernier, et les fantassins brandebourgeois qui, à la pointe du jour, voulurent se rendre maîtres de l'une des portes, ne purent s'en emparer que plusieurs heures après; mais enfin les troupes de l'électeur pénétrèrent de tous les côtés dans la ville, et tout ce qui s'y trouva de Suédois fut ou massacré ou fait prisonnier. Dans la soirée du même jour on prit un faubourg de la ville de Brandebourg.

L'électeur, par la prise de Rathenow, avait séparé Wrangel, qui était à Havelberg avec son état-major et un corps considérable de troupes, de l'armée suédoise qui était campée près de Brandebourg. Il se proposait de séjourner dans cette dernière ville, pour y attendre son infanterie, qui était encore à Magdebourg, quand le lendemain on lui annonça que les Suédois avaient abandonné le camp de Brandebourg et se dirigeaient sur Barnewik. Il résolut aussitôt de profiter

du succès qu'il venait d'obtenir, et se mit sans tarder à leur poursuite. Les Suédois voyant qu'ils ne pourraient passer le Havel sans engager un combat, se rangèrent en bataille près de Fehrbellin. L'électeur accepta le défi, quoiqu'il n'eût avec lui que les forces indiquées plus haut; encore étaient-elles déjà considérablement affaiblies par les marches forcées et par différents combats. Le connétable Wrangel n'étant pas présent, la jalousie la plus folle éclata parmi les chefs suédois, qui prirent une position désavantageuse; et, pour régler l'ordre de bataille, Waldemar Wrangel fut au moment d'en venir aux mains avec les autres généraux.

Le 18 juin, à huit heures du matin, commença une lutte sanglante : une partie de l'armée suédoise s'étant trop avancée, força, par cette manœuvre inconsidérée, le corps principal d'accourir en toute hâte pour la soutenir; mais partout les Suédois furent repoussés et purent à peine se replier sur Fehrbellin, qu'ils quittèrent dans la nuit, après une perte de quinze cents morts et d'un grand nombre de blessés. L'électeur entra le lendemain dans la ville, où il trouva une partie du train et de l'artillerie des Suédois, et poursuivit ensuite l'ennemi jusqu'à la frontière du Mecklembourg, que l'autre corps, commandé par Wrangel, avait déjà franchie. Alors seulement il s'arrêta pour donner du repos à sa cavalerie, qui n'avait fait qu'une seule halte depuis son départ de la Franconie.

Cette bataille, si peu importante par elle-même, eut un immense résultat en Europe. Elle détruisit l'ancienne gloire des armes suédoises, et la fit passer tout entière à celles de l'électeur qui, par l'énergie et par la rapidité de ses mesures, avait en moins de huit jours chassé de ses États un ennemi que l'on regardait comme le plus aguerri de l'Europe. L'électeur, à qui on a depuis donné en Prusse le nom de Grand, fut

reçu à Berlin avec un enthousiasme bien mérité; la diète de Ratisbonne prononça le ban de l'Empire contre la Suède, et l'Autriche, ainsi que tous les autres princes de l'Allemagne, se déclara contre elle. Ils ne prévoyaient pas sans doute quelle puissance allait être fondée sur la victoire de Fehrbellin.

Nous venons de dire que la diète germanique avait mis le roi de Suède au ban de l'Empire; par suite de cette mesure, tous les sujets allemands de ce prince furent déliés de leur serment de fidélité. Aussitôt le Danemark, le duc de Lunebourg, l'évêque de Munster et Frédéric-Guillaume conclurent des alliances publiques et secrètes, des traités particuliers et généraux pour se partager le pays à conquérir, et pour s'exclure mutuellement. Mais les conquêtes ne se firent pas aussi rapidement qu'on l'avait espéré; et si, à Stockholm, l'on eût pris en temps plus convenable les mesures que réclamaient les circonstances, on eût pu sans aucun doute conserver les provinces allemandes. L'électeur, qui continuait la guerre dans la Poméranie citérieure, ne put prendre Stettin qu'à la fin de l'année 1677, et ne s'empara de Stralsund qu'au mois d'octobre de l'année suivante. Dans le cours de cette même année, une armée suédoise de seize mille hommes, qui envahit la Prusse du côté de la Livonie, périt presque tout entière, sans avoir livré bataille, autant par la faute de ses chefs que par les habiles manœuvres de l'électeur.

Dans l'hiver de 1677 à 1678, eut lieu une négociation diplomatique trop curieuse pour que nous la passions ici sous silence. Le comte de Liljehoek, ambassadeur extraordinaire du roi de Suède en Pologne, avait tellement irrité l'électeur par des écrits publiés contre ce prince, que celui-ci dit à l'ambassadeur de Pologne que Liljehoek méritait de recevoir des coups de bâton. L'ambassadeur polonais s'empressa de re-

porter ces paroles à Liljehoek, qui aussitôt demanda une audience publique au roi de Pologne, et déclara que si l'électeur venait à exécuter ses menaces, lui, Liljehoek userait de représailles. L'électeur, instruit de cette démarche et de ces paroles insolentes, fit un appel à toutes les cours de l'Europe, au nom de la majesté souveraine outragée, pour avoir satisfaction de ce propos; mais tout ce qu'il put obtenir, ce fut un désaveu peu explicite de la part du roi de Suède.

Cependant la Suède n'avait rien négligé pour prévenir une rupture avec le Danemark; Nils Brahé fut envoyé à Copenhague à cet effet. Il était en outre chargé de demander en mariage, pour son souverain, une sœur du roi de Danemark, et cette demande fut, il est vrai, accordée, mais la guerre n'en fut pas moins déclarée le 2 septembre 1675. Une partie des forces danoises se réunirent à celles de l'électeur; d'autres corps d'armée attaquèrent la Suède du côté de la Norwége et de la Scanie, tandis que la flotte danoise occupait toutes les îles de la Baltique. Le 1er juin 1676, l'amiral Creuz, dans une bataille importante, livrée près de l'île d'Œland, contre la flotte réunie du Danemark et de la Hollande, perdit la vie et presque tous ses vaisseaux. A la suite de ce désastre, toute la Scanie fut occupée par l'armée danoise, dont les progrès ne furent arrêtés que par la résistance de De la Gardie, qui cherchait, par des exploits militaires, à se réhabiliter dans l'opinion, et par la présence de Charles XI qui, pour empêcher la jonction de l'armée norwégienne et de celle de Scanie, se porta en personne sur la côte occidentale, et surprit, entre Halmstad et Laholm, un corps danois de quatre mille hommes, qu'il fit prisonnier le 17 août.

Mais, deux jours auparavant, les Danois avaient pris d'assaut la ville de Christianstad, et, à la suite de ce succès, ils avaient établi leurs quartiers d'hiver en

Scanie. Charles les poursuivit, et du 30 octobre au 14 décembre, les deux armées se trouvèrent en présence, l'une et l'autre dans le plus grand dénûment. Enfin, le 14 décembre, le roi voyant que la situation devenait insoutenable, et décidé à mourir plutôt que de consentir à une retraite, qui dégénérerait bientôt en fuite, attaqua l'ennemi et lui fit essuyer une défaite complète. Toute l'artillerie et tous les équipages des Danois furent pris, et dix mille morts couvrirent le champ de bataille. Peu à peu on reprit toutes les places occupées par les Danois; mais les paysans, qui s'étaient formés en bandes armées, incommodèrent beaucoup l'armée en interceptant les communications.

Au printemps de l'année 1678, Charles s'approcha de Landskrona, pour observer les mouvements de l'armée danoise, qu'il trouva infiniment supérieure à la sienne; mais elle était si mal dirigée, qu'il put se retirer sain et sauf sur Christianstad. Les Danois, au lieu de le poursuivre, allèrent assiéger Malmö, dont ils tentèrent l'assaut avant d'avoir pratiqué aucune brèche, ce qui leur fit perdre inutilement quatre mille hommes et les força de regagner Landskrona.

En revanche, la flotte suédoise, qui était dans un délabrement complet depuis l'époque de la minorité, fut partout battue, et le 11 juin 1678, l'amiral Sjoblad, à la hauteur de Rostock, fut fait prisonnier avec cinq vaisseaux, par l'amiral danois Juel, qui, le 1er juillet, après s'être réuni à la flotte hollandaise commandée par Tromp, anéantit entièrement les forces maritimes de la Suède, commandées par Henri Horn. Le roi, pour atténuer le mauvais effet de ces désastres, se décida de nouveau à attaquer les Danois, les battit encore une fois, le 14 juillet, aux environs de Landskrona, et les chassa entièrement de la Scanie, où ils ne conservèrent que quelques forteresses; mais sur

les frontières méridionales de la Norwége, ils s'emparèrent de la forteresse importante de Marstrand ; De la Gardie se fit battre près d'Udevolla, et Juel, maître de la mer, aborda sur plusieurs points et ravagea le pays.

Le 3 février 1678, la diète fut ouverte à Halmstad ; peu de membres s'y rendirent, et elle ne dura que jusqu'au 20 ; mais dans ce court intervalle le chancelier fut l'objet des sorties les plus violentes : on l'accusa d'avoir fait conclure l'alliance française, d'avoir provoqué l'envoi des troupes suédoises en Allemagne, de s'être laissé gagner par des présents, et d'avoir contribué au désordre des deniers publics. De la Gardie répondit qu'il n'avait jamais reçu de la France que quelques bijoux ; que d'autres en avaient accepté des présents plus considérables, et qu'on ne saurait lui imputer le mauvais état des finances, puisqu'on n'avait jamais eu égard à ses remontrances. Mais les besoins du moment étaient trop pressants pour qu'on eût le temps de donner suite à de pareilles récriminations ; on se hâta donc de voter des subsides, en demandant en termes exprès une réforme dans les finances. Charles XI continua le siége de Christianstad, et se rendit maître de cette forteresse, par capitulation, le 4 août 1678 ; les Danois, de leur côté, transportèrent une nouvelle armée en Scanie et prirent Helsingborg ; mais de part et d'autre on était épuisé au dernier point, et d'ailleurs les négociations de Nimègue étaient déjà fort avancées.

Ces négociations avaient commencé en 1676 ; mais elles traînèrent en longueur, parce que l'intérêt de la Suède était de désunir les alliés, qui élevaient les prétentions les plus exagérées. L'électeur Frédéric-Guillaume demandait une indemnité en argent pour les frais de la guerre, et, en outre, l'abandon de la Poméranie ; « car, disait-il, tant que les Suédois ne seront

pas expulsés de l'Allemagne, il n'y aura pas de repos pour le saint-empire. » L'Autriche et l'Espagne prétendaient à une indemnité, sans spécifier en quoi elle pouvait consister; le Danemark voulait le rétablissement du *statu quo* avant la paix de Bromsebro, l'exclusion des Suédois de l'Allemagne, l'île de Rugen, le pays de Brême et Wismar, etc. Quant aux Hollandais, ils ne voulaient que la paix. La Suède, représentée par le comte Oxenstierna et par le savant Olivecranz, demandait le rétablissement du *statu quo ante bellum*.

Louis XIV leur avait donné l'assurance qu'il ne rendrait aucune de ses conquêtes qu'autant qu'on restituerait à la Suède tout ce qu'elle avait perdu; malheureusement la lettre qui contenait cette promesse fut interceptée, et les princes allemands formèrent aussitôt une nouvelle ligue; mais la Hollande, fatiguée de tant de lenteurs, ayant fait la paix séparément le 4 août 1678, et l'Espagne ayant suivi son exemple le 17 septembre suivant, le parti franco-suédois reprit le dessus, et chacun s'empressa de suivre l'exemple de la Hollande. Les plaintes amères de l'électeur et du roi de Danemark ne purent empêcher l'empereur de signer, le 5 février 1679, un traité de paix par lequel il s'engageait à rétablir la Suède dans toutes ses possessions allemandes. L'évêque de Munster et les ducs de Lunebourg firent la paix en même temps, et l'électeur la signa le 29 juin à Saint-Germain-en-Laye, contraint à cette démarche par une irruption que les Français firent dans ses provinces d'outre-Rhin, et, de toutes ses conquêtes, il ne put garder qu'un petit territoire sur l'Oder.

Le Danemark voulut d'abord continuer seul la guerre; mais les troupes françaises ayant occupé une partie du duché d'Oldenbourg, il se décida à entrer en négociation avec la Suède, à Lund, où la paix fut

signée le 17 septembre 1679. On convint qu'il y aurait amnistie générale et qu'on se rendrait mutuellement toutes les conquêtes faites pendant la dernière guerre. Ainsi la Suède sortit presque sans aucune perte de territoire, d'une guerre commencée si légèrement et conduite avec tant de faiblesse; mais elle ne dut cet heureux résultat qu'à la politique magnanime de son allié Louis XIV, et cette politique dut paraître d'autant plus généreuse, que les alliés s'étaient abandonnés mutuellement avec l'égoïsme le plus méprisable.

Le jeune roi de Suède avait montré dans cette guerre des qualités faites pour honorer le chef d'une grande nation: du courage, de la sagesse et une activité infatigable. A la bataille de Lund, il combattit à la tête de son armée, et, au plus fort de la mêlée, il se trouva tout à coup au milieu des ennemis; mais, par une présence d'esprit remarquable, il feignit qu'il était un officier de l'armée danoise, et excita un corps ennemi à fondre sur les troupes suédoises, qu'il regagna de cette manière. Au reste, après avoir prouvé qu'il n'était pas dépourvu des qualités d'un grand capitaine, il résolut fermement de ne jamais prendre les armes que pour défendre sa patrie. Les désordres de la guerre et la misère de toute une génération firent une impression profonde sur son esprit religieux.

Des travaux non moins rudes que ceux de la guerre attendaient le roi après la conclusion de la paix. Toutes les provinces de la Suède étaient entièrement épuisées d'hommes (la guerre en avait moissonné cent mille); le trésor royal était vide, la flotte anéantie et le commerce presque nul; la Scanie et les provinces voisines étaient devenues des déserts que parcouraient des bandes de paysans armés. Il fallait trouver des remèdes à tous ces maux. Le roi n'avait jamais abandonné l'idée de cimenter l'union des royaumes scandinaves par son mariage avec une princesse danoise, et rien ne

put l'empêcher d'exécuter ce dessein aussitôt après la conclusion de la paix.

Dans les diètes de 1680 et de 1682, le roi, avec l'assistance des autres états, porta aux sénateurs le coup mortel qu'ils avaient si bien mérité. Le conseil du royaume devint un simple conseil du roi, les tuteurs furent condamnés à indemniser l'État de leurs malversations, et l'on décréta que toutes les terres séparées de la couronne y seraient de nouveau réunies. L'usage glorieux que Louis XIV faisait alors de son autorité illimitée, l'exemple du Danemark et la haine pour la haute noblesse, déterminèrent les autres ordres à remettre leurs droits respectifs entre les mains du roi.

Quant aux affaires étrangères, Charles XI, offensé des moyens employés par la cour de Versailles pour établir son influence à Stockholm, crut devoir se séparer de l'alliance française. Les relations entre les deux États furent encore exaspérées par les prétentions de suzeraineté que la France éleva sur le duché de Deux-Ponts, dont Charles XI avait hérité en 1681. Toutefois ce dernier resta neutre pendant la guerre de 1692. Les relations avec le Danemark furent quelquefois troublées par les invasions des Danois dans le Holstein; mais Charles XI sut, par son autorité et sa modération, ramener toujours la paix, et cette violation des traités n'occasionna d'hostilités entre la Suède et le Danemark que sous son successeur. En octobre 1681, on conclut une alliance étroite avec la Hollande, et en 1688 on y envoya six mille hommes, qui y restèrent jusqu'en 1698. Les relations avec la Russie, la Pologne et l'Allemagne, furent amicales.

Ajoutons encore que sous ce prince on réunit à la couronne dix comtés, soixante-dix baronnies et une infinité de terres; qu'en 1696, Charles fit distribuer aux pauvres, pendant une disette, cent dix mille ton-

neaux de blé, et qu'après lui on trouva plusieurs millions de rixdalers dans le trésor public. La rédaction d'un code général fut poursuivie avec persévérance, et était à moitié terminée à la mort du roi. Pendant la minorité, on avait publié sur le droit commercial et maritime d'excellentes ordonnances qui précédèrent celles de Louis XIV, et ne leur cèdent en rien.

Charles mourut le 5 avril 1697, et laissa son royaume dans la situation la plus prospère. Le règne de son successeur pouvait être d'autant plus heureux, qu'il n'avait plus qu'à profiter des mesures énergiques de son père, sans encourir la haine de ceux qui en avaient souffert, et surtout de la noblesse; mais tous les travaux de Charles n'eurent d'autre résultat que de fournir à son fils le moyen de ruiner le royaume pour toujours. On reconnut, mais trop tard, quelle faute on avait commise en détruisant toutes les barrières que la sagesse des temps avait opposées au pouvoir royal. Après vingt ans d'une paix heureuse et honorable, la Suède, comme nous le verrons dans le livre suivant, va commencer une nouvelle guerre qui finira par la rayer du rang des grandes nations.

CHAPITRE II.

DANEMARK.

(1645-1699.)

Pendant toute la troisième période de l'histoire moderne, la Suède fut la puissance prépondérante dans le Nord. Le rôle du Danemark fut subordonné, et plus d'une fois ce royaume faillit être démembré par son redoutable voisin. Lorsque le roi de Suède Charles-

Gustave eut porté la guerre en Pologne, et qu'une alliance se fut formée contre lui entre le roi Jean-Casimir, l'empereur Léopold III, l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume et la république de Hollande, le roi de Danemark Frédéric III, qui était monté sur le trône en 1648, crut que le moment était venu d'humilier enfin l'orgueil du Suédois. Mais Charles X prévint l'attaque de ce nouvel ennemi par une marche aussi rapide que hardie. Il quitta la Pologne et arriva à l'improviste dans le Holstein (juillet 1657). Le Jutland fut conquis en peu de jours, et les Suédois passèrent sur la glace dans l'île de Zéeland (janvier 1658), après avoir envahi les îles de Fionie, de Langelande et de Lalande. Copenhague n'était pas préparée à soutenir un siége, et les habitants paraissaient peu disposés à seconder l'ardeur de leur roi. Il fallut subir les conditions du vainqueur. Par le traité de Roschild, qui fut signé le 26 février 1658, le Danemark céda à la Suède la Scanie, le Halland, le Blecking, les provinces norwégiennes de Bahus, de Jæmtland et de Drontheim, l'île de Bornholm, Bremerfœrde dans le pays de Brême, et diverses terres dans l'île de Rugen. Cette paix fut de courte durée. Le roi de Suède se repentait de n'avoir enlevé au roi de Danemark que la moitié de ses États. En 1658 (août), il recommença la guerre et mit le siége devant Copenhague. Il espérait que, cette ville prise, il lui serait facile de soumettre le reste du Danemark; mais les habitants de Copenhague lui opposèrent une résistance vigoureuse et reçurent des secours de la Hollande. Charles X essaya en vain de s'emparer de cette ville dans un assaut; il perdit l'élite de son armée et fut forcé de lever le siége (1659). Toutefois la guerre ne fut terminée qu'à la mort de Charles X. Son successeur Charles XI accorda la paix au Danemark, qui recouvra par le traité de Copenhague la ville et la province de Drontheim, l'île

de Bornholm et la possession de la douane du Sund, à la condition de payer à la Suède un tribut annuel de 35,000 écus (27 mai 1660).

La paix de Copenhague fut suivie d'une révolution mémorable dans le gouvernement du Danemark. Depuis longtemps l'autorité des nobles excitait la jalousie des classes bourgeoises qui s'étaient enrichies par le commerce. Ces dispositions hostiles éclatèrent dans l'assemblée des états généraux que le roi convoqua en 1660, après une interruption de cent vingt-quatre ans. Il s'agissait alors de remédier aux calamités causées par une guerre ruineuse. On proposa un impôt général sur les consommations. Les nobles alléguèrent d'anciens priviléges pour s'y soustraire. Les députés de la bourgeoisie et du clergé furent choqués de cette prétention, et demandèrent aussitôt que les fiefs royaux possédés par les nobles fussent affermés au plus offrant. Les nobles s'irritèrent à leur tour, et s'emportèrent en injures. Parmi les députés de la bourgeoisie et du clergé, les plus influents étaient Namsen, bourgmestre de Copenhague, et Suans, évêque de Séland. Ces deux hommes entreprirent de briser les priviléges dont les nobles abusaient pour opprimer le peuple, et de relever l'autorité royale depuis si longtemps abaissée. Le 10 octobre 1660, ils présentèrent au roi un projet de déclaration pour abolir les formes électives et l'usage des capitulations, et proclamer la couronne héréditaire dans la famille de Frédéric III. Le roi, avec lequel ils s'étaient entendus secrètement, accueillit avec joie cette déclaration, malgré la colère des nobles qui, sentant leur impuissance à s'opposer seuls au vœu de la nation, accédèrent trois jours après aux résolutions de la bourgeoisie et du clergé. Le 10 janvier 1661 le roi fut investi solennellement au nom de la nation de l'autorité absolue. Frédéric III justifia la confiance de ses sujets. Il pourvut à la sûreté du

royaume par la création d'une armée régulière de vingt-quatre mille hommes. Il établit un impôt général qui fut supporté également par la noblesse, la bourgeoisie et le clergé. Il retira aux nobles les fiefs royaux et les fit exploiter à son profit. Enfin, en 1665, lorsque le pays se fut attaché à ce gouvernement despotique, il est vrai, mais ferme et éclairé, Frédéric III publia la *Loi royale*, qui fut depuis la base de la constitution danoise. Le roi y fut déclaré souverain héréditaire et absolu des royaumes unis de Danemark et de Norwége, placé au-dessus de toutes les lois humaines et ne reconnaissant d'autre juge que Dieu. Toutefois il fut obligé de ne toucher ni à la religion de l'État, ni à son royaume, qui fut déclaré indivisible, ni à l'ordre de succession légitime. La majorité des rois fut fixée à treize ans accomplis; en cas de minorité, la régence devait être instituée par le testament du dernier roi.

Frédéric III mourut en 1670 et laissa la couronne à son fils Christian V. Sous le règne de ce prince le Danemark recueillit de nouveaux fruits de sa dernière révolution. Lorsque Louis XIV eut envahi la Hollande en 1672, les Suédois ses alliés envahirent les États de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, pour empêcher ce prince de porter secours aux ennemis de la France. Christian V intervint dans cette grande querelle en 1675, et se joignit aux ennemis de la Suède. La guerre fut pressée avec une vigueur extraordinaire. Les Danois, vaincus d'abord aux combats de Halmstadt, de Lund et Landscrona, reprirent bientôt le dessus, et remportèrent à leur tour de grandes victoires sur ces Suédois qui les avaient si souvent humiliés. L'amiral danois Niels Juel défit la flotte suédoise à Rostock et Kiöge (1677), et conquit l'île de Gothland, le Marstrand, le Jæmtland et Rügen. Les Suédois n'étaient pas plus heureux en Allemagne,

et sans la généreuse intervention de Louis XIV ils auraient perdu toutes leurs conquêtes. Christian V se vit abandonné de ses alliés et réduit à accéder aux traités de Fontainebleau et de Lund (1675). Les Danois, quoique vainqueurs, restituèrent à la Suède tout ce qu'elle avait perdu.

Depuis cette époque Christian V ne s'occupa plus que du gouvernement intérieur. En 1688 il donna un code civil à la Norwége; dix ans après le Danemark reçut un code qui porta le nom de Christian, et qui est encore en vigueur dans ce royaume (1698). Pour encourager le commerce, il créa une compagnie des Indes, et lui céda l'île de Saint-Thomas qu'il avait achetée des Anglais.

Christian V mourut en 1699 et eut pour successeur son fils Frédéric IV.

CHAPITRE III.

ÉTATS SLAVES.

Pologne (1648-1696). — *Russie* (1645-1682).

§ I. Pologne.

Le règne malheureux de Ladislas IV avait fini en 1648. Sous son successeur Jean-Casimir, la Pologne continua à déchoir. Casimir II avait été jésuite et cardinal avant de monter sur le trône. C'était un prince faible et incapable d'arrêter la Pologne sur la pente rapide de sa décadence. La coutume funeste du *liberum veto*, qui permettait à chaque nonce d'annuler par son opposition personnelle les délibérations des diètes, mit bientôt le comble à la désorganisation de ce royaume.

« Sicinski, nonce d'Upita en Lithuanie, fut le pre-

mier qui rompit, en 1652, la diète par l'interposition de son veto. L'exemple de ce nonce, improuvé d'abord, trouva des imitateurs; et cet usage bizarre, qui attribuait à un seul ce qui était le droit de la majorité, passa bientôt en loi et en maxime d'État (1). »

Les Cosaques et les Russes profitèrent de l'anarchie de la Pologne pour s'agrandir à ses dépens. Déjà, sous le règne de Ladislas, les Cosaques du Borysthène, qui servaient aux Polonais de milice frontière contre les Turcs et les Tartares, s'étaient révoltés sous le prétexte de maintenir leurs priviléges violés. Ils avaient envahi la Pologne en 1647, de concert avec les Tartares de la Crimée. Mais la Pologne retrouva en présence de ce danger son ancienne énergie. Défaits complétement à Berestek, les Cosaques se mirent sous la protection de la Russie (1654). Le czar Alexis Michailowitz, qui avait succédé à son père Michel Romanof en 1645, promit de les soutenir contre la Pologne. Des garnisons russes furent envoyées aussitôt à Kiev et dans toutes les villes de l'Ukraine qui étaient au pouvoir des Cosaques. La guerre éclata alors entre la Pologne et la Russie; mais la Pologne était en pleine décadence et la Russie en voie de progrès. Les Polonais perdirent la ville de Smolensk et toutes les provinces qui leur avaient été cédées par les traités de Divilina et de Viasma. Les Russes, poursuivant leurs victoires, portèrent la guerre jusqu'au centre de la Lithuanie, où ils s'emparèrent des villes de Polotzk, de Minsk, de Grodno (1655). L'invasion des Suédois mit bientôt le comble à la détresse de la Pologne. Jean-Casimir ayant protesté contre l'avénement de Charles X au trône de Suède, en invoquant de vieux droits prescrits par le temps, le roi de Suède, sans attendre l'expiration de la trêve de Stumsdorf conclue en 1636,

(1) Koch, Tableau des révolutions.

envahit la Pologne à la tête d'une armée de trente mille hommes (1655). Jean-Casimir n'eut que le temps de s'enfuir en Silésie, après avoir mis son royaume sous la protection de la sainte Vierge. Les Suédois conquirent rapidement toute la grande Pologne, la ville de Cracovie et la Lithuanie d'où les Russes s'étaient retirés à leur approche. Une bataille fut livrée sous les murs de Varsovie; elle dura trois jours. Les Suédois, soutenus par l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, remportèrent une victoire complète. Déjà les Russes avaient envahi la Livonie, et la Pologne allait périr comme nation, lorsque les progrès inouïs de la Suède alarmèrent l'empereur, l'électeur de Brandebourg, le roi de Danemark et la Hollande. L'empereur Ferdinand s'entremit pour faire conclure une trêve entre la Pologne et la Russie à Niemetz. Le czar, réconcilié avec Jean-Casimir, consentit même à attaquer la Suède dans la Livonie, l'Ingrie et la Carélie. L'électeur de Brandebourg lui-même, ayant obtenu du roi de Pologne, par le traité de Wehlau, la souveraineté du duché de Prusse, accéda à la ligue qui venait de se former contre la Suède pour la conservation de la Pologne et le maintien de l'équilibre dans le nord (1657). Ce fut en vain que Charles X promit à son allié Ragoczy la partie de la Pologne à l'est de la Vistule, avec le titre de roi. La noblesse polonaise se leva tout entière contre l'allié des Suédois; le vaillant Étienne Czarniecki, que les historiens de la Pologne comparent à notre du Guesclin, organisa la défense nationale. Le nouvel empereur Léopold III envoya à ces braves un secours de troupes; Ragoczy fut défait, et bientôt la diversion opérée par le roi de Danemark contraignit les Suédois à la retraite.

La guerre continua cependant jusqu'en 1660 (1), et

(1) Voy. chap. II.

elle ne fut terminée que par la mort de l'ambitieux Charles X. L'intervention de presque toutes les puissances chrétiennes amena la paix d'Oliva, qui fut conclue le 3 mai 1660, et qui régla les intérêts du nord, comme la paix de Westphalie avait réglé les intérêts de l'occident de l'Europe.

Cette paix portait que Jean-Casimir renoncerait à ses prétentions au trône de Suède, et qu'il céderait à cette couronne la Livonie et l'Esthonie. Toutefois la Pologne devait conserver une petite portion du sud-ouest de la Livonie. L'électeur de Brandebourg fut confirmé dans la souveraineté de la Prusse ducale, à condition qu'il restituerait aux Suédois les conquêtes qu'il avait faites sur eux en Poméranie, et que les Suédois de leur côté restitueraient à la Pologne les places qu'ils occupaient encore dans la Prusse polonaise. La paix entre la Suède et la Russie ne fut signée qu'en 1661, à Kardis en Esthonie; elle portait que le czar rendrait aux Suédois les places de la Livonie qu'il avait conquises.

Après la paix d'Oliva, Jean-Casimir se sentant affermi sur le trône, entreprit de reprendre sur les Russes les provinces qu'ils avaient enlevées à la Pologne. Mais les discordes intérieures causées par la persécution dirigée contre les sociniens, la défection d'une partie des Cosaques sous Doroshenko, et une invasion des Turcs, rendirent cette guerre malheureuse pour la Pologne. Par la paix d'Antrussov (1667) il fut stipulé que la Russie garderait Smolensk, la Sévérie, Tchernigov et l'Ukraine au delà du Dniépr. Les deux royaumes devaient à l'avenir se secourir mutuellement contre les Turcs.

Fatigué de tant de revers et voyant l'anarchie augmenter tous les jours, Jean-Casimir abdiqua en 1668, après avoir prédit aux Polonais qu'ils deviendraient un jour la proie de l'étranger. Il se retira en France, où il mourut abbé de Saint-Martin de Nevers.

L'abdication de Jean-Casimir fut suivie d'un interrègne de sept mois, pendant lequel la Pologne sembla sur le point de se dissoudre. Les nobles élevèrent enfin au trône un seigneur très-pauvre, très-peu puissant par lui-même, sous prétexte qu'il était issu de la race des Jagellons. Ils espéraient augmenter encore leurs priviléges et conquérir une indépendance plus entière. L'anarchie arriva ainsi à son comble. Le nouveau roi, Michel Thomas Visniovicki, ne put opposer aucune digue aux désordres toujours croissants du royaume. Les Cosaques en profitèrent : soutenus par les Turcs et les Tartares, ils renouvelèrent la guerre en 1672. L'importante place de Kamenetz, qui avait été si longtemps le boulevard de la Pologne contre la Turquie, tomba au pouvoir des Osmanlis. Le roi effrayé demanda la paix. Il céda aux Turcs Kamenetz et la Podolie, et abandonna aux Cosaques l'Ukraine en deçà du Borysthène.

Le sénat refusa de ratifier cette paix honteuse, et continua la guerre malgré le roi. Le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, remporta sur les Turcs une victoire complète à Choczim, et les Polonais élevèrent leur général victorieux sur le trône demeuré vacant par la mort de Visniovicki (novembre 1673).

Le nouveau roi justifia par des succès éclatants la confiance des Polonais. Mais en 1676 il se vit cerné à Zuravna par les Turcs et les Tartares, et forcé d'abandonner à la Porte Kamenetz et l'Ukraine méridionale. Le chef de Cosaques Doroshenko se soumit au czar.

En 1683 Jean Sobieski eut la gloire de délivrer Vienne investie par le grand vizir Kara-Mustapha. Mais l'anarchie croissante de la Pologne ne lui permit pas de profiter d'un succès si éclatant ; il fut obligé de recourir contre les Turcs à la protection du

tzar, auquel il céda, par le traité de Moskou, Smolensk, Belaia, Tchernigov, toute la Petite-Russie, et la ville de Kiev en deçà du Borysthène. Sobieski put alors continuer la guerre contre les Turcs. Elle fut prolongée avec des succès divers jusqu'à la fin du siècle. La paix ne fut conclue qu'en 1699 entre la Porte et le nouveau roi de Pologne, Auguste II, qui avait succédé à Jean Sobieski en 1697. Cette paix, qui fut signée à Carlowitz, portait que la Pologne recouvrerait Kamenetz, et les districts de la Podolie et de l'Ukraine qu'elle avait cédés par le dernier traité. La Russie conserva Azof sur la mer Noire. Les Vénitiens, qui s'étaient alliés avec la Pologne et la Russie, restèrent en possession de toute la Morée.

§ II. Russie.

Le tzar Alexis Michailovitch était mort en 1676. « Ce prince, père de Pierre le Grand, prépara le règne de son fils. Les Russes lui durent l'établissement de la poste aux lettres, celui de beaucoup de manufactures, de brasseries et de verreries, la découverte de plusieurs mines de fer, et de grands encouragements donnés à l'agriculture et à l'éducation des bestiaux. Malheureusement, ignorant les véritables principes de l'art de l'administration, il accorda à quelques-uns de ses sujets des monopoles qui gênaient l'industrie naissante, et se réserva à lui-même certaines branches de commerce qui auraient mieux prospéré entre les mains des particuliers... Il protégea toutes les religions, et accorda à tous les habitants de son vaste empire le libre exercice de leur culte... Il fit imprimer un code de lois, et accoutuma une partie de ses troupes à la tactique et à la discipline européennes.

« Il eut deux fils d'une première épouse, Féodor et

Ivan; et sa seconde femme, Natalie Narischkin, lui donna un fils nommé Pierre. Féodor marcha sur les traces de son père, auquel il succéda en 1676. Il s'appliqua surtout à perfectionner la discipline de ses troupes; mais les préjugés de la noblesse rendirent cette entreprise très-difficile. Les nobles des anciennes familles ne voulaient pas servir sous des officiers moins nobles qu'eux; ils refusaient même l'obéissance aux gouverneurs des villes et des provinces, lorsque ceux-ci leur étaient inférieurs en naissance, et ils fondaient leurs prétentions sur les prérogatives attachées aux rangs héréditaires de la noblesse. Pour mettre fin à ces discussions sans cesse renaissantes, Féodor se fit apporter les registres publics qui servaient à constater les prérogatives des nobles, ainsi que les titres qui se trouvaient entre les mains des particuliers, ordonna qu'on les jetât au feu, et abolit ainsi toutes les distinctions de rang entre les familles nobles (1). »

Le tzar Féodor mourut en 1682 sans laisser d'enfants. Il avait désigné pour lui succéder son plus jeune frère Pierre, âgé de dix ans, à l'exclusion de l'aîné Ivan qui était incapable de régner. Mais Sophie, sœur aînée des deux princes, fit soulever le peuple et les strelitz, et obtint la régence pendant la minorité de Pierre et d'Ivan, auxquels on décerna également le titre de tzars. Pierre ne s'empara du gouvernement qu'en 1689, après avoir relégué sa sœur dans un monastère. Son frère Ivan mourut en 1696, et dès lors il porta seul le titre de tzar de toutes les Russies.

(1) Extrait de Muller.

CHAPITRE IV.

HONGRIE, TRANSYLVANIE ET TURQUIE.

(1648-1718).

Depuis le commencement de la guerre de Trente ans, l'histoire de la Bohême ne peut plus être séparée de celle de l'Autriche. L'expulsion des familles protestantes en 1627 avait achevé de cimenter l'union entre ces deux États. Ainsi nous n'aurons plus à nous occuper de l'ancien royaume de Bohême que comme d'une province dépendante de l'Empire.

Il n'en est pas de même de la Hongrie. Quoique définitivement unie à l'Autriche, elle a conservé un esprit de nationalité et des priviléges qui plus d'une fois donneront naissance à des complications nouvelles. Les empereurs d'Autriche ne dominaient dans ce royaume qu'à titre de successeurs des anciens rois, et comme tels ils étaient tenus à se conformer étroitement à l'ancienne constitution de la Hongrie. Voici comment William Coxe a jugé cette constitution dans son excellent ouvrage sur la maison d'Autriche : « Le gouvernement de la Hongrie, dit-il, réunissait les inconvénients des monarchies électives et de la féodalité. Le roi ne pouvait faire ni la guerre ni la paix, ni lever d'impôts, ni conserver aucun acte d'autorité, sans le concours de la diète, corps hétérogène composé des grands officiers de l'État, des prélats, des magnats, des représentants des comtés ou de l'ordre équestre, et des délégués des villes royales. Les faibles prérogatives de la couronne étaient restreintes par celles du *Palatin*, que le roi choisissait entre qua-

tre candidats présentés par la diète. Cet officier, ou plutôt ce vice-roi, veillait sur le dépôt des lois, commandait l'armée, et était médiateur entre le prince et les sujets. Ainsi, c'était toujours pour le monarque un adversaire puissant et dangereux... Une cause perpétuelle de soulèvement était la maxime consacrée par le serment qu'André II avait prêté à son couronnement : *Que les seigneurs avaient le droit de se révolter contre le roi, lorsqu'il violait leurs priviléges.* Une loi également fâcheuse, dans un pays constamment menacé par les Turcs, était celle qui défendait d'introduire, sans le consentement des états, des troupes étrangères dans le royaume, qui, dès lors, ne pouvait plus compter pour la défense que sur l'*armée d'insurrection*, assemblage incohérent de troupes levées selon le système féodal (1). »

Quant à la Transylvanie, elle formait encore un État indépendant, mais relevant de la maison d'Autriche. Les dissensions intérieures qui la déchiraient sans cesse étaient pour l'Autriche une cause de faiblesse et de guerres continuelles avec les Turcs, qui avaient la prétention d'intervenir dans toutes les affaires intérieures de la Transylvanie.

La Turquie cependant avait perdu le prestige qui l'environnait au seizième siècle, et si elle inspirait encore quelques craintes, c'était par le souvenir de ses anciennes victoires plutôt que par sa puissance réelle. Pendant toute la première moitié du dix-septième siècle, des troubles intérieurs suscités par les révoltes des janissaires, et des guerres contre les Polonais ou contre les Persans l'avaient empêchée de profiter de la guerre de Trente ans et de l'affaiblissement de la maison d'Autriche. Mais sous le règne de Mahomet IV, qui succéda à son père Ibrahim en 1648, la Turquie

(1) William Coxe, Histoire de la maison d'Autriche, chap. LXII.

reprit un instant ses anciens projets de conquête. Le grand vizir Mahomet Kiuperli avait réussi par sa fermeté à étouffer les factions qui déchiraient l'État. Son fils Achmet Kiuperli qui lui succéda entreprit de tourner au dehors l'inquiète turbulence des janissaires. Une occasion se présenta bientôt.

Deux compétiteurs, Jean Kemeni et Michel Abaffi, se disputaient la possession de la Transylvanie. Le premier étant appuyé par la maison d'Autriche, son rival implora le secours des Turcs. Kiuperli saisit ce prétexte pour déployer de nouveau la bannière du croissant sur les rives du Danube. L'empereur Léopold avait assemblé une diète à Presbourg dans le but de demander des secours contre les Turcs (1661). Mais pendant que les députés délibéraient sur la demande de l'empereur, plus disposés à exiger de nouvelles garanties de leurs priviléges qu'à voter des subsides, le grand vizir envahissait la Hongrie à la tête des janissaires. Ses succès furent rapides; il prit et saccagea Neuhæusel, Novigrad, Zrinvar, et détachait des bandes de partisans qui portaient le ravage et l'effroi jusqu'aux portes de Vienne et d'Olmutz (1663). L'Allemagne se crut menacée d'une nouvelle invasion; et telle était la crainte qu'inspiraient encore les Turcs, que la diète assemblée à Ratisbonne se déclara en permanence et accorda de grands secours à l'empereur (23 décembre 1663). Tous les princes d'Allemagne, la ligue du Rhin, le roi de France lui-même, envoyèrent des troupes à Léopold et le mirent en état de repoussser cette agression menaçante. Il donna le commandement de son armée au général italien Montecuculli, qui remporta sur les Turcs la brillante victoire de Saint-Gothard (1er août 1664). Cette victoire fut suivie du traité de Vasvar (17 septembre), qui stipula une trêve de vingt ans entre la Porte et l'Autriche. Les Turcs conservèrent, malgré leur défaite, les districts dont ils venaient

de faire la conquête, et leur protégé Abaffi resta en possession de la Transylvanie.

Cette paix honteuse déconsidéra l'empereur aux yeux des Hongrois. Une conspiration fut formée par un grand nombre de magnats qui regrettaient leur ancienne indépendance. Léopold Ier, instruit de la conspiration, fit arrêter les comtes Nadaschdi, Zrini, Frangipani et Tattenbach, qui eurent la tête tranchée comme criminels de lèse-majesté (1674). Puis, jugeant le moment favorable pour abolir enfin les priviléges de la Hongrie, il déclara que, toute la nation ayant pris part au complot, ses priviléges demeuraient abolis.

Cet acte de despotisme excita une irritation générale. Le mécontentement augmenta encore lorsqu'on vit l'empereur abuser indignement de son autorité usurpée en augmentant les impôts, en supprimant la dignité de palatin, en chassant les prédicateurs protestants ou en les envoyant aux galères à Naples. Une nouvelle conspiration se forma. Louis XIV, alors en guerre avec l'Autriche, encourageait secrètement les mécontents et leur envoyait des secours. La Porte leur promit également son appui. Ils se soulevèrent enfin en 1677 sous la conduite du comte Wesselini. Mais la discipline et le nombre l'emportèrent, et les Hongrois allaient succomber, lorsque le comte de Tékély releva leurs affaires (1). L'empereur recourut alors à l'ancienne politique de la maison d'Autriche. Il convoqua une diète à OEdenbourg, et ayant satisfait en apparence aux griefs des Hongrois, il parvint à séparer leur cause de celle de Tékély (1681).

La Hongrie était de nouveau soumise à l'empereur, mais Tékély refusait d'adhérer aux décrets de la diète et continuait à se défendre. Il reçut des secours de

(1) Voy. liv. III, 1re part., chap. III, § 3, p. 269 et suiv.

Louis XIV. Le prince de Transylvanie vint le joindre avec une armée, et bientôt les Turcs, tout fiers encore de la récente conquête de Candie (1668), lui promirent leur puissante assistance. Ils envahirent la Hongrie au nombre de deux cent mille (1682), et pénétrèrent jusque sous les murs de Vienne (14 juillet 1683). Cette ville ne dut son salut qu'à la généreuse intervention de Jean Sobieski, roi de Pologne. Forcés dans leurs retranchements, les Turcs furent vaincus sous les murs de Vienne, et contraints à la retraite. Le grand vizir Kiuperli ramena les débris de cette armée naguère si formidable. Le sultan lui fit trancher la tête.

La guerre prit alors un nouvel aspect. Léopold I[er] s'était tenu jusqu'alors sur la défensive. Il reprit l'offensive après la délivrance de Vienne, et arma contre les Turcs presque toutes les puissances chrétiennes de l'est de l'Europe.

Déjà le roi de Pologne s'était déclaré contre les Turcs, pour venger la perte récente de Kamenetz et de la Podolie. Les Vénitiens, irrités encore de la perte de l'île de Candie, se joignirent à la ligue, et, soutenus par les Maniotes, ils conquirent toute la Morée et Athènes (1686-1687). Les Russes envahirent en même temps la Crimée, et bientôt le sultan ne se trouva plus en état de tenir tête à tant d'ennemis. Les armées de l'empereur marchaient de succès en succès. La forteresse de Neuhæusel fut reprise en 1685, après la bataille de Strigonie gagnée par le duc de Lorraine. L'année suivante, ce prince emporta d'assaut la ville de Bude qui était, depuis le temps de Jean Zapoli, le siége de la puissance ottomane en Hongrie (12 septembre 1686). Enfin, le 12 août 1687, il remporta une victoire longtemps disputée sur le champ de bataille de Mohacz, et vengea ainsi l'affront reçu en ce même lieu par les armes de l'Autriche et de la Hongrie.

Ces victoires éclatantes réconcilièrent les Hongrois avec l'empereur. La diète de Presbourg déclara la couronne de Hongrie héréditaire dans la maison d'Autriche (1687), et l'archiduc Joseph fut couronné solennellement comme héritier présomptif du royaume.

Les Turcs, irrités de tant de revers, détrônèrent Mahomet IV (1687). Sous le règne de son successeur, Soliman III, les Turcs continuèrent à essuyer des défaites. Vaincus aux batailles de Nissa et de Widdin (1689), ils furent forcés d'évacuer successivement la Servie, la Bosnie et la Bulgarie. Mais l'année suivante, la guerre sembla prendre une face nouvelle. Le grand vizir Mustapha Kiuperli recouvra rapidement toutes les villes et les provinces que les Autrichiens avaient conquises (1690). Toutefois ses succès ne furent pas de longue durée. En 1691, l'année même de l'avénement d'Achmet II, il fut vaincu par le prince de Bade à la journée de Salankemen. Vingt mille Turcs restèrent sur le champ de bataille, et parmi eux le grand vizir Kiuperli. La guerre contre la France sauva seule la Turquie d'une invasion, en empêchant l'empereur de profiter de cette victoire. Mais lorsque la paix de Ryswick lui eut permis de tourner toutes ses forces contre les Turcs, il remporta des avantages décisifs. La défaite que le prince Eugène de Savoie lui fit essuyer à Zentha (1697) contraignit le sultan Mustapha II, qui avait remplacé Achmet II en 1695, à proposer la paix. Le traité de Carlovitz qui fut conclu en 1699, sous la médiation de la France et de la Hollande, mit enfin un terme à cette longue guerre que la Turquie avait supportée à la fois contre l'empereur, les Vénitiens, la Pologne et la Russie. Les Turcs cédèrent à l'empereur toute la Hongrie, excepté Temesvar et Belgrade, la Transylvanie et l'Esclavonie. Le comte de Tékély n'obtint pour dédommagement de ses biens confisqués par

l'empereur que deux villes, à titre de fiefs relevant de la Porte Ottomane. Les Russes conservèrent Azof. La Pologne recouvra Kamenetz, la Podolie et l'Ukraine. Enfin les Vénitiens restèrent en possession de la Morée, de l'île d'Égine et de quelques villes de la Dalmatie qu'ils avaient conquises.

Ainsi se termina cette guerre qui commença la décadence de l'empire ottoman. Le sultan Mustapha, qui avait signé la paix de Carlovitz, fut déposé en 1702. Son successeur Achmet III, profitant des embarras de la Russie, obtint, en 1711, la restitution d'Azof. Encouragé par ce premier succès, le sultan enleva aux Vénitieus la Morée en 1715. L'année suivante il mit le siége devant Corfou. L'empereur Charles VI déclara alors la guerre à la Porte, comme garant du traité de Carlovitz. Le roi d'Espagne et le pape suivirent son exemple. Les flottes combinées d'Espagne et de Venise délivrèrent Corfou, pendant que le prince Eugène remportait en Hongrie une brillante victoire à Peterwaradin (1716). En 1717, il obtint devant Belgrade une nouveau succès et s'empara de cette place. La paix fut signée à Passarovitz, le 21 juillet 1718. Elle fut glorieuse pour l'Autriche. L'empereur se fit céder Temeswar, Orsowa, Belgrade et une partie de la Servie et de la Valachie. Mais Venise ne recouvra pas la Morée, et la cession de quelques villes de la Dalmatie et de l'Albanie ne fut pas pour elle une compensation suffisante de la perte de cette province.

LIVRE QUATRIÈME.

(1715-1789).

PREMIÈRE PARTIE.

OCCIDENT ET MIDI DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

FRANCE.

Règnes de Louis XV et de Louis XVI (1715-1789).

Ire SECTION.

LOUIS XV (1715-1774).

§ I. Minorité de Louis XV. — Régence du duc d'Orléans (1715-1723).

Le testament de Louis XIV est cassé. — Le duc d'Orléans régent. — Aussitôt que le grand roi fut mort, tout ce qu'il avait comprimé se releva : la noblesse voulait « sortir de l'abaissement où la robe et la plume l'avaient réduite. » Le duc de Saint-Simon était à la tête de cette opposition aristocratique, qui, en effet, s'empara bientôt des affaires, et enleva « toutes les administrations à la roture. » Le parlement voulait reprendre ses droits : la noblesse calviniste s'assembla en armes, et essaya de refuser l'impôt. Tout annonçait une réaction prochaine. Le

premier coup porté à l'autorité royale le fut par le parlement, qui, comme le dit Duclos, n'était pas fâché d'insulter au lion mort.

Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV et fils du duc de Bourgogne, était né à Fontainebleau, le 11 janvier 1710. Il devint roi à l'âge de cinq ans. Louis XIV avait ordonné dans son testament que la France serait gouvernée, pendant la minorité du roi, par un conseil de régence dont le duc d'Orléans ferait partie. Ce testament ne fut pas plus respecté que ne l'avait été celui de Louis XIII. Pendant qu'on conduisait le feu roi à Saint-Denis, sans pompe et presque sans larmes, le duc d'Orléans faisait casser son testament par le parlement, qui était trop heureux de faire acte de puissance, après avoir été réduit si longtemps à une complète nullité. Lui-même il se fit proclamer régent.

Portrait du duc d'Orléans. — L'abbé Dubois. — « Le duc d'Orléans, dit Duclos, était d'une figure agréable, d'une physionomie ouverte, d'une taille médiocre, mais avec une aisance et une grâce qui se faisaient sentir dans toutes ses actions. Doué d'une pénétration et d'une sagacité rares, il s'exprimait avec vivacité et précision. Ses reparties étaient promptes, justes et gaies. Des lectures rapides, aidées d'une mémoire heureuse, lui tenaient lieu d'une application suivie ; il semblait plutôt deviner qu'étudier les matières. Avec une valeur brillante, il eût été général, si le roi lui eût permis de l'être; mais il avait toujours été en sujétion à la cour et en tutelle à l'armée. Une familiarité noble le mettait au niveau de tous ceux qui l'approchaient. Il sentait qu'une supériorité personnelle le dispensait de se prévaloir de son rang. Il ne gardait aucun ressentiment des torts qu'on avait eus avec lui, et en tirait avantage pour se comparer à Henri IV.... Humain, com-

patissant, il aurait eu des vertus, si l'on en avait sans principes (1). »

L'abbé Dubois, devenu son précepteur vers la fin de son éducation, avait détruit les principes de vertu qu'il avait puisés dans les leçons des hommes austères qui l'avaient instruit d'abord. Fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde, ce personnage ignoble, doué d'un esprit souple et prévenant, était venu chercher fortune à Paris. Il fut d'abord moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache. C'est là qu'il fit la connaissance du précepteur du jeune duc, qui le prit à son service pour copier les thèmes de son élève. Dubois eut l'adresse de s'insinuer dans l'esprit du jeune prince, et finit par succéder à Saint-Laurent dans ses fonctions. Il fonda son crédit sur la corruption. « Mon « fils, » dit au duc d'Orléans la princesse sa mère, lorsque le parlement lui eut déféré la régence, « je ne « désire que le bien de l'État et votre gloire; je n'ai « qu'une chose à vous demander pour votre honneur, « et j'en exige votre parole : c'est de ne jamais em- « ployer ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand co- « quin qu'il y ait au monde, et qui vendrait l'État et « vous pour le plus léger intérêt. » Le duc d'Orléans donna sa parole; mais bientôt, oubliant ce qu'il avait promis, il éleva Dubois aux fonctions de conseiller d'État, en attendant une plus haute et plus scandaleuse fortune.

Opérations financières. — Chambres ardentes. — « La politique du régent, sa vie, ses mœurs, toute sa personne étaient un démenti pour le règne précédent. Toutes les vieilles barrières tombent; le régent invite les particuliers à donner leur avis sur les affaires; il proclame les maximes de Fénelon; il fait imprimer le *Télémaque* à ses frais; il ouvre au public la biblio-

(1) Duclos.

thèque du roi. Les traitants qui, sous le dernier règne, se sont engraissés des maux de la France, sont jugés par une *chambre ardente*, rançonnés, condamnés à tort et à travers; cette terreur contre les financiers ne fait qu'ajouter à la popularité du prince. Cependant, il ne suffit pas de les condamner, il faut les remplacer par d'autres moyens, faire face à cette dette de trois milliards que laisse Louis XIV (1). »

C'était en effet à cette somme énorme que s'élevait la dette dont les guerres et le faste de Louis XIV avaient chargé le royaume. A sa mort, on n'avait trouvé dans le trésor que sept à huit cent mille livres d'argent comptant, tandis que l'État devait en billets au porteur, et actuellement exigibles, sept cent dix millions. Les intérêts de la dette publique montaient à quatre-vingt-six millions. Ces deux dettes réunies formaient un capital de plus de trois milliards. Saint-Simon, qui méprisait profondément les *gens de peu*, conseilla la banqueroute. Le nouveau roi, disait-il au régent, n'est pas tenu de reconnaître les dettes de son prédécesseur. Le duc d'Orléans rejeta ce conseil odieux, et chercha d'autres moyens de diminuer le poids de la dette nationale. Il abolit toutes les lettres de noblesse accordées depuis 1689, et, en augmentant ainsi le nombre des contribuables, il put diminuer le poids de l'impôt qui pesait sur le peuple. Il réduisit au denier vingt-cinq une certaine quantité de rentes qui étaient au denier douze. Des rentes viagères de 1714 et 1715, dont le capital avait été fourni, moitié en argent, moitié en effets décriés, furent frappées d'une réduction d'un quart. On fit dans les troupes une réforme de vingt-cinq mille hommes, et les soldats réformés furent invités par des priviléges à retourner à la charrue; celui qui aurait huit enfants,

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 275.

dont aucun ne se ferait ni moine ni religieux, devrait être franc d'impositions. Une lettre circulaire, adressée aux intendants des provinces et renouvelant la fameuse prescription de Colbert, leur ordonna de « tenir la main à ce que les collecteurs, procédant par voie d'exécution contre les taillables, n'enlevassent point leurs chevaux et bœufs servant au labourage, ni leurs lits, habits, ustensiles et outils avec lesquels les ouvriers et artisans gagnaient leur vie. » Le commerce de grains fut déclaré libre de province à province, et l'on en permit même l'exportation, à condition seulement que le négociant ferait connaître la quantité de grains qu'il se proposait d'exporter du royaume.

Une des causes de la ruine du crédit avait été la variation des monnaies. Le gouvernement ordonna une refonte. Il déclara qu'au 1er janvier 1716, les louis d'or anciens vaudraient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus cinq livres au lieu de trois et demie. On avait compté qu'il serait apporté à l'échange pour un milliard d'espèces, mais il ne s'en présenta, dans l'espace de dix-huit mois, que pour trois cent quatre-vingts millions. Le bénéfice de l'opération, beaucoup moindre qu'on ne l'avait espéré, fut d'abord d'environ soixante-douze millions, qui servirent à payer les dépenses les plus urgentes.

A la refonte des monnaies succéda le fameux édit du visa, dont le but était la vérification et la liquidation des différents effets royaux dont la dépréciation continuait, et pour leur conversion en une seule espèce de billets, dont la valeur serait fixée invariablement. En vertu de cet édit, on vérifia les titres des possesseurs, on réduisit en conséquence les effets, et ils furent convertis tous en billets d'État. La somme des papiers visés s'éleva à six cents millions : ils furent réduits par une loi à deux cent cinquante millions en

billets d'État, portant intérêt à quatre pour cent. Cette opération difficile et délicate avait été dirigée par les quatre frères Pâris.

Immédiatement après parut l'édit qui établissait une chambre de justice pour la recherche des traitants concussionnaires; remède violent, mais déjà employé par Sully et Colbert. « La terreur, dit M. Lemontey, installa au couvent des Grands-Augustins la nouvelle chambre ardente, et disposa dans une salle voisine les instruments de torture destinés à l'interrogatoire des enrichis. Pour cette justice nouvelle, il fallut un code nouveau, et il fut atroce : la peine de mort y était prodiguée sans mesure pour tous les délits des justiciables. Le carcan attendait les témoins négligents, les galères punissaient l'erreur dans la déclaration des fortunes. La *médisance* contre les délateurs était punie du dernier supplice. Les domestiques étaient autorisés à déposer contre leurs maîtres *sous des noms empruntés*. Outre le cinquième des confiscations, ces dénonciateurs recevaient des brevets qui les déclaraient protégés du roi, les affranchissaient des poursuites de leurs créanciers, etc. Quatre cent soixante et dix chefs de famille furent inscrits sur des tables spoliatrices. L'effroi et le désespoir s'emparèrent de ces maisons superbes dont les financiers avaient décoré Paris, et d'où une loi imprévue leur défendit tout à coup de sortir, sous peine de la vie. Dans leur épouvante, quelques-uns hasardèrent leurs jours par la fuite; d'autres la terminèrent par le suicide. Quelques-uns furent exécutés à mort; d'autres subirent une exposition infamante. Cependant l'excès des violences y amena un étrange remède. Le régent, qui avait promis d'être inflexible, céda au torrent des réclamations. A ce signal, tout ce qui l'entourait, princes, roués, intrigants, femmes perdues, tout s'érigea en solliciteurs. L'indulgence eut ses tarifs, comme la vengeance avait eu ses listes; et

la cour de France ne fut plus que le marché scandaleux d'un royaume mis au pillage (1). » En instituant la chambre ardente contre les financiers, le régent avait compté sur un bénéfice de trois cents millions. Elle n'en produisit guère plus de deux cents, dont le tiers à peine fut perçu au profit du trésor.

Banque de Law. — Essais pour établir le crédit. — Tous ces expédients financiers ayant été trouvés insuffisants, le régent accepta les plans qui lui furent présentés par l'Écossais Law, sur la création et l'organisation du crédit, puissance nouvelle et inconnue jusqu'alors en France. Il proposait d'établir une banque générale. Elle fit l'ouverture de ses opérations le 2 mai 1716, avec un fonds de douze cents actions de cinq mille livres chacune. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails de toutes les opérations de Law. Il nous suffira d'indiquer les faits principaux, l'esprit qui dirigea ces opérations et leurs résultats. Law voulait mettre tout le numéraire de l'État entre les mains du gouvernement, créer une banque administrant les revenus de la France entière, possédant l'exploitation de certains monopoles, tels que le commerce des colonies, le tabac, la fabrication des monnaies, etc. « L'erreur de Law fut de donner à son système une étendue extravagante; de supposer à ses moyens une force qu'ils n'avaient pas; et au lieu d'établir, comme il était facile, l'égalité de concurrence entre l'argent et le papier-monnaie, d'avoir pu se persuader, ébloui par de vains sophismes, que les avantages du papier-monnaie feraient constamment préférer sa valeur idéale à la valeur réelle du plus précieux des métaux. Son crime fut de présenter au plus faible et au plus facile des princes un projet dangereux et propre à séduire une nation crédule, imprudente et légère; d'at-

(1) Lemontey, Histoire de la régence.

tirer dans les mains d'un roi tout le numéraire de son royaume; de faire accepter en échange une monnaie fantastique et multipliable à volonté; de donner ainsi à la prodigalité du souverain des facilités sans bornes; d'ouvrir à la cupidité des intrigants, des favoris et des maîtresses, une source que son abondance ferait regarder comme inépuisable, jusqu'au moment où ses canaux fragiles se briseraient tous à la fois. Un plus grand crime fut encore de retarder la décadence de ce système pernicieux par des moyens violents ou perfides, et tous d'autant plus coupables qu'ils étaient impuissants, et que, sans espérance de remédier au mal, ils ne faisaient que l'aggraver (1). »

La banque prit rapidement une grande extension. Afin de développer ses ressources, et donner à l'État les sommes immensse qu'il lui fallait pour combler le déficit et payer la dette, le régent, au mois d'août 1717, établit par actions de cinquante livres, la *compagnie d'Occident*, dont Law fut nommé directeur. L'objet spécieux de l'entreprise, l'appât jeté aux capitalistes, était le bénéfice à espérer de l'exploitation des terres et des mines d'or de la Louisiane, que le roi cédait à la compagnie. La foule crédule et avide, rêvant déjà d'énormes bénéfices, s'empressa de prendre des actions.

On se ruait sur ces actions, réputées chaque jour plus lucratives, avec une fureur extravagante. « Le principal but des concurrents était de recevoir ces papiers à leur source. La plupart des souverains de l'Europe y prétendirent, et entretinrent à Paris des mandataires pour lesquels ils imploraient avec soumission les faveurs du régent. Après ces agioteurs couronnés, venaient sans honte les plus grands seigneurs de la France, souscrivant de vils placets des plus beaux

(1) Marmontel, Histoire de la régence.

noms de la monarchie. Quand la part des privilégiés était faite, le reste appartenait à la constance des plus robustes athlètes. Dès qu'une distribution nouvelle commençait, l'hôtel de la compagnie, regorgeant d'une foule acharnée, eût vainement essayé de fermer ses portes. On voyait ces âpres solliciteurs, étroitement serrés, s'observer entre eux d'un œil farouche, et gémir sans plier sous le poids de l'or et des portefeuilles. Leur phalange s'avançait durant plusieurs jours et plusieurs nuits vers le bureau d'échange, comme une colonne compacte, que ni le sommeil ni la faim ne pouvaient démolir (1). » A la faveur de ce délire, plus les fabricateurs d'actions les multipliaient, plus le prix en haussait démesurément; et Law, au lieu de modérer cet excès, s'applaudissait, dit Marmontel, d'avoir sous sa main, pour ainsi dire, la roue de la Fortune, et de lui donner chaque jour une nouvelle impulsion.

« La somme totale des actions de la compagnie finit par s'élever à seize cent soixante et quinze millions, ce qui était plus que le double de tout l'argent du royaume à cette époque. Mais Law comptait, pour établir la balance, sur le papier-monnaie de sa banque. On y portait l'argent, et on l'y échangeait en billets; ceux-ci passaient à la compagnie en échange des actions; les actions, à leur tour, passaient dans la caisse de la banque pour y répondre de l'emprunt des billets; et tandis que les actions doublaient, triplaient, décuplaient de valeur, les billets, dont le prix était invariable, tenaient lieu de l'argent, et même lui étaient préférés. En 1719, on fabriqua une si énorme quantité de ces billets, qu'il fallut doubler le nombre des commis à la signature. Cette émission insensée n'effraya personne, et ne ralentit point l'ardeur de

(1) Lemontey, Histoire de la régence.

l'agiotage. Les mois d'octobre et de novembre de cette année furent un temps d'ivresse et de vertige, et l'apogée du système de Law. Mais l'aveuglement ne pouvait être de longue durée; et le jour où la moindre inquiétude ferait naître la pensée de réaliser en argent ces billets, dont la valeur excédait si prodigieusement celle des espèces en circulation, tout ce fantastique édifice devait crouler. A la vérité, on avait soin de faire subir des variations à la monnaie pour entretenir la prédilection de la multitude pour les billets, dont la valeur ne changeait pas. Mais ce violent moyen de décrier l'argent et de soutenir le papier fut bientôt insuffisant. Des agents parurent sur la place, chargés de billets qu'ils cherchaient à négocier. On en présentait à la banque, et leur nombre toujours croissant avertit Law que le moment critique était venu. Voyant sa banque menacée d'une ruine imminente par la baisse des actions et des billets, et par les réalisations auxquelles il serait bientôt impossible de faire face, le 5 janvier 1720, pour essayer de regagner du crédit, il se fit nommer contrôleur général. Il commença son ministère par des variations nouvelles dans la valeur des monnaies. Le public ne prit plus le change, et garda son argent. La banque royale fut réunie à la compagnie des Indes, et n'en eut pas plus de faveur. Enfin, n'ayant pu avilir l'argent au point de soutenir le billet au pair de l'espèce, Law fit rendre par le conseil un arrêt également absurde et tyrannique, dans lequel, supposant qu'il y avait en France douze cents millions de numéraire que l'on s'obstinait à tenir renfermés, le roi faisait défense à toutes personnes et communautés de garder chez elles plus de cinquante livres d'argent, sous peine de confiscation au profit des dénonciateurs, et de dix mille livres d'amende. Cette loi, qui provoquait la délation domestique, qui soudoyait jusqu'au sein des familles l'espionnage et la trahison,

répandit une désolation générale. Les uns enfouirent leur argent, les autres le firent passer furtivement hors du royaume; le plus grand nombre, fatigués de leurs anxiétés et intimidés par quelques exemples de rigueur, l'échangèrent contre le fatal papier. Mais en vain Law s'agitait en tout sens pour échapper à l'abîme : l'abîme, chaque jour, se creusait plus profond, plus inévitable. La somme des actions et des billets dépassait démesurément la valeur de tout l'or et de tout l'argent qui pouvait être dans le royaume. Un arrêt les soumit à une diminution graduelle, qui, à la fin de l'année, devait les réduire de moitié. Cet arrêt de banqueroute fut révoqué peu de jours après; mais il avait rompu le charme pour les plus crédules; toute la confiance était détruite; rien ne put la faire renaître. Law, ayant dans sa caisse une grande partie du numéraire, chercha, pour dernier expédient, une odieuse et vaine ressource dans une augmentation criante de la valeur des monnaies. Il porta le marc d'argent à cent vingt livres, et le marc d'or à dix-huit carats. Cette opération désespérée ne releva point sa banque. Les billets perdirent de plus en plus; enfin, ils s'annulèrent entièrement, et furent supprimés au mois d'octobre 1720. Le peuple de Paris, les mains pleines de ces symboles trompeurs d'une richesse anéantie, ne pouvait avoir du pain. On ouvrit pour lui une caisse où étaient payés en argent les billets de peu de valeur. Trois hommes y furent étouffés dans la presse. On porta leurs cadavres devant le palais d'Orléans; cette vue combla l'exaspération de la multitude. Law, s'enfuyant dans son carrosse, au grand galop de ses chevaux, courut risque d'être lapidé. Toutefois, quoique chargé de la haine publique, il resta six mois encore auprès du régent. Enfin, il se retira en Angleterre, puis à Venise, où il mourut dans la plus étroite médiocrité, n'ayant, dit-on, emporté de Paris que

deux mille louis d'or, lui qui avait eu dans ses mains toutes les richesses du royaume.

« Après sa fuite, qui fut à peine aperçue dans la confusion dont l'émission de six milliards de papier, jetés dans le commerce par des voies inusitées, couvrait la France, le Pelletier de la Houssaie fut fait contrôleur général. Le débris immense du système passa par l'opération du *visa*, dont furent chargés les frères Pâris, habiles financiers que Law avait eus pour principaux antagonistes. La somme des effets présentés à ce contrôle s'éleva à deux milliards deux cent vingt-deux millions. Le tiers environ de cette masse ayant été annulé, le reste fut liquidé à dix-sept cents et quelques millions. Une très-petite partie fut payée en argent; et il fallut se libérer du reste, en recevant des billets du *visa*, soit pour capitaux de nouvelles rentes, soit en payement de nouveaux offices. Ainsi se termina cette grande opération financière (1). »

Changements dans la politique extérieure. — Dubois, vendu à l'Angleterre, fait la guerre à l'Espagne. — Mort de Dubois et du régent. — Le premier ministre d'Espagne, le cardinal Albéroni, avait rendu à ce pays, épuisé depuis un siècle, une partie de son ancienne puissance. Armée, marine, arsenaux, finances, commerce, tout avait été relevé. Albéroni voulait de plus reprendre toutes les possessions espagnoles cédées à l'Autriche par la paix d'Utrecht. Certes, Louis XIV eût secondé de tous ses efforts le rétablissement de la puissance espagnole, et les deux monarchies eussent pu résister avec vigueur à leurs ennemis communs, l'Angleterre et l'Autriche. Le régent fit tout le contraire. Il voulait s'assurer la couronne, en cas de mort du jeune roi; Albéroni voulait la donner à Philippe V. Par égoïsme autant que par insouciance, le régent se

(1) Ragon, Histoire générale du dix-huitième siècle.

laissa diriger par lord Stairs, son compagnon d'orgies, et par l'infâme Dubois, son conseiller ordinaire. Celui-ci avait été gagné par Walpole, ministre de George Ier, roi d'Angleterre; il en recevait une pension de cinq cent mille livres. Dubois voulait du moins gagner son argent consciencieusement : il vendit les intérêts de la France. Toutes les traditions de la grande école diplomatique de Richelieu, Mazarin, Lyonne, Torcy, furent abandonnées, et remplacées par une politique infâme.

L'Angleterre ne pouvait laisser l'Espagne relever sa marine; elle résolut à tout prix de renverser Albéroni. Celui-ci voulut alors chasser George Ier, et rétablir le prétendant. Ces faits expliquent le soin avec lequel l'Angleterre rechercha notre alliance, et pourquoi elle acheta Dubois; il semble incroyable que le régent n'ait pas compris les résultats de sa conduite. Il ne pouvait rendre à la France sa puissance maritime qu'à l'aide de l'Espagne; et les deux marines pouvaient s'opposer à l'établissement de cette énorme puissance dont l'Angleterre s'empara sur les mers pendant le dix-huitième siècle. Tout entier à ses débauches, peut-être n'a-t-il pas réfléchi aux terribles conséquences de sa conduite? Il est plus probable, toutefois, que son égoïsme le décida à s'allier avec l'Angleterre pour ne pas perdre la couronne ou la régence que lui disputait Philippe V. Quoi qu'il en soit, le régent et George Ier firent un traité en juillet 1716. Le régent *s'engagea à achever la démolition de Dunkerque et du canal de Mardyk*. La Hollande accéda, le 4 janvier 1717, au traité, qui prit le nom de la *triple alliance* (1), et bientôt celui de *quadruple alliance*, lorsque l'empereur y eut accédé, le 4 août 1718. Ainsi la France était deve-

(1) Ce traité honteux pour la France accordait de plus le titre de *roi de France* à George Ier, et ne donnait que celui de *roi très-chrétien* à Louis XV.

nue l'alliée de tous ses ennemis, et l'ennemie de son alliée naturelle.

La France réclama tout entière contre cette incroyable politique. « Il lui semblait insensé de se proposer de lier avec cette puissance (l'Angleterre) une amitié véritable, qui ne serait jamais que frauduleuse et traîtresse, jamais offerte ou acceptée que dans l'unique vue de diviser la France d'avec l'Espagne, et d'en profiter (1). »

Philippe V, en ce moment, eût dû faire tous ses efforts pour se rattacher au régent, pour rompre cette monstrueuse alliance; mais, et en cela il est aussi coupable que le régent, il conspira pour lui enlever la régence. Il espérait ainsi faire rentrer la France dans la voie de sa véritable politique, sans recourir aux négociations. Il ne pouvait d'ailleurs se décider à négocier avec un homme qu'il regardait comme ayant empoisonné sa famille, et comme voulant lui enlever le trône de France. Le régent, comme pour mettre le droit de son côté, et répondre aux justes reproches dont sa politique était l'objet, déclara qu'il se croyait obligé d'exécuter fidèlement le traité d'Utrecht.

Guerre de l'Espagne contre la quadruple alliance. — Conspiration de Cellamare. — Albéroni souleva d'abord les Turcs contre l'empereur; la Morée fut conquise et la Hongrie envahie. La Sicile fut attaquée par vingt-sept vaisseaux et trente-trois mille hommes de débarquement. Jacques III se préparait à débarquer en Angleterre, soutenu par Charles XII; le marquis de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, mena sérieusement la conjuration contre le régent.

Cellamare trouva le duc et la duchesse du Maine disposés à entrer dans ses projets. Le duc du Maine, auquel le régent avait fait enlever, par le parlement,

(1) Saint-Simon, t. XIII, p. 394, éd. in-8°.

l'autorité que le testament de Louis XIV lui assignait, devait avoir la vice-régence sous Philippe V. Pour réussir, Albéroni et le duc du Maine comptaient sur une insurrection en Bretagne, où les états avaient été cassés en 1717, pour avoir refusé d'accorder par acclamation et sans examen le don gratuit demandé par le roi. Les seigneurs bretons, qui voulaient défendre leurs priviléges, étaient réellement disposés à la révolte. Une flotte espagnole devait débarquer sur les côtes de cette province des troupes et des armes, et ce débarquement devait être le signal de l'insurrection. La flotte ne put opérer son débarquement; d'ailleurs la Bretagne se flattait en vain que son exemple serait suivi dans le reste du royaume.

Dubois eut connaissance de la conjuration par les révélations de son espion Buvat, secrétaire de Cellamare, et par l'arrestation du neveu de Porto-Carrero, chargé de porter à Madrid la copie du plan de l'entreprise. Cellamare fut arrêté et reconduit à la frontière d'Espagne. Le duc et la duchesse du Maine furent renfermés dans les châteaux de Dourlens et de Châlons; mais ils furent remis en liberté après quelques mois de détention. On ne fut rigoureux qu'envers les gentilshommes bretons qui s'étaient engagés dans le complot. On en arrêta un grand nombre, qui avouèrent tout devant la commission établie à Nantes pour les juger. Quatre d'entre eux eurent la tête tranchée; seize autres, qui avaient pris la fuite, furent condamnés par contumace à la même peine. Une amnistie fut accordée à tous ceux qui n'avaient pas été jugés, à l'exception de dix qui allèrent chercher un asile en Espagne.

Toutes les tentatives d'Albéroni échouèrent les unes après les autres : Les Turcs furent vaincus à Peterwaradin; la flotte espagnole fut détruite en vue de Syracuse par les Anglais, et Charles XII mourut en assié-

geant Frederikshall. La flotte qui portait Jacques III fut détruite par la tempête, et ses débris brûlés par les Anglais. L'armée espagnole, après la défense héroïque de Messine, fut chassée de la Sicile par une armée autrichienne que soldait la France, et qu'avaient amenée des vaisseaux anglais. Le maréchal de Berwick, après avoir franchi les Pyrénées, s'emparait de la Catalogne, de Saint-Sébastien, détruisait les chantiers espagnols du Passage et de Santogna, « afin, écrivait-il au régent, que le gouvernement de l'Angleterre puisse faire voir au parlement qu'on n'a rien négligé pour diminuer la marine d'Espagne. »

Philippe V, réduit au désespoir, marcha en personne à la tête de son armée au-devant des troupes françaises; il avait fait peindre les fleurs de lis sur ses drapeaux, espérant qu'à l'approche d'un petit-fils de Louis XIV ces troupes poseraient les armes et passeraient de son côté. Trompé dans son attente, il résolut de céder. Il disgracia Albéroni, lui ordonna de sortir de l'Espagne, et accéda au traité de la quadruple alliance (26 janvier 1720). Ses troupes évacuèrent la Sicile et la Sardaigne, dont l'empereur et le duc de Savoie reprirent possession. Il eut pour indemnité l'expectative du duché de Parme et de la Toscane en faveur de son fils don Carlos.

L'Angleterre triomphait : la marine française était détruite, la marine espagnole, qui s'était relevée si brillante, avait été anéantie; *l'empire des mers* lui restait.

Le duc d'Orléans avait mis pour condition de sa réconciliation avec Philippe le mariage de sa fille, mademoiselle de Montpensier, avec don Louis, prince des Asturies, et celui de l'infante d'Espagne avec le roi de France. Dubois, qui avait été le principal agent de cette négociation, aspira dès lors à devenir cardinal et premier ministre. Au moment où la paix conclue avec

l'Espagne comblait de joie le duc d'Orléans, l'archevêché de Cambrai devint vacant. « J'ai fait, dit aussitôt « Dubois au prince, un plaisant rêve cette nuit; j'ai « rêvé que vous m'aviez nommé à l'archevêché de Cam« brai. » Le régent lui rappela en vain la bassesse de sa naissance et les scandales de sa vie dans les termes du mépris le plus accablant : Dubois eut l'effronterie d'insister, et le duc d'Orléans céda. Le pape envoya les bulles nécessaires. *Eh! qui sera l'infâme qui osera te faire prêtre?* lui dit le duc d'Orléans. On assure que Dubois était marié.

Il en coûte de dire que la partie la plus illustre du clergé de France prit part à cette ignominie. Plusieurs évêques, parmi lesquels Massillon, se rendirent garants de la *pureté des mœurs et de la science ecclésiastique de l'abbé Dubois*, et Tressan, évêque de Nantes, lui administra dans une matinée depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise. Le cardinal de Rohan célébra la cérémonie de son sacre, qui se fit au Val-de-Grâce, avec une magnificence scandaleuse, en présence de tout ce que l'Église et la cour comptaient de plus éminent.

Mais l'archevêché de Cambrai n'était pour Dubois qu'une transition à de plus grands honneurs. Il n'aspirait à rien moins qu'au rôle des Richelieu et des Mazarin. Pour y parvenir, il demanda le cardinalat. Le pape Clément XI répugnait à faire entrer dans le sacré collége un homme que son rôle infâme auprès du duc d'Orléans marquait d'un sceau ineffaçable de turpitude et d'opprobre. La honte de cette nomination fut réservée à son successeur, Innocent XIII, qui ne fut nommé pape qu'à la condition de donner le chapeau à Dubois. Le 26 juillet 1721, l'infâme Dubois fut créé cardinal. En 1723, le clergé ne rougit pas de le choisir pour président de son assemblée.

Ce ne fut pas tout : le roi était devenu majeur, et

le duc d'Orléans ne pouvait, sans déchoir, accepter la dignité de premier ministre après avoir exercé la régence. Les habitudes de libertinage et de débauche lui rendaient d'ailleurs insupportable le poids des affaires. Depuis longtemps il s'en déchargeait sur Dubois. Le 23 août 1722, il le déclara premier ministre.

« Le pouvoir de Dubois sur l'esprit de son maître étoit sans bornes.... Il le conduisoit au point que ce prince n'osoit sans lui remuer la moindre paille, encore moins décider rien que par son avis et conformément à son avis, en sorte qu'en grâces et en affaires, en choses courantes et en choses extraordinaires, il ne s'agissoit plus de M. le duc d'Orléans, à qui personne, pas même aucun ministre, n'osoit aller pour quoi que ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire, l'intérêt et le caprice, étoit devenu l'unique mobile de tout le gouvernement. M. le duc le voyoit, le sentoit; c'étoit un paralytique qui ne pouvoit être remué que par le cardinal, et dans lequel, à cet égard, il n'y avoit plus de ressources (1). »

Majorité de Louis XV. — Le 20 octobre suivant, Louis XV fut solennellement sacré à Reims. Le 15 février 1723, il entra dans sa majorité, et le régent vint alors se démettre entre ses mains de l'autorité suprême. Louis XV, ayant assemblé un lit de justice, y confirma Dubois dans ses fonctions. Dès lors l'ambition de ce dernier ne connut plus de bornes. Il éloigna du maniement des affaires quiconque lui faisait ombrage, et s'empara de la surintendance des postes, pour connaître les secrets des familles. A sa mort on trouva des milliers de lettres qu'il n'avait point décachetées. Un jour il lui était arrivé d'en jeter au feu un amas énorme, et de s'é-

(1) Extrait des Mémoires de Saint-Simon.

crier qu'il était enfin au courant. Heureusement ce honteux régime dura peu. Dubois mourut des suites de ses débauches, le 10 août 1723.

Mort du duc d'Orléans. — Le duc d'Orléans, après la mort du *drôle*, prit pour lui-même la place de premier ministre; mais il ne tarda pas à le suivre au tombeau. Il succomba à une attaque d'apoplexie, le 23 décembre 1723.

Saint-Simon, qui a vécu dans l'intimité de ce prince, le juge avec sévérité : « Il perdoit, dit-il, un temps infini en famille, en amusements ou en débauches, ainsi qu'en audiences trop faciles et trop étendues... Il prolongeoit les affaires, les unes par foiblesse, les autres par le misérable désir de brouiller, et cette maxime empoisonnée qui lui échappoit quelquefois comme favorite, *divide et impera;* la plupart par une défiance générale de toutes choses et de toutes personnes. Le soir, il s'enfermoit avec ses *roués* pour ses orgies nocturnes. Les premières heures de ses matinées, ajoute Saint-Simon, étoient peu libres. Sa tête, offusquée encore des fumées du vin et de la digestion des viandes du souper, n'étoit pas en état de comprendre, et les secrétaires d'État m'ont souvent dit que c'étoit un temps où il ne tenoit qu'à eux de lui faire signer tout ce qu'ils auroient voulu. »

Le duc d'Orléans fut peu regretté. Ses vices avaient soulevé contre lui l'indignation publique; son impiété l'avait fait haïr du clergé; l'armée ne lui pardonnait pas d'avoir avili les grades par des choix indignes; le peuple enfin le regardait comme le complice ou la dupe de Law, et lui reprochait la ruine d'une multitude de familles.

§ II. Ministères du duc de Bourbon et du cardinal Fleuri. — Guerre de Pologne et guerre pour la succession d'Autriche (1723-1755).

Ministère du duc de Bourbon. — Le cardinal Dubois et le duc d'Orléans, morts la même année, eurent pour successeur le duc de Bourbon. Ce prince, sans talent pour exercer le pouvoir, ne le dut qu'à sa naissance. Il était gouverné par un des frères Pâris, nommé du Verney, qui avait eu la principale part à la grande opération du visa qui suivit la retraite de Law, et par la marquise de Prie, jeune femme brillante, légère, d'un esprit vif et agréable.

Le principal événement de son ministère fut le renvoi de l'infante d'Espagne à son père, et le mariage du roi avec la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne.

Le duc d'Orléans, régent de France, pour finir la guerre avec Philippe V, roi d'Espagne, avait marié l'infante, fille de ce prince, âgée de cinq ans, au roi de France qui en avait quinze. L'infante avait été amenée à Paris, pour être élevée dans les mœurs françaises. Il fallait attendre au moins dix ans la naissance tant désirée d'un dauphin. Ce fut le prétexte que l'on prit pour renvoyer l'infante à son père, sans que le ministre se donnât la peine d'adoucir, par une négociation préalable, ce qu'un pareil procédé avait de dur et d'offensant. Le projet du duc de Bourbon était de faire épouser au roi de France sa sœur, qui avait été élevée au couvent de Fontevrault, sous le nom de princesse de Vermandois. A peine l'infante eut-elle été reconduite en Espagne, que madame de Prie courut en poste à Fontevrault pour voir si la princesse de Vermandois pouvait lui convenir, et si l'on pouvait espérer de la gouverner aisément. La prin-

cesse était très-belle, mais aussi très-fière. Elle reçut la marquise avec une hauteur dédaigneuse, et lui fit sentir combien elle était indignée que son frère lui envoyât sa maîtresse pour ambassadrice. Cette entrevue la priva de la couronne. La marquise de Prie chercha une femme plus facile à gouverner.

Il y avait alors à Wissembourg en Alsace une jeune femme, belle, vertueuse, et que les revers de la fortune avaient fait tomber d'un trône dans l'indigence. C'était la fille de Stanislas Leczinski, que Charles XII avait placé sur le trône de Pologne, et qui en avait été renversé par Pierre le Grand. La marquise de Prie la vit, et la fit reine. C'est ainsi qu'une femme, modèle de vertus, de pureté et de modestie, dut le trône à une courtisane. Elle épousa Louis XV le 5 septembre 1725, et la marquise de Prie, qui espérait gouverner en son nom, lui fut attachée en qualité de dame du palais. Mais son règne fut de courte durée. Le crédit scandaleux qu'elle avait à la cour excitait contre elle l'indignation publique. Elle affecta d'abord de se moquer de ses ennemis; on raconte qu'elle ne faisait que rire des remontrances qu'elle recevait du parlement, et qu'un jour elle les fit jeter au feu, sous prétexte qu'elles sentaient le style de province. Quant à Pâris du Verney, il avait encouru l'indignation de la noblesse et du clergé, en essayant de soumettre à l'impôt ces deux ordres privilégiés, ce qui paraissait alors le comble de l'audace. Bientôt tout le monde s'éleva contre le duc de Bourbon, qui finit par succomber.

Ce fut l'abbé Fleuri, ancien évêque de Fréjus, qui eut le bonheur de le renverser et de succéder à son pouvoir. Jusque-là il n'avait été que précepteur de Louis XV, mais il était parvenu à s'attacher son royal élève, qui avait pour lui une amitié et une confiance sans bornes.

Le règne de Louis XV n'est que le règne de tous les intrigants et de toutes les intrigantes qui parvinrent tour à tour à prendre de l'ascendant sur l'esprit d'un prince devant lequel s'inclinait encore la France, accoutumée à respecter dans ses souverains les représentants de sa gloire et de ses intérêts. L'histoire est donc obligée de se conformer à ce changement, et il ne lui est pas loisible de dédaigner ces scènes d'intérieur qui ressemblent à des révolutions de sérail, mais qui avaient pour conséquence immédiate des révolutions dans la politique de la France à l'intérieur ou à l'extérieur.

Voici comment Voltaire raconte l'avénement de l'abbé Fleuri :

« Une des mortifications du premier ministre était que, lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'État, Fleuri y assistait toujours, et que, lorsque Fleuri faisait signer au roi des ordres pour l'Église, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine; et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. Fleuri, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issy, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne appartenant à un séminaire. C'était là son refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

« Le parti du premier ministre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une seconde journée des dupes, semblable à cette journée si connue, dans laquelle le cardinal de Richelieu, chassé par Marie de Médicis et par ses ennemis, les chassa tous à son tour.

« Le jeune Louis XV, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé

jusque-là pour sa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. Fleuri lui plaisait par la douceur de son caractère, par les agréments de son esprit naturel et facile. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie douce et imposante, et jusqu'au son de sa voix qui n'eût subjugué le roi. M. le duc ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrète répugnance.

« Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté, qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de Villeroi, exilé par le duc d'Orléans, régent; qui, ayant reçu pour femme une enfant de six ans, sans être surpris, l'avait vue partir comme un oiseau qu'on change de cage; qui avait épousé la fille de Stanislas Leczinski, sans faire attention à elle ni à son père; ce prince enfin, à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître. Il fit des reproches à la reine, qui ne répondit qu'avec des larmes. M. le duc fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir. »

Ministère de Fleuri. — Depuis l'exil du duc de Bourbon, Fleuri se trouva le maître de la France. C'était un esprit solide et prudent, préférant la réalité à l'apparence, et régnant d'une manière absolue sans vouloir paraître posséder un tel pouvoir.

Fleuri, quoiqu'il gouvernât en despote, ne prit point comme Mazarin et Richelieu le titre de premier ministre, quoiqu'il se fût fait nommer cardinal. Il voulait le pouvoir sans une vaine ostentation. Il fut simple et économe, et prouva par son exemple que « les esprits doux et conciliants sont faits pour gouverner les autres. »

Fleuri, par son âge, son caractère et sa profession, devait être ami de la paix. Il laissa la France réparer tranquillement les pertes qu'elle avait essuyées au commencement du dix-huitième siècle; il favorisa l'agriculture, l'industrie et le commerce, sans vouloir faire aucune innovation, traitant, dit Voltaire, l'État comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même.

La France s'endormit paisiblement sous le gouvernement timide du vieux prêtre. Heureusement pour elle, son ancienne rivale, l'Angleterre, éprouvait le même besoin de repos après les longues agitations qui avaient suivi sa seconde révolution. Le ministre Robert Walpole, intimement uni avec Fleuri, était d'un caractère aussi pacifique que celui du ministre français. Ces deux hommes maintinrent la paix en Europe jusqu'en 1733. Pendant ce long espace de temps, les nations furent heureuses et réparèrent leurs calamités passées. Cette paix générale ne fut troublée qu'un instant par une guerre de courte durée, et qui éclata l'année même où Fleuri devint ministre.

Discordes entre l'Espagne et l'Autriche, terminées par la médiation de la France et de l'Angleterre. — En 1722, un congrès s'était ouvert à Cambrai sous la médiation de la France et de l'Angleterre, pour terminer les différends qui subsistaient encore entre l'Espagne et l'Autriche. Après le renvoi de l'infante, Philippe V, irrité, rompit aussitôt le congrès de Cambrai en rappelant ses ministres, et envoya Ripperda à Vienne pour ménager un traité de paix séparé avec l'empereur. Par le traité de Vienne, signé le 30 avril 1725, le roi d'Espagne reconnut la *pragmatique sanction*, par laquelle l'empereur Charles VI voulait assurer sa succession à sa fille Marie-Thérèse. Les deux souverains, oubliant vingt-cinq années de discordes

sanglantes, s'unirent ensuite par le pacte le plus intime. L'empereur promettait à l'Espagne son intervention pour l'aider à recouvrer Gibraltar et le Port-Mahon, que les Anglais avaient gardés, après s'en être emparés dans la guerre pour la succession d'Espagne. Philippe V, de son côté, accordait aux sujets de l'empereur la libre entrée de ses ports avec les franchises dont jouissaient les nations les plus favorisées. Le mystère dont les deux souverains avaient entouré ce traité avait donné lieu aux suppositions les plus étranges. On parlait d'un mariage entre don Carlos et Marie-Thérèse; on parlait aussi d'un projet de replacer le prétendant sur le trône d'Angleterre. Aussitôt la France, l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, la Suède et le Danemark, formèrent une alliance contre l'Espagne et l'Autriche. On armait de toutes parts, et une guerre générale paraissait imminente.

En 1726, les Espagnols venaient de mettre le siége devant Gibraltar, lorsque l'intervention de Fleuri prévint un embrasement universel. Un traité, connu sous le nom de *préliminaires de Paris*, stipula qu'il y aurait une trêve de sept ans. Des conférences s'ouvrirent à Soissons, et Fleuri fut assez habile pour détacher l'Espagne de l'Autriche, et rompre cette alliance monstrueuse qui menaçait d'avoir des suites funestes pour la France. Les Anglais soutenaient le cardinal; et, le 9 novembre 1729, un traité de paix et d'alliance offensive fut conclu à Séville, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Ces trois puissances garantissaient à don Carlos, fils de Philippe V, la succession des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane. L'empereur, irrité qu'on disposât sans son aveu de provinces qui relevaient de l'Empire, rappela son ministre de Madrid, rompit toute relation diplomatique avec l'Espagne, et envoya une armée dans le Milanais pour s'opposer à l'introduction des troupes espagnoles

en Italie. Toutefois un second traité signé à Vienne en 1731 empêcha encore les hostilités. Philippe V reconnut la pragmatique sanction, et l'empereur consentit à ce que six mille Espagnols fussent envoyés pour tenir garnison dans les villes réservées à l'infant. En même temps, un décret du conseil aulique de Vienne déféra la tutelle de don Carlos à Jean Gaston, grand-duc de Toscane, et à la duchesse douairière de Parme. Ainsi se termina, après de longues négociations, une affaire qui avait failli causer une guerre générale. L'Europe semblait devoir jouir d'un repos de longue durée, quand un événement imprévu, la mort du roi de Pologne, Auguste II, vint susciter de nouvelles discordes.

Guerre de Pologne. — La Lorraine est réunie à la France. — Stanislas Leczinski avait été élu roi de Pologne en 1704, par la protection de Charles XII et des armes victorieuses de la Suède. Mais après la bataille de Pultava, il avait été obligé de céder le trône à l'électeur de Saxe, Auguste II, protégé par le tzar Pierre II. Ce prince mourut le 1er février 1733. Aussitôt le parti de Stanislas se releva, en opposition à celui d'Auguste III, fils du feu roi. Stanislas réunit jusqu'à soixante mille suffrages. Son élection était donc légitime autant que solennelle. Mais l'empereur Charles VI et la Russie s'opposèrent à l'élévation du beau-père de Louis XV, et sans s'inquiéter des menaces de la France qui déclara qu'elle regarderait comme un motif de guerre toute violation de la liberté d'élection des Polonais, ils firent une nouvelle diète, dans laquelle l'intrigue assura la supériorité à l'électeur de Saxe, Auguste III. Les troupes russes et autrichiennes, unies à celles de la Saxe, entrèrent en Pologne, dispersèrent le parti de Stanislas, et forcèrent ce prince de se réfugier à Dantzig, où il se vit bientôt assiégé.

Villars et tous les vieux généraux de Louis XIV poussaient à la guerre. Ils prétendaient qu'on ne pouvait se dispenser de soutenir les droits légitimes du beau-père de Louis XV. Fleuri résista d'abord et finit par se laisser forcer la main. Mais, craignant de donner de l'ombrage à l'Angleterre par des préparatifs maritimes trop considérables, il n'envoya au secours de Stanislas qu'une petite escadre avec quinze cents hommes de débarquement. C'était trop peu pour réussir, mais assez pour compromettre le nom de la France. L'officier qui les commandait, ne voulant pas les sacrifier inutilement, vint relâcher sur les côtes du Danemark, après avoir reconnu l'impossibilité de secourir Dantzig. L'ambassadeur de France à Copenhague, le comte de Plélo, s'étant mis à la tête de cette petite troupe, marcha vers Dantzig, et se fit tuer dans le combat. Ses compagnons furent faits prisonniers et conduits en Russie, où l'impératrice Anne les traita avec bonté. Mais son général, Munich, eut la barbarie de mettre à prix la tête de Stanislas dans le pays même qui l'avait élu roi. Le prince eut de la peine à s'échapper de Dantzig sous un déguisement. Quelques jours après, Dantzig capitula et reçut une garnison russe (28 juin 1734).

Fleuri, en intervenant aussi faiblement dans les affaires du Nord, montra qu'il ne comprenait pas la politique que l'élévation récente de la Russie imposait à Louis XV. Peut-être aussi la gloire récente qu'elle venait de conquérir à Pultava et la crainte d'aventurer une armée dans des contrées aussi lointaines l'empêchèrent-elles de tirer vengeance de l'outrage que Pierre le Grand avait fait au nom français. Quoi qu'il en soit, cédant à cette vieille haine nationale qui depuis si longtemps animait la France contre l'Autriche, il avait dirigé tout son ressentiment contre l'empereur qui avait assisté les Russes contre Stanislas. Le roi d'Es-

pagne et de Sardaigne s'étaient unis à la France contre Charles VI.

La reine d'Espagne, Isabelle de Parme, espérait pour son fils don Carlos un plus grand établissement que Parme, Plaisance et la Toscane. Elle aspirait à le placer sur le trône de Naples. Depuis longtemps elle cherchait dans ce but une occasion de rompre avec l'Autriche. Lorsqu'elle fut décidée à le faire, elle affecta tout à coup de s'indigner des rapports de vasselage dans lesquels l'infant allait se trouver vis-à-vis de l'empereur, en sa qualité de prince de Parme et de Toscane. Elle déclara qu'elle regardait comme un outrage pour la maison de Bourbon les formalités féodales de l'investiture, et elle se rapprocha en conséquence du cabinet de Versailles. Le 25 octobre 1733, un traité d'alliance avait été conclu entre la France et l'Espagne. Le roi de Sardaigne accéda à ce traité. Depuis longtemps les souverains de la Savoie étaient accoutumés à former et à rompre des alliances, dans l'intérêt de leur agrandissement; et cette politique astucieuse et perfide leur avait assez bien réussi jusqu'alors. Ils s'étaient en effet maintenus entre la France et l'Autriche, c'est-à-dire entre deux puissances envahissantes; et non-seulement ils s'étaient maintenus, mais ils avaient grandi, et étaient enfin devenus rois. Le nouveau roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, convoitait le Milanais; et ce fut par l'appât de cette proie que les rois de France et d'Espagne l'entraînèrent dans leur alliance contre l'empereur, qui n'avait point offensé ce prince.

On vit alors une chose qui montra bien combien tout était changé depuis la paix d'Utrecht. Sous Louis XIV, la France avait été la puissance prépondérante en Europe, et ce n'était pas sans raison que toutes les nations avaient redouté son ambition et ses projets de conquête. Toutes les fois que le grand roi

avait été en guerre avec l'Empire, l'Angleterre et la Hollande s'étaient hâtées de prendre parti contre lui. Cette fois, on vit ces deux puissances délaisser l'Autriche, pour laquelle elles s'étaient si souvent déclarées contre la France. Voltaire attribue cette conduite de nos anciens ennemis à la réputation de sagesse, de modération et d'équité que la cour de France avait acquise sous le ministère du cardinal de Fleuri. Peut-être cependant n'y avait-il pas lieu pour la France de trop s'enorgueillir de cette bonne opinion que l'Angleterre et la Hollande avaient conçue d'elle. Si ces deux puissances gardèrent la neutralité, c'est que la France était déchue du rang qu'elle avait occupé sous Louis XIV, qu'elle n'inspirait plus de crainte, qu'on était rassuré sur ses projets. Nous sommes en effet parvenus à une période de décadence. Depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la mort de Louis XVI, la France déchoit peu à peu, et ne cesse de s'affaiblir que lorsque la vieille monarchie disparaît et fait place à la nation.

La France commença la guerre par la conquête de la Lorraine, dont le duc François-Étienne, futur époux de l'impératrice Marie-Thérèse, était destiné à devenir la tige d'une nouvelle maison d'Autriche. Maîtres de la Lorraine, les Français passèrent le Rhin près de Strasbourg, et s'emparèrent du fort de Kehl au mois d'octobre 1733. Le maréchal de Berwick qui les commandait venait de mettre le siége devant Philipsbourg, lorsqu'il fut emporté par un boulet de canon (12 juin 1734). Toutefois la ville fut obligée de se rendre, et reçut garnison française.

Pendant qu'une armée française triomphait sur le Rhin, une seconde armée, composée des troupes réunies de France, d'Espagne et de Savoie, se rendait maîtresse de l'Italie. Le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole

et piémontaise, termina sa glorieuse carrière par la prise de Milan, dont il s'empara à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Les maréchaux de Maillebois, de Coigny et de Broglie poursuivirent le cours de ses succès. Vainqueurs aux batailles de Parme et de Guastalla (20 juin et 19 septembre 1734), ils rappelaient par leurs victoires l'époque glorieuse où la France avait tant brillé en Europe.

En même temps, le duc de Montemar, général des Espagnols, remportait une victoire décisive à Bitonto, dans le royaume de Naples. Bientôt après l'infant don Carlos fut couronné roi à Palerme, et reconnu comme souverain légitime des royaumes de Naples et de Sicile. Ainsi l'empereur expia cruellement la faute qu'il avait faite en soutenant en Pologne un compétiteur de Stanislas Leczinki. Il avait perdu presque toutes ses possessions en Italie, et n'était plus en état de soutenir une lutte inégale contre la France, l'Espagne et la Sardaigne. Réduit à demander la paix, il fut trop heureux de l'obtenir aux conditions que lui imposait la France victorieuse.

Paix de Vienne (1738). — Il fut stipulé par cette paix que l'infant don Carlos serait reconnu comme roi de Naples et de Sicile. Stanislas Leczinski devait abdiquer la couronne de Pologne, mais en conservant les titres et les honneurs royaux. Il devait obtenir pour dédommagement les duchés de Bar et de Lorraine. La maison de Lorraine obtenait en échange l'expectative de la Toscane, dont elle devait hériter après la mort de Jean Gaston, le dernier des Médicis. On sait que cette province avait été promise auparavant à l'infant don Carlos. Le grand-duc de Toscane était près de sa fin, lorsqu'on lui apprit quel nouvel héritier lui assignaient les grandes puissances. On raconte qu'il demanda en plaisantant « si on ne lui désignerait pas un troisième héritier, et quel enfant

l'Empire et la France voulaient lui donner. » Quant aux duchés de Parme et de Plaisance, qui devaient appartenir à don Carlos par droit de naissance, ils furent cédés à l'empereur Charles VI en toute propriété. Le roi de Sardaigne, qui avait espéré s'agrandir par la conquête du Milanais, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarais, le Tortonais et les fiefs des Langues. L'empereur conserva le reste de ce duché, qu'on avait regardé de tout temps comme un fief de l'Empire. Le résultat le plus important pour la France était la cession de la Lorraine à Stanislas. Cette province allait revenir à la France après la mort de ce prince, et former avec l'Alsace ses frontières de l'est.

La France, toute déchue qu'elle était et gouvernée par un ministre octogénaire, s'était relevée; elle avait été assez forte pour obtenir la Lorraine, et donner le royaume de Naples aux Bourbons d'Espagne. La guerre terminée, la paix régna de nouveau dans toute l'Europe, et la France, comme aux beaux jours de sa gloire, redevint pour quelque temps l'arbitre et la médiatrice de l'Europe.

Guerre pour la succession d'Autriche. — Charles VI était mort au mois d'octobre 1740. Ce prince n'avait été occupé, pendant son règne, que de la pensée d'assurer la succession de ses États à sa fille aînée, l'archiduchesse Marie-Thérèse. Il avait publié dans ce but sa pragmatique sanction, par laquelle il appelait à lui succéder ses filles, de préférence à celles de son frère Joseph. Après de longues négociations, il était parvenu à faire approuver cet acte par les états provinciaux de tous ses pays héréditaires; par ses nièces et par leurs époux, les électeurs de Saxe et de Bavière; enfin, par la plupart des grandes puissances de l'Europe.

Et, cependant, il se présenta à sa mort une foule de prétendants qui aspirèrent à son héritage. Cet hé-

ritage était immense : il ne s'agissait de rien moins que de la Hongrie et de la Bohême, de la Souabe autrichienne, de la haute et basse Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes frontières, du Brisgau, du Frioul, du Tyrol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme.

Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père; sur la pragmatique sanction qui confirmait ce droit, et sur la garantie de presque toutes les puissances. Les princes qui lui disputaient ces vastes domaines, en tout ou en partie, étaient :

1° L'électeur de Bavière, Charles-Albert, qui fondait ses prétentions sur un testament de l'empereur Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint.

2° Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui alléguait les droits de sa femme, fille aînée de l'empereur Joseph Ier, frère aîné de Charles VI. Il prétendait que la garantie qu'il avait donnée à la pragmatique ne pouvait infirmer un acte de succession dressé, en 1703, entre l'empereur Léopold et ses deux fils, Joseph Ier et Charles VI, et qui portait que les filles de Joseph devaient hériter de préférence à celles de son frère.

3° Le roi d'Espagne réclamait les royaumes de Bohême et de Hongrie, en vertu d'une convention passée entre l'archiduc Ferdinand de Gratz et Philippe III. La cour d'Espagne, en faisant revivre ces droits oubliés, ne cherchait en réalité que les moyens de procurer à l'infant don Philippe un établissement en Italie, aux dépens de la maison d'Autriche.

4° Le roi de Sardaigne, enfin, revendiquait le duché de Milan, se fondant sur le contrat de mariage de son trisaïeul Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avec l'infante Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne.

Après que tous ces prétendants eurent plaidé leur cause par des mémoires, on comprit enfin que les armes seules pourraient trancher la difficulté. Une guerre générale était imminente; et, chose singulière, elle commença d'un côté où personne n'avait encore tourné les yeux. Ce fut la Prusse qui donna le signal. Cet État, jusqu'alors peu important, était gouverné par le grand Frédéric. L'occasion était bonne de s'agrandir aux dépens de l'Autriche. Frédéric la saisit. Prévoyant avec tout le monde la guerre générale qui allait éclater, il résolut d'en tirer avantage, et forma des prétentions sur la Silésie, à laquelle il n'avait aucun droit. Déjà la Saxe, la Bavière, l'Espagne et la France faisaient des préparatifs pour créer un empereur; car l'électeur de Bavière n'aspirait à rien moins qu'à l'empire. La position de Marie-Thérèse devenait de jour en jour plus difficile. En effet, quoiqu'elle eût reçu les hommages des états d'Autriche à Vienne, quoique les états de Bohême et d'Italie lui eussent fait leurs serments par leurs députés, elle ne pouvait compter en réalité que sur les Hongrois, qu'elle avait gagnés par son langage noble et fier, et surtout en consentant à prêter l'ancien serment des rois nationaux : « Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, « en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos « priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette « promesse, à vous et à vos descendants, de vous dé- « fendre, sans pouvoir être traités de rebelles. »

Dans ces circonstances, le roi de Prusse réclama la basse Silésie, offrant à Marie-Thérèse, si elle lui cédait cette province, le secours de ses armes contre tous ceux qui lui disputaient l'empire. Marie-Thérèse, entourée de tant d'ennemis, eut l'imprudence héroïque de refuser. Aussitôt Frédéric II envahit la Silésie, au mois de décembre 1740.

Frédéric II hasardait beaucoup en commençant seul

l'attaque contre l'Autriche; mais il comptait avec raison sur l'appui de la France. L'intérêt de la France était en effet de soutenir contre l'Autriche le jeune électeur de Bavière, Charles-Albert, fils de ce prince qui avait été l'allié fidèle de Louis XIV, et qui avait tout perdu pour lui après la bataille d'Hochstædt. En plaçant sur le trône impérial ce jeune prince, Louis XV et son ministre mettaient enfin un terme à la longue rivalité entre les Bourbons et la maison d'Autriche; ils couronnaient l'œuvre commencée par Henri IV, et continuée par Richelieu et Mazarin.

Toutefois, quoique l'intérêt de la France parlât haut et clair, le vieux Fleuri hésitait à compromettre sa réputation dans une guerre européenne. Mais le cri d'une partie de la nation, le vœu presque général des officiers, les conseils surtout du maréchal et du comte de Belle-Isle, tous deux petits-fils du fameux Fouquet, l'emportèrent enfin auprès du roi.

Fleuri, au lieu de se retirer, comme le lui conseillait son honneur, resta au pouvoir, et faisant taire sa conscience, se jeta dans une entreprise qu'il désapprouvait.

Le maréchal de Belle-Isle partit sur-le-champ pour la Silésie. Il se concerta avec le roi de Prusse, puis avec le roi de Pologne, électeur de Saxe, et la plupart des autres princes de l'Empire. Tous consentirent à placer l'électeur de Bavière sur le trône impérial. Ce prince, soutenu par une armée française, pénétra facilement en Autriche, tandis que Marie-Thérèse ne résistait qu'avec peine au roi de Prusse, qui se rendit maître de Passau, de Lintz, pendant que des partisans poussaient jusqu'à trois lieues de Vienne. L'alarme régnait dans cette capitale, et l'on se préparait à un siége. Tout le monde s'attendait à la prise de cette ville et à la ruine entière de Marie-Thérèse (1741).

Abandonnée de toutes les puissances de l'Europe,

seule en face d'ennemis nombreux et formidables, Marie-Thérèse déploya un courage viril qui la sauva. Elle sortit de Vienne, et se jeta entre les bras de ces mêmes Hongrois que son père avait traités si sévèrement. Elle rassembla les quatre ordres à Presbourg, et elle y parut, tenant entre les bras son fils aîné, enfant au berceau : « Abandonnée de mes amis, leur « dit-elle en langue latine, persécutée par mes enne« mis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai « de ressource que dans votre fidélité, dans votre cou« rage et dans ma constance; je mets en vos mains la « fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur « salut. » A ces paroles prononcées d'une voix noble et touchante, tous les membres de l'assemblée tirèrent leurs épées en s'écriant : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia.* « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse. » La nation hongroise tout entière se souleva en sa faveur.

Pendant que Marie-Thérèse enflammait ainsi le zèle des Hongrois, elle sollicitait et obtenait des secours d'argent de l'Angleterre et de la Hollande; elle négociait avec le roi de Sardaigne, et mettait tous ses soins à discipliner ses armées. Toutefois, malgré son courage et son activité, elle aurait succombé sans les fautes de ses ennemis. Déjà le roi de Prusse avait terminé la conquête de la Silésie, par la prise de Brieg et de Breslau; puis il était entré en Moravie, et s'y était emparé d'Olmutz. L'électeur de Bavière, de son côté, s'était fait couronner archiduc d'Autriche à Lintz; mais au lieu de marcher sur Vienne, qui n'aurait pu lui opposer une longue résistance, il pénétra en Bohême, et donna ainsi à Marie-Thérèse le temps de respirer.

« On croyait que les armées de France et de Bavière victorieuses allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups

décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois et qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Bavière avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne; mais il ne s'était point préparé à ce siége; il n'avait ni gros canons, ni munitions. Le cardinal de Fleuri n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale; les partis mitoyens lui plaisaient: il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir, et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faisait eût toute la succession.

« L'armée de France, aux ordres de l'électeur de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de novembre 1741. Le comte Maurice de Saxe, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force de corps singulière du roi son père, avec la douceur de son esprit et la même valeur, possédait de plus grands talents pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire, d'une commune voix, duc de Courlande, le 28 juin 1726; mais la Russie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que tout un peuple lui avait accordé. Il s'en consolait dans le service des Français, et dans les agréments de la société de cette nation, qui ne le connaissait pas encore assez.

« Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général Ogilvi, Irlandais de naissance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison; et le grand-duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes. Il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague le 25 novembre; mais la nuit même, les Français et les Saxons donnèrent l'assaut.

« Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'ar-

tillerie, qui attira toute la garnison de leur côté. Pendant ce temps, le comte de Saxe, en silence, fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve, à un endroit très-éloigné de l'attaque. M. de Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de Broglie le suit. On arrive au rempart; on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle; on monte en foule, et on se rend maître de la ville; toute la garnison met bas les armes. Ogilvi se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de Saxe préserva la ville du pillage; et, ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérants et le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours : Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

« L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées. Il fit son entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de la prise, et s'y fit couronner au mois de décembre... De là il alla à Francfort recevoir la couronne d'empereur, sous le nom de Charles VII.

« Le maréchal de Belle-Isle, qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix et dirigé toutes les négocations; il recevait les honneurs dus au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence, qui présida à l'élection, lui donnait la main dans son palais, et l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs, et prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande, jusque-là, avait toujours exigé que de telles pièces

fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'Empire romain. Charles-Albert fut élu le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus solennelle. On l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur; mais la fortune changea, et il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même (1). »

En effet, malgré tant de succès, on ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'avait commise l'armée française, en ne marchant pas sur Vienne quand elle pouvait le faire. Marie-Thérèse reçut des secours en argent de Flandre, de Venise, de Hollande, d'Angleterre, et elle eut le temps de lever une armée dont ses fidèles Hongrois formaient le corps principal. En même temps, comme il arrive toujours, la mésintelligence éclatait entre les alliés. Les Saxons se plaignaient des Prussiens, et ceux-ci des Français, qui n'étaient pas plus contents des uns et des autres. Déjà les fatigues et les maladies avaient provoqué des désertions; il devenait difficile de faire des recrues; l'armée fondait visiblement; chaque jour ses rangs s'éclaircissaient, tandis que les Autrichiens acquéraient des forces nouvelles. Les habitants de la Bohême se déclaraient hautement pour le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc qui avait épousé Marie-Thérèse. Il commençait à faire avec succès une guerre défensive, attaquant à l'improviste les Français et leurs alliés dans un pays boisé qui leur était peu connu, coupant leurs convois, et les harcelant sans relâche avec ses *houssards*, ses *croates*, ses *pandours* et ses *talpaches*. Le jour même où l'électeur était proclamé empereur à Francfort, un corps de Français et de Bavarois, auquel Charles-Albert avait confié la défense de la haute Au-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV, chap. VII.

triche, fut attaqué par des forces supérieures et obligé de capituler à Lintz.

Mort de Fleuri (1743). — Le cardinal de Fleuri, commençant à deviner quelle serait l'issue de la guerre, fit une chose aussi honteuse qu'imprudente. Le 11 juillet 1742, il écrivit au général de Kœnigseek une lettre dans laquelle il déplorait cette guerre : « Bien « des gens savent, dit-il, combien j'ai été opposé aux « résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en « quelque façon forcé d'y consentir. Votre Excellence « est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne « pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déter- « miner le roi à entrer dans une ligue qui était si con- « traire à mon goût et à mes principes. » Le général autrichien communiqua cette étrange épître à Marie-Thérèse, qui la fit imprimer. C'était peu encourageant pour nos alliés. Le cardinal perdit la tête lorsqu'il sut que sa lettre était connue du public. Dans son indignation, il en écrit une seconde au général autrichien, et lui dit : « qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense. » Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques feuilles ; mais ce désaveu tardif ne trompa personne. Heureusement pour la France, le vieux cardinal mourut au village d'Issy, le 29 janvier 1743. Louis XV prit alors la résolution de régner par lui-même, comme autrefois Louis XIV. Nous verrons comment il imita le grand roi.

La Sardaigne et la Prusse se détachent de la France. —Cependant les Autrichiens, poursuivant leurs avantages, avaient envahi la Bavière. Le 13 février, ils s'étaient emparés de Munich. Quelques jours auparavant, le roi de Sardaigne, alarmé des desseins des Espagnols, qui n'avaient pris part à la guerre que dans l'espoir de s'emparer de la Lombardie pour en former un établissement à l'infant don Philippe, s'était

retiré de la coalition, pour ne pas contribuer à élever un voisin trop puissant; et, le 1er février, il avait conclu avec Marie-Thérèse la convention de Turin, par laquelle il s'engageait à la seconder contre ses ennemis. Cette même année, Marie-Thérèse parvint à désarmer le plus redoutable de ses adversaires, le roi de Prusse, Frédéric II, en lui cédant une province. Le 11 juin, elle avait signé avec lui le traité de Breslau, par lequel elle lui abandonnait la Silésie et le comté de Glatz. Dès lors les Autrichiens parurent diriger toutes leurs forces contre l'armée française, qui occupait encore une partie de la Bohême.

Revers des Français et de leurs alliés. — Le maréchal de Broglie, après avoir évité longtemps, par des manœuvres hardies et savantes, une bataille contre des troupes supérieures en nombre, se renferma dans Prague où il fut assiégé par le comte de Kœnigseek. La ville fut bombardée par les Autrichiens, et l'armée française se consumait par des sorties journalières et sanglantes. Elle eut un instant l'espérance d'être délivrée. Le maréchal de Maillebois avait passé le Rhin avec une armée de trente mille hommes, et s'était avancé jusqu'à Égra. Si Louis XV lui avait donné carte blanche, le destin de la Bohême aurait pu changer, mais de Versailles on le menait à la lisière. On lui avait ordonné d'éviter une bataille décisive; l'expédition manqua, et l'armée assiégée dans Prague eut de la peine à faire sa retraite sur Égra.

Les Espagnols n'avaient pas été plus heureux en Italie que les Français en Allemagne. La cour de Madrid avait envoyé en Italie une armée commandée par le duc de Montemar, qui s'était illustré par la victoire de Bitonto. Le roi de Sardaigne, qui venait d'embrasser le parti de Marie-Thérèse, repoussa le général espagnol jusque sur les terres du pape. C'est là que le duc de Montemar fut abandonné des Napolitains,

que le roi don Carlos appelait au secours de sa capitale, menacée par les Anglais.

« On fut étonné, le 18 août, de voir paraître, à la vue du port de Naples, une escadre anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates et de deux galiotes à bombes. Le capitaine Martin, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le capitaine anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime : *Qui est maître de la mer l'est de la terre,* est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port et du royaume (1). »

Tous ces revers retombaient sur la France, qui supportait presque seule la guerre contre l'Autriche et ses nombreux alliés. Le royaume était alors gouverné, comme nous l'avons dit, par Louis XV, qui, à la mort du cardinal Fleuri, avait annoncé le dessein de régner par lui-même. Mais les désordres auxquels il commençait à se livrer le rendaient peu propre aux affaires. Tant que vécut Fleuri, qu'il respectait, le jeune roi avait résisté à son penchant pour la débauche. Toutefois, dès l'année 1735, trois sœurs, la comtesse de Mailly, la marquise de Vintimille et la duchesse de Châteauroux, avaient séduit sa faiblesse et l'avaient do-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV, chap. VIII.

miné tour à tour. Après la mort du cardinal, lorsqu'il prétendit vouloir régner par lui-même, ce fut en réalité la duchesse de Châteauroux qui gouverna.

Louis XV se trouvait alors dans la même situation que Louis XIV pendant la guerre pour la succession d'Espagne. Il avait à soutenir la France et l'Espagne contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. L'issue de cette lutte fut heureuse pour la France; mais elle essuya bien des revers avant d'obtenir la paix.

La campagne de 1743 fut défavorable à nos armes. Le maréchal de Belle-Isle, ne pouvant se soutenir en Allemagne, avait ramené les débris de son armée en France. Après sa retraite, le général bavarois Minuzzi fut vaincu et fait prisonnier, près de Limbach, par le duc de Lorraine, qui l'avait attaqué avec toutes les forces de l'Autriche. La Bavière entière fut envahie, et le malheureux Charles VII, délaissé par ses alliés, fut réduit à solliciter de la France un secours alimentaire pour sa personne. Le maréchal de Noailles dit lui-même dans ses mémoires qu'il crut devoir lui procurer au moins de *quoi ne pas mourir* de faim, et il lui fit toucher quarante mille écus sur une lettre de crédit qu'il avait.

Bataille de Dettingen. — Cette même année, la France essuya un revers plus humiliant encore. Une armée d'Anglais, de Hessois et d'Hanovriens, rassemblée dans les Pays-Bas, sous le nom d'*armée pragmatique,* pénétra en Allemagne au mois d'avril, sous la conduite de George II. Le maréchal de Noailles, qui venait de passer le Rhin à la tête d'une armée de cinquante-cinq mille hommes, livra bataille aux alliés à Dettingen, près de Francfort. Il la perdit par la témérité des ducs d'Harcourt et de Grammont, qui commencèrent l'attaque avant d'en avoir reçu l'ordre, et déconcertèrent les plans du maréchal. Cette même fougue, qui avait été si funeste aux Français à Crécy,

à Poitiers et à Azincourt, les perdit à Dettingen. Six semaines après la bataille, Voltaire vit à la Haye le général anglais, le comte de Stare, et lui ayant demandé ce qu'il pensait de cette victoire : « Je pense, « lui répondit-il, que les Français ont fait une grande « faute, et nous, deux : la vôtre a été de ne pas savoir « attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre « d'abord dans un danger évident d'être perdus, et « ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire. »

Le maréchal de Noailles réussit, en effet, à se maintenir en Allemagne malgré cette défaite, et il ne repassa le Rhin qu'à l'approche de l'armée du prince Charles.

Les Français forcent le passage des Alpes. — Du côté des Alpes, les Espagnols étaient rentrés en Savoie et avaient occupé ce pays, mais ils n'avaient pu pénétrer en Piémont. Cependant don Carlos, sans doute rassuré par la bataille navale de Toulon (22 février 1744), qui, tout indécise qu'elle avait été, avait rendu la Méditerranée libre pour quelque temps, et craignant d'ailleurs que les Autrichiens ne cherchassent à conquérir le royaume de Naples, et à s'indemniser à ses dépens des districts de la Lombardie qu'ils avaient cédés au roi de Sardaigne, renonça à sa neutralité et réunit de nouveau ses troupes à celles des Espagnols. Don Philippe tenta alors une seconde fois de forcer l'entrée du Piémont. Vingt mille Français, commandés par le prince de Conti, étaient venus le joindre. Le 1er avril, les deux armées réunies, d'Espagne et de France, prirent possession du comté de Nice, et le 19 juillet, forcèrent le pas de Villefranche, après une action meurtrière, et qui prouva que le soldat français savait vaincre, lors même qu'il était conduit par des chefs inhabiles.

Après ces brillants succès, les armées réunies de France et d'Espagne mirent le siége devant Coni, que le roi de Sardaigne tenta vainement de secourir.

Vaincu au combat de Madonna-Dell'Olmo, il dut son salut à un événement fortuit. La crue subite des eaux força les assiégeants à la retraite (21 octobre 1744).

La France déclare la guerre à l'Angleterre. — Pour compléter le récit des événements qui signalèrent cette année, il nous reste à parler d'une nouvelle tentative de la France pour replacer sur le trône d'Angleterre la dynastie des Stuarts.

Dans les premières années de la guerre pour la succession de l'Autriche, les Anglais et les Français s'étaient trouvés en présence comme auxiliaires des puissances directement intéressées à la querelle, sans qu'il y eût eu entre les deux nations de déclaration de guerre positive. Mais la guerre que les Anglais déclarèrent aux Espagnols finit par rendre inévitable la guerre entre eux et la France.

Voici sous quel prétexte les Anglais commencèrent les hostilités contre l'Espagne :

« Un patron de vaisseau se présenta en 1739 devant la chambre des communes. Il se nommait Jenkins. C'était un homme franc et simple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-côte espagnol sur les côtes de l'Amérique, où les Espagnols ne voulaient pas souffrir d'Anglais. Le capitaine espagnol avait capturé le vaisseau de Jenkins, jeté l'équipage dans les fers, fendu le nez et coupé les oreilles au patron. Jenkins se présenta ainsi mutilé devant la chambre des communes. Il raconta simplement ce qui était arrivé, et ajouta : « Messieurs, quand on m'eut ainsi mutilé, on « me menaça de la mort, je l'attendis ; je recommandai « mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles excitèrent la pitié et l'indignation. Le peuple demandait vengeance. Une foule innombrable entourait le parlement et faisait entendre ces cris : *La*

mer libre ou la guerre. Un membre s'écria : « Où est « le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne « fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Eu- « rope sans la permission de l'Angleterre (1)? » La guerre fut déclarée à l'Espagne. Elle entraîna, comme nous l'avons dit, la guerre avec la France.

Ce ne fut cependant qu'en 1744 que la rupture éclata entre les deux peuples. Le prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, fut appelé de Rome en France, et on arma une flotte dans le port de Brest pour le transporter en Angleterre avec vingt-quatre mille hommes de débarquement. Le comte de Saxe devait commander l'expédition; mais il fallut l'ajourner, tant était grande la supériorité de la flotte anglaise. Cette tentative fut suivie d'une déclaration de guerre à George II, roi d'Angleterre.

Campagne de Louis XV en Flandre. — Maladie du roi. — Bataille de Fontenoy (1744-1745). — Frédéric II avait compris que Marie-Thérèse n'attendait qu'une occasion favorable pour lui enlever la Silésie, qu'elle n'avait cédée qu'avec regret. Le 5 avril 1744, il conclut avec le roi de France, l'électeur palatin et le roi de Suède, un traité qui avait pour but le maintien de la constitution germanique, la reconnaissance de Charles VII par la cour de Vienne, et le rétablissement de ce prince dans l'électorat de Bavière.

Ce fut alors que Louis XV, las de n'être que l'auxiliaire d'un empereur dépossédé, résolut de conquérir les Pays-Bas. Suivi de sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, il ouvrit la campagne en personne par une expédition en Flandre. Il était suivi d'une armée nombreuse et brillante, et avait sous ses ordres le maréchal de Noailles et Maurice de Saxe. C'était la première fois depuis Louis XIV que l'on voyait le roi à la tête d'une armée.

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV, ch. VIII.

Dès que Louis XV fut arrivé en Flandre, les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de Marie-Thérèse, commencèrent à craindre pour eux. Au lieu de lui envoyer des soldats, ils envoyèrent des députés au roi de France. Tandis que le maréchal de Saxe tenait tête aux généraux anglais et autrichiens à Bruxelles, Louis XV s'empara rapidement de Menin, d'Ypres, du fort de Knoque, de Furnes, de Dixmude.

Louis XV fut arrêté au milieu de ses succès par la nouvelle que les Autrichiens étaient parvenus à passer le Rhin du côté de Spire. Une armée de soixante mille soldats avait pénétré en Alsace. Weissembourg et Lauterbourg avaient été enlevés, et les Autrichiens avaient réussi à couper au maréchal de Coigny, qui commandait dans cette province, toute communication avec l'intérieur de la France. Des postes hongrois pénétraient jusqu'au delà de la Sarre en Lorraine; ils portaient l'épouvante jusqu'à Lunéville, et le roi Stanislas fut obligé de sortir de cette ville avec sa cour. Le fameux partisan Mentzel se trouvait dans cette armée. Il faisait répandre en Alsace, en Lorraine et jusqu'en Franche-Comté, des proclamations dans lesquelles il invitait les habitants de ces provinces à retourner sous l'obéissance de l'Autriche. En même temps, il menaçait ceux qui prendraient les armes contre Marie-Thérèse de les faire pendre, *après les avoir forcés de se couper eux-mêmes le nez et les oreilles*. Cette insolence, digne d'un barbare, prouve cependant combien l'Autriche comptait sur le succès.

A cette nouvelle, Louis XV ne balança pas un instant. Il laissa au maréchal de Saxe un corps de quarante mille hommes, et courut au secours de l'Alsace, à la tête de vingt-six bataillons et de trente-trois escadrons. Il prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims. Pendant cette marche, il aug-

menta la paye des soldats, et cette attention redoubla l'affection qu'ils lui portaient. Arrivé à Metz (8 août 1744), il y ressentit des mouvements de fièvre. La maladie augmenta rapidement; bientôt elle prit le caractère d'une fièvre putride ou maligne, et l'on désespéra de sa vie.

« Cet événement porta la crainte et la désolation de ville en ville. Les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui, par leurs différents rapports, augmentaient leur commune inquiétude.

« Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit; on se lève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit: on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni des repas. Paris était hors de lui-même; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle; on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : « S'il meurt, c'est « pour avoir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple. On baisait son cheval, on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « *Le roi est guéri.* » Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouïs de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes; et en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : « Ah! « s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je « fait pour le mériter? »

« Tel est le peuple de France, ajoute Voltaire (1), sensible jusqu'à l'enthousiasme, et capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures. » Louis XV ne comprit pas cette touchante leçon : il ne fit rien pour mériter un si grand amour et le surnom de *bien-aimé* qu'on lui donna à cette époque. Nous devons cependant citer une belle parole de ce prince. Lorsqu'il eut envoyé le maréchal de Noailles pour commander l'armée à sa place et pour repousser Charles de Lorraine, qui commandait les Autrichiens, il dit au comte d'Argenson : « *Écrivez de ma part au* « *maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait* « *Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna* « *une bataille.* »

Toutefois, on put à peine entamer l'arrière-garde de l'armée autrichienne, qui repassa le Rhin sans perte, se dirigeant vers la Bohême, que le roi de Prusse venait d'envahir. Frédéric II s'était avancé jusqu'à Prague sans résistance, pendant que le prince Charles de Lorraine investissait Strasbourg. Il avait assiégé Prague le 4 septembre, et dix jours après, la garnison, forte de quinze mille hommes, s'était rendue. Presque toute la Bohême s'était soumise après la reddition de la capitale. Mais l'approche du prince Charles, à la tête d'une armée formidable, fortifiée par vingt-quatre mille Saxons, arrêta ses progrès. Jusque-là, Frédéric II, qui n'ignorait pas les liaisons récemment formées entre la cour de Vienne et de Dresde, avait espéré détacher Auguste III de l'Autriche, en lui offrant des concessions de territoires. Toutes ses offres avaient été vaines. *Le marteau d'or des Anglais*, dit Frédéric, avait ouvert *les portes de fer des Saxons*. Auguste III avait réuni son armée à celle du prince Charles, qui s'était trouvée portée

(1) Siècle de Louis XV, ch. XII.

à quatre-vingt-dix mille combattants. Frédéric II fut obligé d'évacuer la Bohême et de se replier sur la Silésie.

Pendant que Marie-Thérèse et Frédéric II se disputaient la Silésie et la Bohême, Louis XV avait passé le Rhin et mis le siége devant Fribourg. Il était encore convalescent lorsqu'il reçut la soumission de cette ville. En même temps, une armée de Français et de Bavarois avait repris le chemin de Munich, sous la conduite du comte de Seckendorf, et rétabli Charles VII dans son électorat. Ce malheureux prince ne revit sa patrie que pour y trouver un tombeau. Il mourut accablé de douleur et de maladie (20 janvier 1745).

Le nouvel électeur, Maximilien-Joseph, ne fut pas plus heureux que son père. Les Autrichiens rentrèrent en Bavière et le chassèrent de Munich. Alors, soit penchant naturel pour la maison d'Autriche, à laquelle il appartenait par sa mère, soit suggestion du comte de Seckendorf, qu'on accusait de s'être vendu à la cour de Vienne, il se sépara de la France qui avait soutenu la cause de son père au prix de tant de sang, et se rapprocha de Marie-Thérèse. Le 22 avril, il conclut avec elle le traité de Fussen, par lequel la reine de Hongrie reconnaissait au père de l'électeur de Bavière le titre d'empereur, et à sa veuve celui d'impératrice. Elle restitua, sans réclamer d'indemnité, les États de Maximilien-Joseph, qui, de son côté, renonça à toutes ses prétentions sur la succession d'Autriche, garantit la pragmatique sanction, reconnut à Marie-Thérèse le droit d'exercer le suffrage électoral, comme reine de Bohême, et promit enfin de voter pour son mari à la prochaine élection.

Abandonné de son allié naturel, Louis XV fut obligé de continuer la guerre sans avoir d'autre objet que d'en obtenir la fin. Avant de s'y résoudre, il provoqua

une singulière médiation. Le sultan Mahomet V s'offrit comme pacificateur aux puissances chrétiennes, et proposa Venise comme lieu du congrès. Mais ses propositions furent rejetées par Marie-Thérèse et ses alliés. La guerre continua.

Ce fut dans ces conjonctures que Louis XV partit pour la Flandre. Le maréchal de Saxe l'y avait précédé. « Ce comte de Saxe, dit Voltaire, avait déjà mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne et par sa campagne de 1744; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance, étaient ses talents de l'aveu de tous les officiers; mais alors ce général était consumé d'une maladie de langueur et presque mourant. » Tout mourant qu'il était, il remporta la brillante victoire de Fontenoi qui sauva la France (11 mai 1745).

Lorsque les Anglais furent en fuite, le maréchal de Saxe se fit porter vers le roi, et lui dit en embrassant ses genoux : « Sire, j'ai assez vécu; je ne souhaitais « de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté « victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il ensuite, à quoi « tiennent les batailles. »

Louis XV écrivit le même jour à l'abbé de la Ville, son ministre à la Haye, qu'il ne demandait pour prix de son triomphe que la pacification de l'Europe. L'Angleterre fit rejeter ses offres, et la guerre continua. Profitant de la terreur qu'inspiraient ses armes, Louis XV acheva la conquête des Pays-Bas. Tournai, Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, tombèrent successivement en son pouvoir avant la fin de cette campagne.

Cependant Frédéric II, qui n'avait plus de secours à espérer que de la France, se tenait sur la défensive. Retranché dans la Silésie, il y laissa pénétrer les Au-

trichiens et les Saxons, qu'il battit à Friedberg (4 juin). Ils laissèrent six mille hommes sur le champ de bataille, et sept mille prisonniers au pouvoir des Prussiens. Le vainqueur écrivit alors à son allié, le roi de France : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoi. » Après ce brillant succès, il poursuivit le prince Charles de Lorraine jusqu'en Bohême, et remporta sur lui une seconde victoire à Sorr (30 septembre.)

Mais, tout en combattant, Frédéric II ne cessait de négocier pour obtenir une paix séparée. Marie-Thérèse, qui espérait reconquérir la Silésie, rejeta ses propositions. Aussitôt Frédéric II envahit la Saxe et la Lusace, s'empara de Dresde, de Leipzig, de Meissen, et détruisit l'armée saxonne à Kesseldorf; puis il conclut avec Marie-Thérèse le traité de Dresde, par lequel cette reine renonça de nouveau à la Silésie. Frédéric II, de son côté, reconnut à Marie-Thérèse le suffrage électoral de Bohême, et adhéra à l'élection de François Ier, qui venait d'être proclamé empereur à Francfort (13 septembre 1745), et dès lors la France resta seule, avec l'Espagne, en face de l'Autriche.

Batailles de Plaisance et de Raucoux. — Privé une seconde fois des secours de la Prusse, Louis XV n'en continua pas moins la guerre. Bruxelles, Malines, Louvain, Anvers, Mons, Charleroi, Namur, firent leur soumission. Mais, victorieuse en Flandre, la France essuya un échec en Italie.

Les armées combinées de France et d'Espagne commencèrent cette nouvelle campagne par la prise de Tortone, de Plaisance, de Parme et de Pavie. Après la victoire de Bassignano, elles firent leur entrée dans Milan. Déjà le roi de Sardaigne, accoutumé à changer d'alliance au gré de ses intérêts, entretenait des intelligences secrètes avec nos généraux, lorsque l'arrivée de trente mille Autrichiens, sous les ordres du prince

de Lichtenstein, lui rendit la confiance. Les armées de France et d'Espagne furent vaincues à la fatale journée de Plaisance (16 juin 1746), et obligées d'évacuer l'Italie. Partout les Autrichiens et les Piémontais rétablirent leur domination; Gênes, qui avait été notre alliée, subit en frémissant le joug du vainqueur. Mais là ne s'arrêtèrent pas nos revers. Quarante mille Autrichiens envahirent et désolèrent la Provence, pendant que les Anglais bloquaient les ports de Marseille et de Toulon. En même temps ils attaquaient nos établissements en Asie et en Amérique, et nous enlevaient l'importante colonie du cap Breton. Ce ne fut qu'en 1747 que le maréchal de Belle-Isle, qui jusque-là s'était tenu sur la défensive, réussit à refouler les Autrichiens en Italie.

C'était beaucoup, après la défaite de Plaisance et l'invasion de la Provence par les Autrichiens, de les avoir rejetés au delà des montagnes, et d'avoir réussi à tenir en échec les forces piémontaises et autrichiennes dans les défilés des Alpes. Au reste, la défaite de Plaisance fut plus que compensée par la brillante victoire que le roi et le maréchal de Saxe remportèrent cette même année à Raucoux en Flandre. Le prince de Lorraine laissa douze mille morts sur le champ de bataille (11 octobre 1746).

Après cette victoire, bientôt suivie de la révolte de Gênes, qui rendit à la France une partie de l'influence qu'elle avait perdue en Italie, Louis XV témoigna de nouveau le désir de traiter. Il proposa aux Hollandais de se rendre les médiateurs de la paix. Des conférences furent ouvertes à Bréda; mais Louis XV s'étant aperçu que les Hollandais n'étaient pas francs, il rompit tout à coup les négociations, et déclara la guerre aux États Généraux (17 avril 1747).

Déclaration de guerre à la Hollande. — Bataille de Laufeld. — Le manifeste de Louis XV portait qu'il ne

regarderait que comme un dépôt les places et les provinces qu'il serait forcé d'occuper pour sa propre sûreté, et qu'il les rendrait aussitôt que les Hollandais auraient cessé de fournir des secours à ses ennemis. Au bruit des victoires que remportent ses armées, une révolution éclate en Hollande, semblable à celle de 1672. On sentait la nécessité d'une dictature. La petite ville de Veere en Zélande donna l'exemple, et fut bientôt imitée par les autres villes. Le prince d'Orange, Guillaume IV, fut proclamé chef du gouvernement sous le titre de stathouder héréditaire, de capitaine général et d'amiral de l'*Union*. Le jour même où Guillaume IV exerça pour la première fois ses fonctions presque royales, un député dit aux États-Généraux « que la république avait besoin d'un chef contre un voisin ambitieux et perfide, qui se jouait de la foi des traités. » En effet, tout fut préparé pour conduire la guerre avec vigueur. Les Anglais, qui n'avaient pas peu contribué à cette révolution, remuaient l'Europe entière pour susciter des ennemis à la France. Ils sollicitaient depuis longtemps l'impératrice de Russie Élisabeth d'accéder à la ligue européenne. Au mois de juin 1747, elle signa un traité par lequel elle mettait à la disposition de l'Angleterre et de la Hollande cinquante vaisseaux et une armée de trente-sept mille hommes.

Louis XV n'en poursuivit pas moins ses conquêtes en Hollande, et le 2 juillet 1747, il remporta une victoire sanglante à Laufeld. Elle fut suivie de la prise de Berg-op-Zoom, qui fut emporté d'assaut. Il fallut que le duc de Cumberland allât camper sous les murs de Maëstricht, pour empêcher cette place importante de tomber au pouvoir des Français.

Guerre maritime contre l'Angleterre. — Non contente de lutter contre la France sur le continent, l'Angleterre était parvenue à s'emparer de l'empire de la mer. A cette époque elle avait cent trente vais-

seaux de plus de cent canons et cent bâtiments inférieurs. La France et l'Espagne n'avaient pas ensemble cinquante vaisseaux. Les Anglais, profitant de leur supériorité, tombèrent sur Carthagène, prirent l'île du cap Breton (1745), qui commande l'entrée du Saint-Laurent, enlevèrent tous nos convois et détruisirent nos vaisseaux. A la fin de la guerre il ne nous en restait plus que deux!

Dans les Indes, nos affaires n'étaient pas plus heureuses grâce à la jalousie des chefs; il semble en vérité qu'un génie fatal dirigeait à cette époque toutes nos entreprises. La compagnie des Indes, abandonnée par le gouvernement, fit merveille cependant; Law, que l'on a tant accusé, avait donné une impulsion incroyable à cette société. Elle avait fait de Pondichéry une colonie de premier ordre, acquis Chandernagor, fondé des comptoirs à Kalicut, à Mahé, à Surate, au Bengale; elle s'était établie dans les îles de France et de Bourbon. Fleuri avait envoyé à Pondichéry un homme capable de gouverner des possessions aussi importantes, c'était Dumas. Par la vigueur et l'habileté de son administration il assura aux Français le premier rang dans les Indes. Son successeur, Dupleix, continua son œuvre avec autant de talents. Dans le même temps Labourdonnais, gouverneur de l'île de France, donnait à cette île une importance considérable. Délaissé de son gouvernement, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il équipa une petite escadre, mit des nègres dans ses équipages, battit la flotte des Anglais, prit Madras, la capitale de leurs possessions, et se fit payer onze millions de rançon. Mais alors, le gouverneur général des Indes, Dupleix, se déshonora: jaloux de Labourdonnais, et irrité qu'il eût vaincu les Anglais, il cassa la capitulation de Madras, brûla cette ville, retint son rival sur la côte de Coromandel jusqu'à l'époque des moussons; et quand il

voulut partir, la tempête brisa ses vaisseaux. Labourdonnais fut alors rappelé en France et mis à la Bastille. Les Anglais profitèrent de la rivalité de ces deux généraux : ils reprirent Madras et assiégèrent Pondichéry. Dupleix, qui semblait vouloir racheter par une bravoure héroïque sa conduite envers Labourdonnais, résista à tous les efforts de l'ennemi, et le força à la retraite après quarante-sept jours de tranchée ouverte (août 1748).

Paix d'Aix-la-Chapelle. — Cependant Louis XV achevait la conquête de la Flandre et d'une partie de la Hollande. Une première tentative sur Maëstricht avait échoué. Le 13 avril 1748, le maréchal de Saxe investit une seconde fois cette place, à la vue d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui ne put s'y opposer. La prise de Berg-op-Zoom, et le danger de Maëstricht, dont la conquête ouvrait un chemin jusqu'au cœur de la Hollande, semblaient menacer cette république des plus grands désastres. L'Angleterre voyait le péril de son alliée, et ne faisait rien pour sa défense. Elle inclina alors à la paix, malgré l'approche d'une armée russe qui, des confins de la Livonie, s'était dirigée vers le Rhin. Que pouvait-elle désirer de plus? elle avait ruiné notre commerce, anéanti notre marine. Elle cessa donc de s'opposer à la pacification générale. Un congrès s'ouvrit à Aix-la-Chapelle, et après de longues négociations, la paix fut signée le 18 octobre, aux conditions suivantes :

La France restitua les Pays-Bas à la maison d'Autriche; Berg-op-Zoom et Maëstricht, qui venaient de capituler, aux Hollandais; la Savoie et le comté de Nice au roi de Sardaigne, et Madras aux Anglais. En retour de ces restitutions, Louis XV obtint, pour l'infant don Philippe, son gendre, les duchés de Parme, de Plaisance et Guastalla. Le duc de Modène et la république de Gênes furent réintégrés dans leurs an-

ciennes possessions. La France ne stipula pour elle-même que la restitution du cap Breton, et le maintien des fortifications de Dunkerque du côté de la terre. La garantie de la succession au trône de la Grande-Bretagne fut renouvelée par le traité d'Aix-la-Chapelle, ainsi que celle de la pragmatique sanction. Les cessions que Marie-Thérèse avait faites de la Silésie et du comté de Glatz au roi de Prusse, et d'une partie du Milanais au roi de Sardaigne, furent garanties par toutes les puissances signataires du traité. C'est ainsi qu'après une lutte opiniâtre et meurtrière, l'Europe se trouva remise à peu près au même état qu'avant la guerre.

État de l'Europe à la paix d'Aix-la-Chapelle. — Puissance de madame de Pompadour en France. — Mouvement philosophique et littéraire. — L'intervalle de 1748 à 1755 fut pour la France et pour l'Europe entière une époque de paix et de prospérité. Le commerce et l'industrie florissaient partout depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à Cadix; les beaux-arts étaient en honneur; une correspondance mutuelle rapprochait les nations jusque-là ennemies : on eût dit que l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. La France surtout, si abaissée comme puissance militaire, exerçait par sa littérature une influence immense. Cette influence, à la fois littéraire et philosophique, s'étendait non-seulement sur l'Allemagne, la Prusse et l'Angleterre, mais jusque sur la Russie. Nos armes ne dominaient plus en Europe, mais nos idées y dominaient encore, en attendant le réveil de la nation.

Louis XV avait montré quelque bravoure à la guerre, mais il l'avait bientôt fait oublier par les déréglements les plus honteux. A la duchesse de Châteauroux avait succédé dans sa faveur la fille d'un boucher, mademoiselle Poisson, qu'il fit marquise de Pompadour.

La marquise de Pompadour, née bourgeoise, affecta

quelques velléités de patriotisme, de philanthropie, d'amour pour les lettres. « Sa créature, le contrôleur Machaut, voulait imposer le clergé; d'Argenson organisait l'administration de la guerre avec le talent et la sévérité de Louvois. Au milieu de la petite guerre du parlement et du clergé, le philosophisme gagnait. A la cour même, il avait des partisans. Le roi, tout ennemi qu'il était des idées nouvelles, avait sa petite imprimerie, et imprimait lui-même les théories économiques de son médecin, Quesnay, qui proposait un impôt unique, portant sur la terre: la noblesse et le clergé, qui étaient les principaux propriétaires du sol, eussent enfin contribué. Tous ces projets n'aboutissaient qu'à de vaines conversations; les vieilles corporations résistaient; la royauté, caressée par les philosophes qui auraient voulu l'armer contre le clergé, éprouvait un vague effroi à l'aspect de leurs progrès. Voltaire préparait une histoire générale antichrétienne (Essai sur les mœurs, 1756). Peu à peu la philosophie nouvelle sortait de cette forme polémique où Voltaire la réduisait. Dès 1748, le président de Montesquieu, fondateur de l'Académie des sciences naturelles à Bordeaux, donna, sous une forme décousue et timide, une théorie matérialiste de la législation, déduite de l'influence des climats; telle est du moins l'idée dominante de l'Esprit des lois, ce livre si ingénieux, si brillant, quelquefois si profond. En 1749, apparut la colossale Histoire naturelle du comte de Buffon; en 1751, les premiers volumes de l'Encyclopédie, monument gigantesque où devait entrer tout le dix-huitième siècle, polémique et dogmatique, économie et mathématiques, irréligion et philanthropie, athéisme et panthéisme, d'Alembert et Diderot. Le tout fut dit, par Condillac, en un mot qui contient le siècle : *Traité des sensations*, 1754. Cependant, la guerre religieuse était continuée par Voltaire, qui venait de se poster en observation au

point central de l'Europe, entre la France, la Suisse et l'Allemagne, aux portes de Genève, au chef-lieu des anciens Vaudois, d'Arnaldo de Brescia, de Zwingle et de Calvin (1). »

Au milieu de ce mouvement des idées, Louis XV devenait un objet de mépris pour cette nation qui naguère lui avait donné le surnom de *Bien-aimé*. Il était en effet difficile de donner le change à l'opinion publique sur sa conduite et sur le scandale de l'élévation de sa maîtresse. En 1750, une émeute lui apprit ce que le peuple de Paris pensait sur son compte. Tel était l'état de la France lorsque éclata une guerre nouvelle.

§ III. Guerre de sept ans. — Pacte de famille. — Paix de Paris (1755-1763).

Guerre contre l'Angleterre (1755-1756). — En se joignant à nos ennemis, dans la guerre pour la succession d'Autriche, l'Angleterre avait voulu deux choses, le maintien de l'équilibre européen, et la ruine des colonies françaises et espagnoles. En 1755, elle était gouvernée par un avocat, le fameux William Pitt, depuis lord Chatam, qui s'était fait admirer par son éloquence, et qui s'était rendu populaire par sa haine contre les Français. Lorsqu'il vit les efforts extraordinaires de la cour de Versailles pour rétablir notre marine anéantie, lorsqu'il sut qu'il y avait un plan arrêté de construire, dans l'espace de dix ans, cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates, et un nombre proportionné de petits bâtiments, il fut alarmé pour la supériorité maritime de l'Angleterre, et ne chercha plus qu'un prétexte de rupture.

« Il existait entre les deux nations des différends, laissés indécis par la paix d'Aix-la-Chapelle, sur leurs possessions respectives en Amérique. L'île de Tabago,

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, ch. XXIII.

la plus orientale des Antilles, était un des points de litige. Jacques, troisième duc de Courlande, mort en 1682, avait une marine nombreuse, qu'il employait à faire des découvertes et un commerce considérable en Afrique et en Amérique. Dans une de ces expéditions, les Courlandais s'étaient mis en possession de l'île alors déserte de Tabago, et l'avaient cultivée avec succès. L'état florissant de cette colonie tenta l'avidité des Hollandais. Deux habitants de la Zélande, les frères Lambsten, conçurent le projet de s'en emparer. Pour se ménager une protection puissante, ils offrirent à Louis XIV de tenir l'île comme un fief de la France. Le roi accepta leur proposition, et créa l'un d'eux baron de Tabago, dont ils parvinrent à se rendre maîtres par la ruse et par la violence. Le duc Jacques, après d'inutiles réclamations auprès des États-Généraux, s'adressa au roi Charles II, et consentit, par un traité du 28 novembre 1664, à tenir l'île de Tabago à titre de concession de la couronne d'Angleterre, s'il lui en procurait la restitution. Les États-Généraux n'eurent pas plus d'égard aux requêtes du roi qu'à celles du duc, et les Hollandais restèrent en possession de Tabago, qui était une des îles les plus florissantes du nouveau monde, lorsque, en 1678, le maréchal d'Estrées s'en empara, en fit un désert, et l'abandonna. Depuis ce temps elle fut toujours regardée comme un terrain neutre entre la France et l'Angleterre, jusqu'en 1748, où il s'éleva des discussions à ce sujet. La nouvelle de la paix n'était pas encore parvenue en Amérique, lorsque le gouverneur de la Barbade publia une ordonnance par laquelle il attribuait à George II la souveraineté de Tabago. Le gouverneur de la Martinique protesta contre cette ordonnance. Tel fut le premier germe des discordes nouvelles qui divisèrent les cours de Londres et de Versailles. L'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle fournit matière à

une autre dispute. Cet article avait ordonné la restitution des conquêtes faites en Amérique pendant la guerre, en ajoutant que toutes choses seraient rendues telles qu'elles étaient ou *devaient être* avant les hostilités. Ces termes vagues, *devaient être,* servirent de prétexte aux deux peuples pour entreprendre l'un sur l'autre dans les contrées septentrionales de l'Amérique, dont les limites n'avaient jamais été réglées par des traités. La principale contestation se rapportait aux limites de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse. Par le traité d'Utrecht, cette province avait été cédée aux Anglais, *conformément à ses anciennes limites.* Mais quelles étaient ces anciennes limites? C'est ce que, par une étrange inadvertance dans un traité aussi solennel, on avait omis de spécifier. Du reste, il est à croire que les véritables limites de ce pays étaient inconnues, et que l'intérêt des deux puissances les fixait d'après leur convenance réciproque. Il existait enfin un troisième sujet de dispute, touchant la souveraineté des rives de l'Ohio, qui, selon les Anglais, appartenait à la Virginie, et selon les Français à la Louisiane. Des conférences ouvertes à Paris, pour arranger ces différends, entre des commissaires des deux nations, traînaient en longueur depuis cinq années, lorsque les Anglais, voyant l'activité déployée dans nos ports pour le rétablissement de notre marine, qu'ils croyaient ruinée sans retour, terminèrent la négociation en commençant les hostilités (1755). Par un procédé barbare, dont le cabinet de Londres s'est plus d'une fois rendu coupable, l'amiral Boscawen, sans aucune déclaration de guerre, captura deux navires français à la hauteur de l'île de Terre-Neuve. En même temps, les corsaires anglais nous enlevèrent plus de trois cents vaisseaux marchands, portant huit mille matelots et de riches chargements. Il était de la politique de l'Angleterre de distraire les Fran-

çais de la défense de leurs colonies par une guerre continentale. Il était de celle de la France d'éviter cette guerre, où elle ne pouvait faire que peu de mal à la Grande-Bretagne, et de se borner à des opérations maritimes. Mais le ministère français succomba à la tentation de conquérir le Hanovre, et s'engagea imprudemment dans une guerre de terre, qui bientôt l'entraîna plus loin que sans doute il n'aurait voulu, et absorba toutes les forces de la France (1). »

Après l'insolente rupture du cabinet britannique, on put voir combien la France était abaissée. Louis XIV eût répondu à une pareille insulte par d'autres voies de fait : Louis XV se contenta de négocier, de réclamer, de demander justice. Il ne permit pas même à ses sujets d'armer en course. En même temps il se plaignait à toutes les cours de l'insolente supériorité que les Anglais affectaient sur mer. Il y avait loin de ces plaintes à la domination que Louis XIV avait exercée longtemps sur terre et sur mer.

Cependant George II, craignant pour son électorat de Hanovre, avait sollicité l'alliance de l'Autriche; et n'ayant pu l'obtenir, malgré les services qu'il avait rendus à cette puissance dans la guerre pour la succession, il s'adressa au roi de Prusse, et, par le traité de Westminster (16 janvier 1756), il mit le Hanovre sous sa protection. Marie-Thérèse songeait alors à reprendre la Silésie, qu'elle avait cédée à la Prusse pour échapper à un embarras momentané. « C'était l'apogée de la puissance de Frédéric. Depuis sa conquête de Silésie, il avait perdu tout ménagement. Dans son étrange cour de Postdam, ce bel esprit guerrier se moquait de Dieu, des philosophes et des souverains ses confrères. Il avait maltraité Voltaire, le principal organe de l'opinion; il désolait de ses épigrammes les

(1) Ragon, Histoire générale du dix-huitième siècle, p. 152-154.

rois et les reines; il ne croyait ni à la beauté de madame de Pompadour, ni au génie poétique de l'abbé Bernis, principal ministre de France. L'occasion parut favorable à l'impératrice pour recouvrer la Silésie (1). » On sait le billet fameux que Marie-Thérèse écrivit à la marquise de Pompadour, et dans lequel elle l'appelait sa sœur. La maîtresse, flattée, entraîna Louis XV à s'allier avec l'Autriche. Cette alliance monstrueuse de la France avec l'Autriche, contre un souverain qui maintenait l'équilibre européen, ne surprit alors personne. « Aussitôt que le traité fut connu, dit Duclos, l'applaudissement fut général. Ce fut une espèce d'ivresse, qui augmenta encore par le chagrin que les Anglais en montrèrent. Chacun s'imagina que l'union des deux premières puissances tiendrait toute l'Europe en respect..... Peu s'en fallut que l'Académie ne donnât, pour sujet du prix de vers, le traité entre les deux cours..... Depuis les ministres jusqu'aux derniers sous-ordres, tous voulaient avoir concouru au traité. Les idées ont bien changé depuis (2). » Frédéric II espérait que l'alliance de l'Angleterre lui vaudrait les secours de la Russie. Il fut trompé dans son attente. Il avait, par des paroles imprudentes, blessé l'amour-propre de l'impératrice Élisabeth. Marie-Thérèse réussit à s'en faire une alliée. Cette princesse accéda au traité de Versailles, conclu entre la France et l'Autriche, par la convention de Presbourg (31 décembre 1756). L'Angleterre et la Prusse, privées de l'alliance de la Russie, croyaient pouvoir compter sur la Hollande; mais une déclaration menaçante de Louis XV intimida les États-Généraux, qui se prononcèrent pour la neutralité.

Conquête de l'île de Minorque par les Français. — La guerre n'était pas encore ouvertement déclarée;

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, p. 283.
(2) Mémoires de Duclos.

on se disputait encore les alliances, lorsque, le 10 avril 1756, trois cents bâtiments de transport, escortés de dix-sept vaisseaux de guerre, et portant trente-cinq mille hommes, commandés par le maréchal de Richelieu, sortirent du port de Toulon. On feignit le projet d'une descente en Angleterre; et telles furent les craintes de George II, qu'il fit venir des Hanovriens et des Hessois pour défendre ses côtes. Cependant l'expédition était dirigée contre l'île de Minorque, dont la possession assurait aux Anglais l'empire de la Méditerranée, encore plus que Gibraltar. Le duc de Richelieu débarqua dans cette île à la tête de vingt bataillons, et occupa Port-Mahon. Les Anglais s'étaient retirés dans le fort de Saint-Philippe, d'un accès si difficile qu'il passait pour imprenable. Ce fut en vain qu'une flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Bing, tenta de les dégager; elle fut repoussée par le marquis de la Galissonnière, qui commandait l'escadre française. L'orgueil national des Anglais fut si offensé de cet échec, que l'amiral Bing fut traduit devant une cour martiale, qui le condamna à mort. « Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait, après Gibraltar, comme la place de l'Europe la plus forte par sa situation, par la nature de son terrain, et par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier. C'était partout un roc uni; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc vif; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée. Tout était impénétrable au canon, et la citadelle entourée partout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc. Le maréchal de Richelieu tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-Zoom, ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut

secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de Maillebois.... On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise; on planta des échelles hautes de treize pieds; les officiers et les soldats, parvenus au dernier échellon, s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres. C'est par cette audace, difficile à comprendre, qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient affaire à près de trois mille Anglais, secondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les défendre (1). » La place se rendit le lendemain (20 juillet 1756); mais ce fut le dernier succès que le duc de Richelieu remporta contre les Anglais.

Conquête de la Saxe par Frédéric II. — La France lui déclare la guerre. — Au moment même où les hostilités éclataient entre la France et l'Angleterre, le roi de Prusse envahissait la Saxe, sans aucune déclaration de guerre. Il comptait se faire de cette province un rempart contre l'Autriche. La Saxe était presque sans défense; l'électeur, quoique allié secrètement avec Marie-Thérèse, n'avait fait aucun préparatif. L'armée prussienne s'empara de Leipzig sans éprouver de résistance, et bientôt Frédéric II fit son entrée à Dresde, dont l'électeur s'était enfui à son approche. Il força l'entrée des archives et y trouva les preuves des desseins secrets de l'électeur contre lui. Les dépêches originales furent publiées, et Frédéric II somma Auguste III de licencier les dix-sept mille hommes qui composaient son armée, et qu'il était allé joindre dans le camp retranché de Pirna. Sur son refus, il marcha contre lui, le bloqua dans son camp, et après avoir défait à Lowositz les Autrichiens, que Marie-Thérèse envoyait au secours de son allié, il força l'armée

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. XXI.

saxonne à se rendre prisonnière. Les soldats furent incorporés dans les régiments prussiens; les officiers s'engagèrent, sur leur honneur, à ne plus servir dans cette guerre contre Frédéric II. Auguste III se retira en Pologne et laissa la Saxe au pouvoir du vainqueur. Mais Frédéric II ne resta pas longtemps paisible possesseur de sa conquête.

La Suède, la Russie, le corps germanique et l'empereur s'armèrent à la fois contre lui. La France déclara qu'elle regardait l'entrée des Prussiens en Saxe comme une violation du traité de Westphalie, dont elle était garant, et fit au roi de Prusse une solennelle déclaration de guerre. Elle envoya à la fois trois armées en Allemagne, l'une en Westphalie, sous le maréchal d'Estrées, l'autre vers le haut Rhin, sous le maréchal de Richelieu, et la troisième vers le Mein, sous le prince de Soubise, qui allait acquérir bientôt une si déplorable célébrité. Ainsi la malheureuse Allemagne se vit déchirée par un plus grand nombre d'armées nationales et étrangères qu'il n'y en avait eu dans la guerre de Trente ans. Nous nous bornerons à donner un résumé rapide des événements de cette guerre déplorable, où la France joua un rôle si impolitique et quelquefois si honteux.

Batailles de Prague, de Kolin, de Iægerndorf. — Victoire de Hastenbeck. — Convention de Kloster-Severn. — Bataille de Rosbach. — Nous avons vu Frédéric II, attaqué à la fois par la France, l'Autriche, la Russie, la Suède et l'Empire, se débarrasser d'abord des Saxons, en les désarmant sans leur faire d'autre mal. Après ces succès, il passa en Bohême et y frappa un grand coup. Le 6 mai 1757, il gagna sur le prince Charles de Lorraine la sanglante bataille de Prague. Assiégé dans la capitale de la Bohême, le prince allait être forcé à se rendre, lorsque le maréchal Daun parvint à le dégager, après avoir remporté une victoire

longtemps disputée à Kolin. Frédéric II se retira en Silésie, poursuivi par les mêmes ennemis qu'il avait crus un instant à sa merci. Un de ses lieutenants, le maréchal Lehwald, fut défait à Iægerndorf par le général russe Apraxin. En même temps les Suédois s'emparaient de plusieurs places de la Poméranie, et les Autrichiens entraient dans Berlin. Il restait à Frédéric II un seul allié, l'Angleterre. Le 24 juillet 1757, l'armée anglaise, commandée par le duc de Cumberland, fut vaincue par le maréchal d'Estrées à Hastenbeck. Le duc de Richelieu, qui succéda au maréchal d'Estrées, conquit rapidement la plus grande partie du Brunswick et du Hanovre, et força le duc de Cumberland de se retirer au delà de l'Elbe, après avoir signé la fameuse convention de Kloster-Severn. Frédéric II paraissait perdu. On le croyait si près de sa ruine, que le conseil aulique osa déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, et qu'il était privé de tous ses fiefs, droits et priviléges. Lui-même jugeait sa position désespérée, et parlait de se tuer. « Il n'avait peur que d'une chose, c'est que, lui mort, le grand distributeur de la gloire, Voltaire, ne poursuivît son nom. Il lui écrivit une épître pour le désarmer. Ainsi Julien, blessé à mort, tira de sa robe et débita un discours qu'il avait composé pour cette circonstance. « Pour moi, disait Frédéric,

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.»

L'épître faite, il battit l'ennemi (1). Le prince de Soubise, général par la grâce de la Pompadour, commandait l'armée française. Il venait de faire sa jonction avec l'armée autrichienne chargée d'exécuter la

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France, ch. XXIII.

sentence du conseil aulique. Frédéric II, malgré son désespoir, avait pris toutes ses mesures pour vaincre. Feignant de fuir, il se retira devant l'ennemi pour aller occuper une position avantageuse. Le prince de Soubise le suivit en aveugle jusqu'au village de Rosbach où l'armée prussienne semblait reposer sous ses tentes. Mais tout à coup les tentes s'abaissent, et les Prussiens paraissent en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

« Ce spectacle, dit Voltaire, frappa les yeux des troupes françaises et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats français à la prussienne; ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice. Le soldat ne savait pas où il en était, son ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque partout ailleurs, il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie et bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie française, commandée par le marquis de Castries, chargea la cavalerie prussienne, et en perça quelques escadrons; mais cette valeur fut inutile.

« Bientôt une terreur panique se répandit partout; l'infanterie française se retira en désordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat, et qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemple d'une pareille journée. Il ne resta que deux régiments suisses sur le champ de bataille; le prince de Soubise alla à eux au milieu du feu, et les fit retirer au petit pas.

« Le régiment de Diesbach essuya surtout très-longtemps le feu du canon et de la mousqueterie, et les approches de la cavalerie. Le prince de Soubise empê-

cha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ses dangers. Cette étrange journée changeait entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris (1). » Voltaire ménage évidemment le prince de Soubise; cependant on peut voir par ce récit quelles fautes déplorables commit ce général. La nature du butin fait par les Prussiens prouve que le favori de la Pompadour eût été mieux placé dans un boudoir que sur un champ de bataille. Les Prussiens ne trouvèrent dans son camp que des cuisiniers, des comédiens, des perruquiers, des perroquets, des parasols, et des caisses d'eau de lavande.

Bataille de Zorndorf et de Hochkirchen. — Avénement du duc de Choiseul au ministère. — La victoire de Rosbach avait relevé les affaires du roi de Prusse. Le ministre anglais, William Pitt, fit annuler la fameuse convention de Kloster-Severn. L'armée hanovrienne rentra en campagne, fortifiée d'un corps de troupes anglaises, et commandée par le prince Ferdinand de Brunswick. En même temps l'Angleterre assura à Frédéric II un subside annuel de quatre millions d'écus. La guerre fut continuée avec un redoublement d'ardeur. Les Français furent forcés par les Anglais et les Prussiens d'évacuer le Hanovre, la Hesse, le Brunswick et l'Ost-Frise. Le prince de Clermont, successeur du duc de Richelieu, fut vaincu à Crevelt, et cette défaite ne fut pas compensée par les succès obtenus à Sandershausen et à Lutternbourg par le duc de Broglie et le prince de Soubise.

Pendant que les lieutenants de Frédéric II repoussaient jusqu'aux frontières des Pays-Bas les débris de l'armée française, lui-même remportait sur les Autrichiens une grande victoire à Schweidnitz, en Silésie,

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. XXXIII.

et rentrait vainqueur dans Breslau. Après ce succès, il porta la guerre en Moravie, et assiégea Olmutz en présence d'une armée autrichienne commandée par le feld-maréchal Daun. Il échoua et courut secourir Custrin assiégé par les Russes; il leur livra à Zorndorf une bataille sanglante, qui resta indécise, après avoir coûté la vie à plus de trente mille hommes. Cependant les Russes se retirèrent, mais en même temps les Autrichiens s'avançaient en Saxe. Frédéric II accourut au secours du prince Henri, son frère; mais il fut vaincu à Hochkirchen, en Lusace, et perdit cent pièces de canon. Il n'en força pas moins le maréchal Daun à sortir de la Saxe.

La position du roi de Prusse s'aggrava encore cette année par suite de l'arrivée du duc de Choiseul au ministère. Le nouveau ministre conclut avec Marie-Thérèse un traité d'alliance offensive (30 décembre 1758).

Désastres de Frédéric II. — La campagne qui s'ouvrit l'année suivante (1759) ne fut pas heureuse pour le roi de Prusse. Le 13 avril, le duc de Broglie remporta sur le prince Ferdinand une victoire à Berghen, et, secondé par le maréchal de Contades, il pénétra jusque dans la Hesse et s'empara des places de Minden, de Cassel et de Munster. Cette victoire fut stérile comme toutes celles que la France avait remportées dans cette guerre déplorable. Le maréchal de Contades se fit battre le 1er août, et les Français, chassés de la Hesse, reprirent leurs cantonnements près de Francfort. Mais Frédéric II n'avait pas seulement à faire face aux Français : d'autres ennemis le menaçaient par les autres frontières de son royaume. Le 13 juillet, les Russes défirent le général prussien Wedel à Zullichau, s'emparèrent de Francfort et menacèrent Berlin. Frédéric II vint leur présenter le combat à Kunnersdorf. Les Russes et les Autrichiens réunis, sous le commandement du général Soltikoff, formaient une armée de

cent mille hommes. Frédéric II n'en avait pas quarante mille. Après des prodiges de valeur, il fut obligé de céder au nombre, et laissa sur le champ de bataille dix-huit mille morts, et presque toute son artillerie. Heureusement pour lui, les vainqueurs lui donnèrent le temps de réparer ses pertes, et même de recouvrer l'électorat de Saxe que les Autrichiens avaient de nouveau occupé.

Victoires des Français à Corbach et à Clostercamp. — Dévouement du chevalier d'Assas. — En 1760, les Français pénétrèrent une seconde fois jusque dans le Hanovre. Le comte de Saint-Germain remporta, le 10 juillet, une victoire à Corbach sur le prince héréditaire de Brunswick. Le 16 octobre suivant, le marquis de Castries obtint l'avantage à Clostercamp. Pendant la nuit qui précéda le combat, le général français, craignant une surprise, avait fait coucher son armée sous les armes. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, faisait une ronde à peu de distance du camp, lorsque tout à coup il se voit entouré par des grenadiers ennemis placés en embuscade pour surprendre les Français. Vingt baïonnettes sont dirigées vers sa poitrine : il meurt, s'il dit un mot, mais d'un mot aussi il peut sauver l'armée française. Dans cette alternative, le chevalier d'Assas n'hésite pas un instant. « *A moi, Auvergne!* s'écria-t-il, *voilà les ennemis;* » et il tomba aussitôt percé de coups.

Nous ne continuerons pas à suivre le roi de Prusse dans cette série de belles et savantes batailles qu'il livra aux Français, aux Autrichiens et aux Russes. La guerre de sept ans, quelle que soit la variété de ses événements, est une guerre de stratégie, intéressante pour le tacticien, mais qui ne présente pas pour les autres lecteurs l'intérêt des grandes guerres du seizième et du dix-septième siècle.

Désastres des Français dans les Indes. — Depuis

1748, Dupleix avait su mettre à profit la haute renommée des Français et les loisirs de la paix. Il voulait fonder une puissance territoriale dans les Indes; les déchirements de l'empire mongol lui facilitaient l'exécution de ses projets. Il fit donner le Decan et le Karnate à deux princes qu'il protégeait, et en reçut, comme récompense, quatre provinces avec deux cents lieues de côtes, et des terres autour de Pondichéry et de Karikal. Dupleix ne voulait pas s'arrêter là; il voulait conquérir à la France l'Inde tout entière. Mais n'obtenant aucun secours de l'État, en lutte avec la compagnie des Indes qui, ne comprenant point ses projets, se fatiguait de dépenser de l'argent pour faire des conquêtes au lieu de l'employer au commerce, Dupleix ne put obtenir tous les résultats qu'il souhaitait. Néanmoins, il était encore trop puissant pour ne pas effrayer l'Angleterre, qui demanda son rappel au cabinet de Versailles. Les lâches qui gouvernaient alors la France cédèrent (1755), et Dupleix fut rappelé. On lui donna pour successeur l'Irlandais Lally, à cause de sa haine contre les Anglais, et en récompense du courage dont il avait fait preuve à la bataille de Fontenoi. Lally trouva les caisses vides, les munitions de guerre épuisées, des noirs et des cipayes pour toute armée, nulle subordination dans les troupes. La compagnie des Indes l'avait conjuré à son départ « de réformer les abus sans nombre, la prodigalité outrée et le grand désordre qui absorbaient tous les revenus. » Il se souvint trop peut-être de cette recommandation, et se fit des ennemis de ceux qui devaient lui obéir. Si l'on veut bien connaître la source de ses malheurs, il faut lire la lettre suivante qu'il écrivit le 18 mai 1758, du camp devant Saint-David, à Duval Leyrit, qui était gouverneur de Pondichéry. « Cette lettre, « Monsieur, sera un secret éternel entre vous et moi, « si vous me fournissez les moyens de terminer mon

« entreprise. Je vous ai laissé cent mille livres de mon « argent pour vous aider à subvenir aux frais qu'elle « exige. Je n'ai pas trouvé en arrivant la ressource de « cent sous dans votre bourse ni dans celle de tout « votre conseil. Vous m'avez refusé les uns et les au- « tres d'y employer votre crédit. Je vous crois cepen- « dant tous plus redevables à la compagnie que moi, « qui n'ai malheureusement l'honneur de la connaître « que pour y avoir perdu la moitié de mon bien en « 1720. Si vous continuez à me laisser manquer de « tout, et exposé à faire face à un mécontentement « général, non-seulement j'instruirai le roi et la com- « pagnie du beau zèle que ses employés témoignent ici « pour leur service, mais je prendrai des mesures effi- « caces pour ne pas dépendre, dans le court séjour que « je désire faire dans ce pays, de l'esprit de parti et « des motifs personnels dont je vois que chaque mem- « bre paraît occupé, au risque total de la compagnie. » Cette lettre ne devait ni lui faire des amis ni lui procurer de l'argent. Son humeur s'en aigrit. On peut en juger par le passage suivant, que Voltaire (1) a extrait d'un journal de l'Inde, rédigé par un des principaux officiers de notre armée. « Il ne parle que de chaînes et de cachots, sans avoir égard à la distinction et à l'âge des personnes. Il vient de traiter ainsi M. de Moracin lui-même. M. de Lally se plaint de tout le monde, et tout le monde se plaint de lui. Il a dit à M. le comte de.... : « Je sens qu'on me déteste, et « qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous engage « ma parole d'honneur, et je vous la donnerai par « écrit, que si M. de Leyrit veut me donner cinq cent « mille francs, je me démets de ma charge, et je passe « en France sur la frégate. » Le journal dit ensuite : « On est aujourd'hui à Pondichéry dans le plus grand

(1) Siècle de Louis XV, ch. XXXIV.

embarras. On n'y a pas pu ramasser cent mille roupies; les soldats menacent hautement de passer en corps chez l'ennemi. »

Lally entreprit cependant le siége de Madras, et s'empara du quartier appelé la Ville-Noire. Mais l'insubordination de son armée, qui s'était enrichie par le pillage, le força bientôt à la retraite (18 février 1759), et après bien des pertes il rentra dans Pondichéry. Une escadre anglaise l'assiégea dans cette ville, après avoir forcé la flotte française de se réfugier à l'île Bourbon. Il résolut de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité, et parla de chasser les esclaves noirs comme bouches inutiles. La haine qu'on lui portait en devint plus vive, et Lally en fut tellement ému, que sa tête en parut comme dérangée. On rapporte qu'un Indien l'ayant vu sur son lit absolument nu, chantant la messe et les psaumes, demanda sérieusement à un officier si c'était l'usage en France que le roi choisît un fou pour son grand vizir. L'officier étonné lui dit : « Pourquoi me faites-vous une question aussi étrange? « — C'est, répliqua l'Indien, parce que votre grand « vizir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires « de l'Inde. »

Enfin, le 16 janvier 1761, la ville fut obligée de se rendre. Les Anglais rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins et tous les principaux logements. Lally et plus de deux mille prisonniers furent transportés en Angleterre. Ces derniers accusaient Lally de leurs malheurs; mais Lally était si persuadé qu'il avait raison contre tous, qu'il vint à Fontainebleau sur parole, et offrit de se constituer prisonnier à la Bastille, ne demandant que la faveur d'être jugé. On le prit au mot, et, le 6 mai 1766, il fut condamné *à être décapité, comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions.*

« Si quelque chose, dit Voltaire (1), peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événements dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes françaises dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux Alexandre, aux Gengis et aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange. »

La perte de Pondichéry fut suivie de celle de Chandernagor, d'où la compagnie des Indes avait tiré ses plus belles marchandises. Toutes nos autres possessions furent conquises successivement par les Anglais. « Il ne resta aux Français dans cette partie du monde que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ses créanciers du profit de son négoce, qui dans son administration indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, et qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait : exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eue jusqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde (2). »

Désastres des Français dans les autres parties du monde. — Non-seulement les Anglais ruinèrent nos possessions aux Indes, pendant que madame de Pompadour gouvernait la France, mais ils nous enlevèrent encore diverses colonies dans les autres parties du monde. Les Français avaient formé un établissement sur le Sénégal. Ils y faisaient le commerce de l'ivoire, de la poudre d'or, de la gomme arabique, et surtout

(1) Ibid.
(2) Voltaire, ouv. cité, chap. XXXV.

le commerce des esclaves. Les Anglais détruisirent tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées (1757). L'année suivante, ils nous enlevèrent l'île de Gorée (26 décembre 1758), et alors nous ne possédâmes plus rien en Afrique.

En Amérique, ils s'emparèrent de Louisbourg (26 juillet 1758). Ce fut en vain que le général Montcalm essaya de défendre contre eux la ville de Québec. La ville fut prise le 18 septembre, et tout le Canada enlevé à la France. En même temps, les Anglais nous prenaient la Guadeloupe et la Martinique.

Ils dominaient alors sur toutes les mers. Les Espagnols qui s'étaient déclarés pour la France en furent punis : les Anglais pillèrent la Havane, à l'entrée du golfe du Mexique, et firent un butin de quatre-vingts millions (13 août 1762). Ailleurs, dans la mer des Indes, ils leur enlevèrent les îles Philippines. Un vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, fut pris dans le port même de Manilla, et toute cette colonie tomba au pouvoir des Anglais (31 octobre 1763). « Ainsi, la guerre qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre. La France alors était la plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées. Presque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaisselle à la monnaie. Les principales villes et quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore, et quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés. Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes; plus de secours, plus d'argent, plus de

crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal (1). »

Pacte de famille. — Ce fut durant cette lutte fatale que le duc de Choiseul conçut le projet d'unir par une alliance étroite les diverses branches de la maison de Bourbon, afin de balancer la prépondérance anglaise. Le 15 août 1761 fut signé à Paris le célèbre *pacte de famille*, destiné à réaliser ce projet et à établir une solidarité complète entre les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie. L'Angleterre, instruite de ce traité, prévint la cour de Madrid, déclara la guerre à l'Espagne (4 janvier 1762) et entraîna le Portugal à suivre son exemple. Nous avons déjà vu comment l'Espagne expia cette faute par la perte de Manille, des Philippines et de la Havane.

Mais au moment même où l'Espagne prenait part à cette guerre si funeste pour elle, un événement imprévu prépara la pacification de l'Europe. L'impératrice de Russie, qui haïssait le roi de Prusse, mourut subitement, et eut pour successeur Pierre III, l'admirateur de Frédéric II. Le nouvel empereur suspendit aussitôt les hostilités, et bientôt après il conclut une alliance étroite avec Frédéric II, et mit à son service un corps de quinze mille hommes sous les ordres du général Tchernicheff. Pierre III, il est vrai, ne régna pas longtemps; mais l'impératrice Catherine qui lui succéda confirma la paix avec le roi de Prusse. La Suède suivit l'exemple de la Russie. Dès lors, Frédéric II put tourner toutes ses forces contre l'Autriche et la France. Les maréchaux d'Estrées et de Soubise furent vaincus par le prince Ferdinand à Grebenstein; les Autrichiens, commandés par le général Lacy, le furent

(1) Voltaire, ibid.

à Reichenbach par le prince de Bevern, l'armée des cercles par le prince Henri à Freyberg. Les confédérés perdirent alors tout espoir de réduire le roi de Prusse. La France se retira la première de la lutte, et signa les préliminaires de la paix à Fontainebleau. L'Autriche, abandonnée à ses propres forces, céda à regret et renonça à l'espoir de recouvrer la Silésie. Elle signa la paix à Hubertsbourg (1763).

Paix de Paris et d'Hubertsbourg (1763). — Voici quelles furent les conditions de la paix de Paris et d'Hubertsbourg, qui termina la guerre de sept ans : le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Isle, qui lui fut cédée par l'Angleterre. Il renonça à Louisbourg et à tout le Canada, sur la rive gauche du Mississipi. L'Espagne, de son côté, céda aux Anglais la Floride, contiguë au Canada. Ainsi, à l'avenir, l'Espagne et l'Angleterre vont se partager la domination du nouveau monde; la première régnera dans l'Amérique méridionale, la seconde dans l'Amérique du Nord. Les petites îles de Saint-Vincent, de Grenade, de Tabago et de la Dominique, furent cédées également aux Anglais; et la possession de ces îles, jointe à celle de la Jamaïque, favorisa leur commerce de contrebande avec le Mexique et le Pérou. La France n'obtint qu'avec beaucoup de peine le droit de pêcher à Terre-Neuve, et la petite île inculte de Miquelon, pour y faire sécher la morue. Les Anglais lui rendirent Pondichéry, ses colonies sur le Sénégal et l'île de Gorée; mais ils gardèrent nos établissements sur le Gange. Ainsi se termina, sans profit pour la France, cette guerre qui lui avait coûté tant de sang. L'Angleterre seule s'agrandit, et profita des malheurs et de l'épuisement des autres nations.

§ IV. Histoire intérieure, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'a celui de Paris (1748-1763).

C'est une chose singulière que de voir, sous le règne de Louis XV, à cette époque où la France semblait tombée si bas, l'esprit public faire les plus grands progrès, et un entraînement général se manifester vers les améliorations en tout genre.

En 1749, il s'était trouvé un ministre des finances assez hardi pour oser lutter contre le crédit tout-puissant du clergé. Le contrôleur général de Machault fit rendre l'édit de *mainmorte*, qui interdit à l'Eglise la faculté de grossir, par de nouvelles acquisitions, la masse inaliénable de ses biens. L'opinion publique était si unanime, que le clergé n'osa pas lutter contre cette ordonnance, qui n'avait que le défaut d'être un peu tardive. Mais lorsque, l'année suivante (1750), le ministre eut ordonné, comme autrefois Louis XI, de faire un cadastre des biens du clergé, pour les soumettre aux charges publiques, on cria à l'impiété et au sacrilége. Un évêque de Marseille ne craignit pas d'écrire à Machault : « Ne nous mettez pas dans la « nécessité de désobéir à Dieu ou au roi, vous savez « lequel des deux aurait la préférence. » Le clergé était encore si fort, que le ministre fut obligé de céder, et que même il perdit sa place. Mais l'opinion publique le consola de sa disgrâce, et le clergé perdit en considération ce qu'il conserva en richesses.

Pour distraire l'attention publique, quelques prêtres imaginèrent d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante. Leur instrument fut l'archevêque de Paris, M. de Beaumont. Ce prélat, animé d'un saint zèle, mais quelque peu intolérant, résolut d'exiger des malades des billets de confession attestant leur foi à la bulle *Unigenitus* (1), et signés d'un directeur

(1) Cette bulle de Clément XI, en date du 8 septembre 1713, con-

orthodoxe. Sans cela, point d'extrême-onction, point de viatique ; toute consolation était refusée aux mourants.

Le parlement, jugeant qu'il y avait lieu à l'appel comme d'abus, mit en prison le curé de Saint-Étienne du Mont, qui avait refusé les sacrements à un conseiller du Châtelet. Le roi essaya inutilement d'étouffer ce déplorable conflit. Le parlement, n'ayant pu obtenir la condamnation des doctrines de l'archevêque, se mit à bouder, et cessa tout à coup de rendre la justice. Les magistrats ne reprirent leurs séances que sur l'injonction formelle du roi. Mais la querelle fut bien loin d'être terminée après cet acte d'autorité. En 1753, elle fut renouvelée avec une extrême animosité. « On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandements d'évêques qui contestaient au parlement sa juridiction ; les recors de la justice faisant communier des malades, la baïonnette au bout du fusil (1). » Enfin le roi, poussé à bout, envoya en exil les principaux membres du parlement ; mais il les rappela l'année suivante, à l'occasion de la naissance du dauphin ; et l'archevêque ayant persisté dans ses refus de sacrements, fut relégué à sa maison de Conflans. Pendant la guerre de Sept ans, le clergé reprit le dessus, par suite du refus que fit le parlement d'enregistrer de nouveaux impôts. Alors le roi recourut à un moyen violent pour briser cette résistance.

« Il vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps et plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges séculiers prescrivissent l'administration des sacrements, et leur permettant

damne les *Réflexions morales* du P. Quesnel, disciple d'Arnauld. Arrachée au pape par les intrigues du jésuite le Tellier, confesseur de Louis XIV, elle produisit en France un immense scandale, et réveilla plus que jamais la querelle janséniste.

(1) Voltaire, ibid.

seulement de juger des abus et des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération et la discrétion, et voulant que toutes les querelles passées fussent ensevelies dans l'oubli (13 décembre 1756). Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, et que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire. Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond silence. Le roi dit qu'il voulait être obéi, *et qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir*. Le lendemain, quinze conseillers de la grand'chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville (1). » Cette nouvelle se répandit rapidement dans Paris; et comme le peuple ne voyait dans les membres du parlement que les ennemis des nouveaux impôts, il prit parti contre le roi. L'indignation devint générale, et produisit, suivant toute apparence, le crime de François Damiens.

Cet événement causa une révolution soudaine dans les esprits. Le clergé et le parlement furent effrayés du résultat de leur querelle. Le roi jeta un voile sur le passé. Il rappela quelques prêtres exilés pour leur intolérance; il rétablit le parlement dans ses fonctions, et il imposa silence aux deux partis sur les matières controversées.

Abolition des jésuites (1764).— La querelle entre le parlement et le clergé avait rendu une nouvelle animosité à la haine qu'on portait aux jésuites. Lorsqu'on apprit qu'ils avaient été expulsés du Portugal, la haine,

(1) Voltaire, ibid.

contenue longtemps, fit explosion. Les philosophes, les jansénistes et les parlementaires se réunirent pour demander la destruction d'un ordre qui, disaient-ils, enchaînait le monde et menaçait les rois. Dans ces circonstances, le procès du P. la Valette leur porta le dernier coup dans la considération publique, et causa leur ruine (1).

Après de longues hésitations, Louis XV se laissa entraîner; mais il voulait s'arrêter à une demi-mesure et se borner à modifier les règlements de la compagnie (2 août 1761). La hauteur du général Ricci, qui repoussa tout projet d'accommodement par cette réponse laconique : *Sint ut sunt, aut non sint*, fixa enfin les irrésolutions de la cour. Le 6 août 1762, le parlement de Paris condamna l'ordre des jésuites et ordonna la vente de ses biens. Louis XV confirma la suppression de l'ordre par son édit du 26 novembre 1764. Enfin, en 1773, un bref du pape Clément XIV, si célèbre sous le nom de Ganganelli, prononça l'abolition de la compagnie de Jésus par toute la chrétienté.

Mort de la marquise de Pompadour. — L'année qui suivit l'abolition de l'ordre des jésuites (1765), Louis XV vit mourir sa maîtresse, la marquise de Pompadour. Elle avait régné jusqu'à son dernier soupir, distribuant, sur son lit de mort, les emplois et les honneurs, et cachant sous le fard les progrès de la maladie qui allait lui ouvrir le tombeau. Louis XV la vit mourir sans marquer de regret, et bientôt il l'oublia. Le duc de Choiseul, son protégé, hérita de sa toute-puissance.

Occupation d'Avignon et du comtat Venaissin. — Deux faits attestent la vigueur du duc de Choiseul dans ses relations extérieures : l'occupation d'Avignon et du comtat Venaissin, au mépris des excommunications du pape, et la conquête de la Corse, malgré

(1) Voyez M. Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle.

l'Angleterre. A la suite de quelques différends assez futiles, un pape avait osé excommunier le duc de Parme, qui était de la famille des Bourbons. Louis XV avait fait en vain des représentations; le pape avait refusé de les écouter. Il fallut recourir à la force, et le duc de Choiseul n'hésita pas un instant. Il ordonna la mise à exécution d'un arrêt du parlement de Provence qui avait réuni, en 1688, Avignon et le comtat Venaissin à la couronne, et qui n'avait jamais été rapporté. En conséquence, le comte de Rochechouart se présenta devant Avignon, le 11 juin 1768, escorté de quelques troupes. Il alla droit au vice-légat qui gouvernait cette ville au nom du pape, et lui dit : « Monsieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en « sa main; et vous êtes prié de vous retirer. » L'arrêt fut exécuté, pendant que le peuple allumait des feux de joie, et depuis ce jour on inséra dans tous les actes publics : « Régnant souverain prince Louis, par la grâce de Dieu, XVe du nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon et du comtat Venaissin. » La bulle qui condamnait le duc de Parme fut supprimée en France, et la plupart des autres États de l'Europe imitèrent cette conduite. Il fallut que le pape consentît à abolir l'ordre des jésuites et à retirer la bulle, pour qu'on lui rendît Avignon et le comtat.

Conquête de la Corse. — Une entreprise plus difficile et plus importante fut la conquête de la Corse et la réunion de cette île à la France, malgré l'Angleterre. En 1735, les Corses, sous la conduite d'Hyacinthe Paoli et de Giafferi, s'étaient soulevés contre l'autorité tyrannique de Gênes. Un aventurier allemand, le baron de Neuhoff, conçut le singulier projet de se faire proclamer roi de cette île où il était étranger. Le bey de Tunis, trompé par de fausses espérances, lui donna un vaisseau de dix canons, quatre mille

fusils, mille sequins et quelques provisions. Arrivé à Livourne, il vendit le vaisseau, et s'étant rendu en Corse, il distribua aux habitants de l'argent et des armes. On le prit pour un des plus grands princes de la terre, il fut élu roi, et l'on frappa des monnaies à son effigie. Cette royauté ne dura que huit mois. En 1737, les Génois sollicitèrent le secours de la France contre leurs anciens sujets, et les Corses, à leur tour, envoyèrent au roi cette supplique célèbre dans laquelle respirait un sentiment de liberté sauvage et qui se terminait par ces mots : « Si vos ordres souve-« rains nous obligent de nous soumettre à Gênes, bu-« vons à la santé du roi très-chrétien ce calice amer « et mourons. » On fit partir le comte de Boissieux, neveu du maréchal de Villars, avec quelques troupes et un projet de pacification. Les Corses lui opposèrent une vigoureuse résistance, et l'expédition échoua. Son successeur, le marquis de Maillebois, fut plus heureux. Il dompta les Corses en moins de trois semaines (1739).

Mais pendant la guerre pour la succession d'Autriche, lorsque les Français eurent retiré leurs troupes de l'île, et que Gènes elle-même fut tombée au pouvoir de l'Autriche, les Corses se soulevèrent une seconde fois et chassèrent les Génois de toutes les villes, excepté Bastia. Ils vécurent libres sous l'autorité de Giafferi. En 1753, ce général habile périt assassiné, et eut pour successeur Pascal Paoli, fils du vieux Hyacinthe Paoli qui vivait retiré à Naples.

Le nouveau chef entreprit d'établir en Corse un gouvernement régulier, de former des troupes réglées, d'instituer une espèce d'université, d'établir des tribunaux pour rendre la justice et pour mettre un frein à la fureur des assassinats. Paoli ne réussit pas cependant à établir sa domination sur l'île entière. Les Génois continuaient à occuper Bastia et quelques

points importants. En 1764, la cour de France envoya de nouveau des troupes en Corse, non pour agir contre les habitants, mais pour garder les places occupées par les Génois, et pour donner à ceux-ci, par cette médiation armée, le moyen de soumettre le reste de l'île. Mais le sénat de Gênes fut trompé dans ses espérances. Paoli avait si bien discipliné ses sujets qu'il réussit à résister aux Génois. Cette république dépensa inutilement ses troupes et son argent pendant quatre ans, tandis que Paoli augmentait chaque jour ses forces et sa réputation. L'Europe commençait à le regarder comme le législateur et le vengeur de sa patrie.

La république de Gênes reconnut enfin l'impuissance de ses efforts et céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France. Le traité fut signé au mois de juillet 1768. La république se réserva seulement la faculté de rentrer dans la souveraineté de cette île en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en sa faveur. C'était en réalité céder la Corse à tout jamais, car il était peu probable que les Génois fussent jamais en état de la racheter, et encore mieux de la subjuguer. « Ainsi donc, en cédant la vaine et fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gênes faisait en effet un bon marché, et le roi de France en faisait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y faisant fleurir l'agriculture et le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie. Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes; mais c'est une question qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

« On commença par négocier avec le général Paoli; mais ce fut inutilement, il ne voulut entendre aucune

proposition, et il eut l'honneur de résister à un roi de France pendant plus d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement lui envoyèrent de l'argent et des armes, car les Corses étaient mal armés : ils n'avaient point de fusils à baïonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart ne purent s'en servir; ils préférèrent leurs mousquetons ordinaires et leurs couteaux. Leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand, que, dans un des combats, ils se firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. Malgré tant de valeur, ils furent vaincus. Le comte de Vaux, secondé du marquis de Marbœuf, soumit l'île en moins de trois semaines (1). »

§ V. Histoire intérieure depuis la disgrace du duc de Choiseul jusqu'a la mort de Louis XV (1770-1774).

Disgrâce du duc de Choiseul (1770). — Après avoir donné la Corse à la France et contraint le pape au rappel d'une bulle abusive et à l'abolition de l'ordre des jésuites, le duc de Choiseul voulait tenter plus encore pour relever son pays. Tout le monde prévoyait alors la prochaine insurrection des États-Unis de l'Amérique; il fit des préparatifs pour leur donner l'appui des flottes de France et d'Espagne. Instruit des desseins de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse contre l'infortunée Pologne, il s'efforça de traverser ces projets odieux en poussant la Turquie à déclarer la guerre à l'impératrice Catherine II. Il était sur le

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. XLI.

point d'envoyer aux Polonais un corps de troupes françaises, lorsqu'il succomba sous une intrigue de cour.

Il avait livré les jésuites aux parlements, leurs ennemis acharnés. « Mais de même, dit M. Michelet, que les pierres de Port-Royal étaient tombées sur la tête des jésuites, la chute de ceux-ci fut fatale aux parlements. » A la tête du parti qui avait survécu à l'abolition de l'ordre, se trouvait le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, dont l'administration maladroite et tyrannique avait excité les justes plaintes de la province et du parlement. Il avait pour allié le chancelier Maupeou, homme bilieux, opiniâtre et audacieux, qui était profondément irrité contre le parlement de Paris pour quelques griefs personnels. Ces deux hommes formèrent avec l'abbé Terray, contrôleur général, une sorte de triumvirat dont le but était la disgrâce du duc de Choiseul et la ruine des parlements, qui, entraînés par leur popularité croissante et par leur récente victoire, semblaient vouloir se saisir du pouvoir que Louis XV était incapable d'exercer.

Cette lutte posthume des jésuites contre les parlements et contre le duc de Choiseul prit la forme d'une intrigue. Le triumvirat fonda l'espérance de la victoire sur une nouvelle favorite qui avait eu l'honneur de succéder à madame de Pompadour. C'était une courtisane dont Louis XV avait fait une comtesse. Le duc de Choiseul n'avait pas eu la force de cacher son mépris, et la favorite, n'osant croire encore à la durée de son empire, avait timidement recherché l'appui du ministre. Celui-ci croyait que le roi le considérait comme le seul homme capable de suffire à la crise politique dont l'Europe était menacée. Il avait pour lui le suffrage de l'opinion publique, celui des gens de lettres qui exerçaient alors une immense influence,

et celui des parlements qu'il avait soutenus contre les jésuites. Il venait enfin de conclure le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, et ce mariage semblait fonder d'avance son crédit pour le règne suivant. L'attente générale fut trompée : une vile courtisane l'emporta sur le ministre. Louis XV céda aux séductions de la du Barry, et, le 24 décembre 1770, il disgracia le duc de Choiseul, qu'il exila à Chanteloup.

Suppression des parlements. — La disgrâce du duc de Choiseul fut suivie de la suppression des parlements. L'occasion fut le procès que le parlement de Bretagne avait intenté au duc d'Aiguillon, pour vexations et abus de pouvoir.

« En brisant ainsi la magistrature, Maupeou n'avait, au fond, pour but que d'affranchir l'autorité royale et ministérielle du frein parlementaire. Mais il colorait cette mesure despotique de spécieux prétextes de publique utilité. A la cour, il représentait l'avantage de n'avoir plus à craindre le contrôle incommode d'un corps qui ne cessait d'entraver la marche du gouvernement. Aussi les courtisans disaient-ils tout haut qu'il avait retiré le sceptre du greffe du parlement pour le remettre entre les mains du monarque. Aux philosophes, il rappelait qu'ils s'étaient souvent élevés contre la vénalité des charges et les défauts de la législation existante, et il leur promettait l'administration gratuite de la justice et un nouveau code de procédure civile et criminelle. Au peuple, il annonçait la réduction de l'immense ressort du parlement de Paris, qui s'étendait jusqu'en Artois, en Champagne, en Auvergne et en Poitou, et l'établissement de six nouvelles cours souveraines qui dispenseraient le peuple de leur ressort d'aller chercher au loin une justice lente et ruineuse. Cet établissement ne se fit pas attendre. Un édit royal créa les six nouvelles cours, sous

le nom de *Conseils supérieurs*, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers, où la justice serait rendue aux frais du souverain. Enfin, dans un lit de justice tenu le 15 avril, le roi fit lire trois édits, dont l'un cassait l'ancien parlement, l'autre supprimait la cour des aides, qui seule avait porté des remontrances au pied du trône touchant l'exil de la magistrature, et le troisième créait un nouveau parlement que le chancelier avait recomposé, non sans peine, de membres du grand conseil, d'avocats et de jurisconsultes, dont plusieurs ne jouissaient pas dans le public de toute l'estime nécessaire à des magistrats. Ils se recrutèrent insensiblement de quelques personnes plus recommandables. Mais ce parlement, ouvrage du despotisme, ne put effacer le vice de son origine, et l'opinion, comme pour déclarer qu'il n'aurait jamais rien de national, le stigmatisa du nom de son auteur : on l'appela le *parlement Maupeou* (1). »

Le chancelier ne borna pas là sa prétendue réforme. Il supprima ou recomposa successivement tous les parlements de province. Au mois de novembre 1771, le nouvel ordre judiciaire fut en activité par toute la France, et Maupeou se crut le sauveur de la monarchie. « L'imparfaite balance de la vieille monarchie tenait à l'élastique opposition des parlements qui remontraient, ajournaient, et finissaient par céder respectueusement. Quelques têtes hardies et dures, entre autres le breton la Chalotais, entreprirent de les mener plus loin. Dans le procès du duc d'Aiguillon, ils tinrent ferme, ils furent brisés. Ce n'était pas aux juges de Lally, de Calas, de Sirven et de Labarre, qu'il appartenait de faire la révolution, encore moins à la coterie qui les renversa. Le spirituel abbé Terray et

(1) Ragon, Histoire générale du dix-huitième siècle, p. 182-183.

le facétieux chancelier Maupeou, alliés du duc d'Aiguillon et de madame du Barry, n'étaient pas assez honnêtes gens pour avoir le droit de faire le bien. Terray, qui eut les finances, remédia un peu au désordre, mais par la banqueroute. Maupeou abolit la vénalité des charges, rendit la justice gratuite; mais personne ne voulut croire qu'elle fût gratuite entre les mains des créatures de Maupeou. Tout le monde se moqua de leur réforme, personne plus qu'eux-mêmes. Un rire inextinguible éclata à l'apparition des Mémoires de Beaumarchais. Louis XV les lut comme tout le monde et y prit plaisir. L'égoïste monarque distinguait mieux que personne le péril croissant de la royauté; mais il jugeait, avec raison, qu'après tout, elle durerait encore plus que lui (1). »

Banqueroute de Terray. — Pacte de famine. — L'abbé Terray avait trouvé, en entrant aux finances, un déficit considérable. Au lieu de s'attaquer au luxe effréné de la cour, il s'attaqua aux créanciers de l'État. Il suspendit le payement des billets de fermes, et réduisit les rentes perpétuelles, les unes d'un cinquième, les autres d'un quart ou de moitié. Les rentes viagères et les pensions furent considérablement diminuées. Le remboursement des charges de judicature lui fournit un prétexte pour augmenter les tailles. Ainsi, comme l'a fort bien dit M. Lacretelle, l'État paya bien cher le bienfait annoncé de la justice gratuite. En résultat dernier, la dette publique fut diminuée d'environ treize millions d'intérêt; la recette générale fut augmentée de vingt millions, et le déficit resta de vingt-cinq millions. Les impôts qui, au commencement du règne de Louis XIII, ne s'élevaient qu'à cent vingt-cinq millions, se trou-

(1) Michelet, Précis de l'histoire de France. — On assure qu'il poussa l'égoïsme jusqu'à dire : *Après moi le déluge!*

vaient portés en 1771 à trois cent soixante-quinze millions, chiffre énorme, si l'on songe que, par suite du mauvais système de perception, les contribuables payaient réellement le double, que le poids en retombait uniquement sur le peuple qui devait encore la dîme au clergé et des redevances féodales à un grand nombre de seigneurs, enfin que les propriétés du tiers état ne formaient que le tiers de toutes les propriétés du royaume.

La détresse du peuple était extrême; une famine continuelle, causée par les manœuvres les plus infâmes, la rendait excessive. « La liberté du commerce des grains, décrétée en 1754, avait été révoquée pendant la guerre de sept ans; mais les économistes l'avaient fait rétablir, et même avaient obtenu la liberté d'exportation. Alors une société secrète se forma, *dans laquelle le roi lui-même était actionnaire pour dix millions*, qui accaparait les blés, les faisait sortir de France, excitait la hausse, et réimportait ces mêmes blés avec d'énormes bénéfices. Le cri public devint tel, qu'en 1770, l'abbé Terray défendit la libre circulation des grains; mais *le pacte de famine* ne fut pas détruit; les accaparements à l'intérieur continuèrent. Le roi s'était fait une caisse particulière, avec laquelle il agiotait sur le prix des blés, se vantant à tout le monde du lucre infernal qu'il faisait sur ses sujets; la société ne lâchait les grains accaparés qu'au moment où le peuple allait se révolter ou mourir de faim. Nul n'osait révéler ce pacte abominable, qui avait des complices partout, même dans les parlements; il avait été défendu, sous peine de mort, aux écrivains de parler de finances; et la moindre plainte était étouffée dans les cachots de la Bastille. Aussi le peuple, poussé aux dernières limites de la misère, conçut-il la haine la plus atroce contre le gouvernement, les nobles, les riches; haine

qui devait un jour se traduire en horribles vengeances (1). »

Premier partage de la Pologne. — Après la chute du duc de Choiseul, le duc d'Aiguillon avait été placé à la tête des affaires; cet homme incapable, occupé seulement de plaire aux maîtresses royales qui lui avaient donné le pouvoir, laissa accomplir l'acte le plus inique des temps modernes et le plus honteux pour la France, le démembrement de la Pologne.

L'ambassadeur français à Varsovie, le duc de Broglie, en apprenant les machinations de la Russie, soutint les intérêts de la Pologne avec un zèle admirable. Il avait voulu soulever les Turcs, les Cosaques et les Tartares, contre la czarine, les Hongrois contre l'Autriche; mais, abandonné de son gouvernement, il ne put accomplir aucun de ses desseins. La Russie, l'Autriche et la Prusse, fortes de l'indifférence du gouvernement français, accomplirent librement leur crime, et se partagèrent ce malheureux royaume. Louis XV, occupé de ses seuls plaisirs et absorbé par les *délices du parc aux cerfs*, ne dit qu'une chose à cette nouvelle : « Si Choiseul eût été ici, le partage n'aurait pas eu lieu. »

Mort de Louis XV. — Cet acte odieux fut le dernier que Louis XV accomplit ou laissa accomplir. Après avoir avili la France à l'extérieur, et après avoir enlevé au pays son argent par la banqueroute, son pain par le pacte de famine, et son honneur par le parc aux cerfs, Louis XV mourut enfin des suites de ses honteuses débauches, le 10 mai 1774.

(1) Lavallée, Histoire des Français, t. III, p. 504. Voyez le *Moniteur* du mois d'août 1789. Droz, Histoire du règne de Louis XVI, t. I, p. 66.

§ VI. Révolution philosophique en France. — Influence des idées françaises en Europe.

Avant de traiter de l'influence immense qu'eurent en Europe, au dix-huitième siècle, les écrivains français, il paraît nécessaire d'exposer brièvement ce qui, avant cette époque, s'était déjà fait en France pour préparer le triomphe des idées philosophiques, et de rechercher quelles furent les causes du grand mouvement qui amena la révolution de 1789.

Le mouvement philosophique du dix-huitième siècle remonte au seizième siècle, mais il a ses racines dans la scolastique. Commencé par Rabelais, Montaigne, la Boëtie, continué par Descartes et par Bayle, il reçoit son plus grand développement de Voltaire, de Diderot et de Jean-Jacques, des économistes, des politiques, de Turgot et de Montesquieu. Le mouvement politique, résultat des tentatives faites par les serfs pour arriver à l'affranchissement, commence aux communes, s'arrête pendant un siècle pour laisser au roi les moyens d'écraser les ennemis de la royauté et du peuple, et recommence quand le peuple et le roi se trouvent en présence, le roi sans appui, et le peuple fort de ses droits, de ses connaissances et de l'aide des philosophes.

Les deux mouvements sont parallèles, la liberté d'agir est une conséquence naturelle et nécessaire de la liberté de penser; aussi voyons-nous constamment dans l'histoire les révolutions de la pensée précéder immédiatement les révolutions politiques. Ainsi, après Abailard et Arnoldo de Brescia, viennent les communes; après Rousseau, la révolution de 1789. Sans chercher à approfondir pourquoi cette dernière révolution a été si tardive, tandis que celles de 1356 et de 1648 avaient déjà résolu les principales questions,

nous dirons que celles-ci échouèrent, 1° parce que les questions ne furent pas résolues complétement et toutes à la fois, en vertu d'un principe dont elles découlassent comme conséquences; 2° parce que l'unité et l'égalité n'existant pas alors en France, il y avait toujours impossibilité d'arriver à un résultat définitif.

L'unité de la France, l'égalité de tous devant le pouvoir, ne pouvaient être établies que par la royauté. C'était là son devoir : elle n'y a point failli. Nous avons, dans la première partie de cet ouvrage, exposé avec trop de soin le rôle qu'elle a rempli, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur ce sujet. Mais lorsque, arrivée au pouvoir absolu, elle eut atteint son but, elle voulut le dépasser; ce pouvoir suprême que le peuple lui avait laissé acquérir sur tous, parce qu'elle était alors l'unique représentant de la volonté populaire et des lois, elle crut qu'il lui appartenait en propre; elle se crut une fin, tandis qu'elle n'avait été qu'un moyen. Alors elle devint un obstacle aux progrès de la nation; aussi les protestations ne se firent point attendre, et dès lors il ne fut pas difficile de prévoir quelle serait l'issue de la lutte que la royauté entreprit contre la marche irrésistible des événements. Cette issue, Leibnitz l'avait déjà devinée, tout en la déplorant.

Une révolution occulte, mais immense, s'était accomplie pendant la seconde moitié du règne de Louis XIV. Après sa mort on en vit les résultats. Alors tout ce qui avait courbé la tête sous le joug du grand roi se releva avide de liberté et d'indépendance; alors la royauté produisit Louis XV, la noblesse, les roués, le régent et ses filles, le clergé, l'infâme Dubois; et le peuple, jusqu'alors si méprisé, le peuple produisit Rousseau, Diderot, d'Alembert, et toute cette hardie cohorte de penseurs qui attestait la puissance de la véritable nation et annonçait son avenir.

L'anarchie de la régence fut favorable à la discussion et à la propagation des idées. Tandis que le régent et les seigneurs se servaient de la puissance qu'ils avaient acquise pendant cette époque de réaction aristocratique pour se plonger dans les plus scandaleux débordements, pendant que le clergé acceptait Dubois comme successeur de Fénelon, et que le pape le faisait cardinal, le tiers état, comme on disait alors, commença à faire entendre sa formidable voix, et nul, roi ou autre, n'essaya de lui imposer silence : il parlait cependant d'égalité et de liberté.

Fénelon avait le premier attaqué le despotisme avec une vigueur et une audace incroyables. Après lui, Voltaire et Montesquieu continuèrent l'attaque, mais avec d'autres armes : ils firent ressortir les avantages d'un régime nouveau, dont l'établissement impliquait la ruine de l'ancien. On a dit que ces deux hommes avaient voyagé en Angleterre, que là ils avaient vu la liberté, et que, formés à cette école, ils rapportèrent en France le goût d'un gouvernement libre. Mais quand Voltaire et Montesquieu ne seraient point allés en Angleterre, ces idées s'en seraient-elles moins développées en France?

Vers 1730, le mouvement philosophique et politique se dessina. La tragédie de *Brutus*, le livre sur les *Causes de la grandeur des Romains* (1734), *les Lettres anglaises*, *l'Esprit des lois*, les recherches savantes de Réaumur, de Maupertuis, de Buffon, les travaux de critique historique de Fréret, Mably, Boulanger, avaient modifié de fond en comble l'édifice intellectuel du siècle passé : philosophie, histoire, sciences, tout était refait. En 1751, apparaît *l'Encyclopédie ;* et Diderot, le grand vulgarisateur des idées philosophiques, achève de renverser un ordre social que tout le monde condamnait avec Montesquieu, et dont tout le monde riait avec Voltaire. Restait à mettre quelque chose à la

place du système détruit : Rousseau accepta la tâche, et publia son *Contrat social.*

Pendant que la nation accomplissait ces travaux gigantesques, que faisait le pouvoir ? Nous l'avons vu : à l'intérieur, il était nul ; à l'extérieur, bafoué. Jamais la France ne fut aussi faible en Europe, et jamais elle n'exerça une pareille influence cependant. C'est que, malgré les haines nationales soigneusement entretenues par les gouvernements, les peuples se réunissaient déjà. Ce n'était pas la France qui faisait la guerre contre Albéroni, contre Marie-Thérèse, contre Frédéric II, qui sacrifiait ses alliés, l'Espagne à l'Angleterre, la Pologne à la Russie et à l'Autriche ; ce n'était donc pas la France qui était vilipendée en Europe, mais son gouvernement, c'est-à-dire, les prostituées qui le dirigeaient. Aussi l'activité intellectuelle de la vraie France, c'est-à-dire de la nation, déborda sur l'Europe comme un nouveau déluge. Hume, Robertson, Fergusson, Gibbon, écrivent alors l'histoire à la manière de Voltaire ; Vico continue Bossuet ; Goldoni, Molière ; Beccaria, Filangieri, élève de Montesquieu, exercent une influence considérable à Naples et à Milan ; Wieland, en Allemagne, imite Voltaire ; et Lessing, Diderot. Les philosophes du monde entier suivent la direction de l'école encyclopédiste. Dans les arts, l'influence de la France est aussi considérable. Nos architectes, nos sculpteurs et nos peintres, se répandent sur toute l'Europe, fondent des écoles, des académies, élèvent des monuments, et les décorent de leurs tableaux, de leurs sculptures.

C'est surtout dans la politique que la France exerça, au dix-huitième siècle, une influence puissante. Le roi de Prusse était l'ami de Voltaire, et tellement Français, que la nation en était mécontente et repoussait ses importations exagérées. Catherine de Russie était en correspondance avec Voltaire et d'Alembert. *L'Es-*

prit des lois de Montesquieu était devenu le code de tous les souverains et de tous les hommes d'État façonnés aux idées françaises. L'Espagne était gouvernée *philosophiquement* par d'Aranda, Campomanès, Florida-Bianca; la Toscane par Léopold, le Milanais par le comte de Firmian, l'Autriche par Joseph II, le Danemark par Struensée, le Portugal par le marquis de Pombal. L'Europe cependant s'arrêta avec Voltaire et Montesquieu, tandis que la France se formait à l'école démocratique de Rousseau; aussi, lorsque la révolution de 1789 éclata, bien que l'Europe en eût accepté les principes avec enthousiasme, elle recula devant leurs conséquences. L'imitation n'avait été que superficielle; nos idées n'avaient point encore pénétré dans la pratique des peuples.

IIe SECTION.

Louis XVI (1774-1792).

§ I. Histoire extérieure.

On devait s'attendre à un changement complet dans la politique de la France, lorsque, à l'avénement de Louis XVI, Maupeou, Terray et d'Aiguillon eurent cessé d'être ministres; il n'en fut rien cependant. L'inhabile comte de Maurepas, vieillard frivole et sans idées, étranger à toutes les traditions politiques de la France, devint le ministre d'un jeune roi de vingt ans, étranger lui-même à toutes les traditions de la diplomatie française. Un moment, la France put craindre de voir encore un de ses alliés sacrifié à l'ambition de ses ennemis, et elle était si bas placée, qu'elle n'osa rien faire pour venir à son secours.

Affaires de Bavière (1777). — A la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph (30 décembre 1777), décédé sans postérité, la succession revenait à Charles-Théodore, électeur palatin, le plus proche

agnat de Maximilien. Il était de l'intérêt le plus évident, pour la France, de maintenir la Bavière indépendante. Cependant, la maison d'Autriche, forte de la faiblesse de la France, résolut de s'en emparer et de la réunir à ses États. Elle ouvrit secrètement des négociations avec l'électeur palatin, et lui offrit les Pays-Bas en échange de l'héritage qu'il était appelé à recueillir. Le résultat le plus clair de cet échange c'était la centralisation des États de la maison d'Autriche, qui acquérait ainsi un pays limitrophe allemand, et abandonnait une possession lointaine et difficile à conserver.

Cependant, le bruit de ces négociations se répandit : la France resta immobile. Heureusement, l'intérêt de la Prusse, d'accord en ce point avec celui de la France, était d'empêcher l'accomplissement de cet échange; Frédéric II fit offrir secrètement son appui à Charles. L'électeur se voyant soutenu, protesta alors contre les projets de l'Autriche, et le roi de Prusse déclara formellement qu'il voulait maintenir l'indépendance de la Bavière. La France alors, mais seulement alors, parut dans cette affaire : elle offrit sa médiation et parvint à prévenir la guerre. A la paix de Teschen (1779), l'intégrité de la Bavière fut garantie, et l'Autriche dut se contenter de la cession du cercle de l'Inn.

Guerre d'Amérique (1778-1783). — *Déclaration d'indépendance des États-Unis* (1776). — Au moment où Necker entrait au ministère (1), l'Angleterre était menacée d'une guerre avec les colonies d'Amérique. Cette guerre a exercé une influence trop considérable sur le développement des idées démocratiques en France, pour que nous ne disions pas ici quelques mots de l'esprit qui animait alors les habitants de la nouvelle Angleterre. Lord Clive, gouverneur des

(1) Voyez plus bas § II, p. 476.

Indes orientales, venait, par d'infâmes spéculations, de causer une famine qui avait fait périr près de trois millions d'Indiens; traduit pour ce crime atroce devant le parlement, il avait été honorablement acquitté. A la même époque, lord North, gouverneur des colonies d'Amérique, traitait en sujets de l'Angleterre les habitants de ces colonies. Ceux-ci craignirent d'éprouver le sort des Indiens, à la condition desquels on voulait les réduire; ils secouèrent le joug de la métropole. Les colonies d'Amérique étaient d'ailleurs composées d'amis ardents de la liberté. « Fondées avant le milieu du dix-septième siècle, par des puritains aisés, instruits, austères, dont l'éducation politique s'était faite à la rude école des révolutions de l'Angleterre, qui ne fuyaient pas leur pays et leurs maisons par esprit de cupidité et d'aventures, mais pour être libres, dans l'exil et dans le désert, de prier Dieu comme ils le voulaient; dès leur principe, elles semblaient destinées à offrir le développement de la liberté, non pas de la liberté aristocratique de leur mère patrie, mais de la liberté bourgeoise et démocratique dont l'histoire du monde ne présentait point encore de complet modèle (1). » — « Le principe de la démocratie était là dans les croyances, les mœurs, les habitudes, tout le détail de la vie, et surtout dans le christianisme tout républicain de Jean Knox; dégagé de tous ceux contre lesquels il luttait dans le sein de la vieille Europe, n'étant pas obligé de tenir compte du passé et de s'accommoder du présent, il avait grandi en liberté, s'était développé dans les lois, s'était fortifié des idées philosophiques du dix-huitième siècle, depuis Locke jusqu'à Rousseau (2). » Tel était le peuple, composé de trois millions d'âmes, qui se soulevait contre l'Angleterre. Les hostilités commen-

(1) Tocqueville, De la démocratie en Amérique.
(2) Lavallée, Histoire de France, t. III, p. 511.

cèrent en 1769; la province de Massachusset se déclara la première en insurrection; toutes les autres suivirent cet exemple, chassèrent les employés anglais, et élurent des députés à un congrès général. Le 4 juin 1776, le congrès publia sa déclaration d'indépendance; entre autres doctrines, on y remarquait les principes suivants : « Tous les hommes ont été « créés égaux; ils ont été doués par le Créateur de cer- « tains droits inaliénables; pour s'assurer la jouissance « de ces droits, les hommes ont établi parmi eux des « gouvernements dont la juste autorité émane du con- « sentement des gouvernés; toutes les fois qu'une « forme de gouvernement quelconque devient des- « tructive des fins pour lesquelles elle a été établie, le « peuple a le droit de la changer et de l'abolir. »

La France se déclare pour les États-Unis. — Cette révolution et ces doctrines, filles de la philosophie française, trouvèrent chez nous d'ardents défenseurs. La nation demanda à grands cris la guerre contre l'Angleterre; c'était une occasion si favorable d'affaiblir notre constante ennemie et de servir la cause de la liberté! La jeune noblesse, imbue des idées philosophiques du temps, et désirant secouer la honte de la guerre de Sept ans, voulait rassembler des volontaires, équiper des vaisseaux et partir en masse pour l'Amérique. Toutefois, bien que la France fût prête à soutenir une lutte avec sa redoutable ennemie, le gouvernement ne se déclara point encore. Le ministre de Vergennes se contenta d'accorder aux insurgés des secours indirects qui ne pouvaient pas le brouiller avec le cabinet de Saint-James; il voulait attendre que les forces et les succès des Américains fussent suffisants pour qu'il fût assuré de ne point se compromettre en s'alliant avec eux. Cependant, trois envoyés américains venaient d'arriver pour solliciter l'alliance de la France. Le gouvernement ne pouvait

les recevoir officiellement sans rompre avec l'Angleterre. Vergennes ne les vit qu'en secret. Ces trois hommes étaient Franklin, Arthur Lee et Silas Deane. Leur présence à Paris, surtout celle de Franklin, qu'avait précédé dans cette ville sa grande réputation comme physicien, excita un enthousiasme universel (1).

Le départ de la Fayette pour l'Amérique acheva d'exalter les esprits. Il avait vingt ans; il quittait une jeune femme, ses deux enfants, et partait pour aller combattre. Il fut blessé à Brandy-Wine (11 septembre 1777). A cette malheureuse affaire, d'autres Français s'étaient distingués. Les fils de la malheureuse Pologne étaient aussi en Amérique; Kosciusko et Pulawski se couvraient de gloire à côté de Washington. Enfin, après la capitulation de Saratoga (17 octobre), l'opinion publique et la force des événements décidèrent Vergennes et Maurepas à se prononcer. La France tout entière voulait la guerre; de plus, les envoyés des États-Unis exigeaient une réponse définitive. Beaucoup d'Américains, mécontents des lenteurs de la cour de Versailles, ne demandaient aux Anglais que de reconnaître l'indépendance de leur pays, pour s'allier contre nous avec eux. Le général Gates venait d'écrire dans ce sens à des Anglais influents.... Vergennes n'hésita plus; Maurepas était disposé en faveur des Américains par son désir de plaire à l'opinion publique, et la seule crainte des deux ministres fut de trouver le roi opposé à leurs vues.

Louis XVI, bien qu'il se montrât quelquefois importuné de la domination anglaise, voulait garder la neutralité: il aimait la paix; les Anglais ne l'attaquaient point, il répugnait à prendre les armes contre

(1) On connaît le fameux vers que l'on mit alors sous le portrait de cet homme célèbre:

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

eux. Maurepas et Vergennes présentèrent leur projet de manière à calmer ses scrupules. Un traité de commerce serait signé avec les envoyés américains; et ce traité, avantageux aux deux États, laisserait subsister la neutralité. L'Angleterre, disaient les ministres, ne pourrait blâmer la France d'user de ses droits; si cependant elle osait les méconnaître, et s'irriter au point d'en venir à une rupture, ce serait le cabinet de Saint-James, et non celui de Versailles, qui déclarerait la guerre. La prudence obligeant à prévoir cet événement, on signerait, en même temps que le traité de commerce, un traité éventuel d'alliance définitive, par lequel les deux puissances contractantes s'engageraient, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Angleterre, à se porter mutuellement secours, à ne point accepter de paix séparée, et à ne poser les armes qu'après que l'indépendance des États-Unis aurait été formellement ou tacitement reconnue et assurée. Louis XVI adopta ce projet, et les traités furent signés le 6 février 1778 (1). »

Aussitôt que l'ambassadeur français eut signifié au cabinet de Saint-James l'existence du traité de commerce avec les États-Unis, l'ambassadeur anglais reçut l'ordre de quitter Paris (2).

(1) Droz, Histoire du règne de Louis XVI, t. I, p. 262.

(2) Ce fut alors que parut en Angleterre une brochure inspirée sans doute par le ministère britannique, et qui avait pour but d'effrayer Louis XVI sur les conséquences de sa résolution. « Vous armez, monarque imprudent, y disait-on; oubliez-vous dans quel siècle, dans quelles circonstances et sur quelle nation vous régnez?... Quel danger n'y a-t-il point à mettre l'élite de vos officiers en communication avec des hommes enthousiastes de liberté? Comment, après avoir versé leur sang pour une cause qu'on nomme celle de la liberté, feront-ils respecter vos ordres absolus? D'où vous vient cette sécurité, quand on brise en Amérique la statue du roi de la Grande-Bretagne, quand on dévoue son nom à l'outrage? L'Angleterre ne sera que trop vengée de vos desseins hostiles, quand votre gouvernement sera examiné, jugé, condamné d'après les principes qu'on professe à Philadelphie, et qu'on applaudit dans votre capitale. »

Commencement de la guerre d'Amérique. — Le duc de Choiseul et Machault avaient, vers 1755, commencé la réorganisation de notre marine. Lorsque éclata la rupture avec l'Angleterre, il y avait dans les ports de la France et de l'Espagne assez de vaisseaux et de ressources de tout genre pour résister à la marine anglaise, et même pour la détruire; mais le gouvernement de Louis XVI, confié à des hommes tels que Maurepas et Sartine, ne pouvait obtenir de pareils résultats. La faute la plus grave que firent ces ministres incapables fut de ne pas exiger sans délai les secours que l'Espagne était tenue de donner à la France en vertu du pacte de famille.

Cependant une flotte, forte de douze vaisseaux et de quatre frégates, partit de Toulon pour l'Amérique, le 13 avril 1778, sous la conduite du comte d'Estaing; et une autre se forma dans le port de Brest pour combattre sur l'océan Atlantique; une armée destinée à débarquer en Angleterre se réunit en même temps sur les côtes de France.

L'amiral anglais, Keppel, chargé de surveiller les mouvements de la flotte de Brest, sortit de Plymouth avec une escadre, et somma des frégates françaises, qu'il voulait interroger, de se rendre sous la poupe de son vaisseau (17 juin). Le commandant de la frégate *la Belle-Poule,* Chaudeau de la Clochetterie, refusa d'obéir à cet ordre; l'Anglais tira un coup de canon; Chaudeau lâcha sa bordée, combattit la frégate ennemie, *l'Aréthuse*, la força de se retirer presque démâtée, en présence de deux vaisseaux que le vent empêcha de fondre sur lui. Le 8 juillet, le comte d'Orvilliers sortit de Brest avec trente-deux vaisseaux. Keppel engagea le combat en vue de l'île d'Ouessant (27 juillet); l'engagement fut vif, mais sans résultat; toutefois, le souvenir des désastres du règne de Louis XV était encore si présent, qu'une bataille in-

décise fut regardée en France comme une victoire. Quand on apprit que notre marine renaissante avait tenu ferme contre la marine anglaise, fière de tout un siècle de triomphes, l'alarme fut générale en Angleterre; car les Anglais comprenaient que pour eux c'était être vaincu que de ne pas vaincre. Ils redoublèrent donc d'efforts pour conserver leur supériorité maritime, et l'amiral Keppel fut traduit devant un conseil de guerre.

Cependant l'escadre du comte d'Estaing parut sur les rivages de l'Amérique. On convint de faire une tentative sur Rhode-Island. Cette tentative n'eut pas un heureux résultat. La flotte française, au moment de livrer combat à la flotte anglaise, commandée par l'amiral Howe, fut dispersée par une violente tempête. Elle se rallia cependant; mais le comte d'Estaing refusa, malgré les instances de la Fayette, de débarquer des troupes à Rhode-Island. Il aima mieux se diriger sur l'île de Sainte-Lucie, dont les Anglais venaient de s'emparer, et dont la prise faisait éprouver de grandes pertes à notre commerce. Arrivé sous le feu des batteries anglaises, le comte d'Estaing ne put parvenir à les démonter; il fut repoussé dans trois assauts, y perdit quinze cents hommes, et retourna à la Martinique.

L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre. — L'année suivante, l'Espagne offrit sa médiation et proposa une trêve entre les parties belligérantes. Mais cette proposition fut rejetée par le cabinet britannique. Cependant le comte de Vergennes, ambassadeur de France en Espagne, ne cessait de représenter à la cour de Madrid que le moment était favorable pour recouvrer Gibraltar, Minorque, et conquérir les deux Florides en Amérique. Le cabinet espagnol céda enfin, publia son manifeste contre l'Angleterre, et joignit sa marine à celle de la France. Leur jonction se fit le 25 juin. Elles formèrent une flotte de soixante-six

vaisseaux de ligne, accompagnés d'une multitude de frégates et de bâtiments de moindre grandeur. Le comte d'Orvilliers était à la tête de cet armement redoutable, et devait opérer un débarquement en Angleterre.

Déjà la flotte s'était présentée devant Plymouth (15 août); et telle était l'infériorité des forces de l'amiral anglais, qu'il n'osait venir au secours de cette ville importante. Les opérations allaient commencer. Déjà les alliés s'étaient emparés, à la vue de Plymouth, d'un vaisseau anglais de soixante-quatre, qui était sorti de Portsmouth pour aller rejoindre la grande flotte. Tout à coup s'élève une tempête qui disperse nos vaisseaux. L'amiral anglais, Charles Hardi, en profite, pénètre dans la rade de Plymouth, et, dans cet asile, il brave les efforts de nos marins. Le comte d'Orvilliers fut obligé de se retirer à Brest; et bientôt les Anglais se vengèrent de leur humiliation récente, par la prise des galions qui revenaient chargés d'or en Espagne.

En Amérique, la France obtint quelques succès, mais ils furent bientôt suivis de revers. Le comte d'Estaing avait reçu de nombreux renforts qui élevaient l'effectif de son escadre à vingt-cinq vaisseaux de haut bord, tandis que son adversaire, l'amiral Byron, n'avait à lui opposer que vingt et un vaisseaux de ligne. Il s'empara d'abord, avec le secours des Caraïbes, de l'île de Saint-Vincent, et se dirigea ensuite contre celle de Grenade. Le 2 juillet 1779, il y débarqua avec deux mille trois cents hommes, et ordonna l'assaut du fort défendu par l'Anglais Macartney. Lui-même sauta le premier dans les retranchements ennemis; ses grenadiers le suivirent, et bientôt les Anglais se rendirent à discrétion.

La nouvelle de la prise de Grenade excita en France un enthousiasme semblable à celui avec lequel on avait accueilli, sous le règne de Louis XV, la victoire de

Fontenoi et la prise de Mahon. Mais bientôt la funeste expédition de Savanah ne prouva que trop combien cet enthousiasme avait été prématuré. Le comte d'Estaing, pressé par les Américains, s'était dirigé vers cette ville, capitale de la Géorgie. La prise de cette place devait délivrer toute la partie méridionale des États-Unis. « Savanah était pour les Anglais une place d'armes, d'où ils faisaient de continuelles excursions, non-seulement dans la Géorgie, mais dans les deux Carolines. Les insurgés de ces contrées avaient peine à se défendre contre des royalistes nombreux.

« Washington était aussi occupé à étouffer des semenses de dissensions intestines qu'à contenir l'armée anglaise dans New-York et Rhode-Island. Sullivan employait des troupes aguerries à punir des hordes sauvages qui avaient couvert de sang et de ruines des cantons populeux. Le général américain Lincoln, qui commandait les troupes géorgiennes, avait reçu avis de l'arrivée de la flotte française. Il vint, avec un corps peu nombreux, protéger le débarquement, qui eut lieu sans obstacle le 15 septembre, à trois milles de Savanah. Cinq mille Français se réunirent à trois mille Américains. Ces derniers avaient dans leurs rangs Pulawsky, et d'autres Polonais, ardents encore à défendre la liberté lorsqu'ils étaient sans patrie. Le général anglais Prévost, qui commandait dans Savanah, répondit en termes vagues et faibles, qui semblaient annoncer une intention prochaine de capituler; mais il attendait un renfort considérable. Une trêve qu'il obtint, et qu'il eut l'art de prolonger, lui permit de recevoir un renfort et d'achever, avec le secours des nègres, les fortifications de la place. Dès lors il changea de langage. Le siége qu'on avait trop différé paraissait devoir traîner en longueur. D'Estaing, confus d'avoir été joué, ne parlait que de punir sans délai un ennemi perfide. Il faisait pleuvoir les bombes sur une

ville américaine. Les Anglais voyaient avec flegme la destruction de Savanah; leurs ouvrages avancés n'avaient encore que peu souffert. Le mouillage de la flotte française n'était pas sûr. On touchait à une saison qui le rendait plus dangereux. Les inquiétudes que le comte d'Estaing concevait, comme marin, lui firent faire, comme général, une faute sur laquelle l'expédition de Sainte-Lucie eût dû le rendre circonspect. Les murs de Savanah n'offraient point de brèche praticable quand il résolut de l'emporter d'assaut. Le 9 octobre, les alliés s'avancent sous le feu d'une artillerie que les Anglais dirigeaient avec beaucoup d'art et de précision. D'Estaing, Lincoln et Pulawsky combattaient avec la plus noble émulation de courage. Après beaucoup d'efforts, quelques grenadiers français parviennent à sauter dans la ville. Une vive canonnade arrête les troupes qui veulent les suivre. Une brèche a été ouverte sur un autre point : Pulawsky y court à toute bride avec deux cents cavaliers; il espère y pénétrer et venir au secours des grenadiers français : comme il est près de la muraille, il reçoit une blessure mortelle. Sa troupe hésite. D'Estaing veut renouveler le même effort; il est blessé à son tour, ainsi que les vicomtes de Fontange, de Béthisi, et le baron de Steding (1). »

Après cette défaite, la cause des Américains semblait perdue : ces nouveaux républicains supportaient déjà les conséquences de leur organisation fédérale; le désordre se mit dans l'Union; l'égoïsme reprit le dessus; chaque province garda ses forces pour se défendre; l'armée se débanda faute de solde. Washington déclara que les États-Unis étaient perdus si le roi de France ne leur envoyait des subsides, une armée et une escadre. Le congrès s'adressa au cabinet de Versailles, qui accorda sept vaisseaux, six mille hommes

(1) Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle.

d'élite sous la conduite de Rochambeau, et dix millions.

Neutralité armée. — C'est ici le lieu de mentionner un événement de la plus haute importance dans les transactions de la politique européenne, et qui fut un des résultats de la guerre d'Amérique; nous voulons parler du traité connu sous le nom de *neutralité armée.* Conclu d'abord entre les puissances du Nord, ce traité ne tarda pas à exercer son influence sur toute l'Europe, parce qu'il était fondé sur les besoins et les intérêts de toutes les puissances continentales, et sur les principes du droit commun.

L'Angleterre, depuis un siècle, s'était arrogé le droit de visiter les vaisseaux de toutes les nations neutres; et elle les confisquait s'ils étaient chargés de munitions de guerre et de matériaux de construction. L'Europe résolut de se soustraire à cette tyrannie.

La première déclaration de la neutralité armée fut faite par la Russie, en février 1780. Cette déclaration contenait les clauses suivantes : « Les vaisseaux neu- « tres naviguent librement d'un port à un autre et sur « les côtes des puissances belligérantes; les propriétés « des nations ennemies sont garanties sur les vaisseaux « neutres, sauf toutefois celles de contrebande. » On y trouvait, en outre, exactement défini ce qu'on devait entendre par l'expression de ports bloqués, et il y était formellement déclaré que cette définition serait désormais appliquée au jugement de toutes les prises. Sur l'invitation de la Russie, le Danemark et la Suède accédèrent à cette déclaration, le 9 juillet 1780; le Portugal, le 13 juillet; la Prusse, le 8 mai 1781; l'Espagne, le 18 avril, et la France, le 25 du même mois. La Hollande allait également y accéder, lorsque l'Angleterre lui déclara la guerre.

L'Angleterre s'empare des Antilles hollandaises. — Aussitôt que le cabinet de Saint-James apprit la for-

mation de la ligue, il se jeta sur les colonies hollandaises, et, suivant son odieuse habitude, sans déclaration de guerre. L'amiral Rodney prit Saint-Eustache, et enleva pour soixante et quinze millions de marchandises dans le port de cette île. Les États-Généraux de Hollande mirent aussitôt deux flottes en mer; mais le stathouder, vendu à l'Angleterre, trahit les secrets de l'État, avertit le roi George, et fit ainsi échouer tous les projets de la nation.

Succès des Français et des Américains. — Cependant la guerre avait recommencé avec vigueur aux États-Unis : le comte de Grasse, après avoir pris Tabago (1781), cingla avec la flotte française vers la baie de Chesapeake, afin de seconder les manœuvres de Washington et Rochambeau, qui cernaient l'armée anglaise dans la presqu'île d'York-Town. De Grasse força la flotte anglaise à sortir de la baie, et transporta dans la presqu'île l'armée de Washington. Cornwallis, attaqué de tous côtés par Rochambeau, Washington et la Fayette, capitula le 11 octobre 1781, avec sept mille hommes, six vaisseaux de guerre et cinquante bâtiments marchands. Cette victoire fut décisive : les Anglais restèrent dans les villes de New-York, Charlestown, Savanah, qu'ils possédaient encore; mais ils ne firent plus aucune tentative pour reconquérir les pays d'où ils avaient été si victorieusement repoussés.

La campagne de 1781 ne fut pas seulement heureuse dans les États-Unis. Dans les Antilles, le marquis de Bouillé reprit aux Anglais (26 novembre) l'île de Saint-Eustache qu'ils avaient enlevée aux Hollandais; et pendant que l'amiral de cette nation, Zoutman, se mesurait à Doggers-Bank avec le vieil Hyde-Parker, et soutenait une lutte qui, après quatre heures de combat, ne devait amener de résultat pour aucun des deux partis, le comte de Guichen enlevait Minor-

que aux Anglais. Au commencement de l'année suivante (4 février), le duc de Crillon leur reprit le fort Saint-Philippe.

Victoires des Anglais en Europe et en Amérique. — Victoires de Suffren dans les Indes. — Mais, en 1782, le comte de Grasse perdit sa flotte à la bataille des Saintes (12 avril), et il fut obligé de se rendre à l'amiral Hood. L'Espagne s'obstina à vouloir reprendre Gibraltar, et le 13 septembre, après une attaque vigoureuse, les alliés furent repoussés. Dans les Indes, où Suffren avait été envoyé l'année précédente, le sultan de Mysore, Haïder-Ali, soutenu par les Français, attaqua les Anglais et résolut de détruire leur puissance. Les victoires de Suffren sur l'amiral Hughes allaient probablement amener ce résultat, lorsque la mort de Haïder changea la face des affaires. Son fils, Tippoo-Saïb, n'avait pas son génie : cependant Suffren, à force d'habileté et de courage, aurait atteint son but, lorsqu'on apprit dans les mers des Indes la conclusion de la paix.

Paix de Versailles. — L'Angleterre avait compromis dans cette guerre la réputation de sa marine, qui jusqu'alors avait passé pour invincible; son commerce avait prodigieusement souffert; sa dette s'était accrue de deux milliards et demi; elle avait perdu plusieurs colonies. D'un autre côté, la France s'était relevée et menaçait sérieusement sa rivale. Soutenue par toute l'Europe, elle pouvait porter à la puissance anglaise les coups les plus redoutables; mais Louis XVI voulait la paix : son caractère n'était point à la hauteur de semblables circonstances; la guerre le fatiguait; d'ailleurs elle avait déjà coûté quatorze cents millions : le trésor était épuisé. L'Angleterre aussi demandait la paix; le ministère North se retira (20 mars 1782), et les whigs étant arrivés aux affaires, commencèrent aussitôt à négocier avec le cabinet de Versailles. Il semblait que

les négociations devaient être de courte durée; mais l'Angleterre essaya de diviser les alliés, pour les amener à traiter séparément. Enfin les préliminaires furent signés, pour l'Amérique, le 30 novembre 1782.

Traité entre l'Angleterre et les États-Unis. — « Reconnaissance de l'indépendance des treize États; « délimitation des frontières, laissant aux Américains « le vaste pays connu sous le nom de Western-Territory; déclaration des pêcheries de Terre-Neuve et « de la navigation du Mississipi en jouissance commune. — Plénipotentiaires : pour l'Angleterre, lord « Oswald; pour l'Amérique, Franklin, Adams et Laurens (1). »

Ce traité, signé avec une certaine précipitation, alarma le cabinet de Versailles, qui devina l'intention de l'Angleterre. En effet, un parti puissant, à la tête duquel était le duc de Richemond, nourrissait l'espoir de réunir, contre la France, la nouvelle république à l'Angleterre. Mais les envoyés américains avaient stipulé que le traité ne recevrait d'exécution qu'après la conclusion de la paix avec leur alliée. La loyauté de Franklin et l'habileté de Vergennes déconcertèrent les projets de Richemond. Enfin, le 20 janvier 1783, l'Angleterre signa les préliminaires de la paix avec la France, l'Espagne et la Hollande.

Traité entre l'Angleterre et la France. — « Suppression du honteux article du traité d'Utrecht, « relatif à Dunkerque. En Amérique, restitution de « toutes les prises : Sainte-Lucie à la France; Grenade, « Saint-Vincent, Dominique, Montserrat, Névis, à « l'Angleterre; cession de l'île de Tabago à la France. « En Afrique, restitution à la France de Gorée; acquisition du Sénégal; garantie du fort Saint-James « et de Gambie à l'Angleterre. Aux Indes orientales,

(1) Voy. Heeren, Manuel des États de l'Europe, t. I, p. 311, et l'Histoire des États-Unis, par M. Roux de Rochelle, p. 295.

« restitution de toutes les prises : restitution à la France « de Chandernagor, Pondichéry, Karical, Mahé, Su- « rate ; agrandissement de territoire pour Pondichéry « et Karical; invitation d'accéder au traité faite aux « alliés de la France, notamment à Haïder-Ali ; admis- « sion des Français aux pêcheries de Terre-Neuve, et « acquisition des deux petites îles de Saint-Pierre et « de Miquelon ; promesse réciproque de conclure dans « deux ans un traité de commerce. — Négociateurs : « de la part de l'Angleterre, lord Fitz-Herbert ; pour « la France, le comte de Vergennes. »

Traité entre l'Angleterre et l'Espagne. — « Conser- « vation de Gibraltar par l'Angleterre; restitution de « Minorque à l'Espagne ; acquisition par elle des deux « Florides ; restitution réciproque des autres prises ; « les îles Bahama rendues à l'Angleterre, et acquisition « par elle d'un territoire dans la baie de Honduras « pour l'exploitation du bois de campêche. Négocia- « teurs : lord Fitz-Herbert, et pour l'Espagne le comte « d'Aranda. »

Traité entre l'Angleterre et la Hollande. — « Cession « de Nagapatam aux Anglais, avec faculté aux Hol- « landais de le reprendre contre un équivalent ; res- « titution réciproque des autres prises ; liberté de la « navigation pour les Anglais sur toutes les mers des « Indes. » Négociateurs du côté de l'Angleterre, le duc de Manchester; de la Hollande, Berkenrode et Brantzen.

Le traité définitif ne fut signé que le 3 septembre 1783; le traité de la Hollande ne le fut que le 20 mai 1784.

Il ne fut rien stipulé, comme on a pu le remarquer, relativement aux droits des neutres. « Les puissances du Nord ne montrèrent pas la vigilance et la fermeté qu'on aurait pu espérer d'elles; la France craignit de compliquer la difficulté de s'entendre, et le ministère anglais évita facilement les discussions sur un point qu'il ne voulait pas régler.

« A l'allégresse que répandit en France la conclusion de la paix, se mêlait un juste sentiment d'orgueil : la France voyait triompher la cause qu'elle avait protégée ; elle reprenait son rang en Europe, et les affronts de 1763 étaient effacés. En Angleterre, beaucoup d'hommes qui avaient demandé la paix avec ardeur, manifestèrent de l'indignation quand le traité fut conclu. On reprochait aux ministres d'avoir compromis l'honneur de la Grande-Bretagne par des concessions trop importantes (1). »

Lorsque les officiers français revinrent dans leur patrie, on les accueillit avec enthousiasme, et l'esprit révolutionnaire en reçut une nouvelle force.

Négociations avec la Suède. — Pendant son voyage en France (juin 1784), Gustave III, roi de Suède, resserra les liens de l'alliance de la France et de la Suède. Le cabinet de Versailles ayant, depuis quelques années, négligé le payement des subsides qu'il payait à la cour de Stockholm, Gustave parvint à obtenir, comme dédommagement, la cession de la petite île de Saint-Barthélemy, près de la Guadeloupe ; mais, de son côté, il accorda aux Français le droit d'entrepôt dans la ville de Goteborg.

§ II. Histoire intérieure (1774-1789).

Ministère de Maurepas (1774). — Lorsque Louis XVI monta sur le trône, animé d'un zèle véritable pour l'intérêt public, il chercha avec ardeur un ministre auquel il pût confier la direction des affaires. Il pensa d'abord à Machault, qui, à cette époque, eût pu rendre de grands services au pays ; mais la faiblesse de caractère du jeune roi ne lui permit pas de résister aux intrigues de sa tante et du duc d'Aiguillon. Il

(1) Droz, Histoire du règne de Louis XVI, t. I, p. 374.

accepta leur protégé : c'était le vieux comte de Maurepas, exilé depuis vingt-cinq ans, pour une épigramme qu'il avait composée contre madame de Pompadour.

Le comte de Maurepas avait conservé toute la légèreté de son caractère insouciant et frivole; mais il avait de l'esprit, et savait donner à ses goûts futiles l'apparence de la réflexion. Dès qu'il fut aux affaires, il éloigna tous ceux qui pouvaient balancer son crédit auprès du roi. Fidèle imitateur du cardinal de Fleuri, il détourna Louis XVI de s'occuper des affaires, et lui-même ne s'inquiéta jamais de résoudre les questions même les plus graves. Son seul soin fut de composer le ministère; et, il faut le dire, ses choix furent heureux. L'*honnête* comte de Muy eut la guerre; le comte de Vergennes, habile diplomate, obtint le département des affaires étrangères; Terray, la Vrillière et Maupeou conservèrent leurs ministères, et Turgot eut celui de la marine. Cet homme avait dans le monde philosophique une réputation, justement méritée, d'habile économiste et de sage administrateur. Sa gestion dans le Limousin, dont il avait été intendant pendant trois années, l'avait désigné comme l'un des hommes appelés à faire sortir la France de l'abîme où l'ancienne administration l'avait plongée. Cependant le peuple, indigné de voir qu'on donnât pour collègues à cet homme de bien quelques-uns des indignes agents de Louis XV, accueillit sa nomination avec froideur, et Maurepas fut forcé par l'opinion publique de renvoyer ceux des anciens ministres qu'il avait voulu conserver. On redemanda les sceaux à Maupeou, qui refusa de donner sa démission et fut exilé. Terray chassé alla cacher sa honte dans une de ses terres. Le peuple signala la joie que lui faisait éprouver leur départ, par des démonstrations violentes, mais qui indiquent bien la haine qu'il leur portait.

Hue de Miroménil, premier président du parlement de Rouen, connu seulement par son opposition à Maupeou, et son habileté à jouer les rôles de Crispin, succéda au chancelier; Turgot fut mis à la place de Terray, et Sartines à la place de Turgot.

Turgot, contrôleur général des finances. — Turgot était enfin à la tête d'un département qui lui permettait de réaliser ses vues de bien public. Le contrôleur général réunissait alors à l'administration des finances la plus grande partie des attributions confiées aujourd'hui au ministre de l'intérieur. Turgot se rendit auprès du roi, lui exposa « quels principes le dirigeraient dans l'administration des finances, et prononça ces mots : *Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts.* Les moyens qu'il indiqua rapidement comme propres à rétablir l'ordre dans les finances, consistaient à s'armer de courage pour réduire les dépenses et pour ne plus accorder de faveurs, à répartir équitablement l'impôt, à remédier aux vices de la perception, enfin à développer la culture et l'industrie, de manière que les particuliers, devenant plus riches, fournissent aisément aux besoins réels du royaume (1). »

La cour s'opposait à toutes ces réformes. Maurepas ne voulait que le rappel des parlements. En vain Turgot exposa au roi les obstacles que le parlement opposerait à leurs réformes : « Ne craignez rien, lui avait répondu Louis XVI, je vous soutiendrai. » Après cette promesse, Turgot fut obligé de céder; et, le 12 novembre 1774, le roi tint un lit de justice, dans lequel il annonça que sa volonté était de rétablir l'ancienne magistrature, avec les garanties nécessaires au maintien de l'autorité royale. Quelques jours après, le parlement protesta contre tout ce qui limitait son

(1) Droz, Histoire de Louis XVI, t. I, p. 141.

ancienne autorité, et commença ainsi une lutte inutile pour ses priviléges, et qui devait être si funeste pour la royauté. Cette conduite de sa part pouvait être facilement prévue; les parlements étaient des corps privilégiés; ils devaient s'opposer, comme ils le firent en effet, à toutes les réformes de Turgot, qui attaquaient des priviléges, et les leurs en particulier.

Administration de Turgot. — Turgot n'en continua pas moins d'administrer les finances avec zèle et persévérance; il poursuivit aussi la réalisation de ses projets. Il voulait organiser la représentation nationale, abolir les droits féodaux, les corvées, les gabelles, les priviléges en matière d'impôt, les vœux monastiques, les lettres de cachet; il voulait établir la liberté de conscience, la liberté de la presse, du commerce, de l'industrie, l'uniformité des poids et mesures, refondre les lois, etc.

« Point de banqueroute, pas d'augmentation d'impôts, pas d'emprunts : tel était le programme financier que Turgot avait présenté au roi. Il trouva les finances embarrassées de vingt-deux millions de déficit et de soixante-dix-huit millions d'anticipations. En deux ans, il paya vingt-quatre millions de la dette exigible arriérée, éteignit vingt-huit millions d'anticipations, et remboursa cinquante millions de la dette constituée; il créa une caisse d'escompte, origine de la banque de France, et qui était le premier établissement de ce genre tenté depuis le système de Law; il abolit la contrainte solidaire en matière d'impôts, les corvées pour la confection des chemins, qui faisaient perdre aux taillables une valeur de quarante millions pour un produit de dix; enfin vingt-trois espèces de droits établis sur des travaux nécessaires ou des conventions utiles, et dont il débarrassa l'industrie et l'agriculture. En agriculture, il avait les idées de Sully; et il répétait « que le pâturage et le labourage sont les deux

mamelles de l'État. » En industrie, il avait des idées autrement élevées que celles de Colbert; et il proclamait « que le droit de travailler est la propriété première, la plus sacrée, la plus imprescriptible. » Pour mettre l'agriculture et l'industrie dans une voie nouvelle, il lui fallait trois grandes innovations : la liberté du commerce des grains, devant laquelle le pouvoir avait déjà deux fois reculé, l'abolition des maîtrises et des jurandes, enfin l'impôt territorial égal sur tous. Ce fut là qu'il échoua (1). »

Renvoi de Turgot.—Les courtisans et les privilégiés cherchèrent bientôt les moyens de renverser Turgot. Turgot, au milieu de ces intrigues, resta calme, et poursuivit avec fermeté le cours de ses travaux. Malesherbes se retira. En vain Turgot le conjura de rester avec lui, Malesherbes donna sa démission, à la suite d'une explication que Maurepas avait provoquée. Turgot fut alors prévenu qu'il devait aussi donner sa démission, s'il ne voulait recevoir l'ordre de la remettre. Il se refusa à cet acte de faiblesse, et attendit que le roi eût lui-même la faiblesse de lui envoyer cet ordre. Quand il l'eut reçu (12 mai 1776), il écrivit à Louis XVI : « Tout mon dé-« sir est que vous puissiez toujours croire que j'avais « mal vu, et que je vous montrais des dangers chimé-« riques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, « et que votre règne soit aussi heureux, aussi tran-« quille pour vous et pour vos peuples, qu'ils se le sont « promis d'après vos principes de justice et de bien-« faisance. »

Ainsi il est démontré que la réforme sans secousses, par la volonté du roi et de ses ministres, fut impossible; que la nation ayant au ministère un représentant énergique de ses vrais intérêts, ne put obtenir justice pour ses griefs; que ce ministre fut

(1) Lavallée, Histoire de France, t. III, p. 508.

chassé; qu'après son départ, toutes ses mesures furent annulées; que tout espoir fut enlevé à la nation d'obtenir satisfaction; que la cour, loin de manifester même l'intention de réformer les abus, les augmenta sans cesse, et qu'elle seule fut la cause des malheurs de la révolution, puisqu'elle aurait pu, nous ne croyons pas l'empêcher, mais la retarder et la diriger en la maintenant dans les limites d'une sage et bienfaisante réforme.

Triomphe de la cour. — Maurepas, jaloux de rester aux affaires, avait appelé Turgot au ministère, dans un moment où la cour avait la manie des réformes; puis la cour ayant trouvé les réformes de Turgot trop ridicules, il l'avait chassé; mais effrayé lui-même des conséquences qu'aurait pu avoir sur son propre crédit la disgrâce de ce ministre, et désirant éviter à l'avenir un semblable danger, il se fit nommer chef du conseil des finances, et donna le contrôle à une de ses créatures, à Clugny, intendant de Bordeaux, homme nul et sans moralité. Les ennemis de Turgot, c'est-à-dire, ceux qui profitaient des abus, purent alors se livrer, dans son hôtel même, aux plaisirs les plus dispendieux, et ils le firent aux frais du trésor. Pendant que Clugny succédait à Turgot, Malesherbes était remplacé par Amelot, en parlant duquel Maurepas disait lui-même : « Du moins, « on ne m'accusera pas d'avoir choisi celui-là pour son « esprit. »

Le crédit fut ruiné par le renvoi de Turgot; le gouvernement était aux abois. Clugny, pour se procurer de l'argent, établit la loterie royale, et l'on put, par cette ressource immorale, subvenir aux premiers besoins; puis on suspendit l'affranchissement de l'industrie, et l'on rétablit les corvées. Heureusement, la mort de Clugny vint arrêter, pour un instant, cette funeste réaction.

Necker ministre. — Parmi les prétendants au con-

trôle général, on distinguait un homme dont le nom était très-répandu, et dont les nombreux partisans vantaient la probité et les talents. Cet homme était Necker. Maurepas lui donna le contrôle. Ainsi, par une singulière inconséquence, il faisait entrer au ministère un second réformateur, et ranimait les espérances libérales qu'il avait lui-même étouffées en renvoyant Turgot.

Necker, soit conviction réelle, soit calcul d'une ambition prévoyante, s'était déclaré l'adversaire de Turgot, et avait attaqué sa doctrine sur la liberté du commerce des grains. Tous ceux qui déclamaient contre le Sully des économistes annoncèrent dès lors dans Necker un nouveau Colbert. Cette opposition adroite, l'ascendant qu'il exerçait sur les capitalistes, l'espérance de trouver en lui à la fois un administrateur habile et une créature soumise, une certaine condescendance pour l'opinion publique, enfin le désir secret d'attirer sur lui-même un reflet de la popularité de Necker, tels furent sans doute les motifs qui déterminèrent le choix de Maurepas. D'abord il ne le fit entrer au ministère que sous le titre de directeur du Trésor, et il fut subordonné à Taboureau, qu'on créa, pour la forme, contrôleur général des finances. Mais bientôt le ministre de nom disparut, et Necker resta. Comme il était protestant, et que le titre et les fonctions de contrôleur général exigeaient un serment de catholicité, il n'eut que le titre de directeur général des finances. On sait qu'il refusa les émoluments de sa place.

Necker ne saurait être regardé comme un homme ordinaire. Il parvint pendant cinq ans à suffire aux besoins de la position la plus difficile. Il avait à combler le déficit que Turgot n'avait pu que réduire, à préparer les fonds de la guerre d'Amérique, à lutter contre une cour étrangère et souvent opposée à toute

idée d'ordre et d'économie, à ménager l'apathie du vieux Maurepas, qui ne voulait pas, sur la fin de ses jours, s'associer à la tentative périlleuse d'une réforme, et le caractère timide du jeune roi, qui aimait le bien avec passion, mais qui reculait devant le plus petit obstacle.

Necker se trouvait entre deux périls. Il fallait de l'argent pour subvenir aux dépenses courantes autant que pour combler le déficit. Mais comment se procurer l'argent nécessaire? En augmentant les impôts, il démentait ses promesses d'économie et provoquait l'hostilité du parlement; en limitant les dépenses, il s'attirait la haine des courtisans. Forcé d'opter, Necker aima mieux éluder la difficulté. Le seul moyen aurait été l'égale répartition de l'impôt entre tous les Français; mais ce remède paraissait trop violent. Necker ne vit d'autre ressource que d'améliorer les recettes en diminuant les frais de perception. Ce moyen était insuffisant. Il y suppléa par une multitude de petites combinaisons et d'expédients minutieux.

Ce fut sur la foi de ces petites économies qu'on ouvrit des emprunts pour rétablir notre marine. Necker disait, pour se déguiser à lui-même le danger que présentaient des moyens plus hardis: « Des victoires, ou même une suite de combats d'un succès « balancé, amèneront une paix glorieuse. Celle-ci ouvrira un plus vaste commerce; les bénéfices du commerce deviennent facilement ceux du trésor royal; « l'accroissement progressif du revenu des douanes, et « de plusieurs autres taxes, dispense de recourir à des « impositions nouvelles. Que la guerre soit heureuse, « et mon système de finances est justifié. »

Necker était parvenu à relever le crédit, et à faire face aux dépenses par des emprunts. « Ils furent remplis avec une promptitude qui devait paraître un phénomène six ans après une violation ouverte de la foi

publique. A l'imitation d'un moyen employé en Angleterre, pour attester la puissance du crédit, cinq ou six maisons de banque prenaient d'abord toutes les actions d'un nouvel emprunt, et, les faisant désirer avec art à la masse des capitalistes, ne les cédaient qu'avec un bénéfice assez considérable. Des philosophes, et même des hommes d'État, s'affligeaient des expédients qu'une nécessité cruelle avait suggérés à Necker pour éveiller la cupidité des prêteurs; une grande partie de ces emprunts se constituait en rentes viagères. Outre que ce mode paraissait le plus onéreux pour l'État, on le trouvait bien opposé à la doctrine d'un administrateur qui faisait profession d'établir une alliance étroite entre les finances et la morale (1). »

Necker était, malgré tout, si on le juge comme administrateur, plutôt un habile banquier qu'un véritable ministre des finances; cependant il accomplit une foule de réformes très-importantes, et se montra aussi sévère contre les dépenses inutiles qu'économe dans les dépenses utiles. Il réforma l'abus du cumul des pensions, des croupes, des places inutiles; il sut diminuer les gains des fermiers généraux.

« Il s'occupa de créer des administrations provinciales : il n'avait pas un vaste système, tel que celui de Turgot. Son projet était de former simplement une administration dans chaque généralité. Les trois ordres y seraient distincts et présidés par le clergé, mais les voix seraient comptées par tête. Les membres devaient être choisis par quart, dans le clergé, dans la noblesse, dans le tiers état des villes et dans celui des campagnes. Le parlement, beaucoup de nobles, trouvèrent que Necker traitait le clergé trop favorablement, et il réduisit du quart au cinquième le nombre des ecclé-

(1) Lacretelle.

siastiques. Pour la première formation, le roi nommerait un tiers des membres, et ce tiers élirait les deux autres; les renouvellements seraient partiels, et alors les choix seraient faits par les administrations provinciales elles-mêmes, avec l'approbation du roi. Il est douteux que l'auteur du projet ait jamais examiné mûrement quel pourrait être, sur l'esprit de ces assemblées, l'effet d'un mode de nomination qui n'appartenait ni au roi, ni aux propriétaires, et qui donnait aux administrateurs le droit de désigner leurs collègues.

« Ces assemblées devaient être établies successivement. Leur création éprouva des obstacles; et il n'y en avait encore que deux en plein exercice, lorsque Necker sortit du ministère. La première, formée dans le Berri, en 1778, avait cependant offert des résultats heureux : elle avait supprimé la corvée, et recueilli, en quelques mois, deux cent mille livres de contributions volontaires, pour des objets d'utilité publique.

« Un des actes par lesquels Louis XVI honora son règne, fut l'abolition de la mainmorte dans ses domaines. Deux sortes de servitude rappelaient les temps de barbarie. L'homme sujet à la servitude de *tennement* ne pouvait disposer ni de sa personne, ni de ses biens, sans la permission de son seigneur; elle lui était indispensable pour se marier, pour laisser à ses enfants le fruit de son travail, à moins qu'il ne fît ménage commun avec eux; et si, pour fuir la tyrannie, il allait vivre en lieu franc, son héritage était dévolu à son seigneur. La servitude qu'on appelait de *corp* ôtait même la ressource d'affranchir sa personne, en abandonnant ses biens. Le serf de *corp* qui avait pris la fuite pouvait être rappelé par son seigneur, ou arbitrairement imposé; rien de ce qu'il acquérait en pays étranger ne lui appartenait; le seigneur était armé contre lui du *droit de suite*. L'édit d'affranchis-

sement dans les domaines royaux (1779) exprime le regret que les droits de la propriété ne permettent pas au monarque d'abolir la mainmorte dans toutes les seigneuries de France. Necker n'osa supprimer complétement que le droit de suite..... Le parlement n'enregistra qu'avec cette réserve : *sans que les dispositions du présent édit puissent nuire aux droits des seigneurs.* Quelques-uns s'empressèrent de suivre l'exemple du roi; toutefois, l'on vit, avec indignation, le chapitre de Saint-Claude y rester insensible; il aurait, disait-il, perdu vingt-cinq mille livres de rentes; et, pour affranchir les serfs du Jura, il voulait être indemnisé par le gouvernement (1). »

Louis XVI abolit encore la question. Ces deux réformes si importantes, et la honteuse opposition des privilégiés à la première de ces deux mesures, donnèrent à Necker une popularité très-grande. Le vieux comte de Maurepas en fut jaloux, et essaya de renverser Necker; mais celui-ci, secondé par la reine, à cette époque fatiguée de l'influence éternelle du premier ministre, parvint à faire entrer au ministère le marquis de Castries, à la place de Sartines (14 octobre 1780), et le marquis de Ségur remplaça le prince de Montbarrey à la guerre. Ces deux ministres, dont la nomination était due à la reine, augmentèrent l'influence du Génevois dans le conseil.

Necker présente le compte rendu (1781). — Peu de jours après l'avénement du marquis de Ségur au ministère, Necker publia un compte des recettes et des dépenses du royaume, qui fut accueilli avec enthousiasme.

« La sensation produite par le *compte rendu* fut prodigieuse. Les Français voyaient pour la première fois soulever le voile qui, jusqu'alors, avait couvert le

(1) Droz, t. I, p. 283.

secret des finances. Chaque page de ce rapport offre des vues de bien public, et des idées morales qui parlaient à l'âme des lecteurs. Les résultats annoncés étonnaient et confondaient l'imagination. Au milieu de la guerre, et sans contributions nouvelles, non-seulement le déficit avait disparu, mais les revenus excédaient de dix millions deux cent mille livres les dépenses ordinaires : encore le directeur des finances disait-il qu'on pourrait ne point compter, dans ces dépenses, dix-sept millions trois cent mille livres qu'il destinait à des remboursements. Il faisait observer qu'un état si prospère s'améliorerait chaque année; que les pensions, que les rentes viagères s'éteindraient, et que de nouvelles économies étaient préparées. L'amour-propre dont regorge cet ouvrage fut excusé par la plupart der lecteurs. Les étrangers mêlèrent leurs voix à celles des Français. Burke, et d'autres membres de l'opposition, firent entendre l'éloge de Necker dans le parlement d'Angleterre. Au bruit d'un concert universel de louanges, la confiance se ranima; le directeur général ouvrit des emprunts; et deux cent trente-six millions furent, en peu de mois, apportés au trésor.

« Le *compte rendu* fait époque dans l'histoire financière et politique de la France. Après tous les éloges et toutes les critiques dont il a été l'objet, on demande encore s'il était exact.

« Ce compte de finances est singulièrement incomplet; il n'est relatif qu'aux recettes et aux dépenses ordinaires; il ne fait point connaître les charges extraordinaires, les sommes que la guerre exigera pour acquitter l'arriéré des différents services, et pour subvenir à de nouveaux efforts. Aucun ministre, à cette époque, n'eût osé publier de tels renseignements; le silence de Necker ne peut donc étonner. Assurément, les capitalistes dont il réclamait la confiance auraient pu lui répondre qu'on ne prête pas à l'homme dont

on ne connaît qu'à moitié les affaires; mais les Français, charmés de ce qu'on leur disait, songèrent peu à ce qu'on ne leur disait pas; ils s'attachèrent à ce résultat, que le chiffre des recettes et des dépenses ordinaires annonçait que l'État pourrait facilement payer les intérêts d'emprunts considérables.

« Le *compte rendu*, cependant, était encore très-incomplet pour les recettes et les dépenses ordinaires. On ne pouvait donner un tableau exact et détaillé des finances. Un grand nombre de caisses, tant à Paris que dans les provinces, recevaient directement les sommes nécessaires à différents services; et l'on n'avait, au contrôle général, qu'une connaissance très-imparfaite de leurs opérations. Necker s'occupait d'établir une comptabilité régulière; mais les mesures qu'il avait prises n'étaient pas encore exécutées. Dans ce désordre, bien que le revenu de l'État fût d'environ quatre cent trente millions, le compte de Necker n'était relatif qu'à deux cent soixante-quatre millions reçus et payés par le trésor royal; quant aux cent soixante-six autres, versés dans différentes caisses, il fallait supposer que la recette et la dépense se balançaient exactement.

« Certes, un pareil compte de finances ne serait admis par aucune assemblée représentative...... En dernier résultat, le *compte rendu* était un travail qui paraissait prouver beaucoup, et qui ne prouvait rien (1). »

Chute de Necker. — La publication du compte rendu fut le signal d'une opposition acharnée contre son auteur. La reine, jusqu'alors, avait soutenu Necker. Le duc de Choiseul, l'un des conseillers de cette princesse, grand partisan de l'alliance autrichienne, et l'auteur du mariage de Marie-Antoinette avec Louis XVI, avait défendu Necker à Trianon, parce qu'il espérait ren-

(1) Droz, ibid., p. 293.

trer par lui au ministère. Mais le compte rendu effraya le parti de la cour, et la reine unit ses attaques à celles de tous les autres adversaires de Necker. Maurepas, piqué de n'être pas nommé dans cet acte, s'en vengea par des calembours, son arme ordinaire. « Avez-vous vu le *conte bleu?* » demanda-t-il. Le *compte* était couvert en papier bleu. Vergennes conseilla à Louis XVI de ne pas laisser dans les mains d'un étranger, d'un républicain, d'un protestant, la plus délicate des administrations du royaume. Le parlement, exaspéré de voir que Necker voulait attribuer au roi l'établissement et l'augmentation des impôts, refusa d'enregistrer plusieurs édits, notamment celui qui portait la création d'une assemblée provinciale. Les courtisans furent effrayés de l'idée que l'ordre pouvait être établi dans les finances; c'était les ruiner; bien mieux, c'était les voler. La retraite de Necker pouvait seule calmer cette agitation; Louis XVI le força à donner sa démission (19 mai).

Fleury remplace Necker. — Maurepas donna le contrôle à Joly de Fleury, conseiller d'État et agréable conteur d'anecdotes, mais auquel ce ministère ne convenait point. « La place de garde des sceaux était le but de son ambition. Miroménil, qui le redoutait, jugea qu'un moyen de n'avoir plus à le craindre serait de le porter au contrôle général, où ses fautes le décrieraient bientôt de manière à ce qu'il ne fût plus dangereux (1). »

Mort de Maurepas. — Vergennes le remplace. — La nomination de Joly de Fleury fut le dernier acte politique de Maurepas. Il mourut le 21 novembre. Louis XVI accorda dès lors toute sa confiance à Vergennes. « Il avait toujours entendu Maurepas faire l'éloge de ce ministre, qui ne cherchait point à sortir

(1) Droz, t. I, p. 381.

de sa sphère. Vergennes avait d'ailleurs des qualités qu'estimait Louis XVI : ses goûts et ses habitudes étaient simples; il s'éloignait des fêtes de la cour, et se plaisait au sein de sa famille. Ce ministre portait souvent une habile prudence dans les négociations avec l'étranger; mais connaissant peu les affaires intérieures du royaume, jugeant mal la disposition des esprits, persuadé que le gouvernement par excellence c'est le gouvernement absolu, il ne pouvait éclairer son maître sur les véritables moyens d'administrer l'État, et de prévenir les troubles dont on n'était plus séparé que par un petit nombre d'années (1). » Joly de Fleury était aussi zélé partisan du despotisme; de concert avec ses collègues il engagea la royauté dans une lutte dangereuse avec les parlements; il augmenta les impôts, les taxes, établit de nouveaux vingtièmes, emprunta à des intérêts très-élevés, et malgré tout subvint à peine aux dépenses de la guerre. Il fut obligé de se retirer du ministère (mars 1783), et fut remplacé par d'Ormesson.

D'Ormesson, contrôleur général. — D'Ormesson était un homme très-intègre, mais complétement incapable de remplir les difficiles fonctions qu'on lui imposait; lui-même le sentait, car il n'accepta le ministère qu'avec répugnance. Sa courte administration (elle ne dura que sept mois) ne présente qu'une suite de fautes, qui, avec celles de son prédécesseur, achevèrent de bouleverser les finances.

Calonne remplace d'Ormesson. — Dans cette position si difficile, le contrôle eût dû être offert à un homme capable. Castries essaya de décider Louis XVI à rappeler Necker; il échoua dans cette tentative. Ce fut le parti de la cour qui fit nommer le contrôleur. L'abbé de Vermond, ancien précepteur de la reine et

(1) Droz, t. I, p. 384.

tout-puissant auprès d'elle, sollicitait depuis longtemps cette princesse de faire arriver au ministère son protecteur, l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Elle le proposa au roi; mais celui-ci refusa, se souvenant des conseils de Maurepas, qui lui avait recommandé de ne jamais prendre un ecclésiastique pour ministre. La reine proposa alors le protégé de la duchesse de Polignac et du comte d'Artois. Ce protégé était Calonne, intendant de Lille. C'était un étourdi, un libertin, un dissipateur, et ses antécédents, malgré ses connaissances en administration et sa prodigieuse facilité pour le travail, devaient l'empêcher à jamais d'arriver au ministère. Louis XVI ne voulait pas de lui. Mais Calonne avait su se créer un parti parmi les princes et les courtisans, précisément à cause de ses vices. Son esprit, son amabilité, son insouciance les enchantaient. « Il disait hautement que lui seul connaissait la manière de diriger les finances d'une grande monarchie; qu'il avait des moyens infaillibles pour ramener l'abondance au trésor, sans descendre à ces projets d'économie mesquine dont on avait sottement attristé la cour. Des voix amies annonçaient qu'on le verrait tout concilier, qu'il s'occuperait des fortunes particulières aussi bien que de la fortune publique; il assurera, disaient-elles, la prospérité du royaume, et fera naître l'âge d'or de la cour. Ces paroles séduisantes charmaient la société intime de la reine, surtout le comte d'Artois et madame de Polignac, alors dans tout l'éclat de la faveur (1). »

Vergennes décida Louis XVI à accepter Calonne pour ministre; et, le 3 octobre 1783, Calonne fut nommé contrôleur général, puis, bientôt après, ministre, et décoré du cordon bleu. Calonne chercha immédiatement à se faire des partisans. Quelques

(1) Droz, t. I, p. 398.

mesures sages qu'il prit tout d'abord firent croire au public que le nouveau contrôleur était à la hauteur de sa mission. Mais peu après, Calonne ne s'occupa plus que de la cour. Il accorda aux frères du roi tout ce qu'ils voulurent, et paya leurs dettes; il décida Louis XVI à donner Saint-Cloud à la reine; il accorda aux courtisans tout ce qu'ils demandèrent: diminution, remise des droits même à acquitter, et remboursement de ceux qui étaient payés; il donna pour vingt et un millions de dons et gratifications, par *ordonnances au porteur;* il augmenta les pensions, mit obstacle aux extinctions, accorda des survivances et transforma en pensions perpétuelles des pensions viagères. Il rétablit l'usage des croupes et donna aux financiers tout ce qu'ils voulurent. « Un homme qui veut emprunter, « disait-il, a besoin de paraître riche; et, pour paraître « riche, il faut éblouir par ses dépenses. Agissons ainsi « dans l'administration publique. L'économie est dou« blement funeste : elle avertit les capitalistes de ne « pas prêter au trésor obéré; elle fait languir les arts, « que la prodigalité vivifie. » Aussi déployait-il un luxe incroyable. A son arrivée au contrôle, il était criblé de dettes, et il disait à Machault : « Les finances de « la France sont dans un état déplorable; jamais je ne « m'en serais chargé sans le mauvais état des miennes. » Dans son premier entretien avec le roi, il lui dit qu'il avait pour cent vingt mille livres de dettes exigibles; qu'un contrôleur général pouvait facilement trouver les moyens de s'acquitter, mais qu'il préférait parler à Sa Majesté avec franchise, et devoir tout à ses bontés. Louis XVI, qu'un tel langage frappa d'étonnement, ne proféra pas une seule parole; il alla prendre dans un secrétaire deux cent trente mille livres en actions de la Compagnie des eaux, et les remit à Calonne, qui sut garder les actions et payer ses dettes (1). »

(1) Droz, t. I, p. 401.

Cependant une administration si scandaleuse devait avoir un terme; il arriva un moment où Calonne n'eut plus d'argent, et où, ayant abusé de tous les moyens d'en avoir, impôts, emprunts et anticipations, il se trouva en face d'un abîme. Il avait emprunté plus de huit cents millions en quatre ans; ce qui, joint aux cent trente millions empruntés par Necker, et aux trois cents millions de Joly de Fleury, chargeait, en dix ans, le capital de la rente d'un milliard six cent trente millions.

Calonne reprit alors le moyen des réformes politiques. Il croyait pouvoir jouer avec les questions révolutionnaires, et ne les regardait que comme un moyen à employer, et un moyen sûr de se procurer de l'argent. Il résolut de soumettre les priviléges à l'impôt, de créer des assemblées provinciales, de diminuer les tailles, les gabelles, d'abolir les corvées, etc. Il ne pouvait compter, pour accomplir ces réformes, sur l'appui du parlement; loin de là, il devait s'attendre à une opposition violente. Il songea à convoquer les états généraux; mais bientôt, effrayé à l'idée d'être forcé de leur rendre compte de son administration, il renonça à cette idée, s'arrêta à la convocation d'une assemblée de notables choisis par le roi, et s'occupa des moyens de réaliser ses projets.

Assemblée des notables. — Le 29 décembre 1786, le roi annonça au conseil des dépêches qu'il convoquait, pour le 29 du mois suivant, une assemblée composée de personnes de diverses conditions, et des plus qualifiées de son royaume, afin de leur communiquer ses vues pour le soulagement de son peuple, l'ordre des finances et la réformation des abus.

Quand cette nouvelle se fut répandue, et que la nation se vit exclue de l'assemblée, elle fit éclater son indignation, et désespéra d'obtenir satisfaction de ses griefs. Comment, en effet, espérer que des privilégiés

détruisissent les priviléges? Aussi ne fut-on point étonné de voir les notables ne s'occuper que de misérables intrigues, prendre parti pour Brienne, se soulever à sa voix contre Calonne, s'efforcer de le chasser du ministère, pour le punir sans doute d'avoir voulu toucher à l'arche sainte, discuter pour la forme les grandes questions sur lesquelles le gouvernement avait appelé le secours de ses lumières, et se séparer ensuite sans avoir rien décidé.

Le comte de Vergennes était généralement respecté; son influence sur les notables eût été considérable, et eût sans doute déjoué bien des intrigues. Sa mort, qui arriva le 13 février 1787, fut fatale à Louis XVI. Le comte de Montmorin, qui fut mis à sa place, était un homme faible, et complétement étranger aux affaires; il était toujours en dehors des événements.

Ouverture de l'assemblée, 22 février 1787. — Après un discours du roi, Calonne prend la parole, et expose la situation du royaume. Un déficit, dit-il, existait depuis des siècles, il était de quarante millions en 1774, de trente-sept en 1776, et de quatre-vingts en 1783; alors il y avait de plus six cents millions à payer, et le gouvernement n'avait ni argent ni crédit. Il décrit ensuite les opérations auxquelles il s'est livré pour alimenter le trésor et rétablir le crédit; il ne parle pas de la dette, et ne dit que quelques mots de ce qui est relatif aux finances; dans cette partie de son exposé, il arrange les choses de manière à justifier ses actes, et à incriminer ceux de ses prédécesseurs. En revanche, il développe avec complaisance l'administration du royaume; il parle des travaux de Cherbourg, du Havre, de la Rochelle, de Dieppe; il rappelle que bientôt Dunkerque verra réparer ses longs malheurs par le rétablissement de ses écluses et de son port; il cite la construction de plusieurs canaux, les encouragements donnés au commerce, à l'industrie,

à la pêche de la baleine, qui prépare à la marine une pépinière de matelots; à l'agriculture, à l'exploitation des mines; aux arts; il parle des monuments élevés dans tout le royaume; des quais de Marseille, de la grande place de Bordeaux; de la création de l'île de Perrache à Lyon, de la restauration des arènes de Nîmes, du palais de justice d'Aix, et de l'assainissement de Paris, etc.

Calonne recherchant ensuite la cause des abus, les attribue avec raison au défaut d'unité qui existe dans l'administration du royaume; et il propose d'établir cette unité. Il oublie seulement que l'unité d'un pays est impossible lorsqu'il n'y a pas égalité de droits et de devoirs entre les citoyens. Cependant l'évidence était telle que Calonne proposa d'établir des assemblées provinciales, dans lesquelles les propriétaires répartiraient les charges publiques; de soumettre, sans distinction, tous les biens à l'impôt; de proclamer la liberté du commerce des grains, l'abolition de la corvée, des douanes intérieures, la diminution de la gabelle, etc. Il terminait en disant: « Que d'autres rappellent cette maxime de notre monarchie: « *Si veut le roi, si veut la loi;* la maxime de Sa Majesté est: *Si veut le bonheur du peuple, si veut le roi.* »

C'était en revenir à Turgot, moins la grandeur des vues et moins l'opportunité du moment.

Les notables décrétèrent les assemblées provinciales, composées de députés du tiers état en nombre égal aux députés des deux ordres privilégiés, et le vote par tête. Mais quand vint la discussion sur l'impôt, les notables, tous privilégiés et hors des atteintes du fisc, ne purent se résoudre à voter une égale répartition des charges. Ils discutèrent, n'osant pas refuser, mais ne voulant pas accorder; et finirent par déclarer que les états généraux avaient seuls le droit de décider de

pareilles questions. C'est alors que Brienne triompha; ses intrigues allaient faire tomber une à une les réformes de Calonne, qui, d'ailleurs, trouvaient peu d'appui dans l'opinion publique. La diminution de la taille ne fut pas accordée. On vota la liberté du commerce des grains, l'abolition des corvées. Mais on repoussa l'abolition des douanes intérieures, et les améliorations dans le régime de la gabelle, parce que les réformes du contrôleur ne détruisaient pas cette *infernale machine*. Ses projets sur les domaines et les forêts du roi furent également repoussés. Calonne, irrité de cette opposition personnelle, et dictée d'ailleurs par un sordide égoïsme, en appela au peuple. Les discussions de l'assemblée étaient secrètes; il fit publier ses projets, et les accompagna d'un manifeste où il se plaignait des efforts que l'on faisait pour égarer les esprits, en répandant le bruit qu'on allait accroître les impôts.

« On payera plus, disait-il; sans doute; mais qui? Ceux-là seulement qui ne payaient pas assez; ils payeront ce qu'ils doivent, suivant une juste proportion, et personne ne sera grevé. Des priviléges seront sacrifiés!... Oui, la justice le veut, le besoin l'exige. Vaudrait-il mieux surcharger les non-privilégiés, le peuple? » C'était indiquer clairement au peuple que le gouvernement et la nation étaient en droit de se plaindre de l'assemblée. Mais pourquoi l'avait-il exclusivement composée de privilégiés?

Ce manifeste ne servit de rien à Calonne; mais il éclaira la nation, et la confirma dans la conviction qu'une révolution radicale pouvait seule terminer ces discussions sans fin. Le cri public fut unanime; de toutes parts on demanda les états généraux. L'assemblée fut indignée contre Calonne, qui avait dévoilé l'égoïsme et la mauvaise foi dont elle avait fait preuve dans ses délibérations. Brienne jugea le moment favorable.

pour éclater. La reine était aussi mécontente du ministre, qui avait, suivant elle, compromis la royauté. Miroménil lui-même voulut l'attaquer auprès du roi; mais Calonne parvint à le faire renvoyer du ministère, et remplacer par le président de Lamoignon. Il voulait aussi se débarrasser du baron de Breteuil, son ennemi déclaré : Louis XVI y avait consenti; mais la reine, dont le baron était le protégé, s'y opposa, déclara que Calonne était universellement détesté, et que le seul moyen de rétablir l'ordre était de le renvoyer. Elle insista, pria, et son ascendant fut le plus fort. Louis XVI crut montrer assez de volonté en renvoyant Miroménil et Calonne, et en maintenant le choix qu'il avait fait de Lamoignon (8 avril 1787).

De Fourqueux, contrôleur. — Après le renvoi de Calonne, la reine proposa Brienne pour le remplacer; Montmorin, de son côté, parla de Necker comme du seul homme capable de diriger les affaires dans une situation aussi grave; le roi repoussa ces deux candidats. « Je ne veux, disait-il, ni neckraille, ni prétraille. » La reine ne jugea pas à propos de brusquer les choses, et remit à un autre moment ses tentatives pour faire arriver son favori au ministère; elle fit alors nommer le conseiller d'État de Fourqueux, homme nul, que l'on pouvait écarter, plus tard, sans obstacle. En effet, quand les notables en vinrent à discuter les moyens de combler le déficit, il fut évident qu'un ministre sérieux était nécessaire. Montmorin parla de nouveau de Necker, et il serait parvenu à le faire rentrer au ministère, sans le baron de Breteuil qui proposa de Brienne, et réussit à le faire agréer par le roi.

De Brienne, ministre. — L'archevêque de Toulouse fut nommé chef du conseil des finances (1er mai 1787); Fourqueux donna sa démission, et fut remplacé par Laurent de Villedeuil, intendant de Normandie.

Brienne ne put éclaircir ni les causes, ni l'état réel du déficit, tant l'administration était en désordre; la surprise des notables fut à son comble quand ils virent le nouveau ministre proposer purement et simplement la réintégration de Calonne; ils s'aperçurent qu'ils avaient été joués. D'ailleurs, ils ne savaient plus que faire; aucun d'eux ne voulait renoncer à ses priviléges. La noblesse de cour voulait bien consentir à l'égale répartition de l'impôt, parce qu'elle espérait se dédommager des pertes qu'elle éprouverait aux dépens du trésor; la noblesse de province, qui n'avait pas cette honteuse perspective, résistait. Le public se moquait de cette assemblée si méprisable; le roi, la reine étaient irrités contre les notables, qui osaient résister à la volonté royale. Les notables, dans leur irrésolution, parlaient d'économie, faisaient des vœux, et n'agissaient pas, parce qu'il ne leur était pas donné de pouvoir agir; tous souhaitaient la clôture de l'assemblée; quelques-uns demandaient les états généraux. « La Fayette dit un jour, dans son bureau, qu'il demandait une *assemblée nationale*. Le comte d'Artois, étonné de ce mot, lui dit : *Vous demandez sans doute les états généraux?* — *Oui, monseigneur*, répondit-il, *et mieux, s'il est possible* (1). »

Le 25 mai, le roi tint une séance solennelle pour clore l'assemblée.

« Le pays attendait; les notables, de retour dans les provinces, y avaient apporté du mécontentement, de l'aigreur, et toutes les suites d'une discussion entamée sur les affaires capitales, et dans laquelle personne n'avait osé conclure. On connaissait le mal. Le problème du déficit résumait alors tous les problèmes. Chaque classe comprenait sous ce mot ses plaintes particulières; et la plainte du peuple, s'emparant aussi

(1) Droz, t. I, p. 517.

de cette formule, y rapportait ses longues souffrances et la cherté croissante du pain, premier symptôme de famine (1). »

Cependant, il était tellement impossible de prévoir les fautes que le gouvernement allait commettre, que les esprits attendaient avec impatience les événements. Lamoignon voulait que toutes les décisions des notables, transformées en édits, fussent portées en masse au parlement, afin de les y faire enregistrer dans une séance royale; car le ministère devait s'attendre à une violente opposition du parlement, et il était nécessaire de mettre sous les yeux du public l'ensemble des réformes ordonnées par le pouvoir, afin de se donner l'appui de l'opinion publique. Brienne s'y opposa; il soutenait qu'un lit de justice était inutile; qu'il fallait éviter tout ce qui pourrait engager une lutte avec le parlement; qu'on devait envoyer d'abord à l'enregistrement les édits propres à faire accueillir favorablement les autres, et ne recourir à la force que dans le cas d'une résistance du parlement. Une fois cette résolution prise, on envoya au parlement les édits sur le commerce des grains, sur les assemblées provinciales, sur la corvée: ils furent enregistrés. Brienne envoya ensuite l'édit du timbre. Cet impôt était nécessaire, mais onéreux; le parlement crut l'occasion favorable pour commencer la résistance, et ressaisir ainsi l'autorité qu'il perdait chaque jour. Il déclara que la nation assemblée en états généraux pouvait seule octroyer au roi les subsides. En faisant cette déclaration, les membres du parlement se proposaient des buts très-divers : les uns y voyaient un moyen d'effrayer le ministère; d'autres espéraient par là augmenter l'influence de la magistrature; d'autres encore se flattaient, en agissant ainsi, de parvenir à une réforme

(1) Histoire parlementaire de la révolution française, t. I, p. 223.

de l'État. Parmi ceux qui partageaient cette dernière opinion, on doit citer Duport de Prélaville et Fréteau de Saint-Just, amis sincères de la révolution américaine; on distinguait, entre les membres qui faisaient le plus d'opposition, Duval d'Espréménil, qui ne tirait son énergie apparente que de son amour des priviléges de la magistrature. Le roi, sans tenir compte de la déclaration du parlement, enregistra les édits dans un lit de justice (6 août). Le parlement protesta, et fut exilé à Troyes.

La cour alors nomma Brienne premier ministre, afin de concentrer le pouvoir; les maréchaux de Castries et de Ségur donnèrent leur démission et furent remplacés, à la guerre, par le vicomte de Brienne, frère de l'archevêque, à la marine, par le comte de la Luzerne; Laurent de Villedeuil eut pour successeur, au contrôle, l'intendant des finances Lambert. Ce replâtrage ministériel n'avait fait entrer au ministère aucun homme capable de lutter contre les obstacles qui s'élevaient de toutes parts.

Tous les parlements de province protestaient contre les *actes arbitraires*, et s'opposaient à l'établissement des assemblées provinciales. Cependant Brienne négocia avec le parlement qui s'ennuyait à Troyes, et il fut décidé que Brienne retirerait les édits de finances, causes de tant de querelles, et que les magistrats prorogeraient pour deux ans le second vingtième (19 septembre). Cette ressource était insuffisante; Brienne demanda au parlement d'enregistrer en un seul édit quatre cent vingt millions d'emprunt réalisables en cinq ans, et promit de convoquer les états généraux avant ce délai. Il fut décidé que l'édit sur l'emprunt serait enregistré dans une séance royale (19 novembre). Tout devait bien se passer; mais Lamoignon voulut que, dans cette séance, l'on constatât la puissance du roi sur la magistrature, si bien que la séance fut en

réalité un lit de justice, auquel les magistrats ne s'attendaient point; ils refusèrent l'enregistrement. La lutte recommença ; la cour, toujours faible et toujours convaincue de sa force, fit arrêter et emprisonner deux conseillers, et exiler le duc d'Orléans qui avait aussi protesté contre l'enregistrement. Le parlement cette fois avait un beau rôle; il pouvait dissimuler la cause égoïste de son opposition et la cacher sous le voile de l'intérêt public. Le 4 janvier 1788, sur la motion de Duport, le parlement réclama des garanties sérieuses pour la liberté individuelle, l'abolition des lettres de cachet; les compagnies de province imitèrent le parlement de Paris. La cour résolut alors de se débarrasser de l'obstacle qu'elle s'était si imprudemment créé en rétablissant les parlements; Brienne et Lamoignon prirent la résolution de les détruire. De son côté, le parlement, pour échapper au coup qui allait l'atteindre, s'assembla et rendit la déclaration suivante (3 mai) sur la proposition de d'Espréménil.

« La cour, justement alarmée des événements funestes dont une notoriété trop constante paraît menacer la constitution de l'État et de la magistrature; considérant que les motifs qui portent les ministres à vouloir anéantir les lois et les magistrats, sont la résistance inébranlable que ceux-ci ont mise à s'opposer à deux impôts désastreux, la demande qu'ils n'ont cessé de faire des états généraux, etc.

« Considérant enfin que le système de la seule volonté, clairement exprimé dans des réponses surprises au seigneur roi, annonce, de la part des ministres, le funeste projet d'anéantir les principes de la monarchie, et ne laisse à la nation d'autre ressource qu'une déclaration précise par la cour des maximes qu'elle est chargée de maintenir et qu'elle ne cessera de professer,

A déclaré

« Que la France est une monarchie gouvernée par le roi, suivant les lois;

« Que de ces lois, plusieurs qui sont fondamentales, embrassent et consacrent :

« Le droit de la maison régnante au trône, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion des filles et de leurs descendants;

« Le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des états généraux, régulièrement convoqués et composés;

« Les coutumes et capitulations des provinces;

« L'inamovibilité des magistrats; le droit des cours de vérifier, dans chaque province, les volontés du roi, de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province, ainsi qu'aux lois fondamentales de l'État;

« Le droit de chaque citoyen de n'être jamais traduit, en aucune matière, devant d'autres juges que ses juges naturels, qui sont ceux que la loi lui désigne;

« Et le droit sans lequel tous les autres sont inutiles : celui de n'être arrêté, par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents, etc. »

Cette déclaration était à l'avantage du parlement, et sous prétexte de garantir les droits de la France, elle ne garantissait que les priviléges de la compagnie; au reste, elle est d'une arrogance inouïe; elle ne consacre que trois choses : la loi salique, les états généraux, et les priviléges des cours souveraines qu'elle ose mettre sur la même ligne que les droits du peuple. La cour pouvait facilement réfuter ces prétentions surannées, réminiscences de la Fronde, et en appelant au peuple, faire valoir les droits de la monarchie à l'obéissance des cours judiciaires. Elle aima mieux faire arrêter d'Espréménil et Goislart en plein parle-

ment par huit Cent-Suisses, et les envoyer, le premier aux îles Sainte-Marguerite, et le second à Pierre-Encise.

Le 8 mai, le roi manda le parlement à Versailles, pour faire enregistrer six édits sans discussion; l'un de ces édits, qui avait pour but de remédier à la trop grande étendue du ressort des parlements, créait quarante-sept bailliages, auxquels on confiait tous les procès civils dont l'objet ne dépassait pas la somme de vingt mille livres, et tous les procès criminels où les accusés étaient de la bourgeoisie; distinction qui parut, non sans raison, une injure pour le tiers état. Un autre réformait la législation criminelle, abolissait la torture, exigeait trois voix de majorité au lieu de deux, pour prononcer la peine capitale, et un mois de surséance avant l'exécution des arrêts de mort. Enfin, le plus important enlevait au parlement l'enregistrement des lois et le confiait à une cour plénière. « Cette cour était composée du chancelier ou du garde des sceaux, de la grand'chambre du parlement de Paris, des princes du sang, des pairs, du grand aumônier, du grand maître de la maison du roi, du grand chambellan, du grand écuyer, de deux archevêques, de deux évêques, de deux maréchaux, de deux gouverneurs, de deux lieutenants généraux, de deux chevaliers des ordres du roi, de quatre autres personnes qualifiées du royaume, du capitaine des gardes, lorsqu'il accompagnerait le roi, de dix conseillers d'État ou maîtres des requêtes, d'un membre de chaque parlement de province, de deux de la cour des comptes et deux de la cour des aides.

« Les membres de la cour plénière seraient nommés à vie par le roi et irrévocables; ils vérifieraient et publieraient les édits dont les dispositions s'étendraient à la France entière. Les ordonnances d'un intérêt local seraient enregistrées, soit par un parlement, soit

par un grand bailliage. Dans les cas urgents, la cour plénière enregistrerait provisoirement les impôts, en attendant la convocation des états généraux; et le roi se réservait le pouvoir de contracter les emprunts qui n'exigeraient pas de contribution nouvelle.

« La cour plénière était autorisée à faire des remontrances. Les ministres ne voulaient pas annoncer la crainte de voir cette cour s'obstiner dans ses supplications et refuser l'enregistrement; quelques mots, glissés dans deux articles de la loi, avaient paru suffisants pour garantir au monarque un pouvoir absolu. Il était dit « que, lorsque la cour plénière ferait des remontrances, quatre de ses membres seraient appelés au conseil pour les discuter, afin que la détermination du roi, sur ces remontrances, fût prise avec une plus grande connaissance de cause (1). »

Tout le monde se moqua de cet édit. Les ministres avaient pensé qu'un trait d'habileté serait d'annoncer non l'*établissement*, mais le *rétablissement* de la cour plénière; ils faisaient dire par le roi que deux sortes d'assemblées appartenaient à la constitution de la monarchie : les états généraux et la cour plénière. Chacun savait à peu près ce que c'était que les états généraux; mais qui avait entendu parler de la cour plénière? Il était bien singulier qu'une partie constitutive de la monarchie eût été ainsi dérobée, sans que personne s'en fût jamais aperçu. Le soir même de la séance, beaucoup de gens cherchèrent dans les dictionnaires, qui tous étaient d'accord; celui de Trévoux donnait le plus de détails; on y trouve : COUR PLÉNIÈRE. « On appelle ainsi ces magnifiques assemblées « que nos anciens rois faisaient à Noël et à Pâques, « ou à l'occasion d'un mariage ou d'un autre sujet de « joie extraordinaire; tantôt dans leurs palais, tantôt

(1) Droz, t. II, p. 63.

« dans quelque grande ville; quelquefois en pleine « campagne, toujours en un lieu commode pour y « loger les grands seigneurs. » Nous citons cette définition bien connue, parce qu'elle sert à prouver que des hommes d'État *rétablissant* de pareilles assemblées pour répondre à des cris de liberté, et les composant de privilégiés intéressés au maintien des abus, doivent être regardés comme les auteurs responsables du grand drame auquel nous allons assister.

La cour plénière s'assembla le lendemain, au milieu des protestations; le roi se croyait obéi; mais soudain une vive résistance se manifesta dans tout le royaume, surtout à Rennes, dans le Dauphiné et dans le Béarn. Nous ne décrirons pas cette suite de troubles, d'émeutes, de protestations qui éclatèrent dans toute la France. Nous parlerons seulement de la conduite des états du Dauphiné assemblés à Vizille. Ils arrêtèrent que l'impôt destiné à remplacer la corvée serait supporté par les trois ordres, et que le tiers état aurait, dans les états provinciaux, la double représentation qui lui était accordée dans les administrations provinciales; plusieurs autres décisions aussi patriotiques furent également prises. Cet accord, cette identité de vues fut universellement applaudie.

Pendant ce temps, que faisait le gouvernement? Louis XVI avait abandonné les affaires à Brienne; et, « tandis que les circonstances devenaient si graves, le malheureux prince passait ses journées à la chasse (1). » La coterie absolutiste dominait; Brienne, son agent, était tout radieux; « *le roi sera obéi*, disait-il; *j'ai tout prévu, même la guerre civile.* » Il crut n'avoir affaire qu'à des résistances de privilégiés; il voulut les diviser : en conséquence, il convoqua une assemblée du clergé pour lui demander des sacrifices d'ar-

(1) Droz, t. II, p. 76.

gent. Le clergé refusa : ne sachant plus que faire, Brienne fit rendre un arrêt du conseil (8 août), par lequel les états généraux étaient convoqués pour le 1er mai 1789. Le ministre déclara que le roi, malgré ses recherches, ignorant quels étaient le nombre ou la qualité des électeurs et des éligibles, et la forme des élections, invitait les municipalités, les tribunaux, les *savants et les personnes instruites*, à faire des recherches et à donner leur avis.

On ne peut avoir qu'une opinion sur les conséquences de cette mesure : c'est que la royauté, en appelant la nation à son aide, et en lui donnant explicitement la liberté de la presse, abdiquait la souveraineté, et la remettait entre les mains de la nation. « La révolution française, dit M. Droz (1), fut commencée le jour où Louis XVI annonça que les états généraux seraient réunis le 1er mai 1789. Dès lors il ne s'agissait plus de prévenir la révolution ; il s'agissait de la diriger. » Loin de comprendre que telle était désormais la tâche du pouvoir, on voulut opposer des digues au fleuve et le forcer à rétrograder; mais le torrent, grossi par la résistance, brisa tous les obstacles et entraîna dans sa course impétueuse quiconque osa lutter contre lui.

CHAPITRE II.

Histoire d'Angleterre depuis la révolution de 1688 jusqu'au commencement de la guerre d'Amérique en 1775.

§ Ier. Règne de Guillaume III (1689-1702).

Après la fuite de Jacques II, le prince d'Orange fut

(1) Ibid, p. 99.

proclamé roi sous le nom de Guillaume III (1689). Il signa à son avénement la fameuse *déclaration des droits*, qui déterminait avec précision les droits de la nation et du roi, et qui peut être regardée comme la base des libertés anglaises conquises par les révolutions de 1648 et de 1688. Cette déclaration renfermait trois parties : un récit des actes illégaux et arbitraires qu'on reprochait à Jacques II; une déclaration portant que ces actes étaient contraires à la constitution; la résolution de maintenir sur le trône le prince et la princesse d'Orange. De la sorte, la déclaration des droits était liée indissolublement à la révolution, comme son motif et sa condition. Elle portait en principe : que le roi ne peut pas suspendre les lois sans le consentement du parlement; que toute perception d'impôts non autorisée par le parlement est illégale; que tout Anglais a le droit de pétition; que le roi ne peut lever ou entretenir une armée dans le royaume en temps de paix, sans le consentement des deux chambres; que les élections sont libres; que la liberté de la parole dans le parlement ne peut donner lieu à aucune poursuite; que les parlements seront fréquemment convoqués. Le roi conserva le pouvoir d'assembler, de proroger, de dissoudre le parlement, de refuser sa sanction aux bills votés par les chambres, de choisir ses ministres, de déclarer la guerre, de conclure les traités de paix ou d'alliance. Un article additionnel à la déclaration des droits portait, que si un prince de la famille royale venait à se convertir à la religion romaine, ou à épouser une femme *papiste*, il ne pourrait pas hériter du gouvernement du royaume et que la couronne serait réversible au plus proche héritier.

Le parlement d'Écosse suivit l'exemple de celui d'Angleterre, et proclama Guillaume III, malgré les efforts des jacobites. Le vicomte de Dundée souleva

en vain les montagnards. Il périt à la bataille de Killikrankie (1689), et l'insurrection fut promptement réprimée. Les efforts de l'Irlande ne furent pas plus heureux. Vaincu sur les bords de la Boyne, Jacques II retourna en France. Ses partisans continuèrent encore pendant quelque temps à se défendre; mais bientôt la victoire de Kilkennel et la prise de Limerik par les Anglais achevèrent la réduction de cette île. Maître de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, Guillaume III put enfin tourner contre la France les forces des trois royaumes. Nous avons raconté ailleurs la part qu'il prit à la guerre dirigée contre Louis XIV; elle eut pour résultat le traité de Ryswick, par lequel le roi de France renonça à presque toutes ses conquêtes et reconnut Guillaume III comme roi d'Angleterre (1697).

Guillaume III régna tranquillement depuis cette époque; mais il lutta en vain contre la tendance des communes à restreindre les prérogatives royales. Déjà, en 1694, il avait été obligé de sanctionner le bill qui rendait les *parlements triennaux*. Le bill de succession voté par le parlement en 1701, malgré tous les efforts de Guillaume pour le faire rejeter, restreignit encore son autorité. Il mourut en 1702, après un règne agité à l'intérieur, mais qui avait relevé au dehors la considération de la nation anglaise. Anne Stuart, sa belle-sœur, lui succéda.

§ II. Anne (1702-1714).

Pour se former une idée nette de l'histoire d'Angleterre sous le règne d'Anne et de ses successeurs, il importe de distinguer, par une définition exacte, les deux grands partis *whig* et *tory*. Ces dénominations commencèrent à être employées au temps du bill d'exclusion; mais la distinction des partis qu'ils désignent est au moins aussi ancienne que le long parle-

ment. Remarquons d'abord que les deux partis étaient d'accord sur le maintien de la constitution, c'est-à-dire, sur le gouvernement du royaume par un souverain héréditaire, avec le concours des deux chambres du parlement; mais ils différaient en ce que pour les torys la constitution était un point extrême, au delà duquel ils ne portaient jamais les regards, et dont ils croyaient qu'il ne fallait jamais s'écarter; tandis que les whigs pensaient que toutes les formes de gouvernement sont subordonnées au bien public, et sujettes par conséquent à être changées, lorsqu'elles ont cessé d'atteindre leur but. Aussi le whig avait-il un penchant naturel, le tory une aversion marquée pour toute amélioration politique. L'un avait à cœur les libertés du peuple, l'autre les droits de la royauté. Il paraissait donc probable que le cours des événements pouvait pousser les torys à souhaiter le despotisme, les whigs à renverser la monarchie, quoique les deux partis admissent le principe commun du maintien de la constitution.

La reine Anne, dont la capacité était fort bornée, avait été de tout temps attachée au parti des torys. Son premier ministère et son premier parlement firent penser que son gouvernement serait exclusivement dirigé par ce parti; mais bientôt l'influence d'une favorite célèbre l'enleva à l'influence des torys : c'était la duchesse de Marlborough. Quoique Godolphin et Marlborough, en qui la reine avait la confiance la plus entière, eussent d'abord passé pour torys, ils s'éloignèrent peu à peu de ce parti, et n'eurent pas de peine à faire partager à la reine leurs propres sentiments. Toutefois ce ne fut qu'en 1708 que fut formé un ministère entièrement whig; encore ne dura-t-il que deux ans. Tout le monde sait que ce ministère fut renversé, parce que la favorite abusa jusqu'à l'insolence de son ascendant sur la plus endurante des

reines. Il est vrai que les circonstances politiques faisaient souhaiter un changement en faveur des torys; mais peut-être ce changement eût-il eu lieu plus tard, et alors sans doute la maison de Bourbon n'aurait jamais régné en Espagne (1710).

Le règne d'Anne est rempli tout entier par la *guerre de la grande alliance* qui avait été commencée en 1702, et dont le but était, comme l'exprime une adresse de la chambre des communes, de garantir les libertés de l'Europe, et de réduire la puissance exorbitante de la France. Les prétextes que l'on mit en avant pour déclarer la guerre à Louis XIV, furent l'occupation du territoire espagnol par le duc d'Anjou et la reconnaissance du fils de Jacques II. L'Angleterre reconnut Charles, archiduc d'Autriche, comme roi d'Espagne. Un discours de la couronne prononcé en 1705 déclara que le rétablissement de la maison d'Autriche en Espagne était utile et glorieux pour l'Angleterre. Louis XIV n'avait jamais espéré de conserver à son petit-fils tout l'héritage de Charles II. Plusieurs fois il avait manifesté le dessein de sacrifier les Pays-Bas ou le royaume de Naples. Après la bataille d'Oudenarde, l'épuisement de la France le contraignit à aller plus loin. Il consentit cette fois à la cession de la monarchie espagnole, comme base du traité (1708). Mais il refusa ensuite de combattre lui-même son petit-fils, et les conférences de Gertruydenberg furent rompues (1709). C'est alors que tomba le ministère de Godolphin, qui avait entrepris d'imposer à Louis XIV un traité si humiliant, et dont les conséquences n'auraient pas même été utiles à l'Angleterre. Le ministère tory qui le remplaça, fit, à l'exclusion des autres puissances, un arrangement secret avec Louis XIV. Cet arrangement amena la signature de la paix d'Utrecht (1711), dont nous avons déjà mentionné les conditions les plus importantes.

La reine mourut en 1714, sans laisser d'enfants, et après avoir fait de vaines tentatives pour préparer la restauration des Stuarts.

§ III. George Ier (1714-1727).

Pour fixer la succession dans la ligne protestante, le parlement avait déclaré, en 1701, que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, était la plus proche héritière du trône, après les descendants de Guillaume III et de la reine Anne, fille de Jacques II. Cette dernière étant morte sans laisser d'enfants, et la princesse Sophie l'ayant devancée au tombeau, la couronne d'Angleterre fut déférée à son fils, George de Brunswick, électeur de Hanovre, et arrière-petit-fils de Jacques II (1714).

Le nouveau roi jura, en montant sur le trône, qu'il n'entraînerait jamais l'Angleterre dans une guerre continentale pour conserver ses possessions en Allemagne. C'était un prince capable d'assurer aux Anglais un règne heureux et pacifique; mais les intrigues des torys, dont plusieurs entretenaient des relations avec le prétendant ou chevalier de Saint-George, troublèrent plus d'une fois le repos de l'Angleterre. Le ministère whig, auquel le nouveau roi accordait toute sa confiance, poursuivit tous ceux qu'on accusait d'avoir préparé sous le dernier règne la restauration des Stuarts. Le lord Bolingbroke et le comte d'Oxford furent condamnés comme partisans de Jacques III, et virent leurs noms rayés de la liste des pairs. Cependant les troubles continuaient, et dans plusieurs villes le peuple se déclarait hautement pour le prétendant. Il fallut suspendre l'acte d'*habeas corpus*. Une somme de cent mille livres sterling fut promise à quiconque livrerait le prétendant mort ou vif; et comme on redoutait surtout les dispositions hostiles de l'Écosse, le parlement fit passer une loi portant que tout feudataire

ou tenancier qui resterait en paix, tandis que son suzerain s'armerait pour le prétendant, aurait la propriété des terres qu'il tenait à rente. La mort de Louis XIV fit manquer les projets des jacobites. Le régent fit alliance avec la maison de Hanovre, et les jacobites, livrés à leurs propres forces, furent vaincus aux journées de Preston et de Dumblain. Le prétendant trouva à son arrivée ses partisans découragés et affaiblis. Il se rembarqua sans avoir combattu et se retira dans la ville d'Avignon.

Les whigs abusèrent de leur victoire. Un grand nombre d'insurgés furent pendus, décapités, écartelés; mille furent, à titre de grâce, condamnés à la déportation. Mais le parti dominant craignait une réaction : pour obvier à ce péril, il fit annuler l'acte qui établissait des parlements triennaux, et la septennalité fut admise par les deux chambres. Les intrigues du baron de Goertz, ministre de Charles XII, roi de Suède, furent pour George Ier l'occasion d'un nouveau succès. Le parlement lui accorda un subside extraordinaire pour le garantir des entreprises de la Suède, et bientôt la mort de Charles XII le délivra de toute crainte d'être attaqué, car le baron de Goertz, comme nous aurons occasion de le répéter, n'avait pas été étranger aux projets d'Albéroni. Indigné cependant de toutes ces machinations, George Ier accéda à la quadruple alliance formée contre le roi d'Espagne, Philippe V (1718). Une flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Byng, détruisit la flotte espagnole sur les côtes de la Sicile. La tentative d'Albéroni d'armer les montagnards de l'Écosse contre le roi d'Angleterre échoua l'année suivante. Philippe V fut obligé de renoncer à ses projets et de renvoyer son ministre.

Le nouveau parlement qui s'assembla en 1722, ne fut pas moins dévoué à la cause de George Ier. Le roi,

en ouvrant la session, avait dénoncé aux députés une nouvelle conspiration formée par les jacobites; l'alarme fut générale. L'acte d'*habeas corpus* fut de nouveau suspendu, et le parlement frappa les biens des papistes de contributions qui devaient les ruiner. L'évêque de Rochester, accusé d'avoir été l'âme du complot, fut dépouillé de son évêché et banni du royaume. Une alliance défensive fut conclue avec la France et la Prusse, pour faire face aux projets d'attaques dont George Ier se croyait menacé de la part de l'Autriche et de l'Espagne, unies par le traité de Vienne. On mit en mer trois escadres pour bloquer les ports de la Russie qui avait accédé à ce traité, pour observer les côtes de l'Espagne et pour piller les galions. Les chambres accordèrent une levée de quarante-six mille hommes, et une nouvelle taxe pour couvrir les dépenses. La guerre éclata en 1727; mais le cardinal Fleuri s'entremit pour la paix, dont les préliminaires furent signés à Paris. George Ier n'en vit pas la conclusion définitive. Il mourut cette même année (22 juin 1727).

§ IV. George II (1727-1760).

Lorsque George II monta sur le trône, la dette publique s'élevait à plus de cinquante millions de livres sterling. Cependant le système de corruption commencé sous le règne de George Ier prévalut sous celui de son fils. Le premier ministre, Robert Walpole, en fit la base de son pouvoir et le principal ressort de son administration. La majorité du parlement fut ouvertement à sa solde, et le ministre se vantait de connaître le prix de chaque Anglais, parce qu'il n'y en avait, disait-il, aucun qu'il n'eût ou marchandé ou acheté. C'est par ces moyens odieux que Walpole se maintint au pouvoir, malgré l'opposition du *parti de la patrie* et la haine du peuple.

En 1739 l'Angleterre se vit engagée dans une guerre contre l'Espagne. Les négociants anglais avaient trouvé mauvais qu'on les empêchât de faire la contrebande en Amérique. Dès le commencement des hostilités, l'amiral Vernon s'empara de Porto-Bello, qu'il livra au pillage; mais l'expédition dirigée contre Carthagène échoua (1740). Cet échec et les pertes que les corsaires de l'Espagne faisaient éprouver au commerce anglais irritèrent au plus haut point la nation contre le gouvernement de George II. Le parti de l'opposition prévalut dans les élections, et Walpole fut obligé de se retirer (11 février 1742). Sa chute causa une allégresse générale; mais les ministres qui lui succédèrent ne détruisirent point les abus contre lesquels ils s'étaient élevés si souvent, lorsqu'ils étaient dans l'opposition. La guerre continua contre l'Espagne, et bientôt l'Angleterre fut engagée dans une nouvelle guerre continentale. George II, qui craignait pour ses possessions de Hanovre, avait fait alliance avec Marie-Thérèse, menacée par une coalition redoutable. Il assista en personne à la bataille de Dettingen, où les Anglais remportèrent une victoire éclatante (1743). Sur mer les succès étaient balancés. Les flottes réunies de l'Espagne et de la France maintinrent la victoire indécise, dans un combat sanglant qui fut livré près de Toulon. En 1745, les Anglais reprirent l'avantage sur mer sous la conduite de l'amiral Warren et des chefs d'escadre Barnet et Townshend; mais sur terre ils furent vaincus à Fontenoy, et l'expédition du prince Charles-Édouard faillit renverser la maison régnante. Il fallut que George II retournât à la hâte en Angleterre, et prît les mesures les plus énergiques contre le prétendant qui, après de nombreuses victoires, fut vaincu à Culloden (27 avril 1746). Alors commença la *chasse aux rebelles;* plus de deux cents jacobites qui avaient échappé à la première fureur du

soldat, périrent sur les échafauds. Ces cruautés valurent au duc de Cumberland, qui avait vaincu à Culloden, le surnom de *boucher*. Le prince Charles-Édouard parvint à échapper à la poursuite de ses ennemis et à se réfugier en France. Mais il y retrouva la persécution; les ministres de Louis XV le contraignirent, après la paix d'Aix-la-Chapelle, à sortir de cette France qui avait cessé d'être l'*asile des rois malheureux*.

La paix d'Aix-la-Chapelle, signée en 1748, portait qu'on se restituerait de part et d'autre toutes les conquêtes accomplies pendant la guerre. Les Anglais ne tirèrent aucun avantage d'une guerre si longue, et ils virent leur dette nationale s'élever à la somme de quatre-vingts millions sterling. Ce qui irritait le plus le sentiment national, c'était une clause par laquelle George II s'était soumis à envoyer en France deux otages, jusqu'à l'entier accomplissement de ce traité; mais cette paix ne pouvait être de longue durée. Les Anglais voyaient avec jalousie la marine française se relever de sa ruine. D'ailleurs, l'incertitude des frontières en Amérique entre les possessions des deux nations était une cause toujours subsistante de rupture. En 1755, les Anglais commencèrent les hostilités, en s'emparant, sans aucune déclaration de guerre, de trois cents vaisseaux marchands et de huit mille matelots; ce fut une perte immense pour la marine française qui était déjà si inférieure à celle de l'Angleterre.

En 1756, une armée française, commandée par le maréchal de Richelieu, enleva aux Anglais l'île de Minorque. L'indignation fut grande en Angleterre; le ministère la détourna sur l'amiral Byng, coupable, suivant lui, de n'avoir pas rempli son devoir devant l'ennemi. Il fut condamné à mort par la cour martiale.

Mais déjà la guerre se compliquait, et les Anglais

avaient fait alliance avec le roi de Prusse, tandis que la France avait pour alliés l'impératrice Marie-Thérèse, la Saxe, la Suède et la Russie. Nous n'avons point à raconter ici les événements de la guerre de Sept ans (1); nous nous bornerons à mentionner ceux qui sont relatifs à la querelle entre la France et l'Angleterre.

En 1756, les Anglais avaient perdu, dans l'Amérique du Nord, le fort d'Oswego, qu'ils avaient construit en pleine paix sur le territoire français. L'année suivante, ils perdirent le fort William, et échouèrent dans une entreprise contre Louisbourg. C'est alors que Pitt arriva au ministère, et bientôt la guerre reçut une impulsion nouvelle. En 1758, la conquête de l'île du Cap-Breton leur assura une position importante pour le commerce de pêcherie. Ils s'emparèrent ensuite de l'île de Saint-Jean, d'où la ville de Québec tirait une partie de son approvisionnement. Le fort de Frontenac et le fort Duquesne, qui étaient les entrepôts du commerce entre les Français et les Indiens, tombèrent également en leur pouvoir. En 1759, le général Johnson s'empara du fort du Niagara, et rompit ainsi toute communication entre le Canada et la Louisiane française. Le général Wolf marcha ensuite contre Québec. Une bataille fut livrée sous les murs de cette ville. Wolf et Montcalm qui commandait les Français y trouvèrent la mort. Québec se rendit le lendemain de cette bataille, et bientôt la prise de Montréal entraîna la perte de tout le Canada. Déjà la France s'était vu enlever la Désiderade, la Guadeloupe et plusieurs autres îles d'Amérique, déjà aussi elle avait perdu Chandernagore, un de ses plus importants établissements dans l'Inde. La destruction de ses flottes avait d'ailleurs livré aux Anglais l'empire des mers. Au milieu de ces brillants succès, dus surtout à l'habile

(1) Voyez chap. I, § 1; chap. III, § 2, et chap. IV.

administration du ministre Pitt, George II mourut (25 octobre 1760), laissant le trône à son fils George III.

§ V. George III (1760-1820).

A l'avénement de George III, la dette publique s'élevait à plus de cent millions de livres sterling. Mais l'Angleterre était victorieuse en Amérique et sur mer, et le commerce britannique avait pris un accroissement immense. La nation crut qu'elle ne devait poser les armes que lorsqu'elle pourrait dicter les conditions de la paix. Ainsi la guerre continua. En 1761, les Anglais s'emparèrent de Belle-Isle, sur les côtes de France, de Pondichéry et de Mahé, en Asie. La prise de ces deux villes entraîna pour la France la perte de ses possessions dans l'Inde. Le pacte de famille, qui unissait les efforts de l'Espagne à ceux de la France, ne rétablit point notre ascendant sur mer, et ne fit qu'associer notre allié à nos désastres. En effet, l'Espagne se vit enlever la Havane et Manille, tandis que les Français perdaient successivement la Martinique, la Grenade, Saint-Vincent et Sainte-Lucie (1762). Les préliminaires de la paix furent signés l'année suivante, et bientôt la paix de Paris mit fin aux hostilités entre la France, l'Espagne et l'Angleterre (1763). Celle d'Hubertsbourg acheva la pacification de l'Europe.

Lord Bute, qui présidait le ministère depuis la retraite de Pitt, en 1761, fut accusé dans le parlement d'avoir abandonné le roi de Prusse et cédé une partie de la pêcherie de Terre-Neuve. Il résigna ses emplois et céda sa place à George Grenville, qui continua sa politique. Le nouveau ministre essaya de frapper les colonies en Amérique d'un impôt, pour alléger les charges énormes qui pesaient sur l'Angleterre. Le 22 mars 1765, il fit adopter par le parlement la fa-

meuse *taxe du timbre*. L'Amérique résista et Grenville se retira du ministère. Le marquis de Rockingham, qui lui succéda, fit révoquer la taxe du timbre; mais il maintint en principe que l'Angleterre avait le droit de taxer ses colonies (1766). Ce ministère dura peu, et Pitt rentra aux affaires comme garde des sceaux, et avec le titre de comte de Chatam. Ses infirmités l'avaient empêché d'accepter la direction du ministère. Il ne put empêcher ses collègues d'imposer des droits sur le thé, le verre, le papier et les couleurs importées en Amérique, et il se retira de nouveau (1768). Lord North, qui présida ensuite le conseil, fit révoquer tous ces droits, excepté celui du thé (1770). Les Américains, plutôt que de céder, résolurent de renoncer à l'usage du thé, et jetèrent à la mer plusieurs cargaisons de cette denrée, que les Anglais avaient expédiées au port de Boston. Ce fut en vain que lord Chatam fit tous ses efforts pour amener une réconciliation. On recourut aux moyens de rigueur, et bientôt le combat de Lexington devint le signal de la guerre d'Amérique (19 avril 1775).

Nous raconterons ailleurs (1) les événements de cette guerre, qui ne se termina qu'en 1783. Quant à la seconde partie du règne de George III qui se prolongea jusqu'en 1820, elle dépasse les limites de cet ouvrage, qui doit s'arrêter à la révolution française. Ainsi, nous n'aurons point à nous en occuper ici.

(1) Voy. part. III, chap. III.

CHAPITRE III.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

(1740-1790.)

§ Ier. Charles VII (1740-1745).

A peine Charles VI, le dernier descendant mâle de Rodolphe de Habsbourg, eut-il fermé les yeux, que plusieurs prétendants vinrent revendiquer son héritage. Cette riche succession se composait de la Hongrie, de la Bohême, de la Souabe, de la haute et basse Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Silésie, de la Moravie, des Pays-Bas, du Brisgau, du Frioul, du Tyrol, du Milanais, du Mantouan, enfin des duchés de Parme et de Plaisance. L'électeur de Bavière, descendant d'une fille de Ferdinand Ier, l'électeur de Saxe et roi de Pologne, Auguste III, époux de la fille aîné de Joseph Ier, contestaient à Marie-Thérèse tous les biens que son père lui avait laissés. Le roi d'Espagne revendiquait seulement la Bohême et la Hongrie, et celui de Sardaigne le Milanais. Enfin Frédéric II, qui venait de monter sur le trône de Prusse, réclamait les quatre duchés silésiens de Jægerndorf, Liegnitz, Brieg et Vohlau.

Guerre pour la succession d'Autriche.—De tous ces prétendants, celui qui afficha le plus hautement ses prétentions était l'électeur de Bavière. Son ministre à la cour de Vienne osa même, aussitôt après la mort de Charles VI, donner l'ordre à tous les ministres de l'empereur de se rendre près de lui; mais on ne répondit pas à ses lettres, et la populace de Vienne faillit le massacrer. Frédéric, plus hardi encore, résolut de se

faire justice par les armes, et ne craignit pas d'attaquer avec ses seules forces la monarchie autrichienne. C'est à peine si le royaume de Prusse comptait quarante ans d'existence. Composé de provinces longtemps étrangères les unes aux autres, sans frontières naturelles, de toutes parts ouvert et entouré de voisins jaloux, mal peuplé et peu fertile, le nouvel État semblait ne pouvoir s'élever de longtemps à une puissance respectable. Mais l'énergie d'un homme avait triomphé de tant d'obstacles. Frédéric-Guillaume attira des paysans souabes et franconiens qui peuplèrent et défrichèrent les cantons incultes; les protestants, chassés de France par l'édit de Nantes, apportèrent dans ces contrées une industrie déjà savante; enfin une sévère économie permit au roi de mettre chaque année en réserve huit cent mille écus, tout en entretenant une armée de soixante mille hommes, qu'il rompit à la plus sévère discipline, et que Frédéric II trouva toute prête quand il voulut attaquer l'Autriche. Ses premiers coups furent des victoires. En quelques jours la Silésie fut conquise, la Moravie entamée, et sa capitale Olmutz occupée. Dans le même temps, une armée franco-bavaroise, aidée de vingt mille Saxons, envahit la Bohême, et assiégea Prague, qui fut enlevée d'assaut par le comte Maurice de Saxe; l'électeur de Bavière y prit la couronne de Bohême, et, peu après, reçut à Francfort celle de l'Empire sous le nom de Charles VII.

Il semblait difficile que Marie-Thérèse pût échapper à tant d'ennemis, et elle écrivait déjà à l'impératrice mère que bientôt il ne lui resterait peut-être pas une ville où elle pût mettre au monde l'enfant qu'elle portait. Mais les choses changèrent de face : le cardinal de Fleury, ministre de France, n'avait pas accepté franchement la guerre. Ne comptant pas sur la Bavière, il n'avait envoyé que deux corps d'armée for-

mant ensemble cinquante mille hommes, et prétendait, tandis que nos soldats prenaient Prague, n'être pas en guerre avec l'Autriche, mais soutenir seulement l'électeur de Bavière comme son allié. D'autre part, le roi de Sardaigne, qui désirait moins s'emparer du Milanais qu'en chasser les Espagnols, fut, selon sa coutume, le premier à trahir ses alliés, et traita, dès le 1er février 1742, avec Marie-Thérèse; enfin, le roi de Prusse, content de ses conquêtes, se retira, le 11 juin 1742, de la coalition, en se faisant céder par les préliminaires de Breslau et le traité de Berlin la haute et la basse Silésie en toute souveraineté, avec la principauté de Glatz. Quelques légers avantages firent accéder à cette paix l'électeur de Saxe, roi de Pologne. Alors Marie-Thérèse n'ayant plus rien à craindre au sud-ouest et au nord-ouest pour ses États d'Italie, et pour ceux de Bohême et de Moravie, soutenue par les subsides de l'Angleterre et de la Hollande, par le dévouement surtout de la nation hongroise, poussa la guerre avec vigueur. Tout le poids, par suite de ces défections, en retomba sur la France, et les désastres se multiplièrent. Le général autrichien Menzel pénétra d'abord dans la Bohême à la tête d'une nuée de Croates et de Pandoures, qui répandirent partout la dévastation. « Si la milice, disait Menzel dans une proclamation, afin de prévenir la levée « en masse, osait s'armer et agir hostilement envers moi, « je ne la reconnais plus pour milice, et je ne la ferai « point punir d'après les lois de la guerre, vu qu'elle « n'est composée que de rebut de gens misérables et « odieux, qui n'auront d'autre traitement ou pardon à « attendre de moi qu'à être condamnés à se couper les « uns aux autres le nez et les oreilles, et à être livrés « ensuite à la juridiction civile pour être pendus. »

La Bohême étant ainsi contenue par la terreur, les généraux autrichiens purent opérer librement contre

les Français. Ségur, cerné près de Lintz par deux armées supérieures, dut capituler; Munich fut prise, et le maréchal de Broglie, qui commandait l'armée française de Bohême, se vit bientôt contraint, après des manœuvres hardies et savantes, à s'enfermer dans Prague, où il fut assiégé par le comte de Kœnigseck.

Pour le dégager, Fleury envoya une armée sous le maréchal de Maillebois. « Si on lui avait donné carte blanche, disait Frédéric II, le destin de la Bohême aurait pu changer; mais de Versailles le cardinal le menait à la lisière. » Maillebois avait ordre, en effet, de ne pas engager d'action décisive. Cet ordre funeste rendit inutile sa marche sur Prague, et il fut bientôt obligé de se retirer sur le haut Palatinat, laissant le maréchal de Belle-Isle enfermé dans la capitale de la Bohême.

La prise de Prague et la retraite des Français (1), qui furent bientôt obligés de repasser le Rhin, laissaient l'empereur Charles VII dans une triste position; chassé de ses États héréditaires, il était réduit à solliciter de la diète et de la France non-seulement des subsides pour ses troupes, mais un secours alimentaire pour sa personne. Voilà, dit Voltaire à cette occasion, voilà où en était réduite la majesté de l'empire romain!

(1) « Si j'osais attaquer le préjugé, dit Voltaire (Dict. philos. au mot Xénophon), j'oserais préférer la retraite du maréchal de Belle-Isle à celle des Dix mille. Il est bloqué dans Prague par soixante mille hommes, il n'en a pas treize mille. Il prend ses mesures avec tant d'habileté, qu'il sort de Prague dans le froid le plus rigoureux avec son armée, ses vivres, son bagage et trente pièces de canon sans que les assiégeants s'en doutent. Il a déjà gagné deux marches avant qu'ils s'en soient aperçus. Une armée de trente mille combattants le poursuit sans relâche l'espace de trente lieues. Il fait face partout; il n'est jamais entamé; il brave, tout malade qu'il est, les saisons, la disette, les ennemis. Il ne perd que les soldats qui ne peuvent résister à la rigueur extrême de la saison. Que lui a-t-il manqué? une plus longue course et des éloges exagérés à la grecque. »

Tandis que Charles VII vivait à Francfort des aumônes de la France, et était forcé de demander cinquante mois romains (1) à la diète de l'Empire pour entretenir le conseil aulique et les ambassades, au nord-ouest de l'Allemagne se formait contre lui un nouvel orage. George II ayant enfin déterminé la nation anglaise à la guerre, se mit à la tête d'une armée d'Anglais, de Hanovriens et de Hessois, et gagna la bataille de Dettingen, perdue pour les Français par la témérité des ducs d'Harcourt et de Grammont, qui déconcertèrent les plans du maréchal de Noailles en attaquant avant d'en avoir reçu l'ordre.

Mais ces succès de l'Autriche et de ses alliés effrayèrent le roi de Prusse. Craignant avec raison de voir Marie-Thérèse, victorieuse de Charles VII, revendiquer la Silésie, il reprit les armes, et conclut avec l'empereur, la France, l'électeur palatin et le roi de Suède, un traité qui avait pour objet le maintien de la constitution germanique. Aussitôt les Prussiens envahirent la Bohême, et Prague fut prise (14 septembre 1744) après dix jours de siége. L'effroi repassait du côté des Autrichiens; toutes les forces qu'ils avaient sur le Rhin furent rappelées; la Bavière elle-même fut évacuée, et Charles VII put revoir une dernière fois sa capitale. A peine y était-il rentré qu'il y mourut le 20 janvier 1745. Son corps fut exposé vêtu à l'ancienne mode, comme l'avait été Charles-Quint. « Il fut enseveli avec les cérémonies de l'empire, et dans cet appareil de la vanité de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait pas même possédé une petite et malheureuse province. On lui donna dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'em-

(1) Voy. liv. III, ch. III, § 5, p. 287, note 1.

pereur, et qui ne faisait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée (1). »

§ II. François Ier (1745-1765).

Fin de la guerre pour la succession d'Autriche. — « On crut, dit Voltaire, que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme allait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'Empire au fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans; on se flattait, en Allemagne, que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand-duc, sur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le ministère anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes. La guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. »

Cependant le fils de l'électeur, se séparant de la France qui avait soutenu la cause de son père au prix de tant de sacrifices, fit une paix particulière avec Marie-Thérèse; et cette puissance, qui n'avait eu d'abord qu'un intérêt indirect dans cette guerre, se trouva seule à la soutenir. Le roi de Prusse en partageait cependant les dangers et la gloire; mais c'était un allié peu sûr. Déjà, en 1742, il avait fait défection au moment décisif; en 1746, il donna une preuve nouvelle de sa politique égoïste. Ayant écrasé les Saxons et les Autrichiens à Friedberg, à Sorr, à Kesseldorf, conquis la Lusace et pris Dresde, il força Marie-Thérèse de signer une nouvelle paix dans cette ville, pour éviter la ruine totale de son allié, l'électeur-roi Auguste III. La Silésie et le comté de Glatz furent formellement cédés à la Prusse, qui s'engagea à ad-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV, ch. XIV.

hérer à l'élection, comme empereur, de François Ier, époux de Marie-Thérèse.

Cette paix changeait la face des affaires. La guerre de la succession d'Autriche, entreprise pour faire sortir la couronne impériale de cette maison et démembrer ses possessions, n'avait plus maintenant ni but ni raison, et s'était transformée en une guerre soutenue par la France et l'Espagne contre l'Autriche, qui voulait s'agrandir en Italie, et contre l'Angleterre, à qui toute guerre continentale profitait; car, tandis que le fils d'un électeur allemand, le maréchal de Saxe, gagnait les brillantes victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Laufeld, elle enlevait nos colonies, ruinait notre commerce et détruisait nos flottes.

Ainsi l'Allemagne n'est plus qu'un champ de bataille où l'Angleterre pousse sans cesse les nations pour les affaiblir les unes par les autres, et profiter de leurs préoccupations ou de leurs désastres pour saisir l'empire des mers. C'est la politique qu'imitera bientôt la Russie : quand elle voudra partager la Pologne et dépouiller la Turquie, elle excitera, elle aussi, des troubles sur le Rhin, et se mêlera de toutes les affaires de l'Allemagne. Triste condition d'un pays qui n'a jamais su trouver l'unité politique, et qui, dans ses craintes puériles contre l'ambition de la France, ne désire que son abaissement, et laisse croître, à l'orient et à l'occident de l'Europe, deux vastes empires, dont l'un menacera peut-être un jour son indépendance, et dont l'autre bloque ses ports et limite son commerce.

Traité d'Aix-la-Chapelle. — Le traité d'Aix-la-Chapelle fut glorieux pour la France, non par les conquêtes qu'il lui assura, mais par la modération dont elle y fit preuve. Elle restitua les Pays-Bas à l'Autriche, Berg-Op-Zoom et Maestricht aux Hollandais, la Savoie et le comté de Nice au roi de Sar-

daigne; mais elle obtint pour don Philippe, gendre de Louis XV, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; le duc de Modène, son allié, fut rétabli; la république de Gênes recouvra ce que les Autrichiens lui avaient enlevé; enfin, la pragmatique sanction autrichienne fut de nouveau garantie. Après sept années d'une guerre sanglante, l'Europe se trouvait à peu près au même point où elle était en 1740. Cependant l'Autriche avait recouvré la dignité impériale, la Prusse s'était accrue de la Silésie, et la Sardaigne d'une partie du Milanais.

Guerre de Sept ans. — Frédéric II, odieux à Marie-Thérèse qu'il avait dépouillée de la Silésie, observé avec défiance par le gouvernement français qu'il avait deux fois trompé, haï de George II et de l'impératrice de Russie qu'il avait blessée par ses saillies, se trouva sans appui en Europe lorsque éclata la nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre, au sujet des limites des deux territoires en Amérique. Cependant une armée française étant entrée dans le Hanovre, Frédéric, qui redoutait le voisinage de la France, entreprit de défendre ce pays. Mais l'Autriche et la Saxe, toujours secrètement unies contre lui, profitèrent de cette prise d'armes pour se liguer, avec la France et la Russie, contre la Prusse. Ainsi était changé tout le système politique suivi par Henri IV, Richelieu et Louis XIV. La France, ennemie depuis François Ier de la maison d'Autriche, s'alliait avec elle; car l'orgueilleuse Marie-Thérèse avait consenti à faire des avances à la marquise de Pompadour, et la favorite, flattée par l'impératrice, lui livrait en retour toutes les forces de la France.

L'Allemagne fut encore le théâtre de cette guerre impolitique; et l'Autriche sut y entraîner l'Empire, qui pouvait rester indifférent aux démêlés particuliers de la Prusse, du Hanovre et de l'Autriche. Au

mois de septembre 1756, le conseil aulique ordonna à tous les princes et membres d'Empire de quitter le service de Prusse; puis la diète résolut d'aider l'électeur de Saxe par une armée d'exécution. « Mais, dit Schœll, jamais, dans l'histoire des guerres, on n'a vu un corps aussi mal, aussi ridiculement organisé. » Les Prussiens en firent prompte justice à Rosbach et à Freyberg; et, non contents de l'avoir dispersée, ils résolurent de faire sentir aux États d'Empire l'inconvénient de se mêler aux querelles des grands. Kleist, à la tête de dix mille hussards, envahit le cercle de Franconie; Bamberg paya un million d'écus; Nuremberg un million et demi, plus, tout ce que son arsenal renfermait, et douze canons qu'elle venait de faire fondre. Toutes les villes furent ainsi mises à contribution. « Des détachements de hussards prussiens parcouraient le pays et se présentaient aux portes des villes, descendaient de cheval, et se mettaient en train d'en forcer l'entrée, si les paisibles habitants ne s'empressaient pas de leur en ouvrir les portes. Ce fut ainsi que les bourgeois de la république de Rothembourg, sur le Tauber, qui, à l'approche de vingt-cinq hussards, avaient garni leurs remparts pour les défendre contre l'ennemi, effrayés de la menace d'un assaut, se soumirent à payer cent mille écus. L'effroi se répandit parmi tous les princes de l'Allemagne méridionale; mais nulle part la consternation ne fut plus grande qu'à Ratisbonne, lorsqu'un détachement de hussards prussiens approcha de cette ville renfermant une population de vingt mille âmes. Les ministres qui y étaient assemblés emballèrent leurs effets et les embarquèrent sur le Danube : la diète allait se dissoudre. Le ministre de Prusse, depuis sept ans l'objet de l'animosité des petits princes et de leurs représentants, se vit tout à coup recherché, fêté comme un protecteur; le ma-

gistrat lui envoya une députation pour implorer par lui la grâce du monarque irrité. Le ministre, qui était muni de pouvoirs étendus, envoya ordre aux hussards de s'éloigner (1). »

Découragés par ces calamités, les États d'Empire se plaignirent de l'Autriche, qui, selon l'usage, les abandonna ; et Frédéric, ayant fait déclarer qu'il cesserait de traiter en ennemis les États qui rappelleraient leur contingent, les défections éclatèrent aussitôt, et, au commencement de 1763, l'armée de l'empire avait cessé d'exister. La même année, fut signée, entre l'Autriche et la Prusse, la paix de Hubertsbourg, dans laquelle l'Empire fut expressément compris, et qui mit fin à la guerre de Sept ans. Cette guerre, qui appartient à l'histoire particulière de la Prusse, eut pour résultat de prouver à l'Autriche qu'il n'était plus possible de détruire ce royaume de Prusse qu'elle avait tant contribué elle-même à former; et Frédéric II, vainqueur des Autrichiens, des Français, des Saxons et des Russes, conserva tout ce qu'il possédait avant le commencement de la lutte.

Deux ans après, François Ier, le chef de la maison d'Habsbourg-Lorraine, acheva son règne inutile comme empereur. Ce prince, bon et savant, ne joua jamais qu'un rôle secondaire. Frédéric II prétend que, pour aider Marie-Thérèse dans le rétablissement des finances de l'Autriche, il se fit banquier et fournisseur; qu'il avait pris à ferme les douanes de Saxe; qu'il s'était associé à Schimmelmann pour faire des fournitures à la Prusse, même en 1756, pendant que son épouse, à laquelle il prêtait sur gages, faisait la guerre à cette puissance.

Joseph II (1765-1790).

A la mort de François Ier, son fils, Joseph II, qu'il

(1) Schœll, Cours d'histoire des États européens, t. 42, p. 146

avait fait élire roi des Romains, fut proclamé empereur. De la succession paternelle, Joseph II n'eut que le comté de Falkenstein; cependant sa mère se l'associa dans le gouvernement des États héréditaires, mais ne lui laissa, comme à son père, qu'une autorité purement nominale. Le long règne de ce prince, comme empereur (1765-1790), ne fut marqué que par des règlements d'administration intérieure relatifs à la visitation de la chambre impériale, à l'établissement de sénats permanents dans la même chambre, aux discussions soulevées par l'ouvrage de Fébronius sur la suprématie papale, etc.; mais, à part de légères modifications dans la constitution de l'Empire, et d'interminables discussions dans le sein de la diète, l'Empire ne fut troublé, dans cet espace de vingt-cinq ans, que par la courte guerre suscitée, en 1778, pour la succession de Bavière.

L'électeur Maximilien-Joseph étant mort le 30 décembre 1777, sans laisser d'enfants, la ligne cadette ou ludovicienne de la maison de Wittelsbach se trouva éteinte, et la branche aînée ou palatine prétendit succéder à tous ses domaines : elle fut en effet confirmée dans la possession de l'électorat et de la charge d'archi-grand maître de l'Empire; mais l'empereur revendiqua plusieurs parties de la succession; et le roi de Prusse ayant pris parti pour l'électeur palatin, une guerre s'engagea entre ces deux puissances, dans laquelle l'avantage resta à la Prusse, car il maintint le palatin dans la possession de la Bavière, et fortifia ainsi, dans le sud-ouest de l'Allemagne, un État qui était l'ennemi naturel de l'Autriche. Celle-ci n'obtint pour toute cession que le district nommé le quartier de l'Inn.

Joseph, devenu maître des États autrichiens par la mort de sa mère Marie-Thérèse, espéra obtenir par des négociations ce qu'il n'avait pu saisir par les ar-

mes. Il fit secrètement proposer au nouvel électeur de lui céder la Bavière en échange des Pays-Bas. Cette proposition, bientôt connue de Frédéric II, alarma le vieux roi, et il fit faire, par ses ambassadeurs, à Saint-Pétersbourg et à Versailles, les plus vives remontrances contre ce projet. L'attitude prise par la Prusse et les refus des princes de la maison palatine obligèrent l'empereur à retirer sa proposition. Elle eut toutefois un résultat, celui de donner naissance à une confédération des princes germaniques, formée par le roi de Prusse, les électeurs de Saxe et de Brunswick-Lunebourg, les ducs de Saxe-Weimar et Gotha, ceux de Deux-Ponts et de Mecklembourg, la maison de Hesse, l'évêque d'Osnabruck, les princes d'Anhalt, le margrave de Bade et l'archevêque de Mayence, dans le but de prévenir les empiétements de l'autorité impériale et d'assurer le maintien de la constitution de l'Empire. Ainsi, à la veille de la révolution française, l'Allemagne en était encore à ses vieilles et inutiles confédérations contre la maison d'Autriche, et parlait de la constitution de l'Empire que la révolution française allait enfin briser. Mais cette constitution n'était plus qu'un mot; les divers États qui se partageaient l'Allemagne avaient peu à peu usurpé tous les droits de la souveraineté, et les prérogatives de la diète n'étaient pas autres que celles d'un congrès où seraient réunis les députés des diverses puissances.

—

CHAPITRE IV.

PRUSSE.

(1701—1786.)

§ I. Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume Ier (1701-1740).

Les rois de Prusse, qui jouèrent un si grand rôle au dix-huitième siècle, descendent de Frédéric, burgrave de Nuremberg, de la maison de Hohen-Zollern. Ce prince obtint de l'empereur Sigismond l'investiture du margraviat de Brandebourg, pour prix des services qu'il lui avait rendus, et bientôt après il fut revêtu de la dignité électorale au concile de Constance (1414). Parmi ses successeurs, qui tous agrandirent la puissance fondée par l'ancien burgrave de Nuremberg, les plus célèbres sont Joachim II, qui introduisit la religion luthérienne dans ses États (1535-1571); Jean Sigismond, qui embrassa le culte réformé en 1614; George-Guillaume, qui prit une part active à la guerre de Trente ans, et Frédéric-Guillaume, surnommé le grand électeur (1640-1688), qui fut le principal antagoniste de Louis XIV en Allemagne. Ce fut lui qui accueillit dans ses États les protestants français que la révocation de l'édit de Nantes avait obligés de chercher une nouvelle patrie. Son fils Frédéric III se fit reconnaître par la cour de Vienne comme roi de Prusse, sous le nom de Frédéric Ier. On payait ainsi les secours qu'il promettait de fournir contre la France. Il fut sacré solennellement à Kœnigsberg, le 10 janvier 1701, et plaça lui-même la couronne sur sa tête. Dès lors le protestantisme eut

son chef dans l'Empire, presque égal en puissance à l'empereur. Le nouveau roi ajouta encore à l'importance de son royaume par l'acquisition de la haute Gueldre, qui arrondissait ses provinces rhénanes de Clèves, de la Mark et de Ravensberg. Il fonda, en 1694, l'université de Halle, qui acquit bientôt une haute réputation en Allemagne. En 1696, il fonda à Berlin une académie de peinture; en 1707, il créa la société royale des sciences et belles-lettres, et appela Leibnitz à la présider. Ajoutons qu'à l'exemple de son père, il accorda la protection la plus éclairée aux Français réfugiés dans ses États, qu'il augmenta leurs priviléges, qu'il leur fit bâtir des églises, qu'il fonda un collége pour l'instruction de leurs enfants, et qu'il assigna des pensions à leurs ministres.

Frédéric Ier prit part à la grande lutte de l'Europe contre Louis XIV, qui avait refusé de le reconnaître comme roi, et il contribua à l'humiliation de la France épuisée par sa lutte contre l'Europe entière. Son fils, Frédéric-Guillaume, lui succéda en 1713. Il supprima les profusions qui, sous le règne de son père, avaient absorbé des sommes immenses, et consacra toutes les ressources de son royaume à entretenir une armée aussi aguerrie que bien disciplinée. Ses grenadiers de Potsdam étaient de vrais géants qu'il avait fait choisir dans toutes les provinces de son royaume. Lui-même assistait à leurs exercices, et George II l'appelait en plaisantant: *mon frère le caporal.*

Frédéric-Guillaume Ier signa, l'année même de son avénement, la paix d'Utrecht. Louis XIV consentit, par ce traité, à reconnaître l'ancien électeur de Brandebourg en qualité de roi de Prusse. Ce royaume comprenait alors l'ancien margraviat de Brandebourg, la Prusse teutonique, le duché de Clèves, les comtés de la Marche et de Ravensberg, le duché de Magdebourg et les principautés d'Halberstadt, de Minden et

de Camin, les principautés de Neufchâtel et de Valengin; enfin la ville et le duché de Gueldre. Pour maintenir dans la soumission tant de provinces, Frédéric-Guillaume entretenait une armée de quatre-vingt mille soldats, aguerris et accoutumés à la discipline la plus sévère. Ces forces imposantes permirent au roi non-seulement de maintenir sa puissance, mais encore de l'augmenter par de nouvelles acquisitions. Une attaque imprudente des Suédois dirigée contre l'île d'Usedom lui fournit un prétexte de se joindre à la ligue qui s'était formée contre Charles XII (1715). Le traité de Stockholm mit fin aux hostilités en 1721. La Suède céda à la Prusse les îles d'Usedom et de Wollin, les villes de Stettin, de Golnow, et une partie de la Poméranie, moyennant un payement de deux millions d'écus.

Pendant le reste de son règne, Frédéric-Guillaume Ier ne prit plus une part aussi active aux grandes guerres qui agitèrent l'Europe. Il s'efforça seulement d'influer sur la marche des événements de manière à en tirer le parti le plus utile. C'est ainsi qu'en 1724, il fit alliance avec la France et l'Angleterre pour le maintien des traités de Westphalie et d'Oliva; qu'en 1725, il se détacha de cette alliance pour se rapprocher de l'empereur qui lui assurait de grands avantages; qu'en 1733, il envoya à Charles VI des troupes auxiliaires sur le Rhin, tout en se déclarant neutre du côté de la Pologne; qu'en 1738, il attira dans ses États plus de vingt mille protestants persécutés par l'archevêque de Saltzbourg. La fin de son règne fut attristée par les démêlés qu'il eut avec son fils. Ce prince, qui ne partageait pas les goûts soldatesques de son père, avait été condamné à mort par un conseil de guerre, pour avoir essayé de s'enfuir du royaume. Frédéric-Guillaume ne lui pardonna que par égard pour les représentations de l'empereur. Ce fils était Frédéric le Grand.

§ II. Frédéric le Grand (1740-1786).

Conquête de la Silésie. — Frédéric II trouva à son avénement une armée toute formée, un revenu libre de toutes dettes, et huit millions sept cent mille écus dans le trésor. Il profita de ces ressources l'année même de son avénement. L'empereur Charles VI venait de mourir, et de nombreux rivaux disputaient son héritage à Marie-Thérèse, sa fille, qui, aux termes de la pragmatique sanction, devait lui succéder dans ses nombreux États. Frédéric II, le premier, envahit la Silésie, sur laquelle ses ancêtres lui avaient légué des prétentions, et la victoire de Molwitz lui en assura la possession (1741). Les habitants de cette province étaient presque tous protestants ; ils l'avaient accueilli comme un libérateur, et Frédéric II se les attacha par une conduite sage et conciliante. Marie-Thérèse signa la paix de Breslau, et céda au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz (1742), espérant se débarrasser ainsi du plus redoutable de ses ennemis. Mais, en 1744, Frédéric II recommença la guerre, parce qu'il redoutait la trop grande puissance de Marie-Thérèse. Une armée prussienne pénétra en Bohême et s'empara de Prague. Il fallut que le prince Charles de Lorraine revînt d'Alsace pour forcer les Prussiens d'évacuer la Bohême. Frédéric II rentra en Silésie, où il fut poursuivi par les Impériaux; mais il se maintint en possession de cette province par les victoires de Friedberg et de Soor (1745). Le roi de Saxe, qui s'était allié avec Marie-Thérèse, porta alors la peine de cette faute politique. Frédéric II envahit ses États, s'empara de Leipzig, de Torgau, et, maître de Dresde, il dicta les conditions de la paix au roi Auguste, qui paya un million d'écus.

La paix de Dresde mit fin également à sa lutte contre l'Autriche. Marie-Thérèse confirma la cession

de la Silésie, et Frédéric II reconnut François de Lorraine comme empereur (1745).

Cette paix dura dix ans. Marie-Thérèse avait employé cet intervalle à former une ligue générale contre Frédéric II. La France, la Russie et l'Autriche s'unirent, pour la première fois, dans le but de resserrer la Prusse dans ses anciennes limites (1756). Frédéric II n'avait d'autre allié que le roi d'Angleterre, George II, qui craignait pour son électorat de Hanovre.

Guerre de Sept ans. — Frédéric II prévint ses ennemis. Il envahit la Saxe en 1756, avec une armée de quarante mille hommes, battit les Saxons à Lowositz, et s'empara de Dresde, où il publia les pièces diplomatiques saisies dans le palais de l'électeur, et qui attestaient l'alliance secrète de ce prince avec la France et l'Autriche.

A cette nouvelle, la France arma cent mille hommes pour soutenir l'Autriche, et la diète vota un contingent de soixante mille hommes. Frédéric II ne fut pas effrayé. Il pénétra en Bohême et remporta, sous les murs de Prague, une victoire longtemps disputée (1757). Mais l'arrivée du maréchal Daun avec une nouvelle armée, et la défaite de Kollin, le forcèrent à évacuer la Bohême pour couvrir la Saxe et la Silésie. Cependant les Russes étaient vainqueurs à Jægerndorf, les Français à Hastembeck et à Closter-Seven. Menacé à la fois par quatre armées victorieuses, Frédéric II semblait perdu. Il voulut se donner la mort. Mais bientôt, reprenant courage, il battit Soubise à Rosbach, puis les Autrichiens à Lissa. En moins de huit jours, il reprit toute la Silésie. « Jamais, dit Frédéric, campagne n'avait été plus féconde en révolutions subites de la fortune. Cette suite d'événements, contraires et décisifs, avait étourdi l'Europe. Il fallut quelques moments de tranquillité pour que les esprits se recueillissent, et pour que chaque puissance

pût considérer de sang-froid sa situation. D'un côté, le désir de la vengeance, l'ambition blessée, le dépit, le désespoir, remirent les armes à la main; de l'autre, la nécessité de se défendre, et quelques rayons d'espérance, portèrent à faire les plus grands efforts. »

L'année suivante fut marquée par la bataille de Zorndorf, qui resta indécise (1758). Toutefois, les Russes avaient éprouvé les plus grandes pertes. Ils se retirèrent. Frédéric II retourna en Saxe, où le prince Henri était sur le point de succomber sous les forces supérieures de Daun. Une bataille fut livrée à Hochkirchen. Les Prussiens laissèrent dix mille hommes morts sur le champ de carnage. Frédéric II se retira avec les débris de son armée, et Daun n'osa point le poursuivre. Il prit ses quartiers d'hiver à Breslau.

En 1759, Frédéric II perdit vingt mille hommes à la bataille de Kunersdorf. Le général russe Soltikoff en avait perdu un pareil nombre. Il ne profita pas de sa victoire, laissa les Autrichiens seuls chargés du poids de la guerre. L'armée prussienne parvint à tenir la campagne jusqu'au mois de décembre.

En 1760, le général autrichien Glatz tailla en pièces un corps de dix mille Prussiens à Landshut, mais il échoua devant Breslau. Bientôt Frédéric II et le maréchal Daun se retrouvèrent en présence et se livrèrent de nombreux combats. Toutefois, à la fin de la campagne, Daun se retira et laissa les Prussiens maîtres des deux tiers de la Saxe.

En 1761, Frédéric II se tint sur la défensive et fut assiégé dans son camp par une armée austro-russe de cent vingt mille hommes. Il se maintint cependant dans la position fortifiée qu'il occupait à Bunzelwitz et força ses ennemis à la retraite. Mais sa ruine ne paraissait qu'ajournée. Ce qui le sauva, ce fut la mort de l'impératrice Élisabeth (1762), qui l'avait poursuivi de sa haine jusqu'au dernier instant de sa vie.

Son successeur, Pierre III, plein d'enthousiasme pour Frédéric II, fit alliance avec lui, et Catherine II, qui renversa ce prince, se prononça au moins pour la neutralité.

L'année suivante, la paix fut conclue à Hubertsbourg sous la médiation de la France et de la Russie (1763). Frédéric II conserva définitivement la Silésie et promit sa voix à l'archiduc Joseph.

Situation de la Prusse après la guerre de Sept ans. — « On ne peut, dit Frédéric II, se représenter l'état « de la Prusse, à la fin de la guerre de Sept ans, que « sous l'image d'un homme criblé de blessures, affai- « bli par la perte de son sang, et près de succomber « sous le poids de ses souffrances. La noblesse était « dans l'épuisement, le petit peuple ruiné, nombre de « villages brûlés, beaucoup de villes détruites. Une « anarchie complète avait bouleversé tout l'ordre de la « police et du gouvernement. En un mot, la désola- « tion était générale.... L'armée ne se trouvait pas dans « une meilleure situation : dix-sept batailles avaient fait « périr la fleur des officiers et des soldats. Les régi- « ments étaient délabrés et composés, en partie, de « déserteurs ou de prisonniers. L'ordre avait disparu, « et la discipline était relâchée au point que nos vieux « corps d'infanterie ne valaient pas mieux qu'une nou- « velle milice. »

Administration de Frédéric. — Frédéric II, instruit par tant de revers, conclut une alliance étroite avec la Russie, et ne s'efforça, pendant le reste de son règne, que de réparer les désastres de la guerre de Sept ans. La Silésie se ressentit principalement de ses bienfaits. Tous les habitants, nobles, prêtres et bourgeois, furent soumis au même impôt. Le souverain paya la taille de ses domaines comme le dernier de ses sujets. Les anciennes forteresses furent rétablies, et l'on en construisit de nouvelles. Frédéric II repeu-

pla plus de trois cents villages, et rendit à la culture une foule de terres demeurées en friche depuis longues années. En moins de quinze ans, la population excéda de soixante mille âmes celle qui existait avant la guerre de Sept ans.

La sollicitude du roi s'étendit sur le royaume entier. « Il donna ses soins à la réforme de tous les colléges fondés pour l'instruction de la jeunesse. Les maîtres ne s'appliquaient qu'à remplir la mémoire de leurs élèves, et ne travaillaient point à former et à perfectionner leur jugement. Cet usage, qui était une continuation de l'ancienne pédanterie tudesque, fut corrigé, et sans négliger ce qui est du département de la mémoire, les instituteurs furent chargés de familiariser dès la jeunesse leurs élèves avec la dialectique, afin qu'ils apprissent à raisonner (1). »

Pour la première fois, on introduisit de l'ordre et de la régularité dans les procédures. Les formalités furent abrégées au point que sur neuf mille trois cent soixante-six procès qu'on plaida en 1752, trois seulement ne furent pas terminés dans l'année. Le roi fut moins heureux dans son projet d'établir un code basé sur le droit romain. Un vice radical, qui paralysait toute réforme judiciaire, c'était le pouvoir despotique dont Frédéric II se croyait investi, et en vertu duquel il cassait à son gré les sentences des tribunaux.

Si la réforme judiciaire ne fut pas complète, il faut reconnaître que Frédéric II fut plus heureux dans les autres parties de l'administration. Les vastes marais qui s'étendaient le long de l'Oder furent desséchés en partie. Un port fut construit à l'embouchure de ce fleuve et reçut le nom de Swinemunde. De nombreuses manufactures furent établies à Berlin, à Potsdam, à Francfort-sur-l'Oder, à Magdebourg. Les revenus du roi s'é-

(1) Frédéric II, Mémoires historiques.

levèrent tous les ans, grâce à ces améliorations, sans qu'il fût besoin d'établir de nouveaux impôts. En 1756, ils étaient augmentés de 1,200,000 écus, malgré les désastres de la guerre de Sept ans.

Après la paix d'Hubertsbourg, Frédéric II fit de nouveaux efforts pour ajouter à la prospérité croissante de son royaume. Un canal réunit l'Oder à la Vistule. Des digues s'élevèrent sur la Wartha et la Netze, depuis Driesen jusqu'à Custrin; le long de l'Oder, depuis Custrin jusqu'à Oderberg; le long de l'Elbe et de la Havel et dans plusieurs autres parties du royaume. Plus de deux cent mille arpents de terre furent ainsi soustraits aux inondations et rendus à l'agriculture. Aussi l'agriculture se développa-t-elle d'année en année, et le sol sablonneux de la Prusse, qui semblait condamné par la nature à la stérilité, ne fournit pas seulement à la nourriture de ses habitants, mais encore à celle des peuples voisins.

Mais la grande gloire de Frédéric II, ce fut l'admirable organisation qu'il donna à son armée. La discipline la plus sévère fut observée dans les camps, et les attributions de chacun furent déterminées avec une exactitude souvent minutieuse. L'armée fut portée à deux cent mille hommes, et divisée en trois classes : régiments de campagne, régiments de garnison et bataillons francs. Chaque automne, de grandes manœuvres avaient lieu à Potsdam, et le roi aimait à donner à ses généraux la représentation d'une des grandes batailles qu'il avait livrées.

Partage de la Pologne. — Cette puissante organisation militaire éleva bientôt la Prusse au rang des nations les plus fortement constituées. En 1772, Frédéric II saisit une occasion pour profiter de l'ascendant qu'il avait conquis à son peuple. Il provoqua le partage de la Pologne, et obtint pour sa part la Poméranie, les palatinats de Culm et de Mariembourg, l'évêché

de Varmie, la ville d'Elbing, et une partie de la Cujavie et de la Posnanie.

« L'avantage de cette acquisition consistait principalement en ce que, joignant la Poméranie à la Prusse royale, elle rendait le gouvernement maître de la Vistule, par conséquent du commerce de la Pologne; et en ce que, vu la quantité de blé que ce royaume exporte, les États prussiens n'avaient plus à craindre désormais ni la disette ni la famine. Mais lorsque cette province tomba sous la domination prussienne, tout s'y ressentait de l'anarchie et de la confusion qui doivent régner chez un peuple barbare, croupissant dans l'ignorance et dans la stupidité. On cadastra les terres pour proportionner les charges; la contribution fut réglée sur le même pied que dans la Prusse royale; les ecclésiastiques payèrent à l'instar des évêques et abbés de la Silésie; les starosties devinrent les biens de la couronne : elles avaient été des fiefs donnés à vie, comme ceux des timariots chez les Turcs; le roi dédommagea les propriétaires par une somme de cinq cent mille écus, qui leur fut payée une fois pour toutes. On introduisit des postes dans ce pays agreste et sauvage, surtout des colléges de justice, dont le nom avait à peine été connu dans ces contrées. On réforma quantité de lois aussi bizarres qu'extravagantes. On appelait en dernier ressort de la sentence de ces colléges au tribunal supérieur de Berlin. Le roi fit creuser un canal pour joindre, de Nakel à Bromberg, la Netze avec la Vistule, au moyen duquel ce grand fleuve avait une communication directe avec l'Oder, le Havel et l'Elbe. Les villes étaient dans l'état le plus pitoyable. Elles furent rebâties et repeuplées. On établit des maîtres en différents endroits pour l'instruction de la jeunesse; on ne savait ce que c'était que l'éducation dans ce malheureux pays; aussi était-il sans mœurs comme sans connaissances. On renvoya

en Pologne plus de quatre mille juifs qui mendiaient ou volaient les paysans. Enfin, on rechercha soigneusement tout ce qui pouvait étendre le commerce; la ville d'Elbing y gagna le plus, en attirant à elle celui qui précédemment s'était fait par Dantzig (1). »

Influence de la Prusse. — Cinq ans après le partage de la Pologne, Frédéric II se rendit l'arbitre de l'Allemagne et le défenseur de sa constitution, lorsque l'empereur Joseph II eut prétendu à l'héritage de Maximilien-Joseph, électeur et duc de Bavière, qui était mort en 1777 sans laisser d'enfants. Sa puissante intervention fit passer l'électorat à la maison de Deux-Ponts. L'empereur dut se contenter de quelques districts. Frédéric II avait réussi par son énergie à mettre obstacle à l'ambition envahissante de l'Autriche. Il y réussit encore lorsque, quelques années plus tard, l'empereur essaya d'obtenir par des négociations ce qu'il n'avait pu obtenir par les armes. Frédéric empêcha l'électeur de céder la Bavière en échange des Pays-Bas. Ce fut son dernier acte politique. Il mourut le 17 août 1786, après un règne de quarante-six ans.

CHAPITRE V.

Électeurs et princes d'Allemagne au dix-huitième siècle.

Le traité de Westphalie avait assuré aux princes de l'Empire presque tous les droits de la souveraineté. Aussi, depuis cette époque, l'histoire de l'Allemagne prend-elle un caractère nouveau. Cette histoire devient assez semblable à celle de la France au douzième

(1) Frédéric II, Mémoires historiques de 1763 à 1775.

et au treizième siècle. De même que notre ancienne France, l'Allemagne est morcelée, et chaque principauté a son histoire séparée.

Nous allons présenter un tableau rapide de l'histoire de ces principautés au dix-huitième siècle.

Trois archevêques dominaient sur les bords du Rhin au double titre de princes ecclésiastiques et de princes séculiers : c'étaient les électeurs et archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence.

Électeurs de Cologne. — Au commencement du dix-huitième siècle, le siége épiscopal de Cologne était occupé par Joseph-Clément, fils de Ferdinand-Marie-François, électeur de Bavière. Ce prince prit parti pour la France dans la guerre pour la succession d'Espagne. L'empereur le mit au ban de l'Empire en 1706, et les forces réunies du Palatinat et de la Prusse prirent possession de ses États. Il ne rentra dans son électorat qu'en 1714, à la condition qu'il démantèlerait la forteresse de Bonn. Son neveu Clément-Auguste-Marie-Hyacinthe lui succéda en 1725, après avoir été pendant quelques années son coadjuteur. A l'exemple de son prédécesseur, il se déclara pour la France dans la guerre pour la succession d'Autriche qui éclata en 1740. Il concourut à l'élection du duc de Bavière, son frère, et le sacra lui-même à Francfort en 1741. Mais les succès de Marie-Thérèse le détachèrent peu à peu du parti bavarois et français. En 1744, il traita avec la reine de Hongrie, et l'année suivante il donna sa voix à François de Lorraine. Son successeur, Maximilien-Frédéric, régna paisiblement depuis 1762 jusqu'en 1784, ne s'occupant que du bonheur et de l'instruction de ses administrés. Maximilien-François-Xavier, fils de Marie-Thérèse, lui succéda en 1784 et régna paisiblement jusqu'au moment où les armées de la république française le dépouillèrent de son électorat.

Électeurs de Trèves. — L'archevêché de Trèves fut occupé successivement par Charles, fils du duc de Lorraine, François-Louis de Neubourg, François-George de Schoenhorn, Philippe de Walderdorf et Clément Wenceslas, qui fut dépouillé en 1794 par les armées françaises, pour avoir accueilli les émigrés à Coblentz.

Électeurs de Mayence. — L'électeur de Mayence Lothaire-François embrassa avec chaleur la cause de la maison d'Autriche, dans la guerre pour la succession d'Espagne. Il mourut en 1729. Ses successeurs restèrent fidèles à sa politique, et dans les guerres qui suivirent, ils furent constamment les alliés de l'Autriche contre la France. L'électorat fut démembré par le traité de Lunéville, au commencement de la révolution française.

Électeurs palatins. — Les électeurs palatins, qui résidaient à Manheim, furent généralement du côté de la France dans les grandes guerres du dix-huitième siècle. La famille des ducs de Bavière s'étant éteinte en 1777, Charles-Théodore joignit au Palatinat l'électorat de Bavière. Les deux familles descendaient, comme on sait, de l'empereur Louis de Bavière.

Électeurs de Bavière. — L'électeur de Bavière, Maximilien-Marie-Emmanuel, qui avait soutenu la France dans la guerre pour la succession d'Espagne, ne fut rétabli dans ses États que par le traité de Rastadt (1714). Il mourut en 1726, laissant la Bavière endettée de trente millions de florins. Son fils, Charles-Albert, ne rétablit point l'ordre dans les finances. Porté par ses goûts au luxe et à la prodigalité, il dépensa en fêtes les revenus de l'État. Le titre d'empereur qu'il se fit donner en 1742, consomma la ruine de ses sujets. Lui-même n'essuya que des malheurs, et après sa mort, son fils, Maximilien-Joseph, se hâta de se réconcilier avec Marie-Thérèse

(1745). La dette s'élevait alors à quarante millions de florins. Heureusement la paix répara tant de calamités. Maximilien-Joseph protégea l'agriculture et favorisa le commerce en sillonnant ses États de grandes routes, et en reculant les barrières à l'extrême frontière. Défense fut faite aux maisons religieuses de recevoir des legs de plus de deux mille florins, et aux religieux de plus de cent. Ajoutons que Maximilien fonda l'académie des sciences de Munich, qui fut remarquée, dès son origine, par les découvertes et les travaux de Lambert et de Pfeffel. Il mourut en 1777, et l'électeur palatin, Charles-Théodore, hérita de ses États, en vertu du pacte de famille conclu en 1771. Par la mort de Charles-Théodore en 1799, la maison de Sultzbach dont il était issu s'éteignit, et sa succession passa à celle de Deux-Ponts.

Électeurs de Saxe. — L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, fut élu roi de Pologne en 1697, après avoir abjuré la religion protestante. Nous raconterons ailleurs l'histoire de sa lutte contre le roi de Suède, Charles XII. La Saxe lui dut la réforme de son code de procédure, le pont de l'Elbe à Dresde, la galerie des gravures dans cette même ville, et l'académie équestre. Il mourut en 1729, et eut pour successeur, en Saxe et en Pologne, son fils Auguste III. Nous ne faisons que mentionner ici la guerre de Pologne, celle pour la succession d'Autriche et celle de Sept ans, auxquelles il prit part. Son principal ministre, le comte de Bruhl, prit sur lui le plus complet ascendant, et le dirigea dans toutes ses entreprises. Le prince et le ministre moururent en 1763, laissant la Saxe ruinée par les calamités de la guerre et d'une mauvaise administration. Frédéric-Auguste IV lui succéda, mais il ne parvint à sa majorité qu'en 1769. Son règne, qui se prolongea jusqu'en 1827, appartient presque tout entier à l'histoire contemporaine.

Maison ducale de Saxe. — La maison ducale de Saxe était divisée en cinq branches : Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen et Saxe-Cobourg Saalfeld. Ces princes étaient trop peu puissants pour prendre une part importante aux événements politiques dont l'Allemagne fut le théâtre au dix-huitième siècle. Parmi eux, Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, mérite seul d'être cité à cause de la protection qu'il accorda aux lettres. Il sut attirer à sa cour tous les hommes les plus illustres de son temps, Herder, Knebel, Schiller, Wieland, et le plus grand de tous, Goëthe, auquel il voua une amitié qui ne se démentit pas durant cinquante ans. La petite ville de Weimar devint sous son règne l'Athènes de l'Allemagne. Ajoutons qu'il dota son pays d'une foule d'institutions utiles, et qu'il mérite d'être rangé au nombre des meilleurs princes de son époque.

Maison électorale de Brandebourg. Voy. ch. IV.

Électeurs de Brunswick-Lunebourg, Hanovre. Voy. ch. II.

Les ducs de Brunswick-Wolfenbuttel, de Holstein-Gottorp, de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strelitz, furent moins puissants encore que les princes dont nous venons de parler, et leur histoire ne présente aucun intérêt.

La maison d'Anhalt, divisée en Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Cothen et Anhalt-Zerbst, n'est remarquable que pour avoir produit Léopold Ier, qui fut un des plus grands capitaines de son siècle, et l'un des héros de l'armée du grand Frédéric. Il était de la ligne d'Anhalt-Dessau. Celle de Zerbst produisit l'impératrice Catherine II, mariée en 1745 au grand-duc Pierre.

La maison de Bade, divisée en ligne de Bade-Bade et ligne de Bade-Dourlach, ne jeta aucun éclat au

dix-huitième siècle. Les deux branches furent réunies en 1771.

Les ducs de Wurtemberg qui régnèrent au dix-huitième siècle furent : Eberhard-Louis, qui embrassa le parti de l'Autriche dans la guerre pour la succession d'Espagne; Charles-Alexandre, qui lui succéda en 1733, et Charles-Eugène, qui fonda l'université de Stutgard. Il mourut en 1793, et eut pour successeur son frère Louis-Eugène. On sait que par la paix de Presbourg, le duché de Wurtemberg fut érigé en royaume (1805).

La maison de Hesse était divisée en ligne de Hesse-Cassel et ligne de Hesse-Darmstadt. Les princes de cette maison entretenaient des armées assez nombreuses, qu'ils vendaient pour des subsides, tantôt à l'Angleterre, tantôt à l'Autriche.

Outre les maisons souveraines dont nous venons d'effleurer l'histoire, l'Allemagne comptait encore une foule de petits princes qui n'avaient d'autre pouvoir que celui d'opprimer leurs sujets. La plupart furent *médiatisés* au commencement du dix-neuvième siècle.

CHAPITRE VI.

PORTUGAL.

Le rôle brillant du Portugal finit à proprement parler avec la défaite et la mort du roi Sébastien, à la bataille d'Alcazar-Quivir (4 août 1578). Le grand Camoëns mourut de douleur à la nouvelle de ce désastre qui annonçait la ruine de sa patrie. Deux ans après, le Portugal devint une province de l'Espagne. La soumission du Brésil et des colonies portugaises en Afrique et aux Indes orientales compléta le triomphe de Philippe II (1580). La duchesse de Bragance lui

vendit ses prétentions au trône pour la somme de un million sept cent mille ducats, à condition seulement que la dignité de connétable serait héréditaire dans sa famille. Dès lors le joug de l'Espagne s'appesantit sur le Portugal. Au lieu de traiter les Portugais comme des membres d'une même famille, les Espagnols les traitèrent en peuple conquis, les accablèrent de taxes et les associèrent à leurs désastres. Tous les maux causés par le gouvernement de Philippe II et de ses successeurs retombèrent sur les Portugais. L'oppression dura soixante ans.

En 1640, les Portugais se révoltèrent enfin, encouragés secrètement par la France, qui poursuivait alors par tous les moyens l'abaissement de la monarchie d'Espagne. Le petit-fils de la duchesse de Bragance qui avait renoncé à ses droits, fut proclamé roi sous le nom de Jean IV (1er décembre 1640). En peu de semaines il fut reconnu dans toutes les provinces de l'ancien royaume de Portugal. Les colonies portugaises qui n'étaient pas encore tombées au pouvoir de l'Angleterre ou de la Hollande, se soumirent à sa domination, à l'exception de Ceuta. Le roi d'Espagne Philippe IV fit de vains efforts pour replacer le Portugal sous le joug. Distrait par la guerre de Trente ans, par la révolte de la Catalogne et du royaume de Naples, obligé de disperser dans toutes les parties du monde les forces de son royaume, il se trouva hors d'état de reconquérir le Portugal, dont il reconnut enfin l'indépendance.

Mais le Portugal rendu à la liberté ne recouvra pas son ancienne puissance. Ses ressources étaient épuisées, et sa population, réduite de plus de moitié, se trouvait hors d'état de réparer les maux de la patrie. Peu à peu le Portugal devint comme une dépendance de l'Angleterre. Ennemis naturels de l'Espagne, les Anglais accordèrent aux Portugais une protection

intéressée, et finirent par exploiter comme une province ce royaume qui croyait leur devoir en partie la conservation de son indépendance.

Jean IV fut proclamé roi à Lisbonne le 1er décembre 1640. Son règne, qui dura seize ans, fut consacré tout entier à l'affermissement de son trône. Les Espagnols, distraits par leurs guerres nombreuses, ne combattirent que mollement les Portugais qu'ils affectaient de traiter comme des rebelles. Mais bientôt les traités de Westphalie et des Pyrénées leur permirent de pousser cette guerre avec plus de vigueur. En 1661, ils résolurent de frapper un coup décisif. Une armée nombreuse et aguerrie pénétra dans le Portugal (1661), s'empara d'Evora, et parut sur le point de reconquérir ce royaume. Mais déjà les ressources de la monarchie espagnole étaient si épuisées, que l'argent manquait pour l'entretien des troupes. On peut en juger par les nombreuses dépêches que l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de France à Madrid, adressait alors à son gouvernement.

« La nécessité est si grande parmi les troupes, écrivait-on à ce ministre, qu'elle a forcé quelques officiers du régiment du marquis de Liche, qui étaient en garnison dans Alcantara, d'aller attendre les passants sur les avenues de la place, pour les voler, se disant ennemis quoique masqués. On en a pris quelques-uns qu'on a condamnés à la mort. Ils en ont appelé au marquis, qu'on voit déjà assez porté à leur pardonner. Ce sera avec justice, puisqu'il souffre qu'on ne châtie pas ceux qui désertent. »

Nous pourrions multiplier ces citations et prouver ainsi jusqu'à l'évidence dans quel état déplorable se trouvait l'armée destinée à reconquérir le Portugal. L'Espagne, naguère si puissante, n'eut plus même assez de forces pour triompher de la faible résistance qu'on lui opposait. Vaincus à Almenial (1663) et à Montes-

claros (1665), les Espagnols évacuèrent le Portugal, qui resta libre et indépendant.

Ces victoires illustrèrent le règne d'Alphonse VI qui avait succédé à son père Jean IV en 1656. Ce prince fut renversé du trône en 1667, par son frère Pierre, qui s'empara de la régence et se fit proclamer roi en 1677, sous le nom de Pierre II. Alphonse VI mourut dans sa prison à Cintra, en 1683.

Le nouveau roi entra dans la grande alliance qui s'était formée contre Louis XIV au commencement du dix-huitième siècle. L'ambassadeur anglais en profita pour conclure avec lui un traité de commerce très-avantageux pour la Grande-Bretagne, qui accorda depuis lors sa protection au Portugal (1703). Pierre II mourut au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne (1706), et son fils Jean V lui succéda à l'âge de dix-sept ans.

Jean V resta fidèle à la politique anglaise, et il en recueillit les fruits à la paix d'Utrecht (1714). L'Espagne renonça à la colonie de San-Sacramento sur la Plata, et la France au district entre l'Amazone et l'Oyapok.

Depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la mort de Jean V, le Portugal ne prit aucune part aux grands événements dont l'Europe fut le théâtre. Durant un espace de trente-cinq années, ce royaume essaya de réparer par les bienfaits de la paix les maux qu'il avait soufferts au dix-septième siècle. Jean V ne convoqua plus les cortès, *afin que la tranquillité du Portugal ne reçût aucune atteinte*. Mais quoiqu'il gouvernât en prince absolu, le peuple aimait ce despotisme qui lui garantissait l'ordre et l'indépendance sous un prince national. Aujourd'hui encore la mémoire de Jean V est en vénération parmi les Portugais. Ce prince, dont le vrai mérite fut d'assurer la paix de son royaume pendant un espace de trente-cinq ans, était loin d'avoir

aucune qualité remarquable. Livré à la débauche la plus effrénée, il essayait de calmer les remords de sa conscience par les pratiques d'une dévotion pusillanime. C'est sous son règne que l'archevêché de Lisbonne fut érigé en patriarcat (1720). Le patriarche fut nommé légat *a latere* par le pape Clément XI; le roi le combla d'honneurs et de dignités. Il attacha à l'église patriarcale soixante-dix chanoines mitrés, dont chacun reçut un traitement de cinq mille cruzades. La cour de Rome se ressentit également des pieuses libéralités du monarque. On a calculé que pendant le cours de son règne il envoya au pape quatre-vingt-quatorze millions de piastres, c'est-à-dire, environ cinq cents millions de francs. Ces libéralités, qui appauvrirent le Portugal, valurent au roi le titre de *roi très-fidèle*, qui lui fut décerné en 1748 par le pape Benoît XIV, et que ses successeurs ont porté après lui.

Tandis que Jean V prodiguait ainsi les ressources de son royaume, l'agriculture dépérissait de jour en jour; le commerce et l'industrie tombaient en décadence; les finances étaient ruinées. La découverte des diamants du Brésil, vers 1728, apporta un instant quelque soulagement à la misère publique; mais le Portugal n'en continua pas moins à s'appauvrir, parce qu'il manquait de manufactures et qu'il dépendait des étrangers pour ses premiers besoins. Ses blés et ses draps lui venaient d'Angleterre, de Hollande ou de France; les Anglais s'emparaient de ses vignobles. Aussi l'Angleterre veillait-elle avec un soin jaloux à l'indépendance du Portugal. En 1750 elle garantit ce royaume contre une agression de l'Espagne. Le résultat de sa médiation fut que le Portugal lui céda les îles Philippines, la colonie de San-Sacramento et tout le territoire au nord de la Plata. Le Portugal obtint en retour les provinces situées entre le bord septentrional de l'Ybiari et le bord oriental de l'Uraguay.

Le pays enclavé entre ces deux rivières contenait sept des colonies ou *réductions* que les jésuites avaient fondées au Paraguay. « Depuis plus d'un siècle, la cour d'Espagne, embarrassée du fardeau de ses immenses possessions dans le nouveau monde, avait abandonné aux jésuites, comme à titre de fief, le vaste et fertile territoire qui compose la province du Paraguay. Heureux d'y trouver des peuplades dont l'extrême douceur de caractère paraissait tenir à la stupidité, ils en avaient fait des chrétiens peu instruits et des esclaves dociles; ils exerçaient sur eux la triple autorité de souverains, de maîtres et de pontifes; ils s'étaient attachés à leur faire trouver le bonheur dans un travail modéré. Leur espérance était d'attirer les tribus voisines sous leurs lois paternelles et minutieusement régulières. Les dominicains voyaient avec une extrême jalousie un gouvernement théocratique qu'ils n'avaient pas su fonder dans des contrées où ils avaient accompagné les Pizarre et les Almagro. Ce fut, dit-on, par un effet de leurs intrigues que la cour d'Espagne céda au Portugal quelques districts du Paraguay (1). »

Les jésuites qui habitaient les provinces cédées s'opposèrent à l'établissement de la domination portugaise. Il en résulta une guerre qui dura plusieurs années, et qui fut, sous le règne de Joseph I[er], une des principales causes de la chute de cet ordre célèbre.

Jean V ne vit pas la fin de cette guerre. Il mourut pauvre et déchiré de remords en 1750. Son fils aîné, Joseph I[er], lui succéda. Élevé dans l'ignorance la plus complète, ce prince était incapable de régner. Le marquis de Pombal s'empara de la direction des affaires. Le ministère de cet homme audacieux et en-

(1) M. Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle.

treprenant est l'époque la plus mémorable de l'histoire moderne du Portugal.

L'agriculture, l'industrie, le commerce, furent de nouveau encouragés. Une flotte fut équipée pour garantir le Portugal contre les insultes barbaresques. On releva les fortifications des places frontières; on assura la solde des troupes. Une loi apporta des limites à l'autorité de l'inquisition (1751). Pour diminuer le pouvoir de la noblesse, Pombal fit révoquer les concessions de terres que les rois avaient faites à des familles puissantes en Amérique et en Afrique. Une compagnie fut formée en 1754 pour le commerce de la Chine et des Indes. Mais Pombal ne parvint pas à soustraire le Portugal à l'influence anglaise. Tout le commerce du Portugal était entre les mains des Anglais, qui recevaient dans son entier l'or que les Portugais tiraient du Brésil. Pombal publia un édit qui défendit la sortie de l'or du royaume; mais il fut obligé de le retirer sur les réclamations du cabinet de Londres. Au milieu de ces améliorations, Pombal fut arrêté par le tremblement de terre qui renversa Lisbonne (1755). Il répara autant qu'il put ce grand désastre, et Lisbonne se releva de ses ruines.

Parvenu au faîte du pouvoir, Pombal ne trouvait d'obstacle à son autorité absolue que dans les grands et dans les jésuites. La destitution du ministre de la marine, Mendoza de Cortereal, l'exil d'un Souza, d'un La Cerda, d'un Marialva, d'un Bragance, brisèrent la résistance de la noblesse. Les jésuites, chassés en 1757 de la cour de Belem, privés ensuite d'une partie de leurs biens, furent expulsés du Portugal en 1759, à la suite d'un attentat dirigé contre la personne du roi, et dont les motifs et les circonstances sont demeurés entourés d'un profond mystère. On les déporta en Italie au nombre de huit cents, et il leur fut défendu sous peine de mort de mettre le pied sur

le sol portugais. Leurs biens furent réunis au domaine de la couronne. Le père Malagrida, accusé d'avoir été l'âme du complot dirigé contre le roi, fut condamné à mort et envoyé au bûcher.

Joseph Ier mourut en 1777. Sa fille aînée Marie lui succéda. Huit jours après, Pombal fut éloigné du gouvernement dont il avait peut-être trop tendu les ressorts. Le Portugal, soutenu par l'Angleterre, était en guerre avec l'Espagne et la France, à l'avénement de Marie. La jeune reine termina les hostilités par les traités de Saint-Ildefonse (1777) et du Pardo (1778). Il y eut dès lors une intime union entre les cours de Lisbonne et de Madrid, et le Portugal échappa pour quelque temps à l'influence anglaise. En 1786, la reine perdit son époux et son fils aîné. Dès lors elle s'abandonna à une mélancolie profonde qui l'empêcha bientôt de s'occuper des affaires du gouvernement. L'infant don Juan s'attribua les fonctions de régent en 1792, et gouverna en réalité le Portugal depuis cette époque, bien qu'il n'ait été proclamé roi qu'à la mort de sa mère en 1816.

CHAPITRE VII.

ESPAGNE.

(1715 — 1788.)

Philippe V avait été affermi sur le trône d'Espagne par la paix d'Utrecht, et dès lors avait commencé pour ce royaume une ère nouvelle. L'influence française l'arrêta sur la pente de sa décadence et prépara sa lente régénération. Du reste, il faut le dire, Philippe V, oubliant promptement les conseils de Louis XIV, n'exerça pas une influence personnelle sur les destinées de ses

nouveaux sujets. Livré à l'indolence et aux plaisirs, il abandonnait volontiers la direction des affaires aux personnes qui prenaient de l'ascendant sur son esprit. Sa première épouse, Gabrielle-Louise de Savoie, avait longtemps gouverné en son nom; mais elle-même se laissait guider par l'altière princesse des Ursins. Gabrielle-Louise étant morte en 1715, la princesse des Ursins entreprit de donner à Philippe V une nouvelle épouse qui fût non moins facile à gouverner que la première. Elle jeta les yeux sur Isabelle Farnèse, héritière de Parme, de Plaisance et de Toscane. Mais bientôt convaincue de son erreur, elle voulut rompre les négociations et hâta sa disgrâce : la nouvelle reine, instruite de ses intrigues par l'astucieux Albéroni, l'obligea de sortir du royaume.

Dès lors Albéroni devint tout-puissant. Créé ministre et cardinal, il entreprit de rendre à l'Espagne son ancienne splendeur. Il ne voulait rien moins qu'ôter la régence au duc d'Orléans, rétablir les Stuarts, humilier l'Autriche et reconquérir l'Italie. L'instrument dont il prétendait se servir était le roi de Suède Charles XII. Ce plan gigantesque échoua partout. La conspiration de Cellamare fut découverte (1); la mort de Charles XII le priva de son meilleur appui; les Anglais détruisirent la marine de l'Espagne dont le rétablissement avait coûté plus de cinquante millions, enfin une armée française s'empara de Saint-Sébastien et de Fontarabie. Philippe V, environné de tant de dangers, disgracia son ministre. Albéroni se retira en Italie. « L'Espagne, dit-il un jour au cardinal de Polignac, est un cadavre que j'avais animé; mais, à mon « départ, il s'est recouché dans sa tombe. »

Les événements se chargèrent de démentir ces orgueilleuses paroles. Le roi de Maroc avait entrepris

(1) Voyez livre IV, part. 1, ch. 1, sect. 1, § 1, p. 373 et suiv.

le siége de Ceuta. Seize mille vétérans, commandés par le marquis de Leyde, partirent de Cadix pour aller délivrer la ville assiégée. Les Maures furent repoussés et refoulés jusque dans les murs de Tétuan et de Tanger.

Mais il était plus difficile de détruire les abus de l'administration intérieure que de repousser les ennemis du dehors. Philippe V ne recula pas devant les difficultés de cette entreprise plus utile que glorieuse. Mais il fut mal secondé par ses ministres, et dans un moment de découragement il abdiqua, quoiqu'il fût à peine âgé de quarante ans (1724).

Son fils Louis mourut dès la première année de son règne, et Philippe V remonta sur le trône. Le baron de Ripperda, ambassadeur de Hollande, le dirigeait alors par ses conseils. Philippe V le créa duc et grand d'Espagne, et le nomma bientôt après ministre des affaires étrangères. Mais le crédit de ce favori fut de courte durée. Disgracié en 1728, il se retira en Afrique, et, ayant embrassé la religion mahométane, il servit le roi de Maroc contre son ancien protecteur.

L'Espagne, malgré ces changements, continuait sa marche ascendante et reprenait peu à peu une partie de son ancienne puissance. En Afrique elle s'emparait d'Oran (1732) et résistait aux attaques multipliées du roi de Maroc. En Italie, l'infant don Carlos, né du second mariage de Philippe V avec Isabelle, prenait possession des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane, malgré les obstacles que l'empereur mettait à son avénement (1731). Lorsque, l'année suivante, eut éclaté la guerre pour la succession de Pologne, les cours de Madrid et de Turin firent alliance avec la France contre l'Autriche. Les Napolitains et les Siciliens détestaient le joug de l'Autriche, et regrettaient la domination de l'Espagne. Don Carlos

profita de leurs dispositions et envahit le royaume de Naples avec une armée de 30,000 Espagnols. La victoire de Bitonto, remportée par ce prince et par Montemar en 1734, amena la soumission de ce royaume qui fut bientôt suivie de celle de la Sicile. Don Carlos conserva le royaume des Deux-Siciles par le traité de Vienne. L'empereur Charles VI reçut, à titre d'indemnité, les duchés de Parme et de Plaisance. La Lorraine fut donnée à Stanislas Leczinski, et le duc de Lorraine reçut la Toscane en échange de ses domaines héréditaires. Enfin le roi de Sardaigne obtint Novare, Tortone et quelques districts détachés du Milanais (1738).

A peine la paix fut-elle rétablie avec l'Autriche, que l'Espagne se trouva engagée dans une guerre avec l'Angleterre. Les Anglais se plaignaient qu'on les empêchât de faire la guerre dans l'Amérique espagnole, et, fidèles à leurs habitudes, ils déclarèrent la guerre en s'emparant par surprise de Porto-Bello. Mais leurs tentatives sur le Pérou et la Floride furent déjouées; ils échouèrent dans leur expédition contre Carthagène, et, s'ils nuisirent au commerce de l'Espagne, ils ne réussirent pas à entamer ses possessions.

Cette guerre n'était pas encore apaisée, lorsque la mort de Charles VI vint jeter l'Europe dans une conflagration générale (1740). L'ambitieuse Isabelle, qui voulait donner un trône à son second fils, don Philippe, poussa son faible époux à se déclarer contre Marie-Thérèse. Philippe V ne vit pas la fin de cette nouvelle guerre. Il mourut en 1746, après un règne long et agité, mais fécond en victoires, et qui avait retrempé le courage des Castillans.

Ferdinand VI lui succéda à l'âge de 33 ans. Ce fut un des souverains les plus distingués de l'Europe. Il comprit que l'Espagne avait besoin de repos pour réparer ses pertes, et pour faire refleurir l'industrie

et le commerce. Après la bataille de Rottofreddo, il retira ses troupes de la Lombardie, et obtint par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) la souveraineté des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla pour l'infant don Philippe, second fils d'Isabelle et de Philippe V.

Depuis cette époque, Ferdinand VI ne s'occupa que de la régénération de l'Espagne. Les impôts furent diminués; l'agriculture, le commerce, l'industrie, reçurent des encouragements; de sages règlements rétablirent l'ordre daus les finances; les revenus, qui s'élevaient à peine à trente millions de réaux sous le règne de Charles II, furent portés à plus de trente millions d'écus. Lorsqu'il mourut, en 1759, l'Espagne avait une marine de cinquante vaisseaux de guerre, et un trésor de près de soixante millions, fruit de sa sévère économie.

Don Carlos, roi de Naples, succéda à son frère Ferdinand VI, sous le nom de Charles III, après avoir cédé le royaume des Deux-Siciles à son troisième fils, Ferdinand IV (1759).

Le nouveau roi suivit d'abord la politique de son prédécesseur. Mais bientôt le pacte de famille l'entraîna dans une guerre désastreuse avec l'Angleterre (1761). Repoussés du Portugal par une armée anglaise, les Espagnols se virent enlever la Havane, l'île de Cuba, et, dans la mer des Indes, Manille et les Philippines. La paix de Paris mit fin à cette guerre en 1763. La France céda à l'Angleterre le Canada, le cap Breton, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago et la côte du Sénégal. L'Espagne céda la Floride, et obtint, comme indemnité de la France, la Louisiane. Les autres conquêtes furent restituées.

Le pacte de famille avait entièrement rétabli l'influence française en Espagne. A l'exemple de Louis XV, Charles III exila les jésuites (1767). Leurs biens im-

menses furent confisqués au profit de la couronne. Le comte d'Aranda avait été le principal instrument de l'expulsion des jésuites. Ce ministre éclairé réprima une foule d'abus. Il restreignit le droit d'asile; soumit les moines à une vie plus réglée, diminua l'influence de l'inquisition, et défendit l'autorité temporelle contre les empiétements du saint-siége. Une partie des biens de l'Église fut employée à encourager des sociétés patriotiques qui s'occupaient du progrès de l'industrie, de l'agriculture et des arts. Une colonie de huit mille laboureurs allemands fut établie à Sierra-Léona. Les travaux du canal d'Aragon, interrompus depuis deux siècles, furent repris. La création de la banque de Saint-Charles vint au secours de l'industrie et du commerce, en rendant plus facile la circulation du numéraire. Tolède fabriqua de nouveau des armes blanches. Des fabriques de draps établies à San-Fernando et à Guadalaxara occupèrent 24,000 ouvriers. Une école d'artillerie fut fondée à Ségovie, une de cavalerie à Ocana, une de tactique à Avila. La marine militaire fut restaurée. En 1788, l'Espagne avait près de quatre-vingts vaisseaux de ligne. Enfin la liberté accordée en 1778 au commerce des colonies donna un immense essor à la marine marchande. Dans la guerre d'Amérique, la marine espagnole joua un rôle important comme auxiliaire de la marine française. Ce fut la seule guerre à laquelle Charles III prit part dans la seconde partie de son règne. Il mourût en 1788, et emporta avec lui les regrets de tous les Espagnols.

CHAPITRE VIII.

ITALIE.

(1715 — 1789.)

Depuis la fin du quinzième siècle, l'Italie n'a plus à proprement parler d'histoire nationale. Elle porte la peine de ses divisions et devient la proie des étrangers. Pendant le seizième et le dix-septième siècle, l'Espagne domine en Italie. Maîtresse du Milanais et du royaume des Deux-Siciles, elle eut une influence incontestée sur les petits États enclavés dans ses vastes possessions. La domination espagnole dura jusqu'à la mort de Charles II (1700).

Nous avons raconté ailleurs les vicissitudes de la guerre pour la succession d'Espagne. Le traité d'Utrecht, qui la termina en 1714, changea entièrement la face de l'Italie. Mais cette malheureuse contrée ne recouvra point son indépendance. Elle resta sous la domination de l'étranger, et les faibles États qui conservèrent une ombre d'indépendance ne subsistèrent qu'à la condition de subir l'influence de leurs puissants voisins.

Le nord de l'Italie se trouva placé sous l'influence de l'Autriche. L'empereur acquit par le traité d'Utrecht le duché de Milan, qui lui donna la faculté d'envahir facilement les autres États de la péninsule. Tout le territoire continental des Vénitiens se trouva dès lors enclavé dans les possessions autrichiennes, et cette république jadis si puissante se trouva réduite à un tel état de faiblesse qu'on ne respecta même plus sa neutralité. Les Turcs en profitèrent pour enlever aux Vénitiens la Morée et les îles du Levant (1714 et 1715). Sans

la diversion du prince Eugène, Venise perdait jusqu'à la Dalmatie. Le traité de Passarowitz garantit au sultan la possession de la Morée. Les Vénitiens obtinrent, à titre de compensation, la petite île de Cérigo et quelques points fortifiés sur les côtes de la Dalmatie et de l'Albanie (1718). Depuis cette époque jusqu'à Napoléon, Venise resta étrangère à toutes les guerres qui agitèrent l'Italie. « Cette république, dit M. Daru, qui n'a fait depuis, jusqu'à sa chute, ni perte, ni acquisition, ni échange, comprenait alors le dogat, c'est-à-dire les îles et le bord des lagunes; sur le continent de l'Italie, les provinces de Bergame, Brescia, Crême, Vérone, Vicence, la Polésine de Rovigo et la Marche de Trévise; au nord du golfe, le Frioul et l'Istrie; à l'est du golfe, la Dalmatie vénitienne avec les îles qui en dépendent; une partie de l'Albanie, c'est-à-dire, le territoire de Cattaro, Butrinto, Parga, Prévésa, Wonizza; enfin, dans la mer Ionienne, les îles de Corfou, Paxo, Saint-Maure, Céphalonie, Itaque, Zante, Asso, les Strophades et Cérigo. La population de tout ce territoire s'élevait à deux millions cinq cent mille âmes; les revenus publics, à six millions de ducats (vingt-cinq millions de francs), et la dette à vingt-huit millions des mêmes ducats (environ cent dix-sept millions) (1). »

Un État plus puissant s'était formé à l'autre extrémité de l'Italie septentrionale. Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, était parvenu à s'agrandir aux dépens de tous ses voisins, en faisant alliance tour à tour avec la France ou avec l'Autriche, suivant les exigences de sa politique intéressée. Par le traité d'Utrecht il recueillit enfin le fruit de sa conduite habile. Le Montferrat, le Piémont, la Sicile et la Savoie furent réunis sous sa domination. Il prit dès lors le titre de roi. Mais il ne garda pas longtemps la Sicile. Les Espagnols la lui enlevèrent en 1718; il

(1) Daru, Histoire de Venise.

obtint en échange la Sardaigne, qui fut érigée en royaume. Ainsi fut constituée définitivement la puissance de la maison de Savoie, puissance moitié française, moitié italienne, qui se trouva chargée de garder le passage des Alpes, italienne contre la France, française contre l'Italie. Victor-Amédée, qui mérita si bien ce titre de portier des Alpes, se montra digne de la royauté par la sagesse de son gouvernement. « Il consacra, dit Sismondi, les dix dernières années de son règne à augmenter les fortifications de ses villes, à accroître ses forces militaires, à former d'habiles ingénieurs, à rapprocher enfin ses sujets des peuples transalpins par une éducation plus conforme au progrès des lumières dans toute l'Europe. Jusqu'à lui, le Piémont n'avait eu presque aucune part à la gloire littéraire du reste de l'Italie. En relevant le sentiment d'honneur national chez les Piémontais, Victor-Amédée développa en eux des talents distingués. En même temps il répara les désastres de l'agriculture, du commerce et des manufactures; il simplifia l'administration de la justice dans les tribunaux; il travailla enfin avec autant d'activité que d'intelligence à fermer toutes les plaies de l'État (1). »

Victor-Amédée II abdiqua en 1730. Son fils Charles-Emmanuel III, qui lui succéda, le fit enfermer au château de Montcalieri, où il mourut. Fidèle à la politique double de son père, il fut tour à tour l'allié de la France ou de l'Autriche dans les grandes guerres du dix-huitième siècle. Il recueillit comme lui le fruit de ses perfidies. Par la paix qui termina la guerre pour la succession de Pologne, il obtint Novare et Tortone. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, il se fit céder Vigérano et le haut Novarais. Pendant le reste de son règne, qui se prolongea jusqu'en 1773, Charles-Emmanuel

(1) Sismondi, Histoire des républiques italiennes.

ne s'efforça que d'assurer le bonheur de ses sujets par la sagesse de son gouvernement.

L'Italie centrale comprenait un grand nombre de petits États qui subissaient tour à tour l'influence de l'Autriche, de l'Espagne ou de la France, suivant que l'une ou l'autre de ces trois puissances dominait dans la péninsule.

Parmi ces États, les plus remarquables étaient : le duché de Mantoue, qui fut annexé au Milanais par l'empereur d'Autriche en 1707; le duché de Parme et de Plaisance, qui passa en 1732 sous la domination de don Carlos, fils de Philippe V et d'Isabelle Farnèse, et qui fut donné en 1748 à l'infant don Philippe, frère puîné de don Carlos, qui réunit le petit duché de Guastalla à ceux de Parme et de Plaisance; le duché de Modène et de Reggio, gouverné par la famille d'Este, si célèbre par la protection qu'elle accordait aux lettres : c'est sous le règne de François III que Muratori et Tiraboschi accomplirent leurs travaux littéraires qui honorent l'Italie; le grand-duché de Toscane, qui fut cédé à François, duc de Lorraine, après la mort de Jean Gaston, dernier descendant de la famille des Médicis (1737) : le successeur de François, Pierre-Léopold, fut le bienfaiteur de la Toscane. Les petites républiques de Lucques, de Gênes et de Corse ne jouèrent aucun rôle en Italie. Quant à l'État de l'Église, il fut gouverné pendant tout le dix-huitième siècle par des pontifes aussi vertueux qu'éclairés. Mais la sagesse de leur administration ne put pas remédier aux vices invétérés qui s'étaient introduits dans le gouvernement. Dans les grandes guerres dont l'Italie fut le théâtre, la neutralité de l'État ecclésiastique ne fut respectée par aucune des puissances belligérantes.

L'ancien royaume des Deux-Siciles, comprenant toute l'Italie méridionale, fut partagé par le traité

d'Utrecht en deux parties. L'empereur Charles VI eut la partie continentale, le duc de Savoie Victor-Amédée eut la Sicile. En 1720, la Sicile passa sous la domination de l'Autriche, après avoir été occupée un instant par les Espagnols. Mais les Napolitains et les Siciliens détestaient le joug des Allemands et accueillirent bientôt les Espagnols comme des libérateurs. Le sort des Italiens était de passer tour à tour d'une domination étrangère sous une autre domination étrangère qui leur faisait bientôt regretter la première. L'infant don Carlos se rendit maître de ce royaume en 1734, et fut proclamé roi des Deux-Siciles, sous le nom de Charles VII. La victoire de Velletri, remportée sur les Autrichiens qui menaçaient le royaume de Naples, consolida son trône (1744), et la paix d'Aix-la-Chapelle légitima ses droits contestés jusque-là par l'Autriche. Son règne fut heureux pour les Napolitains. Charles VII, conseillé par son ministre Tanucci, fit un grand nombre de réformes utiles. Il protégea le commerce en améliorant la marine militaire, en créant un *collége nautique*, en concluant des traités de commerce et de navigation avec la Suède, le Danemark, la Hollande, la France, l'Espagne et l'Angleterre. Il réprima les abus de la puissance ecclésiastique, en défendant au clergé d'acquérir des propriétés nouvelles. Il affaiblit la féodalité, en supprimant les juridictions locales des nobles. En 1759, Charles VII succéda sur le trône d'Espagne à son frère Ferdinand VI. Il avait fait reconnaître pour son successeur au trône de Naples son troisième fils, Ferdinand IV, âgé de huit ans. Le ministre Tanucci continua pendant la minorité du nouveau roi les réformes commencées sous Charles VII. Devenu majeur en 1767, Ferdinand IV inaugura son règne par l'expulsion des jésuites, qui venaient d'être chassés d'Espagne. Marie-Caroline, sœur de Joseph II et de Léopold de Tos-

cane, qu'il avait épousée, prit sur lui un grand ascendant, et elle en profita pour favoriser, à l'exemple de ses deux frères, les améliorations réclamées par le progrès des lumières. Des chaires d'éloquence italienne, d'agriculture, d'histoire, de géodésie, d'histoire naturelle, de mécanique, furent fondées dans toutes les provinces. Toutes les branches de l'administration furent améliorées, et ces sages réformes qui régénéraient le peuple napolitain ne furent pas interrompues lorsque Tanucci eut été disgracié en 1777, après avoir gouverné le royaume pendant quarante-trois ans. L'Anglais Acton succéda à sa puissance et continua ses réformes, jusqu'au moment où la révolution française vint renverser les Bourbons de tous les trônes qu'ils occupaient en Europe.

DEUXIÈME PARTIE.

NORD ET ORIENT.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire du règne de Pierre le Grand (1689-1725). — *Histoire de la Pologne, de la Suède, du Danemark et de la Turquie pendant la durée de ce règne.*

De grands événements s'accomplirent dans le nord de l'Europe, pendant les premières années du dix-huitième siècle. La Suède perdit sa prépondérance après une lutte mémorable, et une nouvelle puissance, la Russie, s'éleva à sa place.

L'homme qui accomplit cette révolution fut Pierre le Grand.

§ I. Histoire de la Russie, depuis l'avénement de Pierre le Grand jusqu'a la campagne du Pruth (1689-1715).

Pierre le Grand (1689-1710). — A l'avénement de Pierre le Grand la Russie s'étendait du côté de la Pologne jusqu'au Dniépr. La Baltique lui était fermée, car la Suède occupait encore toutes les côtes de cette mer. La Turquie possédait celles de la mer Noire et de la mer d'Azof.

La Russie n'avait que deux ports, Astracan sur la mer Caspienne, Archangel sur la mer Glaciale. A l'est, elle s'étendait jusqu'au Kamtschatka, conquis en 1630, jusqu'aux frontières de la Chine, avec laquelle un traité termina en 1689 les différends survenus relativement aux limites des deux États. Mais elle ne pouvait tirer encore aucun avantage de ces lointaines possessions. C'était en Europe qu'il fallait s'avancer, pour se dégager des entraves imposées par la Suède et la Turquie.

Au dedans, nous avons vu les Romanof aspirer au triple but de dompter la milice nationale, de réduire la noblesse à une obéissance passive, et par là d'établir si bien leur pouvoir qu'ils pussent contraindre le peuple à accepter la civilisation européenne. C'était à Pierre qu'il était réservé d'accomplir une si grande révolution.

L'éducation que ce prince avait reçue était loin de l'avoir préparé à ce rôle; sa sœur l'avait laissé dans l'ignorance; elle s'était étudiée à le corrompre, à l'abrutir par le vin et la débauche, afin de gouverner elle-même plus longtemps. Aussi le jeune prince était devenu ce qu'étaient alors les Russes, cruel, emporté, livré à toutes les passions brutales; en un mot, barbare comme la société qui l'environnait. Mais on ne

put étouffer l'intelligence aussi étendue que vigoureuse qui se cachait sous cette écorce grossière. S'élevant au-dessus des préjugés du reste de la nation et de ceux que l'éducation avait développés en lui, il compara l'état de la Russie à celui des États de l'Occident. Il comprit que la civilisation seule pouvait donner à la Russie la grandeur que lui promettent ses ressources matérielles, et il résolut de l'introduire dans ses États, non par amour pour elle-même, mais uniquement pour les avantages qu'il en espérait. Voilà pourquoi il ne prit de la civilisation européenne que les éléments matériels, que les moyens de puissance au dedans ou au dehors, et négligea la civilisation morale, qui est la seule véritable; voilà pourquoi son histoire présente le singulier spectacle d'un homme que son éducation et son caractère ramènent incessamment vers la barbarie, tandis que son intelligence lui fait comprendre et adopter toutes les merveilles de la civilisation.

Ce fut un étranger, un Génevois nommé Lefort, qui éveilla en quelque sorte son génie. Lefort, que son caractère aventureux avait conduit en Russie, s'était attaché à l'ambassadeur danois à Moskou; il fut présenté à Pierre, qui bientôt en fit son favori. Lefort n'était pas savant, mais il avait vu de tout avec le talent de bien voir. Il entretenait continuellement le jeune tzar de la puissance et de la prospérité des peuples de l'Occident, et s'attachait à lui en découvrir les sources. Pierre résolut d'imiter l'exemple qu'on lui proposait. Mais la princesse Sophie régnait toujours; et, comme il devait s'attendre à rencontrer beaucoup d'opposition, la première chose à faire c'était de se créer une puissance militaire redoutable et dévouée. Il s'y prit avec beaucoup d'habileté. Il forma, et sa maison de campagne de Préobajenskoi, une compagnie de cinquante jeunes boyards, qu'il disciplina à la ma-

nière allemande. Sophie, la cour, les strélitz, riaient de ces jeux du prince et ne se doutaient pas que ces jeux étaient le prélude de leur perte. La petite troupe augmenta de telle sorte qu'elle forma bientôt un régiment. Ce fut le régiment des gardes Préobajenskoi. Une autre compagnie, formée sur le même modèle, devint le régiment des gardes Semenoffskoi. Déjà un Écossais, Gordon, commandait un régiment étranger de cinq mille hommes. Lefort en forma un autre de douze mille hommes dont il fut nommé général (1). Ainsi Pierre se créait une armée. Ce furent ces premières troupes régulières qui lui assurèrent la victoire dans sa lutte contre sa sœur.

Pierre grandissait au milieu de ces jeux guerriers. Déjà il avait dix-sept ans quand il apprend que six cents strélitz, excités par sa sœur, se sont armés pour l'assassiner. Averti à temps, il se réfugie dans le couvent de la Trinité, fait un appel à la fidélité de ses sujets, réunit autour de lui de nombreux partisans, et punit les complices de sa sœur, qui fut reléguée dans un monastère. « Dès ce moment (1689) Pierre régna. Son frère Jean n'eut d'autre part au gouvernement que celle de voir son nom dans les actes publics; il mena une vie privée et mourut en 1696 (2). »

Devenu maître de l'empire, Pierre s'efforça de donner une marine à la Russie. On peut admirer ici l'énergie de sa volonté : il avait une telle horreur pour l'eau, que la vue d'une rivière lui donnait des convulsions; il parvint à dompter cette répugnance et devint un des meilleurs hommes de mer de la Russie et de l'Europe.

Un vieux constructeur de vaisseaux, Brandt, qui avait été autrefois appelé par Alexis, lui radouba une chaloupe anglaise avec laquelle il navigua sur la rivière

(1) Le tiers de ce régiment se composait de Français réfugiés.
(2) Voltaire, hist. de Russie sous Pierre le Grand.

qui passe à Moskou. Peu après il fit construire sur un lac voisin cinq petits bâtiments, et quelques années après, en 1694, à Archangel, un petit vaisseau avec lequel il alla prendre possession de la mer Glaciale. A la même époque, il créa Lefort amiral; il est vrai que cet amiral était sans flotte. Mais bientôt des Vénitiens et des Hollandais construisirent sur un affluent du Don, des barques longues et deux vaisseaux de trente canons; ces bâtiments pouvaient descendre le Don et tenir les Tartares de Crimée en respect.

Pierre résolut alors d'essayer ses forces contre les Turcs. En 1688, le généralissime Galitzin, favori de la princesse Sophie, avait voulu attaquer la Crimée, et depuis ce temps la guerre avait continué. A cette époque, la Turquie luttait malheureusement contre l'Empire: le tzar en profita pour assiéger Azof (1695). Cette première expédition échoua. Pierre, avec cette persistance qui fait un des traits principaux de son caractère, revint l'année suivante, et cette fois Azof fut pris (1696). Il fortifia la ville avec soin, et creusa un port capable de contenir de grands vaisseaux. Sa petite flotte avait battu la flotte turque. Ses généraux et son armée rentrèrent en triomphe dans Moskou. Pour lui, confondu dans la foule, il suivait le cortége, voulant montrer que c'était aux services et non à l'éclat de la naissance et du rang que se rendaient les honneurs.

C'était un heureux présage que ce premier succès remporté par la discipline européenne. Cependant Pierre ne s'abusait pas, il savait que ses troupes n'étaient bonnes que contre des Tartares soutenus de quelques troupes turques; il sentait le besoin de perfectionner ses créations et d'aller chercher au sein même de l'Europe les lumières dont manquait la Russie. Il voulut donc visiter l'Europe; il se réserva les États principaux, ceux du nord, le Brandebourg, la Hollande, l'Angleterre, l'Autriche; déjà il avait en-

voyé soixante jeunes Russes à Venise et à Livourne, pour y étudier la construction des galères. L'Espagne et la France n'entraient pas dans son plan de voyage : l'Espagne, que pouvait-elle lui fournir? en France, il aurait pu apprendre beaucoup de choses, mais il était lié avec la plupart des puissances ennemies de Louis XIV; et en ce moment même, il soutenait en Pologne, où le roi Sobieski venait de mourir, la candidature d'Auguste, électeur de Saxe, contre le prince de Conti, neveu du grand Condé.

Pierre partit au mois d'avril 1697, à la suite de trois ambassadeurs qu'il envoyait en Hollande; parmi eux était Lefort. Il traversa rapidement la Pologne, le Brandebourg, et devança son ambassade à Amsterdam. Aussitôt il alla se faire inscrire dans les chantiers de l'amirauté, au village de Saardam, sous le nom de Peter Michaïloff; il se mêla aux autres ouvriers; il était vêtu comme eux d'un habit grossier et partageait leur nourriture. Les ouvriers, étonnés d'abord d'avoir un empereur pour compagnon, s'y accoutumèrent bientôt; ils l'appelaient communément maître Pierre, *Peterbas*. Il apprit l'art de la construction des vaisseaux dans tous ses détails, et envoya à Archangel un vaisseau de soixante canons, sorti presque tout en entier de ses mains. Pendant qu'il maniait le compas et la hache à Saardam, il promettait 30,000 hommes à Auguste II, élu roi de Pologne en même temps que le prince de Conti; il recevait la nouvelle d'une victoire remportée sur les Turcs près d'Azof, et peu après, de la prise de Pérécop. Il s'instruisait aussi dans la chirurgie, dans la physique; en un mot, il était très-peu de métiers ou d'arts qu'il n'approfondît dans tous leurs détails.

En janvier 1698 il passa en Angleterre où il apprit la théorie mathématique de la construction des vaisseaux. Il étudia l'horlogerie et l'astronomie. A son

départ il reçut du prince Guillaume un vaisseau magnifique appelé le Royal-Transport, qu'il envoya à Archangel chargé d'officiers de marine et d'artisans. Il ne cessait d'engager des ouvriers, qu'il faisait passer en Russie.

Il avait donc vu les flottes anglaises et les ateliers de Hollande; il lui restait à voir la discipline guerrière des Allemands : il se dirigea vers Vienne en 1698. A peine y était-il arrivé, qu'il apprit qu'une révolte avait éclaté en Russie. La nation était irritée des innovations du tzar, et entre autres de l'introduction du tabac. Le mécontentement passa aux strélitz, qui se soulevèrent. Ils furent vaincus par le général Gordon. Pierre accourut néanmoins.

S'il s'était enrichi de nombreuses connaissances dans les voyages chez les peuples civilisés, il n'avait pas pour cela dépouillé la barbarie du caractère russe. Il fit pendre ou périr dans d'affreux supplices 2,000 strélitz, et fit trancher la tête à environ 5,000. Il s'oublia jusqu'à frapper lui-même les coupables. Pendant un repas qu'il donna à l'ambassadeur de Prusse, il fit amener des prisons une vingtaine de strélitz, et à chaque grand verre qu'il vidait il abattait la tête d'un de ces malheureux. Le jour de la sixième exécution, le tzar et ses boyards abattirent 330 têtes pour montrer leur adresse; Lefort seul refusa de prendre part à cet horrible jeu. Ensuite le corps entier des strélitz fut cassé à perpétuité et son nom aboli (1698).

Cette victoire l'encouragea à exécuter ses nombreuses réformes. Malgré la perte de Lefort, qui mourut en 1699, il ne laissa pas de poursuivre à lui seul l'exécution des desseins qu'ils avaient concertés ensemble.

Il réforma l'Église, les finances et la société même. La puissance du clergé était immense : Pierre l'attaqua hardiment; il ôta aux évêques le droit qu'ils

s'étaient arrogé de condamner à des peines afflictives et à la mort. Le patriarche était le second personnage de l'empire; à certaines époques, le tzar était obligé de le promener solennellement dans Moskou en tenant la bride de son cheval. Féodor n'avait pas osé abolir les rangs héréditaires de la noblesse, en 1682, sans le consentement du patriarche. Le patriarche l'avait aidé, mais il pouvait quelque jour tourner contre le tzar l'autorité dont il disposait. Pierre, qui ne voulait point de rival, profita de la mort du patriarche Adrien en 1703, pour abolir cette dignité. Il transféra l'autorité du patriarche à un conseil de quinze membres qu'on appela le très-saint synode. On n'y entrait qu'en jurant d'être fidèle et obéissant serviteur et sujet du tzar. Le serment portait aussi que le tzar était le juge suprême de ce collége spirituel. « Le monarque russe n'était pas, à la vérité, un des pères du synode, mais il dictait leurs lois; il ne touchait point à l'encensoir, mais il dirigeait les mains qui le portaient (1). »

Ainsi, Pierre avait confisqué à son profit toute la puissance du patriarche. Ensuite il établit à Moskou trois colléges où l'on enseignait les langues et où ceux qui se destinaient à la prêtrise devaient étudier.

Le tzar réglait en même temps les cérémonies du culte.

Enfin il modifiait le calendrier. L'année commençait au 1er septembre, il la fit commencer au 1er janvier comme chez les autres peuples de l'Europe. La populace admirait comment le tzar avait pu changer le cours du soleil.

Dans le civil, il changea l'administration des finances. Chaque boyard payait pour ses terres une somme convenue qu'il levait sur ses paysans serfs. Le tzar confia la perception des impôts à des bourgeois et à des bourgmestres qui n'étaient pas assez puissants pour

(1) Voltaire, ouvrage cité.

ne payer au trésor public que ce qu'ils voudraient. Il établit une chambre des comptes chargée de surveiller les opérations financières; aucun noble n'y fut admis.

Pierre ne se contenta point de réformer le clergé, l'administration, il voulait entraîner la nation en masse dans le mouvement. D'abord, pour effacer, autant que possible, la différence que le costume mettait entre les étrangers civilisateurs et les indigènes barbares, le tzar défendit au peuple de porter la longue robe nationale et de laisser croître sa barbe.

Le peuple eut beaucoup de peine à se soumettre: il fallut mettre un impôt sur les habits longs; et aux portes des villes on établit des employés qui coupaient les barbes et les robes à qui ne voulait pas payer.

Pour adoucir les mœurs, les femmes furent tirées de la solitude où elles vivaient et purent se mêler aux réunions des hommes. Le tzar s'efforçait d'éclairer les Russes, il établissait des imprimeries, des bibliothèques, des académies. Enfin, les arts destinés à augmenter le bien-être de tous se répandaient dans l'empire; Pierre ne cessait d'appeler des ouvriers de l'étranger.

D'une autre part il disciplinait ses troupes à la manière allemande; il contraignait les nobles à passer par les derniers rangs pour s'élever jusqu'aux premiers. Lui-même donnait l'exemple. Dans la compagnie de Préobajenskoi il avait voulu commencer par être tambour. Dans l'armée il débuta par les grades les moins élevés, et n'avança pour ainsi dire qu'à la pointe de l'épée. Il ne faisait aucune distinction de naissance; à côté des familles les plus illustres on voyait se placer des parvenus, des Menzikoff sortis des dernières classes du peuple.

Les hommes les plus utiles et non les plus nobles recevaient l'ordre de Saint-André que Pierre institua

en 1698, à l'imitation des autres cours d'Europe.

Dans ce même temps, une trêve finissait la guerre avec la Turquie, et laissait Azof à la Russie (1699). C'était le moment où le prince Eugène imposait au sultan Mustapha II la glorieuse paix de Carlowitz.

Ainsi donc la Russie s'était ouvert la mer Noire ; il lui restait à pénétrer jusqu'à la mer Baltique, la seule où elle pouvait créer une véritable marine militaire, et ce fut vers ce but que Pierre dirigea dès lors ses entreprises. Là il rencontrait la Suède. La lutte contre ce pays s'ouvrit avec le dix-huitième siècle.

A cette époque régnait en Suède le jeune Charles XII, qui avait succédé à son père Charles XI, à l'âge de quinze ans, en 1697. Dans les premières années de son règne, ce prince n'annonçait rien de bien redoutable. Les ennemis qui entouraient la Suède résolurent de profiter d'une occasion qui semblait si favorable pour la dépouiller de ses anciennes conquêtes. C'étaient la Pologne, le Danemark et la Russie. Le roi de Pologne Auguste II revendiquait la Livonie ; le tzar voulait rentrer en possession de l'Ingrie et de la Carélie. Le roi de Danemark Frédéric IV, monté sur le trône en 1699, se joignit à la ligue. A la nouvelle de cette confédération, Charles XII courut d'abord au secours de son beau-frère, le duc de Holstein, que le roi de Danemark venait d'attaquer; il descendit dans l'île de Seeland près de Copenhague, et en six semaines termina la guerre. Frédéric IV s'engagea par le traité de Traventhal à payer les frais de la guerre au duc de Holstein, qui fut maintenu dans son duché.

Cette paix venait d'être conclue, lorsque Charles XII apprit que les Russes assiégeaient Narva dans l'Ingrie. Aussitôt il débarqua à Pernau dans la Livonie et marcha droit à l'ennemi. Il n'avait que 9,000 hommes et 10 canons, et il y avait devant Narva 80,000 Russes

et 145 bouches à feu. Mais parmi ces troupes très-peu avaient de l'expérience, la plupart venaient d'être arrachées à leurs forêts; c'étaient des paysans habillés de peaux de bêtes, beaucoup n'avaient d'autre arme que des massues. Pour comble de malheur, les généraux n'étaient pas d'accord entre eux. Aussi, en un quart d'heure leurs fossés furent comblés, leurs palissades renversées; une neige épaisse que le vent leur chassait à la figure les empêchait de voir le petit nombre de leurs ennemis; 18,000 périrent dans le combat, beaucoup dans la fuite, 30,000 et tous les généraux restèrent prisonniers; Charles désarma et renvoya les soldats; il n'aurait pas pu les garder. Les Suédois n'avaient perdu que 1,200 hommes. Cette bataille fut livrée le 30 novembre 1700. Les Russes furent consternés; ils prirent les Suédois pour des sorciers, et dans leur douleur ils se plaignirent à saint Nicolas. Ils lui reprochèrent de les avoir livrés à ces terribles, insolents, enragés, épouvantables destructeurs qui les avaient tués par milliers.... « Comme il est impossible, « disaient-ils, que cela soit arrivé sans sortilége et en-« chantement, nous te supplions d'être notre cham-« pion et notre porte-étendard, de nous délivrer de « cette foule de sorciers, et de les chasser bien loin de « nos frontières avec la récompense qui leur est due. »

Quant au tzar, qui au moment de la bataille était absent pour hâter la marche des renforts, il ne perdit pas courage. « Je sais bien, dit-il, que les Suédois « nous battront longtemps, mais à la fin ils nous ap-« prendront eux-mêmes à les vaincre. » Et il rassembla de nouvelles troupes.

Charles XII, méprisant un ennemi si facile à vaincre, négligea de poursuivre ses succès et se tourna contre Auguste II et les Saxons. Les troupes d'Auguste furent battues au passage de la Duna, et Charles conquit toute la Courlande (1701). Fidèle à son prin-

cipe de ne finir la guerre que par la perte de son ennemi, il résolut d'ôter la couronne de Pologne à Auguste II. Auguste avait mécontenté les Polonais en introduisant, au mépris de ses serments, des troupes saxonnes, tirées de son électorat, dans la Pologne; c'était malgré la nation qu'il avait attaqué la Livonie; enfin, le parti qui s'était opposé à l'élection en 1697 subsistait toujours. Charles XII n'eut pas de peine à soulever une bonne partie des Polonais contre Auguste. Il déclara que, dût-il rester cinquante ans en Pologne, il n'en sortirait pas qu'il n'en eût détrôné le roi. Deux victoires, l'une à Clissau (1702), l'autre à Pulstuk (1703), amenèrent la déchéance d'Auguste II, à la place duquel une diète élut, le 12 juillet 1704, Stanislas Leczinski, palatin de Posnanie. Le comte Piper, ministre de Charles XII, avait conseillé à son maître de prendre pour lui-même la couronne; le prince répondit qu'il était plus flatté de donner que de gagner des royaumes. Déjà dans le traité de Traventhal avec les Danois, il n'avait stipulé pour la Suède aucun avantage. Il a été le premier, comme dit Voltaire, qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses États.

Il était vainqueur en Pologne; mais dans le nord, la fortune commençait à favoriser les Russes, grâce au mépris qu'il en faisait. Il pensait qu'en quelque temps qu'il voulût les combattre, il lui suffirait de paraître pour les dissiper et pour ruiner toutes leurs entreprises. Mais il ne savait pas à quel ennemi il avait affaire. Pierre déployait une activité qui embrassait tout à la fois; au milieu des préparatifs de la guerre, il s'occupait de joindre le Don et le Volga par un canal; il faisait venir de Pologne et de Saxe des bergers et des brebis pour avoir des laines avec lesquelles il pût fabriquer de bons draps; il fondait des manufactures de linge, faisait venir des ouvriers fondeurs, des ar-

muriers, et faisait fouiller les mines de Sibérie. Sur le lac Peïpus près de Narva, il construisait une flottille de cent demi-galères, aguerrissait ses troupes par de petits combats, et en 1702, Shérémétoff, un de ses généraux, battait pour la première fois un général suédois. Shérémétoff s'illustra par plusieurs autres victoires; Pierre prenait en personne la ville de Notebourg qui commandait le lac Ladoga (1702), s'emparait de presque toute la Carélie, prenait en 1703 la forteresse de Nyantz, à l'embouchure de la Néva dans la Baltique. Il touchait enfin la Baltique; il résolut d'y bâtir une ville, et fonda Saint-Pétersbourg le 27 mai 1703. Dans les travaux immenses qu'il fallut exécuter, Pierre se montra effrayant de barbarie: il comptait la vie des hommes pour rien, pourvu qu'il parvînt à son but; il voulait créer un port sur la Baltique, et il ne recula devant aucun sacrifice.

En même temps Narva et Derpt, dans l'Ingrie, capitulaient (1703); toute l'Ingrie était conquise. Les Suédois avaient cependant encore le dessus en bataille rangée; ils remportaient, sous Levenhaupt, deux victoires, l'une à Jacobstadt, en 1704, l'autre à Gémavers, en 1705; mais leur infériorité numérique les empêchait de poursuivre leurs succès.

Enfin, sur mer, les vaisseaux du tzar avaient constamment l'avantage sur les flottes suédoises. Ainsi Pierre le Grand apprenait à l'école des Suédois à combattre, et avec le temps à devenir leur maître.

Vainqueur dans son empire, il soutint efficacement son allié Auguste II. Il n'avait pu jusque-là lui envoyer que des secours insuffisants.

En 1705, 100,000 Moscovites entrèrent en Pologne. Ils y rencontrèrent, non plus les lieutenants du roi de Suède, mais ce roi en personne. Charles et le roi Stanislas les détruisirent en deux mois. D'un autre côté, le comte de Schullembourg, qui comman-

dait une armée de Saxons et de Russes, fut vaincu par le maréchal Renschild à Frauenstadt, en février 1706. Telle était la terreur inspirée par les Suédois que les Saxons et les Russes ne résistèrent pas un moment; ils s'enfuirent si vite que les vainqueurs trouvèrent sur le champ de bataille 7,000 fusils tout chargés qu'on avait jetés à terre sans les tirer. Les Suédois souillèrent leur triomphe par une affreuse cruauté. Renschild fit égorger de sang-froid, six heures après le combat, tous les prisonniers russes qui demandaient la vie à genoux.

Charles, sans donner de relâche à Auguste II, entra dans la Saxe dont il fut bientôt le maître, malgré la diète de Ratisbonne qui l'avait déclaré ennemi de l'Empire s'il passait l'Oder. A son approche, tous les habitants fuyaient devant lui; il les rappela, leur promettant de les traiter comme ses propres sujets; et, en effet, il fit observer par ses troupes une si exacte discipline qu'on eût dit, comme le remarque son historien, que le roi de Suède n'était en Saxe que pour veiller à la conservation du pays. Il avait posé son camp à Alt-Ranstadt près de Lutzen, et de là régnait dans tout l'électorat avec un pouvoir absolu. Auguste acheta la paix aux conditions les plus dures; il dut renoncer à la couronne de Pologne, reconnaître Stanislas, rompre tout traité avec les Moscovites (1707).

Charles XII ne s'empressa pas de quitter la Saxe. Il recevait dans son camp d'Alt-Ranstadt les ambassadeurs de presque tous les princes de l'Europe; les uns le suppliaient de quitter les terres de l'Empire, les autres de tourner ses armes contre l'empereur. Son intention secrète était en effet de s'ériger en arbitre de l'Europe, mais après la conquête de Moskou. Avant de partir, il voulut du moins humilier l'empereur. Un des ministres de Joseph Ier ayant prononcé à Vienne quelques paroles peu respectueuses, Charles se le fit livrer;

il exigea que l'empereur lui livrât de plus 1,500 Moscovites qui s'étaient réfugiés sur ses terres, et ce qui était bien plus fort, qu'il accordât des libertés aux protestants de Silésie et plus de cent églises qui furent enlevées aux catholiques. L'empereur céda; il était alors occupé contre la France et craignait de s'attirer ce nouvel ennemi. Charles XII avait encore de plus vastes projets; il se croyait *prédestiné* à exécuter les plus grandes choses. Son ambition n'avait pas de limites.

Cependant le tzar avait envahi la Pologne et y faisait des progrès; il avait convoqué une diète à Lublin pour élire un nouveau roi de Pologne. A cette nouvelle Charles quitta la Saxe en septembre 1707, et précipita sa marche avec 43,000 hommes. Levenhaupt l'attendait en Pologne avec 20,000 hommes, il en avait 15,000 en Finlande, et de nouvelles recrues arrivaient de Suède. Tout plie devant son impétuosité; il chasse le tzar de Grodno, passe la Bérésina malgré les troupes ennemies, défait plus loin les Russes qui étaient couverts par une rivière, par un marais profond, par des retranchements garnis d'une nombreuse artillerie, et, les chassant toujours devant lui, arrive à Mohilev sur le Dniépr, vers le mois d'août 1708. Le tzar fait des propositions de paix : « Je traiterai avec le tzar à Moskou, » répondit le vainqueur. Pierre, lorsqu'on lui rapporta cette parole : « Mon frère, dit-il, veut faire l'Alexandre, mais il ne trouvera pas en moi un Darius. » Il avait raison : dans cette dernière campagne il déploya des talents dignes d'Alexandre, tandis que son adversaire agit plus en soldat téméraire qu'en capitaine habile.

De Mohilev Charles pouvait marcher sur Moskou; il n'en fit rien; il n'était plus qu'à cent lieues de la capitale, lorsque tout à coup il tourna vers le sud et se dirigea du côté de l'Ukraine. Celui qui lui avait fait

prendre cette résolution était Mazeppa, l'hetman des cosaques, qui aspirait à devenir indépendant de la Russie. Mazeppa promettait 30,000 hommes, et des vivres en abondance, promesse d'autant plus séduisante que les Suédois commençaient à manquer de subsistances. L'armée supporta dans sa marche des fatigues inouïes. Enfin le cosaque parut, mais en fugitif; les Russes avaient découvert et étouffé le complot. Charles XII comptait au moins sur Levenhaupt qui lui amenait de Livonie 15,000 hommes et d'immenses munitions de guerre et de bouche; Levenhaupt arriva, mais cinq combats successifs avaient réduit son armée à 5000 hommes, et lui avaient coûté tous ses bagages. Le comte Piper conjura alors le roi de Suède de se fortifier dans quelque ville de l'Ukraine et de faire des provisions pour attendre le printemps; Charles refusa et continua à tenir la campagne; le froid mortel de l'hiver de 1709 ne put pas même l'arrêter; dans une marche, 2,000 hommes tombèrent morts de froid presque à ses yeux.

Le tzar le suivait partout, et, sans risquer d'action générale, l'affaiblissait par de petits combats; Charles XII se dirigeait toujours vers le sud; enfin, au mois de mai 1709, il vint mettre le siége devant Pultava, dont la prise devait lui livrer toutes les munitions dont lui-même manquait. Les Russes vinrent au secours de cette place au nombre de 70,000 hommes et avec 72 pièces de canon; il restait à Charles XII 18,000 Suédois et à peu près autant de cosaques zaporaviens qui s'étaient déclarés pour lui. Néanmoins il n'hésita pas à livrer la bataille.

Cette bataille était loin d'avoir une égale importance pour les deux princes. Charles XII risquait, il est vrai, son armée, sa réputation militaire jusque-là sans tache, et peut-être ses provinces d'Allemagne : c'est le sort ordinaire des combats; mais le tzar, s'il était

vaincu, pouvait s'attendre, d'après le caractère de son ennemi, à une ruine complète; alors l'œuvre de civilisation qu'il avait commencée en Russie périssait; le désordre, la confusion rentraient de toutes parts dans son empire; les Russes, qui ne sentaient encore que la gêne des réformes sans en avoir éprouvé les bienfaits, retournaient à leurs anciennes habitudes, et tout retombait dans le chaos. Ainsi, dans cette lutte, Pierre soutenait la cause de la civilisation, tandis que la victoire de Charles XII devait amener celle de la barbarie. Malgré ses qualités héroïques, Charles ne devait pas triompher.

Ce fut le 8 juillet 1709, à quatre heures du matin, que s'engagea la bataille de Pultava. Le cavalerie suédoise culbuta d'abord la cavalerie russe; mais, accablée par le feu de la nombreuse artillerie ennemie à laquelle les Suédois ne pouvaient opposer que quatre canons de fer, elle plia à son tour. Un corps de 5,000 dragons, auquel Charles avait ordonné de tourner les Russes, s'égara dans sa route et ne parut point. Bientôt les deux infanteries en vinrent aux mains; le roi de Suède, auquel une balle avait récemment fracassé le talon, se faisait porter dans les rangs sur un brancard, au milieu de la mêlée; les Suédois, animés par la présence de leur roi, combattaient avec fureur, lorsque la poudre leur manqua; alors ils reculèrent, et la bataille fut perdue. Le roi prit la fuite, laissant 9,000 morts, 3,000 prisonniers sur le champ de bataille; il lui restait un corps de 14,000 hommes qui, quelques jours après, se rendit aux vainqueurs. Charles XII passa le Dniépr, et, toujours poursuivi, traversa enfin le Dniestr, et arriva à Bender dans l'empire turc. Il était sauvé, mais il était sans ressources.

Pierre avait reçu les généraux prisonniers avec courtoisie et leur avait rendu leurs épées; quant

aux soldats, il les envoya en Sibérie; rappelons-nous que Renschild avait massacré les prisonniers russes; le moins barbare était encore Pierre.

La défaite de Pultava fit éclater une révolution générale dans tous les États auxquels Charles XII avait imposé des lois. Auguste II rentra en Pologne et détrôna Stanislas. L'empereur enleva aux luthériens de la Silésie les églises que le roi de Suède l'avait forcé à leur donner. Pierre fit un traité avec le Danemark, la Pologne, la Prusse, pour dépouiller les Suédois des conquêtes de Gustave-Adolphe. Aussitôt il bloqua Riga, capitale de la Livonie. Après une entrée triomphale dans Moskou, le 1er janvier 1710, cérémonie où l'on avait vu passer sous sept arcs magnifiques, l'artillerie, les drapeaux des vaincus, le brancard de Charles XII fracassé par deux coups de canon, les généraux et les soldats prisonniers, il courut à de nouvelles conquêtes. En 1710, les Russes enlevèrent aux Suédois Viborg, capitale de la Carélie, Kexholm sur le lac Ladoga qu'on regardait comme imprenable, et Riga dans la Livonie. La soumission de la Carélie et de la Livonie est suivie de celle de l'Estonie. En Allemagne, 11,000 Suédois, restes des armées de Charles XII, gardaient la Poméranie; le sénat de Stockholm fut obligé de signer une convention par laquelle cette armée ne devait pas sortir de la Poméranie, qu'à cette condition les alliés s'engageaient à respecter. Charles XII s'irrita de ce traité qui liait les mains à son armée, et écrivit au sénat qu'il lui enverrait une de ses bottes pour le gouverner. La Suède était désolée par une maladie contagieuse. Ce royaume n'avait pour se consoler de tant de désastres que la victoire d'Helsingborg, remportée par Steinbock sur les Danois qui avaient envahi la Suède. Mais il n'avait sauvé que le territoire suédois, et non pas ses possessions, qui couraient les plus grands dangers.

§ II. Depuis la campagne du Pruth jusqu'à la mort de Pierre le Grand (1711-1725).

La bataille de Pultava eut deux grands résultats, d'abord d'enlever à la Suède la prépondérance dans le Nord pour la faire passer à la Russie, et de consolider en Russie les travaux de civilisation commencés par Pierre le Grand. Il écrivit du champ de bataille à l'amiral Apraxin: « Grâce à Dieu, voici la pierre fondamentale « de Pétersbourg solidement établie. » Cependant la lutte n'était pas finie, elle changea de théâtre et se continua dans la Turquie.

Charles XII, réfugié à Bender, effraya la Turquie des progrès de la Russie. Achmet III régnait alors; il y avait douze ans que la paix de Carlowitz avait été signée; depuis ce temps, la Turquie n'avait plus été inquiétée par les Allemands, dont toute l'attention était tournée du côté de la France, et elle avait réparé ses forces. Le moment semblait venu de reprendre Azof et d'arrêter les progrès de la Russie sur la mer Noire. Un parti puissant y poussait: c'était celui du khan de Crimée, le plus menacé par les Russes. Voilà ce qui explique comment Charles XII put faire déclarer la guerre par Achmet à Pierre le Grand (1711).

Pierre le Grand commit la même faute que Charles XII dans l'Ukraine. Il avait traité avec Démétrius Cantémir, qui était prince de Moldavie sous la suzeraineté de la Turquie, et avec le prince de Valachie; tous deux lui avaient promis des renforts et des vivres, comme Mazeppa au roi de Suède; ni l'un ni l'autre ne purent tenir leur parole, et bientôt le tzar, avec 37,000 hommes, se vit enfermé sur les bords du Pruth par 200,000 Turcs et Tartares commandés par le grand vizir Haltagi-Méhémet. Il n'avait plus d'espoir de salut, lorsque la tzarine lui conseilla de tenter la voie des

négociations : c'était Catherine. Catherine, jeune Livonienne, orpheline, prise en 1702, à Marienbourg, par les Russes, avait attiré les regards du tzar, qui l'épousa secrètement en 1707. Ce n'était pas une femme de génie, mais elle plaisait au tzar par son courage militaire et par sa gaieté inaltérable. Cette fois, elle eut seule le mérite de ne pas désespérer. On fit des propositions à Méhémet ; en même temps les Russes sortirent de leurs retranchements résolus à s'ouvrir un passage à travers l'ennemi ou à mourir les armes à la main. Le grand vizir, qui venait d'apprendre les succès d'une armée russe sur le Danube, et qui ignorait sans doute l'état déplorable où était celle de Pierre, accorda la paix, à condition que Pierre rendrait Azof, démolirait le fort de Taganrock, celui de Zamara et quelques autres citadelles. Le traité était à peine signé que Charles XII arriva dans le camp des Turcs, après avoir couru cinquante lieues sans descendre de cheval. Il éclata en reproches contre le vizir et lui dit qu'il aurait pu faire le tzar prisonnier. Le vizir, qui était déjà de longue main irrité contre Charles, lui répondit par une sanglante ironie: « Si j'avais pris le tzar, dit-il, qui aurait gou« verné son empire? Il ne faut pas que tous les rois « soient hors de chez eux. » Charles se vengea en lui déchirant sa robe d'un coup d'éperon. Il fut alors réduit à cabaler à la cour ottomane, à abaisser son orgueil jusqu'à faire présenter des placets au sultan contre le vizir. Méhémet fut disgracié à la fin de l'année, il est vrai, mais si peu par l'influence suédoise, que Youssouf, qui le remplaçait, dit à Poniatowski, le confident et l'agent de Charles XII : « Païen, je t'avertis qu'à la « première intrigue que tu voudras tramer, je te ferai « jeter dans la mer, une pierre au cou. »

Pendant ce temps Pierre le Grand, sorti de la Turquie avec une escorte turque, avait récompensé d'abord Catherine en célébrant solennellement, à Saint-Péters-

bourg, son mariage avec elle (19 février 1712). Ensuite, se voyant chassé de la mer Noire, il n'en mit que plus d'ardeur à s'assurer la domination de la mer Baltique.

Il forma contre la Suède une ligue avec la Pologne, la Prusse, le Mecklembourg, le Danemark, la Saxe et le Hanovre, dont l'électeur allait devenir roi d'Angleterre. Charles, résolu de rompre plutôt que de plier, envoya, de Bender, à ses sujets, l'ordre de faire face partout aux ennemis. Le sénat ordonna des levées, équipa des vaisseaux; mais si l'on excepte la victoire inutile que Steinbock remporta à Gadebusch sur les Danois, les Suédois furent constamment malheureux. Steinbock capitula avec son armée dans Tonningen; l'électeur de Hanovre reprit Brême et Verden; les Saxons assiégèrent Wismar; Menzikoff, Stralsund; le tzar débarqua en Finlande et fit la conquête d'Abo et Borgo. Enfin Stanislas, hors d'état de continuer la lutte en Pologne, résolut de faciliter un accommodement entre les Suédois et Auguste, en se sacrifiant: « J'ai jusqu'ici, dit-il aux officiers suédois, servi d'ins- « trument à la gloire des armées de la Suède; je ne « veux pas être la cause de leur perte. Je déclare « sacrifier ma couronne et mes propres intérêts à « la conservation de la personne sacrée du roi, ne « voyant pas humainement d'autre moyen pour le « délivrer. »

Tout cela se passait en 1712; Stanislas, après cette déclaration, partit pour la Turquie, afin de faire agréer son abdication au roi de Suède. Il ne pouvait pas arriver plus mal à propos. Charles XII, malgré tous ses efforts, n'était pas parvenu à allumer une nouvelle guerre entre la Turquie et la Russie; le sultan lui avait même ordonné de quitter son empire. Charles s'y refusa. Assiégé dans sa maison à Varnitza, près de Bender, par six mille Turcs et vingt mille Tartares,

il s'y défendit plusieurs heures avec soixante domestiques, et n'en voulut sortir qu'au moment où la maison, consumée par l'incendie, allait s'abîmer sur lui, encore ne fut-ce que pour gagner une autre maison voisine. Mais il fut pris dans le trajet (12 février 1713). On le conduisit prisonnier à Démotica, petite ville près d'Andrinople. Ce fut précisément alors qu'arriva Stanislas en Turquie; on l'arrêta et on le conduisit prisonnier à Bender. Charles XII acheva de perdre ses affaires par un orgueil insupportable: pour n'être pas obligé de parler aux Turcs, il feignit d'être malade et resta dix mois dans son lit. Et pourtant il n'était pas encore détrompé de l'idée de retourner en Pologne à la tête d'une armée ottomane, de remettre Stanislas sur le trône, et de faire trembler tous ses ennemis.

Pendant ce temps la Suède essuyait de nouveaux désastres; le tzar gagnait en personne une grande bataille navale à Aland : sa flotte se composait de trente vaisseaux de ligne et cent quatre-vingts galères et demi-galères (1714). Nulle victoire ne lui causa plus de joie; il voulut être créé vice-amiral. Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII et régente du royaume, désespérée de tant de malheurs, demandait la paix, lorsque tout à coup Charles XII reparut dans le Nord. Voyant qu'il n'obtiendrait rien des Turcs, il s'était enfin décidé à partir; une fois hors de leur pays, il traversa, accompagné d'un seul officier, les terres de l'empereur et de l'Empire en seize jours, et, le 22 novembre 1714, il entra dans Stralsund en Poméranie.

Aussitôt il demanda à la Suède de l'argent et des hommes. La Suède était si épuisée qu'elle put à peine fournir quelques recrues; quant aux frais de la guerre, il crut qu'il pourrait y subvenir avec une monnaie de cuivre qu'il éleva quatre-vingt-seize fois au-dessus de sa valeur naturelle. Comme il souffrait le premier et

qu'il vivait aussi durement que les derniers soldats, personne n'osait murmurer.

Les Prussiens, les Danois et les Saxons vinrent l'année suivante l'assiéger dans Stralsund (en octobre 1715). Charles XII se défendit avec un courage héroïque; il était toujours le premier au combat; il osa, dans l'île de Rugen, vis-à-vis Stralsund, et dont la conservation faisait le salut de la place, attaquer, avec deux mille hommes, douze mille ennemis. Enfin, comme la ville était réduite à l'extrémité, il se jeta dans une barque, passa sous le canon de la flotte ennemie, et aborda en Suède pour la première fois depuis quatorze ans. Le lendemain, Stralsund capitula (23 décembre 1715). Au commencement de l'année suivante, Wismar, dans le Mecklembourg, capitula également. Il ne resta plus rien à Charles XII en Allemagne.

Déjà les alliés se préparaient à l'aller chercher en Suède. Mais il arriva alors ce qui arrive toujours: les vainqueurs se brouillèrent, quand il s'agit de régler le partage de leurs conquêtes. Le tzar destinait Wismar au duc de Mecklembourg; les alliés s'empressèrent de donner cette ville aux Danois. C'était une ingratitude d'autant plus grande qu'ils devaient tous leurs succès à la Russie; mais ils commençaient déjà à craindre cette puissance qui s'était élevée si haut en si peu de temps. Le baron de Gœrtz, ministre de Charles XII, en profita pour faire entendre à Pierre le Grand que la Suède était assez abaissée, et qu'il ne fallait pas porter trop haut le Danemark et la Prusse. Dès lors, le tzar ne fit plus la guerre qu'avec langueur, sans rien déclarer de ses intentions. Il cessa de menacer la Suède d'une descente, et l'Europe, qui ne connaissait pas ses desseins secrets, vit avec un extrême étonnement Charles XII, au lieu de rester dans ses États, passer en Norwége à la tête de vingt mille hommes (en 1716), et entreprendre la conquête de ce royaume.

On ne devait pas tarder à en découvrir la cause.

Quelles que fussent du reste les dispositions de Pierre, il jugea la Suède assez affaiblie et les armées russes assez fortes pour oser quitter ses États et faire un nouveau voyage en Europe (1716). Cette fois il ne venait plus, comme en 1697, chercher le secret de rendre riche et puissant un État jusqu'alors pauvre et sans importance en Europe; il ne se cachait plus sous un modeste incognito, mais il voyageait en prince, et venait en quelque sorte jouir de sa gloire. Il vit le roi de Prusse à Aversberg, passa trois mois à Amsterdam, où il fut reçu avec enthousiasme: les Hollandais, dit Voltaire, croyaient voir, dans le vainqueur de Pultava, leur élève. Ensuite, il visita la France, en mai 1717. On lui prodigua les égards les plus délicats; un jour qu'il parcourait la galerie du Louvre, une médaille qu'on venait de frapper étant tombée à ses pieds, il s'empressa de la ramasser et y vit son portrait, et de l'autre côté une renommée avec ces mots: *Vires acquirit eundo*. Chez les artistes, dans les manufactures royales, tout ce qui attirait son approbation lui était offert de la part du roi. Il alla à l'Académie des sciences, dont il voulut être membre. Enfin, en voyant le tombeau de Richelieu, il s'écria : « Grand homme! je « t'aurais donné la moitié de mes États pour apprendre « de toi à gouverner l'autre. » Son voyage fut utile à la France et à la Russie; un traité de commerce fut négocié entre les deux nations; on le signa à la Haye, et Pierre ramena avec lui de nombreux artisans dans ses États.

De retour dans ses États, le tzar rendit la Russie témoin d'une tragédie horrible: la condamnation et la mort de son fils, Alexis Pétrovitch. Alexis était né en 1690, d'Eudoxie Lapouchin, que Pierre avait épousée en 1689. Cette femme, attachée aux mœurs et aux superstitions des Russes, et qui voyait avec horreur les

innovations du tzar, en avait été punie par la répudiation, en 1696. Mais elle avait transmis son caractère à son fils. Alexis apprit l'allemand, quelques arts, quelques sciences, mais il refusa toujours d'étudier l'art de la guerre. Les étrangers lui étaient odieux ; il préférait s'enivrer avec les partisans des anciennes mœurs; en un mot, tout annonçait à Pierre, dans son héritier, le destructeur de son ouvrage. Pierre s'était efforcé de le ramener par tous les moyens; il n'avait pu réussir. Il songea alors à le châtier; il différa cependant, et attendit, pour éclater, qu'Alexis eût fait mourir de chagrin, en 1715, une princesse de Wolfenbuttel, à laquelle il l'avait marié. Il lui envoya une lettre pleine de menaces. Sur ces entrefaites, Catherine accoucha d'un fils; Alexis écrivit à son père qu'il renonçait à la succession. Son père lui répondit par une autre lettre où il lui disait : « Corrigez-vous, rendez-vous digne « de la succession, ou faites-vous moine. Répondez, « soit par écrit, soit de vive voix, sinon j'agirai avec « vous comme avec un malfaiteur. » Le prince répondit qu'il voulait se faire moine. Satisfait de cette assurance, Pierre partit pour son voyage en 1716; à Copenhague, il apprit que son fils, au lieu d'entrer dans le cloître, ne s'entourait que de mécontents; alors, il lui ordonna de venir le trouver; le prince, épouvanté, s'enfuit à Vienne auprès de l'empereur Charles VI, et de là à Naples; il revint cependant, sur la promesse du tzar de l'aimer plus que jamais s'il obéissait, et arriva à Moskou le 3 février 1718.

Son père le reçut avec affection, et tout parut pardonné; mais il faut bien croire que ce n'était qu'une feinte, car, dès le lendemain, le jeune homme fut arrêté, conduit dans une assemblée de boyards, de conseillers privés et d'évêques, devant lesquels il remit au tzar un écrit où il se déclarait indigne de lui succéder et ne demandait que la vie. Pierre fit lire

ensuite ses griefs : il reprochait à son fils son peu d'application à s'instruire, ses liaisons avec les partisans des anciennes mœurs ; il l'accusait de l'avoir calomnié à Vienne auprès de Charles VI, en faisant entendre qu'il était persécuté et qu'il n'était pas en sûreté de la vie s'il revenait en Russie. Mais le tzar ne justifiait-il pas ces parole d'Alexis, si ce prince les avait prononcées? Il lui reprochait d'avoir prié l'empereur de le protéger à main armée; mais rien ne le prouvait. Néanmoins, Alexis était déclaré déchu de la succession au trône, qui passait au fils de Catherine.

Cela ne suffit pas : Pierre déclara à son fils que s'il voulait avoir la vie sauve, il devait avouer tout ce qu'il avait commis et tramé contre lui et découvrir tous ses complices, sinon le pardon serait nul. Alors, on vit le jeune prince obligé de s'accuser lui-même, de se noircir auprès de son père avec plus de soin que n'en prend un ennemi acharné pour perdre son ennemi ; car son pardon dépendait des efforts qu'il ferait pour se montrer coupable. Néanmoins, il est impossible de conclure d'un seul de ses aveux qu'il eût seulement conçu un projet de conspiration contre son père. On prétendit ensuite qu'il n'avait pas tout confessé : le pardon fut annulé, et le malheureux prince traduit devant une commission de cent vingt-quatre juges, quatre-vingt-neuf tirés de l'ordre militaire, trente-cinq de l'ordre civil. Nous ne pouvons pas nous arrêter sur les détails de ce procès, nous ferons seulement remarquer la manière odieuse dont il fut conduit : on tourna contre Alexis les confessions qu'il avait faites, trompé par la promesse de pardon. Un des principaux chefs d'accusation était celui-ci : il y avait eu de la mutinerie dans l'armée russe de Mecklembourg, on y avait parlé de mettre Alexis sur le trône. Mais le prince était alors à Naples; l'armée ignorait où il était : il ne pouvait donc pas

avoir provoqué le tumulte. Le tzar lui demanda s'il en avait eu de la joie, et si, même de son vivant, il se serait déclaré pour les rebelles. Le prince répondit avec une simplicité inconcevable : « Si les re- « belles m'avaient appelé de votre vivant, j'y serais « apparemment allé, supposé qu'ils eussent été assez « forts. » Ainsi, on prétendait le condamner, non pas pour ce qu'il avait fait, mais pour une idée qu'il aurait pu avoir dans un cas qui n'était pas arrivé. Il y eut plusieurs chefs semblables d'accusation, portant sur des pensées secrètes qui auraient pu se présenter à son esprit. Or, c'est ce qu'aucun tribunal n'a jamais atteint. On l'accusait encore d'avoir dit : « Je dirai quel- « que chose aux évêques, qui le rediront aux curés, les « curés aux paroissiens, et on me fera régner, fût-ce « malgré moi. » Cela se rapportait probablement à ses projets contre les innovations. Mais nulle part une telle parole ne peut être le motif d'une condamnation à mort. Le prince fut pourtant condamné, car le maître le voulait ainsi. On rapporte que lorsqu'on lui lut son arrêt il fut frappé d'apoplexie; avant de mourir, il voulut voir son père, et lui demanda pardon de ses désobéissances, ensuite il expira. Pierre ne put lui refuser des larmes. Tel est le récit officiel; mais d'autres rapportent que le tzar lui avait fait administrer une *potion forte*. Quoi qu'il en soit, c'est une tache à la gloire de Pierre le Grand. Dans ce procès, les juges ne furent pas libres, l'accusé ne fut pas admis à plaider sa cause; il fut trompé odieusement par son père et condamné sans aucune espèce de preuve. Il fut sacrifié aux craintes qu'il avait fait concevoir; mais on n'a pas le droit de mettre à mort un homme par cela seul qu'il cause des craintes.

Cependant, quelques raisons pourraient excuser en partie Pierre le Grand. Il croyait réellement défendre et sauver l'empire; il était convaincu de la justice de

sa cause ; souvent il passa des heures entières à genoux, priant Dieu de l'éclairer sur les véritables intérêts de la Russie. Enfin, ajoutons que, d'après la coutume barbare de ce pays, il avait le droit de punir par la mort la désobéissance de son fils, et il en usa en barbare. Quelques années après, il publia un ukase qui donnait au tzar le droit de régler la succession au trône.

Pendant le procès, les amis d'Alexis avaient été arrêtés et condamnés comme lui ; les roues furent couvertes de leurs membres rompus. Le beau-frère du tzar eut la tête tranchée. Le tzar assistait à leur supplice et poursuivait ses victimes de questions au moment même où elles expiraient.

Mais revenons aux améliorations qu'il introduisit alors dans l'empire. C'est de l'année 1718 que date le plus grand nombre des avantages qu'il procura à ses sujets.

Des fabriques d'armes, de glaces, de tapisseries, de draperies et d'étoffes de laine, de lin, de chanvre, des fileries d'or ou d'argent furent créées ou augmentées. Des ouvriers étrangers arrivaient continuellement.

Le commerce fut protégé avec le plus grand soin. Un lieutenant général de police fut créé à Saint-Pétersbourg, et la sûreté régna dans toutes les villes et sur toutes les routes ; les poids et mesures furent fixés et rendus uniformes. Des canaux furent ouverts pour le commerce intérieur ; en 1718, Pierre traça le plan du canal qui longeait le lac Ladoga, dont la navigation était trop dangereuse. Il travailla de ses mains à niveler le terrain. Il traça le plan d'un autre canal qui devait unir le Volga au golfe de Finlande par le lac Ladoga.

Pour le commerce extérieur, il créa un tribunal de commerce composé de membres mi-partis nationaux et étrangers. Enfin, il fit renaître le commerce avec

l'Asie orientale : des caravanes allaient régulièrement vendre à la Chine les pelleteries de la Russie, et rapportaient de l'or, de l'argent et des pierreries.

Ce fut aussi vers cette époque que le tzar acheva de régler la religion et les lois.

Il ne se déclara pas le chef de la religion, car il ne s'attribuait pas le droit de régler le dogme, mais il sut dominer son clergé. Tous les membres du très-saint synode faisaient serment de lui obéir, serment que les patriarches ne faisaient pas. Il présidait souvent cette assemblée. Un grand nombre de règlements sur la discipline, principalement pour les couvents, datent de cette époque ; il ordonna à tous les moines de travailler, et répartit les soldats invalides dans les couvents. Enfin, dans le spirituel comme dans le temporel, il fut le seul maître. Aussi disait-il qu'en cela il avait le bonheur d'être supérieur à Louis XIV, auquel on le comparait souvent : « J'ai forcé mon clergé à l'obéissance et à la paix, et Louis XIV s'est laissé subjuguer par le sien. »

La législation et l'organisation de la justice furent encore réglées. Le tzar Alexis avait composé un code appelé Oulogénie ; Pierre le compléta, en 1718, avec les lois qu'il put tirer de chez les étrangers, et surtout avec celles de la Suède. En 1722, il ordonna, sous peine de mort, à tous les juges de s'y conformer.

Jusque-là, une cour de boyards, où n'entraient que des nobles, jugeait en dernier ressort les procès ; Pierre la cassa, créa un procureur général auquel il joignit quatre assesseurs dans chaque province pour surveiller les juges. Les causes des particuliers ressortirent au gouverneur de la province et à ses assesseurs ; on appelait de là au sénat, enfin, à l'empereur ; mais si ce dernier appel était mal fondé, celui qui l'avait fait était passible de la mort.

Pierre fit aussi un code de la marine et un code mi-

litaire. On y retrouve ce système où il persista toute sa vie, de ne donner les grades qu'au mérite, et non à la naissance. Cependant, comme il ne pouvait pas faire que des titres de noblesse ne fussent regardés comme une chose très-précieuse, il décida que tout soldat qui deviendrait officier deviendrait par là même gentilhomme. C'était à la fois honorer le soldat et abaisser les nobles.

Le tzar s'efforçait aussi de faire prévaloir les mœurs et la politesse européennes à la cour et dans les villes; mais il n'y réussissait guère, parce qu'il était loin de donner lui-même l'exemple. Par exemple, il reproduisait les divertissements du moyen âge, où l'on tournait en ridicule les cardinaux romains et le pape; il avait nommé un pape des fous. Dans ces fêtes, le vin et les liqueurs fortes coulaient à grands flots. Il obligeait les principaux seigneurs à tenir ce qu'on appelait des assemblées, où l'on réunissait les personnages les plus considérables des deux sexes. Chaque faute contre la civilité russe était punie d'un grand verre d'eau-de-vie qu'on faisait boire au coupable, « de façon que toute l'honorable compagnie s'en retournait fort ivre et peu corrrigée. » Comme tous les Russes, le tzar avait un penchant invincible à l'ivrognerie; il s'y livrait avec tant d'emportement qu'il abrégea ses jours par ses excès. Dans l'ivresse il était terrible; il lui arrivait souvent de maltraiter cruellement ses meilleurs amis. Sa colère était aussi redoutable que prompte à s'allumer. On le vit, à propos d'une résistance insignifiante, menacer Catherine elle-même de lui faire couper la tête. Cependant, on retrouvait encore quelquefois le grand homme dans le trouble des passions. Un jour, étant dans une chaloupe, il s'emporta contre un seigneur qui avait osé le contredire fortement au sénat, et, l'élevant dans ses bras, il allait le jeter dans la rivière: « Tu peux me noyer, dit le sénateur, mais

ton histoire le dira. » A ce mot, le tzar s'arrêta et s'assit en silence. S'il avait eu souvent à ses côtés des hommes pareils pour le rappeler à lui-même, il serait sans doute parvenu à se dompter; mais la cour de Russie ressemblait bien plus aux cours de l'Orient qu'à celles de l'Europe ; on n'y voyait guère qu'un maître absolu et des esclaves. Le prince était toujours prêt à frapper de son bâton les personnages même les plus éminents, et ceux-ci subissaient sans honte un châtiment si dégradant à nos yeux. Il alla une fois au sénat, de très-bonne heure, pour voir si les sénateurs étaient à leur poste ; il les attendit longtemps ; quand ils arrivèrent, il les punit chacun à coups de canne, après quoi, la séance commença comme à l'ordinaire. Les dames du palais, elles-mêmes, recevaient quelquefois le knout. Toutefois, ses emportements ne duraient pas; ils étaient suivis d'un prompt retour.

Telle est l'histoire intérieure de la Russie pendant la dernière partie du règne de Pierre le Grand. Voyons l'extérieur.

Nous avons dit qu'en 1716 il était survenu du refroidissement entre Pierre le Grand et ses alliés, et que le tzar, au lieu de faire une descente en Suède, avait souffert que le roi de Suède entreprît la conquête de la Norwége. Le baron de Gœrtz avait résolu de profiter des premiers mécontentements des Russes. C'était un homme ami des choses gigantesques, et qui à l'audace des conceptions, joignait un rare talent comme négociateur. Il entreprit de réconcilier Pierre le Grand et Charles XII, et de faire, des deux rois réunis, les arbitres de l'Europe. Pour obtenir la paix, il fallait que Charles XII fît des concessions au tzar; Gœrtz l'y disposait en lui faisant apercevoir qu'à la faveur de ces concessions il pourrait tirer vengeance de ses autres ennemis, surtout d'Auguste II et de George, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui

avait acheté, des Danois, les villes suédoises de Brême et de Verden. D'après le caractère de Charles XII, cette vengeance n'allait pas moins qu'à dépouiller l'un et l'autre roi de leur trône et à les remplacer. La Russie, choquée des airs d'indépendance que prenait le roi de Pologne, devait consentir facilement à rétablir Stanislas; elle était ennemie de George, qui, dans le Meklembourg, soutenait la noblesse en querelle avec le duc, tandis que le tzar avait donné à celui-ci sa nièce en mariage; George devait être remplacé par le prétendant. Charles XII, séduit par de si grands projets, donna des pleins pouvoirs à son ministre. Les premières ouvertures furent bien reçues du tzar; indépendamment des provinces dont Gœrtz offrait la cession, il proposait au tzar de l'aider dans l'acquisition du Meklembourg, que ce prince convoitait. Ainsi, la Russie était à peine organisée, ses frontières n'étaient pas encore assurés, que déjà elle voulait entrer dans le corps germanique; elle aspirait de loin à la couronne impériale.

Cependant Pierre le Grand n'embrassa pas immédiatement les projets de Gœrtz; il se borna à donner quelques espérances et partit ensuite pour son voyage en Europe, à la fin de 1716. Gœrtz parcourut alors l'Europe, cherchant partout des ennemis à George I[er] et entretenant des relations avec les jacobites d'Angleterre. Le plus puissant fut le cardinal Albéroni, ministre du nouveau roi d'Espagne Philippe V. Albéroni, à cette époque, cherchait à bouleverser l'Angleterre et la France, qui, sous la régence du duc d'Orléans, était devenue l'alliée de l'Angleterre. Gœrtz et lui n'eurent pas de peine à s'entendre; Albéroni fournit des subsides au ministre suédois. Celui-ci vint, en décembre 1716, à la Haye, où se trouvait Pierre le Grand, qui ne le vit pas, mais qui fit continuer les négociations avec lui. Les choses en étaient là, lorsqu'au

mois de janvier 1717 la conspiration fut découverte. L'ambassadeur suédois fut arrêté à Londres et Gœrtz à la Haye; le tzar, qui n'était impliqué que très-obscurément dans la correspondance des Suédois, protesta qu'il était étranger à tout, ce qui ne l'empêcha pas, dans son voyage de France qu'il fit ensuite, de proposer au duc d'Orléans une alliance contre l'Angleterre. Gœrtz sortit au bout de six mois de sa prison, et reprit ses négociations avec l'ardeur que lui donnait le désir de la vengeance. Pierre, de jour en jour plus mécontent de ses alliés, entra plus avant dans ses projets, et désigna l'île d'Aland pour y continuer les négociations. Tout annonçait un prochain succès : le tzar était gagné par l'espérance de s'emparer du Meklembourg ; Stanislas devait être rétabli en Pologne ; Brême et Verden seraient rendues à la Suède, des vaisseaux fournis pour transporter dix mille Suédois en Écosse, après la conquête de la Norwége que Charles XII venait d'entreprendre pour la deuxième fois en 1718; George I[er] serait détrôné en Angleterre, et trois mille Suédois envahiraient en même temps le Hanovre. D'un autre côté, Albéroni devait soulever la France et retirer la régence au duc d'Orléans. La face de l'Europe semblait sur le point d'être entièrement renouvelée, lorsqu'une catastrophe vint tout détruire.

Charles XII assiégeait Frédérickshall en Norwége : la place était sur le point de se rendre; mais le 30 novembre 1718, le roi, en visitant la tranchée, fut atteint à la tête d'une balle, qui ne venait point du côté de l'ennemi et il tomba mort sur-le-champ.

La mort de Charles XII n'interrompit pas les négociations d'Aland pour la paix; mais la Suède, changeant de politique, eut recours à l'alliance de l'Angleterre dont elle avait voulu détrôner le roi. Cette alliance lui fut inutile; quoiqu'une flotte anglaise eût

paru dans la Baltique, elle n'arrêta en rien les expéditions des Russes.

La guerre avec la Russie dura encore un an. Les Russes la firent avec une barbarie inouïe : Pierre se vanta d'avoir, en six semaines, fait détruire par sa flotte huit villes, cent quarante et un châteaux, treize cent soixante et un villages. La paix fut signée à Nystadt le 30 août 1721. Les Suédois cédèrent au tzar la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, la Carélie, le district de Viborg, la lisière de la Finlande, toutes les îles voisines. C'était une étendue de trois cents lieues de côtes. La Suède conservait la Finlande. Ainsi, après une lutte aussi acharnée, le tzar avait enfin réalisé ses projets, il était maître de la Baltique. Pierre le Grand célébra sa victoire par une entrée triomphale à Saint-Pétersbourg, où le sénat et le synode lui décernèrent les titres de *grand*, d'*empereur* et de *père de la patrie.*

Après s'être agrandi au nord, il fit des conquêtes vers le sud, dans la Perse. La Perse était déchirée par des guerres civiles; des marchands russes avaient été égorgés; Pierre attaqua la Perse avec 50,000 hommes (1722), et la força à lui céder l'année suivante la ville de Derbent et trois provinces qui le rendaient maître de la mer Caspienne (1723).

Au retour de son expédition, il se vit plus puissant que jamais en Europe; il prit sous sa protection le duc de Holstein que le traité entre la Suède et le Danemark avait dépouillé d'une partie de ses États. Dans la même année il fit couronner et sacrer Catherine impératrice, et fiança sa fille aînée, Petrovna, au duc de Holstein. Sa santé était altérée depuis longtemps par ses travaux excessifs et par ses excès. Au milieu des préparatifs du mariage, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta après douze jours de souffrances, le 28 janvier 1725. Il ne laissait pas de testament.

Avant de finir, il convient d'examiner quels ont été

les résultats du règne de Pierre le Grand au dedans et au dehors.

Pierre le Grand a-t-il réellement introduit la civilisation dans la Russie? Non : la civilisation ne peut exister dans un pays où le peuple est esclave, où les grands sont traités en esclaves sans qu'ils s'en trouvent humiliés, où les vices les plus grossiers et les plus avilissants dominent également le maître et le dernier de ses sujets, où aucun ne semble comprendre ce que c'est que la dignité de l'homme.

Mais ce qu'on ne saurait nier, c'est que la Russie lui doit sa puissance et sa grandeur. En abolissant la dignité patriarcale, et en la remplaçant par un conseil soumis en toutes choses au chef de l'État, il enlève au clergé les moyens de troubler le repos public. Il force les boyards à l'obéissance absolue et ruine les priviléges de la naissance, en n'accordant les dignités qu'au mérite. Il ôte aux boyards la perception des impôts et l'administration de la justice, qu'il organise sur des bases plus équitables. Partout dans le gouvernement il fait succéder l'ordre à la confusion. Les arts et les métiers, inconnus avant lui, sont répandus dans toute la Russie, qui cesse d'être tributaire des étrangers pour plusieurs branches d'industrie. Il ranime le commerce intérieur et extérieur. La prospérité matérielle de la Russie se développe, et, par ses nouvelles institutions, elle ne fait que s'accroître. Enfin une armée nombreuse, bien disciplinée, soutient tout ce grand édifice et assure l'autorité absolue du tzar. Ainsi la Russie est organisée; mais il faut remarquer deux vices dans sa constitution : d'abord Pierre le Grand, en attribuant à chaque empereur le droit de régler sa succession, a préparé des troubles nombreux à la Russie et des crimes à ses successeurs; ensuite, comme il n'a pu rien innover qu'en s'appuyant sur les soldats, afin d'effrayer les résistances, il a donné à son gou-

vernement tous les inconvénients du despotisme militaire; et ce qui le prouve, c'est qu'après sa mort ce sont toujours les régiments des gardes qui font les empereurs.

Disons-le néanmoins, sous son règne tout cela a tourné à la grandeur de la Russie : il étend son empire jusqu'à la Baltique; il crée une marine redoutable, et fonde une grande capitale. Il détruit la prépondérance de la Suède; il domine la Pologne; et quoique vaincu par la Turquie, il est pour elle un objet d'épouvante. Il fait sentir déjà l'influence russe dans toute l'Europe. En un mot, la Russie saisit le sceptre du Nord et entre dans le système européen où, dans moins d'un siècle, elle sera prépondérante.

Voilà ce qu'a fait Pierre le Grand avec un auxiliaire tout puissant : le despotisme. Quelles que soient les taches qui obscurcissent sa gloire, et elles sont nombreuses, c'est à bon droit que l'histoire l'a placé au premier rang parmi les rois de son siècle.

CHAPITRE II.

Histoire de la Russie et de la Pologne, depuis la mort de Pierre le Grand jusqu'à la mort de Catherine II (1725-1796).

§ I. Histoire de la Russie et de la Pologne depuis l'avénement de Catherine Ire jusqu'a la déposition de Pierre III (1725-1762).

Nous avons réuni dans le premier chapitre l'histoire de la Russie, de la Suède et de la Pologne. Le règne de Pierre le Grand est en effet le centre commun auquel viennent aboutir tous les grands événements qui

s'accomplirent dans le Nord pendant les vingt-cinq premières années du dix-huitième siècle. Depuis cette époque la Russie devient la puissance prépondérante dans le Nord ; la Suède est retombée dans l'obscurité ; la Turquie, minée par les vices de son gouvernement, continue à décliner ; enfin la Pologne, affaiblie par ses guerres civiles et par sa constitution anarchique, subit l'influence moscovite qui finira par lui devenir si funeste. Il convient donc de réunir dans un même chapitre l'histoire de la Pologne et de la Russie depuis la mort de Pierre le Grand jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Le règne de Catherine Ire, qui succéda à Pierre Ier en 1725, ne dura que deux ans. Le seul fait intéressant qui s'y rattache, c'est la tentative d'incorporer la Courlande à la Russie. Catherine Ire ne réussit pas dans cette entreprise, mais au moins elle prépara par sa politique habile la réunion future de ce duché. Elle mourut en 1727, après avoir désigné pour son successeur le fils du malheureux Alexis, dont elle se reprochait peut-être la mort.

Pierre II, fils d'Alexis, n'avait que onze ans à son avénement au trône. Menzikoff s'empara aussitôt de l'autorité suprême. Il gouverna despotiquement, mais il justifia ce despotisme par un talent supérieur, et par les services qu'il rendit à son pays, comme général et comme ministre. Une intrigue amena sa chute. Il fut dépouillé de ses dignités et de ses immenses richesses, et exilé à Bérézof en Sibérie.

Le jeune Ivan Dolgorouki succéda à son influence. Mais son triomphe fut de courte durée. Pierre II mourut en 1730, et la haute aristocratie appela au trône Anna Ivanovna, duchesse douairière de Courlande.

La nouvelle impératrice avait accepté toutes les conditions que lui imposaient le haut conseil, le sénat

et les généraux. Mais à peine se sentit-elle affermie sur le trône, qu'elle se remit en possession de l'autorité absolue que l'aristocratie russe avait voulu restreindre. Les Dolgorouki, qui avaient exercé jusque-là une influence très-grande, perdirent alors tout pouvoir, et l'impératrice n'agit plus que d'après les conseils de Biren, son favori.

Le premier acte de Biren fut l'assassinat juridique de presque tous les membres de la famillle des Dolgorouki. Plus de vingt mille nobles dont il redoutait l'influence furent exilés en Sibérie. Ce gouvernement si cruel à l'intérieur ne fut pas sans gloire au dehors.

Auguste II, roi de Pologne, était mort en 1733, et la diète avait appelé au trône ce même Stanislas Leczinski qui avait été soutenu trente ans auparavant par la Suède contre la Russie. Cette fois encore la Russie lui enleva la couronne. L'impératrice favorisa la candidature de Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe, pour détruire l'influence française en Pologne. Ce prince s'était engagé à payer la protection moscovite par la cession de plusieurs districts détachés de la Courlande. Une armée russe entra aussitôt en Pologne sous prétexte que le vœu national ne s'était pas manifesté librement à la dernière élection. Stanislas n'eut que le temps de se retirer à Danzig, d'où il se réfugia en France. La Russie, victorieuse, imposa à la Pologne un prince faible et méprisé, qui n'avait d'autre appui contre ses sujets que ses protecteurs intéressés.

Auguste III fut bientôt mis en demeure de tenir ses engagements secrets. Le duc Ferdinand, dernier prince de Courlande de la maison de Kettler, était mort en 1737. Depuis longtemps la Russie convoitait la possession de cette province. Auguste III en donna l'investiture à Biren, qui fut reconnu par toute l'Europe en qualité de duc de Courlande.

Une expédition en Turquie ne fut pas moins heu-

reuse. Le maréchal Munich fut reçu en Moldavie comme un libérateur, et la Turquie, menacée à la fois par la Russie, l'Autriche et la Perse, ne dut son salut qu'à la médiation de la France (1739). La Russie, attaquée par les Suédois, restitua presque toutes ses conquêtes, pour tourner ses forces contre un nouvel ennemi. L'impératrice mourut au moment même où éclatait cette guerre (1740).

Un enfant au berceau, Ivan V, fils d'Anne, nièce de l'impératrice, et d'Antoine Ulric de Brunswick, fut appelé à lui succéder. Biren se maintint au pouvoir. Il s'était fait décerner la régence par l'impératrice mourante. Dès lors son orgueil et son ambition ne connurent plus de bornes. Le maréchal Munich trama sa perte avec le duc et la duchesse de Brunswick. Surpris dans son lit par ses ennemis, il fut chargé de chaînes et relégué en Sibérie. La princesse Anne se fit nommer régente. Mais son pouvoir fut de courte durée.

Élisabeth, seconde fille de Pierre le Grand, s'empara du trône en 1742, avec l'aide des grenadiers chargés de la garde du palais. Le jeune Ivan fut enfermé dans une forteresse. La régente, sa mère, le maréchal Munich, Ostermann et tous les étrangers qui avaient dominé la Russie, furent arrêtés et jetés en prison. On peut dire que cette révolution fut une réaction du parti national contre les Allemands qui avaient exercé une si grande influence sous les règnes précédents. C'est ce que Rulhière a très-bien démontré.

« Jamais, dit-il, dans un État, révolution ne fut plus générale, ni plus prompte. Dans toutes les villes russes, les étrangers furent poursuivis, quelques-uns massacrés. Ceux qui servaient à l'armée ne durent la vie qu'à leur nombre, à leur réunion et à leur intrépidité. La plupart se pressèrent d'abandonner cet empire et de passer chez des nations plus reconnais-

santes. Tels furent Keith, Lascy, Lowendal, qui trouvèrent ailleurs les honneurs et la gloire; Mansfeld, aide de camp de Munich, et qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes; Euler, dont les travaux ajoutèrent une nouvelle célébrité à l'académie de Berlin. Partout l'ignorance et la barbarie reparurent avec la vanité. Un luxe sans bornes continua de régner dans un pays où manquèrent bientôt les arts nécessaires. Les vastes projets formés sous l'administration des étrangers restaient encore dans la mémoire des Russes. Ils voulaient avoir une escadre à l'extrémité de l'Asie, afin d'y découvrir de nouvelles terres, et ils n'avaient plus un pilote à Pétersbourg. Ils se croyaient destinés à conquérir le monde, et, dénués des talents qui les avaient conduits, ils ne savaient plus assiéger une ville.... Cependant l'impératrice était adorée; et, quoique sous les derniers règnes les troupes eussent rendu le gouvernement entièrement militaire, bientôt, sous le joug d'une princesse russe, superstitieuse à la manière du pays, et qui suivait en tout les anciennes mœurs, on vit reparaître cet ancien esclavage volontaire, cette espèce de religion qui avait le souverain pour objet de son culte.... Pierre le Grand n'avait pris en main la puissance du patriarche que pour la détruire; mais sous le règne d'Élisabeth, jointe à l'autorité impériale, elle la rendit encore plus sacrée. Le synode ou conseil des prêtres se fit gloire de considérer la czarine comme chef de la religion, et le despotisme fut encore aggravé du pouvoir même qui autrefois l'avait balancé. Ainsi les Russes retournaient par la pente invincible de leurs mœurs à la servitude religieuse, et, formés en même temps au despotisme militaire, ils étaient parvenus au plus bas degré d'esclavage qui ait jamais été chez les hommes (1). »

(1) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république.

Livrée aux plaisirs, Élisabeth abandonna le gouvernement à son favori Bestucheff, qui fit alliance avec l'Angleterre et l'Autriche, quoique l'ambassadeur de France eût pris une part active à la révolution. La guerre contre les Suédois, qui avait été poursuivie avec succès sous le règne d'Ivan, fut continuée sous celui d'Élisabeth. Une armée suédoise enfermée dans Helsingford fut réduite à capituler. Ce succès détermina les Russes à accorder la paix à l'ennemi vaincu. Par le traité d'Abo, la Suède céda plusieurs districts de la Finlande et conclut une alliance défensive avec la Russie (1743). Depuis la conclusion de ce traité, l'influence russe domina exclusivement en Suède, et ce royaume fut comme une dépendance de l'empire des tzars.

Il en était de même de la Pologne, où le faible Auguste III n'exerçait qu'une autorité nominale. Pendant les trente années de son règne, ce royaume resta sans administration. Le roi séjournait de préférence en Saxe, et ses rares apparitions aux diètes de Varsovie restaient sans résultat. Les finances étaient dilapidées, aucune discipline ne régnait dans l'armée, et la nation, trompée par une prospérité apparente, se livrait à une folle sécurité qui devait amener sa ruine. Telle était la situation de la Pologne, lorsque éclata la guerre de Sept ans (1756). Chassé de la Saxe par les armées prussiennes, Auguste III se réfugia en Pologne et implora le secours de la Russie. L'impératrice Élisabeth, blessée de quelques propos de Frédéric, lui envoya cent mille hommes qui traversèrent la Pologne. Nous avons raconté ailleurs la part que les Russes prirent à la guerre de Sept ans. Cette guerre eut pour résultat d'augmenter leur réputation militaire et leur influence politique. La Pologne surtout s'accoutuma à la présence de ces troupes étrangères qui la protégeaient contre les armées

prussiennes. Au moment où Frédéric allait être accablé par le nombre, Élisabeth mourut (29 décembre 1761).

Elle avait désigné pour son successeur le grand-duc Pierre, son neveu, qui fut proclamé sous le nom de Pierre III. Le nouvel empereur se souvenait qu'il avait été lieutenant du roi de Prusse. Il vantait sans cesse les talents militaires de Frédéric, qu'il appelait : *Le roi mon maître*, et lui rendit, presque aussitôt après son avénement, toutes les conquêtes des armées russes : c'était faire bon marché du sang de ses sujets. Il les irrita encore davantage en rappelant les nombreux étrangers exilés en Sibérie. Mais il faut dire à son éloge qu'il abolit la chancellerie secrète et l'usage de la torture, qu'il fit exécuter les lois, qu'il améliora les tribunaux, qu'il introduisit dans l'armée une discipline mieux entendue. Une révolution soudaine vint l'arrêter au milieu de ses réformes.

Catherine d'Anhalt-Zerbst, son épouse, le haïssait à cause de ses débauches. Elle sut habilement exploiter à son profit les antipathies qu'il avait excitées contre lui par ses réformes précipitées. Le projet de Pierre III d'appeler au trône le malheureux Ivan au préjudice de Paul Petrovitch qu'il avait eu de Catherine, hâta le moment de sa ruine. Dans la nuit du 8 juillet 1762, Catherine se rendit à Pétersbourg, et s'étant présentée au quartier des gardes d'Ismaïloff : « Mes amis, leur « dit-elle, le tzar, cette nuit même, a donné l'ordre de « me tuer, moi et mon fils ; nous venons nous jeter « entre vos bras. » Les gardes, gagnés d'avance par Grégoire Orloff, amant de Catherine, jurent de mourir pour sa défense et la proclament impératrice. D'autres régiments imitent cet exemple, et à la tête de dix mille hommes d'élite, Catherine se rend à l'église de Casan, où l'archevêque de Novogorod l'attendait en habits pontificaux. Il lui place sur le front la couronne des

tzars et la proclame souveraine de toutes les Russies. A cette nouvelle Pierre III perdit la tête. Au lieu de se rendre à Cronstadt dont la garnison était restée fidèle, il écrivit d'Oranienbaum à Catherine pour implorer son pardon. A peine se fut-il livré à son épouse, qu'il reçut la mort.

§ II. Catherine II (1762-1796).

Le règne de Catherine II fut une longue série d'envahissements et de conquêtes. D'abord elle chassa de la Courlande le duc Charles de Saxe, troisième fils du roi de Pologne, et Biren fut élu pour la seconde fois sous la protection des armées de la Russie. Auguste III fut forcé de donner l'investiture de ce duché au spoliateur de son fils. Lorsqu'elle eut rétabli l'influence russe en Courlande, elle résolut de l'étendre sur la Pologne. Le trône de la Pologne était devenu vacant par la mort d'Auguste III (5 octobre 1763). Ce royaume était alors comme une maison ouverte au premier envahisseur. Catherine II dicta ses lois à la diète qui fut assemblée pour l'élection d'un roi. Elle fit tomber le choix sur son amant Poniatowski, gentilhomme pauvre et obscur, qui était issu de l'illustre famille des Czartoriski. Le nouveau roi, qui devait sa couronne à l'influence moscovite, prit le nom de Stanislas-Auguste (7 sept. 1764). Les Czartoriski, qui espéraient le dominer, avaient fait stipuler dans les *pacta conventa,* qui devaient être présentés au nouveau roi, des clauses qui tendaient à affermir l'autorité royale. Catherine II s'aperçut de leur dessein et accueillit avec empressement les plaintes qui lui furent bientôt déférées contre le roi, sa créature, qui osait faire acte de volonté et d'indépendance. Les dissidents grecs avaient été exclus en 1733 des diètes électorales et des dignités de l'État. Catherine II saisit ce prétexte pour intervenir dans les

affaires de la Pologne. Elle se déclara la protectrice des dissidents, et bientôt une armée russe s'avança jusqu'aux portes de Varsovie et dicta les ordres de l'impératrice à la diète assemblée dans cette capitale. La Prusse avait intercédé en même temps en faveur des protestants. Les deux cours de Pétersbourg et de Berlin, également intéressées au maintien de l'anarchie en Pologne, demandèrent ensuite le rétablissement de la loi du *liberum veto* qui avait été abolie à la dernière élection. Elles réussirent, et l'anarchie légale fut de nouveau consacrée par un acte solennel. Enfin l'ambassadeur russe fit promulguer en Pologne un code destiné à confirmer et à augmenter les abus de l'ancienne monarchie. Les lois contenues dans la première partie de ce code, sous le nom de *lois cardinales*, étaient déclarées immuables, de sorte qu'elles ne pourraient jamais être ni abrogées ni changées, même par le consentement unanime de la nation. Soumise à cette législation de l'étranger, la Pologne put être considérée comme déchue du rang d'État souverain.

La noblesse le comprit, et forma une confédération à Barr en Podolie, pour la défense de la religion et de l'indépendance nationale. L'impératrice, qui venait de faire mourir le malheureux Ivan, publia aussitôt une proclamation dans laquelle elle traitait les confédérés de séditieux et de brigands. Le roi eut la faiblesse de se joindre aux Russes, qui furent secondés en outre par les dissidents, et la Pologne fut bientôt désolée par la guerre à la fois civile et étrangère. Les confédérés, abandonnés par la France, eurent généralement le dessous. Mais lorsque les Cosaques eurent égorgé cinquante mille catholiques, et qu'ils eurent poursuivi les fuyards jusque dans la ville de Balta qui dépendait du khan des Tartares, le sultan Mustapha déclara la guerre à la Russie (1768). Le khan des Tartares de la Crimée commença les hostilités en enva-

hissant pendant l'hiver la Nouvelle-Servie, d'où il emmena près de quarante mille prisonniers. Mais au moment où il allait pénétrer en Pologne, il mourut subitement. Au printemps suivant, les Russes envahirent la Moldavie sous la conduite du prince Galitzin (1769). La déroute d'un corps turc qui avait imprudemment passé le Niestr, dissipa peu à peu les craintes de Catherine et de Poniatowski (16 sept.). Les Ottomans s'enfuirent en désordre vers le Danube, et les Russes s'emparèrent de Choczim sans résistance. De là ils pénétrèrent dans les provinces de Moldavie et de Valachie, et prirent possession des villes de Jassy, de Bucharest et de Gallatsch, sans avoir à livrer de nouveaux combats.

En 1770 le maréchal Romantzoff, successeur de Galitzin, remporta près du Pruth et du Kagul deux victoires qui lui valurent le titre de Transdanubien. Une seconde armée russe emporta de vive force la place de Bender, défendue par une garnison de seize mille hommes. En même temps un corps de sept à huit mille Russes débarquait dans le Péloponèse pour soulever les Grecs. Mais cette tentative échoua. Le pacha de Bosnie réprima sans peine les révoltés, et les Russes se rembarquèrent sur leurs vaisseaux. Leur flotte était sous les ordres de l'Écossais Elphinston, que l'Angleterre avait prêté à la Russie dans l'espérance d'obtenir un traité de commerce avantageux. Un combat naval fut livré près de l'île de Chio. Il resta indécis. Mais deux jours après, vingt-quatre vaisseaux turcs furent brûlés dans le golfe de Tschesmé où ils s'étaient retirés comme dans un endroit inexpugnable. Toutefois, les Russes perdirent le fruit de leur victoire par leur lenteur. Elphinston, mal secondé par Alexis Orloff, brisa son vaisseau sur un écueil et retourna en Angleterre. Privés de cet homme habile et entreprenant, les Russes n'obtinrent plus aucun succès dans l'Archipel.

A la faveur de cette diversion, les confédérés de la Pologne avaient organisé une armée nombreuse qui se signala pendant les campagnes de 1770 et 1771. La France leur avait envoyé des officiers et des subsides, et l'on pouvait croire que la Pologne sortirait enfin de son abaissement. La vacance du trône avait déjà été proclamée, lorsque les principaux chefs des confédérés, Sawa, Pulawski et le Français Dumouriez, furent défaits par Souvaroff. La mort du général Branicki mit le comble aux malheurs de la Pologne. La confédération fut dissoute, et la cour de Pétersbourg déclara, de concert avec les cabinets de Vienne et de Berlin, que tous ceux qui continueraient à s'attrouper seraient poursuivis comme *brigands* et *meurtriers* (1772).

Ce fut là le prélude du démembrement de la Pologne. Le traité de partage fut conclu le 5 août 1772, et rendu public le 26 septembre. Ce fut en vain que Poniatowski protesta contre cette usurpation. La diète de Varsovie, effrayée par les menaces de trois cours, consentit à l'exécution du traité. L'Autriche se fit céder treize villes du comté de Zips, la moitié du palatinat de Cracovie, une partie de ceux de Sandomir, de Belz, de la Podolie, et le palatinat de la Russie-Rouge. Ces provinces formèrent le royaume de Gallicie et de Lodomérie qui fut réuni à la monarchie autrichienne.

Frédéric II s'empara de quelques districts de la grande Pologne et de toute la Prusse polonaise, à l'exception des villes de Thorn et de Dantzig.

Quant à la Russie, elle obtint la Livonie polonaise, le palatinat de Mscislaw et une grande partie de ceux de Minsk, de Witepsk et de Polozk.

Les trois cours garantirent à Poniatowski la possession du reste de la Pologne, et pour lui prouver leur sincérité, elles consacrèrent de nouveau les anciens

vices de la constitution polonaise, tels que le *liberum veto* et la loi de l'unanimité. C'est ainsi que l'on préludait à l'*assassinat politique* d'une grande et noble nation.

Deux ans après, Catherine II eut la gloire de dicter les conditions de la paix de Kainardji (1774). Le sultan reconnut l'indépendance de la Crimée. Il accorda aux Russes la libre navigation du Pont-Euxin et de l'Hellespont, et leur céda tout le territoire compris entre le Bog et le Dniépr. Il paya une autre indemnité de trente-cinq millions, et promit une amnistie pour les Grecs qui avaient pris les armes en faveur de la Russie. Mais le plus grand triomphe de Catherine II fut le silence que l'on garda sur la Pologne, dont l'envahissement avait été le prétexte de la guerre déclarée par le sultan Mustapha. Ainsi fut consommé l'abandon de ce malheureux peuple.

Ce fut là le point culminant du règne de Catherine II. L'Europe retentissait encore du bruit de ses triomphes, et les littérateurs qu'elle comblait de richesses et d'éloges lui décernaient le titre de Grande. L'académie de Pétersbourg fit placer dans la salle de ses séances un buste qui la représentait sous les attributs de Minerve, honneur que la dépravation de ses mœurs pouvait faire ressembler à une épigramme. En même temps Catherine étendait son influence politique sur toute l'Europe. En 1779, elle intervint avec la France comme médiatrice entre la Prusse et l'Autriche. Le traité de Teschen qui termina le différend de ces deux puissances, fut conclu sous l'influence de son ambassadeur Repnine et du ministre français Breteuil. Lorsque la guerre d'Amérique eut éclaté, et que la France et l'Espagne se furent déclarées contre l'Angleterre, Catherine II publia sa fameuse déclaration sur la *neutralité armée*. Les cours de Vienne et de Berlin, le Portugal, les Deux-Siciles et la Hollande adhérèrent aux principes établis dans cette déclaration. Ainsi Catherine II

eut la gloire de prendre sous sa protection les droits des neutres, et de faire la paix maritime comme elle avait fait à Teschen la paix continentale (1780). L'Angleterre protesta, mais elle se garda bien de rompre ouvertement avec la Russie.

En même temps, Catherine II continuait de s'agrandir dans le Sud. La Crimée, déclarée indépendante par le traité de Kaïnardji, fut occupée en 1783 par une armée moscovite, chargée en apparence de rétablir le khan Sahim-Guéraï qui avait été chassé par ses sujets. Le sultan, effrayé, signa un nouveau traité par lequel il consentit à la cession de la Crimée et du Kuban. Catherine II rendit à ces deux provinces leurs anciens noms de Tauride et de Caucase, et son favori Potemkin, qui en avait pris possession, reçut le surnom de Tauridien (1784).

Tel était alors l'ascendant de la Russie, que le souverain de Kachett et de la Cartalinie, Héraclius, et le sultan de la Géorgie, Salomon, firent spontanément hommage de leurs Etats à l'impératrice. C'est alors qu'eut lieu ce voyage fastueux où Catherine, entourée d'une armée de quarante mille hommes, escortée de tous les ambassadeurs des puissances étrangères, alla prendre possession de la Tauride. Elle était encore à Cherson, sur *le chemin de Byzance*, lorsqu'elle apprit que le sultan avait pris les armes. La guerre fut proclamée le 17 août 1787; Catherine II en fut comblée de joie. Elle avait provoqué la guerre; ses armées, ses flottes étaient prêtes. La Turquie fut envahie de toutes parts par les armées de la Russie, auxquelles s'étaient joints quatre-vingt mille Autrichiens. Délaissée par les Anglais qui l'avaient poussée à la guerre, la Turquie ne reçut de secours que du roi de Suède Gustave III; mais ce prince échoua dans sa tentative de surprendre Pétersbourg, et conclut la paix à Wærelæ en 1790. Livrés à leurs propres forces, les

Turcs essuyèrent une longue série de revers. En 1788 ils perdirent Choczim et Oczakoff; en 1789 ils furent vaincus à Fokszany en Moldavie, et près de Martinestie sur les bords du Rymnik. Ces deux défaites entraînèrent la perte de Bender. En 1790 les Russes envahirent la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, et s'emparèrent de la forte place d'Ismaïl. Heureusement pour la Turquie, Joseph II mourut cette année, et son successeur, Léopold II, qui redoutait le voisinage des Russes, conclut la paix avec le sultan à Szistowa (1791). Catherine II, réduite à ses propres forces, signa la paix à Jassy en Moldavie, le 9 janvier 1792. Par ce traité, le Niestr devint la frontière des deux empires; les Turcs cédèrent Oczakoff et tout le pays situé entre le Bog et le Niestr; toutes les cessions précédentes furent confirmées; la Russie restitua ses autres conquêtes, et Catherine renonça à son projet de relever l'empire de Byzance.

Elle essaya de se dédommager sur la Pologne. Pendant la guerre de Turquie, la diète de Varsovie avait réformé les abus du gouvernement; le *liberum veto* et la loi de l'unanimité avaient été abolis. La nouvelle constitution, décrétée le 3 mai 1791, avait déclaré le trône héréditaire et l'avait assuré à la maison électorale de Saxe après la mort du roi régnant. La diète s'applaudissait avec raison d'avoir enfin établi un gouvernement capable d'assurer la liberté et l'intégrité de la patrie. A peine Catherine II eut-elle signé la paix avec la Turquie, qu'elle fit entrer une armée en Pologne pour soutenir la confédération formée à Targowitz par quelques nobles qui lui étaient vendus. Il y eut un élan universel pour la défense de la patrie. A la journée du Dubienka, huit mille Polonais conduits par Kosciuzko tinrent tête à vingt mille Russes; mais la trahison de Poniatowski, qui accéda subitement à la confédération de Targowitz, perdit la Pologne.

Maîtres du roi et du gouvernement, les confédérés licencièrent l'armée, sous prétexte que la république n'était engagée dans aucune guerre. Tous les décrets de la diète de Varsovie furent abolis, et les traîtres qui vendaient leur patrie envoyèrent une députation solennelle à Catherine pour la remercier de « *mettre sa gloire à restaurer la république.* »

Déjà le second démembrement était résolu. Des troupes prussiennes se joignirent aux armées russes qui avaient envahi la Pologne. Les deux puissances publiaient dans leurs manifestes que les Polonais étaient livrés à l'esprit anarchique des jacobins de Paris, et qu'il importait de ramener la république dans les limites qui convenaient à la forme de son gouvernement. La diète, assemblée à Grodno au milieu de vingt mille Russes, céda à la Russie les palatinats de Podolie, de Polozk, de Minsk, une portion de celui de Wilna, la moitié de ceux de Novogrodeck, de Brzesc et de Volhynie, et la moitié de la Lithuanie. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, eut la meilleure partie de la grande Pologne avec les villes de Thorn et de Dantzig (1793). La Prusse et la Russie garantirent à la république l'intégrité des possessions qu'elles lui laissaient.

La crainte et le désespoir régnaient en Pologne. Une association secrète se forma à Varsovie pour délivrer la patrie; le brave Kosciuzko devait être le chef de l'insurrection. Le refus de Madalinski de licencier la brigade de cavalerie qu'il commandait, devint le signal du soulèvement. Kosciuzko surprit Cracovie à la tête de quelques milliers de braves, qui lui conférèrent une sorte de dictature (1794). Partout les Polonais couraient aux armes et prêtaient serment à la constitution du 3 mai. La garnison russe qui occupait Varsovie fut écrasée par les habitants. Déjà la Lithuanie, la Samogitie, le palatinat de Sandomir, les districts

de Brezc et de Grodno étaient sous les armes : la Pologne semblait renaître. Elle fut écrasée sous les forces de ses ennemis ; les armées de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche l'envahirent de toutes parts, avant qu'elle eût eu le temps d'organiser sa défense. Kosciuzko succomba en héros. Souvaroff s'empara du faubourg de Praga qu'il jonchа de dix-huit mille cadavres; Varsovie épouvantée ouvrit ses portes, et l'insurrection fut étouffée. Stanislas-Auguste reçut l'ordre d'abdiquer, et le démembrement final de la Pologne fut arrêté entre les trois puissances.

La Russie prit tout ce qui restait à la Pologne de la Lithuanie jusqu'au Niemen et au Bug, la plus grande partie de la Samogitie avec la Courlande et la Sémigalle, la partie du pays de Chelm située sur la rive droite du Bug, et le reste de la Volhynie.

L'Autriche eut pour sa part le palatinat de Cracovie presque tout entier, ceux de Sandomir et de Lublin, avec la partie du pays de Chelm et celles des palatinats de Brezc, de Podlachie et de Masovie qui s'étendaient sur la rive gauche du Bug.

Enfin la Prusse s'empara de la partie des palatinats de Podlachie et de Masovie, située sur la rive droite du Bug, de la partie de la Lithuanie et de la Samogitie située en deçà du Niémen, et d'un petit district situé dans le palatinât de Cracovie.

Poniatowski accepta un traitement annuel de deux cent mille ducats, et termina en 1797 une vie si funeste à sa patrie.

Ainsi fut accompli à la face de la France et de l'Europe ce grand crime qui, après trois mutilations successives, frappa au cœur une nation entière. Catherine II qui l'avait préparé n'en jouit pas longtemps ; elle mourut d'apoplexie foudroyante en 1796, au moment où elle s'apprêtait à diriger toutes les forces de son empire contre la France révolutionnaire.

CHAPITRE III.

Histoire de la Suède depuis l'avénement de Charles XII jusqu'à la mort de Gustave III (1697-1792).

Charles XII (1697-1718).

La minorité du roi Charles XI avait laissé des souvenirs si amers dans tous les esprits, que les états dès leur première réunion s'empressèrent de déclarer Charles XII majeur : peut-être par cette mesure les nobles espéraient-ils pouvoir persuader au jeune roi de revenir sur les réformes opérées par son père et d'éloigner des affaires la reine, son aïeule; mais si tel était leur espoir, il fut entièrement déçu.

Charles XII, né le 27 juin 1682, sous le signe du cœur de lion, reçut à peu près la même éducation que son père; mais si cette éducation donna au père la force nécessaire pour résister aux attaques de la mauvaise fortune, et pour réformer l'État en faisant peser sur lui une main de fer, elle causa la perte du fils qui, n'ayant pas à lutter contre des dangers imminents, s'en créa pour trouver l'occasion de déployer l'énergie de son caractère et la vigueur de ses forces physiques. Les exercices du corps furent la base principale de l'éducation que reçut le jeune prince, et Charles XI crut pouvoir tout espérer d'un fils qui, dans sa douzième année, tua un ours du premier coup. Dès lors comment s'étonner si chaque jour le jeune Charles devint plus téméraire? D'un autre côté, il montra dès son plus jeune âge un entêtement qui faisait fléchir tous ceux qui l'environnaient. On crut pouvoir permettre beaucoup à un enfant qui, à peine âgé de sept ans, s'écria

avec une énergie surprenante : « Il faut être doux « comme un agneau envers ses amis, mais vif, coura- « geux et ardent comme un lion envers ses ennemis. »

Charles XI mourut le 5 avril 1697, et son fils, à peine âgé de quinze ans, fut déclaré majeur le 27 septembre de la même année. Le comte Piper, qui paraît avoir beaucoup contribué à son émancipation, devint son favori et son premier ministre, et lui fit conclure, en juillet 1698, une alliance avec la France. Deux mois auparavant on en avait fait une avec la Hollande et l'Angleterre; mais du reste tout le monde se préparait alors à la guerre que la succession d'Espagne devait bientôt allumer, et il était évident que cette fois les États de l'ouest de l'Europe ne pourraient ni demander, ni fournir des secours aux royaumes du nord. Les relations de la Suède avec le Brandebourg et l'Empire laissaient le gouvernement suédois à l'abri de toute crainte; mais l'ambition de Pierre, qui venait de se débarrasser des intrigues de sa sœur et des strélitz, causait les plus vives inquiétudes.

Un voyage de ce monarque en Hollande lui avait fait apprécier combien il est important pour un État de posséder une grande étendue de côtes. Or la Russie, à cette époque, ne touchait à la mer que du côté d'Archangel, beaucoup trop éloigné du centre pour prendre une part active au commerce de l'Europe. Rien n'était donc plus naturel que le désir de rendre au commerce russe ses anciennes communications avec la Baltique par les embouchures de la Néva, dont la Suède s'était emparée. Il n'en fallait pas davantage au tzar pour chercher querelle à cette puissance; mais Piper, trop bon politique pour s'engager dans une guerre avec les Moscovites, pendant que l'Europe occidentale était menacée d'un embrasement général, s'efforça de calmer l'ambition du tzar par l'envoi d'une ambassade somptueuse et de présents magnifiques.

Pierre reçut les présents avec beaucoup de bienveillance, et, pendant que les ambassadeurs suédois se laissaient amuser à Moskou, il signa un traité d'alliance avec Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui, en 1691, après la mort de Sobieski, était parvenu, au moyen de sommes considérables distribuées habilement, à écarter le prince de Conti et à se faire élire roi de Pologne. Dans les *pacta conventa*, qu'il dut signer à son avénement, on avait emprunté aux capitulations des empereurs la clause qui obligeait le souverain de réunir à l'empire les provinces aliénées. Il paraît que les Polonais, en introduisant cette clause dans cet acte solennel, avaient eu surtout en vue de recouvrer le territoire occupé par la Porte ottomane, et qui fut en effet restitué par la paix de Carlovitz, en 1699.

Frédéric-Auguste, qui était un roi magnifique, à la manière de Louis XIV, ou qui, du moins, avait l'ambition de passer pour tel, était animé du plus vif désir de faire des conquêtes, autant pour mériter la gloire d'avoir rendu à la Pologne son ancien lustre, que pour occuper par une guerre extérieure la noblesse factieuse et turbulente de ses États. Frédéric-Auguste devint donc l'âme de la coalition qui allait se former contre le jeune monarque suédois. Ce fut lui qui excita contre Charles XII le tzar et le roi de Danemark. Ses principaux conseillers étaient Flemming, négociateur habile, qui lui avait procuré la couronne de Pologne, et Pattkul, gentilhomme livonien, qui, par suite des représentations très-énergiques qu'il fit à Charles XI, au sujet de la révolution opérée par ce prince, s'était vu forcé de s'expatrier. Pattkul appela surtout l'avidité de l'électeur-roi sur la Livonie. Mais comme il était probable que les Polonais mettraient peu de zèle à conquérir cette province, qui, entre les mains de la Suède, leur pa-

raissait moins dangereuse pour leur liberté, qu'elle ne le serait entre celles du roi de Pologne, on songea à les entraîner, en brusquant la conquête sans déclaration de guerre préalable, sauf à les apaiser ensuite en réunissant la Livonie à la république polonaise : ce que désiraient surtout les nobles de la Livonie, dont Pattkul défendait les intérêts.

Frédéric-Auguste amusa les ambassadeurs suédois à Varsovie, comme Pierre les avait amusés à Moskou, et, le 21 novembre 1699, un traité d'alliance offensive fut conclu entre ces deux monarques, sans que la diplomatie suédoise en eût le plus léger soupçon. Bientôt la ligue s'adjoignit un troisième membre, le roi de Danemark, Frédéric IV, ennemi naturel de la Suède. Il venait de monter sur le trône de son père, et était d'autant plus exaspéré contre Charles XII, que celui-ci ne cessait de soutenir par tous les moyens possibles son beau-frère, le duc de Holstein, dans ses querelles éternelles avec le Danemark. Frédéric renouvela et étendit les alliances que son père avait déjà faites avec la Saxe-Pologne et la Russie : on convint formellement de donner au tzar une province sur la Baltique, et d'arracher à la Suède tout ce qui n'avait jamais appartenu à l'une des puissances alliées.

Frédéric alors remplit toutes les cours de l'Europe de plaintes contre Charles XII, au sujet de l'assistance qu'il prêtait à son beau-frère. Vainement le duc veut entrer en négociations ; vainement l'Empire s'offre comme médiateur, Frédéric pénètre à main armée dans le Holstein, occupe Sleswig, prend Gottorp, prélève des contributions et assiége Tonningen. En même temps les Saxons s'approchent de la Livonie; mais le gouverneur suédois de Riga, le comte Dalberg, prend aussitôt l'éveil et rassemble ses forces. Les Saxons feignent d'être alarmés par ces réunions de troupes, et

enlèvent quelques détachements suédois. Flemming déclare, le 21 février 1700, dans une proclamation aux Livoniens, qu'il doit entrer dans la province pour prévenir une attaque de la part des Suédois. Il s'empare de quelques ouvrages avancés, et, le 24, il se présente devant Riga; mais, négligeant de profiter du premier embarras des Suédois, il leur donne le temps de se fortifier, et Dalberg n'est pas homme à se rendre au premier coup de canon. En même temps Pattkul parcourt le pays pour le révolter; mais la noblesse se méfie de lui, et les paysans qu'il a embauchés commencent à se livrer au pillage.

Charles XII reçut coup sur coup la nouvelle de l'incursion des Danois en Holstein et celle de l'entrée des Saxons en Livonie. Aussitôt toute sa vie est changée : il n'est plus question désormais ni de plaisirs, ni de chasse aux ours. Une seule pensée le préoccupe : la guerre. Le conseil du roi de Suède avait pris l'alarme ; il ne savait que décider, lorsque le prince se levant : « Messieurs, dit-il, j'ai résolu de ne jamais faire une guerre « injuste, mais aussi j'entends bien n'en jamais finir une « légitime que par la perte de mon ennemi. Ma réso- « lution est prise : j'irai attaquer le premier qui se dé- « clarera, et quand je l'aurai vaincu, j'espère faire quel- « que peur aux autres. » Charles XII venait de se révéler ; tel il se montre en ce moment, tel il restera toute sa vie : inaccessible à la crainte, mais implacable dans ses vengeances, il poursuivra la destruction de ses ennemis avec une indomptable opiniâtreté; il y épuisera les ressources de la Suède, que la révolution récente de 1680 a mises entre ses mains; et il faudra que la Suède obéisse et le suive, puisque la constitution nouvelle n'a balancé le pouvoir du roi par aucune force modératrice. Il fit rapidement ses préparatifs, et s'allia aux Anglais et aux Hollandais, qui, voulant tenir la balance égale entre les princes du

Nord, lui fournirent une flotte puissante. Le premier qui sentit la force de son bras fut le roi de Danemark.

« Il partit pour sa première campagne le 8 mai (nouveau style) de l'année 1700. Il quitta Stockholm où il ne revint jamais. Une foule innombrable de peuple l'accompagna jusqu'au port de Carlscrona, en faisant des vœux pour lui, en versant des larmes, et en l'admirant. Avant de sortir de Suède, il établit à Stockholm un conseil de défense composé de plusieurs sénateurs. Cette commission devait prendre soin de tout ce qui regardait la flotte, les troupes et les fortifications du pays. Le corps du sénat devait régler tout le reste provisionnellement dans l'intérieur du royaume. Ayant ainsi mis un ordre certain dans ses États, son esprit, libre de tout autre soin, ne s'occupa plus que de la guerre. Sa flotte était composée de quarante-trois vaisseaux; celui qu'il monta, nommé *le Roi Charles*, le plus grand qu'on ait jamais vu, était de cent vingt pièces de canon; le comte de Piper, son premier ministre et le général Renschild s'y embarquèrent avec lui. Il joignit les escadres des alliés; la flotte danoise évita le combat et laissa la liberté aux trois flottes combinées de s'approcher assez près de Copenhague pour y jeter quelques bombes.

« Il est certain que ce fut le roi lui-même qui proposa alors au général Renschild de faire une descente et d'assiéger Copenhague par terre, tandis qu'elle serait bloquée par mer. Renschild fut étonné d'une proposition qui marquait autant d'habileté que de courage dans un jeune prince sans expérience. Bientôt tout fut prêt pour la descente; les ordres furent donnés pour faire embarquer cinq mille hommes qui étaient sur les côtes de Suède et qui furent joints aux troupes qu'on avait à bord. Le roi quitta son grand vaisseau et monta une frégate plus légère. On commença par faire partir trois cents grenadiers dans de

petites chaloupes. Entre ces petites chaloupes, de petits bateaux plats portaient des fascines, des chevaux de frise et les instruments de pionniers; cinq cents hommes d'élite suivaient dans d'autres chaloupes; après, venaient les vaisseaux de guerre du roi, avec deux frégates anglaises, et deux hollandaises, qui devaient favoriser la descente à coups de canon.

« Copenhague, capitale du Danemark, est située dans l'île de Zéelande (Séeland), au milieu d'une belle plaine, ayant au nord-ouest le Sund, et à l'orient la mer Baltique, où était alors le roi de Suède. Au mouvement imprévu des vaisseaux, qui menaçaient d'une descente, les habitants, consternés par l'inaction de leur flotte et par le mouvement des vaisseaux suédois, regardaient alors, avec crainte, en quel endroit fondrait l'orage; la flotte de Charles s'arrêta vis-à-vis Humblebek, à sept milles de Copenhague. Aussitôt les Danois rassemblent en cet endroit leur cavalerie. Des milices furent placées derrière d'épais retranchements, et l'artillerie qu'on put y conduire fut tournée contre les Suédois.

« Le roi quitta alors sa frégate pour s'aller mettre dans la première chaloupe, à la tête de ses gardes. L'ambassadeur de France était alors auprès de lui. « Monsieur l'ambassadeur, » lui dit-il en latin (car il ne voulait jamais parler français), « vous n'avez rien à « démêler avec les Danois : vous n'irez pas plus loin, s'il « vous plaît. » — « Sire, » lui répondit le comte de Guiscard, en français, « le roi mon maître m'a ordonné de « résider auprès de Votre Majesté, je me flatte que vous « ne me chasserez pas aujourd'hui de votre cour qui « n'a jamais été si brillante. » En disant ces paroles, il donna la main au roi qui sauta dans la chaloupe, où le comte de Piper et l'ambassadeur entrèrent. On s'avançait sous les coups de canon des vaisseaux qui favorisaient la descente. Les bateaux de débarquement n'étaient encore qu'à trois cents pas du rivage. Charles XII,

impatient de ne pas aborder assez près ni assez tôt, se jette de sa chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau par delà la ceinture : ses ministres, l'ambassadeur de France, les officiers, les soldats suivent aussitôt son exemple, et marchent au rivage, malgré une grêle de mousquetades. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargée à balle, demanda au major ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. « C'est le bruit « que font les balles de fusil qu'on vous tire, » lui dit le major. — « Bon, » dit le roi, « ce sera là dorénavant ma musique. » Dans le même moment, le major, qui expliquait le bruit des mousquetades, en reçut une dans l'épaule; et un lieutenant tomba mort à l'autre côté du roi.

« Il est ordinaire à des troupes attaquées dans leurs retranchements d'être battues, parce que ceux qui attaquent ont toujours une impétuosité que ne peuvent avoir ceux qui se défendent, et qu'attendre les ennemis dans ses lignes, c'est souvent un aveu de sa faiblesse et de leur supériorité. La cavalerie danoise et les milices s'enfuirent après une faible résistance. Le roi, maître de leurs retranchements, se jeta à genoux pour remercier Dieu du premier succès de ses armes. Il fit sur-le-champ élever des redoutes vers la ville, et marqua lui-même un campement. En même temps, il renvoya ses vaisseaux en Scanie, partie de la Suède voisine de Copenhague, pour chercher neuf mille hommes de renfort. Tout conspirait à servir la vivacité de Charles. Les neuf mille hommes étaient sur le rivage prêts à s'embarquer, et dès le lendemain matin un vent favorable les lui amena.

« Tout cela s'était fait à la vue de la flotte danoise, qui n'avait osé s'avancer. Copenhague, intimidée, envoya aussitôt des députés au roi pour le supplier de ne point bombarder la ville. Il les reçut à cheval,

à la tête de son régiment des gardes: les députés se mirent à genoux devant lui. Il fit payer à la ville quatre cent mille rixdales, avec ordre de faire voiturer au camp toutes sortes de provisions, qu'il promit de faire payer fidèlement. On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir; mais on ne s'attendait guère que des vainqueurs daignassent payer; ceux qui les apportèrent furent bien étonnés d'être payés généreusement et sans délai par les moindres soldats de l'armée. Il régnait depuis longtemps dans les troupes suédoises une discipline qui n'avait pas peu contribué à leurs victoires. Le jeune roi en augmenta encore la sévérité. Un soldat n'eût pas osé refuser le payement de ce qu'il achetait, encore moins d'aller en maraude, pas même de sortir du camp. Il voulut de plus que dans une victoire ses troupes ne dépouillassent les morts qu'après en avoir eu la permission, et il parvint aisément à faire observer cette loi. On faisait toujours dans son camp la prière deux fois par jour, à sept heures du matin et à quatre heures du soir; il ne manqua jamais d'y assister et de donner à ses soldats l'exemple de la piété, qui fait toujours impression sur les hommes quand ils n'y soupçonnent pas de l'hypocrisie. Son camp, mieux policé que Copenhague, eut tout en abondance; les paysans aimaient mieux vendre leurs denrées aux Suédois, leurs ennemis, qu'aux Danois qui ne les payaient pas si bien. Les bourgeois de la ville furent même obligés de venir plus d'une fois chercher, au camp du roi de Suède, des provisions qui manquaient dans leurs marchés.

« Le roi de Danemark était alors dans le Holstein, où il semblait ne s'être rendu que pour lever le siége de Tonningue. Il voyait la mer Baltique couverte de vaisseaux ennemis, un jeune conquérant déjà maître de la Zéelande, et prêt à s'emparer de la capitale. Il fit publier dans ses États que ceux qui prendraient les

armes contre les Suédois auraient leur liberté. Cette déclaration était d'un grand poids dans un royaume autrefois libre, où tous les paysans, et même beaucoup de bourgeois, sont esclaves aujourd'hui. Charles fit dire au roi de Danemark qu'il ne faisait la guerre que pour l'obliger à faire la paix; qu'il n'avait qu'à se résoudre à rendre justice au duc de Holstein ou à voir Copenhague détruite, et son royaume mis à feu et à sang. Le Danois était trop heureux d'avoir affaire à un vainqueur qui se piquait de justice. On assembla un congrès dans la ville de Travendal, sur les frontières du Holstein. Le roi de Suède ne souffrit pas que l'art des ministres traînât les négociations en longueur; il voulut que le traité s'achevât aussi rapidement qu'il était descendu en Zéelande. Effectivement, il fut conclu, le 5 d'auguste, à l'avantage du duc de Holstein, qui fut indemnisé de tous les frais de la guerre et délivré d'oppression. Le roi de Suède ne voulut rien pour lui-même, satisfait d'avoir secouru son allié et humilié son ennemi. Ainsi Charles XII, à dix-huit ans, commença et finit cette guerre en moins de six semaines (1). »

Cependant, Flemming s'était emparé de Danamunde le 26 mars, et croyait que Riga, ainsi privé des communications avec la mer, allait tomber de lui-même en son pouvoir; mais Riga était défendu par le vieux comte Dalberg, général suédois « qui, à l'âge de quatre-vings ans, joignait le feu d'un jeune homme à l'expérience de soixante campagnes (2). » Dalberg avait fait entrer dans la ville des provisions considérables, et, pour rendre sa résistance plus durable encore, il avait renvoyé de la ville une partie de la population. En outre, il était parvenu à faire désavouer Pattkul par la noblesse du pays, et un secours étant

(1) Voltaire, Histoire de Charles XII.
(2) Voltaire, ibid.

arrivé de la Finlande, les Saxons se virent contraints à se retirer derrière la Duna, qu'ils ne purent repasser qu'au mois de juin, lorsque le roi Auguste arriva lui-même sur les lieux. Ce prince amenait un renfort de troupes envoyé par la république polonaise qui venait de déclarer la guerre à la Suède. Le siége de Riga fut repris, mais sans plus de succès, et à la nouvelle de la descente opérée en Séeland, Auguste saisit un prétexte futile pour le lever.

Il allait se retirer entièrement, et déjà il avait imploré la médiation de la France et de l'Angleterre, quand il apprit qu'enfin Pierre commençait à agir. Le tzar, qui avait déclaré à plusieurs reprises que ce serait déroger à sa dignité que d'attaquer un voisin sans cause légitime, et qui avait même envoyé une ambassade à Charles XII, lui déclara tout à coup la guerre, et fit, en septembre, présenter aux États-Généraux une note dans laquelle il exposait les motifs qui le portaient à cette résolution. C'était la première fois que les Moscovites adoptaient les usages de la diplomatie européenne. Il est vrai que la note contenait les mensonges les plus absurdes. Pierre y alléguait pour raison de la guerre, qu'on ne lui avait pas rendu assez d'honneurs lorsqu'il avait passé incognito à Riga, et qu'on avait vendu les vivres trop cher à ses ambassadeurs. « C'était là, s'écrie Voltaire, les griefs pour lesquels il ravageait l'Ingrie avec quatre-vingt mille hommes! »

Au mois d'août, l'armée russe quitta Moskou et se dirigea sur Narva, et comme l'électeur de Saxe avait envoyé un ingénieur pour diriger les travaux du siége, la place fut serrée de près.

Charles XII, de son côté, non moins empressé de secourir la Livonie, arriva, le 17 octobre, dans la rade de Pernau; le yacht qui devait le conduire à terre était tellement surchargé qu'on crut un instant qu'il

allait chavirer. Aussitôt le général Rhenskjold (1) se jeta à la mer avec toute sa suite, et ne parvint à terre qu'avec peine. Charles n'oublia jamais cette preuve de courage et de dévouement.

A peine eut-il rassemblé cinq mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux et trente-sept bouches à feu, qu'il résolut d'attaquer l'ennemi. Le 28 novembre, il força les défilés de Pyhæjoki, et deux jours après il livra bataille.

Pierre, accompagné de ses favoris Gollovin et Menzikoff, avait quitté le camp la veille, et confié le commandement en chef au duc de Croy. Le camp russe, fortifié tout à la fois par la nature et par l'art, était défendu par soixante mille hommes, dont à peu près la moitié se composait de troupes régulières. Charles ne balança pas un instant à les attaquer derrière leurs retranchements. L'enthousiasme guerrier du jeune monarque se communiqua à toute son armée: chacun espérait se venger sur l'ennemi des privations auxquelles il avait été exposé. A deux heures de l'après-midi commença la lutte. Une neige furieuse, qui donnait au visage des ennemis, permit à l'aile gauche des Suédois de s'approcher des retranchements; ils les escaladèrent. Aussitôt une terreur panique s'empare des Russes, le désordre se met dans leurs rangs. L'aile droite s'empresse de se retirer derrière la Narva, mais le pont s'enfonce sous le nombre des fuyards; ceux qui sont coupés cherchent à prendre position derrière les chariots du train, et se rendent à la merci du vainqueur pendant la nuit. Charles s'exposa constamment au feu; et l'aile droite ayant également repoussé l'ennemi sur tous les points, il se trouva, à l'approche de la nuit, maître de la plus grande partie du camp et d'une hauteur qui le dominait. Le

(1) C'est celui que Voltaire nomme Renschild.

lendemain le général Weide demanda à capituler, et Charles, ne pouvant garder tant de prisonniers, consentit à renvoyer les soldats et les officiers subalternes. La perte des Suédois fut peu considérable; le butin qu'ils firent, en canons et en munitions de guerre, fut immense.

Le 3 décembre, Charles fit son entrée à Narva. Sa gloire se répandit bientôt dans toute l'Europe, et l'amour et la confiance de son armée devinrent sans bornes. Toutefois on ne saurait considérer cette victoire que comme un événement malheureux pour la Suède: elle remplit l'âme du jeune roi d'un profond mépris pour les Russes, et il ne tint aucun compte de leurs armées : dédain funeste chez un prince qui avait pour adversaire un homme tel que Pierre le Grand.

Charles, après avoir passé l'hiver à Narva, conduisit au printemps toute son armée en Livonie, et en chassa les Saxons sans beaucoup de peine. On aurait dû croire que la guerre allait finir, mais Auguste venait de conclure une nouvelle alliance avec le tzar; il avait obtenu de lui des subsides considérables et dix-neuf régiments. D'un autre côté, en Pologne, le parti des Sapieha, opprimé par celui des Oginski et de la cour, supplia le monarque suédois de venir à son secours. Auguste avait déclaré à la diète de Ratisbonne qu'il ne ferait pas la guerre comme électeur et membre de l'Empire, et la république de Pologne, de son côté, avait également protesté de sa neutralité; mais Charles n'en persista pas moins à attaquer son ennemi, bien que ses généraux et ses vieux conseillers lui représentassent combien c'était se hasarder que de faire la guerre à la Pologne, même dans la supposition d'un succès: la guerre était devenue l'objet de tous ses désirs. Il demanda à la république polonaise de prononcer la déchéance d'Auguste pour mieux prouver sa neutralité,

et il fit ravager et ravagea en personne les terres des Oginski (1701).

Auguste sonna l'alarme dans toutes les cours de l'Europe; il envoya même à Charles des ambassadeurs et des ambassadrices : mais celui-ci persista dans la demande qu'il avait adressée à la Pologne, et, le 24 mai, il occupa Varsovie, sans avoir rencontré aucune résistance. Le roi de Pologne se retira à Cracovie, et Charles, ayant négligé de le poursuivre, il eut le temps d'y former une armée et de s'avancer de nouveau vers Varsovie. Il trouva à Clissow les Suédois, qui le vainquirent près de cette ville, le 20 juillet 1702; mais la victoire fut fortement disputée par les Saxons, et les Suédois y perdirent le valeureux duc de Holstein, beau-frère de Charles. Cracovie capitula devant la témérité de Charles, qui occupa tout le pays. Il avait, il est vrai, ordonné la discipline la plus sévère aux soldats; mais il permit néanmoins les exactions des généraux pour rendre les Polonais *dociles*, et il les autorisa à pressurer le pays *comme des Autrichiens*.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails d'une guerre racontée avec tant d'intérêt et de charme par l'historien de Charles XII; il suffira de dire que le caractère de la guerre fut toujours le même : Charles renversait tous les obstacles et dominait partout où il était présent, tandis que les seigneurs polonais intriguaient et ne savaient quel parti prendre. Auguste de son côté faisait tous ses efforts pour obtenir la paix, afin de pouvoir mieux se préparer à la guerre, et donnait à son adversaire, par ses continuelles tergiversations, une occasion toujours nouvelle de la continuer. Il satisfaisait ainsi les plus vifs désirs du roi de Suède; car où celui-ci aurait-il pu courir autant de dangers qu'au milieu des marais et des forêts de la Pologne?

Ce fut seulement en 1704 que le cardinal primat convoqua la diète pour négocier la paix avec le roi de Suède, qui avait déclaré ne vouloir traiter qu'avec la république de Pologne. La noblesse y vint en grand nombre, et d'après les plaintes amères qui éclatèrent contre Auguste, on vit bien qu'il s'agissait de toute autre chose que de conclure la paix avec la Suède. La déchéance d'Auguste fut donc prononcée et le trône déclaré vacant. L'électeur de Saxe, qui ne s'était pas attendu à une détermination aussi énergique, remua ciel et terre pour former une confédération opposée aux décrets de Varsovie, et Pattkul parvint encore une fois à faire donner de l'argent et des troupes par le tzar, qui commençait à craindre de rester seul exposé au courroux de Charles; mais Auguste ne pouvait pas plus compter sur les Polonais de son parti que Charles ne pouvait se fier sur les autres, et l'enlèvement des princes Sobieski, sur un territoire neutre, révolta au plus haut point les esprits. La confédération de Varsovie s'augmenta donc de jour en jour, surtout lorsque le prince Lubomirski et la ville de Danzig s'y furent joints.

Bientôt on s'occupa d'élire un nouveau roi. On aurait facilement fait agréer le prince de Conti à la confédération; mais Charles, sourd à tous les conseils, voulut un noble polonais, bien que tous les Polonais lui assurassent qu'un étranger seul pourrait maintenir la concorde. On proposa donc Radziwil, Lubomirski et Leczinski, et ce dernier fut élu, parce que le roi de Suède le protégeait ouvertement. Il fut proclamé roi le 13 juillet; mais la contrainte manifeste que l'on avait faite à la diète, lui aliéna, dès le principe, l'esprit public, qui, du reste, dans les temps de troubles, s'éloigne assez ordinairement de ceux-là même qu'il a portés au pouvoir, une fois que le fait est accompli.

Cependant Charles s'étant éloigné de la capitale pour s'emparer de Lemberg, Auguste profita avec adresse de son absence, et surprit le petit corps suédois qui défendait Varsovie sous les ordres du général Horn. Ce dernier fut fait prisonnier, et Stanislas s'enfuit en toute hâte à Lublin. Par suite de ces événements, la confédération de Varsovie fut dissoute, et Lubomirski, ainsi que beaucoup d'autres nobles, embrassa de nouveau le parti d'Auguste. Mais à peine Charles fut-il revenu de la Pologne orientale, que les Saxons se virent forcés de s'enfuir en Allemagne. Auguste fut tellement irrité de l'inconstance des Polonais, qu'il songea à abdiquer la couronne; Pattkul ne parvint à l'en empêcher qu'en gagnant les seigneurs de la cour, qui représentèrent au roi combien une pareille résolution serait honteuse, et parvinrent ainsi à l'en détourner. D'un autre côté, pour relever un peu le parti saxon en Pologne, Pattkul alla lui-même attaquer, mais sans aucun succès, les Suédois près de Varsovie.

Le 21 septembre 1705 eut lieu le couronnement de Stanislas, qui, le 28 novembre, signa la paix avec la Suède. Charles ne demanda pas un pouce de terrain; il promit même de contraindre le tzar de rendre ce qu'il avait enlevé à la Pologne; tout ce qu'il exigea, ce fut qu'on rétablît la maison de Sapieha, et qu'on tolérât la religion protestante.

Le tzar, qui avait désiré la paix après la bataille de Narva, reprit courage lorsqu'il vit Charles s'enfoncer dans la Pologne. Il n'était resté en Finlande, pour protéger les frontières suédoises, que quelques bataillons de nouvelles troupes, qui, presque jamais, n'attendaient l'ennemi; et comme d'ailleurs la jalousie qui divisait alors les chefs de ces corps empêchait toute résolution énergique de leur part, Pierre eut tout le temps d'exercer ses soldats, et releva leur cou-

rage en faisant, sur le territoire suédois, des incursions, qui réussirent presque toujours. En 1702, il défit un corps suédois assez considérable, commandé par le comte Schlippenbach, et s'empara ensuite de Notebourg, situé à l'embouchure de la Néva. Il reconnut bientôt l'importance de cette position, changea le nom de Notebourg en celui de Schlusselbourg (cette place étant en effet la *clef* (*Schlüssel* en allemand) de l'Ingrie et de la Finlande), et commença aussitôt à jeter les fondements de Saint-Pétersbourg. Ensuite, amusant les Suédois en Livonie, il poursuivit ses progrès dans le Nord. La ville de Dorpat capitula en juillet 1704; Narva fut pris d'assaut en août, et les autres villes tombèrent, sans coup férir, en son pouvoir. Dès lors le tzar fut trop bien établi dans le pays pour avoir à redouter les attaques des Suédois. En même temps, il ne négligeait rien pour exciter Auguste contre Charles: il fournissait des armes et de l'argent aux Lithuaniens; et lorsqu'ils se furent laissé battre par le général suédois Lewenhaupt, il envoya sa grande armée en Lithuanie pour repousser ce général. Mais les Suédois lui firent encore une fois essuyer une défaite complète, le 26 juillet 1705, près de Gemauerhof.

A la fin de cette année, Charles se décida enfin à tourner ses armes contre le tzar; le 16 janvier 1706, il passa le Bug, et s'avança sur Grodno; mais ne trouvant nulle part l'ennemi, et ne voulant pas trop s'éloigner de la Pologne, où Auguste commençait à reprendre de l'influence, il ne fit que fatiguer son armée dans les plaines marécageuses et dans les forêts de la Lithuanie: heureusement Rhenskjold, pendant cette marche infructueuse, anéantit l'armée saxonne, et se réunit au roi, qui s'était rapproché de la Vistule.

Cette expédition en Lithuanie avait fait reconnaître à Charles qu'il serait impossible de terminer cette

guerre, et de punir le tzar, s'il ne parvenait à détruire entièrement, en Pologne, la puissance saxonne, qui se relevait toujours dès qu'il s'éloignait. Mais, au lieu d'attaquer Cracovie, où Auguste s'était fortifié, il résolut de pénétrer en Saxe. On eut beau lui représenter que les puissances maritimes allaient en prendre ombrage, il se rit des considérations politiques, et ne se fit aucun scrupule de traverser la Silésie impériale : l'empereur en avait tant de fois permis le passage aux armées de l'électeur ! D'ailleurs, il comptait bien être en Saxe avant qu'on en fût informé à Vienne. Il passa l'Oder le 2 septembre, et le 16, l'Elbe. Les Saxons, trop faibles pour lui résister, s'enfuirent de tous côtés. Les quinze mille cavaliers et les vingt mille fantassins, qui s'avançaient sous les ordres du roi de Suède, ne paraissaient devoir s'arrêter devant aucune résistance, et le gouvernement de Dresde conseilla sagement au peuple de se soumettre. Auguste lui-même donna l'exemple. Le 25 septembre, il signa, à Alt-Ranstadt, les dures conditions que le vainqueur lui imposa. Il renonça par ce traité au titre et aux droits de roi de Pologne, reconnut Leczinski, lui envoya la couronne polonaise, remit en liberté les princes Sobieski, renonça à tous les traités faits avec la Russie, et s'obligea à livrer aux Suédois tous les transfuges, et surtout Pattkul, bien qu'il fût ambassadeur du tzar. Enfin, il promit de protéger dans l'Empire la religion protestante, et de faire garantir cette paix par l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. L'armée suédoise devait rester en Saxe jusqu'à ce que toutes ces conditions fussent remplies.

Mais pendant ces rapides et brillants succès, il arriva en Pologne ce qu'on aurait dû prévoir : le parti saxon se releva, et une armée russe s'unit aux mécontents. Forts de leur nombre, ils marchèrent contre le général suédois Mardefeld, qui avait été instruit de

l'état des négociations par son maître et par Auguste, et qui néanmoins, au lieu de se replier sur Posen, attendit l'ennemi près de Kalisch, où il fut entièrement défait (30 août). Charles alors imposa à l'électeur des conditions plus dures encore; et croyant avoir découvert que ce prince entamait des négociations nouvelles avec le Danemark, le tzar, l'empereur et le roi de Prusse, il exigea que la paix fût immédiatement publiée, et forma la résolution d'épuiser la Saxe, afin de la mettre pour longtemps hors d'état de prendre part à une nouvelle guerre. Le gouvernement saxon évalua plus tard à 100 millions les sommes prélevées par la Suède, et cette estimation ne paraît pas exagérée. Ce fut Charles lui-même qui régla la répartition des impôts et le mode de prélèvement.

Cependant le cabinet de Versailles, qui désirait profiter de la présence des armées suédoises en Allemagne, s'efforçait d'amener la paix entre le tzar et le roi de Suède; mais, des deux côtés, on était bien éloigné de la vouloir à des conditions raisonnables. La guerre contre la Russie fut donc résolue, et, en août 1707, les Suédois quittèrent la Saxe au nombre d'environ quarante-quatre mille hommes, dont plus de la moitié se composait de cavalerie. Les Russes évacuèrent aussitôt la Pologne, et Charles se mit à les poursuivre, en laissant à Stanislas cinq mille hommes de troupes suédoises. Il paraît que d'abord on eut l'idée de pénétrer en Finlande pour reprendre les places tombées au pouvoir de l'ennemi, et de marcher ensuite sur Moskou en passant par Pleskov; mais ce projet fut abandonné. Au commencement de l'année 1708, on passa la Vistule; Grodno fut pris le 8 février, et la poursuite de l'armée russe entraîna le roi de Suède vers la Bérézina, qu'il passa le 17 mai; le 14 juin, il battit l'armée russe dans un camp retranché près de Golovtchin, sur le Vabis. Il prit ensuite Mohilev,

et, pour la première fois, le drapeau suédois flotta sur les bords du Dniépr.

Charles, qui n'avait pas de plan de campagne bien arrêté, poussa toujours en avant, et quand il fut parvenu près de Smolensk, il demanda naïvement au chef de son état-major ce qu'il y avait maintenant à faire. Le seul parti raisonnable c'était de se replier sur la Duna; mais l'idée seule d'une retraite fit rejeter ce projet sans discussion. En s'approchant de Moskou, on pouvait espérer de rallier les nombreux mécontents que les innovations introduites par le tzar n'avaient pas manqué de faire en Russie; mais Charles aima mieux se fier aux promesses de l'hetman des Cosaques, Mazeppa, et se dirigea brusquement vers le sud. Mazeppa, qui ne se dissimulait pas combien les réformes opérées par Pierre menaçaient la constitution et la liberté des Cosaques, avait résolu de s'unir aux Suédois pour réprimer la puissance croissante de la Russie, et s'en était ménagé les moyens de longue main; mais Pierre le fit surveiller de si près, qu'il prévint presque tous ses desseins, et qu'il l'empêcha d'être d'une utilité réelle à son rival.

Charles avait envoyé à Lewenhaupt, qui était en Livonie avec dix mille hommes, l'ordre de le rejoindre en Lithuanie. Ce général réussit, après des fatigues extraordinaires, à passer le Dniépr; mais Charles, au lieu de l'attendre, se laissa pousser en avant par les conseils de Rhenskjold, qui prenait peu d'intérêt au sort d'un ami de Piper. Le 28 septembre, Lewenhaupt fut attaqué par l'armée russe, et, après avoir défendu le champ de bataille pendant deux jours, il fut forcé de se retirer, en détruisant tous les bagages que l'on attendait si impatiemment à l'armée du roi. Il erra pendant quelque temps, avec six mille hommes qui lui restaient, dans un pays inconnu, jusqu'à ce qu'enfin un hasard lui fit rencontrer l'avant-garde suédoise.

Toutes les places dont Charles, à en croire les promesses de Mazeppa, devait prendre possession presque sans coup férir, étaient déjà occupées par les Russes, et les Suédois perdirent toute leur artillerie dans ces marches inutiles.

Enfin, vers la fin de l'an 1708, pendant un hiver tellement rigoureux que plus de quatre mille Suédois avaient déjà succombé, on occupa Gadiatch, sur la Soula. On aurait pu y trouver des quartiers d'hiver tolérables; mais Charles ne voulait point de repos : dès le 28 décembre, il recommença à marcher en avant, et parvint jusqu'à Boudichtchi. « Demandez le chemin de l'Asie, » dit-il au chef de son état-major, quand il fut près de Kolomak. L'officier tout ébahi s'efforça de lui faire comprendre que l'Asie était encore bien éloignée, et dans une direction toute différente. « Mais Mazeppa, reprit le roi, m'a assuré que « l'Asie n'était pas à une grande distance, et il faut que « nous puissions dire que nous avons été en Asie. » De Boudichtchi, Charles s'étendit sur les rives de la Vorskla, et presque tous les jours avaient lieu de petits engagements avec les Russes.

Enfin le 12 mai, on commença le siége de Pultava, et cette fois ce devait être un siége régulier : on voulait suivre en tout point les préceptes de Vauban. Malheureusement cette résolution éloigna de l'armée les Cosaques qui étaient venus la rejoindre. Les Russes qui étaient de l'autre côté de la Vorskla, se préparant à la passer pour venir secourir la place, Charles les devança, et, dans une reconnaissance, il fut blessé au pied. « Ce n'est qu'au pied, dit-il à Lewenhaupt qui était près de lui; la balle est dans les chairs et nous la ferons extraire sans peine. » Mais la blessure était plus dangereuse qu'il ne l'avait cru lui-même, et il se vit forcé de céder le commandement en chef à Rhenskjold.

« (8 juillet 1709). Dans le temps même qu'on lui mettait un appareil, il ordonna un assaut pour le lendemain; mais à peine avait-il donné cet ordre, qu'on vint lui apprendre que toute l'armée ennemie s'avançait sur lui. Il fallut alors prendre un autre parti. Charles, blessé et incapable d'agir, se voyait entre le Borysthène et la rivière qui passe à Pultava, dans un pays désert, sans places de sûreté, sans munitions, vis-à-vis une armée qui lui coupait la retraite et les vivres. Dans cette extrémité, il n'assembla point de conseil de guerre, comme tant de relations l'ont débité; mais dans la nuit du 7 au 8 juillet, il fit venir le feld-maréchal Renschild dans sa tente, et lui ordonna sans délibération, comme sans inquiétude, de tout disposer pour attaquer le czar le lendemain. Renschild ne contesta point, et sortit pour obéir. A la porte de la tente du roi, il rencontra le comte Piper, avec qui il était fort mal depuis longtemps, comme il arrive souvent entre le ministre et le général. Piper lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau. « Non, » dit le général froidement, et il passa outre pour aller donner ses ordres. Dès que le comte Piper fut entré dans la tente : « Renschild ne vous a-t-il rien appris? » lui dit le roi. « Rien, » répondit Piper : « Hé « bien, je vous apprends donc, reprit le roi, que de- « main nous donnons bataille. » Le comte Piper fut effrayé d'une résolution si désespérée; mais il savait bien qu'on ne faisait jamais changer son maître d'idée; il ne marqua son étonnement que par son silence, et laissa Charles dormir jusqu'à la pointe du jour.

« Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultava, entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde : Charles XII, illustre par neuf années de victoires; Pierre Alexiowitz, par neuf années de peines, prises pour former des troupes égales aux troupes suédoises :

l'un, glorieux d'avoir donné des États; l'autre, d'avoir civilisé les siens : Charles, aimant les dangers, et ne combattant que pour la gloire; Alexiowitz, ne fuyant point le péril, et ne faisant la guerre que pour ses intérêts : le monarque suédois, libéral par grandeur d'âme; le Moscovite, ne donnant jamais que par quelque vue : celui-là, d'une sobriété et d'une continence sans exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois; celui-ci, n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses jours : Charles avait le titre d'invincible, qu'un moment pouvait lui ôter; les nations avaient déjà donné à Pierre Alexiowitz le nom de grand, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait pas à des victoires.

« Pour avoir une idée nette de cette bataille, et du lieu où elle fut donnée, il faut se figurer Pultava au nord, le camp du roi de Suède au sud, tirant un peu vers l'orient; son bagage derrière lui, à environ un mille, et la rivière de Pultava au nord de la ville, coulant de l'orient à l'occident.

« Le czar avait passé la rivière à une lieue de Pultava, du côté de l'occident, et commençait à former son camp.

« À la pointe du jour, les Suédois parurent hors de leurs tranchées avec quatre canons de fer pour toute artillerie : le reste fut laissé dans le camp avec environ trois mille hommes; quatre mille demeurèrent au bagage : de sorte que l'armée suédoise marcha aux ennemis, forte d'environ vingt et un mille hommes, dont il y avait environ seize mille Suédois.

« Les généraux Renschild, Roos, Lewenhaupt, Slipenbak, Hoorn, Sparre, Hamilton, le prince de Wirtemberg, parent du roi, et quelques autres, dont la

plupart avaient vu la bataille de Narva, faisaient tous souvenir les officiers subalternes de cette journée, où huit mille Suédois avaient détruit une armée de quatre-vingt mille Moscovites, dans un camp retranché. Les officiers le disaient aux soldats; tous s'encourageaient en marchant.

« Le roi conduisait la marche, porté sur un brancard à la tête de son infanterie. Une partie de la cavalerie s'avança par son ordre pour attaquer celle des ennemis; la bataille commença par cet engagement, à quatre heures et demie du matin : la cavalerie ennemie était à l'occident, à la droite du camp moscovite; le prince Menzikoff et le comte Golowin l'avaient disposée par intervalles entre des redoutes garnies de canons. Le général Slipenbak, à la tête des Suédois, fondit sur cette cavalerie. Tous ceux qui ont servi dans les troupes suédoises savent qu'il était presque impossible de résister à la fureur de leur premier choc. Les escadrons moscovites furent rompus et enfoncés. Le czar accourut lui-même pour les rallier; son chapeau fut percé d'une balle de mousquet; Menzikoff eut trois chevaux tués sous lui : les Suédois crièrent *victoire*.

« Charles ne douta pas que la bataille ne fût gagnée; il avait envoyé, au milieu de la nuit, le général Creuts avec cinq mille cavaliers ou dragons, qui devaient prendre les ennemis en flanc, tandis qu'il les attaquerait de front; mais son malheur voulut que Creuts s'égarât et ne parût point. Le czar, qui s'était cru perdu, eut le temps de rallier sa cavalerie. Il fondit à son tour sur celle du roi, qui, n'étant point soutenue par le détachement de Creuts, fut rompue à son tour; Slipenbak même fut fait prisonnier dans cet engagement. En même temps soixante et douze canons tiraient du camp sur la cavalerie suédoise, et l'infanterie russienne, débouchant de ses lignes, venait attaquer celle de Charles.

« Le czar détacha alors le prince Menzikoff pour aller se poster entre Pultava et les Suédois : le prince Menzikoff exécuta avec habileté et avec promptitude l'ordre de son maître; non-seulement il coupa la communication entre l'armée suédoise et les troupes restées au camp devant Pultava, mais ayant rencontré un corps de réserve de trois mille hommes, il l'enveloppa et le tailla en pièces. Si Menzikoff fit cette manœuvre de lui-même, la Russie lui dut son salut; si le czar l'ordonna, il était un digne adversaire de Charles XII. Cependant l'infanterie moscovite sortait de ses lignes, et s'avançait en bataille dans la plaine. D'un autre côté, la cavalerie suédoise se ralliait à un quart de lieue de l'armée ennemie; et le roi, aidé de son feld-maréchal Renschild, ordonnait tout pour un combat général.

« Il rangea sur deux lignes ce qui lui restait de troupes, son infanterie occupant le centre, sa cavalerie les deux ailes. Le czar disposa son armée de même : il avait l'avantage du nombre et celui de soixante et douze canons, tandis que les Suédois ne lui en opposaient que quatre, et qu'ils commençaient à manquer de poudre.

« L'empereur moscovite était au centre de son armée, n'ayant alors que le titre de major-général, et semblait obéir au général Czermetoff; mais il allait, comme empereur, de rang en rang, monté sur un cheval turc, qui était un présent du Grand Seigneur, exhortant les capitaines et les soldats, et promettant à chacun des récompenses.

« A neuf heures du matin, la bataille recommença; une des premières volées du canon moscovite emporta les deux chevaux du brancard de Charles : il en fit atteler deux autres; une seconde volée mit le brancard en pièces et renversa le roi. De vingt-quatre drabans qui se relayaient pour le porter, vingt et un

furent tués. Les Suédois, consternés, s'ébranlèrent, et le canon ennemi continuant à les écraser, la première ligne se replia sur la seconde, et la seconde s'enfuit. Ce ne fut en cette dernière action qu'une ligne de dix mille hommes de l'infanterie russe qui mit en déroute l'armée suédoise : tant les choses étaient changées!

« Tous les écrivains suédois disent qu'ils auraient gagné la bataille si on n'avait point fait de fautes; mais tous les officiers prétendent que c'en était une grande de la donner, et une plus grande encore de s'enfermer dans ces pays perdus, malgré l'avis des plus sages, contre un ennemi aguerri, trois fois plus fort que Charles XII par le nombre d'hommes, et par les ressources qui manquaient aux Suédois. Le souvenir de Narva fut la principale cause du malheur de Charles à Pultava.

« Déjà le prince de Wirtemberg, le général Renschild et plusieurs officiers principaux étaient prisonniers, le camp devant Pultava forcé, et tout dans une confusion à laquelle il n'y avait plus de ressources. Le comte Piper avec quelques officiers de la chancellerie étaient sortis de ce camp, et ne savaient ni ce qu'ils devaient faire, ni ce qu'était devenu le roi; ils couraient de côté et d'autre dans la plaine. Un major, nommé Bère, s'offrit de les conduire au bagage; mais les nuages de poussière et de fumée qui couvraient la campagne, et l'égarement d'esprit naturel dans cette désolation, les conduisirent tout droit sur la contrescarpe de la ville même, où ils furent tous pris par la garnison.

« Le roi ne voulut point fuir et ne pouvait se défendre. Il avait en ce moment auprès de lui le général Poniatowski, colonel de la garde suédoise du roi Stanislas, homme d'un mérite rare, que son attachement pour la personne de Charles avait engagé à le suivre

en Ukraine sans aucun commandement. C'était un homme qui, dans toutes les occurrences de sa vie, et dans les dangers où les autres n'ont tout au plus que de la valeur, prit toujours son parti sur-le-champ, et bien, et avec bonheur. Il fit signe à deux drabans, qui prirent le roi par-dessous les bras et le mirent à cheval malgré les douleurs extrêmes de sa blessure.

« Poniatowski, quoiqu'il n'eût point de commandement dans l'armée, devenu, en cette occasion, général par nécessité, rallia cinq cents cavaliers auprès de la personne du roi : les uns étaient des drabans, les autres des officiers, quelques-uns de simples cavaliers. Cette troupe rassemblée et ranimée par le malheur de son prince se fit jour à travers plus de dix régiments moscovites, et conduisit Charles au milieu des ennemis, l'espace d'une lieue, jusqu'au bagage de l'armée suédoise.

« Le roi, fuyant et poursuivi, eut son cheval tué sous lui; le colonel Giéta, blessé et perdant tout son sang, lui donna le sien. Ainsi on remit deux fois à cheval, dans sa fuite, ce conquérant qui n'avait pu y monter pendant la bataille.

« Cette retraite étonnante était beaucoup dans un si grand malheur; mais il fallait fuir plus loin. On trouva dans le bagage le carrosse du comte Piper, car le roi n'en eut jamais depuis qu'il sortit de Stockholm. On le mit dans cette voiture, et l'on prit avec précipitation la route du Borysthène. Le roi, qui depuis le moment où on l'avait mis à cheval jusqu'à son arrivée au bagage, n'avait pas dit un seul mot, demanda alors ce qu'était devenu le comte Piper. « Il est pris avec toute la chancellerie, » lui répondit-on. « Et le général Renschild et le duc de Wirtemberg? » ajouta-t-il; « ils sont aussi prisonniers, » lui dit Poniatowski. « Prisonniers chez les Russes, » reprit Charles en haussant les épaules. « Allons donc, allons plutôt chez les Turcs. »

On ne remarquait pourtant point d'abattement sur son visage; et quiconque l'eût vu alors, et eût ignoré son état, n'eût point soupçonné qu'il était vaincu et blessé.

« Pendant qu'il s'éloignait, les Russes saisirent son artillerie dans le camp devant Pultava, son bagage, sa caisse militaire où ils trouvèrent six millions en espèces, dépouilles des Polonais et des Saxons. Près de neuf mille hommes, Suédois ou Cosaques, furent tués dans la bataille, environ six mille furent pris. Il restait encore environ seize mille hommes, tant Suédois et Polonais que Cosaques, qui fuyaient vers le Borysthène, sous la conduite du général Lewenhaupt. Il marcha d'un côté avec ses troupes fugitives, le roi alla par un autre chemin avec quelques cavaliers. Le carrosse où il était rompit dans la marche, on le remit à cheval. Pour comble de disgrâce, il s'égara pendant la nuit dans un bois. Là, son courage ne pouvant plus suppléer à ses forces épuisées, les douleurs de sa blessure devenues plus insupportables par la fatigue, son cheval étant tombé de lassitude, il se coucha quelques heures au pied d'un arbre, en danger d'être surpris à tout moment par les vainqueurs qui le cherchaient de tous côtés.

« Enfin, la nuit du 9 au 10 juillet, il se trouva vis-à-vis le Borysthène. Lewenhaupt venait d'arriver avec les débris de l'armée. Les Suédois revirent, avec une joie mêlée de douleur, leur roi qu'ils croyaient mort. L'ennemi approchait; on n'avait ni pont pour passer le fleuve, ni temps pour en faire, ni poudre pour se défendre, ni provisions pour empêcher de mourir de faim une armée qui n'avait pas mangé depuis deux jours. Cependant les restes de cette armée étaient des Suédois, et ce roi vaincu était Charles XII. Presque tous les officiers croyaient qu'on attendrait là de pied ferme les Russes, et qu'on périrait ou qu'on vaincrait

sur les bords du Borysthène. Charles eût pris sans doute cette résolution, s'il n'eût été accablé de faiblesse. Sa plaie suppurait, il avait la fièvre, et on a remarqué que la plupart des hommes les plus intrépides perdent, dans la fièvre de la suppuration, cet instinct de valeur qui, comme les autres vertus, demande une tête libre. Charles n'était plus lui-même. C'est ce qu'on m'a assuré, et qui est plus vraisemblable. On l'entraîna comme un malade qui ne se connaît plus.

« Il y avait encore, par bonheur, une mauvaise calèche qu'on avait amenée, à tout hasard, jusqu'en cet endroit; on l'embarqua sur un petit bateau. Le roi se mit dans un autre avec le général Mazeppa. Celui-ci avait sauvé plusieurs coffres pleins d'argent; mais le courant étant trop rapide, et un vent violent commençant à souffler, ce Cosaque jeta plus des trois quarts de ses trésors dans le fleuve pour soulager le bateau. Mullern, chancelier du roi, et le comte Poniatowski, homme plus que jamais nécessaire au roi, par les ressources que son esprit lui fournissait dans les disgrâces, passèrent dans d'autres barques avec quelques officiers. Trois cents cavaliers et un très-grand nombre de Polonais et de Cosaques, se fiant sur la bonté de leurs chevaux, se hasardèrent de passer le fleuve à la nage. Leur troupe, bien serrée, résistait au courant et rompait les vagues; mais tous ceux qui s'écartèrent un peu au-dessous furent emportés et abîmés dans le fleuve. De tous les fantassins qui risquèrent le passage, aucun n'arriva à l'autre bord.

« Tandis que les débris de l'armée étaient dans cette extrémité, le prince Menzikoff s'approchait avec dix mille cavaliers ayant chacun un fantassin en croupe. Les cadavres des Suédois morts dans le chemin de leurs blessures, de fatigues et de faim, montraient assez au prince Menzikoff la route qu'avait prise le

gros de l'armée fugitive. Le prince envoya au général suédois un trompette pour lui offrir une capitulation. Quatre officiers généraux furent aussitôt envoyés par Lewenhaupt pour recevoir la loi du vainqueur. Avant ce jour, seize mille soldats du roi Charles eussent attaqué toutes les forces de l'empire moscovite, et eussent péri jusqu'au dernier plutôt que de se rendre; mais après une bataille perdue, après avoir fui pendant deux jours, ne voyant plus leur prince, qui était contraint de fuir lui-même, les forces de chaque soldat étant épuisées, leur courage n'étant plus soutenu par aucune espérance, l'amour de la vie l'emporta sur l'intrépidité. Il n'y eut que le colonel Troutfetre qui, voyant approcher les Moscovites, se précipita dans le Borysthène, et s'ébranla avec un bataillon suédois pour les charger, espérant entraîner le reste des troupes; mais Lewenhaupt fut obligé d'arrêter ce mouvement inutile. La capitulation fut achevée et cette armée entière fut faite prisonnière de guerre. Quelques soldats, désespérés de tomber entre les mains des Moscovites, se précipitèrent dans le Borysthène. Deux officiers du régiment de ce brave Troutfetre s'entretuèrent, le reste fut fait esclave. Ils défilèrent tous en présence du prince Menzikoff, mettant les armes à ses pieds, comme trente mille Moscovites avaient fait, neuf ans auparavant, devant le roi de Suède à Narva. Mais au lieu que le roi avait alors renvoyé tous ces prisonniers moscovites qu'il ne craignait pas, le czar retint les Suédois pris à Pultava (1). »

Charles, après avoir traversé le Dniépr, avait fait détruire tous les moyens de passage, et, par cette mesure, s'était donné quelques jours d'avance sur les ennemis qui le poursuivaient. Mais des fatigues de tout genre, l'ardeur du soleil pendant le jour, la ri-

(1) Voltaire, Histoire de Charles XII.

gueur du froid pendant la nuit, la faim et la soif attendaient la petite armée dans le voyage qu'elle allait entreprendre à travers une plaine aride, sans arbres, sans eau, et n'offrant pas la plus légère trace d'un chemin. On n'osait même pas, durant les courts intervalles de repos que l'on se permettait, laisser paître librement les chevaux, dans la crainte de ne plus les retrouver au moment du départ. Il y en eut même qui se dérobèrent aux mains de leurs cavaliers épuisés. Les hommes manquèrent de vivres dès le premier jour, et on ne tarda pas à imiter les Cosaques, qui abattaient leurs montures pour s'en nourrir. Enfin, le 14 on trouva quelques cerisiers sauvages et un peu de gibier; le lendemain on rencontra heureusement un paysan qui conduisait en Ukraine un chariot chargé de sel.

On avait eu d'abord le projet de passer le Bug dans l'intérieur du pays; mais les eaux étant trop fortes, on dut redescendre la rive gauche de ce fleuve, et prier le pacha d'Otchakov d'envoyer des bateaux; mais celui-ci crut devoir en référer au séraskier de Bender. Il redoutait d'ailleurs les désordres que les Cosaques de la suite du roi pourraient commettre sur le territoire turc. Poniatowski le décida enfin, au moyen d'un présent de deux cents ducats, à accueillir les fugitifs, et le 19 on passa le Bug, peu de temps avant l'arrivée des Russes, qui firent prisonniers trois à quatre cents Suédois qui n'avaient pas encore pu traverser le fleuve; les Cosaques parvinrent à se sauver dans le désert.

Il fallut encore passer quelques journées bien pénibles dans la campagne stérile qui environne Otchakov, mais du moins on n'avait plus à redouter l'ennemi, et l'on put se procurer quelques chariots et quelques vivres. Ce fut seulement le 23 que le roi put coucher dans une tente que le pacha de Bender lui envoya avec une lettre obligeante. Dès les premiers

moments, sa générosité et son calme dans un si grand revers avaient fait l'impression la plus profonde sur l'esprit des Turcs, et cette admiration ne s'affaiblit jamais.

Le malheureux Charles n'avait pas encore épuisé le calice d'amertume. Depuis la veille de la bataille de Pultava, on lui cachait la mort de la seule femme qu'il aimât, sa sœur la duchesse de Holstein-Gottorp. Quand enfin, le 24, le chancelier Mullern se décida à lui faire part de ce triste événement, les vétérans suédois virent pour la première fois leur souverain, accablé par la douleur, se renfermer dans sa tente, et verser d'abondantes larmes, lui à qui, jusque-là, on n'en avait jamais vu répandre qu'au moment de la confession.

Charles aurait désiré s'établir à Otchakov, près de la frontière russe; mais le pacha de cette contrée se montra peu disposé à y consentir, et d'ailleurs de ce point les communications avec Constantinople étaient trop difficiles. On se remit donc en marche le 25, et le 1er août on arriva à une lieue de Bender, où l'on apprit que le sultan avait refusé de livrer Mazeppa au tzar. Le pacha de Bender se présenta le lendemain à la tête de ses troupes, et conduisit le roi avec tous les honneurs militaires dans un camp magnifique, qu'il avait fait préparer près de la ville. Mais, malgré tout l'éclat de cette réception, Charles ne pouvait se faire illusion : il était prisonnier chez les Turcs!

Dans cette triste situation, le roi de Suède lui seul ne désespérait pas du salut de son royaume. Cette armée formidable pour laquelle on avait épuisé toutes les ressources du pays était anéantie, tous les vieux généraux étaient ou tués ou prisonniers, les anciennes alliances étaient ou négligées ou rompues, et les nombreux ennemis de la Suède s'avançaient de toutes parts pour la démembrer; le roi enfin, l'espoir de la patrie,

vivait encore, mais en Turquie, ne déployant plus son énergie que pour se refuser à toute transaction. Sans doute, l'admiration que toute l'Europe conserva pour lui, même dans son malheur, était bien faite pour consoler ses amis; mais elle contribua à le rendre plus opiniâtre, et fut ainsi une nouvelle calamité pour la Suède.

Longtemps dans l'âme de Charles XII des scrupules religieux s'étaient opposés à une alliance avec les Turcs, et ce fut seulement pendant son séjour en Ukraine que Mazeppa parvint à le convaincre des avantages importants que l'on pourrait tirer de mouvements combinés entre cette puissance et les autres ennemis du tzar. Alors la Pologne envoya à Constantinople le général Poniatowski, et la Suède Martin Neugebaner, né à Danzig; mais malheureusement tous deux, par une jalousie intempestive, firent échouer la négociation qui leur était confiée.

La Porte, du reste, n'était plus cette puissance envahissante qui avait autrefois inspiré de si justes craintes à l'Europe : il y avait à Constantinople un parti de la paix à tout prix; et Tolstoy, ambassadeur du tzar, sut tellement profiter de ces dispositions pacifiques, que le sultan permit aux Russes d'enlever sur le territoire turc un parti de quinze cents hommes que Charles avait détaché de Bender, pour retourner en Pologne. Bien plus, le grand vizir se laissa gagner par l'or des Russes, au point de vouloir livrer le roi de Suède au tzar; mais en 1710 on parvint, avec l'assistance de la France et du khan de Crimée, à le faire remplacer par Numan Kuperli, qui arma aussitôt contre la Russie. Il est vrai que ce dernier se vit forcé à la retraite; mais son successeur, Muhamet Baltadji, persévéra dans le même système, et l'ambassadeur moscovite fut envoyé au château des Sept-Tours.

Le désir de porter un coup fatal au tzar retint cinq ans Charles à Bender, et ce séjour eut les suites les plus funestes pour la Suède. Sa présence seule dans son royaume aurait probablement empêché la Saxe et le Danemark de recommencer les hostilités. Vainement la Hollande et le sultan lui-même lui offrirent une flotte pour le reconduire dans ses États, vainement l'empereur promit de lui donner un sauf-conduit pour voyager dans les contrés soumises à sa domination; Charles, qui ne prit jamais conseil que de ses propres inspirations, et qui ne connut jamais les véritables devoirs d'un roi, eut le fol orgueil de ne vouloir rentrer dans son pays qu'en vainqueur.

A peine l'électeur de Saxe sut-il le résultat de la bataille de Pultava, qu'il déclara que la paix d'Alt-Ranstadt lui avait été extorquée par la violence. Il se rendit aussitôt à Varsovie, pour s'entendre avec le tzar, qui venait de reconquérir presque toute la Pologne. Le général Crassau, que Charles y avait laissé avec des forces peu considérables, n'avait pas voulu exposer ce dernier noyau d'une armée suédoise, et s'était retiré en Poméranie.

En Finlande, la lâcheté du général Jubener fit détruire un corps suédois de quatorze mille hommes. Le 10 juin 1710 le tzar prit Viborg, le 9 septembre Kexholm, et successivement toutes les forteresses de cette province. Dans le cours de la même année il occupa les provinces suédoises au sud de la Baltique, restées sans défense depuis le départ de Lewenhaupt, et dans ces diverses contrées il se fit prêter serment de fidélité par les magistrats, et réunit les troupes à son armée.

Frédéric IV, roi de Danemark, n'avait jamais renoncé au désir de se venger de Charles; mais tant que le héros resta en Europe, il n'eut pas le courage de reprendre les armes; toutes les démarches que fi-

rent auprès de lui Pattkul et les partisans de la guerre restèrent sans résultat; mais à peine sut-il l'armée suédoise détruite, qu'il se ligua de nouveau avec le tzar et l'électeur, et déclara la guerre à la Suède (9 nov. 1709). Le conseil du royaume de Suède assembla aussitôt les états, qui se déclarèrent prêts à sacrifier jusqu'à la dernière goutte du sang suédois pour la défense de la patrie. Les anciens impôts furent doublés et on en créa de nouveaux. Des levées de troupes furent faites; mais malheureusement une maladie contagieuse, qui dans la seule ville de Stockholm enleva plus de trente mille hommes en moins de six mois, vint ralentir les efforts du patriotisme.

Pendant que le comte Stenbock, gouverneur de la Scanie, s'efforçait de mettre sa province en état de défense, les Danois réunirent en Séeland une armée de dix-huit mille hommes, qui se répandit, sous la conduite du comte Rewentlau, dans les campagnes de la Scanie, où les paysans étaient encore attachés au Danemark, et menaça bientôt le Blekingen. Karlshamm fut pris en janvier 1711. Alors Stenbock, malgré le conseil du royaume, provoqua une levée en masse, et en peu de temps il se vit à la tête de sept à huit mille paysans. Aussitôt, avec cette troupe indisciplinée, il attaqua les Danois partout où il put les rencontrer, et en mars le sol de la patrie fut délivré de la présence de l'ennemi.

Ce succès si rapide rétablit un peu la gloire des armées suédoises; mais l'absence du roi ne permit pas d'en recueillir les fruits. Charles s'opposait continuellement à toute négociation; il voulait qu'on lui demandât son avis sur toutes les mesures importantes, et comme ses réponses ne pouvaient arriver qu'au bout de neuf mois, le défaut de promptitude dans les résolutions à prendre et l'état malheureux du pays ne permirent pas de réorganiser l'armée; et il fallut toute

la persévérance, tout le dévouement de Stenbock, pour en former une de vingt mille hommes mal équipés, et encore plus mal approvisionnés.

Cependant le tzar ne cessait pas d'exciter le Danemark, qui avait en Norwége une armée de vingt mille hommes, à reprendre les armes pour attaquer les Suédois; il promettait même de faire une descente en Suède, où les Danois opérèrent plusieurs débarquements. Les autres puissances de l'Europe étaient trop occupées par la guerre de la succession d'Espagne, pour que les Suédois pussent espérer d'en être secourus. Les Hollandais eux-mêmes voyaient avec plaisir les succès du tzar, dont ils espéraient obtenir des priviléges pour leur commerce dans la Baltique. D'un autre côté, la flotte suédoise ne pouvait sortir des ports, faute de moyens d'armement nécessaires, et Charles avait encore augmenté les mauvaises dispositions des puissances maritimes, en ordonnant de délivrer des lettres de marque contre ceux qui commerçaient avec les provinces et les places au pouvoir du tzar. On avait, il est vrai, par la médiation des puissances coalisées contre la France, conclu un traité de neutralité pour les provinces suédoises situées dans l'Empire; mais Charles repoussa cette neutralité qui aurait condamné à l'inaction l'armée du général Crassau, et la Poméranie fut aussitôt envahie par les forces réunies de la Saxe et du Danemark. Les places de Wismar, de Stettin et de Stralsund étaient les seules qui tinssent encore pour la Suède; une armée de trente-six mille Russes s'avança pour les assiéger.

Charles était toujours à Bender, espérant un heureux résultat de la guerre que la Porte préparait contre les Moscovites. Dès le mois de janvier 1711, les Tartares saccagèrent les provinces du tzar, et enfin, au mois de mai, deux armées turques se mi-

rent en mouvement, l'une se dirigeant sur Azof, l'autre au-devant du tzar, qui, comptant sur le secours de Cantemir, hospodar de Moldavie, s'avança sans précaution, et se trouva enveloppé sur le Pruth. Mais le vizir lui accorda une paix extravagante, et Charles n'arriva qu'au moment où elle venait d'être conclue.

Une pareille conduite aurait dû lui prouver qu'il ne pouvait rien espérer des Turcs; mais au lieu de retourner sur ses pas, il ne craint pas de reprocher au vizir son imprudente générosité envers les Russes, et s'en fait un ennemi mortel. Cependant le vizir est renvoyé au mois de décembre; mais son successeur renouvelle pour vingt-cinq ans la paix conclue avec la Russie, et alors Charles commence à songer au retour; mais il s'obstine à demander le passage par la Pologne, et Auguste n'a garde de le lui accorder.

Cependant, en Suède, une partie de la noblesse ne voyait dans cette longue absence du roi qu'une occasion de recouvrer ses anciens priviléges, et l'on commençait à désirer sa mort. La faveur qu'il accordait à Stenbock dans ses dépêches irrita les adversaires de ce général, et l'on ne songea plus qu'à entraver l'organisation d'une armée, qui, sous sa conduite, devait chasser les ennemis de la Poméranie. Stenbock ne put mettre ses troupes en état de partir qu'en s'adressant à la bourgeoisie et aux paysans, qui lui accordèrent une avance sur les impôts de 1713.

Pendant ce temps, le comte Welling, se fiant aux promesses de l'électeur de Hanovre, laisse occuper le duché de Brême par une armée danoise, et la flotte de ce royaume devenant chaque jour plus puissante dans la Baltique, l'île de Rugen se voit au moment de tomber au pouvoir de l'ennemi. Enfin la flotte suédoise sort des ports, et l'amiral Wachtmeister chasse la flotte danoise, qui se réfugie dans le Sund.

On profite alors de l'instant où la mer est libre pour transporter à Rugen dix mille hommes ; mais au moment même où les munitions et les vivres vont être débarqués, la flotte danoise reparaît. Wachtmeister lui donne aussitôt la chasse, et pendant ce temps d'autres navires détruisent tout le matériel de guerre et tous les vivres, pour lesquels on avait épuisé les dernières ressources de la Suède.

Stenbock, ne pouvant plus soutenir son armée dans la petite île de Rugen, la quitte le 2 novembre 1712, franchit, sous les yeux des Saxons, un marais réputé impraticable, entre le Meklembourg, dont la neutralité avait été plus d'une fois violée par les coalisés, et s'empare de Rostock. Là, il signe une trêve avec le roi de Pologne, qui ne veut que gagner du temps pour attendre les Danois et les Russes. Stenbock, pour empêcher la jonction, quitte Rostock dans la nuit du 14 décembre, et trouve les Danois près de Gadebusch. Il les attaque aussitôt, malgré leur position avantageuse, les défait complétement, leur tue trois mille hommes et fait quatre mille prisonniers. Mais il sait aussi peu profiter de cette victoire que de celle de l'année précédente : au lieu de marcher contre les Russes et de les chasser de la Poméranie, il va dans le Holstein prendre ses quartiers d'hiver, et incendier Altona (9 janvier 1713), pour venger le sac de Stade par les Danois. Cette cruauté gratuite lui aliène le pays et sa propre armée; huit jours après cet acte de barbarie, une armée saxonne et russe vient lui couper toute communication avec Hambourg. Il ne lui reste plus d'autre ressource que de s'ouvrir un passage à travers le Danemark, et tous les fruits de la campagne sont perdus. Après beaucoup de marches et de contre-marches, il se jeta dans la forteresse ducale de Tœnningen, et, le 16 mai, il se vit obligé de se rendre aux Danois avec toute son armée. Frédéric,

au mépris de la capitulation, le fit jeter dans un cachot où il périt.

Durant cette lutte si longue et si acharnée, le Holstein ducal était parvenu à conserver une sorte de neutralité, grâce à l'esprit et aux intrigues de son premier ministre, le baron de Gœrtz, que bientôt nous allons voir paraître sur une plus vaste scène. Cet habile homme d'État, voyant que le duché ne pouvait manquer d'être absorbé par le Danemark, si la Suède ne conservait pas une position forte en Allemagne, et ne se dissimulant pas d'ailleurs combien elle était peu en mesure de s'y maintenir dans les circonstances présentes, imagina de faire confier à une puissance neutre l'administration des provinces allemandes jusqu'à la fin de la guerre. L'évêque de Lubeck, qui fut d'abord proposé, ayant été jugé trop peu puissant, on songea au Brandebourg, où Frédéric-Guillaume Ier venait de monter sur le trône; mais ce roi, qui n'entreprit jamais rien sans y trouver un avantage immédiat, se contenta d'occuper une partie de la Poméranie et la forteresse de Stettin, qu'il promit de restituer à la paix. Straslund seule tint toujours ferme, et le général Duker défendit l'île de Rugen.

Pendant ce temps, le tzar continuait à étendre ses conquêtes en Finlande. En 1713, il résolut de chasser entièrement les Suédois de l'est du golfe de Bothnie: les villes d'Abo et d'Helsingford furent prises, et, en 1714, la flotte russe ravagea les villes d'Aland. Déjà à Stockholm on se préparait à un siége; les états furent convoqués extraordinairement, et, d'un avis unanime, on reconnut la nécessité de remettre l'administration du royaume entre des mains énergiques. On proposa donc de placer à la tête du pouvoir exécutif la princesse Ulrique-Éléonore, fiancée au prince de Hesse; mais les dépêches du roi, le peu d'unanimité qui existait dans le sénat même, la jalousie des

autres états contre la noblesse, et le peu de capacité de la princesse, empêchèrent tout résultat. On s'occupait déjà sous main de la succession à la couronne: Gœrtz intriguait pour le jeune duc de Holstein, fils de la sœur aînée du roi, et la princesse Ulrique pour son futur époux. La noblesse eût volontiers prononcé la déchéance de Charles, mais elle redoutait les paysans qui étaient encore fort attachés au roi.

Durant toutes ces intrigues, Charles restait toujours à Bender, et fatiguait les Turcs de ses fréquentes demandes d'argent. Bientôt le sultan commença à se lasser d'un hôte qui lui coûtait si cher, et donna des ordres sérieux pour qu'on le fît partir. Charles, qui avait fait construire des maisons, et qui les avait entourées d'une espèce de retranchement, apprit avec plaisir les préparatifs des Turcs pour l'en chasser de vive force: il allait enfin voir rompre l'ennuyeuse monotonie de son exil!

Le 11 février 1714, des janissaires, ayant avec eux quelques pièces de canon, vinrent l'attaquer, et se mirent en devoir de piller sa demeure. Les Suédois de la suite de Charles ne se défendirent que faiblement, mais Charles se battit en désespéré. Les retranchements furent bientôt abandonnés; quelques gardes entraînèrent le roi dans sa maison, où il résista assez longtemps encore avec vingt ou trente hommes, dont plusieurs maniaient l'épée pour la première fois. Enfin on mit le feu à la maison où il se trouvait, et il allait se faire jour à travers les ennemis, quand il tomba tout à coup embarrassé dans ses éperons: on se jeta sur lui, et on le désarma.

Il est triste de voir tant de valeur dépensée si follement. Cette journée coûta la vie à plus de soixante hommes. Charles accusa les siens de lâcheté: « Si tous « s'étaient battus comme moi, disait-il, cela aurait fini « autrement. » Au reste, il se tint tranquille dans sa

prison. « On prétend, lui dit Fabrice, envoyé du Holstein, que Votre Majesté a tué vingt janissaires de sa main. — Bon ! bon ! répondit-il, il ne faut jamais croire que la moitié de ce que disent les gens. » Les Turcs lui donnèrent le surnom de Demir Bach (tête de fer). Ils le traitèrent avec beaucoup de déférence ; mais ils n'osèrent lui rendre son épée. Il fut conduit à Andrinople, où l'on sait qu'il garda le lit pendant quarante-trois semaines, sous prétexte de maladie, afin de ne pas voir le vizir. Ensuite, on l'envoya passer l'hiver à Démotika, et il est probable que de longtemps il n'aurait songé à retourner en Suède, si le sénat ne lui eût envoyé le comte de Liewen, qui, par la franchise avec laquelle il lui retraça le tableau de l'état intérieur du royaume, parvint à vaincre sa résistance.

On réunit non sans beaucoup de peine quelque argent, et, accompagné d'une escorte honorable, Charles arriva, le 4 octobre, à la frontière autrichienne, où il se sépara de sa suite et ne garda près de lui que le baron Rosen et le colonel During. Ils s'étaient procuré des passe-ports sous des noms supposés : le roi s'appelait le capitaine Carl Frisch ; il portait une perruque noire, un chapeau bordé d'un galon d'or, un habit brun et un manteau bleu. Ils marchaient jour et nuit, sans guide, forcés souvent de descendre de cheval pour chercher leur chemin. Rosen resta en arrière et During tomba épuisé de fatigue ; mais Charles ne se ressentit de rien, et fut même fort mécontent d'avoir à traverser la Hongrie en voiture. A Vienne, il remonta à cheval avec le comte During, sans que personne pût soupçonner que l'homme à la perruque noire était le roi de Suède. Lorsque, par hasard, quelques légers soupçons commençaient à se manifester, un énorme flacon de vin qu'il vidait les faisait aussitôt disparaître, car toute l'Europe connaissait jusqu'à

ses moindres habitudes, et savait qu'il avait de bonne heure renoncé à l'usage du vin.

Il avait en quinze jours fait à cheval 268 milles d'Allemagne, quand, le 22 novembre, à minuit, il arriva, avec During, aux portes de la ville de Stralsund. Duker eut peine à le reconnaître. Le lendemain de bonne heure, il fit manœuvrer les troupes, reçut les autorités de la ville et visita les fortifications. Son premier soin fut de tenter une attaque sur Wollin, afin de décider le roi de Prusse à entrer ouvertement dans la ligue. Malgré les efforts de la France, ce prince se mit en campagne, assiégea Stralsund, et l'île de Rugen fut occupée après une résistance héroïque. Charles paraissait résolu à s'ensevelir sous les murs de la ville, et ce fut seulement au mois de décembre de l'année suivante (1715) qu'on put le décider à se retirer. Encore n'y voulut-il consentir que parceque la retraite l'exposait aux plus grands dangers. Il aborda, après un court trajet, à Trelleborg, en Scanie. Le commandant de Stralsund capitula aussitôt qu'il vit le roi en sûreté.

Pendant ce siége, et comme pour empirer encore la situation de Charles, l'Angleterre s'unit, sans aucun motif apparent, aux ennemis de la Suède; c'est que Georges Ier, qui venait de monter sur le trône, poursuivait, comme roi d'Angleterre, les plans de l'électeur de Hanovre, et convoitait le duché de Brême.

Ainsi abandonné de toutes les puissances de l'Europe, Charles XII rentra en Suède, après une absence de 15 ans, ne rapportant que son épée et son courage, et un peu plus de respect pour les négociations. Dans ce moment se présenta à lui le baron de Gœrtz, ministre du duc de Holstein, qui déjà, pendant le séjour de Charles en Turquie, s'était rendu le roi favorable par quelques négociations que Fabrice, son ami,

avait su faire valoir. Le baron de Gœrtz possédait les dons les plus brillants de l'esprit et avait acquis une connaissance profonde de tous les ressorts de la société ; à une imagination ardente, il unissait l'avantage de pouvoir calculer froidement les moyens d'exécution. Il était d'une activité prodigieuse, plein de ressources dans les disgrâces, mais sans aucune idée élevée qui le dominât, sans aucune autre passion que l'intrigue.

Ce qui mettait surtout obstacle à tous les projets que Charles pouvait encore former, c'était l'épuisement total des finances du royaume. L'édifice que son père avait construit avec tant de fatigues, était entièrement ruiné, et le déficit annuel qui s'était fait sentir dès les premières années de la guerre, allait toujours croissant. En 1699, le roi avait frappé un nouvel impôt sans consulter les états, et l'on se vit bientôt contraint à altérer les monnaies. Au commencement de la guerre, la Hollande et l'Angleterre avaient fourni quelques subsides ; plus tard la France avait envoyé de faibles sommes ; mais bientôt ces ressources avaient manqué : la banque de Stockholm était créancière de l'État pour plus de vingt millions, et aucun étranger ne voulait plus prêter à la couronne, même au taux le plus exagéré. Charles, qui n'avait aucune connaissance en matière de finances, était disposé à approuver tout ce qui pourrait faire rentrer de l'argent dans le trésor, pourvu que les moyens ne fussent pas d'une injustice manifeste.

Ce fut dans de telles circonstances que Gœrtz, après s'en être défendu pendant longtemps, accepta la direction des finances pour un an, à la condition qu'on ferait tout ce qui serait possible pour obtenir la paix. Gœrtz possédait, pour son temps, une grande connaissance de la nature du crédit, et il sut promptement se rendre compte de la constitution et de l'état présent de la Suède : mais de toutes parts on lui suscita des

obstacles; les employés du gouvernement surtout, craignant de voir mettre un terme aux dilapidations que l'absence du roi avait favorisées, le décrièrent comme étranger, et il eut le sort de Law en France.

Le principal soin de Gœrtz fut de rompre la coalition qui menaçait d'anéantir la Suède. Dans ce dessein, il s'adressa à l'ambassadeur russe en Hollande, après un voyage à Paris, où il put se convaincre que le régent était dans la ferme intention de ne rien faire pour la Suède. Ses premières ouvertures eurent quelque succès. Il vit ensuite le tzar lui-même à Amsterdam. On convint d'ouvrir des négociations pour la paix dans l'une des îles d'Aland; et une trêve de trois mois fut conclue.

Un plan de pacification avait été concerté entre le baron de Gœrtz et le cardinal Albéroni, et ce ministre avait promis d'y faire coopérer le roi d'Espagne. La Suède devait céder au tzar la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie; mais Pierre Ier lui rendrait la Finlande. La paix d'Alt-Ranstadt devait être renouvelée; en conséquence, Auguste II descendrait de nouveau du trône de Pologne, pour l'abandonner à Stanislas Leczinski. Le roi de Prusse aurait rendu Stettin contre un équivalent qui toutefois ne serait pas tombé à la charge de la Suède. Pierre Ier devait engager les ducs de Mecklembourg à céder leurs États à Charles XII contre une partie de la Pologne qu'on leur donnerait en dédommagement. Le tzar devait assister le roi de Suède d'un corps de 20,000 hommes pour reprendre les duchés de Brême et de Verden, et souffrir que le roi de Danemark fût forcé à rendre la partie de la Poméranie dont il s'était mis en possession, et que le duc de Holstein fût rétabli dans la plénitude de son patrimoine. Charles XII devait réunir la Norwége à sa monarchie. Maître de ce pays, il devait envahir l'Écosse et l'Angleterre pour rétablir le prétendant sur le trône

de ses pères. L'Espagne, que la dernière partie seulement de ce plan intéressait, devait payer des subsides au tzar et au roi de Suède.

Charles était étranger à toutes ces intrigues. Le changement le plus étonnant s'était opéré dans son caractère; son ardeur belliqueuse l'avait abandonné, il était indécis et ne savait plus quel parti prendre; sa valeur personnelle montrait seule que c'était bien le même homme. En 1716, il attaqua la Norwége et s'avança jusqu'à Christiania; mais ayant laissé plusieurs forteresses derrière lui, et plusieurs expéditions ayant été inutiles, il revint en Suède après avoir perdu plus de quatre mille hommes. L'année 1717 se passa en affaires d'avant-postes sur les frontières. Enfin en 1718 on fit une guerre plus sytématique pour occuper la Norwége. Le général Armsfeld passa, au nord, des montagnes réputées insurmontables, et pénétra jusqu'à Drontheim; mais il ne put prendre cette ville, et se vit séparé de la Suède par l'armée ennemie. Le roi s'avança de son côté au mois de novembre; mais cette fois il ne voulut plus laisser de forteresses sur ses derrières; il s'empara de la ville de Fridrikshall et mit le siége devant le château. On ouvrit la tranchée; un ouvrage extérieur fut emporté d'assaut. Dans la soirée du 11 décembre, le roi parcourait les travaux, suivant son usage ordinaire, quand tout à coup la nouvelle de sa mort se répandit; on le trouva appuyé sur le parapet, la figure tournée du côté de la forteresse; la balle était entrée du côté droit et sortie du côté opposé; sa main était encore sur la garde de son épée. Il est prouvé que la balle n'était qu'une balle de pistolet, et, l'on n'en saurait plus douter, ce héros, qui avait échappé aux dangers de tant de batailles, périt assassiné. On ignore encore quel fut l'assassin; mais nous verrons bientôt à qui l'assassinat devait profiter.

Charles XII avait toutes les qualités qui constituent

un grand caractère, mais il lui manquait l'étendue d'esprit, le génie, qui pouvait les faire servir à son utilité et à sa gloire. Il n'écoutait que ses passions, qui le portaient à de grandes choses, il est vrai, mais qui ne lui permirent jamais de prendre conseil, ni de la modération, ni de l'expérience. C'est là ce qui le perdit et ce qui causa la ruine de la Suède.

Sa mort eut un double résultat : en Europe, tous les desseins du baron de Gœrtz furent anéantis; en Suède, il y eut réaction contre la royauté et contre la politique de Charles XII. Le despotisme de ce prince avait été si exagéré et si fatal à la Suède, que toute la nation se précipita vers l'excès contraire et, dans l'intérêt d'une faction oligarchique, détruisit presque entièrement l'autorité royale.

§ II. Ulrique-Éléonore (1718-1720).

Dès que les officiers qui suivaient le roi se furent aperçus de sa mort, ils convinrent ensemble qu'il fallait la cacher aux travailleurs et aux soldats, de peur de les alarmer et les décourager. Ils trouvèrent donc convenable d'envelopper son corps d'un manteau et de le faire enlever comme si c'était celui de quelque officier tué. Siquier, aide de camp du prince de Hesse-Cassel, campé avec le gros de l'armée près de Torpum, arrivant sur ces entrefaites avec des dépêches de son maître pour Charles XII, prit le chapeau du roi, lui mit le sien avec sa perruque sur la tête, et après qu'on eut porté le corps dans une hutte, il monta à cheval pour aller rejoindre l'armée du prince, auquel il raconta ce qu'il avait vu. Le prince fit aussitôt appeler les principaux officiers et leur communiqua cette triste nouvelle. On tint ensuite un conseil de guerre, dans lequel il fut résolu, entre autres choses, de lever le siége, et d'envoyer arrêter le baron de Gœrtz, qui était

en chemin pour se rendre en Norwége. Siquier fut dépêché pour porter à Ulrique-Éléonore la triste nouvelle de la mort du roi son frère, et comme on n'avait pas eu le temps de lui remettre des dépêches, on lui enjoignit de descendre chez le gouverneur, pour lui dire ce qu'il avait vu, et l'inviter à en informer la princesse.

Aussitôt qu'Ulrique-Éléonore eut appris la mort de Charles XII, elle assembla le conseil royal, qui la proclama héritière du trône et reine de Suède. Le 5 décembre 1718 elle convoqua les états du royaume pour le 20 janvier 1719.

Le premier soin des états, lorsqu'ils se virent réunis, fut de déclarer qu'ils s'étaient assemblés de leur propre mouvement pour élire un successeur à la couronne. Ulrique, une fois élue, les assura par écrit qu'elle porterait la couronne en vertu de l'élection libre des états, et non en s'appuyant sur aucun autre titre. Les états, à leur tour, remercièrent la reine « d'avoir témoigné « dans sa déclaration une aversion si juste et si raisonnable pour le pouvoir absolu, dont les effets avaient « grandement affaibli le royaume, et lui avaient fait « un tort tel, que la ruine presque irréparable de tous « les citoyens pouvait en être la suite. Aussi, ajoutaient-« ils, nous, les conseillers et les états du royaume assemblés, avons sérieusement et unanimement résolu « d'abolir entièrement un pouvoir arbitraire devenu si « préjudiciable. »

Quelque sérieuse et quelque unanime que fût cette résolution, ils s'imposaient une tâche qu'il n'était pas aisé de remplir. Sans doute, il ne semblait pas difficile de lier les mains à un prince qui devait recevoir d'eux la couronne, aux conditions qu'il leur plairait de lui prescrire; mais de simples conventions avec un prince étaient-elles suffisantes pour prévenir le retour du pouvoir arbitraire? Il fallait, pour se préserver

sûrement d'un tel danger, opérer une révolution complète dans l'organisation de l'État; il fallait arrêter une constitution capable de rendre à la liberté un peuple accoutumé à une obéissance servile, et établir ce nouveau pacte sur des fondements solides, ce qui n'était pas la moindre des difficultés. Les nobles, alors plongés dans la pauvreté, avaient perdu toute indépendance; les bourgeois, par suite de l'anéantissement du commerce, avaient cessé d'être influents; les paysans eux-mêmes, oubliant la généreuse audace et l'amour de la liberté qui avaient distingué leurs ancêtres, ne se faisaient plus remarquer que par une soumission sans bornes. Mais ce qui mettait surtout obstacle à l'établissement d'une véritable liberté, c'était cette division même de la nation en classes distinctes, entre lesquelles il n'existait aucun lien de cohésion, et qui, au lieu de se contre-balancer, devaient toujours chercher à s'entre-détruire. Un exposé rapide de la *forme du gouvernement* établi à la mort de Charles XII fera voir combien les intérêts des différents ordres étaient continuellement en opposition.

Cette constitution, qui se compose de cinquante et un articles, fut présentée par les états à Ulrique-Éléonore, qui ne pouvait se dispenser d'y souscrire. Les états étaient composés, comme par le passé, de quatre ordres: les nobles, le clergé, les bourgeois et les paysans.

Ils devaient s'assembler tous les trois ans au milieu de janvier, et plus souvent même, si le roi ou le sénat (en cas d'absence, de maladie ou de mort du roi) croyait nécessaire de les convoquer.

Si le roi ou le sénat négligeait de les assembler à l'expiration des trois ans, ou si même la convocation ne se faisait pas au jour déterminé par les états dans le cours de la diète précédente, ils avaient le droit de s'assembler *proprio motu*, et tout ce que le roi ou

le sénat aurait fait dans l'intervalle, devenait nul de plein droit.

Le temps fixé pour la durée de la diète était de trois mois; mais comme ses membres avaient seuls le droit de la dissoudre, il dépendait d'eux de la prolonger à leur gré.

Les états une fois assemblés, c'était en eux que résidait, de fait, tout le pouvoir suprême. L'autorité du roi et du sénat était suspendue; ils cessaient d'avoir part à ce qui se passait, ou n'y participaient que pour apposer leur signature et leur sceau aux décisions de la diète, qu'ils les approuvassent ou non.

En tout temps le pouvoir législatif leur était réservé dans son entier. Le roi et le sénat qui n'y avaient aucune part, ne jouissaient même pas du droit de s'opposer aux résolutions de la diète qui attaquaient directement les droits royaux et sénatoriaux, dont la conservation dépendait ainsi uniquement de la modération des états. En outre, ils possédaient seuls le pouvoir de déclarer la guerre ou de faire la paix, et de changer le titre des monnaies.

S'il venait à vaquer une place de sénateur, ils présentaient au roi trois sujets, parmi lesquels le roi était obligé de choisir, et ce privilége fut encore limité dans la suite.

Ainsi donc, si un sénateur mourait dans l'intervalle de deux diètes, sa place ne pouvait être remplie qu'à l'assemblée suivante des états.

Enfin, ils étaient les maîtres de déposer tout membre du sénat dont ils désapprouvaient la conduite, ou de lui accorder sa retraite s'il la demandait.

La diète, lorsqu'elle se réunissait, commençait par nommer, dans les trois premiers états, le *comité secret*, dont les pouvoirs duraient pendant toute la session, et dont les deux tiers devaient être composés de nobles.

Pendant l'assemblée des états, le pouvoir exécutif résidait presque uniquement dans ce comité; car le sénat ne pouvait plus l'exercer, puisque, devant compte aux états de son administration et pouvant être dissous ou blâmé, il se serait vu, s'il eût été en possession du pouvoir exécutif, forcé dans certains cas de se détruire lui-même.

Quant au pouvoir judiciaire, les états s'attribuaient le droit d'évoquer à eux les causes pendantes aux cours ordinaires, pour les faire juger par une commission prise dans leur sein.

« Rien ne pouvait être plus formidable, » dit l'auteur anglais auquel nous empruntons ces extraits (1), « rien ne pouvait être plus propre à anéantir toute liberté que cette cour, qui, dans le fait, réunissait tout à la fois les puissances législative, judiciaire et exécutive. Ce qui la rendait plus odieuse encore, c'est que, jugeant tous les crimes de haute trahison, elle était souvent tout à la fois juge et partie. Elle connaissait aussi de ces sortes d'écrits où l'on examine les actes du gouvernement, et que ceux qui gouvernent trouvent bon de qualifier de libelles. Or, je le demande, la liberté de la presse pouvait-elle subsister lorsque le parti offensé devait être juge de l'offense et condamner l'offenseur? » Mais continuons notre analyse.

A l'expiration de la diète, le pouvoir exécutif était partagé entre le roi et le sénat, mais de telle sorte que le prince n'y avait que très-peu de part.

Il n'était distingué des sénateurs qu'en ce qu'il avait deux voix, et qu'en cas de partage par égalité des voix, son opinion prévalait.

La personne des sénateurs était sacrée dans tout ce qui avait rapport à leurs fonctions; et la peine de

(1) Shéridan, De la dernière révolution de Suède, Londres, 1781.

mort était décernée contre quiconque accuserait un sénateur pour quelque acte relatif à ses fonctions, à moins que l'accusateur ne pût prouver légalement ce qu'il avait avancé. Quiconque attaquait de vive voix ou par écrit un sénateur en sa qualité d'homme public, devait lui demander pardon publiquement et payer une amende de 500 écus.

On disposait de la manière suivante de tous les emplois militaires, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de feld-maréchal, ainsi que de toutes les charges du même rang dans les départements civils: le sénat choisissait et présentait au roi trois candidats, parmi lesquels le roi devait faire un choix, lors même qu'il aurait eu de bonnes raisons pour les refuser tous. Quant aux emplois inférieurs, les autorités compétentes présentaient trois candidats au roi en présence de deux sénateurs.

Pour les commandements militaires, le sénat présentait un candidat, le bureau de la guerre un autre, et le roi choisissait.

Les ministères et les emplois d'une haute importance étaient donnés à la pluralité des voix par le sénat, qui, comme on le voit, disposait presque de toutes les places.

Enfin, le sénat avait le pouvoir de s'assembler sans l'ordre du roi, et de traiter, en son absence, les affaires les plus importantes.

Il ne restait par conséquent au roi que peu de pouvoir; et, dans la réalité, il ne pouvait être considéré comme souverain: il n'était vraiment que le représentant de la majorité des états; encore l'autorité de ce représentant était-elle trop limitée par ses commettants pour qu'il eût une autorité à lui.

Il ne prenait aucune part à la législation, pas même par un *veto* suspensif, et il n'avait par conséquent aucun moyen de conserver ses minces prérogatives.

Ces prérogatives se réduisaient à ce qui suit:

1° La dignité de roi était héréditaire; toutes les autres ne l'étaient pas.

2° Il avait la prééminence avec toute la pompe extérieure et les insignes de la majesté.

3° Sa personne était sacrée, comme celle des sénateurs; de sorte que quiconque lui manquait de respect encourait la peine de mort.

4° Il était l'unique source visible des honneurs, c'est-à-dire que lui seul pouvait conférer des titres de noblesse; mais l'exercice de ce droit était fort restreint.

5° Il pouvait seul faire grâce à un criminel, mais seulement après le prononcé de l'arrêt de condamnation, et le sénat était autorisé à le dissuader de faire usage de sa prérogative, ce qui équivalait à l'obligation de consulter ce corps.

6° Il disposait, comme nous l'avons déjà dit, de deux voix dans le sénat.

Il ne pouvait ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni bâtir des forteresses sans le consentement des états. Il ne pouvait, de sa propre autorité, faire la guerre ou la paix, contracter des alliances ou conclure des traités. Il dépendait de chaque diète pour les fonds nécessaires à ses dépenses personnelles.

Telles furent les dispositions principales de la constitution établie en Suède à l'avénement d'Ulrique-Éléonore. Il est clair que le principal but des Suédois fut d'enlever au roi tout moyen de redevenir absolu. Aveuglé par les maux auxquels on venait à peine d'échapper, on oublia que la liberté peut courir d'autres dangers que ceux auxquels exposent les usurpations de l'autorité royale. Telle était l'aversion des Suédois pour toute autorité arbitraire, qu'on eût probablement aboli la royauté, si la masse de la nation n'eût été encore favorable à cette forme de gouvernement.

Le vice le plus essentiel de cette constitution était sans doute le défaut d'équilibre dans toutes ses parties; mais il n'était pas moins absurde de conserver dans une constitution libre la magistrature royale sans la rendre utile à la liberté. Le premier fonctionnaire du royaume n'avait une influence suffisante ni sur le pouvoir législatif, ni même sur le pouvoir exécutif, et par conséquent les Suédois se voyaient tour à tour exposés aux empiétements de l'aristocratie et à la licence des assemblées populaires. Pendant l'assemblée des états, ils éprouvaient tous les désordres qui naissaient des factions et de la violence des partis; et pendant les intervalles des sessions, le sénat leur faisait sentir toute la rigueur de l'oppression, qui est naturellement le fruit de l'oligarchie. Mais ce qu'on doit regarder comme l'erreur la plus funeste des auteurs de cette constitution, c'est qu'ils oublièrent entièrement d'assurer la liberté individuelle; omission funeste, qui prépara une nouvelle arène à la lutte des partis.

§ III. Frédéric (1720–1751).

Ulrique-Éléonore fut couronnée le 17 mars 1720, et peu de temps après elle céda le gouvernement à son époux, *Frédéric de Hesse-Cassel*, qui monta sur le trône du consentement des états, en souscrivant aux mêmes conditions qu'Ulrique. Par l'arrestation et surtout par l'inique condamnation du baron de Gœrtz, on s'était imposé la nécessité d'abandonner son système politique et les négociations entamées par lui avec le tzar. L'Angleterre fut assez habile pour conclure la première un traité de paix avec la Suède (20 novembre 1719). Les duchés de Brême et de Verden furent cédés à l'électeur de Hanovre, moyennant un million d'écus. Le payement de cette somme permit à

la Suède de continuer la guerre contre la Russie. Le 21 janvier 1720, on fit la paix avec Frédéric-Guillaume, premier roi de Prusse, en lui abandonnant la forteresse importante de Stettin et toute la Poméranie antérieure jusqu'à la Peene, ainsi que les îles d'Usedom et de Wollin, cessions pour lesquelles il devait payer deux millions d'écus. Le Danemark, qui désirait s'allier à la Suède pour s'emparer du Holstein, rendit toutes ses conquêtes, Wismar, Stralsund et l'île de Rugen, et n'exigea de la Suède que six cent mille écus et la renonciation à l'exemption du péage du Sund (3 juillet 1720).

La Russie restait donc seule à combattre. Pierre, qui à la nouvelle de la mort de Charles s'était écrié : *Pauvre frère Charles, combien je te regrette!* se montra l'ennemi le plus acharné du gouvernement suédois, et se disposa à l'accabler. En 1719, il avait déclaré qu'il mettrait la Suède à feu et à sang, si l'on ne se hâtait pas d'accepter les conditions qu'il proposait, et il tint sa parole. En juillet 1719, Apraxin aborda sur la côte de l'Upland, et, en véritable barbare, détruisit en peu de temps treize villes ouvertes, trois cent soixante et un villages, cent quarante et un châteaux de nobles, quarante-trois moulins, quatorze usines et d'immenses forêts ; les hommes et les animaux furent massacrés sans distinction, et ces dévastations occasionnèrent un dommage qui fut évalué à douze millions d'écus.

L'année suivante, les ravages recommencèrent, et la Suède se vit contrainte de consentir à toutes les demandes du tzar. Par la paix de Nystadt (10 septembre 1721), la Suède perdit pour toujours les belles provinces de Livonie, d'Esthonie, d'Ingrie, et une partie de la Finlande et de la Carélie, en échange desquelles le tzar s'obligea à payer deux millions d'écus ; Auguste fut reconnu par la Suède comme roi de Pologne, mais il dut payer à Stanislas un million d'écus.

Ainsi la guerre du Nord fit de la Russie, jusqu'alors puissance asiatique, une puissance européenne, lui donna un littoral sur la Baltique, des milliers de prisonniers, et surtout des officiers, qui formèrent le noyau d'une armée formidable. La Suède, au contraire, qui naguère encore pesait d'un si grand poids dans la balance de la politique européenne, ne fut plus désormais que l'instrument subalterne des intrigues étrangères.

De tous les États de l'Europe, ce fut la France qui s'assura en Suède le parti le plus nombreux. Il existait entre ces deux royaumes d'antiques et glorieuses relations. Gustave Wasa s'était allié à François Ier contre Charles-Quint, et Gustave-Adolphe à Louis XIII contre la prépondérance de la maison d'Autriche. Mais depuis il s'était opéré un changement total dans les affaires du Nord, et c'était en pure perte que le cabinet de Versailles continuait, par routine, à dépenser en Suède des sommes considérables. Depuis que le petit électorat de Brandebourg était devenu un royaume important, la Suède ne pouvait plus avoir aucune influence en Allemagne, et l'idée de l'opposer à la Russie était une erreur funeste. Semer la division entre ces deux puissances, c'était fournir à la plus forte un prétexte pour faire des conquêtes, et par conséquent augmenter encore un pouvoir déjà si dangereux pour la liberté et pour le repos de l'Europe civilisée. On ne saurait donc nier que si l'alliance française nuisit dans lusieurs occasions aux intérêts de la Suède, la France son tour se méprenait étrangement en recherchant une alliance dont elle n'a jamais retiré aucun fruit. Du reste, elle s'attachait indifféremment au parti qui ominait dans le sénat ou dans la diète, quand celle-ci était assemblée.

La Russie, dans le désir de conserver la paisible possession des provinces enlevées à la Suède, attisait secrètement le feu de la discorde, et augmentait la

mésintelligence des partis, qui, eux-mêmes, se trouvaient divisés par cette double corruption. Mais la France avait plus d'influence, grâce à trois grands moyens, qui lui permettaient d'agir presque publiquement : 1° elle était, depuis le règne de Charles XII, en compte de subsides annuels avec le gouvernement : ainsi elle pouvait menacer de retenir les fonds, toujours arriérés, ou promettre d'en envoyer, selon que l'exigeaient ses propres vues; 2° elle entretenait à son service un régiment portant le nom de *Royal-Suédois*, dont les soldats étaient, pour la plupart, Poméraniens ou Allemands, mais dont les officiers étaient Suédois: sous ce prétexte elle pensionnait un grand nombre de familles de ce royaume; 3° dans les cas urgents, elle faisait distribuer de l'argent par les chefs de son parti, pour séduire et entraîner d'autres individus dans ses intérêts; mais elle avait surtout le plus grand soin d'être constamment en bonne intelligence avec la cour, qui fermait les yeux sur les intrigues des agents français.

Quant à la Russie, elle ne travaillait qu'à jeter le royaume de Suède dans le dernier degré d'avilissement, qu'à nuire au roi, qu'à ruiner le commerce extérieur, enfin, qu'à se faire regarder comme le garant des pactes les plus humiliants que l'aristocratie imposait au monarque. L'Angleterre, vouée à une politique mercantile, s'était de bonne heure rapprochée de la Russie, lorsque Pierre Ier lui eut définitivement ouvert l'entrée de ses États par la Baltique.

Indépendamment de plusieurs partis d'une moindre importance, deux partis principaux existaient dans le sein de l'aristocratie : celui de Gyllenborg (les *chapeaux*), et celui de Horn (les *bonnets*). Ces partis, pour emprunter les paroles de Gustave III, faisaient d'une même nation deux peuples qui n'avaient rien de commun que le désir de perdre la patrie. Dans le prin-

cipe, les *bonnets* étaient vendus à la Russie, les *chapeaux* à la France, et la politique de la Suède se réglait sur les sommes que ces deux puissances payaient à l'un ou à l'autre de ces deux partis. Les diètes devenaient des arènes où les partis combattaient, et au lieu de songer à l'administration de l'État, on ne s'occupait que d'intriguer pour obtenir la majorité, et pour se garantir des violences du parti opposé; aussi dans cette lutte acharnée le sang coula-t-il plus d'une fois.

Tel était l'état déplorable de la Suède quand on résolut de faire la guerre à la Russie. En 1735, la France avait su paralyser les intentions pacifiques du comte de Horn, et on avait conclu avec cette puissance un traité par lequel, moyennant trois cent mille écus par an, on s'engageait à ne faire aucune alliance sans le consentement de la France. En 1738, le parti français remporta une victoire complète; Horn se retira des affaires, et c'est alors que son parti, à cause de son amour pour la paix, fut surnommé le parti des *bonnets*. Le comte de Tessin fut appelé à la charge importante de maréchal de la diète. Les *bonnets* furent chassés du sénat et remplacés par des *chapeaux* partisans de la guerre. Pour réveiller l'honneur des Suédois, on leur peignit avec indignation le royaume avili et dépouillé par la paix de Nystadt, et comme la Russie était alors occupée par une guerre contre les Turcs, on présenta cette occasion comme favorable pour effacer la honte de tant de défaites et reconquérir les provinces perdues. Un attentat, dont heureusement il existe peu d'exemples dans l'histoire, vint encore exciter une juste indignation. Le major Sinclair avait été envoyé à Constantinople et en Pologne pour négocier une alliance contre la Russie; à son retour il fut assassiné en Silésie, dans les États héréditaires de l'empereur, par un détachement russe,

qui ne chercha pas même à nier cette honteuse violation du droit des gens.

Toutefois, quand on envoya en Finlande une petite armée de six mille hommes, les Russes avaient déjà fait la paix avec la Turquie, et par là tout espoir de conquête était perdu pour la Suède, comme pour la France tout motif de faire une utile diversion en faveur du sultan. Mais les passions étaient excitées. Bientôt la mort de l'impératrice Anne et les événements qui suivirent cette mort parurent favoriser les intentions de la Suède; bientôt aussi la mort de l'empereur Charles VI, et la guerre à laquelle sa succession donna lieu, firent souhaiter à la France que l'attention de la Russie fût détournée par quelque danger imminent. Mais en s'efforçant de vaincre le parti opposé à la guerre, on eut le tort d'accuser ses principaux membres de haute trahison, et de renvoyer la question de la guerre à un comité gagné d'avance. Par là on perdit encore une fois le moment favorable, et la guerre ne fut déclarée que le 4 août 1741. On s'attendait néanmoins à conquérir au moins la Carélie, Kexholm, Viborg, les embouchures de la Neva, Schlusselbourg, Pétersbourg, Kronstadt et Kronschlott.

Le début de la campagne prouva combien on avait mal calculé. Les généraux russes Keith et Lascy pénétrèrent en Finlande et battirent les Suédois à Villmanstrand, le 3 septembre 1741. Mais si l'on avait eu lieu de reconnaître qu'en commençant la guerre on ne s'était pas bien rendu compte de la puissance des Russes, on espérait maintenant profiter des désordres occasionnés par la révolution qui avait eu lieu dans le palais de Saint-Pétersbourg. En effet, la nouvelle impératrice Élisabeth fit offrir une trêve; mais les Suédois, croyant que la Russie ne pourrait se dispenser de conclure la paix, élevèrent des préten-

tions ridicules, et négligèrent d'augmenter leurs forces. Les Russes entrèrent donc de nouveau en Finlande, et l'armée suédoise fut repoussée jusqu'à Helsingford, où, abandonnée par la flotte, elle fut cernée par les Russes et forcée de se rendre, le 20 août 1742.

Ainsi, au lieu de songer à de glorieuses conquêtes, il fallut s'attendre à de nouvelles pertes, et déjà l'on prévoyait qu'il faudrait céder toute la Finlande à un ennemi aussi puissant. Toutefois, il s'offrit un moyen moins dispendieux de calmer la tzarine. Frédéric n'avait point d'enfants, et l'on délibérait depuis quelque temps sur la question de savoir quel serait son successeur; il y avait, il est vrai, dans la maison de Holstein, un prince descendant, par les femmes, de Charles XI : c'était le petit-fils de la sœur de Charles XII, Pierre-Ulric, fils du duc qui s'était retiré en Russie, et d'Anne, fille de Pierre Ier; mais ce prince étant destiné à monter sur le trône de Russie, on proposa un autre prince de la maison de Holstein, Adolphe-Frédéric, qui descendait d'une petite-fille de Charles IX. Les paysans suédois, et surtout les Dalécarliens, qui envahirent Stockholm à main armée, voulaient nommer le prince royal de Danemark et rétablir l'union de Calmar. Le Danemark promettait, dans le cas où cette tentative réussirait, un secours de douze mille hommes et douze vaisseaux de ligne; mais la noblesse, qui craignait pour son pouvoir, s'opposa à cette combinaison. D'un autre côté, la tzarine ne voyait pas d'un meilleur œil le rétablissement de l'union. On se rapprocha donc; la noblesse se prononça pour Adolphe-Frédéric, qui fut élu successeur de Frédéric, et Élisabeth accorda une paix équitable, qui fut signée à Abo (1743). Elle se contentait de la cession de quelques portions de territoire pour s'arrondir en Finlande, de la province de Kymmenegard, et des forteresses de Frédérikshamn,

de Willmanstrand et de Nyslot. Le sénat rejeta tous les torts sur les généraux Buddenbrok et Lœwenhaupt, qui avaient mal exécuté un plan de campagne détestable, et leur fit trancher la tête.

Huit ans plus tard (25 mars 1751), le roi Frédéric mourut, frappé d'apoplexie, à l'âge d'environ 76 ans. Il avait, en 1732, fondé à Stockholm une académie, dont le célèbre Linné fut le premier président. Mais le monument le plus durable de son règne, c'est le Code civil, publié en 1736, et qui régit encore aujourd'hui la Suède.

§ IV. Adolphe-Frédéric (1751-1771).

Adolphe-Frédéric, de la maison de Holstein, monta sur le trône, le 5 avril 1751, à l'âge de 21 ans, après avoir adopté la *forme de gouvernement* de 1720, qu'il devait confirmer en signant un acte d'assurance par lequel les faibles prérogatives de la couronne étaient encore plus restreintes. Il était marié à Ulrique-Éléonore, sœur du roi de Prusse; et l'intention que l'on supposa, non sans raison, à cette princesse de vouloir rétablir l'autorité royale dans ses anciens droits, fit le principal intérêt de son long règne. L'influence de la France sur les décisions du sénat était alors presque illimitée, et la diète qui s'assembla en 1756 fut encore presque entièrement composée de *chapeaux*.

Ulrique-Éléonore, douée d'un caractère décidé et entreprenant, chercha à s'attacher les *bonnets*; et pour y parvenir, elle engagea à Hambourg une partie de ses diamants. Mais une de ses dames d'honneur vendit son secret aux *chapeaux*, qui mirent tout en œuvre pour la contraindre à racheter sans délai les diamants engagés, et lui enlever ainsi tout moyen de corruption. Dès l'ouverture de la diète, les états présentèrent au roi une délibération par laquelle, en vertu d'un arti-

cle du règlement de 1723, ils ordonnaient l'examen des diamants de la couronne, tant de ceux qui étaient dans le trésor, que de ceux qui avaient été présentés à la reine à Berlin, lors de son mariage.

La reine refusa de se soumettre à cette investigation pour les diamants que l'ambassadeur de Suède à Berlin lui avait présentés au nom du roi en personne. Elle en écrivit au sénat non sans quelque amertume, et sa lettre donna lieu à une réplique si vive, qu'il fallut céder.

Le roi, dans sa réponse, fut obligé de protester des hauts sentiments d'estime et d'amour que la reine avait pour toute la nation suédoise. Il s'efforça d'adoucir la dureté de quelques expressions dont elle s'était servie dans sa lettre aux états, les attribuant à ce qu'elle avait écrit cette lettre dans une langue qu'elle n'entendait pas suffisamment. Il déclara de plus que les diamants donnés à la princesse, à Berlin, lui ayant été offerts en son nom, elle ne pouvait les regarder que comme lui appartenant, conformément à l'un des articles du contrat de mariage. Les états répliquèrent encore, et dans leur lettre on trouve le passage suivant : « Les états prient V. M. d'être seule « maître dans sa cour et roi de son royaume ; enfin ils « la supplient humblement de faire cesser toute cor- « respondance ultérieure, tant sur ce sujet que sur « tout autre sujet semblable. »

Après ce succès, ils se livrèrent à des actes encore plus injurieux. Le sous-gouverneur que le roi venait de donner au prince royal, alors âgé de dix ans, déplut aux *chapeaux*; on résolut, en conséquence, de supprimer la place de sous-gouverneur du prince, et, à cet effet, on adressa au roi une très-humble requête, non moins impérieuse que les précédentes.

Le roi eut à peine obéi à cette injonction, qu'on lui intima, sous forme de supplique, l'ordre de renvoyer

le gouverneur du prince; en même temps on lui signifia que le comité secret avait choisi le sénateur Scheffer pour remplir ces fonctions. Et le roi fut obligé de céder sur ce point comme sur tous les autres.

Les *chapeaux* cependant n'étaient point encore arrivés au terme de leur insolence aristocratique; car on ne peut pas donner un autre nom à de pareils procédés, si l'on réfléchit combien tout cela était éloigné d'avoir le plus léger intérêt pour la chose publique et pour le maintien de la constitution. Ils exposèrent au roi que, suivant le XVI[e] article de la constitution, dans le cas où le roi serait absent ou assez malade pour ne pouvoir vaquer aux affaires publiques, les sénateurs étaient autorisés à signer les dépêches qui n'admettaient point de délai; que, par le XX[e] article de l'ordonnance de 1723, si le roi différait de signer plus longtemps que ne le comportait la gravité d'une affaire, les sénateurs étaient chargés de signer tout ce que les états enverraient à S. M. pour qu'elle l'exécutât. Ils ajoutèrent que des motifs *autres* que l'absence et la maladie pouvaient empêcher le roi de signer les actes qui lui étaient présentés, et que, indépendamment des affaires décidées par les états, il en était encore d'assez importantes pour ne permettre aucun délai. « Les états généraux, » est-il dit dans cette naïve remontrance, « ayant scrupuleusement égard à cette « considération, que *le grand nom du roi* rend les « commandements et les expéditions plus efficaces, etc., « l'humble opinion des états est que dans toutes les « affaires, sans exception, où la signature manuelle du « roi a été requise jusqu'alors, le nom de S. M. soit « *apposé dorénavant au moyen d'une estampille,* toutes « les fois que sa signature ne suivra pas la première « ou la seconde réquisition du sénat. » Le roi fut encore forcé de céder.

Peu d'années après, ce même parti des *chapeaux*, soutenu encore par la France, embrassa les intérêts de la cour, parce qu'alors la politique étrangère avait changé de face à Versailles ; mais le prétexte de leurs menées fut toujours le même : la liberté de la nation suédoise!

On aurait tort cependant de croire que le roi et ses partisans ne firent aucun effort pour détruire la prépondérance des *chapeaux ;* mais leurs tentatives eurent peu de succès. Le roi était entièrement dépouillé des moyens que la constitution de 1720 lui avait assurés pour défendre son autorité, et désormais la force seule pouvait les lui rendre. Du reste, le peuple, fatigué de la domination du parti aristocratique, désirait vivement le retour de l'ancienne constitution ; mais les nobles avaient pris tant de précautions, qu'ils étaient certains, tant qu'il ne s'opérerait pas une scission entre eux, de pouvoir faire échouer tout ce qu'on oserait entreprendre. L'outrecuidance des *chapeaux* amena bientôt ce désaccord. Le comte de Brahé, le baron de Horn, le maréchal de la cour et d'autres *bonnets* formèrent un complot, dont l'objet semble avoir été de remettre le roi en possession de tout le pouvoir dont il jouissait en 1721. Ils comptaient y parvenir en corrompant les soldats et les matelots qui se trouvaient alors à Stockholm; car, d'ailleurs, on était sûr du peuple. Cette conspiration fut découverte au moment de l'exécution ; de Brahé, de Horn, et plusieurs autres personnages suspects furent arrêtés par ordre du comité secret. L'affaire fut portée devant un de ces tribunaux monstrueux dont les membres étaient choisis par les états, dans leur propre sein, et par conséquent dans le parti dominant, contre lequel Brahé et ses complices étaient accusés d'avoir conspiré. Toute la procédure eut lieu sans aucune publicité, et la question, qui jamais n'a été admise en

Suède dans les cours de justice ordinaire, fut appliquée sans ménagement. Le principal chef d'accusation dirigé contre le comte de Brahé, c'était la saisie faite, dans sa maison de campagne, d'un grand nombre de balles et de cartouches. Vainement il allégua pour sa défense qu'il n'avait rassemblé ces munitions que par l'ordre immédiat du roi, et pour la défense de S. M. en cas d'une attaque imprévue; il fut condamné à perdre la tête, ainsi que le baron de Horn et six autres complices, et la sentence fut exécutée. Dans cette circonstance, le roi et la reine ne craignirent pas de s'abaisser jusqu'à des supplications; on les repoussa avec dureté et dans le style le plus injurieux.

Désormais l'influence du roi était assez annihilée pour qu'il ne pût opposer aucun obstacle à ce que la Suède prît parti contre le roi de Prusse dans la guerre de Sept ans. Les instigations de la France, la peur qu'on avait de la Russie, l'espoir de regagner ce qu'on avait perdu en Poméranie, entraînèrent le parti dominant dans cette lutte, qui chargea la Suède d'une nouvelle dette de vingt millions d'écus. On sait que les armes suédoises ne se montrèrent jamais sous un point de vue plus triste. Les troupes, il est juste de le dire, combattirent vaillamment quoique manquant de tout; mais la cour intriguait d'un côté pour qu'on n'entreprît rien de décisif, et de l'autre côté les généraux, redoutant le sort de Buddenbrok et de Lœwenhaupt, s'attachaient à la lettre des instructions que le sénat envoyait de Stockholm. En 1762, avant l'avénement de Pierre III, on fit la paix à Hambourg, et l'on rétablit le *statu quo ante bellum*.

Depuis la diète de 1756, les *chapeaux*, par leurs violents procédés, avaient perdu la confiance de la nation, et les *bonnets* avaient vu insensiblement s'augmenter leur crédit, à mesure que celui de leurs adversaires s'affaiblissait. Le mauvais succès de la guerre

contre la Prusse, le manque d'argent occasionné par les grandes et inutiles dépenses de l'armée, la suppression des subsides que la France s'était engagée de payer, et les sommes que l'Angleterre avait fait passer dès 1756 à la cour et aux *bonnets*, toutes ces circonstances réunies contribuèrent à leur faire gagner du terrain durant la diète de 1762. A cette époque les arrérages des subsides dus par la France se montaient à onze ou douze millions de livres. La cour de Versailles, au lieu de satisfaire aux demandes réitérées qu'on lui adressa à cet égard, proposa de conclure un nouveau traité pour dix ans, durant lesquels elle donnerait un million et demi par an, à condition que les Suédois lui accorderaient, pendant cet espace de temps, l'usage de six vaisseaux de ligne et de quatre frégates, complétement armés et équipés. Un traité de cette nature devait intéresser puissamment l'Angleterre, en ce qu'il mettait entre les mains de la France toutes les forces maritimes de la Suède. Elle réussit donc à faire échouer cette négociation. La cour de Stockholm répondit qu'il était impossible d'accueillir aucune proposition de la part de la France, avant que celle-ci eût payé au moins quatre millions des arrérages qu'elle devait à la Suède. On fit en même temps courir le bruit que si la France ne satisfaisait pas sur-le-champ à cette demande, le ministère suédois recevrait à Stockholm un ambassadeur anglais; et la France ne donnant aucune réponse satisfaisante, on admit, en avril 1764, sir John Goodricke en qualité d'envoyé extraordinaire de S. M. Britannique.

Ce ministre qui, depuis quelques années, dirigeait de Copenhague, où il était accrédité, les intrigues anglaises en Suède, devait conclure à Stockholm entre l'Angleterre, la Russie et la Suède, la grande alliance, par laquelle on espérait contre-balancer le pacte de famille et l'alliance contractée entre la France et l'Au-

triche. La tâche n'était rien moins qu'aisée : la France jusque-là n'avait rencontré en Suède aucune opposition à ses vues, et il fallait renverser un système qui avait prévalu pendant vingt-huit ans, dont rien n'aurait pu ébranler les solides fondements, si les subsides qui devaient l'étayer n'eussent pas manqué ; un système enfin dont la conservation se trouvait liée aux intérêts personnels de ceux qui gouvernaient. Mais d'un autre côté, l'impossibilité où la France se trouvait de payer les arrérages qu'elle avait laissé accumuler, le désordre des finances en Suède et l'état chancelant des partis, favorisaient les opérations anglo-russes, et Goodricke prit si bien ses mesures avec Ostermann, l'ambassadeur russe, que le sénat convoqua la diète extraordinaire pour le commencement de l'année 1765.

Malgré l'argent que répandit la France, les *bonnets* obtinrent une majorité considérable dans les quatre ordres, et se trouvèrent ainsi maîtres de la diète. Ils décidèrent que les subsides payés par la France, loin d'être avantageux à la Suède, lui avaient été au contraire très-préjudiciables, en l'engageant à des dépenses qui en excédaient au moins trois fois le montant, et qui mettaient le gouvernement dans le plus grand embarras, d'autant plus que non-seulement la France différait de payer les douze millions d'arrérages qu'elle devait légitimement, mais qu'elle établissait même des comptes qui réduisaient la somme à sept millions, lesquels peut-être ne seraient pas payés en sept ans, et ne sauraient, en aucun cas, compenser les maux qu'entraînerait une rupture avec l'Angleterre, rupture inévitable si le traité proposé par la France avait lieu ; qu'au reste la Suède avait en elle-même des ressources suffisantes pour se tirer de ses embarras actuels sans l'assistance d'aucune puissance étrangère, pourvu que le gouvernement ne

contractât aucun nouvel engagement et restât quelques années sans s'immiscer dans aucune guerre.

Quant à la réforme des abus qui s'étaient introduits dans la constitution, l'intention des *bonnets* était de rétablir l'autorité royale dans les droits que la forme de gouvernement de 1720 lui avait donnés, et de restreindre l'autorité du sénat. Mais un changement qui se manifesta bientôt dans les dispositions de la cour, les obligea d'apporter quelques modifications à leur premier plan. La cour avait dissipé en dépenses futiles les subsides que la Russie et l'Angleterre lui payaient depuis deux ans, et elle se rapprocha de la France aussitôt que ces puissances cessèrent de payer.

On s'aperçut bientôt de ce changement en voyant la majorité revenir tout d'un coup aux *chapeaux* dans la chambre des nobles. Les ministres d'Angleterre et de Russie, auxquels l'envoyé de Prusse venait de s'unir, formèrent donc un nouveau plan. Ne pouvant désormais compter sur la cour, ils ne songèrent plus à augmenter la puissance royale aux dépens du sénat; ils travaillèrent au contraire à affermir l'autorité de ce corps, et à s'y assurer autant d'influence que la France en avait eu par le passé. Il fallait, pour atteindre ce but, faire renvoyer tous les sénateurs attachés à la France et au parti des *chapeaux*. D'un autre côté, la France, pour faire taire les clameurs de la nation au sujet des arrérages, offrit de payer douze millions en huit ans, ce que le sénat jugea à propos d'accepter. Les finances du royaume étaient si délabrées, qu'on s'attachait avidement à tout ce qui paraissait pouvoir faire sortir la Suède de l'état de détresse où elle se trouvait. Cependant le comité secret, pour montrer à la France qu'elle avait perdu tout ascendant dans la diète, supprima la place d'ambassadeur à Versailles, et exclut, comme ayant abusé de la confiance des états, sept membres du sénat connus pour être dé-

voués au cabinet de Versailles. L'or prodigué par l'ambassadeur de France empêcha pour quelques jours l'exécution de cette mesure; mais l'or de la Russie l'emporta. Tel était l'état des esprits, à cette époque, que, comme l'a dit un historien récent, « souverain, noblesse, sénat, grands et petits, hautes intelligences et médiocres talents, tout était à acheter en Suède, tout s'était mis franchement à l'encan. »

Rien ne s'opposant plus à l'influence de la Russie et de l'Angleterre, cette dernière puissance conclut, en 1766, avec la Suède un traité d'amitié, par lequel les deux États s'assuraient mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée : on n'osa faire plus dans la crainte de mécontenter la France; mais celle-ci s'appuyant sur les traités de 1738 et de 1758, qui imposaient à la Suède l'obligation de ne faire aucun traité que d'un commun accord avec la France, crut voir dans l'alliance des Suédois avec l'Angleterre un motif suffisant pour refuser le payement des subsides, et l'ambassadeur français répondit au sénat qui s'en plaignit : « Que la Suède, en ne tenant aucun « compte de ses engagements, avait dérangé les vues « politiques de S. M. le roi de France, de même le « non-payement des subsides pourrait bien déranger « les vues économiques de la Suède. »

La cour, à cette époque, ne cacha plus ses liaisons avec la France, et fit une guerre ouverte aux *bonnets*. Le mariage du prince royal avec une princesse danoise ne servit qu'à augmenter la mésintelligence. La cour avait voulu profiter de cette occasion pour tirer quelque argent du Danemark; mais les *bonnets* ayant réuni tous leurs efforts pour la contrecarrer, elle prit enfin la résolution de tenter une réaction. Pour y parvenir, on résolut de brouiller la chambre des nobles avec les autres ordres, de hâter la clôture de la diète, de travailler sans retard à en rassembler une

autre, de décrier dans toutes les provinces l'administration des *bonnets*, d'insinuer qu'ils étaient entièrement dévoués à la Russie, que la Suède allait devenir une province russe, tandis que ses manufactures seraient sacrifiées à celles de l'Angleterre, et qu'enfin il n'y avait d'autre remède à ces désordres que l'intervention de l'autorité royale.

On eut bientôt la preuve du coup d'État projeté par la cour. Un nommé Hoffmann, prétendant agir au nom du roi, excita un soulèvement; mais il fut livré par les paysans. L'instruction prouva que sa conduite était l'effet d'un plan concerté, qu'il avait fait échouer par sa trop grande précipitation. Les *bonnets*, oubliant alors leurs anciennes protestations, établirent pour cette circonstance, un de ces odieux tribunaux d'exception dont les membres étaient choisis par les états dans leur propre sein, et les *chapeaux*, de leur côté, oubliant l'exemple qu'ils avaient donné eux-mêmes en 1756 de la création d'une pareille cour de justice pour condamner le comte de Brahé, le baron de Horn et d'autres *bonnets*, crièrent hautement à l'inquisition, à la persécution. La conduite des *bonnets* fut néanmoins plus modérée que celle de leurs antagonistes : pour avoir le moins de sang possible à verser, ils évitèrent soigneusement de pousser leurs investigations trop loin. Hoffmann et deux de ses complices eurent seuls la tête tranchée.

Cependant les *bonnets*, abandonnant leurs anciennes vues gouvernementales, entreprirent de mettre de nouvelles entraves à l'autorité du roi. Jusqu'ici, en cas de vacance d'une place de sénateur, le prince avait choisi entre trois candidats présentés par les états; mais les *bonnets* firent passer une loi statuant que dans le cas où un candidat aurait été présenté trois fois sans être agréé, les états pourraient le nommer sans le concours de l'autorité royale. En même temps, on prit une autre résolution qui sem-

blait compenser ce que la première avait de contraire aux principes proclamés si souvent par les *bonnets* pendant qu'ils faisaient de l'opposition. Il y était dit qu'on n'apporterait aucun changement aux lois fondamentales, à moins que ce changement ne fût proposé dans une diète et approuvé dans une autre par les quatre ordres. D'après la première de ces résolutious, le baron Duben, présenté pour une place de sénateur, ayant été rejeté trois fois par le roi, les états n'hésitèrent pas à le nommer eux-mêmes. Le roi refusa de signer le brevet, disant qu'on pouvait l'estampiller de son nom, si l'on voulait; et l'on répandit le bruit que la reine ne souffrirait pas que le nouveau sénateur fût admis à lui baiser la main, suivant l'usage.

Peu de temps après, le roi fit une démarche plus énergique. Il rejeta trois candidats qui lui furent présentés pour la place de secrétaire d'Etat, et en nomma un quatrième de sa propre autorité : action directement contraire à la constitution. Cette conduite indiquait assez que le roi espérait être puissamment appuyé; c'était évidemment le prélude de ce qui arriva peu de temps après. Mais les *bonnets* se croyaient trop forts pour avoir rien à craindre de l'autorité royale. On régla avec une petitesse sans exemple les moindres détails du mariage du prince royal; et ensuite la diète se sépara.

L'influence française eût été complétement détruite dans cette circonstance, si l'Angleterre et la Russie eussent autorisé leurs ministres à offrir un subside; mais leur jalousie mutuelle les en empêcha. A la tête des affaires se trouvait alors le comte Lœwenhielm, chef du parti antifrançais; des seize sénateurs, douze étaient entièrement dévoués aux intérêts anglo-russes, et les instructions du comité secret enjoignaient au sénat de déclarer à l'Angleterre que la Suède était actuellement libre d'entendre des propositions pour

un traité d'alliance défensive. De plus, s'il venait à se former une alliance dans le Nord pour contre-balancer celle des puissances du Midi, le ministère suédois devait y accéder et n'écouter aucune proposition de la part de la France, jusqu'à ce qu'elle eût payé l'arriéré des subsides ; et, dans ce cas même, ce payement ne devait, en aucune façon, préjudicier à l'union projetée des états du Nord. Enfin, par la dernière résolution du comité, il fut pourvu aux dépenses publiques jusqu'en 1770, sans tenir compte des subsides de la France ; et c'est sur ce fait que les *chapeaux* fondèrent principalement l'espérance de forcer le sénat à convoquer une nouvelle diète. Aussi, à peine celle dont nous venons de parler fut-elle dissoute, qu'on s'attacha à en réclamer une autre, et à mettre tout en œuvre pour embarrasser le ministère.

Le duc de Choiseul, alors ministre des affaires étrangères en France, après avoir empêché le ministère suédois de contracter un emprunt à Gênes, offrit de payer quatre millions et demi, à condition que la Suède renouvellerait le traité de 1738 ; et ses émissaires répandus dans le pays assurèrent aux paysans que si l'argent de la France arrivait, ils seraient déchargés de leurs contributions. On espérait que le sénat, ne pouvant résister à tant de clameurs, consentirait à convoquer une nouvelle diète. Cependant les négociations avec l'Angleterre n'avançant que lentement, le sénat se vit forcé à demander un subside, et le ministère britannique ne voulut pas en accorder.

La cour, impatiente de se rendre plus libre, imagina un nouveau projet : c'était de faire déclarer par le roi en plein sénat qu'il était résolu d'abdiquer la couronne. Le parti de la cour et celui de la France promettaient au roi que les états, une fois assemblés, le prieraient de la reprendre. Adolphe-Frédéric fit d'abord présenter au sénat, par son fils Gustave, une énumération de

ses griefs. Ensuite, le prince royal fit une tournée dans le royaume, et, par son adresse insinuante et ses manières aimables, il gagna l'affection du peuple. Il sut engager plusieurs gouverneurs de provinces et un assez grand nombre de négociants à présenter au sénat des adresses, par lesquelles ils se plaignaient des désordres qui régnaient dans l'administration intérieure, et prouvaient en même temps la nécessité de convoquer les états.

Les *chapeaux* étaient déterminés à poursuivre leurs projets dès la première occasion favorable : ils la trouvèrent dans la mort du comte Lœwenhielm, coup fatal pour le parti des *bonnets*, et dans la guerre qui éclata entre la Russie et la Turquie. Le roi résolut de ne plus différer l'exécution de son plan d'abdication simulée; il refusa, le 12 décembre 1768, de signer un acte que lui présentait le sénat, et lui adressa une lettre pour le presser de convoquer une diète extraordinaire, devenue nécessaire par suite de l'accroissement continuel des malheurs publics, comme l'attestaient, disait-il, les différentes requêtes présentées à son fils. « Si le sénat, « ajoutait-il, contre mon attente, s'obstine à refuser « la convocation, je suis forcé de déclarer que, dans « ce cas, je renonce au fardeau du gouvernement, que « les larmes de tant de mes malheureux sujets, et la « décadence de mon royaume me rendent insupportable; me réservant, lorsque mes fidèles conseillers « des états seront assemblés, de leur exposer les raisons qui me portent à me démettre du gouvernement. Jusqu'à ce moment cependant je défends « très-strictement qu'il soit fait usage de mon nom « dans les résolutions du sénat. »

Le roi demanda une réponse dans les vingt-quatre heures; mais n'en ayant point reçu au bout de quinze jours, il se rendit lui-même au sénat. On demanda encore un répit, et l'on fit observer au roi que l'inten-

tion qu'il avait manifestée d'abdiquer la couronne, était contraire aux lois. Adolphe-Frédéric répliqua que, considérant cette réponse comme un refus, il ne se mêlerait plus du gouvernement. Il sortit aussitôt, et dès qu'il fut rentré au château, il envoya le prince royal en grande cérémonie à la chancellerie, pour demander la restitution de l'estampille. La chancellerie l'ayant refusée, le prince se rendit auprès des autres *colléges* ou grandes administrations; leur déclara que le roi son père s'était démis du gouvernement, et fit répandre un exposé imprimé des raisons qui engageaient le roi à cette démarche. Tous ces corps se montrant favorables à la famille royale, le sénat envoya d'abord une députation de quatre de ses membres au roi pour le prier de ne pas abdiquer; mais le roi tenant ferme, ils se virent forcés de convoquer une diète, et le roi retira aussitôt son abdication.

La France avait alors le plus grand intérêt à ressaisir son ancienne influence en Suède, afin que ce royaume fît une diversion en faveur des Turcs; aussi l'ambassadeur français ne négligea-t-il rien pour soutenir les *chapeaux*. Relativement aux mesures qu'exigeaient des circonstances si extraordinaires, il avait un avantage considérable sur les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre : il était seul muni d'ordres éventuels. On annonçait que dans peu il aurait à sa disposition douze millions, et que dix étaient déjà déposés à Amsterdam. En même temps les marchands suédois ouvrirent une souscription pour soutenir les partisans de la France; et, à l'ouverture de la diète, la grande majorité des nobles, du clergé et de la bourgeoisie, parut décidée en faveur du parti opposé à l'administration existante. Les *chapeaux* firent même nommer, dans l'ordre des paysans, un président de leur parti, en répandant, dans la nuit qui précéda l'élection, que l'intention des *bonnets* était de déposer le

roi. Fersen, l'un des plus habiles et des plus zélés partisans de la France, fut nommé maréchal de la diète, et dans le comité secret, il n'y eut pas un seul *bonnet*.

Heureusement pour les *bonnets*, leurs adversaires étaient divisés en deux partis, le *parti de la cour*, qui tendait à rendre le roi absolu, et le *parti des vieux chapeaux*, qui n'avait en vue que de déposséder le ministère actuel pour se mettre à sa place, et qui ne montrait pas moins d'aversion que les *bonnets* pour tout changement essentiel dans la constitution. Ceux-ci avaient à leur tête le colonel Pecklin, homme du premier mérite, qui jouissait du plus grand crédit dans la diète, et qui ne s'attachait à un parti qu'autant que ce parti tenait aux principes dont il ne voulut jamais s'écarter. Toutefois tous les *chapeaux* furent d'accord pour déposer, dès le commencement de la session, les sénateurs nommés par la dernière diète, et pour rappeler ceux qu'elle avait renvoyés. La chambre des nobles vota ensuite une adresse au roi, pour le remercier d'avoir par ses résolutions énergiques amené la convocation d'une nouvelle diète.

Les ambassadeurs des puissances du Nord n'eurent plus dès lors d'autre soin que d'empêcher un changement dans la constitution de l'État, et nouèrent des intrigues avec le parti de Pecklin. Celui-ci, quelque mouvement que se donnât l'ambassadeur de France, sut empêcher une rupture avec la Russie, rupture que le cabinet de Versailles désirait aussi ardemment qu'il désirait la concentration du pouvoir entre les mains du roi. Le clergé seul se montra disposé à seconder les vues de la France; mais l'arriéré des subsides n'arrivant point ou ayant été dépensé sous main, le traité d'alliance proposé par cette puissance fut repoussé à la presque unanimité. Cependant les instructions données au sénat par le comité secret étaient assez conformes à la politique du cabinet de

Versailles. Elles portaient que sans doute le sénat devait maintenir la Suède en bonne intelligence avec toutes les cours voisines, mais qu'il n'était pas prudent de contracter une alliance avec aucune d'elles, et particulièrement d'entrer dans la ligue du Nord projetée depuis quelque temps par l'impératrice de Russie. Le comité, dans ces instructions, ajoutait que la France et la Porte Ottomane étaient les alliés naturels de la Suède, et rangeait aussi l'Espagne et l'Autriche parmi les puissances amies, à cause de leur union intime avec la France. Il faisait observer en outre que l'unique but de l'Angleterre était d'usurper l'empire des mers, et d'augmenter son commerce aux dépens des autres nations; qu'elle ne devait donc pas être considérée comme bien intentionnée pour la Suède, depuis surtout qu'ayant eu une occasion de se lier étroitement avec ce royaume, elle n'avait pas voulu en profiter. Il concluait à ce que le sénat ne contractât aucun engagement avec la cour de Londres. On fit en même temps comprendre au ministère français que ses partisans, bien qu'il leur eût été impossible de le satisfaire pendant la diète, comme ils l'avaient promis, ne négligeraient aucun moyen pour mettre le royaume en état de défense, et empêcher toute diète extraordinaire à l'avenir; et qu'on ne laisserait pas de donner suite au projet de changer la constitution, pourvu que les arrérages fussent payés et qu'on fournît l'argent nécessaire pour les préparatifs qu'on se disposait à faire dès que la diète serait dissoute. On adressa de semblables promesses à la Porte, et la diète fut close le 30 janvier 1770.

Le parti de la cour et de la France ayant ainsi échoué dans les tentatives qu'il avait faites pour changer la constitution par l'intermédiaire des états eux-mêmes, prit dès lors la résolution d'employer la force. Mais l'humeur douce et pacifique d'Adolphe-Frédéric

s'y opposait; ce prince était étranger, et la nation ne pouvait avoir en lui la confiance qu'elle aurait mise dans un souverain né et élevé en Suède. Doué de toutes les vertus de la vie privée, il n'était ni assez ambitieux pour désirer un plus grand pouvoir, ni assez entreprenant pour le conquérir. D'ailleurs ses sentiments paternels ne lui auraient jamais permis aucune démarche qui, venant à échouer, eût pu entraîner la ruine de sa famille. Ce n'avait même été qu'avec beaucoup de répugnance qu'il s'était hasardé, quelque temps avant la diète de 1770, à abdiquer la couronne. L'âge ajoutait encore aux dispositions naturelles qui le portaient à la tranquillité et au repos. Cependant on affectait de préparer des forces militaires pour répondre aux assurances données à la Porte, et le prince royal s'étant rendu à Paris, les partisans de la France fondèrent de grandes espérances sur l'issue de ce voyage, et sur les conférences du prince avec le duc de Choiseul. D'un autre côté, les *bonnets* se tenaient tranquilles, mettant leur confiance dans le résultat définitif de la dernière diète, dans le caractère du roi, et dans la répugnance de la nation à entreprendre une guerre contre la Russie, et enfin dans le mécontentement que causaient les délais éternels apportés au payement des subsides français.

Telle était la situation des affaires lorsque Adolphe-Frédéric mourut, le 12 février 1771, à l'âge de soixante et un ans. Son fils et son successeur en reçut la nouvelle à Paris au Théâtre-Français.

§ V. Gustave III (1771-1792).

Quand Adolphe-Frédéric mourut, Gustave et son frère le prince Frédéric étaient depuis quelque temps à la cour de France, où ils s'étaient rendus pour se procurer les moyens de rétablir l'autorité royale en Suède, et s'assurer l'assistance du gouvernement fran-

çais. Louis XV, malgré ses luttes contre les parlements et les dissipations de sa vie privée, ne cessa pas un seul instant de faire par lui-même une sorte de diplomatie mystérieuse, qui avait ses agents particuliers et différents de ceux qu'employait le ministère des affaires étrangères. Gustave, qui s'était attaché aux d'Aiguillon, alors en grande faveur, obtint par leur intervention de traiter directement avec le roi pour tout ce qui concernait les affaires de la Suède, et surtout pour le payement des subsides que la France refusait depuis le changement survenu dans la politique suédoise en 1766. Il y a tout lieu de croire que dans ces entrevues le jeune prince convint avec le vieux monarque de la conduite qu'il devait tenir plus tard pour anéantir l'autorité du sénat, et qui eut un si plein succès. Le titre de roi, en donnant au négociateur une nouvelle importance, fit contre toute attente réussir la négociation principale. On assure aussi que le comte Scheffer, envoyé en France par le sénat pour complimenter le nouveau roi, contribua beaucoup à ce résultat en venant inopinément au milieu de la nuit annoncer à Louis XV la nouvelle de la mort du roi de Suède. Louis, dit-on, parut fort affecté de cet événement, et le comte saisit ce moment pour peindre au monarque français la déplorable situation des finances de la Suède et les maux qui en résultaient; il insinua adroitement que le défaut de payement des arrérages dus par la France en était la seule cause. Dans l'étonnement où le roi se trouvait jeté, l'éloquence du comte ne manqua pas de produire son effet, et Louis promit que le lendemain il ordonnerait à ses ministres de satisfaire aux demandes des Suédois. Ce remboursement devait procurer à la Suède une somme de quinze cent mille livres par an. Indépendamment de cette somme, des crédits considérables furent ouverts à M. de Vergennes, nommé

ambassadeur à Stockholm sur la demande de Gustave. Ces crédits étaient destinés à acquitter *les dépenses inséparables de la tenue de la diète.*

Cette diète aurait dû être convoquée dans les trente jours qui suivirent la mort du roi; mais l'absence du prince qui devait succéder à la couronne, et la nécessité de lui laisser le temps de terminer les négociations qui l'avaient appelé en France, décidèrent le sénat à remettre l'assemblée au mois de juin. Tel était du moins le prétexte de ce délai; car le motif véritable c'était le désir qu'avaient les *bonnets* de laisser aux ministres d'Angleterre et de Russie le loisir convenable pour préparer, à la faveur de l'absence du jeune roi, l'entier succès de leurs desseins. On pressentait déjà que de grands événements se préparaient, et que Gustave, comme roi né en Suède et comme héritier de la couronne, ne se contenterait pas du rôle de roi fainéant auquel avaient été condamnés les rois électifs qui avaient figuré sur le trône depuis la mort de Charles XII. Aussi les *bonnets* firent de si grands efforts dans cette occasion, et furent si bien soutenus par les ministres d'Angleterre et de Russie, que, les élections faites, ils purent croire que la majorité leur était acquise dans les trois ordres inférieurs. Cependant le jeune roi écrivit dans les termes les plus obligeants au sénat, approuvant toutes les mesures qu'il avait prises, et l'assurant plusieurs fois dans sa lettre qu'il entendait gouverner selon les lois du royaume. Le langage des partisans de la France se modelait sur celui du roi et tendait à accroître la sécurité de leurs adversaires.

Gustave en quittant Paris alla faire une visite à son oncle le roi de Prusse, auquel il donna, dit-on, les assurances non moins équivoques du désir où il était de conserver la paix avec ses voisins et de gouverner d'après les lois établies. De Berlin il se rendit dans la

Poméranie suédoise, et vers la fin du mois de mai 1771 il arriva à Stockholm.

Peu de temps après l'arrivée du roi, on vit paraître à la cour M. de Vergennes, décoré du titre d'ambassadeur. Un ministre de la cour de Madrid le suivit de près. Les ministres d'Angleterre et de Russie s'en alarmèrent, et réunirent tous leurs efforts pour préparer la déposition des sénateurs dévoués au roi et à la France, et pour parvenir ainsi à la conclusion de la grande ligue du Nord.

Nous avons déjà dit que les *bonnets* avaient la majorité dans les trois ordres inférieurs; mais les *chapeaux* prévalurent dans celui des nobles, et par conséquent le maréchal de la diète fut de leur parti. On se tromperait toutefois étrangement si l'on croyait qu'à cette époque les *chapeaux* étaient à la dévotion du roi; ils comptaient plutôt sur l'attachement que le roi leur portait, et pour leur en donner des preuves solides, le prince fut forcé de recourir à des moyens tout à fait extraordinaires. Le premier terme du payement promis par la France échéait au mois de janvier 1772. Gustave, pressé par des besoins de toute espèce, se fit avancer par la maison de commerce, qui était chargée de toucher le premier terme montant à un million cinq cent mille livres, une somme de six cent mille livres, bien qu'il sût que quand viendrait l'époque du payement, il se trouverait dans l'impossibilité de la remplacer, et qu'il devait s'attendre à toute l'animadversion du sénat pour avoir ainsi détourné à son profit les deniers de l'État. On n'en saurait douter, le prince, qui ne recula pas devant une négociation de ce genre, avait déjà formé le dessein de renverser les lois de son pays, qu'en attendant il cherchait à éluder. Et pourtant rien n'était encore bien préparé pour assurer le succès de cette tentative: le nombre des amis aveuglément dévoués à Gustave

était très-petit, et il ne pouvait encore compter avec certitude ni sur l'armée, ni sur les paysans. Mais il sut tout conduire avec tant de prudence et d'habileté, qu'il trompa tous les partis, et les amena insensiblement à seconder ses desseins tout en croyant ne travailler qu'à déjouer les projets de leurs adversaires.

La diète s'assembla le 13 juin 1771. Elle avait été surtout convoquée pour délibérer sur quatre points principaux : 1° sur les funérailles du feu roi, 2° sur le couronnement de son successeur; 3° sur la pension de la reine douairière; et 4° sur l'apanage des princes frères du roi. Les funérailles du feu roi ne pouvaient admettre aucun délai; mais la cérémonie du couronnement s'y rattachait immédiatement, et l'on ne voulait pas y procéder avant d'être tombé d'accord sur la forme de l'*acte d'assurance* que le roi devait signer. On était à cet égard bien éloigné de s'entendre. Les esprits s'échauffèrent de part et d'autre. Après un mois de violentes et inutiles querelles, on décida que les obsèques d'Adolphe-Frédéric auraient lieu le 30 juillet, et le roi composa pour cette circonstance un discours académique, que l'évêque de Linköping substitua à l'oraison funèbre d'usage.

On reprit ensuite les débats sur l'acte d'assurance. La noblesse voulait qu'il fût tel que l'avait signé le feu roi en 1751; les trois ordres inférieurs exigeaient qu'on y fît mention des lois introduites depuis cette époque. Aux termes de la constitution, toute résolution adoptée par trois ordres devait avoir force de loi toutes les fois qu'il ne s'agissait point des priviléges de l'un des quatre ordres. Les nobles profitèrent de cette clause pour entraver la décision que venaient de prendre le clergé, les bourgeois et les paysans; ils prétendirent que plusieurs des articles qu'on voulait ajouter à l'assurance royale étaient autant d'infractions

à leurs priviléges, et par conséquent exigeaient un consentement unanime des quatre ordres.

Le roi alors refusa de signer l'assurance tant que les nobles ne l'auraient pas approuvée. C'était un moyen sûr de traîner les choses en longueur, et de gagner du temps pour préparer l'accomplissement de ses projets. Enfin, d'autres difficultés s'étant présentées, la diète devint entièrement inactive, et toutes ses opérations furent suspendues pendant huit mois, au bout desquels la question de l'assurance fut enfin réglée, grâce à la modération de quelques chefs des *chapeaux*. Le roi signa en protestant qu'il n'avait d'autre désir que la réunion des différents partis et le bien du royaume.

Cependant ce délai avait été assez long pour convaincre le peuple des vices du gouvernement et de l'influence qu'exerçaient les puissances étrangères dans les affaires de la Suède. Le roi en avait aussi profité pour faire valoir la sagesse, le désintéressement et le patriotisme qui l'avaient porté si souvent à offrir sa médiation pour terminer les continuelles divisions de la diète. Le parti de Gustave n'avait également rien épargné pour animer de plus en plus la jalousie qui existait entre les quatre ordres, et pour amener une rupture ouverte entre eux. Quelques émissaires s'étaient répandus dans les différentes provinces du royaume pour exciter le mécontentement des habitants, pour les détacher de la constitution et les engager à lever l'étendard de la révolte. Les débats relatifs à l'assurance royale terminés, on s'occupa avec plus d'acharnement que jamais du renouvellement du sénat. Le comité secret, choisi dans l'ordre des bourgeois, accusa les sénateurs d'avoir abusé de la confiance des états; en conséquence, les trois ordres inférieurs décidèrent qu'il fallait les déposer tous, et le roi fit si bien manœuvrer ses amis, que l'ordre des

nobles y consentit et que la résolution passa à l'unanimité. Ainsi les *bonnets* triomphèrent complétement, et dès lors la révolution devint inévitable.

La cour vit avec joie l'administration des affaires passer pour un temps entre les mains des *bonnets*, espérant que l'abaissement dans lequel se trouveraient les *chapeaux*, changerait les opinions de ceux d'entre eux qui s'étaient déclarés les défenseurs zélés de la constitution présente, et que, se voyant exclus du pouvoir, des charges et des dignités, avec la perspective d'être opprimés et maltraités par un parti dont ils avaient, en 1756, fait monter les chefs sur l'échafaud, ils chercheraient un refuge auprès du roi et l'aideraient à faire réussir le plan qu'il avait formé.

L'effet répondit à cette attente; les craintes que les *chapeaux* ressentirent pour eux-mêmes firent oublier à ce parti l'intérêt qu'il avait pris jusqu'alors au maintien de la constitution; le plus grand nombre d'entre eux firent secrètement assurer le roi qu'ils le soutiendraient dans tout ce qu'il voudrait entreprendre, tandis que ceux qui s'étaient déclarés publiquement avec le plus de chaleur contre l'autorité royale, quittèrent Stockholm et se retirèrent dans leurs terres.

Du nombre de ces derniers était le feld-maréchal comte de Fersen, un des chefs les plus habiles du parti des *chapeaux*, et qui, bien que zélé partisan de la France, s'était toujours déclaré ardent défenseur de la constitution établie. L'absence de ce seigneur, qui était en même temps colonel des gardes, fut l'une des circonstances qui favorisèrent le plus Gustave.

Après la déposition de l'ancien sénat, il fallut s'occuper d'en composer un nouveau. Les formalités usitées à cet égard permettaient au roi de différer cette nomination tant qu'il le jugeait convenable, et de suspendre pendant cet intervalle les opérations de la diète. Il sut profiter de cette circonstance avec beau-

coup d'adresse, et s'empressa de rassembler à Stockholm, sous les ordres du lieutenant-colonel de Sprengporten, un corps d'environ cent cinquante officiers, sous prétexte de les exercer à des manœuvres militaires, mais dans le fait afin de s'environner d'une espèce de garde noble. Il gagna bientôt la confiance de ces jeunes officiers, qui tous témoignèrent le zèle le plus ardent pour ses intérêts.

Vers le même temps survint une disette de blé dans tout le royaume. Le parti de la cour s'empressa de répandre parmi le peuple que le renchérissement des grains devait être attribué à l'imprudence et à l'incurie des états. Les membres de la diète répondirent vainement qu'ils avaient envoyé une quantité considérable de blé aux gouverneurs des différentes provinces. Les gouverneurs avaient été gagnés par la cour, et, sous différents prétextes, retinrent dans les magasins les grains destinés à soulager la misère générale. Cette ruse réussit complétement; le peuple, exaspéré contre le gouvernement, éclata de tout côté en murmures, et le mécontentement devint général. On ne se contenta pas de préparer la nation à un changement, on le lui fit désirer, et dans toutes les provinces on l'excita à marcher sur Stockholm pour venir exposer ses griefs au pied du trône.

Enfin, le parti du roi leva tout à fait le masque; les courtisans répandirent dans tous les endroits publics de la capitale, des libelles contre le gouvernement, dans lesquels on provoquait les citoyens à la révolte. Les *bonnets* s'alarmèrent, et voulurent s'adresser au comité secret pour qu'il prît les mesures nécessaires et mît les autorités à l'abri de toute surprise; mais le maréchal de la diète, entièrement dévoué au roi, refusa de convoquer le comité, et ajourna ainsi une démarche qui demandait la plus grande célérité. Lorsqu'enfin le comité s'assembla, il envoya ordre aux

régiments d'Upland et de Sudermanie de se tenir prêts à marcher sur Stockholm. Le colonel de Sprengporten, dont les *bonnets* se défiaient plus que de tout autre, reçut l'injonction de se rendre immédiatement en Finlande pour y prévenir une rébellion que l'on disait menaçante. Le général Rudbeck, gouverneur de Stockholm, l'homme de confiance du nouveau sénat qui venait d'être institué, fut dépêché vers la Scanie, pour tranquilliser les esprits et pour surveiller les démarches des émissaires de la cour; et le général Pecklin, le plus habile et le plus hardi des chefs du parti des *bonnets*, fut chargé de veiller, pendant l'absence du gouverneur, à la sûreté de la capitale.

Toutes ces précautions inquiétaient le parti du roi; Gustave seul était tranquille; il pouvait compter sur la plus grande partie de la garnison de Stockholm, et ne craignait rien pour sa personne. Cependant, pour faire réussir l'entreprise projetée, il était nécessaire de s'assurer aussi des régiments qui se trouvaient dans les provinces. Les frères du roi, sous différents prétextes, firent plusieurs tournées dans la Scanie et dans l'Ostrogothie, et réussirent à gagner les troupes. Mais il fallait trouver un prétexte pour les rassembler; la loi n'accordait pas aux princes le droit de leur donner des ordres, et les officiers, en leur obéissant, pouvaient être considérés comme coupables du crime de haute trahison. Il fallait donc trouver un moyen qui pût les justifier aux yeux des états. Voici celui qu'on imagina. A un jour fixé, le 1er août 1772, le capitaine Hellichius, commandant de Christianstadt, publia le manifeste suivant :

« Afin d'instruire les citoyens du véritable motif des « mesures qui ont été prises pour mettre cette ville « et la forteresse en état de défense et pour y établir « une garde suffisante, on déclare, par ce manifeste, « qu'on a été forcé à cette démarche parce que des

« gens, par ruse et par violence, et aux dépens des « lois et du peuple, ont osé porter injustement le nom « d'états du royaume de Suède. Ils ont exercé un « pouvoir tyrannique; ils se sont écartés des lois du « royaume et ils ont outragé la justice; ils ont exclu « l'honnêteté de leurs actions et favorisé des vues étran- « gères. En se livrant à ces excès, ils n'ont pris au- « cune précaution pour prévenir la disette de grains, « et la misère qui opprime et afflige la plus grande « partie du royaume; ils n'ont pris aucune mesure « pour procurer les ressources nécessaires et pour « favoriser le commerce et la circulation de l'argent. « Les forteresses n'ont point été réparées et sont res- « tées sans défense. Le royaume est sur le penchant « de sa ruine; il n'y a aucune sûreté ni pour l'État « en général ni pour les particuliers. La réputation, « l'honneur et les biens des citoyens sont en danger. « On a porté les plus violentes atteintes au pouvoir « juste et légitime du roi; l'obéissance, les devoirs, « les égards même dus à Sa Majesté, tout a été « violé.

« Dans cette circonstance, la garnison de cette ville « et de cette forteresse, considérant que cette manière « de gouverner tend au pouvoir illimité, auquel tout « citoyen est obligé de s'opposer par suite de son ser- « ment et de ses engagements envers la patrie, refuse « de déférer et d'obéir aux soi-disant états; elle re- « garde et déclare tout ce qu'ils ont fait comme nul « et non avenu; et, pour porter remède à tant de « maux, elle est déterminée à persister dans le parti « qu'elle a pris de ne mettre bas les armes que lorsque « l'État sera rentré dans la forme qu'il doit avoir.

« Braves Suédois, l'ouvrage est enfin commencé! « rappelez-vous vos obligations envers le roi et la pa- « trie; unissez-vous à nous : c'est le seul moyen qui « nous reste pour sauver le royaume de sa chute, et

« peut-être du joug étranger dont nous sommes me-
« nacés. Nous protestons devant Dieu et à la face de
« toute la terre que nos intentions sont pures; elles
« tendent uniquement au bien de la patrie; elles ten-
« dent à rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et au roi
« ce qui est au roi. »

Lorsque Hellichius crut que le manifeste avait produit l'effet désiré, il excita la garnison à se révolter, fit fermer les portes de la forteresse et la mit en état de défense; ensuite il en donna secrètement avis au prince Charles, qui, sous le prétexte spécieux d'apaiser cette révolte, engagea les officiers des environs à rassembler leurs soldats et à se mettre sous ses ordres, de sorte que tout à coup il parut à la tête de cinq régiments.

Comme les troupes ignoraient entièrement ce qui se passait à Stockholm, il ne fut pas difficile de leur faire croire qu'on voulait renverser la constitution, abolir la royauté et établir un gouvernement aristocratique sous la protection de la Russie, contre laquelle les Suédois avaient eu de tout temps la plus vive antipathie.

Le général Rudbeck, dans sa tournée, arriva devant Christianstadt, et, trouvant les portes fermées, courut à Stockholm pour avertir les états de ce qui se passait. Le sénat aussitôt envoya deux régiments de cavalerie investir Christianstadt, et intima aux princes l'ordre de revenir sur-le-champ. On supplia le roi de ne pas quitter sa capitale, et l'on fit marcher sur Stockholm deux régiments provinciaux. Le roi, à la nouvelle de la révolte, affecta une grande surprise, il feignit d'approuver sincèrement les mesures prises par le sénat, et alla même jusqu'à accompagner les patrouilles de la cavalerie bourgeoise chargée de garder Stockholm pendant la nuit; il voulait, disait-il, veiller lui-même à la sûreté de la capitale. C'était se ménager

le moyen de gagner les bourgeois, et il y parvint tellement qu'au moment décisif ils se déclarèrent tous pour lui.

La lettre du prince Charles, qui devait décider le roi à agir, arriva deux jours après la nouvelle de la révolte. Il lui apprenait qu'il se trouvait à la tête de cinq régiments. Le roi transmit aussitôt cette lettre au sénat, en l'engageant à confirmer le prince dans le commandement, comme il en témoignait le vif désir, tout en protestant de son attachement inviolable pour la liberté. Le sénat n'eut garde d'accéder à cette proposition, et nomma un sénateur pour remplacer le prince. Dès lors tout délai pouvait devenir funeste au roi. Il envoya des émissaires dans tous les quartiers de la ville pour gagner la garnison, rassembla autour de sa personne les officiers qu'il savait lui être dévoués, et, se promenant avec cette escorte dans les rues principales, il s'entretenait familièrement avec tous ceux qu'il rencontrait. Les sénateurs furent avertis de la fermentation qui se manifestait dans la ville ; mais les uns, pleins de confiance dans les mesures qui avaient été prises, se livraient à une sécurité inconcevable, tandis que les autres, et c'était le plus grand nombre, se laissaient intimider par la popularité du roi. On résolut donc d'attendre l'arrivée des régiments qui n'étaient plus qu'à une journée de Stockholm. Le roi n'en pressa que plus vivement l'exécution de son plan ; six personnes à peine dans tout le royaume étaient initiées à son secret, il ne pouvait donc prendre conseil que de lui-même; mais il montra dans cette occasion une présence d'esprit et une habileté dignes d'une meilleure cause.

Le 19 août 1772, trois jours après l'arrivée de Rudbeck, il résolut de porter le coup décisif. Avant dix heures du matin il était à cheval, entouré de ses officiers, et commença par s'assurer du parc d'artillerie.

En traversant la ville, le roi redoubla de politesse et de familiarité envers tous ceux qu'il rencontra, et il rentra au château au moment où la garde montante venait de relever celle du jour précédent. Il fit alors entrer les officiers des deux gardes dans le palais, et, leur adressant la parole avec cette éloquence qui lui fut si utile, il leur dit que sa vie était en danger, leur retraça, dans les termes les plus énergiques, le triste état où se trouvait le royaume, leur rappela l'esclavage sous lequel la nation gémissait par suite de l'influence étrangère, les dissensions qui régnaient dans les états et qui avaient prolongé la diète durant quatorze mois; il protesta qu'il n'avait d'autre but que de remédier à ces désordres, de bannir la corruption, de rétablir la liberté et de faire revivre l'ancien éclat du nom suédois, terni depuis longtemps par une vénalité honteuse. Puis, affirmant dans les termes les plus énergiques qu'il n'aspirerait jamais au pouvoir absolu, il termina par ces mots : « Je suis obligé de « défendre ma propre liberté et celle du royaume « contre l'aristocratie qui nous opprime. Voulez-vous « m'être fidèles comme vos ancêtres l'ont été à Gus- « tave Vasa et à Gustave-Adolphe? Alors je risquerai « ma vie pour votre bien et pour celui de ma patrie! »

Les officiers, qui pour la plupart étaient des jeunes gens attachés à sa personne, et qui peut-être ne pénétraient point ses intentions, lui prêtèrent avec enthousiasme serment de fidélité, et promirent de le suivre partout où il voudrait les conduire.

Cependant les soldats semblaient irrésolus et inquiets; Gustave, surpris de leur attitude, hésita un instant : sa position était critique; mais un sergent décida tout en s'écriant : « Tout ira bien, vive Gustave! » Le roi répliqua sans perdre un instant : « Allons, je m'abandonne à la fortune. » Puis s'avançant vers les troupes, il leur tint à peu près le même dis-

cours qu'il venait d'adresser aux officiers, et il eut le même succès. Une seule voix cria *non!* mais on n'y fit pas attention. Cependant, tandis que les officiers rassemblaient le régiment des gardes et celui d'artillerie, on répandit le bruit que le roi avait été arrêté. A cette nouvelle, la populace courut en foule au château, et témoigna par les plus vives acclamations sa satisfaction de le voir en liberté.

Les sénateurs assemblés en conseil, entendant ce bruit et voyant par les fenêtres ce qui se passait, descendirent pour apprendre la cause de tout ce tumulte; trente-six grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, les firent rétrograder et les enfermèrent à clef. On les fit ensuite passer par différents appartements du château, d'où ils ne sortirent que trois jours après, le roi ne jugeant pas à propos qu'ils assistassent à la nouvelle assemblée des états. En même temps, le général Rudbeck et tous les chefs du parti des *bonnets* furent arrêtés, sans qu'aucun d'eux fît la moindre résistance ou proférât la plus légère plainte. Alors Gustave remonta à cheval, suivi de tous les officiers l'épée à la main, d'un détachement de soldats et d'une populace nombreuse; il visita les différents corps de la garnison et leur fit prêter serment. Il répétait partout qu'il n'avait d'autre dessein que de les défendre et de sauver la patrie, ajoutant que s'ils n'avaient pas confiance en lui, il se désisterait de son entreprise et déposerait la couronne. Mais partout on se jeta à ses genoux et on le supplia les larmes aux yeux de ne point abandonner son peuple.

Dans l'espace d'une heure toute la garnison de Stockholm avait prêté serment. Gustave ordonna qu'on lui distribuât des cartouches, et fit poster des pièces de canon aux portes du palais, sur les ponts et dans tous les endroits importants. Personne ne pouvait sortir de la ville sans une autorisation signée de la

main du roi. Un officier d'ordonnance porta aux régiments que le sénat avait fait marcher sur Stockholm, l'ordre de regagner leurs quartiers, et comme ils ignoraient absolument ce qui venait de se passer dans la ville, ils obéirent sans difficulté.

« Ainsi, dit Shéridan, l'historien de cette révolution, le roi qui s'était levé le matin le prince le plus limité de l'Europe, se rendit, dans l'espace de deux heures à peine, aussi absolu à Stockholm que le monarque français l'est à Versailles ou le Grand Seigneur à Constantinople. Le peuple vit avec la plus grande satisfaction le pouvoir d'une aristocratie, dont il avait éprouvé toute l'insolence, transféré à un roi qui possédait son amour et son affection. Le parti des *chapeaux*, transporté de la chute de ses adversaires, parut oublier, dans l'ivresse de sa joie, que le renversement du parti opposé était en même temps celui de la constitution. Ils virent avec un délire insensé arracher le pouvoir des mains de leurs rivaux, sans songer qu'ils ne gagnaient rien à un événement dont le roi seul recueillerait tout l'avantage. »

Gustave continua à parcourir la ville durant tout le reste de la journée et même la nuit suivante; sa suite devenait de plus en plus nombreuse; tous les citoyens s'attachaient un mouchoir au bras gauche : c'était le signe de ralliement que le roi avait indiqué pour reconnaître ses amis. Les magistrats de la municipalité et tous les corps constitués prêtèrent ensuite le serment de fidélité; Gustave, connaissant le caractère religieux du peuple, ne crut pas inutile de le lui faire prêter aussi en masse. Une foule immense se rassembla, deux jours après la révolution, sur une grande place. Le roi y parut à cheval l'épée à la main. Il prononça un discours pathétique d'une voix si claire et si distincte, que personne n'en perdit un seul mot. Suivant son habitude, il déclara qu'il n'avait

d'autre intention que de rendre la tranquillité à sa patrie, de faire renaître la liberté anéantie, et de remettre en vigueur les anciennes lois telles qu'elles existaient avant l'année 1680. « Je renonce, dit-il, à toute « idée de *souveraineté*, de pouvoir absolu, mettant ma « principale gloire à me regarder comme le premier « citoyen d'un peuple véritablement libre. » Il fut interrompu par de vives acclamations. Son éloquence, ses belles phrases où revenaient à chaque instant les mots de renonciation à la souveraineté et de bonheur du peuple, prononcées dans la langue du pays, qu'aucun roi n'avait plus parlée depuis Charles XII, arrachèrent des larmes de joie à la multitude. Des hérauts proclamèrent ensuite dans tous les quartiers de la ville un édit qui ordonnait une assemblée des états pour le lendemain, déclarant traîtres à la patrie tous les membres qui ne s'y rendraient point. Gustave y parut dans tout l'éclat de la royauté, entouré de ses gardes, et tenant en main le sceptre d'argent de Gustave-Adolphe. Là, après avoir, dans un long discours, protesté qu'il n'avait eu d'autre but que de rétablir une véritable liberté, il ordonna à son secrétaire de lire la nouvelle *forme de gouvernement* qu'il proposait à l'acceptation des états. Elle consistait en cinquante-sept articles, qui, pour la plupart, ne différaient pas beaucoup de l'ancienne constitution. Mais le roi se réservait le droit de convoquer et de dissoudre à volonté l'assemblée des états. Par un autre article il avait seul la disposition de l'armée, de la marine, des finances et de tous les emplois civils et militaires. Les impôts existants étaient rendus perpétuels, et dans le cas d'une invasion ou d'une *nécessité pressante*, le roi pouvait en établir de nouveaux sans attendre la réunion des états. Enfin, les états, naguère souverains, ne pouvaient plus délibérer que sur les questions proposées par le roi.

Quand ce projet de constitution eut été lu, un seul

membre de la noblesse osa se lever pour demander qu'on limitât les contributions à un certain nombre d'années; mais le maréchal de la diète refusa de mettre la question en délibération sans le consentement du roi, qui témoigna qu'il désirait que les nobles eussent dans ses soins paternels la même confiance que les autres ordres. On signa ensuite la constitution, et on prêta le serment que le roi dicta lui-même. Cette scène extraordinaire se termina d'une manière non moins étrange. Tout à coup le roi tira de sa poche un petit livre de psaumes, et, après avoir ôté sa couronne, il entonna le *Te Deum*, qui fut très-dévotement et sans doute très-sincèrement chanté par tous les assistants.

Aucun sénateur n'avait assisté à cette assemblée; Gustave, en les faisant arrêter, leur avait déclaré qu'il ne reconnaissait plus en eux les représentants de la nation.

Ainsi se termina cette singulière révolution, sans qu'il en coûtât une goutte de sang. Il est permis de penser que les changements qu'elle introduisit ne déplurent pas à la nation, car les ordres inférieurs de l'État avaient tout à gagner à l'abaissement de l'aristocratie.

Un des premiers soins de Gustave devenu roi absolu fut d'abolir l'horrible usage de la question employée quelquefois, comme nous l'avons vu, dans les cours extraordinaires de justice, par une chambre bien improprement appelée la *Chambre des roses*.

Gustave s'attacha ensuite à détruire la vénalité révoltante de la justice. Il déploya, dans l'exécution de cette mesure, une sévérité excessive, et n'eut aucun égard à la position et aux relations des personnes. Les finances appelaient aussi une réforme. Gustave établit une commission pour régulariser les dépenses et les recettes, et fit préparer un plan pour la réalisation de la masse énorme de papier-monnaie qui avait fait disparaître du royaume presque tout le numéraire. Mais

les dépenses immenses qu'il faisait pour l'armée et la marine, jointes au luxe de sa cour, s'opposèrent à toute amélioration, et l'on verra plus tard que le désordre des finances et l'accroissement des impôts furent l'une des plus grandes calamités de son règne.

Au commencement de novembre, il alla, suivant la coutume des anciens rois, faire le tour du royaume pour en prendre possession. Dans cette tournée, il visita les chantiers de Carlscrona, le canal de Trolhetta (1), les fortifications des places frontières, les magasins de l'État, enfin, il passa en revue différents corps de l'armée. Il s'informait avec soin de tout ce qui avait quelque rapport à l'administration intérieure, et, peu avare de belles paroles, il témoignait partout la satisfaction la plus vive de se voir désormais à la tête d'un peuple libre. Le peuple croyait voir en lui un second Gustave Vasa, et l'on comparait l'oppression de l'aristocratie à la tyrannie de Christian.

Gustave commença vers cette époque à montrer une magnificence sans bornes; il prodigua les ressources du royaume en fêtes et en tournois.

Mais ce goût pour les arts épuisa les ressources de la Suède, déjà pauvre et endettée, et bientôt la cour se trouva dans une pénurie qui ne pouvait manquer d'avoir les résultats les plus funestes. Un dignitaire de l'Église dit un jour à Gustave : « Il y a deux choses « dont un roi de Suède, quand il est sage, ne se mêle « jamais : la religion et l'eau-de-vie. » Gustave abandonna en effet la première aux soins du clergé ; mais la seconde offrait une tentation à laquelle il ne put résister. Peu de temps après la révolution, pour parer à la disette de grains, il avait défendu la fabrication de l'eau-de-vie dans l'intérieur ; un an plus tard, il monopolisa cette industrie au profit de la couronne,

(1) Fameux canal à 25 lieues de Gothenbourg, qui réunit la Baltique à l'Océan par une suite de lacs.

et enleva aux paysans le droit de distiller l'eau-de-vie pour leur consommation. Cette mesure ébranla violemment sa popularité et occasionna plusieurs révoltes; même dans la capitale il fut jugé nécessaire de mettre des factionnaires à la porte des entrepôts royaux, pour les protéger contre la populace indignée. L'opiniâtreté de Gustave sur ce point fut si grande, qu'il aima mieux risquer sa couronne que de renoncer à cette honteuse mesure, qui le rendit odieux et corrompit les mœurs, mais qui lui rapporta d'énormes bénéfices. D'autres institutions non moins immorales, telles que l'établissement de la loterie et d'un lombard, achevèrent de le déconsidérer tout en augmentant ses ressources.

La révolution de 1772 avait été pour l'impératrice de Russie, Catherine II, un sujet d'étonnement et de douleur, car elle n'était nullement préparée à un semblable événement; mais quand elle apprit que la cour de Gustave réunissait à l'étiquette de Versailles un faste plus révoltant encore, elle ne douta plus que la carrière de ce prince ne dût se terminer par quelque catastrophe; aussi souriait-elle avec malice quand on lui parlait de cette magnificence. Catherine, en effet, avait à sa cour des seigneurs qui, à eux seuls, possédaient des revenus plus considérables que ceux qui devaient servir à l'entretien de toute la famille royale de Suède. Elle prodiguait à Gustave les épithètes les plus offensantes, l'appelait *le petit roi, le comédien amateur de Stockholm*. Ces sarcasmes firent sur son esprit une vive impression. Dès ce moment il joignit à son inimitié politique une haine ardente et personnelle contre la tzarine. Il redoubla d'efforts pour mettre sa marine et son armée sur un pied formidable, et résolut de faire, à la première occasion qui s'en présenterait, une irruption soudaine sur le territoire de la Russie.

Cependant la cour de Saint-James l'ayant aussi offensé de son côté, en ne lui envoyant pas l'ordre de la Jarretière, il se laissa, dans un mouvement d'humeur, entraîner à une alliance avec Catherine, et alla, en 1777, lui faire une visite à Saint-Pétersbourg; il reçut de la tzarine le plus brillant accueil. Leur conversation roula surtout sur les prétentions maritimes de la Grande-Bretagne et sur le partage définitif de la Pologne. Au mois d'août il revint à Stockholm dans un yacht superbe dont l'autocrate lui avait fait présent, et l'on évalue environ à 400,000 roubles les cadeaux que lui et ses courtisans rapportèrent de Saint-Pétersbourg.

Cependant l'époque où les états devaient se réunir allait bientôt arriver. Le roi en pressa la convocation parce que la reine, qui était alors enceinte, approchait de son terme, et qu'il voulait qu'elle accouchât pendant la diète, afin que les états pussent être parrains de l'enfant qui naîtrait sous leurs yeux. Tout fut réglé pour cette diète suivant l'ordonnance rendue par Gustave-Adolphe en 1617; le roi nomma le maréchal de la diète et les orateurs des trois autres ordres, et fit ensuite l'ouverture de la session par un discours dans lequel, après avoir tracé le tableau le plus riant de la situation du pays, il assura que, malgré les dépenses considérables et les besoins urgents des six dernières années, une sage économie lui avait permis de remettre le royaume en bon état de défense, et de lui rendre son ancienne splendeur; que ce n'était point pour demander des secours ou des subsides, dont grâce à la bonté suprême il n'avait pas besoin, qu'il avait convoqué les états, mais uniquement pour se réjouir avec eux de la situation heureuse de la patrie, etc., etc. Il les pria ensuite de vouloir bien être parrains de l'enfant auquel il espérait que la reine allait donner le jour, et il finit par ces mots où il trouva moyen de placer ses formules favorites : « Si le

« ciel m'accorde un héritier, puisse-t-il être digne de « monter un jour sur *le trône de Gustave-Vasa et de « Gustave-Adolphe*... S'il devait jamais oublier que le « premier devoir d'un roi de Suède c'est *d'aimer et « d'honorer un peuple libre,* je regarderais comme une « faveur céleste que Dieu le retirât à lui, etc., etc. »

Deux jours après cette séance solennelle, Sophie-Madeleine accoucha d'un enfant mâle, qui fut le premier héritier immédiat de la couronne né en Suède depuis Charles XII; car Gustave III était né avant que son père montât sur le trône. Il fut baptisé avec la plus grande pompe et nommé Gustave-Adolphe.

La naissance d'un prince héréditaire avait été, sous plus d'un rapport, un événement très-heureux pour Gustave; car, sans le don gratuit que la diète lui accorda en cette circonstance, il n'aurait pu longtemps continuer sa vie splendide. Cependant, malgré cette nouvelle ressource, il ne voulut pas révoquer ses ordonnances sur les distilleries d'eau-de-vie, et les paysans lui devinrent de plus en plus hostiles. On commença même à l'accuser de dissimulation, de perfidie; et des doutes s'élevèrent sur la légitimité de l'enfant qui venait de naître.

En 1780, la guerre ayant éclaté entre la France et l'Amérique d'une part, et l'Angleterre de l'autre, Gustave et son voisin, le roi de Danemark, cherchèrent à profiter de leur situation comme puissances neutres pour faire le commerce maritime des nations belligérantes. On sait que l'Angleterre, se fondant sur d'anciens traités, réclama le droit de visiter les navires neutres, et que, bien loin de reconnaître ce principe : *le pavillon protége la marchandise,* elle prétendit que la marchandise devait faire confisquer le navire. Cette prétention donna lieu à la ligue de la neutralité armée, signée par la Russie, la Suède et le Danemark. Cette ligue, qui indisposa au plus haut point l'Angleterre, eut peu de conséquences immédiates, par suite de la mé-

fiance des puissances contractantes; mais elle eut plus tard une grande influence sur les progrès du commerce dans le Nord.

Les projets de Catherine, relativement à la Crimée et à la navigation de la mer Noire, exigeaient qu'elle s'assurât l'alliance de la Suède, dont les forces maritimes devenaient respectables, et dont l'armée de terre était alors parfaitement organisée. Elle redoutait un voisin qui, guidé par son ambition, ou influencé par le cabinet de Versailles, pouvait tenter un coup de main sur sa capitale. Pour pénétrer les desseins de Gustave, elle lui proposa, à Frédérickshamn, une entrevue qu'il accepta. Il se rendit au lieu convenu le 29 juin 1783.

Afin de flatter les goûts de Gustave pour la magnificence, elle fit préparer à Saint-Pétersbourg un palais qui se démontait à volonté, et dont elle fit transporter par eau, à Frédérickshamn, les pièces détachées et l'ameublement. Le palais fut monté avec tant de mystère et de célérité, que Gustave ne se douta pas ou feignit du moins de ne pas se douter de ce que l'on projetait, jusqu'au moment où Catherine elle-même l'introduisit dans un magnifique salon. Il y avait dans ce palais une très-belle salle de spectacle, où une troupe française, qu'elle avait amenée, donnait tous les soirs des représentations. On a assuré dans le temps, s'il faut en croire Brown, que Catherine *corrompit* Gustave à l'aide d'un présent d'un million d'écus, et qu'elle lui donna sa parole de souveraine qu'elle ne fomenterait point de troubles en Suède ni en Finlande, si, de son côté, il s'abstenait de toute hostilité secrète ou déclarée contre elle. Jamais, peut-être, deux monarques ressentant l'un pour l'autre une haine plus invétérée, ne se sont trouvés en présence. Mais l'impératrice trouva convenable d'oublier que Gustave l'avait accusée des vices les plus infâmes, et Gustave, tou-

jours poli, lui pardonnant les épithètes de *petit roi* et de *comédien amateur*, joua la comédie avec elle en artiste consommé.

L'année suivante Gustave entreprit un voyage sur le continent. Après avoir parcouru l'Italie, il arriva, au commencement du mois de juin, à Paris, où il fut reçu avec le plus grand éclat. La cour de Versailles ayant depuis quelques années négligé le payement des subsides, il parvint à obtenir comme dédommagement la cession de la petite île de Saint-Barthélemy, près de la Guadeloupe; mais de son côté il accorda aux Français le droit d'entrepôt dans la ville de Gothenbourg. Après avoir passé quelque temps à la cour de France, qui célébra sa présence par une suite de fêtes magnifiques, il repartit pour la Suède, et arriva à Stockholm le 3 août 1784.

Huit ans s'étaient écoulés depuis la clôture de la diète de 1778, quand Gustave, pressé par les besoins du trésor, et désirant se préparer les moyens de réaliser ses projets de conquête en Russie, convoqua une nouvelle assemblée des états. La proclamation parut pendant le séjour de Gustave en Finlande, et causa la plus grande surprise à Stockholm et dans les cours étrangères. La diète s'ouvrit le 7 mai 1786. Mais déjà on commençait à se méfier de Gustave. Des quatre propositions qu'il fit à la diète, trois furent repoussées, l'autre modifiée d'une manière hostile. Une forte opposition antiroyaliste se fit vivement sentir durant le cours de la diète. En 1778 on avait accordé les impôts sans y fixer un terme; en 1786 on ne les accorda que pour quatre ans, et l'on déclara qu'à l'avenir les dettes de la couronne ne seraient plus reconnues comme dettes de l'État. La distillation des eaux-de-vie donna encore lieu à des scènes violentes dans la chambre des paysans, mais elles n'amenèrent aucun résultat. Gustave fit éclater son mécontentement dans le discours de

clôture qu'il prononça le 24 juin. Il se plaignit qu'une inquiète défiance, mal fondée en elle-même et peu méritée de la part de celui qui avait rendu le peuple libre, eût menacé de troubler l'union et la concorde. « La vérité, dit-il, finira par triompher; » il cita, suivant l'usage, l'exemple de Gustave Vasa et en appela à la postérité. Ensuite il congédia les états en faisant des vœux pour la continuation de la paix, pour le retour de temps plus heureux, et pour qu'*aucune circonstance ne l'obligeât de longtemps à convoquer une nouvelle diète.*

Vers cette époque; les premières conséquences du partage de la Pologne commençaient à jeter le trouble dans la société européenne; l'ancien équilibre des États avait été rompu par cet acte odieux d'une politique astucieuse et sans pudeur, qui, foulant aux pieds toutes les maximes de la justice et de la morale, n'avait pas craint de violer l'ancien droit des nations. Une puissance barbare et égoïste avait jeté sa lance dans le plateau des destinées de l'Europe civilisée, et prodigué l'or pour gagner les courtisans et les ministres des divers souverains de l'Europe. Frédéric II avait profité du premier partage de la malheureuse Pologne, sans s'inquiéter des dangers auxquels serait exposé son pays, quand sa main ferme et puissante n'en dirigerait plus les destinées. Son successeur, par sa politique vacillante, fit ressortir toute l'étendue de cette faute. D'un autre côté, l'Autriche, gouvernée par Joseph II, n'abandonna point sa politique de temporisation et de ménagements : elle se flatta que, par une alliance et des relations d'amitié, elle pourrait arrêter les rapides progrès de la Russie. Il n'en fut pas ainsi; Catherine, comptant sur les difficultés intérieures qu'elle suscitait sans relâche à ses voisins, crut que le moment était venu de s'emparer du Pont-Euxin; elle rassembla toutes ses forces sur les frontières de la Turquie.

Alors tous les cabinets, dans l'impossibilité où ils s'étaient placés d'agir directement contre la conquérante moscovite, tournèrent leurs regards vers Gustave III, héritier d'un trône jadis rival de celui des tzars. Le roi désirait la guerre plus que personne. Dans sa marche usurpatrice, il en était venu à ce point où l'éclat des victoires et le bruit des armes peuvent seuls couvrir les murmures d'un peuple opprimé. Mais la constitution qu'il avait imposée en 1772 défendait expressément au roi d'entreprendre une guerre offensive sans le consentement des états, et l'esprit d'opposition qui s'était manifesté à la diète de 1786 ne lui permettait pas d'espérer qu'il pût obtenir dans cette circonstance l'autorisation qui devait légitimer ses tentatives contre la Russie. Il commença néanmoins ses préparatifs de guerre, et ne négligea rien pour acquérir de l'influence sur l'esprit du prince royal de Danemark, son neveu, qui venait d'arracher à sa grand'mère la direction de son père imbécile. Gustave fit deux voyages à Copenhague, mais sa réputation de perfidie était trop bien établie, et le comte de Bernstorf, principal ministre du prince de Danemark, était trop systématiquement attaché à la Russie pour que ses efforts pussent amener le moindre résultat et enlever à Catherine cet allié redoutable.

Cependant l'animosité des Suédois et des Russes prenait chaque jour une nouvelle violence, car Gustave employait tous les moyens propres à réveiller l'ancienne haine de la Suède contre un empire qui l'avait privée de ses plus belles provinces, et Catherine, de son côté, n'épargnait aucune de ces menées sourdes auxquelles elle avait eu si efficacement recours en Pologne pour diviser la nation et s'y faire un parti. Son ambassadeur Rasumofski agitait Stockholm, comme d'autres émissaires de la tzarine avaient agité Varsovie, et l'on préludait à la guerre par un

échange de notes irritantes que, de part et d'autre, on s'empressait de rendre publiques. Gustave ordonna enfin au ministre russe de quitter la Suède sous huit jours, et cela par mer. Ni l'un ni l'autre ne convenait à Rasumofski; il feignit une maladie, et resta à Stockholm. Néanmoins le roi, tourmenté du besoin de faire parler de lui par quelque grande entreprise, parvint à faire croire généralement que la tzarine, dont toutes les forces étaient rassemblées sur les côtes de la mer Noire, se préparait à des hostilités contre lui; il rassemble donc ses troupes en Finlande, ordonne à ses vaisseaux de mettre à la voile, fait approuver par le sénat ces mesures de *précaution*, et lui-même, le 23 juin, pendant une de ces nuits du Nord qui conservent toute la clarté du jour, il s'embarque avec l'élite des troupes du royaume, aux acclamations des habitants de la capitale. Dès le 19, il avait fait expédier un courrier à Pétersbourg pour y porter ce qu'il appelait son *ultimatum*. Il demandait :

1° La punition du comte Rasumofski, pour avoir tenté d'exciter des troubles en Suède;

2° La cession par Catherine à la Suède de quelques parties de territoire enlevées à ce royaume par les traités de Nystadt et d'Abo;

3° Que Catherine acceptât sa médiation et l'autorisât à offrir aux Turcs la *cession de la Crimée*, etc.;

4° Le désarmement des flottes russes pendant que celles de la Suède resteraient armées en guerre.

En faisant ces propositions absurdes, il n'avait, sans doute, d'autre but que de flatter l'orgueil national de la partie ignorante du peuple suédois, et de rendre tout accommodement impossible. La guerre devint, en effet, populaire aux yeux des classes peu éclairées; mais Catherine, de son côté, sut agir sur les esprits du reste de la nation, dont les fanfaronnades de Gustave augmentaient le mécontentement; car on voyait

bien qu'il précipitait la Suède dans une guerre désastreuse uniquement pour satisfaire l'impérieux besoin d'occuper l'Europe de sa gloire. La tzarine répondit par un manifeste destiné à calmer les craintes des cabinets de l'Europe, et à exciter en Suède une résistance énergique aux desseins de Gustave. Voici un passage de ce document, qui ne peut manquer de paraître singulier dans la bouche d'un autocrate russe, d'une femme qui avait assassiné son époux et usurpé le trône : « Lorsque ce prince, y est-il dit, renversa « d'une manière violente la constitution de la Suède, « sur laquelle reposaient le pouvoir du sénat et la « *liberté du peuple*, et qu'il parvint au *pouvoir absolu*, « nous ne fîmes point valoir *le droit que nous avions* « de nous opposer à ses entreprises, etc. »

Gustave arriva en Finlande le 2 juillet, quinze jours après le commencement des hostilités. La tzarine avait rassemblé en toute hâte un petit corps de troupes qui ne montait pas à vingt mille hommes, et qui devait arrêter la marche des Suédois sur la capitale, où la terreur était telle que les habitants songeaient déjà à l'abandonner. Gustave, gêné par l'article de la constitution qui lui défendait de faire une guerre offensive, prétendit que des Cosaques avaient les premiers passé la frontière et incendié deux villages, violation dont le capitaine provincial avait dressé procès-verbal; mais la cour de Russie nia que cet acte d'hostilité eût eu lieu, et plus tard on prétendit à Stockholm que ces prétendus Cosaques n'étaient autres que des soldats allemands déguisés et apostés par le *comédien-amateur*.

Quoi qu'il en soit, les Suédois entrèrent sans délai dans la Finlande russe, s'assurèrent des passages et investirent Nyslott; en même temps le duc Charles, commandant de la flotte, commença la guerre maritime en capturant deux frégates russes. Le 4 juillet, la grande flotte russe sortit de Cronstadt, et, le 17, elle

rencontra la flotte suédoise. Une bataille s'engagea près de l'île de Hogland, à l'ouest du golfe de Viborg; elle dura près de cinq heures et fut très-sanglante; mais aucun des deux partis n'obtint un avantage décisif.

Pendant ce temps, Gustave bloquait Viborg et s'avançait contre la forteresse de Frédérikshamm, devant laquelle il plaça son camp le 19 juillet. Il envoya par mer un corps de six mille hommes pour s'emparer de Mendolax et pour fermer le chemin de Viborg; mais la trahison était déjà tout à fait organisée, et quand ces ordres furent exécutés, le commandant de Frédérikshamm avait eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour rendre la tentative inutile.

Les causes de la révolte et de la trahison des officiers finlandais doivent surtout être recherchées dans la situation de cette province limitrophe, qui devait toujours servir de théâtre à la guerre en cas d'hostilité entre la Suède et la Russie. Les agents de Catherine et l'accroissement continuel de la puissance russe avaient inspiré aux nobles finlandais la pensée que rien ne pourrait les empêcher de tomber tôt ou tard sous la domination moscovite : cette persuasion devait faciliter au gouvernement russe les moyens de se les rendre favorables, et Gustave, de son côté, par ses fautes nombreuses, ne leur donna que trop de motifs pour pallier leur parjure. Plusieurs chefs de la noblesse finlandaise, et à leur tête le colonel Sprengporten et Hæstsko, sachant comment Gustave avait éludé la constitution de 1772, et effrayés des représailles que Catherine pourrait exercer sur leurs propriétés, résolurent de résister à l'autorité du roi et firent manquer l'expédition.

Le prince royal de Danemark, qui, lié à la Russie par ses traités, désirait profiter de l'absence de Gustave pour enlever à la Suède les provinces qu'elle avait conquises dans les guerres précédentes, n'eut pas plutôt appris les pertes que la flotte suédoise

avait essuyées au combat de Hogland, qu'il fit mettre en mer la flotte danoise et rassembler des forces considérables en Norwége. Gustave, à cette nouvelle, fit sommer les Danois de rester neutres, et Bernstorf répondit au nom de son roi, que le Danemark, en fournissant à la Russie les vaisseaux et les troupes stipulés par le traité, ne violait point la paix, et qu'il ne demandait pas mieux que de conserver des relations d'amitié, quoiqu'il eût déjà commencé les hostilités. Gustave fit répondre par son ministre des affaires étrangères : « Qu'il accédait avec plaisir à la con-« dition, pourvu que la défaite des auxiliaires danois par « les armées suédoises ne fût pas considérée comme « un acte d'hostilité contre Sa Majesté danoise. »

Cependant le prince Charles de Hesse, gouverneur de la Norwége, entra bientôt en Suède à la tête d'une armée de douze mille hommes; le 26 septembre 1788, il prit la petite ville de Strœmstad, et, le 1er octobre, celle d'Uddewalla, d'où il menaça la ville importante de Gothenbourg, qui paraissait devoir tomber entre ses mains après la première sommation. Le quartier général des Suédois était dans l'intérieur, à Venersborg sur le lac Vener, et un colonel, qui devait garder le défilé important de Quistrom, s'était laissé faire prisonnier avec tout son corps.

Ce danger imminent réveilla toutes les grandes qualités de Gustave. La nouvelle d'une attaque de la part des Danois lui avait fourni un prétexte plausible pour revenir de la Finlande, et son prompt retour avait rompu le plan formé par le sénat de convoquer une diète sans le secours du souverain. L'opinion de la grande masse du peuple ne pouvait être que favorable au roi, qui s'était vu, disait-il, arrêté dans sa carrière victorieuse par une trahison, dont les auteurs avaient eu peine à cacher leurs honteux motifs. Après s'être retiré pendant quelques jours à Haga, Gustave, de-

bout sur le *Slotsbacken*, éminence située derrière le palais, harangua les habitants de Stockholm, et sut inspirer à la multitude le plus vif enthousiasme. Deux mille bourgeois s'engagèrent sur-le-champ pour remplir toutes les fonctions d'une garnison régulière. L'ancienne haine que les Suédois portaient aux Danois était encore plus forte que celle qu'ils avaient vouée aux Russes, et Gustave, en faisant, avec son éloquence ordinaire, un appel au sentiment national, recouvra sans peine toute sa popularité.

Alors il dirigea sur Gothenbourg toutes les troupes disponibles que la garde bourgeoise pouvait remplacer; lui-même il se rendit en Dalécarlie, et sut si bien agir sur les paysans de cette province, naturellement braves et impétueux, que trois mille jeunes gens s'enrôlèrent volontairement, et que trois mille autres promirent de les suivre si leur secours était nécessaire. Gustave, à la tête de ce renfort, s'avança dans le Wærmland, où les contingents des autres provinces le rejoignirent.

Cependant les dangers de la place de Gothenbourg devenant de plus en plus pressants, Gustave quitta en secret son quartier général, et, seul, il franchit à cheval une distance d'environ quarante lieues, courant à chaque instant le risque d'être pris par l'ennemi. Minuit sonnait quand il arriva à la vieille porte de la forteresse; il ne parvint qu'avec peine à se faire introduire. Le général Duretz, qui commandait la place, s'écria en le voyant, que rien ne pouvait empêcher Gothenbourg d'être prise. « Vous vous trompez, lui « répondit Gustave, je suis venu pour la sauver. » Le général se jette alors à ses pieds et le supplie de quitter une ville si peu susceptible de résistance. « L'ennemi approche, dit-il; dès aujourd'hui il som« mera la ville de se rendre. En cas de refus, un as« saut sera livré, et la personne sacrée de Votre Ma-

« jesté se trouvera exposée. — Puisque telle est votre « opinion, repartit le roi, retirez-vous, le comte Jean « Sparre est votre successeur. »

La présence du roi, son courage, son éloquence ranimèrent bientôt l'ardeur des habitants de Gothenbourg, qui, en peu de jours, fut à l'abri d'un coup de main. La lettre, qui devait sommer le général Duretz de se rendre, arriva en effet; mais l'étonnement du héraut qui l'apporta fut extrême quand il se vit en présence du roi de Suède lui-même. Les Danois étaient tellement sûrs du commandant de la place, qu'ils avaient négligé d'occuper le pont qui traverse le Göta-Elf, à quelques milles de là. Gustave s'empressa de le faire brûler et de dresser des batteries qui dominaient le passage, en sorte que la place n'eut bientôt plus rien à craindre. En même temps, l'intervention de la diplomatie vint seconder les efforts de Gustave. M. Elliot, envoyé d'Angleterre à Copenhague, était venu au quartier général du roi de Suède, concerter avec ce prince les moyens les plus propres à rétablir la paix. Il écrivit de Carlstad plusieurs lettres au commandant de l'armée danoise, pour l'engager à se retirer promptement, faute de quoi la guerre serait déclarée au Danemark par l'Angleterre et la Prusse. Ces lettres eurent l'effet désiré, et le 12 novembre l'armée ennemie évacua la Suède.

Gustave rentra dans sa capitale le 20 décembre 1788, et y fut reçu avec les plus vives acclamations. Il ne put voir sans une joie secrète l'expression de l'amour que le peuple lui portait. Il comptait bien en profiter pour punir les officiers de l'armée finlandaise et terrasser la noblesse. Il convoqua donc, dans le palais de Frédérikshoff, un conseil de guerre, devant lequel il fit traduire un grand nombre d'officiers. Ils furent condamnés les uns à des peines afflictives, les autres à un emprisonnement perpé-

tuel ou très-long dans des forteresses éloignées. Le capitaine Ankarstrœm était de ce nombre; mais sa sentence, comme celle de beaucoup d'autres officiers, fut commuée par le roi. Sprengporten, Hestesko et d'autres chefs de la conspiration furent condamnés à mort; mais ils s'étaient enfuis en Russie.

Le déficit occasionné par les dépenses de cette guerre funeste força Gustave à convoquer une nouvelle diète. Prévoyant cette nécessité, il n'avait rien négligé pour gagner les trois ordres inférieurs; car il espérait porter un coup décisif à l'influence des nobles. La diète se réunit le 2 février 1789, et, malgré les menaces que le discours du trône contenait contre la noblesse, celle-ci se montra hautaine et inflexible. Elle refusa de concourir à l'adresse composée dans le sens du discours, à moins qu'on n'y ajoutât une clause pour engager le roi à conclure la paix le plus promptement possible, et elle finit par en voter une de son propre chef, dans laquelle elle priait le roi de punir les auteurs de quelques libelles qui tendaient à l'extension des prérogatives de la couronne.

Bientôt elle voulut limiter l'autorité du comité secret qui, depuis 1772, était à la dévotion du roi. Un orage violent éclata alors contre le comte de Lœwenhaupt, maréchal de la diète, zélé partisan de la couronne. Gustave fit aussitôt marcher sur la capitale plusieurs milliers de Dalécarliens, et quand ils n'en furent plus éloignés que d'une journée, il assembla les quatre ordres. Il commença par complimenter les ordres inférieurs, et les remercia de l'ardeur qu'ils avaient mise à soulager la détresse du royaume; puis se tournant brusquement vers la noblesse, il lui ordonna de nommer une députation pour faire des excuses publiques au maréchal. Comme ils voulaient protester, Gustave, d'un geste dédaigneux, leur fit signe de se retirer, et, quelques jours plus tard, les princi-

paux d'entre eux furent arrêtés et gardés étroitement.

Le lendemain, Gustave se rendit à l'assemblée des états, et leur soumit une *loi de sûreté et d'union,* qui n'était rien moins qu'une nouvelle constitution, par laquelle le pouvoir politique était concentré entre les mains du roi, et le sénat aboli.

L'acte de sûreté et d'union fut adopté sans difficulté par les trois ordres inférieurs; la noblesse le mit en délibération. Mais cette délibération s'étant prolongée durant trois semaines, et ne paraissant pas toucher à sa fin, le roi adressa à cet ordre un message dans lequel il exigeait une prompte décision. On répondit en rejetant la loi à l'unanimité. Gustave ne se tint pas pour battu : il entama de nouvelles négociations; mais elles furent infructueuses. Enfin la bourgeoisie et les Dalécarliens campés dans les environs de Stockholm ayant menacé de massacrer la noblesse si elle persistait dans son refus, celle-ci, privée de ses chefs, qui, pour la plupart, étaient retenus dans les fers par Gustave, ou s'étaient retirés à la campagne, crut devoir céder à l'autorité du roi, et signa l'acte le 27 avril. Le lendemain la diète fut dissoute. Ainsi l'aristocratie était frappée à mort; les trois ordres inférieurs, qui avaient hâté sa chute, ne virent pas qu'ils auraient pu profiter de cette occasion pour réprimer tout à la fois le pouvoir excessif de l'aristocratie et le despotisme du monarque, et fonder à jamais la liberté du pays. Ils gagnèrent cependant quelque chose au changement, l'hydre qui les dévorait n'avait plus qu'une tête.

Le comité secret et la majorité constituée par les trois ordres inférieurs, ayant accordé à la couronne tous les subsides et toutes les ressources qu'elle avait réclamés, Gustave ne songea plus qu'à continuer la guerre contre la Russie. L'entêtement insensé qui amena la chute de plusieurs rois de Suède, commençait à égarer aussi son esprit. Il ne vit pas que le

moment favorable pour attaquer la Russie était passé, et qu'il ne serait plus désormais que le jouet de l'Angleterre et de la Prusse. Ces deux puissances empêchèrent de nouvelles hostilités entre la Suède et le Danemark, qui brûlaient du désir de se mesurer. L'ambassadeur anglais déclara sèchement à Gustave que s'il ne faisait point la paix avec le Danemark, il serait attaqué par l'Angleterre; de semblables menaces furent faites à la cour de Copenhague, et le prince royal signa la paix, quand Catherine, qui n'avait aucun intérêt à laisser brûler la flotte danoise par les Anglais, l'eut dégagé de ses serments.

Vers la fin de l'hiver de 1789, la guerre recommença entre la Suède et la Russie, par une expédition du baron de Stedingk contre Nyslott. Le 5 juin de la même année, Gustave en personne arriva au quartier général, et se mit à la tête de l'armée. Il obtint d'abord quelques succès, et assiégea Frédérikshamm; mais le prince de Nassau survint avec la flotte russe et força à la retraite les vaisseaux suédois qui formaient le blocus du côté de la mer. Gustave se vit alors contraint de se replier vers la Finlande suédoise, et le reste de la campagne se passa en combats sans importance et sans résultat. Le 1er septembre, Gustave rentra à Stockholm, où l'état des esprits et les menées des factions rendaient sa présence nécessaire. La campagne de l'année 1790 ne fut pas plus décisive sur terre, mais la guerre maritime devint très-acharnée, et se termina par la célèbre bataille de Swensk-Sund (9 juillet), où Gustave, commandant en personne la flotte suédoise, remporta une victoire complète et brillante sur les frégates et les galères russes, commandées par le prince de Nassau. Le 14 août 1790, on conclut la paix à Verelæ, et l'on prit pour base du traité le *statu quo ante bellum*. Mais la Suède avait perdu ses meilleurs vaisseaux et ses meilleurs marins, et elle n'avait pas, pour ré-

parer de semblables désastres, les moyens dont pouvait disposer la tzarine.

Gustave, néanmoins, rentra triomphant à Stockholm, et le peuple le reçut comme un conquérant et un pacificateur. La gloire militaire devint désormais sa passion dominante, et il forma le projet de la satisfaire sur un champ plus vaste. La révolution française venait d'éclater, et Louis XVI s'était trouvé tout à coup hors d'état de payer un subside. Catherine, qui n'ignorait point les embarras dans lesquels Gustave serait jeté par la perte de cette importante ressource, et qui savait d'ailleurs qu'il devait à la France le rétablissement de l'autorité royale en Suède, ce qui lui ferait regarder comme un devoir de rendre le même service au successeur de Louis XV, Catherine forma le projet de se servir de lui pour lutter en France contre l'esprit révolutionnaire.

Gustave promit d'accepter les subsides de Catherine, et se décida à plonger son royaume dans une nouvelle guerre, contre un peuple auquel on n'avait pas à reprocher l'ombre d'une offense envers la Suède. Cette guerre, d'ailleurs, ne devait obtenir aucune popularité en Suède, car elle ne flattait aucun des préjugés nationaux.

Peu de temps après la diète de 1792, où il se fit accorder de nouveaux subsides, le roi, par une ordonnance, diminua d'un tiers la valeur du papier-monnaie. On l'accusa d'avoir annoncé d'avance la mesure à ses amis, qui n'avaient pas manqué de l'exploiter. Une foule de familles nobles se virent ruinées par cette mesure, et le projet que la noblesse, irritée de l'abaissement de son ordre, avait formé de détrôner et d'assassiner Gustave fut définitivement arrêté. On le suivit à Gesle, mais on n'y trouva pas l'occasion d'agir. Le 2 mars, on l'attendit à un bal masqué, mais il n'y parut pas; plus tard, un grand bal qui devait

avoir lieu à la cour fut inopinément contremandé. Mais ces obstacles et bien d'autres encore ne purent ébranler la ferme résolution des ennemis de Gustave. A la fin, on annonça pour le 16 mars un bal masqué à la salle de l'Opéra, et les conjurés, abandonnant le projet d'enlever le roi, choisirent cette nuit pour l'exécution de leur complot. Gustave y reçut la mort par la main d'Ankarstrœm (16 mars 1792).

CHAPITRE IV.

Histoire du Danemark depuis l'avénement de Frédéric IV jusqu'à la mort de Christian VII (1699-1808).

Nous avons raconté, dans le chapitre précédent, les guerres qui eurent lieu entre la Suède et le Danemark au commencement du dix-huitième siècle; nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet. Frédéric IV, qui occupait le trône du Danemark depuis l'an 1699, avait essuyé, dans la première partie de son règne, une longue série de revers. Mais après la bataille de Pultava il se joignit de nouveau aux ennemis de Charles XII, et la Suède épuisée ne lutta plus avec le même bonheur. La paix de Frédériksborg, qui fut signée le 3 juillet 1720, termina enfin la guerre entre ces deux royaumes. Le Danemark abandonna ses conquêtes et obtint en revanche, de la Suède, le droit de prélever un péage pour le passage du Sund. Frédéric IV conserva enfin, sous la garantie de la France et de l'Angleterre, la portion de Sleswig dont il avait fait la conquête, et qui appartenait à la maison de Holstein-Gottorp.

La paix de Frédériksborg fut pour le Danemark le commencement d'une longue période de bonheur et de prospérité. Le roi put réduire et quelquefois supprimer les impôts extraordinaires que la guerre avait

nécessités. Il protégea le commerce et la navigation par un grand nombre de priviléges, tels que celui *des quatre espèces* qu'il octroya aux citoyens de Copenhague. Cette sorte de charte commerciale assurait aux habitants de la capitale le monopole du vin, du sel, du tabac et de l'eau-de-vie, à la condition que ces marchandises seraient introduites sur des vaisseaux danois. Frédéric IV voulait par là faire cesser la contrebande étrangère et par suite augmenter le revenu des douanes. Mais les moyens manquèrent pour mettre cette mesure à exécution, et le successeur de Frédéric, dès le début de son règne, se vit dans l'obligation de supprimer le privilége des quatre espèces.

Frédéric IV ne fut pas plus heureux dans ses efforts pour relever la compagnie formée pour le commerce des Indes orientales. Cette société avait dans l'origine fait de brillantes affaires. Outre Tranquebar elle avait fondé diverses factoreries sur la côte de Malabar, au Bengale et à Bantam, mais la modicité de ses ressources, les guerres qu'elle fut obligée de soutenir contre le roi de Tanjore, les fautes qui furent commises par les gouverneurs des établissements danois, l'affaiblirent tellement que le roi dut, le 4 octobre 1726, charger une commission spéciale d'examiner sa situation. Pendant qu'on s'occupait de ce travail, un négociant hollandais, Josie d'Aspern, qui avait été membre de la société autrichienne d'Ostende, fit agréer au roi, le 30 octobre 1727, un projet d'après lequel il devait être fondé à Altona, pour le commerce de Tranquebar, du Bengale, de la Chine et des Indes orientales en général, une nouvelle société qui jouirait de tous les priviléges de l'ancienne et se chargerait de ses dettes si elles ne dépassaient pas 160,000 reichsthalers. Mais cette entreprise, pour laquelle il se présenta beaucoup d'actionnaires, fut étouffée dès sa naissance par la jalousie des Anglais et des Hollandais. Georges II et les États-Gé-

néraux déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas que dans la proximité de l'Elbe, il fût établi une société pour le commerce des Indes. La ville d'Amsterdam de son côté fit emprisonner la femme et les enfants d'Aspern, confisqua ses biens, et le fit condamner à être pendu, parce que, citoyen d'Amsterdam, il était entré dans une compagnie de commerce étrangère. Tous ces obstacles empêchèrent la société d'Altona de se former, et, après avoir rendu au roi ses priviléges, elle se sépara le 28 avril 1729. Mais peu de temps après Pierre Backer, négociant de Brême, proposa la fondation d'une nouvelle compagnie, sous le nom de Société asiatique. Le prince royal prit goût à ce projet et se mit à la tête de la société à laquelle le roi accorda un privilége de quarante ans (1).

Ce fut aussi sous Frédéric IV que le Danemark essaya de rétablir avec le Groënland, son ancienne colonie, les relations interrompues depuis la grande peste de 1349. Les Hollandais allaient, il est vrai, quelquefois dans ces parages; mais ils gardaient un si grand secret sur leurs voyages qu'on ignorait généralement en Europe s'il restait encore au Groënland quelques descendants des anciens habitants chrétiens. Un bon pasteur de Vogens dans l'évêché de Drontheim, nommé Hans Égède, était depuis longtemps tourmenté de l'idée que le christianisme s'était, faute de prêtres, éteint dans ce pays. Brûlant du désir de devenir l'apôtre des Groënlandais, livrés sans doute aux abominables erreurs du paganisme, il se rendit à Copenhague où il obtint du roi un ordre par lequel il était enjoint aux autorités de Berghen de faire tous leurs efforts pour la création d'une société qui consentît à entreprendre un voyage de commerce au Groënland. On parvint a équiper une flottille de trois vaisseaux sur l'un desquels s'embarqua la famille d'Égède que le roi avait

(1) Schoell, Cours d'histoire des États européens, t. XLV, p. 278 et suiv.

nommé missionnaire. Après de longs et de pénibles efforts, Égède, qui avait retrouvé dans le pays des traces d'une ancienne civilisation, sans toutefois y découvrir aucun reste de population européenne, parvint à faire quelques chrétiens; mais la compagnie de Berghen ne couvrant pas ses frais, fut dissoute en 1727. Le roi, alors, résolut de faire pour son propre compte le commerce du Groënland. En 1728 il fit partir des officiers, des soldats, des ouvriers de tout genre, des chevaux, de l'artillerie, et tous les matériaux nécessaires pour bâtir un fort; mais cette colonie eut tant à souffrir du froid que la plupart des individus qui la composaient se hâtèrent de revenir en Europe.

Deux ans avant la mort de Frédéric IV un horrible incendie éclata à Copenhague et dura pendant quatre jours. Deux mille cinq cents maisons, six églises, l'hôtel de ville, tous les bâtiments de l'université, plusieurs bibliothèques, furent réduits en cendre. On ne parvint qu'avec des peines infinies à sauver le château royal. Pendant et après cet incendie le roi s'acquitta de tous les devoirs d'un monarque et d'un père. Il distribua d'abondants secours, fournit des matériaux à ceux qui voulurent rebâtir leurs demeures et accorda à tous les habitants de Copenhague l'exemption des impôts pendant plusieurs années.

Frédéric IV mourut en 1730, et eut pour successeur son fils Christian VI. Le nouveau roi ne s'occupa d'abord que d'œuvres de piété. De nouveaux efforts furent tentés pour seconder le zèle religieux d'Égède et propager le christianisme au Groënland. Un *collége général de l'inspection des églises* fut chargé de surveiller les pasteurs pour les astreindre à prêcher l'Évangile dans toute sa pureté. Il fut ordonné à tous les Danois, sous peine d'amende, d'assister régulièrement au service divin. Une autre ordonnance, dictée par un

esprit plus libéral et plus éclairé, prescrivit à chaque seigneur de construire dans son village une école et une maison pour un instituteur.

Christian VI protégea également le commerce. La Société asiatique, fondée sous le règne précédent, fut confirmée dans ses priviléges. En 1733, le roi acheta de la France l'île de Sainte-Croix, qui devint bientôt la plus florissante des Antilles danoises. Une banque d'assignation fut fondée à Copenhague. Il fut interdit par le *département général de l'économie rurale et du commerce* que Christian avait créé, de porter des bijoux, des dentelles, des étoffes de laine ou de soie, qui n'auraient pas été fabriqués dans le Danemark. Christian fit aussi beaucoup pour l'encouragement des sciences. C'est par lui que furent fondés le théâtre d'anatomie et de chirurgie en 1736, le collége de médecine en 1740, et la société d'histoire et de langue danoises en 1746, l'année même de sa mort. Dix ans auparavant, Christian VI, qui ne négligeait rien pour l'accroissement de la marine, avait fait bâtir le chantier de Christianshafen, dans l'île d'Amack réunie à Copenhague. Ce monument et le château de Frédérichsbourg, dont les fondations furent posées en 1731, sont d'imposants souvenirs du règne de Christian VI.

Ajoutons quelques mots sur les principales transactions politiques du règne de ce roi.

La première fut le traité d'alliance qu'il conclut en 1732 avec l'empereur Charles VI et la tzarine Anne Ivanovna et par lequel les intérêts du duc de Holstein-Gottorp furent abandonnés, si dans le délai de deux ans il n'acceptait pas la somme que le roi de Danemark lui offrait pour l'indemniser de sa part du Sleswig. Ce fut en exécution de ce traité que Christian VI envoya, en 1733, à l'empereur un secours de six mille hommes qui servirent sur le Rhin jusqu'en 1736.

Il conclut, le 30 septembre 1734, avec la Grande-Bretagne, un traité par lequel les deux puissances se promettaient réciproquement un secours de six mille hommes. Lorsque la guerre pour la succession d'Autriche éclata, il resta neutre; néanmoins, pour remplir ses engagements envers l'Angleterre, il fit au mois de mai 1741 marcher six mille hommes au secours de l'électorat de Hanovre. Ce fut probablement dans l'intention d'atténuer les effets de cette alliance, que Louis XV conclut, le 23 août 1732, un traité de commerce avec le Danemark.

Au mois de novembre de l'année 1742, le duc de Holstein-Gottorp, et immédiatement après l'administrateur de Lubeck, furent choisis comme successeurs éventuels au trône de Suède, bien que le clergé et les paysans eussent donné leurs voix au fils de Christian VI. Le roi de Danemark protesta contre cette élection et se prépara à faire valoir par les armes les droits de son fils. La Russie et l'Angleterre prirent fait et cause dans cette querelle, et la guerre allait éclater, quand, le 24 février 1744, on convint d'un arrangement par lequel, d'une part, le prince royal de Danemark renonçait à ses prétentions au trône de Suède, et, de l'autre, le roi et les états de Suède, en renouvelant la paix de 1720, promettaient d'employer leurs bons offices pour faire renoncer le prince successeur de Suède à ses droits éventuels sur le Sleswig. Christian VI mourut le 6 août 1746.

Son fils, Frédéric V, fut un des plus grands princes qui aient régné au dix-huitième siècle. Le Danemark lui doit un grand nombre de lois sages et d'établissements utiles. « Il commença son règne par la diminution des charges du peuple, par de sages règlements destinés à accélérer la conclusion des procès, à faire administrer une justice exacte, à faire fleurir l'industrie et le commerce. Le 4 septembre 1747,

jour de son sacre et de son couronnement, il fonda la Société générale du commerce, dans le but de rendre Copenhague l'entrepôt de toutes les marchandises de la Baltique. Il conclut, en 1748, un traité de commerce avec le roi des Deux-Siciles, et, en 1751, avec les États barbaresques. Deux années après, il accorda à une compagnie, qui fut nommée Société africaine, le privilége du commerce de Barbarie pendant quarante ans. Cette entreprise n'eut qu'un médiocre succès, et la compagnie cessa d'exister en 1768. Frédéric V resta neutre dans la guerre qui éclata en 1755 entre la France et la Grande-Bretagne. A cette occasion, il signa avec la Suède, qui observait le même système pacifique, un traité pour la défense commune de la liberté et de la sûreté du commerce danois et suédois. La même année (1756), il s'unit à la république de Gênes et à la Porte Ottomane par des traités d'amitié, de commerce et de navigation. En 1754, il racheta pour la somme de deux millions le privilége de la Société des Indes occidentales et de la Guinée, et déclara le commerce libre pour tous ses sujets en Afrique et en Amérique. En 1757, il fit venir des mineurs allemands pour perfectionner l'exploitation des richesses que renferment les montagnes de la Norwége, et institua une école des mines à Kongsberg. Parmi les nombreuses institutions de Frédéric V, on remarque le magnifique Jardin des plantes, la maison des Invalides de Copenhague, un grand hôpital dans la même ville, l'institut d'éducation de Christianshafen pour deux cents jeunes gens qui se destinent à des métiers, l'Académie de peinture, sculpture et architecture, l'Académie militaire de Soroë. Il fut puissamment secondé par son ministre, le comte de Bernstorf, qui a mérité d'être surnommé le Grand, et que son zèle pour les progrès de l'industrie et des manufactures a fait appeler le Colbert du Danemark. Frédéric fut un prince

lettré. Plusieurs écrivains distingués fleurirent en Danemark sous son règne (1), et la fondation d'un opéra italien, d'un théâtre français, et enfin d'un théâtre danois pour perfectionner la littérature nationale, y répandit le goût de l'art dramatique (2). »

Christian VII succéda, en 1766, à son père Frédéric V. Il continua d'abord le cours de ses réformes. Les corvées furent diminuées, on adoucit le mode de perception de la dîme, et par là on prépara l'affranchissement des serfs. Mais bientôt le jeune roi se livra tout entier à son penchant pour les plaisirs et abandonna le soin des affaires; le médecin Struensée parvint auprès de lui à la plus haute faveur, et s'en servit pour renverser les anciens ministres, dont il prit la place. Doué d'une instruction superficielle, ce nouveau ministre voulut aller trop vite en matière de réforme. Dans l'espace d'une année (1770), il abolit presque entièrement les corvées, proclama la liberté de la presse, borna l'action de la police à l'extérieur. Ces réformes précipitées, la prédilection que Struensée affectait pour les Allemands, et ses liaisons suspectes avec la reine Caroline-Mathilde, le rendirent odieux. Les mécontents pénétrèrent un jour dans l'appartement du roi, que ses honteuses débauches avaient fait tomber dans un état voisin de l'imbécillité, et lui arrachèrent l'ordre d'arrêter la reine et ses complices. Struensée fut condamné à mort et exécuté le 28 avril 1772. Une seconde sentence prononça le divorce de la reine Mathilde. Le comte André de Bernstorf, neveu du grand ministre,

(1) Ce fut Bernstorf qui engagea Frédéric V à appeler en Danemark un des plus beaux génies du dix-huitième siècle, Klopstock, et à lui accorder une pension pour qu'il pût achever tranquillement son poëme de la Messiade. Ce fut également lui qui décida le roi à faire entreprendre un voyage en Afrique et en Arabie, voyage dont Karsten-Niebuhr a communiqué les résultats au monde savant.

(2) Ragon, Histoire générale du dix-huitième siècle, p. 345 et 346, et Schœll, Cours d'hist. des États européens, t. XLV, p. 195 et suiv.

succéda à Struensée et gouverna le royaume jusqu'en 1780. Disgracié par le roi, il fut rappelé en 1784, lorsque l'incapacité de Christian VII lui eut fait associer son fils Frédéric comme co-régent. Ce jeune prince compléta enfin l'affranchissement des serfs. Le 20 juin 1788, il déclara que le *Sternsband*, c'est-à-dire, le lien qui attachait le paysan à la glèbe, cesserait le 1er janvier 1800. Le prince royal succéda en 1808 à son père Christian VII, sous le nom de Frédéric VI.

CHAPITRE V.

Histoire de la Turquie, depuis la paix de Passarowitz jusqu'à la paix de Jassi (1718-1752).

Le sultan Achmet III, qui régnait depuis 1702, avait signalé les premières années de son règne par la conquête des îles de l'Archipel et de la Morée. Mais il avait été moins heureux dans sa guerre contre l'Autriche. Par la paix de Passarowitz, il avait cédé à l'empereur Belgrade, Temeswar, la Valachie jusqu'à l'Aluta et une partie de la Servie (1718). Ce traité humiliant lui attira la haine de ses sujets. On était irrité de voir le sultan se livrer à l'indolence, passer ses jours à contempler les monceaux d'or amassés dans son palais, à admirer ses belles tulipes ou les magnifiques glaces qu'il faisait venir de Venise. La mauvaise issue de la guerre contre les Perses acheva de le dégrader aux yeux des Turcs, et amena enfin sa ruine.

Une révolution avait éclaté en Perse, en 1722. Le rebelle Mir-Mahmoud avait détrôné le sophi Schah-Hussein; mais un fils du souverain légitime disputait encore à l'usurpateur l'héritage de son père. Les Turcs

et les Russes profitèrent de cette guerre civile pour s'agrandir aux dépens de la monarchie persane. Pendant que les généraux de Pierre le Grand soumettaient le Schirvan, le Ghilan, et toutes les côtes de la mer Caspienne, les Turcs s'emparaient de Tiflis, d'Érivan, de Tauris et des provinces qui en dépendaient. En 1726, le successeur de Mir-Mahmoud, Aschraff, céda au sultan la Géorgie et l'Arménie. Mais ce succès ne fut pas durable. Le fils d'un pasteur du Khorasan, Nadir, renversa l'usurpateur et rétablit Thamas, fils d'Hussein. Un message fut alors envoyé à Constantinople par le général victorieux, pour redemander les provinces cédées. Achmet III et le vieil Ibrahim, son vizir, étaient peu disposés à abandonner leurs plaisirs pour retourner aux combats; cependant ils craignaient les ulémas et les janissaires. La guerre fut donc décidée, mais conduite avec mollesse. La nouvelle de la reprise de Tauris, par les Perses, fut le signal de la révolte. Achmet III fut déposé, et les janissaires élevèrent à sa place son neveu Mahmoud (1730).

Le sultan Mahmoud Ier inaugura son règne par le massacre de Patrona, de Musla, d'Ali et de leurs partisans auxquels il devait le trône. En même temps, il envoya l'ordre de faire périr le pacha Rustan qui dirigeait la guerre contre les Perses et qui devait sa dignité à Patrona. Le lieutenant de Rustan, à qui la dépêche était adressée, venait de mourir des suites d'une blessure. Rustan s'en empara, et, l'ayant lue, il écrivit au sultan: « Ma vie appartient au sublime sultan; mais j'ai vaincu « l'ennemi, j'espère le vaincre encore; qu'ensuite mon « glorieux maître ordonne de mes jours. » Et le proscrit poursuivit le cours de ses succès.

Ali-Pacha succéda à Rustan dans le commandement de l'armée, et fut bientôt remplacé lui-même par Topal-Osman. Une nouvelle révolution venait de changer en Perse l'état des affaires. Nadir, irrité de

la pusillanimité du souverain qui lui devait le trône, et qui, sans le consulter, négociait avec les Turcs une paix honteuse, l'avait renversé pour élever à sa place son fils Abbas-Mirza, enfant encore au berceau. La déposition de Thamas fut suivie de la reprise de la guerre contre les Turcs. Lorsque le jeune prince, ceint du diadème, eut été apporté en présence de la cour pour recevoir les hommages des grands prosternés devant lui, il avait jeté des cris dans son berceau. « Le royal enfant, avait dit aussitôt Nadir, redemande « les provinces cédées aux Turcs. Elles lui seront bientôt rendues. » Il recommença les hostilités par la prise d'Amadan et de Kermanschah, puis, tout à coup, il se dirigea vers le midi et mit le siége devant Bagdad. Topal-Osman le vainquit près de cette ville, et les têtes de trente-trois mille Persans, élevées en pyramides à Bagdad, furent le trophée de la victoire (1732). Vaincu dans deux nouvelles batailles, Nadir demanda la paix. Elle fut refusée. Topal-Osman fut bientôt puni de son orgueil. Il fut vaincu et tué dans un quatrième combat, et le pacha de Bagdad acheta la paix par la restitution de la Géorgie et de l'Arménie. En même temps le sultan reconnut Nadir en qualité de sophi de Perse (1735).

L'impératrice de Russie, Anne Ivanovna, et l'empereur Charles VI avaient essayé de profiter des embarras de la Turquie; mais l'événement ne répondit pas à leur attente. Vaincu dans trois campagnes successives, l'empereur conclut, en 1739, une paix désavantageuse, par laquelle il restituait au sultan, Belgrade, Sabacz, Orsowa, et les districts de la Servie et de la Valachie qui avaient été cédés à l'Autriche par le traité de Passarowitz. La Russie rendit également toutes ses conquêtes.

Mahmoud Ier ne vit point dans la guerre pour la succession d'Autriche une occasion de s'agrandir aux

dépens des puissances chrétiennes. Il leur offrit même sa médiation, et, n'ayant pas été écouté, il vécut en paix jusqu'à la fin de sa vie (1754).

Son frère, Othman III, lui succéda à l'âge de cinquante-trois ans. Il ne régna que trois ans, et son règne n'est marqué dans l'histoire que par un incendie qui consuma les deux tiers de Constantinople.

Mustapha III, son neveu, lui succéda, en 1757. Le nouveau prince s'efforça, par de sages institutions, d'adoucir les mœurs barbares de ses sujets et de fortifier les ressorts du gouvernement. Mais il était trop tard pour arrêter la décadence de l'empire ottoman. Lorsque l'impératrice Catherine II eut envoyé en Pologne une armée de quarante mille hommes, destinée à faire élire son protégé Stanislas-Poniatowski, Mustapha voulut en vain lui déclarer la guerre et venir ainsi au secours de la Pologne asservie. Les ulémas et le divan s'opposèrent à toute rupture avec la Russie, et le muphti prouva, le Coran à la main, qu'il était défendu d'attaquer ceux qui laissaient en paix l'empire. Il fallut qu'un détachement russe violât le territoire turc, en poursuivant un corps de confédérés polonais jusque dans Balta, pour que Mustapha pût enfin déclarer la guerre à la tzarine. Ce fut en 1768 que commença, entre les Turcs et les Russes, une guerre opiniâtre qui dura six ans. Nous en avons raconté ailleurs les événements les plus marquants. Mustapha ne vit pas la fin de cette guerre. Il mourut le 21 janvier 1774.

Son frère, Abdul-Hamid, signa, en 1774, le honteux traité de Kainardgi. La Crimée et le Cuban furent déclarés indépendants de la Turquie. Les Russes se firent céder Azof et obtinrent la libre navigation de la mer Noire et du Bosphore.

Mais la paix de Kainardgi ne pouvait satisfaire longtemps l'ambition de Catherine. La trahison de l'hospo-

dar de Moldavie, la révolte du scheik Daher, qui s'était déclaré indépendant en Palestine, et l'insurrection des Grecs de la Morée avaient donné la mesure de la faiblesse de l'empire ottoman. Catherine fomentait secrètement tous ces troubles dont elle espérait profiter. Le sultan entreprit alors de réformer son armée. Il fit venir de France des officiers et des ingénieurs. Pour la première fois les Turcs furent soumis à la discipline et façonnés à la tactique européenne. Le grand vizir, Hassan-Bey, organisa une marine nouvelle avec une rapidité merveilleuse. Mais Catherine II ne permit pas au sultan d'accomplir ces réformes salutaires. La guerre recommença en 1787, et cette fois encore les Turcs furent vaincus. Abdul-Hamid mourut au milieu de cette lutte (1789).

Son neveu, Sélim III, qui lui succéda, fut forcé de signer, en 1792, le traité de Jassi, par lequel il confirma la cession de la Crimée dont les Russes avaient pris possession en pleine paix. Il leur céda en outre la forteresse d'Oczakoff et toutes les provinces situées entre le Bog et le Niestr. Après avoir fait la paix avec la Russie, Sélim III continua les réformes que son père avait commencées. Elles lui devinrent fatales: déposé par les janissaires, en 1807, il fut mis à mort. Son successeur, Mahmoud II, n'en continua pas moins ses réformes, mais elles n'ont pu arrêter la décadence de l'empire ottoman. Constantinople est une proie réservée à l'ambition moscovite, et ni la force des armes, ni les négociations ne pourront désormais empêcher les tzars de venir, le jour où ils l'auront décidé, planter leur drapeau sur les rives du Bosphore, pour menacer de là et l'Asie et l'Europe.

TROISIÈME PARTIE.

COLONIES.

CHAPITRE I[er].

Établissements français et anglais dans l'Inde pendant le XVIII[e] siècle.

Plusieurs tentatives avaient eu lieu sous les règnes de François I[er], de Henri IV et de Louis XIII, pour former des établissements dans l'Inde. Toutes avaient échoué. Colbert, à son tour, institua une Compagnie des Indes et la dota de quinze millions. Elle reçut pour cinquante ans le privilége exclusif du commerce des Indes. François Martin, un de ses agents, fonda Pondichéry sur la côte de Coromandel. Les Hollandais s'emparèrent de cette place, en 1693, et l'entourèrent de fortifications. Mais à la paix de Ryswick, ils restituèrent Pondichéry à la France (1697). François Martin en fut nommé gouverneur, et sous son habile direction cette colonie s'éleva bientôt à un haut degré de prospérité. Les opérations de Law, qui réunit les compagnies d'Occident, de la Chine, de l'Afrique et des Indes orientales en un seul et même corps, sous le nom de Compagnie perpétuelle des Indes, portèrent un coup funeste au nouvel établissement. Toutefois, Pondichéry se releva après la chute du système, et redevint florissante sous l'administration ferme et habile de Dumas (1735). Le Grand Mogol accorda à Dumas le droit de battre monnaie, ce qui valut à la Compagnie un bénéfice annuel de 4 à 500,000 fr. L'acquisition de Karical et de son territoire procura

de nouveaux avantages aux actionnaires (1739). Des comptoirs furent établis à Chandernagor, à Balassor, à Daca, à Calicut, à Mahé, à Surate. Ainsi s'ouvrit un vaste débouché à notre commerce. D'autres établissements formés aux îles de France et de Bourbon prospéraient par les soins de la Bourdonnais, et facilitaient les relations entre la France et ses colonies dans l'Inde. Alors parut Dupleix, qui était destiné à jouer un si grand rôle dans notre histoire coloniale.

Les Anglais s'étaient établis au Bengale en 1640; mais leurs colonies dans l'Inde n'acquirent de l'importance qu'en 1698, lorsqu'ils eurent jeté les fondements du fort Williams à Calcutta, sur la rive occidentale du Gange. L'empereur Aureng-Zeb leur avait cédé cette place en récompense des secours qu'ils lui avaient fournis contre les Mahrattes. Ce prince avait vendu aux Français la place de Chandernagor, située dans la même province, et qui rivalisait de luxe et de richesse avec Calcutta. Sous le gouvernement de Dupleix, la colonie de Chandernagor s'accrut encore; et les progrès du commerce français à Siam, à Comboje, à la Cochinchine, joints à la forte organisation que reçut l'armée, semblaient annoncer de nouveaux projets d'agrandissement. Les Anglais voyaient avec jalousie les progrès de notre puissance dans l'Inde. Lorsque la guerre eut éclaté entre les deux pays en 1744, ils refusèrent la proposition des ministres de Louis XV, de ne pas étendre les hostilités aux colonies. La rivalité de la Bourdonnais et de Dupleix devint fatale aux Français.

La Bourdonnais venait de se rendre maître de Madras par capitulation, lorsque Dupleix cassa la capitulation pour livrer la ville au pillage. Pendant que la Bourdonnais retournait en France, où l'attendait une odieuse captivité dans les cachots de la Bastille, les Anglais reprirent Madras et allèrent mettre le siége

devant Pondichéry. La belle défense de cette place par Dupleix et la nouvelle de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle rendirent la paix à nos colonies (1748).

Dupleix comprit alors que, pour lutter avec succès contre la compagnie anglaise, il fallait que la compagnie française ne se bornât pas au commerce, mais qu'elle entreprît de devenir puissance territoriale. Dès lors il intervint dans les querelles des prétendants du Décan et du Carnate. Il réussit dans le Décan et se fit céder de vastes territoires par le prétendant dont il avait assûré le triomphe. Mais dans le Carnate, les Anglais favorisèrent le prétendant que rejetait Dupleix. La compagnie française, qui espérait réaliser un bénifice énorme, apprit un jour qu'elle redevait plus de deux millions. Elle en accusa Dupleix et demanda son rappel. Les cabinets de Londres et de Versailles envoyèrent des commissaires chargés de rétablir la paix dans l'Inde. Les deux compagnies s'engagèrent à ne plus prendre part aux différends des princes du pays; Dupleix fut rappelé (1754), et cet homme, qui avait disposé pendant trente ans des trésors de l'Inde, mourut en France dans la pauvreté.

Dès lors les Anglais s'agrandirent rapidement dans l'Inde. Au commencement de la guerre de sept ans, ils s'emparèrent de Chandernagor (1757). Le marquis de Bussy commandait alors dans le Décan. Cet ancien lieutenant de Dupleix se soutint d'abord contre les Anglais. Il convenait de lui confier la direction des affaires. Le cabinet de Versailles lui préféra l'Irlandais Lally. C'était un officier brave et loyal, mais brusque et emporté. A peine arrivé à Pondichéry (1758), il prit aux Anglais Gondalour, le fort Saint-David et Divicotté. Il résolut alors de leur enlever Madras et de les chasser entièrement de l'Inde. Mais les moyens lui manquèrent pour une si grande entreprise. Le comte d'Aché, qui commandait l'escadre française,

déclara qu'il ne pouvait concourir au siége de Madras. Le gouverneur de Pondichéry signifia que, passé quinze jours, il ne se chargeait plus de la solde des troupes. Lally persista et perdit devant Madras l'élite de son armée (1759).

De retour à Pondichéry, Lally accusa les agents de la compagnie d'avoir fait manquer l'entreprise. Il s'éleva avec emportement contre les abus qui régnaient dans l'administration, et irrita contre lui tous ceux qui étaient intéressés aux prévarications. Une partie de l'armée se révolta, et la cavalerie se vendit à des chefs noirs. Les Anglais profitèrent de ces dissensions. Pondichéry, assiégé par terre et par mer, et ne pouvant opposer que sept cents hommes à vingt-deux mille, se rendit à discrétion (1761). Les Anglais détruisirent cette ville, et Lally fut conduit prisonnier en Angleterre. Bientôt mis en liberté, il voulut se justifier, et retourna en France, où il trouva la mort (1).

Lorsque la paix eut été signée, en 1763, la France recouvra Pondichéry, mais avec un territoire circonscrit de trois à cinq lieues; elle recouvra aussi ses comptoirs du Bengale, Karical et Chandernagor, mais à la condition expresse qu'aucune de ces villes ne serait fortifiée. Le nouveau gouverneur, Law de Lauriston, reconstruisit Pondichéry, mais cette ville ne recouvra jamais ni son ancienne population ni son ancien éclat. C'étaient les Anglais qui dominaient au Bengale. L'empereur mogol Schah-Allum leur céda cette province en toute souveraineté, et légitima ainsi leur domination aux yeux des Indiens.

Cependant un prince qui avait été longtemps l'allié des Français menaçait la puissance anglaise. C'était le régent de Mysore, Hyder-Ali. Il avait un revenu de cent dix millions de livres, et entretenait une armée de

(1) Voyez pour plus de détails, livre IV, part. I, ch. 1, p. 430 et suiv.

deux cent mille hommes, dont vingt-cinq mille cavaliers. Les Anglais, alarmés de ses progrès, formèrent contre lui une alliance avec les Mahrattes et le nizam du Décan. Mais Hyder-Ali parvint, par des négociations habiles, à dissoudre la coalition, et même à attirer le nizam dans son parti (1767). Les deux princes envahirent les possessions anglaises, et Hyder-Ali dicta la paix sous les murs de Madras (1769). Les Anglais se dédommagèrent de leurs revers sur la côte de Coromandel par des conquêtes dans d'autres parties de l'Indostan. Le nabab d'Oude, leur tributaire, reçut les provinces de Corah et d'Allahabad, dont ils s'étaient emparés en 1771, à la condition de payer un tribut annuel de vingt-cinq millions. L'année suivante ils ajoutèrent une nouvelle province aux possessions de ce nabab, qui consentit à une augmentation de quatre millions de tribut. La ville sainte de Bénarès se trouvait dans cette province, dont la conquête étendit la puissance des Anglais jusqu'aux extrémités du Bengale.

Le Bengale fut alors exploité avec une froide cupidité qui, dans quelques années, coûta la vie à trois millions d'habitants. La Compagnie tira pendant dix ans de cette province un revenu annuel de trente-six millions. Indépendamment de cette somme immense, deux cents millions furent emportés par des particuliers pendant le même espace de temps. Toutes les places importantes étaient occupées par les Anglais. L'autorité du nabab, déjà si restreinte, fut complétement anéantie. Les habitants, considérés comme propriété et marchandise, furent soumis à la plus effroyable des tyrannies. Lord Hastings, nommé gouverneur du Bengale en 1772, entreprit d'abord de réformer les abus; mais voyant que tous ses efforts étaient vains, il changea de conduite et ne songea plus qu'à faire sa fortune. Le sort des habitants en devint si affreux, que

des provinces entières se dépeuplèrent et restèrent en friche. Les revenus de la Compagnie diminuèrent alors dans une progression si alarmante, qu'on craignit une banqueroute prochaine (1773). Il fallut que le gouverneur anglais vînt à son secours moyennant un prêt de trente et un millions cinq cent mille livres, et en lui remettant une contribution annuelle de neuf millions qu'elle payait depuis l'an 1769.

L'adroit Hyder-Ali résolut de tirer parti de la haine qu'on portait aux Anglais. Il réunit de nouveau contre l'ennemi commun le nizam du Décan et les Mahrattes. Les Français se joignirent à la coalition lorsque la guerre eut éclaté en Amérique. La compagnie anglaise était menacée du plus grand des périls. Elle se sauva par son audace et son habileté. Les établissements français furent surpris (1778). On réveilla l'antique jalousie des Mahrattes et du nizam contre le souverain de Mysore. Livré à ses propres forces, Hyder-Ali redouble d'énergie. Il dévaste le Carnatic, s'empare d'Arcate, et défait successivement deux armées anglaises (1780). Mais au mois de janvier 1781, il fut forcé à la retraite par le général Eyre Coote, accouru du Bengale à la tête de sept mille hommes. Le 1er juin, il fut atteint dans sa fuite et essuya une déroute complète. Mais l'arrivée d'une flotte française vint rétablir l'équilibre et balancer les succès des Anglais. Elle était commandée par le bailli de Suffren. Un corps de troupes françaises débarqua à Porte-Nove et se joignit à l'armée d'Hyder, qui se trouva dès lors en état de tenir tête aux Anglais. Ce prince mourut en 1782 dans la ville d'Arcate qu'il avait conquise. Son fils, Typou-Saïb, qui lui succéda, perdit l'alliance française, lorsque la paix eut été signée entre la France et l'Angleterre (1783). Les Anglais restituèrent à la France Pondichéry, Karical, Chandernagor et leurs dépendances; à la Hollande, ses anciennes colonies, excepté

Négapatnam qu'ils gardèrent. Le 11 mars 1784, la paix fut signée à Mangalore avec Typou-Saïb. Ce prince et la compagnie anglaise se restituèrent mutuellement leurs conquêtes.

Ainsi, la domination anglaise s'était affermie dans les Indes, malgré les efforts de tant de puissances coalisées pour la renverser. Elle s'y est maintenue depuis et s'y maintiendra jusqu'au jour où la Russie, maîtresse de la Turquie et de la Perse, viendra lui demander compte de son injuste domination.

CHAPITRE II.

Du Brésil et de l'Amérique espagnole au dix-huitième siècle.

§ Ier. Brésil.

A l'époque de la conquête du Portugal par Philippe II, toutes les colonies portugaises en Amérique, en Afrique et aux Indes, avaient passé sous la domination de l'Espagne.

La plus importante de ces colonies était le Brésil, qui venait de recevoir en 1576 un gouvernement régulier. Le Portugais Alvarès Cabral en avait fait la découverte et en avait pris possession en 1500. Délaissé d'abord et converti en un lieu de déportation, le Brésil avait été abandonné, en 1525, à la merci de quelques seigneurs. En 1572 seulement le gouvernement portugais avait porté son attention sur ce vaste pays; il l'avait partagé d'abord en deux grandes juridictions, puis réuni sous un seul capitaine général en 1576. Sous la domination espagnole (1580-1624), le Brésil parvint à un état assez florissant par le commerce et surtout par l'exploitation des mines. Conquis et possédé quel-

que temps par les Hollandais, il revint bientôt à ses anciens possesseurs, et vit promptement renaître sa prospérité. Un seul district, celui de Saint-Paul, situé sur les confins du Paraguay, était livré à l'anarchie. Les Paulistes étaient une race mélangée de Brésiliens et d'Européens. Le commerce des esclaves faisait la principale source de leurs richesses. Aussi s'efforçaient-ils d'entraver les efforts des missionnaires espagnols et portugais pour introduire la religion chrétienne dans le Paraguay; car ils pensaient avec raison que la conversion des Indiens entraînerait l'abolition de la traite des esclaves. Les menaces du pape n'avaient produit aucun effet sur ces hommes à moitié barbares, et lorsque leur population, bornée d'abord à une centaine de familles, fut montée à vingt mille âmes, ils se déclarèrent indépendants. Depuis ce jour, ils devinrent les ennemis les plus acharnés des colonies chrétiennes du Paraguay. Lorsqu'en 1641 le Brésil fut retourné sous la domination portugaise, les brigandages de cette république militaire se changèrent en guerre réglée, et la cour de Madrid fut obligée de permettre aux Indiens du Paraguay l'usage des armes à feu pour repousser les agressions des Paulistes.

Le génie entreprenant de ces hommes audacieux suivit alors une autre direction. Ils exploitèrent les riches mines d'or du district d'Iaragua, d'où les Portugais ont tiré pendant deux siècles des richesses immenses. En 1690 ils prirent possession des mines de Sabara. Bientôt un nouvel établissement fut formé au milieu des montagnes aurifères où s'éleva Villa-Rica. Mais la quantité d'or qu'on y trouva était si considérable, que des aventuriers accourus de toutes les parties du Brésil finirent par faire la loi aux Paulistes. Les uns et les autres furent bientôt soumis à une autorité plus puissante. Le général don Antonio d'Albuquerque prit possession de Villa-Rica au nom de don Pedro, régent

du Portugal. Un commerce actif s'établit alors entre Villa-Rica et Rio-Janeiro (1711). Cette dernière ville fut saccagée en 1710 par Duguay-Trouin, pendant la guerre pour la succession d'Espagne. Mais après la paix d'Utrecht elle se releva de ses ruines. La quantité d'or que l'on tirait à cette époque des mines de Villa-Rica était si considérable, qu'à partir de l'an 1713 le *quint* (1) de la couronne dépassait annuellement douze millions. Dans l'intervalle qui s'écoula entre les années 1730 et 1750, les droits de la couronne s'élevèrent à vingt-cinq millions par an, ce qui portait la totalité des produits à cent vingt-cinq millions. Sous le règne de Marie Ière, la découverte des mines de diamants ajouta encore à l'opulence des colons du Brésil. Malheureusement l'exploitation de ces mines enrichit moins le Portugal que l'Angleterre, son avide protectrice.

§ II. Amérique espagnole.

Toutes les colonies de l'Amérique espagnole passèrent au commencement du dix-huitième siècle sous la domination de Philippe V.

Ces colonies étaient dans l'Amérique du Sud : la terre ferme comprenant une partie de la Guyane, au nord; le Pérou et le Chili, au sud; le Paraguay, à l'est du Pérou et du Chili. Le pays des Amazones et la terre de Magellan n'étaient pas encore colonisés.

La terre ferme, bornée au nord par la mer des Antilles, à l'ouest par l'océan Pacifique, au sud par le Pérou et le pays des Amazones, à l'est par la Guyane, était partagée en deux audiences, celle de Panama et celle de Santa-Fé.

Le Pérou, borné par la terre ferme au nord, le pays des Amazones à l'est, l'océan Pacifique à l'ouest, le

(1) C'est-à-dire le droit du cinquième perçu par le fisc.

Chili au sud, était partagé en trois audiences : celle de Quito au nord, celle de Lima au centre et celle de Los Characas au sud. Les principales villes étaient : Lima et Cusco, dans l'audience de Lima; Quito, Cuença et Valladolid, dans celle de Quito; Potosi, la Plata, Santa-Cruz dans celle de Characas.

Le Chili, borné au nord par le Pérou, au sud par la terre de Magellan, à l'est par le Tucuman, district du Paraguay, avait pour capitale Saint-Jacques, résidence du gouverneur.

Le Paraguay, borné au nord par le Pérou, le pays des Amazones et le Brésil, à l'ouest par le Chili, au sud par la terre de Magellan, était divisé en Paraguay propre, situé entre le Paraguay et la Parana; Guayra, Uraguay, Rio de la Plata, Chaco et Tucuman. Les principales villes étaient : l'Assomption, Santa-Fé et Buenos-Ayres.

Dans l'Amérique du Nord, les possessions espagnoles étaient rangées en trois grandes divisions : la Nouvelle-Espagne ou royaume du Mexique, le Nouveau-Mexique et la Californie.

La Nouvelle-Espagne, ou Mexique propre, était bornée au sud par l'isthme de Panama, au nord-est et au sud-ouest par le golfe du Mexique et l'océan Pacifique, au nord par le Nouveau-Mexique. Elle était divisée en trois grandes audiences : celle de Guatimala, celle de Mexico et celle de la Nouvelle-Galice.

Le Nouveau-Mexique était borné à l'est par la Louisiane, à l'ouest par la mer Vermeille, au nord par les populations sauvages de l'Amérique.

La Californie était comprise entre la mer Vermeille à l'ouest et le grand Océan à l'est.

Ces deux provinces avaient été plutôt reconnues qu'occupées.

Outre ces vastes provinces dans les deux Amériques, les Espagnols possédaient encore : l'île de Cuba, la

partie orientale de Saint-Domingue, la Trinité, la Marguerite.

Au commencement du dix-huitième siècle, ces pays si vastes et si fertiles étaient réduits à une extrême misère, et l'Espagne, qui s'était réservé le commerce avec ses colonies, n'en tirait plus un grand profit. Le monopole accordé aux négociants de Cadix était la principale cause de la décadence du commerce de l'Espagne en Amérique. On peut en juger par le passage suivant emprunté à la dissertation de M. Weiss :

« Tous les ans deux escadres sortaient du port de Séville pour approvisionner le Mexique et le Pérou. On les appelait la flotte et les galions (1). Les galions fournissaient les marchés de la terre ferme et les royaumes du Pérou et du Chili. C'étaient dix vaisseaux de guerre, dont huit de quarante-quatre à cinquante deux canons; les autres étaient de simples *pataches*, dont la plus grande portait vingt-quatre canons, la plus petite six ou huit. La flotte était destinée à faire le commerce avec la Nouvelle-Espagne et les provinces voisines; elle se composait de deux vaisseaux de cinquante à cinquante-cinq canons. Les deux escadres étaient accompagnées d'un certain nombre de vaisseaux marchands, auxquels elles servaient d'escorte, et qui portaient chacun 120 hommes d'équipage et de trente à trente-quatre canons. Il y en avait dix à douze qui accompagnaient les galions à Carthagène et à Porto-Bello, et huit à dix qui accompagnaient la flotte à Véra-Cruz.

« Avant l'arrivée des galions, les commerçants du Pérou et du Chili transportaient à Porto-Bello les produits de leurs mines et d'autres marchandises

(1) Regnard (*le Joueur*, acte III, sc. VI) fait allusion à ces deux escadres qui chaque année venaient accroître la richesse de l'Espagne, lorsqu'il met ce vers dans la bouche d'Hector :

La flotte est arrivée avec les galions.

précieuses, destinées à être échangées contre les articles manufacturés de l'Espagne. Cette ville se remplissait alors d'une foule innombrable, et le marché restait ouvert pendant quarante jours. La fixation du cours des marchandises se faisait par les députés espagnols et américains, de telle sorte que la cargaison entière des galions absorbât tous les trésors apportés par les commerçants du Pérou et du Chili. Tout était prévu, réglé d'avance; aucune liberté ne régnait dans les transactions commerciales. Il y avait des articles fixés à cent pour cent de bénéfice, d'autres à cent cinquante, quelques-uns à trois cents. Le prix des marchandises étant rendu public, on entrait en négociation, et les marchands d'Espagne et d'Amérique faisaient aisément leurs comptes en se réglant sur les prix fixés. Puis on échangeait les marchandises contre l'argent en barres ou en piastres, et des deux côtés on apportait tant de bonne foi à cet échange, qu'on n'ouvrait pas même les caissons de piastres, et qu'on ne vérifiait pas le contenu des ballots. Cette confiance réciproque n'était jamais déçue; souvent même il se rencontrait des sacs d'or mêlés par erreur parmi ceux d'argent, et dans la livraison des marchandises il se trouvait parfois des articles qu'on n'avait pas portés sur les factures. Dès que l'erreur était reconnue, elle était exactement suivie de la restitution.

« Pendant ce temps la flotte allait aborder à Véra-Cruz, où les négociants américains avaient transporté d'avance les produits les plus précieux de la Nouvelle-Espagne et des provinces qui en dépendaient. L'échange se faisait d'après les mêmes principes que sur le marché de Porto-Bello. Les deux escadres se rejoignaient ensuite à la Havane, et revenaient ensemble en Europe. Dans les premiers temps, elles avaient abordé au petit port de San Lucar, à l'entrée duquel se trouvait une tour qu'on appelait la Tour de l'or;

plus tard elles abordèrent au port de Cadix. Mais elles ne rapportaient pas seulement de l'or, elles rapportaient aussi de l'indigo, de la cochenille, du sucre, de la vanille, des cuirs tannés en quantité prodigieuse, que leur fournissait la Nouvelle-Espagne. Il faut ajouter le quinquina du Pérou, le tabac de Cuba et de la Havane, le cacao, et une foule d'autres articles recherchés en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne. En échange de tant de marchandises précieuses, les Espagnols fournissaient des draps, des meubles, des instruments de tout genre, des objets de luxe, du vin et une partie considérable des autres provisions de bouche qui se consommaient en Amérique.

« Pour rendre ce commerce plus lucratif et plus durable, les rois d'Espagne avaient soumis les colonies à des règlements injustes et arbitraires, qui avaient pour but d'étouffer leur industrie naissante, et de les tenir dans une dépendance complète de la métropole. On défendit aux habitants du Mexique et du Pérou l'exercice des métiers de tisserand, de teinturier, de foulon, de cordonnier, de chapelier, et ils furent forcés d'acheter aux Espagnols jusqu'aux étoffes dont ils avaient besoin pour se vêtir. Les Indiens faisaient encore la plus grande partie de la population. Autrefois ils vivaient presque nus, et ils fabriquaient eux-mêmes ce dont ils avaient besoin pour leur habillement ou pour leur parure; maintenant ils étaient contraints de se vêtir d'étoffes étrangères. Mais souvent leur travail suffisait à peine pour les nourrir, et alors ils étaient réduits à cacher leur nudité dans les forêts, et à recommencer la vie presque sauvage de leurs ancêtres. C'est sans doute à cette cause, bien plus qu'au travail des mines, qu'il faut attribuer la diminution rapide de la race des Indiens. Par une autre loi non moins vexatoire, on avait défendu aux habitants des colonies, sous des peines sévères, de cultiver la

vigne, l'olivier, et d'établir toutes sortes de manufactures à l'imitation de celles d'Espagne. Les habitants du Pérou et du Chili avaient seuls la permission de planter des vignes et des oliviers, à cause de la trop grande distance de la métropole; mais il leur était rigoureusement défendu d'envoyer de l'huile ou du vin à Panama, à Guatimala, et dans toute autre province à portée d'en recevoir de l'Espagne. Ainsi, pendant des siècles les colonies de l'Amérique ne furent regardées comme utiles à la métropole qu'autant qu'elles fournissaient un grand nombre de matières premières, et qu'elles consommaient beaucoup de denrées et de marchandises de la mère patrie.

« Or, des principes d'après lesquels on arrache la vigne et l'olivier, et d'après lesquels on défend d'établir des manufactures, ne sont pas conformes à une saine politique. On eût dû prévoir que des colonies auxquelles on interdisait l'industrie, le commerce et jusqu'à certaines branches de l'agriculture, ne pouvaient que dépérir à la longue, ou se pourvoir à l'étranger par contrebande, ou songer à se rendre indépendantes. Ainsi les rois d'Espagne firent une faute grave en réduisant les colonies à se laisser exploiter par la métropole.

« Ce fut une nouvelle faute de borner le commerce des Indes au seul port de Séville, et plus tard à celui de Cadix; car on sacrifiait ainsi les intérêts de l'Aragon et de la Catalogne à ceux de la Castille. Défense formelle était faite aux autres villes maritimes d'envoyer directement en Amérique les produits de leurs manufactures. Un tribunal de commerce, établi à Cadix sous le titre de *Casa de la Contratacion*, fixait tous les ans la quantité et la nature des marchandises qu'il convenait d'importer dans les colonies. Ce privilége, accordé à une seule ville à l'exclusion de toutes les autres, devint funeste au commerce de l'Espagne.

Quelques négociants de Cadix s'entendirent pour étouffer toute concurrence, et ils y parvinrent. Une fois en possession exclusive du commerce des Indes, ils haussèrent le prix des marchandises au gré de leur cupidité. Souvent ils s'entendaient entre eux pour ne pas envoyer des marchandises en quantité suffisante, et alors ils réalisaient des bénéfices énormes. Ainsi les habitants du Mexique et du Pérou étaient obligés d'acheter les marchandises d'Espagne au taux exagéré auquel on voulait bien les leur vendre. N'était-ce pas provoquer et rendre légitime le commerce de contrebande?

« Il arriva à la fin que les marchands espagnols furent obligés eux-mêmes de recourir à l'étranger, et de prêter leurs noms pour éluder la loi qui s'opposait au commerce des colonies avec les autres nations.

« Bientôt tout le commerce qui se faisait à Cadix ne roula plus que sur des fraudes. Les négociants de France, d'Angleterre, de Hollande, de Gênes, de Hambourg, embarquaient sur les galions leurs propres marchandises, en les passant de bord à bord et sans les faire inscrire sur les registres de la *Contratacion.* Au retour des galions ils recevaient le prix de leurs marchandises en lingots d'or et d'argent, ou en piastres, qu'on leur passait à la barre de Cadix. Cette double fraude se faisait avec le secours et la connivence des Espagnols. Quelquefois la contrebande se faisait presque ouvertement. Lorsqu'un navire marchand entrait dans la rade de Cadix, il était d'usage que la douane envoyât un garde pour empêcher qu'on ne débarquât une partie des marchandises, sans payer les droits. Mais ce garde n'était reçu que sur la présentation d'un billet du consul d'Espagne, qui attendait souvent trois ou quatre jours avant de le donner, afin de laisser aux étrangers suffisamment de temps pour décharger en fraude une partie de la

cargaison. Ensuite le capitaine du navire venait remettre son livre de bord au consul. Tous ceux qui étaient intéressés à la cargaison se rendaient également auprès du consul, et chacun convenait du nombre de ballots qu'il souhaitait de déclarer à la douane. On en faisait un état en gros, qui ne spécifiait ni la qualité ni la quantité véritables des marchandises, et qui ne contenait quelquefois pas même la vingtième partie du chargement. Cet état, signé par le capitaine du vaisseau et par le commis du consul, était porté à la douane; et si par hasard on visitait les ballots et qu'on y trouvât une plus grande quantité de marchandises, on ne les confisquait pas, et l'on exigeait seulement une augmentation de droits à payer pour la quantité qui n'avait pas été déclarée.

« Mais à la fin les commerçants de France, d'Angleterre et de Hollande, entreprirent de faire ce trafic sans intermédiaire, et de vendre directement leurs marchandises aux Américains. Ceux-ci favorisèrent ce commerce en leur donnant rendez-vous dans certaines cales, à des époques où les gardes-côtes s'en trouvaient éloignés. Quelquefois des *balandres* légères, et construites de manière à pouvoir approcher le plus possible du rivage, faisaient la contrebande à la vue des vaisseaux espagnols chargés de surveiller les côtes et qui ne pouvaient approcher autant qu'elles du rivage. Si les Espagnols envoyaient contre elles d'autres *balandres* armées, des chaloupes détachées de la flotte ennemie leur donnaient la chasse. Les côtes du Mexique et du Pérou sont d'ailleurs d'une telle étendue, qu'il était presque impossible d'exercer partout une surveillance également active. Vers le milieu du dix-septième siècle, quand les Hollandais se furent emparés de l'île de Curaçao, et les Anglais de celle de la Jamaïque, leur commerce avec les Américains prit une extension plus grande encore, à cause du peu de

distance de ces deux îles au continent. Les commerçants du Chili et du Pérou ne voulurent plus avoir affaire qu'aux Hollandais et aux Anglais. Ce fut au point que les *retours* annuels de la Jamaïque en Angleterre montèrent à six millions de piastres. Aussi le marché de Porto-Bello restait-il désert. A la fin du règne de Charles II, les galions attendaient quelquefois trois ans l'arrivée des marchands américains. Pendant ce temps les vaisseaux étaient attaqués des vers, les marchandises s'avariaient, et les commerçants dépensaient d'avance leurs profits.

« On fut réduit à mettre des intervalles de quatre, de cinq et de six ans entre une expédition de galions et la suivante, afin d'éviter une attente si longue et si ruineuse. Mais ces retards ne pouvaient servir qu'à faire languir le commerce des Espagnols et à perpétuer celui des étrangers.

« Il nous reste à donner quelques chiffres, pour démontrer sur quelle vaste échelle le commerce de contrebande se faisait avec l'Amérique, sous le règne de Charles II.

« La France expédiait tous les ans, par les galions, des toiles de Rouen, de la sorte appelée Louvier, pour quatre cent mille livres; d'autres toiles de Rouen, connues sous le nom de fleurêtes et blanquardes, pour deux millions quatre cent mille livres, également par les galions; et par la flotte pour environ un million huit cent mille francs : on en consommait en Espagne pour cent cinquante mille; des toiles de Quintin et de Pointivis ordinaires, pour trois millions de livres, qu'on vendait tant en Amérique qu'en Espagne; des toiles de Laval, dites basse laise, pour quatre cent mille livres, et de celles dites haute laise, pour sept cent cinquante mille : elles se consommaient moins en Amérique qu'en Espagne, et surtout à Cadix, à Séville et à Madrid; des toiles de Cambrai, pour en-

viron quatre cent soixante-quinze mille livres; des chapeaux de castor, pour quatre cent mille livres; des dentelles d'or et d'argent fin, pour quatre cent quatre-vingt-quinze mille livres par les galions, et par la flotte pour cent trente-deux mille; des dentelles noires de Paris, pour soixante-dix mille livres par les galions; des dentelles de soie, pour deux cent cinquante mille, également par les galions; des moires d'or et d'argent, pour trois cent mille livres par les galions, et pour quatre-vingt mille par la flotte; des picottes de laine, fabriquées à l'Isle, pour neuf cent mille livres par les galions, et pour un million deux cent mille par la flotte, qu'on vendait au Mexique et en Espagne.

« En somme, les Français portaient tous les ans à Cadix pour neuf à dix millions de marchandises, dont trois ou quatre se consommaient dans le pays, et le reste aux Indes. Mais comme ils n'entreprenaient pas le commerce d'expédition, et que leurs vaisseaux étaient chargés presque exclusivement des produits de leurs propres manufactures, ce commerce allait diminuant d'année en année, au profit de l'étranger.

« Les Hollandais expédiaient tous les ans des toiles de coton teintes, pour environ deux cent mille livres par les galions, et pour cent vingt mille par la flotte; des draps de toutes sortes, pour quatre cent cinquante mille par les galions, pour trois cent mille par la flotte; des camelots, pour neuf cent mille livres; des ustensiles de cuivre, pour environ trois cent mille; des brocarts d'or et d'argent, pour environ un million, tant par la flotte que par les galions. En outre ils fournissaient l'Amérique espagnole d'épiceries, de goudron, de cordages.

« Les Anglais expédiaient tous les ans des étoffes dites bayettes, dont il se consommait une quantité prodigieuse, parce que les Espagnols s'en habillaient

l'été, et en confectionnaient presque toujours leurs manteaux : il en passait en Amérique pour environ un million quatre cent mille livres par les galions, pour trois cent quarante mille par la flotte, et il en entrait en Espagne pour deux cent quatre-vingt mille; des étoffes, dites étamines, pour quatre cent vingt mille par les galions, pour trois cent cinquante mille par la flotte, pour cent mille en Espagne; des draps, pour deux cent mille livres par les galions, pour cent trente mille par la flotte; de la cire blanche, pour plus de deux millions : les Espagnols en faisaient une consommation prodigieuse pour illuminer leurs églises aux nombreux jours de fête qu'ils célébraient tous les ans; aussi les Français, les Hollandais et les Flamands leur vendaient-ils une quantité de cire plus considérable encore que les Anglais.

« Les Hambourgeois expédiaient tous les ans des toiles, dites Platilles, qu'ils confectionnaient eux-mêmes, pour neuf cent cinquante mille livres par les galions, pour six cent mille par la flotte, et pour trois cent mille en Espagne; des toiles, dites Bocadilles, pour trois cent mille livres, et une foule d'autres articles, qui faisaient concurrence avec ceux de France.

Les Génois vendaient tous les ans des étoffes d'or, d'argent et de soie, pour plus de quatre millions de livres, tant en Espagne qu'en Amérique; des velours, pour trois cent mille; des dentelles d'or et d'argent, qu'ils tiraient de Genève, pour trois cent mille; du fil d'or et d'argent, pour cent mille; des soies torses de Gênes, de Naples et de Calabre, pour huit cent mille; des rubans de toutes couleurs, pour un million cinq cent mille; des bas de soie, fabriqués à Gênes, à Milan, à Messine, à Naples, pour neuf cent mille; des taffetas de Pise, pour deux cent mille. En outre, les Génois prêtaient à usure aux officiers généraux et aux capitaines des galions, et même aux marchands

espagnols qui faisaient le commerce des Indes. A chaque dépêche des galions et de la flotte ils fournissaient ainsi trois à quatre millions, qui leur rapportaient trente et jusqu'à cinquante pour cent d'intérêt.

« Les Flamands expédiaient des dentelles de fil blanc, pour un million deux cent mille livres par les galions, pour six cent mille par la flotte, pour deux cent cinquante mille en Espagne; des camelots de Bruges et de Bruxelles, pour quatre cent cinquante mille; des hollans ou batistes, pour quatre cent mille.

« Il n'y avait pas jusqu'à la Chine qui ne fournît son contingent à l'approvisionnement de l'Amérique. Le port d'Acapulco, dans le Mexique, servait de débouché à ses marchandises. Les Espagnols établis aux îles Philippines avaient construit deux vaisseaux, qui venaient presque tous les ans débarquer dans ce port une grande quantité de toiles de coton et d'étoffes de soie fabriquées en Chine, et de plus des porcelaines chinoises, de la cire et des épiceries. Ce commerce montait à plus de deux millions d'écus.

« Telle est l'importance que prit le commerce des étrangers avec l'Amérique. Sous le règne de Charles II, environ cent soixante mille étrangers, établis en Espagne, en exerçaient presque le monopole, au préjudice des nationaux. Sur cinquante-quatre millions de denrées et de marchandises, qui étaient nécessaires aux besoins des colonies, ils en fournissaient cinquante; et en retour ils recevaient soixante-dix-sept millions de livres des quatre-vingt-cinq millions qui sortaient tous les ans du nouveau monde. »

Sous le règne de Philippe V, le mal s'accrut encore, parce que les Anglais, maîtres de la mer, interceptaient toute communication entre l'Espagne et ses colonies. Louis XIV permit alors aux marchands de Saint-Malo de participer au commerce de l'Amérique; mais à peine la guerre fut-elle terminée que Phi-

lippe V ferma de nouveau les ports du Mexique et du Pérou aux marchands étrangers. Toutefois, l'Angleterre obtint le droit d'importer des nègres en Amérique, et le privilége d'envoyer tous les ans à Porto-Bello un vaisseau de cinq cents tonneaux avec des marchandises d'Europe. Bientôt le vaisseau de Porto-Bello devint le principal agent de la contrebande anglaise. Les Espagnols, informés de cet abus, établirent des vaisseaux gardes-côtes pour s'opposer à ce commerce frauduleux. Il en résulta une guerre en 1740. Elle affranchit l'Espagne de l'*assiento* ou droit de porter des nègres en Amérique, qu'elle avait accordé à l'Angleterre. Pour atteindre d'un coup plus sûr le commerce des interlopes, le cabinet de Madrid autorisa le commerce par des *vaisseaux de registre* qui portaient des marchandises en Amérique dans l'intervalle des saisons fixées pour les départs de la flotte et des galions. En 1748, les galions furent entièrement supprimés, et tout le commerce du Mexique et du Pérou fut fait alors par des vaisseaux particuliers qui partaient de Cadix. Enfin, en 1765, Charles III ouvrit à tous ses sujets le commerce de l'Amérique, qui avait été pendant deux siècles le privilége des Castillans. En 1774, un édit royal permit aux Espagnols du Pérou, du Chili, du Mexique, de communiquer librement entre eux pour l'échange des produits de leur territoire. Toutes ces réformes eurent des résultats heureux pour l'Amérique espagnole et pour l'Espagne elle-même. Toutefois, les colonies espagnoles ne parvinrent jamais à un haut degré de prospérité, et tels étaient encore à la fin du dix-huitième siècle les abus de l'administration du Mexique et du Pérou, que ces pays si riches ne versaient pas plus de quarante millions par an dans le trésor du roi d'Espagne.

CHAPITRE III.

Guerre d'Amérique (1775-1783).

Les voyages de découverte de Cabot, de Forbisher, de Drake et de Raleigh, avaient donné une vive impulsion à la marine de l'Angleterre. La reine Élisabeth avait secondé cette tendance générale de la nation. Le Groënland et le Labrador avaient été découverts sous son règne par Forbisher; Raleigh avait reconnu les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, qu'il appela du nom de Virginie. Toutefois, aucun établissement durable ne fut fondé sous le règne d'Élisabeth. Ce ne fut qu'en 1606, sous le règne de Jacques Ier, que deux compagnies obtinrent le privilége de coloniser ces contrées lointaines. La compagnie de Londres eut la partie méridionale, la Virginie proprement dite; la compagnie de Plymouth, la partie septentrionale, sous le nom de Nouvelle-Angleterre.

« La compagnie de Londres prit des accroissements rapides. Elle découvrit la baie de Chesapeak, y fonda James-Town, sur la rivière de James, et s'assura, comme lieu de relâche, les îles Bermudes qu'elle découvrit en 1612.

« L'autre compagnie, qui avait dans Plymouth moins de ressource, se laissa rebuter par les premières difficultés; mais ce que n'avait pu l'esprit mercantile, l'esprit religieux l'opéra. Des puritains d'Angleterre, réfugiés en Hollande, eurent la pensée d'aller établir en Amérique leur petite société et leur système religieux. Ils fondèrent la colonie des Massachusetts (1621), grossie bientôt par les troubles intérieurs de l'Angleterre; et la dissidence s'étant mise parmi les colons fanatiques, une partie alla fonder la Providence et

Rhod-Island (1635 et 1637); d'autres dissidents fondèrent la colonie du Connecticut (1636), d'où ils forcèrent bientôt à émigrer les Hollandais, récemment établis dans les provinces de la Nouvelle-Belgique et des Nouveaux-Pays-Bas, sur les bords de la Dalaware. La guerre fut fréquente entre ces colonies rivales; mais l'avantage resta aux Anglais, et la paix de Breda leur ayant cédé ces provinces (1667), ils en formèrent les États de New-York et de New-Jersey : les colonies de New-Hampshire et du Maine, détachées des Massachusetts vers 1691, achevaient d'occuper au nord la concession primitive de la Nouvelle-Angleterre. Au midi, plusieurs établissements nouveaux s'étaient aussi formés. Vers 1632, lord Baltimore y avait créé la province de Maryland : la ville de ce nom fut fondée par des Anglais catholiques, en face des puritains du Nord. En 1663, une concession faite par Charles II au delà des limites de l'ancienne concession de la Virginie, donna naissance à la Caroline, séparée, en 1729, en Caroline du Sud et Caroline du Nord, et dont un nouveau démembrement, en 1732, forma la Géorgie. En 1682, Penn, fils de l'amiral, obtint une nouvelle concession et y fonda la Pennsylvanie.

« Telle fut la double origine des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale. A l'ouest, elles gagnaient peu à peu dans l'intérieur sur les sauvages indigènes; au sud, elles approchaient des possessions espagnoles en Floride; au nord, elles touchaient aux établissements des Français (1). »

Après la mort de Charles Ier, le parlement avait prétendu jouir du droit de souveraineté sur les colonies, et, par un acte de 1650, il leur avait défendu d'entretenir des relations commerciales avec les autres nations. Sous le règne de Charles II, le

(1) Géographie politique des temps modernes, par M. Henri Wallon, seconde partie, p. 59 - 61.

parlement anglais continua d'exercer le droit qu'il s'était attribué de régler le commerce de ces établissements, malgré les réclamations réitérées des colons. Bientôt le ministère anglais fit un nouveau pas, et proclama en principe la dépendance des colonies et l'obligation où elles étaient d'obéir à toutes les lois du parlement. Après la guerre de sept ans, pendant laquelle elles avaient fourni des secours nombreux à la métropole, on résolut pour la première fois de les faire imposer par acte du parlement. La dette publique s'élevait alors à cent quarante-huit millions de livres sterling. On crut qu'il était juste de faire partager le fardeau des taxes aux colonies. En 1765, le parlement passa le funeste bill qui les assujettissait à l'*impôt du timbre.* L'indignation fut si grande en Amérique, qu'il fallut le révoquer l'année suivante pour prévenir un soulèvement. En 1767, le parlement mit un nouvel impôt sur le verre, le papier et le thé. Aussitôt une convention, formée des députés de quatre-vingt-seize villes, se réunit à Boston pour protester contre le joug qu'on voulait leur imposer. Les Anglais ne cédèrent point et envoyèrent des troupes en Amérique pour comprimer les murmures. Les Américains cessèrent alors de recevoir leurs marchandises. Le commerce anglais en souffrit, et, sur ses plaintes, le premier ministre, lord North, fit abolir les nouvelles taxes, excepté celle du thé. C'est alors que les habitants de Boston jetèrent à la mer une cargaison de thé envoyée par la compagnie des Indes. Le port de Boston fut frappé d'interdiction (1774) jusqu'à ce que les habitants eussent réparé le dommage. Mais les autres colons, sentant que la cause des Bostoniens était la leur, formèrent une association et s'engagèrent solennellement à rompre toute relation avec l'Angleterre, jusqu'à ce que l'interdiction du port de Boston et les nouvelles lois eussent été révoquées. Ces réso-

lutions furent arrêtées dans un *congrès général*, qui s'était ouvert à Philadelphie le 5 septembre 1774. En même temps les colons amassaient des armes et des munitions, pour être prêts à tout événement. Le général Gage envoya un détachement d'infanterie pour s'emparer d'un magasin considérable qu'ils avaient à Concord. Les colons s'opposèrent à la marche de la colonne, et un combat fut engagé à Lexington (19 avril 1775).

Ce combat, qui coûta la vie à deux cents hommes et dont l'avantage resta aux Américains, fut le signal de l'insurrection. Partout les colons coururent aux armes. Le congrès provincial du Massachusett assigna une solde régulière aux officiers et aux soldats, et fit des règlements pour organiser la milice. Il mit sur pied un corps de treize mille hommes qui furent joints par les contingents de Rhod-Island, Connecticut et New-Hampshire; et peu de jours après le combat de Lexington, Gage se vit assiégé dans Boston par une armée de trente mille insurgés. Le général anglais ayant reçu des renforts sous les ordres de Howe, Clinton et Burgoyne, publia un édit du roi George III, par lequel tous ceux qui refuseraient de mettre bas les armes étaient déclarés traîtres et rebelles.

La guerre commença sur tous les points où se trouvaient des garnisons anglaises. Déjà, dans le nord, les *enfants des montagnes vertes* s'étaient emparés par surprise des forts de Tyconderago, de Crown-Point et de Skeenesboroug. Ils furent moins heureux à Charles-Town. Les Anglais brûlèrent cette petite ville avant de l'évacuer, pour ne pas laisser de munitions aux insurgés. Cette cruauté ajouta encore à l'animosité des deux partis. Le congrès de Philadelphie confia le commandement général à George Washington, riche propriétaire de la Virginie, et qui s'était distingué dans la guerre de Sept ans.

Cependant le ministère anglais avait pris à sa solde dix-sept mille Allemands, et par un acte qui interdisait tout commerce avec les colonies américaines il avait manifesté ses dispositions immuables.

Tout espoir de réconciliation ayant disparu, Washington se rendit à l'armée de Boston (1776). Il rétablit la discipline, substitua des engagements triennaux aux engagements annuels, et finit par déclarer qu'ils n'auraient d'autre terme que celui de la guerre.

Le 17 mars, le général Howe, qui avait succédé à Gage dans le commandement, s'embarqua avec ses troupes, et Boston fut occupé par les Américains. Dans le Canada, les insurgés furent moins heureux. Repoussés de Québec, ils furent forcés d'évacuer Saint-Jean et Montréal qu'ils avaient conquis, et qui retombèrent au pouvoir des Anglais. Toutefois, l'expédition du Canada eut pour les Américains ce résultat, qu'elle détermina les Anglais à diviser leurs forces. Une partie de leur armée fut envoyée du Canada dans l'intérieur des provinces insurgées, tandis que l'autre les attaquait de front sur les côtés. Cette division des forces ennemies ne contribua pas peu aux succès des Américains.

Le 4 juillet 1776, le congrès déclara solennellement les États-Unis d'Amérique indépendants de l'Angleterre. Cette déclaration fut reçue par les colonies avec des transports d'allégresse, et la résolution des députés reçut ainsi la sanction du peuple.

Dans les premiers temps qui suivirent la déclaration d'indépendance, les Américains essuyèrent des revers. Dans le nord, le général Carleton, qui venait de recouvrer le Canada, détruisit une flotte américaine sur le lac de Champlain. Dans le midi, le général Howe écrasa un corps de trois mille insurgés et s'empara de New-York. La prise de cette ville fut suivie de la

conquête de Rhod-Island et des forts Lee et Washington. « Notre position est vraiment effrayante, écrivait « Washington au congrès. Nos troupes se découragent. « La milice est déconcertée, indocile, et impatiente de « rentrer dans ses foyers. Un grand nombre de ceux « qui la composent sont déjà partis. Des compagnies, « des régiments presque entiers se sont retirés. Ce qui « reste est sans frein et sans discipline. Je l'ai déjà dé- « claré plus d'une fois, on ne doit pas compter sur la « milice, ni sur des troupes engagées pour aussi peu de « temps que les nôtres. Notre cause est très-hasardée, « sinon perdue, si la défense n'en est pas confiée à une « armée permanente. »

Il faut ajouter à ces aveux de Washington que l'enthousiasme pour la liberté n'était pas partout le même. Les habitants des provinces de New-York, de New-Jersey et de Maryland étaient en grande partie dévoués aux Anglais, et ils avaient renforcé l'armée britannique de corps réguliers égaux en nombre aux contingents qu'ils avaient fournis à l'Union. Mais les États de la Nouvelle-Angleterre furent unanimes pour la cause de l'indépendance, et fournirent de nombreuses recrues à l'armée de Washington. Ce général gardait la défensive, n'osant lutter avec des milices peu disciplinées contre des forces supérieures. La Delaware était alors le seul obstacle qui s'opposât à la marche des Anglais sur Philadelphie. Déjà le congrès s'était retiré à Baltimore. Heureusement le général Howe perdit un temps précieux à attendre la saison des glaces pour passer le fleuve. Washington eut le temps de recevoir des renforts, et quelques succès partiels, en forçant les Anglais à se tenir sur la défensive, relevèrent le courage des insurgés.

Toutefois l'Amérique ne pouvait triompher si elle restait livrée à ses propres ressources. On savait que la France et l'Espagne augmentaient leurs forces mariti-

mes, et l'on ne pouvait se méprendre sur le but de leurs armements. Déjà en 1776, un envoyé du congrès avait réussi à se faire livrer quinze mille fusils des arsenaux du roi. De jeunes gentilshommes étaient entrés au service de l'armée de Washington. Parmi eux se trouvait la Fayette. Il fut blessé, en 1777, à la bataille de Brandywine. Les Anglais vainqueurs entrèrent dans Philadelphie. Toutefois, Washington réussit à se maintenir aux environs de cette ville, et partout il résistait aux Anglais. Le mauvais succès de l'expédition de Burgoyne, qui fut forcé de mettre bas les armes devant les milices américaines, détermina enfin la cour de France à se déclarer hautement en faveur des insurgés.

Le 6 février 1778, Louis XVI reconnut solennellement l'indépendance des États-Unis, et conclut avec eux un traité d'alliance et de commerce. Le ministère anglais fut consterné. Le *bill conciliatoire*, voté par le parlement, annonça aux Américains que l'Angleterre était prête à une transaction. Ces concessions tardives n'empêchèrent pas la continuation des hostilités. Le congrès déclara que si le roi d'Angleterre voulait la paix, il eût à le prouver en reconnaissant l'indépendance des États-Unis.

Le général Clinton, qui avait apporté les offres de paix du ministère anglais, débuta par une retraite. Il abandonna Philadelphie où le congrès vint rétablir ses séances, et conduisit son armée à New-York. La guerre était alors devenue générale. Une flotte française avait paru en Amérique sous les ordres du comte d'Estaing. Elle s'empara de la Dominique, tandis que les Anglais se rendaient maîtres de Sainte-Lucie et qu'ils occupaient Pondichéry dans les Indes orientales. En Europe un grand combat naval fut livré à la hauteur de l'île d'Ouessant, et la victoire resta incertaine entre les amiraux d'Orvilliers et Keppel.

En 1779, l'Espagne se joignit à la France et ajouta

encore aux embarras de l'Angleterre. Vers le mois de juin, le comte d'Estaing, fortifié de l'escadre du comte de Vaudreuil, qui venait d'enlever aux Anglais tous leurs établissements dans le Sénégal, s'empara par surprise de la Grenade; puis, ayant vaincu l'amiral Byron dans un brillant combat naval, il fit voile vers l'Amérique septentrionale et assiégea Savannah, de concert avec le général américain Lincoln. Mais là s'arrêtèrent ses succès. Blessé dans un assaut meurtrier qu'il livra à cette place, il retourna en France avec la plus grande partie de son escadre. Les Espagnols, de leur côté, avaient mis le siége devant Gibraltar, et Bernardo Galvez, gouverneur de la Louisiane, avait envahi la Floride occidentale.

Dans cette crise terrible, les Anglais redoublèrent d'efforts. En 1779, l'amiral Rodney détruisit une escadre espagnole de onze vaisseaux de ligne. La nation entière courut aux armes. Les compagnies de commerce, les simples particuliers offraient à l'envi des contributions volontaires. La compagnie des Indes fit don au gouvernement de trois vaisseaux de soixante-quatorze canons, et d'une somme suffisante pour entretenir six mille matelots.

En 1780, le général Clinton s'empara de Charles-Town et soumit toute la Caroline méridionale. Cornwallis, qu'il laissa à Charles-Town, remporta deux victoires successives sur les insurgés accourus pour reprendre cette place. Louis XVI envoya alors en Amérique une flotte de sept vaisseaux et un corps de cinq mille hommes sous les ordres de Rochambeau. Les affaires des alliés prirent bientôt une meilleure face, malgré la trahison du général américain Arnold, qui, accusé de déprédations et condamné à être réprimandé publiquement par Washington, abandonna la cause de l'indépendance et passa dans les rangs anglais. La Hollande ayant accédé à la *neutralité armée*,

que les puissances du Nord proposaient alors à l'Europe, l'Angleterre fut obligée de lui déclarer la guerre et accrut ainsi le nombre de ses ennemis. En 1781, la supériorité des alliés se montra d'abord par des succès partiels, tels que la prise de Tabago par les Français et la prise de Pensacola par les Espagnols, puis par la prise d'York où le lord Cornwallis fut obligé de mettre bas les armes avec huit mille hommes. A la fin de cette campagne, les Anglais ne possédaient plus, sur le continent de l'Amérique, que Charles-Town, Savannah et New-York. Déjà l'opinion publique se déclarait en Angleterre contre une guerre désastreuse qui avait coûté plus de cent millions de livres sterling. La majorité qui avait soutenu si long-temps le ministère fut ébranlée. Lord North se retira le 28 mars 1782, et le nouveau cabinet adopta en principe la nécessité de faire la paix avec l'Amérique, dût-on reconnaître son indépendance.

Il ne s'agissait plus, pour le ministère anglais, que d'obtenir des conditions honorables. La guerre continua, et, malgré leurs efforts, les Anglais essuyèrent de nouveaux revers. En 1782 ils se virent enlever par les Français les îles de Saint-Christophe, de Nevis et de Montserrat; en même temps le duc de Crillon leur enlevait l'île de Minorque; l'amiral Rodney ne sauva la Jamaïque qu'après un combat sanglant qu'il livra au comte de Grasse.

Cependant les Anglais offraient de reconnaître l'indépendance des États-Unis, pour voir la fin d'une guerre ruineuse. Le cabinet de Versailles souhaitait également la paix, car il avait atteint son but, qui était de séparer les colonies anglaises de leur métropole. Les préliminaires de paix furent signés à Versailles le 20 janvier 1783. La France recouvra les îles de Sainte-Lucie, de Saint-Pierre et de Miquelon; dans les Indes orientales, elle obtint la restitution de Pon-

dichéry et de Karical. Elle restitua aux Anglais l'île de Grenade, la Dominique et les îles de Saint-Vincent, de Saint-Christophe, de Nevis et de Montserrat. L'Espagne obtint l'île de Minorque et les deux Florides, moyennant la restitution des îles de Bahama. Enfin l'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis.

Ainsi la France contribua à fonder une Angleterre américaine, rivale de sa métropole. Pour la première fois l'orgueil du cabinet de Londres fut humilié, et la France répara en partie les désastres de la guerre de Sept ans. En Amérique, Washington donna un grand exemple. Après avoir contribué puissamment à la délivrance de son pays, il déclara que sa mission était accomplie, et, ayant résigné ses emplois, il redevint simple particulier, et goûta dans sa retraite de Mont-Vernon en Virginie le bonheur le plus pur : celui de se voir entouré de citoyens libres qui lui devaient leur liberté.

APPENDICE.

État de l'Europe en 1789.

La révolution française, qui éclata peu d'années après la guerre d'Amérique, changea entièrement la face de l'Europe. Les anciens rapports d'alliance ou d'inimitié firent place à des rapports nouveaux, presque tous de sympathie pour la famille déchue, de haine contre le principe qui l'avait renversée.

Nous allons tracer un tableau rapide de l'état de l'Europe au moment où la révolution française vint commencer une ère nouvelle.

Dans le nord de l'Europe, le Danemark avait renoncé à ses longues guerres avec la Suède, et s'était

efforcé de compléter ses possessions dans la péninsule danoise, en terminant ses funestes discordes avec la maison de Gottorp qui avaient tant contribué à faire décliner sa puissance. Depuis la révolution de 1660 le roi était absolu ; la noblesse n'exerçait plus aucun pouvoir ; les bourgeois des villes, enrichis par le commerce, avaient succédé à son influence ; enfin les paysans étaient exempts de la plupart des corvées qui leur avaient été imposées autrefois par les seigneurs, mais ils ne furent entièrement émancipés que par suite de la propagation des principes de liberté et d'égalité proclamés par la France en 1789.

La Suède avait été arrachée en 1772 à son anarchie constitutionnelle qui donnait tout le pouvoir à la noblesse. Mais le roi Gustave III, qui avait accompli cette grande entreprise, essayait en vain de replacer la Suède au rang qu'elle avait occupé dans le Nord avant les guerres de Charles XII. La guerre insensée qu'il avait déclarée à la Russie, dans l'espérance de recouvrer les anciennes provinces de la Suède dont les tzars s'étaient emparés, fut terminée en 1790, et n'apporta aucun changement aux limites de ce royaume.

C'était la Russie qui dominait dans le Nord. Elle avait une importance politique proportionnée à l'immense étendue de sa domination. Le démembrement récent de la Pologne et la décadence de l'empire ottoman avaient contribué à ce résultat. En 1789, la Pologne était encore assez grande, quoiqu'elle eût perdu plusieurs de ses provinces en 1772. Mais elle n'en était pas moins hors d'état de se soustraire aux nouveaux coups dont elle était menacée. Livrée à l'anarchie et demeurée sans alliés au milieu de trois puissances envahissantes, elle ressemblait à une maison ouverte qui se rendrait au premier occupant. L'impunité du premier partage invitait au second, et

la Russie s'apprêtait déjà à saisir sa proie. La décadence de la Turquie n'était pas moins avancée. Déjà la Russie lui avait enlevé en 1774, par le traité de Kainardji, tout le pays situé entre le Bog et le Dniépr. En 1789 elle lui disputait les pays situés au delà du Bog, qui avait servi de frontière depuis ses dernières conquêtes. Abandonnée par les puissances de l'Occident, la Turquie n'était pas plus que la Pologne en état d'opposer une barrière aux envahissements de la Russie.

L'Allemagne était morcelée comme l'Italie au quinzième siècle; aussi devint-elle le théâtre des guerres de la république et de l'empire. La maison prépondérante, autant par l'antiquité des souvenirs que par sa puissance réelle, était celle d'Autriche. Elle venait de s'accroître par la réunion des différents territoires dont elle forma la Gallicie. Au sud elle atteignait la mer Adriatique en Illyrie; au sud-est elle était bornée par l'évêché de Trente et les ligues Grises; à l'est par la Bavière; au nord elle avait les limites de son royaume de Bohême, et en Silésie celles que le traité de Berlin lui avait assignées. Au nord de l'Allemagne, la Prusse, agrandie par le démembrement récent de la Pologne, était l'alliée intime de la Russie. Les rois de Prusse représentaient la cause du protestantisme en Allemagne; comme tels ils étaient les ennemis naturels de l'Autriche. Mais ces relations furent entièrement changées par la révolution française.

Parmi les autres États de l'Allemagne, les plus puissants étaient : la Saxe, divisée entre les branches Albertine ou électorale et Ernestine ou ducale; la principauté d'Anhalt, divisée entre les quatre rameaux de Dessau, Bernbourg, Coethen et Zerbst; le Mecklenbourg, divisé entre les deux branches de Schwerin et de Strelitz; le Brunswick, divisé entre les deux

lignes de Brunswick-Lunebourg et de Brunswick-Wolfenbuttel; l'électorat de Hanovre, qui appartenait à la famille royale d'Angleterre; le duché de Holstein, qui appartenait à la maison royale de Danemark; les trois villes hanséatiques de Lubeck, Hambourg et Brême, qui étaient libres; les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, qui venaient d'être érigés en un duché et cédés par le grand-duc de Russie, chef de la maison de Gottorp, au prince évêque de Lubeck; les évêchés de Munster, de Paderborn et de Liége; les villes libres impériales de Cologne, d'Aix-la-Chapelle et de Dortmund; la Hesse, divisée entre les maisons de Hesse-Cassel et Hesse-Darmstadt; les deux princes de la maison de Waldeck, les diverses branches de Nassau, le duc de Deux-Ponts; dans le cercle du Bas-Rhin, les électorats de Mayence, de Trèves et de Cologne, et le bas Palatinat; le duché de Bavière; les maisons de Wurtemberg et de Bade. Tels étaient les principaux États de l'Allemagne en 1789.

Au nord-ouest de l'Allemagne se trouvait la république des Provinces-Unies. Le stathoudérat avait été rétabli en 1747 en faveur de la maison d'Orange. Mais le prince d'Orange ayant paru trahir les intérêts de la marine hollandaise dans la guerre d'Amérique, un parti nombreux se déclara contre ce prince, qui fut forcé, en 1784, d'abdiquer son autorité. Cette révolution ne fut pas durable. Un corps de vingt mille Prussiens ramena, en 1787, le stathouder dans Amsterdam, et depuis cette époque une triple alliance, conclue avec la Prusse et la Grande-Bretagne, garantissait son pouvoir contre de nouveaux soulèvements.

La Grande-Bretagne comprenait toujours les trois royaumes unis d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. A ces trois royaumes il faut ajouter les Hébrides à l'ouest de l'Écosse, les Orcades au nord; les îles Shetland au nord-est des Orcades; les îles de Guer-

nesey, de Jersey et d'Aurigny, sur les côtes de la Normandie; l'île de Minorque et Gibraltar; enfin, ses vastes possessions dans les Indes et en Amérique. Pendant tout le dix-huitième siècle elle avait dominé dans le système européen par sa supériorité maritime. Cette domination insolente avait atteint son apogée pendant la guerre de Sept ans. A la fin du dix-huitième siècle, elle excita la jalousie générale, et l'on vit s'élever contre elle les États du Nord, par la *neutralité armée*, et les États du Midi, l'Espagne et la France, par la défense et le maintien de la révolution d'Amérique (1783). Mais bientôt la révolution française bouleversa ces rapports nouveaux du système d'équilibre, et rendit à l'Angleterre ce premier rang dans l'ordre de la résistance européenne, qu'elle était au moment de perdre par l'excès de son ambition.

La Suisse était toujours une république fédérative composée de treize cantons. Mais le prestige de sa gloire militaire était passé. Les progrès de l'artillerie d'une part, l'immense agrandissement des États voisins de l'autre, lui avaient ôté jusqu'à l'espoir de faire respecter sa neutralité dans les grandes guerres de la république et de l'empire.

L'Italie était divisée en 1789 comme au quinzième siècle. L'Espagne dominait au sud, l'Autriche au nord, et les petites puissances italiennes du centre ne se soutenaient que par leur rivalité. Dans le nord de la péninsule, l'État le plus important était le royaume de Sardaigne, création récente destinée à fermer l'Italie aux Français. Ce royaume comprenait l'île de Sardaigne, la Savoie, le Piémont, le Montferrat et la partie du Milanais que les rois de Sardaigne avaient acquise pour prix de leurs alliances ou de leurs trahisons. A l'est des États sardes se trouvaient le duché de Milan et celui de Mantoue, qui appartenaient à l'Autriche. Au sud du Milanais étaient situés les petits

États de Parme, de Plaisance et de Guastalla, qui avaient été assurés à l'infant don Philippe en 1748. Au nord-est de Parme et à l'est du duché de Milan se trouvaient les États du duc de Modène. Ajoutons enfin les trois républiques de Gênes, de Lucques et de Venise. Cette dernière n'avait conservé que l'ombre de son ancienne puissance. Au centre de l'Italie se trouvaient : le grand-duché de Toscane, le second des établissements de la maison d'Espagne en Italie, et les États de l'Église. Le royaume des Deux-Siciles occupait tout le reste de la péninsule et la Sicile : c'était la troisième et la plus importante des souverainetés des Bourbons d'Espagne en Italie.

Le royaume d'Espagne comprenait toute la péninsule ibérique, moins le Portugal et Gibraltar qui était entre les mains des Anglais. Il comprenait en outre trois des îles Baléares : Majorque, Iviça et la petite île de Formentara; en Afrique, Oran et Ceuta; et en Amérique, les vastes provinces que les révolutions modernes ont pu seules lui enlever. Sous l'administration des Bourbons, l'Espagne s'était relevée peu à peu de son abaissement, et pour la première fois depuis deux siècles elle était sortie victorieuse d'une lutte avec l'Angleterre (1783).

Le Portugal était toujours l'allié fidèle de l'Angleterre, parce que l'Angleterre était l'ennemie de l'Espagne.

La France, dont la révolution allait changer entièrement la face de l'Europe, avait pour limites : au nord-ouest, la Manche; à l'ouest, l'océan Atlantique; au sud, la Bidassoa, les Pyrénées et la Méditerranée; à l'est, les Alpes, le Rhône, le Jura et le Rhin. Pendant tout le dix-huitième siècle, indépendamment de la Corse achetée par elle aux Génois, elle n'avait fait qu'une seule acquisition territoriale de quelque importance : la Lorraine, qui avait été assurée à l'ancien roi de

Pologne, Stanislas Leczinski, et qui était revenue à la France après sa mort en 1766. Le rôle de la France n'était plus alors d'envahir; elle faisait des conquêtes plus pacifiques et plus sûres, elle propageait ses idées dans toute l'Europe. L'éducation politique de la France était alors terminée. Huit siècles de persévérants efforts avaient réuni en un même faisceau ces millions de Français si longtemps séparés par de vieux préjugés et des intérêts distincts. La féodalité était tombée sous la main vigoureuse de Louis XI et de Richelieu, et il ne restait plus en présence qu'un roi et un peuple. La royauté avait fait la grandeur de la France, après avoir pour ainsi dire créé la nation française. Pendant un siècle entier le plus merveilleux accord avait régné entre le peuple et le roi, et Louis XIV avait pu dire avec raison : l'État c'est moi. Mais après lui tout avait changé. La noblesse, vaincue par la royauté, s'était rapprochée du trône et lui avait communiqué sa propre décrépitude. Au dix-huitième siècle, elle formait une barrière entre le roi et la nation. Cette barrière devait être brisée. Une et forte, la nation française pouvait se passer désormais de la tutelle royale. La révolution allait réaliser ce dernier progrès, et substituer l'unité nationale à l'unité monarchique.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE

DU SECOND VOLUME.

Pages.



CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME I.

P. 16, l. 14, *au lieu de :* 1641, *lisez :* 1461.
P. 29, l. 1, *au lieu de :* a laissé une si curieuse description, *lisez :* nous a laissé la description.
P. 50, l. 9, *au lieu de :* Thérouenne, *lisez :* Thérouanne.
P. 156, l. 1, *au lieu de :* fut, *lisez :* furent.
P. 158, l. 33, *au lieu de : est, lisez : esto.*
P. 160, l. dernière, *au lieu de :* langunes, *lisez :* lagunes.
P. 188, l. 27, roi d'Italie, *ajoutez :* où sous ses prédécesseurs, les Francs avaient déjà fait de nombreuses expéditions.
P. 282, l. 21, *au lieu de* : subir, *lisez :* fait subir.
P. 535, l. 9, La France, disait-on, *supprimez :* disait-on.
P. 592, l. 33, *au lieu de :* Bois-René, *lisez :* Bois-Rosé.
P. 620, l. 17, *au lieu de :* le 13 mai, *lisez :* le 13 mai 1610.
P. 646, l. 35, *lisez :* génération.
P. 708, l. 10, *au lieu de :* 1641, *lisez :* 1640.
P. 775, l. 17, *lisez :* soumettre.

TOME II.

P. 73, l. 12, *au lieu de :* demandait, *lisez :* demanda.
P. 150, l. 29, *au lieu de :* une paix particulière fut signé avec elle le 10 août 1678, *lisez :* fut signée avec elle, à Nimègue, le 10 août 1678.
P. 151, l. 22, de Saint-Germain en Laye, *ajoutez :* (29 juin 1679).
P. 154, l. 34, *après* la porte de la Suisse, *ajoutez :* il fortifiait Landau, Phalsbourg et Bitche, et fondait Saarlouis.
P. 175, l. 15, *au lieu de :* conclut, *lisez :* conclu.
P. 179, l. 12, *au lieu de :* Chiara, *lisez :* Chiari.
P. 210, l. 32, *au lieu de :* même, *lisez :* mêmes.
P. 240, l. 7, *au lieu de :* Brittemsted, *lisez :* Brighthelmstone.
P. 261, l. 20, *au lieu de :* restât, *lisez :* ne restât.
P. 262, l. 34, *au lieu de :* la branche albertine, *lisez :* la branche ernestine ou ducale.
P. 263, l. 1, *au lieu de :* Memmingen, *lisez :* Meiningen.
Ibid., l. 29 et 30, *au lieu de :* Wolfenbutten, *lisez :* Wolfenbuttel.

P. 268, l. 28, *au lieu de : Envahissement, lisez : Envahissements.*
P. 277, l. 10, *au lieu de :* Friedlingue, *lisez :* Friedlingen.
P. 289, l. 11 de la note, *au lieu de :* Haren, *lisez :* Heeren.
P. 313, l. 7, *au lieu de :* Comenins, *lisez :* Comenius.
P. 320, l. 10, *au lieu de :* Zélande, *lisez :* Séeland.
Ibid., *au lieu de :* comme on était passé, *lisez :* comme on avait passé.
P. 322, l. 9, *au lieu de :* Zélande, *lisez :* Séeland.
P. 333, l. 28, *au lieu de :* Rathenow, *lisez :* Ratenau.
P. 343, l. 12, *au lieu de :* Zéeland, *lisez :* Séeland.
Ibid., l. 17, *au lieu de :* Roschild, *lisez :* Roskild.
P. 367, l. 15 et 16, *au lieu de :* et donner à l'État les sommes immensse, *lisez :* et de donner à l'État les sommes immenses, etc.
P. 398, l. 6, *au lieu de :* Kœnigseek, *lisez :* Kœnigseck.
P. 411, l. 31, *au lieu de :* il rompit, *lisez :* rompit.
P. 427, l. 28, *au lieu de :* Sandershausen, *lisez :* Sondershausen.
P. 514, l. 23, *au lieu de :* Vohlau, *lisez :* Wolau.
P. 528, l. 12, *au lieu de :* 1721, *lisez :* 1720.
P. 557, l. 13, *au lieu de :* et qui fut donné, *lisez :* et fut donné, etc.
P. 561, l. 34, *au lieu de :* et sa maison, *lisez :* à sa maison.
P. 570, l. 13, *au lieu de :* Pulstuk, *lisez :* Pultusk.
P. 590, l. 3, *au lieu de :* n'allait pas moins, *lisez :* n'allait pas à moins, etc.
P. 627, l. 19, *au lieu de :* le 25 septembre, *lisez :* le 24 septembre.
P. 642, l. 15, *lisez :* Neugebauer.
P. 647, l. 12, *au lieu de :* entre le Mecklembourg, *lisez :* entre dans le Mecklembourg.
P. 648, l. 22, *lisez :* Stralsund.
P. 656, l. 18, *au lieu de :* et non en s'appuyant, *lisez :* et sans s'appuyer, etc.
P. 659, l. 16, *lisez :* le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif.
P. 660, l. 1, *au lieu de :* décernée, *lisez :* décrétée.
P. 663, l. 1, *lisez :* Le 1er février 1720, on fit la paix avec Frédéric-Guillaume Ier, roi Prusse, etc.
Ibid. l. 30, *lisez :* 11 septembre 1721, *et ajoutez :* (30 août chez les Russes.)
P. 668, l. 36, *lisez :* Frédérikshamm.
P. 670, l. 3, *au lieu de :* présentés, *lisez :* offerts.
Ibid. l. 23, *au lieu de :* seule, *lisez :* seul.
P. 677, l. 23, *lisez :* de même que le non-payement, etc.

